
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

JOURNAL ASIATIQUE

NEUVIÈME SÉRIE

TOME III

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, CLERMONT-GANNEAU, J. DARMESTETER, J. DERENBOURG
FEER, FOUCAUX, HALÉVY, MASPERO
OPPERT, RUBENS DUVAL, E. SENART, ZOTENBERG, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

NEUVIÈME SÉRIE

TOME III



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 28

M DCCC XCIV

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER-FÉVRIER 1894.

KOUE-YÜ

(DISCOURS DES ROYAUMES),

PAR

M. C. DE HARLEZ.

(SUITE.)

II

Quand Siang-Wang revint de Tcheng, il donna les deux villes de Yang et de Fan[1] au prince Wen de Tsin. Les gens de Yang ne voulurent point se soumettre (à leur nouveau maître). Le prince de Tsin vint mettre le siège devant leur ville. Un (envoyé des assiégés nommé) Tsang-ko vint lui dire : « Notre souverain estime le prince de Tsin capable de faire fleurir la vertu, c'est pourquoi il le récompense en lui cédant Yang et Fan. Mais ces villes chérissent les vertus de notre roi et ne peuvent se soumettre à Tsin. C'est par l'affection et la paix qu'un prince

[1] Villes du domaine impérial.

propage les vertus et qu'il prévient toute pensée d'opposition. Mais ce que fait notre souverain sera fatal au temple de ses ancêtres[1] et perdra son peuple. Nous ne pouvons donc nous soumettre à son décret. La conduite de trois armées fait l'orgueil des quatre races barbares. Y échapper et ne point subir de dommage, c'est ce que nos armes doivent opérer[2]. Yang est faible et n'a point encore éprouvé le gouvernement de Votre Altesse. Mais elle ne l'accepte pas. Si Votre Altesse veut le traiter avec bienveillance, ses officiers pourront constater qu'il n'est point rebelle. Mais n'est-ce point assez pour déshonorer une armée qu'elle répande la terreur contrairement à la justice et ruine par des moyens odieux? »

« On le dit : « Les armes ne doivent point être « montrées (inutilement). Les talents ne doivent point « se cacher[3]. Les armes dont on fait parade sont sans « lustre, n'inspirent pas le respect. Les talents cachés « ne brillent point. »

« Yang (la terre des rois) ne peut accepter de devenir un domaine princier, ni y être amené par le déploiement de forces militaires. Yang est une possession héréditaire des rois; conséquemment tous ses habitants sont comme des parents du Fils du Ciel. Comment Votre Altesse voudrait-elle les opprimer?

[1] *Tsong fang* « l'aire sacrificielle des Tsong ». *Comm. :* « la porte du temple ancestral ».

[2] Tout l'empire de Hia doit s'employer à combattre les barbares et non à opprimer des compatriotes.

[3] On ne doit point prendre les armes sans nécessité, ni tenir dans les entraves les arts de la paix.

Si elle déploie ses armes pour l'écraser, je crains bien qu'elle ne puisse se faire aimer. »

Le prince de Tsin, entendant ces paroles, s'écria : « C'est là le langage d'un cœur noble et sage, d'un Kiün-tze », et il abandonna le peuple de Yang; il lui laissa quitter la ville.

III

Au meeting princier de Wen [1], les gens de Tsin saisirent Sheng-kong de Wei et le menèrent prisonnier à l'Empereur. Le prince de Tsin demanda au souverain de pouvoir mettre à mort le captif.

« Ce serait mal agir, répondit le monarque. Le pouvoir gouvernemental vient d'en haut vers le bas. Le supérieur exerce le pouvoir; les inférieurs suivent sa direction sans résister [2]. C'est ainsi que les uns et les autres sont sans ressentiment mutuel.

« Au lieu d'agir ainsi, Votre Seigneurie veut exercer le pouvoir et ne point suivre ses lois. N'est-ce point que cela ne se peut?

« Le prince et ses subordonnés ne doivent point se quereller. Si vous écoutez le conseil de mort que l'on vous donne, alors cette fâcheuse querelle s'élèvera entre le prince et ses agents, entre le père et le

[1] D'après le *Tsô-tchuen*, les princes de Lou, Tsin, Tsi, Song, Tsai, Tcheng, Tchin, Keou et Tchou s'y réunirent, sur le territoire de Tsin. (V. An. 28, 15.)

[2] Le prince Sheng s'était uni à celui de Tsou qui attaquait le duc de Tsin.

fils; ce serait méconnaître la distinction des rangs, la détruire. Si Votre Seigneurie écoute ce conseil, elle commettra un premier acte de rébellion.

« En outre, si un sujet tue son prince, de quel châtiment ne devra-t-on pas le frapper? Si Votre Seigneurie ne suit point les lois établies, ce sera une seconde rébellion. Or, si vous vous rebellez deux fois en une seule réunion princière, je crains bien que ce ne soit la dernière. S'il s'en fait encore, quelles pourront être mes relations privées avec le prince de Wei [1]? »

Là-dessus, les gens de Tsin laissèrent aller le prince de Wei [2].

IV

La conduite légère des guerriers de Tsin fait augurer leur défaite, ceci est raconté au *Tso-tchuen*. (*Hi*, An. 33, 1.)

V

Le prince de Tsin [3] envoya son premier ministre Sui-tsang présenter ses hommages à l'empereur Ting-Wang [4]. Celui-ci lui fit servir la viande d'hon-

[1] La sentence ne peut logiquement s'appliquer ici qu'à l'empereur et aux princes vassaux, ou peut-être aux princes de Tsin et de Wei, dont le second s'était reconnu dépendant du premier.

[2] Le prince de Lou intercéda pour lui et offrit au roi ainsi qu'au prince de Tsin de riches présents, ce qui les détermina à relâcher le prisonnier. Ceci se passait en 628. Le *Tso-tchuen* n'en parle point.

[3] King-kong, fils de Tcheng-kong, 598-579.

[4] Le *Commentaire* dit : « Siang-Wang ».

neur[1]; Tsiuen-kong, son ministre, assistait à la cérémonie et logea l'envoyé dans sa maison. Sui-tsang lui dit : « J'avais entendu dire que les rites du palais impérial ne permettaient pas de séparer ces morceaux des victimes. Comment cela s'est-il fait maintenant ? Quel est ce rite ? »

Ting-Wang les avait vus s'entretenir; il manda Tsiuen-kong près de lui et lui demanda ce dont ils avaient parlé. L'ayant appris de son ministre, il fit appeler l'ambassadeur de Tsin et lui dit : « Ne savez-vous pas qu'au sacrifice du Kiao et au sacrifice général en l'honneur des ancêtres, on sert toutes les parties des victimes réunies ? Quand l'Empereur ou un prince vassal donne un banquet à boire, on présente le grand plat[2]. A des dîners entre parents, on sert le plat de morceaux choisis.

« Vous n'êtes point autre et mon oncle, en vous envoyant, a voulu que vous vinssiez parfaire les anciennes vertus en honorant la maison royale. C'étaient là les rites de fête des anciens rois que je voulais vous appliquer. Je ne pouvais faire pour vous le service du Kiao ou du Grand sacrifice quinquennal[3].

« La loyale générosité ne consiste pas à aimer les

[1] C'étaient certains morceaux de la victime au sacrifice des ancêtres que l'on réservait pour leur offrir, puis servir au président de la cérémonie. (Voir notre traduction de l'*I-li.*)

[2] Portant une demi-victime entière. Il avait la forme d'une petite chambre, d'où son nom de Ta-fang. (Cf. *Shi-king*, IV, 2, O. 4, § 4.)

[3] Vous servir une victime entière ou une demie.

rites et à contrevenir aux anciennes règles au risque de troubler une vieille amitié. Les Jongs et les Tis seuls servent les corps entiers. Ces peuples sont irréfléchis, prêts à l'excès, légers, sans règle, cupides, sans modestie.

« Leur sang, leur activité vitale ne se laissent point gouverner; ils sont comme les oiseaux et les quadrupèdes. Chez eux, les objets d'exportation ou d'importation, d'impôt, de tribut, n'ont point pour base d'appréciation le parfum ou le bon goût. Aussi doivent-ils se tenir en dehors des portes[1], et les interprètes leur servent d'intermédiaires dans les transmissions de leurs objets utiles.

« Vous, maintenant, vous êtes comme un frère dans le palais de nos rois, venu pour l'entrevue exigée par le temps. Nous faisons en sorte de nous conformer aux rites, aux règles saintes pour apprendre au peuple à obéir aux lois. Nous prendrons, n'est-ce pas? tout ce que nos rites ont de bon, de beau, d'harmonieux. Nous prendrons les parfums exquis, nous purifierons nos liqueurs, nous mettrons en ordre nos corbeilles *pin*[2], nous préparerons nos corbeilles *fong* et *kuei*[3]. Nous poserons sur les

[1] Quand ils apportent leurs tributs ou leurs marchandises, ils n'entrent pas dans les villes, mais se tiennent aux portes et ont recours aux interprètes qui prennent et transmettent ce qu'ils apportent.

[2] Grandes corbeilles de bambou servant aux châtaignes, dattes, viandes sèches, etc.

[3] Corbeilles hautes, rondes ou carrées servant au riz, grain, millet, etc. (Voir notre *Y-li*, pl. V.)

tables nos plats à viande, nous prendrons nos vases à liqueur, nous poserons nos marmites et nos plats. Priant avec respect pour écarter tout malheur, nous préparerons tout ce qu'il faut pour boire et manger. Nous servirons alors le plat de morceaux choisis avec les tsous[1]. On boit à la santé des hôtes en leur offrant les présents des banquets pour témoigner de l'esprit de concorde et d'amitié convenables. Laisser quelqu'un d'eux isolé, négligé, c'est imiter les *Jongs* et les *Tis*.

« Les rois et les princes, quand ils préparent une cérémonie, lui donnent tout son éclat; ils affermissent leurs vertus et déploient grand luxe d'instruments.

« Ils font les cérémonies soit en se tenant debout, soit en montant, mais sans s'asseoir. Par le repas ils font briller leurs instruments, leur luxe; par la réjouissance ils cimentent l'amitié. Aussi les banquets annuels ne doivent pas aller jusqu'à lasser (convives et amphitryon); les repas des saisons[2] ne doivent pas aller jusqu'à la débauche. Dans les réunions mensuelles, les services de la décade[3], les actes de chaque jour, on ne doit jamais oublier (les rites). Dans ce déploiement du luxe, Tcheou observe toujours l'ordre et le rang; ses coutumes ont toujours

[1] Petites tables sur lesquelles on pose les viandes cuites. Certains morceaux sont considérés comme sacrificiels et plus précieux que le reste de l'animal. (Voir notre *Y-li*, pl. V, 10.)

[2] Repas donnés à la cour une fois par an ou à chaque saison.

[3] Soit repas, soit autre cérémonie.

de la grandeur, et sa majesté de justes règles. Les aliments[1] entretiennent la vie, la beauté extérieure anime le cœur, les sons (la musique) donnent du lustre aux actes vertueux[2]. Les cinq devoirs[3] règlent les convenances. Le manger et le boire entretiennent le corps; l'harmonie[4], la paix[5] se manifestent ainsi; le bon emploi des richesses répand la joie. (Quand il en est ainsi), les bonnes règles sont suivies et la vertu s'affermit.

« Les anciens savaient pratiquer les rites; ils n'auraient pas servi des animaux entiers[6]. »

A ces paroles, l'envoyé de Tsin n'osa point répondre et se retira. De retour en son pays, il raconta comment il avait appris les rites des trois dynasties. Aussi, depuis lors, fit-on de l'observation de cet ordre des cérémonies[7] la loi du pays de Tsin.

[1] Litt. : « les cinq goûts..... les cinq couleurs ».

[2] Il s'agit de celle qui accompagne les odes qui les célèbrent.

[3] Des pères, mères, enfants, frères aînés et cadets.

[4] Ce qui fait qu'on n'a qu'un cœur et non deux : ainsi, la sincérité.

[5] Le calme qui permet d'agir sans passion.

[6] Comme le voulait l'envoyé de Tsin, mécontent de n'avoir reçu que des morceaux.

[7] Le *Commentaire* applique ceci aux chasses du printemps où le souverain habitait une cabane de jonc. D'après le *Pei-wen-yun-fou*, le *tchip-tit* est celui qui règle les degrés des fonctions. (K. 93, fol. 8, v. 4.)

VI

Ting-Wang avait envoyé Tan siang-kong[1] en mission à la cour de Song[2] et de là à Tsou. L'ambassadeur devait demander le passage à Tchen[3]. Mais voilà que le matin l'astre du feu (Mars) se montra. Il était impossible de continuer la route; les chemins étaient obstrués par les buissons. Point d'officier de Tchen à la frontière (pour recevoir l'envoyé); le Sse-kong n'avait point nettoyé les routes, les marais n'avaient point de jetée[4]; sur les rivières point de pont. Les champs étaient pleins de tas de grains, les préparatifs de l'entassement n'étaient point achevés[5]. Les plantations le long des routes n'étaient point en ordre[6]. Le sol était en gros morceaux. Le Shen-tsai[7] ne vint point présenter des vivres à l'ambassadeur. Point de Sse-li[8] pour fournir le logement, point de pied-à-terre appartenant à l'État,

[1] Ministre de Tcheou. Ting-Wang régna de 606 à 585.

[2] Pour examiner l'état de cette principauté.

[3] L'empereur était forcé de faire cette démarche, tant sa puissance était réduite. Il devait agir comme un prince vassal. Son envoyé s'arrêtait à la frontière et demandait passage.

[4] Jadis on ne perçait point de route à travers les marais, on passait sur les digues. Le Sse-kong était chargé de l'entretien des chemins.

[5] On entassait d'abord les grains dans les campagnes, puis on aplatissait le sol des jardins autour des maisons et l'on y amassait de nouveau les grains. (*Shi-king*, I, 15, O, 1, S 7.)

[6] On bordait les routes d'arbres pour les faire reconnaître.

[7] Officier chargé de l'entretien des hôtes. Le Shen-fu du *Tcheou-li*.

[8] Magistrat, chef civil et judiciaire du *li*.

point encore d'hôtel à la ville[1] pour les étrangers. Les gens de Tchen étaient occupés à élever une tour avec terrasse pour la famille Hia[2]. Ils arrivèrent à Tchen. En ce temps, Ling-kong de Tchen avec Kong-ning et I-hing-fu[3] étaient allés en toilette négligée[4] et étaient restés dans cette famille. L'ambassadeur ne put être reçu. Tan-tze retourna donc auprès du souverain pour lui rendre compte de sa mission et lui dit :

« Le prince de Tchen a commis une grande faute, son royaume périra. » « Pourquoi cela? » repartit le roi.

« C'est que, répondit l'envoyé, l'astre Tchin-kio[5] s'est montré et la pluie a cessé. La base du ciel[6] a été vue et l'eau s'est desséchée.

« La racine a été aperçue et les branches, les fleurs ont été coupées. Le quadrige[7] s'est montré et a répandu le givre. L'astre du feu, se montrant, pu-

[1] *Hien*. Quatre tien font un *hien* qui a 11 lis en carré. L'ambassadeur est traité avec mépris.

[2] Famille puissante de Tchen; son chef était haut magistrat du pays.

[3] Tous deux ministres de Tchen. Ling-kong était fils de Kong-Wang, descendant de Shun. Il s'était amouraché d'une épouse secondaire de ce Ta fou et allait là pour la voir.

[4] Litt. : « Avec un bonnet du midi, c'est-à-dire de Tsou. D'un pays barbare et non avec la coiffure princière. »

[5] Le corne de Tchin, la corne du dragon vert de Tchin, nom de l'astre Kio, la première constellation chinoise; α de l'Épi, ζ de la Vierge.

[6] L'espace entre la deuxième et la troisième constellation, entre la Balance et la Vierge. (Cf. le *Yue-ling*.)

[7] Constellation de ce nom, la onzième du zodiaque chinois, au Verseau.

rifie le vent[1] et avertit de l'arrivée du froid. C'est pourquoi les enseignements des anciens rois[2] contenaient ceci : « Quand la pluie a cessé[3], on nettoie « les chemins; quand les eaux se retirent, on refait « les ponts. Alors les branches des arbres et des plantes « se coupent et l'on prépare l'emmagasinement des « fruits de la terre, déjà cueillis. Quand le givre « tombe, on prépare les fourrures. Quand le vent se « met à souffler, on met en ordre les demeures, les « palais, les cités et leurs cours. C'est pourquoi les « *Hia-ling*[4] portaient les prescriptions suivantes : le « neuvième mois, on répare les chemins ; le dixième, « on restaure les ponts. On donnait alors cet avertis- « sement : Récoltez et préparez les instruments de la « terre, les lieux d'emmagasinement[5]. Quand l'astre « du feu apparaît, venez aux réunions près du Sse-li « sous le Ying-luh[6]. Les travaux du sol peuvent com- « mencer. »

« C'est ainsi que les anciens rois, sans dépense aucune, répandaient la vertu dans le monde.

« Maintenant l'astre du feu s'est levé sur le royaume de Tchen; malgré cela les chemins y sont obstrués,

[1] Après le givre, le vent purifié souffle pour avertir les hommes de l'arrivée du froid.

[2] Le *Yue-ling* et livres semblables.

[3] Le neuvième mois, les pluies cessent; le dixième, les eaux se dessèchent. Le premier mois d'hiver, le Fils du Ciel prend ses habits de peau. On peut donc les préparer dès le neuvième mois. (Voir le *Yue-ling*, premier mois d'hiver.)

[4] Règlements de Hia, de Yu.

[5] Magasins, greniers en forme de tour.

[6] Étoile voisine de l'Aigle.

les aires des récoltes comme abattues, abandonnées. Les marais sont sans digue, les rivières sans bateaux ni ponts[1]. C'est là rejeter les enseignements des anciens rois. Les lois des Tcheous ont cette prescription : Disposez les arbres pour marquer les chemins. Établissez des hôtels publics pour favoriser les voyages, garder les voyageurs[2].

« La capitale doit avoir ses parcs de bestiaux aux faubourgs; les frontières ont leurs observatoires de garde[3]. Les marécages[4] ont leurs plantes de haute croissance[5]. Les jardins ont leurs arbres et leurs fossés pour en écarter les fléaux[6]. Le reste du pays est ainsi pourvu de grains et le peuple est sans crainte pour sa culture; les champs ont des plantes odorantes. On ne vole pas son temps au peuple, on ne requiert pas pour soi son labeur. La bienveillance ne se fatigue point; l'indulgence n'est jamais arrêtée.

« Les affaires de l'État sont bien réglées; dans les villes, le peuple s'applique à ses affaires avec ordre et selon les rangs.

« Maintenant, au royaume de Tchen, les chemins ne sont point à reconnaître; les champs sont couverts d'herbes; le peuple se fatigue sans récolter, il

[1] Sans pont de bateaux, selon le *Commentaire*.

[2] De dix en dix lis, il devait y avoir une auberge où l'on pouvait trouver à manger et à boire.

[3] Petites constructions où logent les gardes-frontières.

[4] *Comm.* : « marais sans eau ».

[5] *Comm.* : *ta* « plantes à large feuillage ».

[6] La disette et les soldats pillards.

est épuisé pour les plaisirs des chefs. C'est là violer les lois des anciens souverains que l'on trouve au code des officiers de Tcheou[1] : « Si un hôte d'un « État rival se présente, il est annoncé par le *Kuan-* « *yin*[2]. »

« Le *Hing-li*[3] vient à sa rencontre le recevoir, portant l'insigne de son autorité. Les officiers du prince le conduisent[4]; (quand ils arrivent), un ministre (*hing*) va au-devant d'eux au faubourg pour les encourager[5]; le *Men-yin* fait nettoyer l'entrée (du palais)[6]. Le *Tsong* et le *Tcho* lui servent à présenter les offrandes et les prières[7]. Le *Sse-li* lui fournit le logement et le *Sse-tu*, les serviteurs nécessaires[8]. Le *Sse-kong* veille à lui aplanir les voies[9]. Le ministre des crimes surveille les voleurs et autres gens dangereux. Le *Wu-jin*, ou forestier, fait venir et pré-

[1] *Comm.* : « Livre (Kiuen) des offices réguliers de Tcheou ».

[2] Litt. : « Chef de barrières », c'est lui qui annonce les hôtes à la cour.

[3] Ou Li-sze. Au Tcheouli, c'est le Siao-hing-jin.

[4] Ils vont le chercher à la frontière et le conduisent à la cour. (Cp. le *I-li*, livre VIII).

[5] Quand l'hôte arrive au faubourg, le prince envoie un ministre en habits de cour lui présenter un rouleau de soie et l'encourager, le féliciter. (*I-li*, ibid.)

[6] Le *Men-yin* est le préposé aux portes extérieures. Il fait nettoyer la porte, le seuil et le vestibule.

[7] Au Tcheou-li, ce sont le *Ta-tsong-pe* et le *Ta-tcho*. Si le visiteur va au temple ancestral, ces deux officiers l'aident dans les rites de la présentation des prières et offrandes.

[8] Qui lui fournissent tous les objets d'entretien pendant son séjour.

[9] Qu'il n'y ait rien de difficile là où il doit aller.

IMPRIMERIE NATIONALE.

parer les matériaux nécessaires[1]. Le *Tien-jin*[2] prépare le bois à brûler. Le *Huo-she* ou « préposé au feu » inspecte les torches, les luminaires[3]. Le *Shui-she* ou « préposé à l'eau » inspecte les vases et tout ce qui sert à se laver[4]. Le *Shen-tsai* fournit les aliments. Le *Sin-jin* ou « chef des magasins impériaux » procure le grain, le riz et autres céréales; et le *Sse-ma*[5], le foin (pour les chevaux). Le *Kong-jin*, « chef des artisans impériaux », répare les chars (de l'envoyé). Chaque officier impérial remplit ses fonctions. Il en doit être ainsi quand il va comme quand il revient; l'ambassadeur peut-il ne point prendre à cœur tous les détails[6] de sa mission? Celui qui a été l'hôte d'un grand État, lorsqu'il revient, est élevé d'un grade et grandi en honneur. Tout officier, jusqu'à l'envoyé impérial, monte en fonction; le premier ministre vient le visiter. Quand le souverain suprême part pour une tournée d'inspection[7], les princes doivent venir le recevoir.

« Maintenant, bien que votre serviteur Tchao[8] soit, malgré son incapacité, de la famille des Tcheous et

[1] Le préposé aux montagnes et lacs fait venir les objets nécessaires au sacrifice.

[2] Chargé de ce qui concerne le bois et les foyers. C'est proprement le préposé au domaine impérial.

[3] Tout ce qui éclaire les vestibules et salles.

[4] C'est là sa fonction principale.

[5] C'est ici vraiment le *Sse-ma* ou « chef des haras ».

[6] *Siao-ta*. Le *Commentaire* comprend autrement. Ce sont les lieutenants de l'envoyé. Je ne puis comprendre comment.

[7] Ce qu'il doit faire tous les douze ans selon le *Tcheou-li*.

[8] Nom familier de l'orateur Tan-tze.

qu'il soit allé par ordre souverain, comme hôte au pays de Tchen, les officiers de ce pays ne sont pas venus au-devant de lui. C'est là mépriser l'officier des anciens souverains et renverser leurs lois. Leurs règlements portaient : « La voie du ciel récompense le bien et punit la corruption. Aussi, si ce que je proclame n'est pas écouté et suivi, l'État ne subsistera pas. Que l'on soit vigilant et sage, que chacun garde ses règlements propres pour conserver la bienveillance, le secours du ciel. »

« Loin d'agir ainsi, le prince de Tchen a oublié ce qui peut assurer la continuité de sa puissance; il a rejeté la fidélité conjugale pour une concubine et s'est fait accompagner de ses ministres pour aller se souiller dans la famille Hia, chez son chef. N'est-ce pas là une famille de concubinage? Il m'a traité comme un descendant d'une concubine[1]. Pour lui, il est allé sans son costume ni son bonnet princier, mais avec un simple bonnet de Tsou (faire cette honteuse visite). N'est-ce pas mépriser les saintes règles et violer les ordonnances des anciens rois? Ceux-ci excitaient et dirigeaient les vertus, les capacités; ils craignaient qu'elles ne faiblissent et ne vinssent à se perdre.

« Si l'on rejette leur doctrine, si l'on abandonne leurs lois et que l'on méprise leurs officiers, violant ouvertement leurs ordonnances, comment pourra-t-on conserver sa puissance, son état? Placé entre de grands

[1] Tan-tze descendait de Ta-ki, l'illustre fille de Wu-Wang.

États et dépourvu de ces quatre principes de conduite[1], pourra-t-on durer longtemps encore? »

La sixième année de Ting-Wang, Tan-tze se rendit à Tsou. La huitième année, le prince de Tchen fut tué par le chef de la famille Hia[2]. L'an IX, le prince de Tsou envahit Tchen[3].

VII

La huitième année de son règne, Ting-Wang envoya Lao-k'eng-kong[4] en mission auprès de la cour de Lou. Il distribua des présents de soierie aux Tafous de cet État; Ki-wen-tze et Meng-hien-tze[5] les mirent en magasin, Shou-sun-hwan et Tong-men-tze[6] les prodiguèrent.

A son retour, le souverain lui demanda quels étaient les vrais sages parmi les Tafous de Lou. Il répondit : « Ki et Meng ont augmenté leur situation à Lou; Shuk et Shun la perdent. Quand la famille et ses biens ne se déperdent pas, on ne se fait pas

[1] Les enseignements, les lois, les offices, les ordonnances.

[2] Le prince était encore chez ce personnage pour y voir la concubine qui lui plaisait. Il fit à ce sujet une plaisanterie à table, puis sortit. Hia-shi le tua par derrière d'un coup de flèche.

[3] Le roi de Tsou prétendit venger Ling-kong; il envahit Tchen, prit et fit tuer Hia-shi, puis il soumit à sa suzeraineté l'État de Tchen; c'est ce qu'indique le mot *juh*. (R. 11.)

[4] Ministre et fils cadet de Ting. Lao était un fief au milieu du domaine royal.

[5] Grands de Lou dont la généalogie ne nous importe guère.

[6] *Idem*. Peut-être... étaient économes et les autres... prodigues.

écarter soi-même. » Le souverain reprit : « Que voulez-vous donc dire? »

K'eng-kong répondit : « Votre serviteur l'a entendu dire; le sujet doit être sujet et le prince doit être prince [1]. Si un prince est d'une action puissante, ami de l'ordre, bienveillant toujours, faisant observer ses ordres, ses officiers seront respectueux, zélés, économes, diligents. S'il étend au loin son action [2], il pourra garder son domaine. Bien réglé, il traversera les temps d'une manière heureuse. Pénétrant tout, sa doctrine se propagera; bienveillant, il se fera aimer du peuple. Sa base étant bien protégée, sa puissance sera ferme et solide. S'il se met en action selon les temps, alors il n'en perdra pas le fruit, le mérite. Si la doctrine de sagesse se répand, elle s'universalisera. S'il gagne le peuple par sa bonté bienveillante, il abondera en biens. Sa base étant solide, ses mérites accomplis, les bons principes propagés, le peuple abondant en biens, il pourra de plus en plus le garder de tout mal. Comment ses affaires ne prospéreraient-elles pas? Par le respect on observe les ordres; par l'attention on exerce avec succès ses fonctions; par la vigilance on mène à fin les affaires; par la sage économie [3] on a de quoi satisfaire aux besoins, aux dépenses. Ce respect préviendra les rébellions, cette attention empêchera les négligences;

[1] Le premier, respectueux; le second, bienveillant.

[2] « L'action étendue est ce par quoi », etc.

[3] Par ce qu'elle fait qu'on a du superflu. L'orateur est passé à ce qui concerne les mandarins.

cette vigilance fera qu'on soignera même les morts; cette économie éloignera les douleurs, les soucis. Et, dans ce cas, les chefs et les inférieurs vivront unis, sans division. Comment, agissant ainsi, ne serait-on pas capable de remplir ses fonctions? Quand le chef entreprend une affaire et le fait avec intelligence, les magistrats savent remplir leur mission et le résultat des ordres souverains se perpétue.

« Maintenant ces deux personnages, par leur économie, ont de quoi satisfaire à tous leurs besoins; cela fait que leurs familles seront suffisamment pourvues et protégées[1]. Les deux autres sont dépensiers; ils épuisent leurs ressources sans s'en préoccuper[2]; épuisés, ils n'excitent point la compassion; les chagrins fondent sur eux. Ainsi ils ne se préoccupent que de leur propre personne (ils ne font état que d'eux-mêmes et ne voient rien au-dessus). Leurs épouses, leurs gens dépensent de même; l'État, leur famille ne peut soutenir (ces prodigalités), c'est la voie de la perdition. »

Le roi, entendant ces paroles, repartit : « Comment cela se fait-il? »

Tan-tze répondit : « La position d'un Tafou[3] est

[1] « Par leur soin vigilant et leur économie, ils auront des biens en suffisance et ne devront rien prendre au peuple. Celui-ci sera heureux de leur sage conduite, et leurs familles seront à l'abri de tout danger. » Il s'agit de Ki-wen-tze et de Meng-hien-tze.

[2] Al. Ils n'ont point compassion des gens appauvris, sans ressources.

[3] Le texte porte deux noms propres : Tong-men et Shuk-sun. (Voir note 1, page suivante.)

au-dessous de celle d'un ministre inférieur. Si l'on veut exalter (la première), l'élever au-dessus de la seconde par ses dépenses, on ne pourra pas servir deux maîtres. La position d'un ministre inférieur (Shuk-sun) n'égale pas celle de Ki-wen et de Meng-hien (premiers ministres). Si l'on s'élève au-dessus, on ne peut servir trois maîtres[1]. Il semblera d'abord que cela se peut; mais, à la longue, on en éprouvera le poison, le mal, et l'on se perdra[2]. »

L'an XII (de Ting), Siuen de Lou mourut[3]. Les messagers de cette nouvelle n'étaient point encore arrivés que l'on vint annoncer les troubles et Tong-men, avec sa famille, s'enfuit au royaume de Tsi[4].

La onzième année de Kien-Wang (574), Shuk-sun, le second ministre de Lou, nommé aussi Siuen-pe, dut également s'enfuir à Tsi; Tcheng était à peine mort de deux ans[5].

VIII

La huitième année de Kien-Wang, Tcheng, prince de Lou[6], vint faire visite à la cour souveraine. Il

[1] On ne restera plus en place sous deux et trois princes successivement. On la perdra avant cela.

[2] Phrase obscure. Litt. : «Si omnes mature, tanquam possent».

[3] En sa dix-huitième année de règne. C'était en l'an 607.

[4] Ainsi il ne servit pas deux maîtres, deux princes, mais seulement Siuen-Kong.

[5] Ainsi il ne servit pas trois maîtres, mais seulement Siuen-kong et Tcheng-kong.

[6] En sa treizième année. Il y vint avec le prince de Tsin, pour attaquer Ts'in (577). Le *Tso-tchuen*, VIII, 13, § 3, cite encore d'autres princes réunis dans ce but.

envoya (son ministre) Shuk-sun Kiao-zho annoncer son arrivée prochaine. Celui-ci eut une entrevue avec Wang-sun-shuo, Tafou de Tcheou. Shuo alla près du souverain et lui dit : « Shuk-sun de Lou est arrivé. Il doit y avoir quelque chose d'extraordinaire. J'ai vu les présents qu'il apporte, des étoffes de soie riche, mais en petit nombre; par contre, il sollicite par des paroles flatteuses et suspectes[1]. Ce qu'il demande il faut le lui donner. Lou a acquis de la puissance, on doit craindre son pouvoir; il n'est pas bon de le satisfaire d'abord, puis de l'éloigner de soi. Il est comme carré en haut et pointu en bas[2]. C'est un homme hardi et prêt à résister si le souverain ne lui accorde pas ce qu'il convoite; ses agents pillards viendront et voleront de quoi satisfaire ses désirs. Ce sera la récompense de la méchanceté. Mais les dons nécessaires ne sont pas préparés[3]. (C'est vrai; mais) les saints examinent soigneusement ce qu'ils doivent donner ou retenir, ce qui doit les satisfaire ou les irriter, ce qu'ils doivent accepter ou donner. Si l'on ne dirige pas sa bienveillance, sa générosité, on ne saura pas davantage diriger l'audace et la vaillance. Ce que l'on doit faire dominer avant tout, c'est la vertu et la justice. »

Le roi répondit : « J'y consens, faites demander

[1] Le *Tso-tchuen*, VIII, 13, dit qu'il s'était fait envoyer en avant dans l'espérance d'obtenir de riches présents, mais il n'en eut que de médiocres.

[2] La pointe, ses mauvais dessins sont cachés.

[3] Ou : « Ce ne sera pas récompenser le bien et les ressources de l'État ne seront pas bien ménagées ».

secrètement ce que l'on veut à Lou. » Mais il ne donna à Shuk-sun rien de plus que ce que requéraient les rites ordinaires[1].

Quand le prince de Lou arriva, c'était Tchong-sun-mie qui était son aide de camp principal. Wang-sun shuo eut un entretien avec lui et fut gagné par ses paroles. Il en parla au roi et le roi fit de larges présents au lieutenant du prince[2].

IX

(L'armée de) Tsin avait vaincu celle de Tsou à Yen-ling[3]. Le prince de Tsin envoya Ki-tchi (son ministre) avertir l'empereur de cette victoire. Il n'avait point encore rempli sa mission que Wang-shu Kien-kong[4] lui offrit à boire du vin; ils se portèrent des toasts mutuels; tous deux avides et possesseurs de grandes richesses, ils s'amusèrent à boire et à causer ensemble.

Le lendemain matin, Wang-shu loua l'envoyé devant la cour et Ki-tchi alla voir Shao-huan-kong[5] et causa avec lui. Comme Shao-kong expliquait sa

[1] Pour un personnage d'ordre secondaire. C'est le sens du *Commentaire.*

[2] Ceci est raconté au *Tso-chuen* (*loco cit.*). L'auteur y dit que le roi vit dans *Mie* le lieutenant principal du roi et lui fit des présents considérables.

[3] C'était en l'an XVI de Tcheng de Lou. Li-kong, de Tchin, avait attaqué Tcheng. Tsou vint au secours de ce pays et battit l'armée de Tsin. Cette ville était au Ho-nan. Aujourd'hui : Yen-hing-hien.

[4] Ta-fou de Tcheou.

[5] Ministre de l'empereur.

mission à Tan-siang-kong[1], il lui dit : « Wang-shu-tze louant, vantant ainsi Ki-tchi, pense qu'il doit être ministre de Tsin. Un ministre de Tsin est grandement soutenu par les princes; si les hauts officiers[2] veulent les y engager, (Ki-tchi) pourra être avancé sûrement et porté au ministre suprême[3].

« Maître, vous ne connaissez pas la victoire de Tsin? C'est mon œuvre, c'est moi qui en ai formé le plan[4]. Kit-chi me dit : « Sans moi, Tsin n'aurait point com-« battu. Tsin avait cinq sources de défaites; cepen-« dant Tsin ne savait plus résister et prendre les ar-« mes. C'est moi qui ai rétabli ses forces. D'abord « en formant la convention contre Siang (1re source « de défaite pour Tsou). »

2° « Faible de puissance, il n'avait gagné l'appui d'autre prince que par la promesse de cession de territoire[5].

3° « Laissant de côté les hommes bienveillants et forts, il a employé les jeunes et les faibles[6].

4° « Il a établi un ministre et n'a point écouté ses avis[7].

[1] Autre ministre de Tcheou.

[2] Litt. : « Deux ou trois Kiun-tze ». (*Commentaire.*) Les Kongs et ministres résidant à la cour.

[3] Ainsi dit le *Commentaire.*

[4] La guerre où Tsou a été vaincu, c'est moi qui en ai fait le plan.

[5] Les princes de Tcheng et Tsou, unis contre Tsin. Le roi de Tsou gagna le prince de Tcheng par une cession de terrain.

[6] Il laissa de côté Shin-shu-shi pour élever Sse-ma-tze-fan.

[7] Ce ministre est Tze-nang. Il avait déconseillé la guerre contre Tsin. Le roi de Tsou ne l'écouta pas.

5° « Par le concours des Y et de Tcheng, il a formé trois armées, mais il ne les a point mises en bon ordre. Mais Tsin n'a point commis cette faute. Il a réuni ses soldats et formé quatre armées avec leurs généraux; il les a constituées fortement. Il les a conduites en bon ordre et fidèlement aussi les princes se sont déclarés pour lui. En cela il a fourni cinq moyens de victoire : 1. Ses paroles d'abord (la convention avec les princes); 2. La réunion de ses troupes; 3. Ses généraux forts au combat; 4. L'ordre établi; la sincérité; 5. L'accord des princes en sa faveur. Or un seul moyen suffit. Celui qui, réunissant les cinq moyens indiqués, combat et succombe, doit fuir, n'est point un homme. En ces conditions on ne peut refuser de combattre. Lun-shou et Shi-i-fan[1] ne voulaient point; mais je les ai ranimés et forcés; combattre et vaincre, c'est ce que je saurai faire. Mais comment combattre sans plan mûri! Pour moi j'ai trois moyens d'action[2] : la bravoure, la connaissance des règles et l'amitié (des soldats) acquises par la bonté. Les soldats de Tsou sont aussi d'une grande bravoure; ils observent les règles, car quand ils aperçoivent leur prince, ils descendent promptement (de leurs chars[3]); leur humanité s'est manifestée quand ils ont pris le prince de Tcheng et qu'ils lui ont pardonné, qu'ils l'ont relâché[4].

[1] Général de Tsin et son adjudant.
[2] Fat (1.4) = Kiao (48.2).
[3] *Hia* (*Commentaire*) = hia keu.
[4] C'était *Ki-tchi* qui l'avait fait faire.

« Cela étant, connaissant le gouvernement de l'État de Tsin, ceux de Tsou et de Yue lui ont fait hommage par leur visite à sa cour. Pour moi[1], je le reconnais, vous êtes un sage. Voulant comprimer l'élévation de la puissance de Tsin, vous n'avez point manqué en ce qui pouvait la tenir en un rang inférieur; mais je crains que vous n'arriviez jamais au gouvernement[2], à la direction des affaires (pour atteindre ce but), car je me le dis : Comment le tiendriez-vous à ce rang?

« Jadis le Tafou Siun-pe se mit comme adjudant d'un général à la suite d'une armée pour arriver au gouvernement (et devint premier ministre). Siuentze de Tchao n'avait point d'armée à conduire et fut mis à la tête du gouvernement. De nos jours Lu-pe y arriva comme général de second ordre. De ces trois personnages auxquels je m'ajouterai pour former le quatuor, tous sont arrivés au pouvoir.

« Toutefois si, en s'adjoignant comme aide de camp général à une armée nouvellement formée, on veut s'élever et obtenir un ministère, la chose ne se pourrait-elle pas? Si on l'obtient, on peut donc la rechercher.

« Telles sont ses paroles; comment le prince les apprécie-t-il? ».

Siang-kong répondit : « Il y a une expression vul-

[1] C'est Shao-huan-kong qui parle et se désigne lui-même.

[2] Ki-tchi était le huitième dans l'ordre hiérarchique. (Voir plus loin.)

gaire qui dit ceci : « Il a le couteau sur la gorge. » N'est-ce pas le sort de Ki-tchi? Le Kiun-tze ne s'élève pas lui-même; non, il se tient en arrière et cède[1]. Comment voudrait-il étouffer le mérite des autres? L'homme, par nature, est porté à résister à ses supérieurs[2]; ceux-ci ne peuvent tenir les mérites sous le boisseau. Celui qui cherche à le faire s'abaisse lui-même, et ses inférieurs s'en élèvent d'autant plus[3]. C'est pourquoi les saints estiment hautement l'humble condescendance. Un proverbe le dit : « Les animaux « haïssent leurs filets et les hommes, leurs chefs, « ceux qui sont au-dessus d'eux. » Et le *Shu* : « Le « peuple peut être attiré à toi, tenu près de toi; il « ne peut être dominé[4] complètement. » Le *Shi* ajoute à ceci : « Le Kiun-tze, cherchant le bonheur, « n'use pas des voies mauvaises, mais reste fidèle aux « rites. Devant un compétiteur il cède jusqu'à trois « fois. » Ainsi le Saint sait bien que le peuple ne peut être écrasé.

« Aussi les souverains qui ont régi ce monde cherchent d'abord à comprendre le peuple[5], puis à le protéger; ainsi ils peuvent favoriser, développer ses intérêts. Maintenant Ki-tchi est en dessous de

[1] Il cède aux autres et le monde n'ose point lui résister.

[2] A ceux qui s'élèvent comme Ki-tchi veut le faire.

[3] D'après le *Commentaire*.

[4] Au *Shu*, le texte porte *hia* « ne peut être abaissé, écrasé ». Mais le *Commentaire* constate le texte Shang.

[5] *Commentaire*. « Cherchent d'abord la pensée, les intentions du peuple : *min-tchi*. Il le contente d'abord, puis le protège, le maintient heureux et tranquille. »

sept personnages (plus élevés que lui[1]); il veut s'élever au-dessus d'eux. C'est là chercher à les obscurcir tous sept, à les éclipser. Il excite ainsi sept colères. Quand la colère est dans le cœur d'un égal, on ne peut souvent en soutenir les effets. Que sera-ce quand elle sera dans les cœurs de ministres prodigués? Comment en soutiendra-t-il le poids?

« La victoire de Tsin prouve que le ciel avait des griefs contre Tsou. C'est pourquoi il l'a averti par la main du prince de Tsin. Et Ki-tchi voudrait résister à l'action du ciel[2] et lutter par sa seule force! Ne serait-ce pas une entreprise bien difficile? Résister au ciel ne porte pas bonheur. Opprimer les hommes est chose inique. Celui que le bonheur ne favorise pas, le ciel l'abat; celui qui agit iniquement, le peuple le renverse. Où Ki-tchi en est-il quant aux trois instruments nécessaires[3]? La bonté, les rites, la bravoure? Tous trois sont la force d'action du peuple[4]. Celui qui meurt pour le droit est ce qu'on appelle un brave; l'action conforme à la justice, c'est ce qu'on appelle les rites. Entretenir l'équité, les actes généreux, c'est la bonté. Feindre la bonté, c'est une fourberie[5]; des rites feints et faux

[1] Les ministres d'un plus haut rang.

[2] Ou le mépriser, en tenir peu compte. Le *Commentaire* explique plutôt : « Se substituer au ciel, enlever frauduleusement au ciel ses mérites ».

[3] Voir plus haut, p. 27, où ces trois moyens ont été expliqués.

[4] *Min-li-so-wei.*

[5] Ou une bonté mauvaise comme d'avoir pardonné au prince de Tcheng ses agressions.

sont une honte[1]; une bravoure fausse[2] est une cause de destruction. Dans une bataille, épuiser les forces de l'ennemi est l'essentiel. Mais conserver la paix et l'union, observer strictement la justice, c'est le bien suprême[3]. La loi des armes est une intrépidité parfaite. Celle des cours est d'observer les rangs d'une manière stricte.

« Se rebeller, faire la guerre, usurper l'autorité, c'est une cause de perte comme ce le fut pour le prince de Tcheng. Perdre sa fermeté d'âme, faire des bassesses, c'est une honte. Nuire à son propre État pour favoriser un adversaire, c'est une fausse honnêteté[4]. Quand on a ces trois vices et qu'on cherche par là à satisfaire son chef, on est bien loin d'obtenir le gouvernement du pays. Comme je le vois, il a le couteau sur la gorge, il ne subsistera plus longtemps. Pour moi, Wang-shu ne peut plus se maintenir longtemps encore. »

« *La grande proclamation* porte ceci : « Le ciel suit « ce que le peuple désire[5] ». Wang-shu et Ki-tchi peuvent-ils ne point s'y conformer également? Wang-shu veut-il que Ki-tchi ne le suive point? » Après cet entretien, Ki-tchi retourna à Tsin; l'année[6] sui-

[1] Comme font ceux qui descendent de char devant le prince de Tsou.

[2] Comme celle des soldats de Tsou; qui fait commettre l'injustice.

[3] Bien supérieur aux succès à la guerre, aux conquêtes.

[4] Comme celle qui a fait pardonner au prince de Tcheng.

[5] Ces paroles ne se trouvent point au *Shu-king*.

[6] L'an XVII de Tcheng de Lou. Hi-kong le fit mourir.

vante, il périt de mort violente. Pe-yü (Tafou de Tcheou) accusa Wang-shu et celui-ci se réfugia à Tsin[1].

[1] Ces deux personnages se disputaient le pouvoir. Mais le roi soutint Pe-yü, et Wang-shu, de dépit, s'enfuit à Tsin. C'était la dixième année de Siang-kong de Lou. Leur histoire est racontée au *Tso-tchuen*, l. IX, an. XI. Wang-shu était accusé de gouverner par la corruption et de récompenser ou punir selon les caprices de ses favoris.

TROISIÈME PARTIE.

I

Au congrès de Ko-ling[1], Tan-siang-kong[2] alla visiter le prince Li de Tsin. De loin il l'aperçut qui marchait à grands pas, levant les pieds très haut et regardant au loin, les yeux levés.

Ki-i de Tsin[3] le vit et lui parla de Fan[4]. Ki-tcheou (ministre de Tsin) en fit autant et lui fit des offres séductrices pour le gagner[5]. Ki-tchi le visita également et l'entretint du plaisir que l'on goûte à faire paraître les mérites. Koue-tsu (autre ministre de Tsin) discourut avec lui de l'étude épuisant (la considération du bien et du mal, de ce qui est louable ou répréhensible).

Le prince de Lou, Tcheng, vint également le voir[6]

[1] Ville située dans la partie occidentale du pays de Tcheng. Là s'étaient réunis un grand nombre des princes feudataires, ceux de Tsin, de Tsi, de Song, de Wei, etc. (Voir Tchun-tsiou, *Tcheng-kong*, an. XVII, § 8.) Leur but était d'attaquer Tcheng.

[2] Ministre du souverain de Tcheou. *Tan* était un titre de cour, de fief. Il ne faisait pas partie de la réunion.

[3] Ministre de cet État.

[4] *Commentaire*. Personnage de Ling-fan.

[5] Ministre de Tsin, frère cadet de Ki-tchou, fils de Wen-ki. (Voir le récit précédent.)

[6] Tsin avait établi précédemment sa suzeraineté sur Tcheng, puis l'avait perdue; c'est pour la recouvrer qu'il avait réuni les princes dans cette entrevue. Ki-tcheou avait accepté les dons de Kiao-zho

IMPRIMERIE NATIONALE.

et lui parla des difficultés dans lesquelles se trouvait l'État de Tsin et des moyens de convaincre Ki-tcheou de corruption.

Siang-kong répondit : « Comment mon prince se préoccupe-t-il de cela? L'État de Tsin sera bientôt dans des troubles funestes. Son prince et ses (trois ministres) Ki pourront-ils le sauver? »

Le prince de Lou repartit : « Mon humble personne craint de ne pouvoir échapper aux coups de Tsin. Votre seigneurie me dit : Qu'il sera bientôt dans le trouble. Oserais-je demander, si elle le sait, par la consultation du sort, du ciel, ou si elle le conjecture d'après les faits humains ordinaires? »

Le Ministre répondit : « Je ne suis point un chef de musique [1], ni un astrologue [2] pour connaître directement les voies du ciel. Je vois simplement la conduite du prince de Tsin et j'entends les discours des trois Ki [3]. Ils sont funestes et amèneront des malheurs. Le Kiun-tze dirige ses membres par les yeux, et les pieds les suivent. D'après ce principe, quand on voit son attitude, ses manières, on con-

et n'avait point pris part à la bataille livrée aux troupes de Tcheng. Le prince de Tsin, qui avait du ressentiment contre celui de Lou, n'avait pas voulu le voir. C'est pourquoi ce dernier fit visite au ministre du prince irrité.

[1] Le grand chef de la musique (*Yo-ta-shi*) qui, par sa connaissance des sons, des souffles, des bruits atmosphériques, conjecture l'issue des événements.

[2] *Tai-sze* « qui observe les temps du ciel » et se tient sur le même char que le *Tai-shi* ou « général en chef ». Tous deux connaissent les voies du ciel (*Tien-tao*).

[3] Voir ci-dessus.

naît les pensées, les dispositions de son cœur[1]. C'est par l'œil que l'on reste dans (la voie de) l'équité, de la convenance; c'est par les pieds qu'on y suit l'œil. J'ai vu que le prince de Tsin regarde au loin et lève haut les pieds. Ses yeux ne sont point dirigés sur sa personne et ses pieds ne suivent pas ses yeux. Son cœur est donc changeant, ami de l'extraordinaire. Ses yeux et ses membres ne sont point en harmonie. Comment pourrait-il conserver longtemps sa puissance?

« Dans une réunion de princes, où se traitent les grands intérêts des peuples, on voit les causes de stabilité et de chute, et si un État est sans cause de blâme, si son prince, en sa démarche, ses paroles, ses regards et le reste, ne commet point de faute, on reconnaîtra aisément sa vertu. Ses regards portés au loin montrent qu'il s'est séparé des règles de la convenance. Ses pieds levés haut[2] disent assez qu'il a rejeté toute vertu.

« Un parler double[3] viole la sincérité; des oreilles amies du lascif font perdre la bonne renommée[4].

« C'est par l'œil que l'on reste dans (la voie de) l'équité; c'est par les pieds qu'on suit (celle de) la vertu; c'est par la bouche que l'on maintient intacte

[1] Quand le cœur n'est point ferme, l'attitude n'est pas régulière et constante.

[2] En marchant ainsi, on fait sauter en désordre les pierreries qui pendent à la ceinture. C'est immodestie, adieu à la vertu.

[3] Selon les *Commentaires*.

[4] Peut-être : « La connaissance des noms des êtres qui en révèlent la nature ».

la sincérité du cœur; c'est par l'oreille que l'on apprend les vrais noms des choses [1]. On ne peut donc jamais négliger ces principes. Leur perte [2] est cause de maux et de regrets. Si on les perd complètement, l'État suit (cette voie et périt). Le prince de Tsin manque gravement à deux d'entre eux [3], c'est ce qui me fait tenir ce langage.

« La famille Ki est une tribu favorite à Tsin; elle compte trois ministres [4] et cinq Tafous; n'est-ce point un fait de nature à inspirer des craintes? Une situation trop élevée est pleine de danger, elle amènera une chute terrible. L'objet d'un goût exquis distille le plus violent poison. Ki-khi a un langage blessant. Ki-tcheou est fourbe en son parler. Ki-tchi [5] est agressif. L'injure blesse, irrite. La fourberie trompe; le caractère agressif cause des ruines. Avec de semblables favoris que Tsin comble d'honneurs, avec ces trois causes de la haine [6] que cela engendre, qui pourra le supporter? Le prince de Tsi partagera son sort; il fonde son pouvoir sur la corruption et le trouble. Il se plaît à exciter les hommes par toutes les ressources de la parole, il va jusqu'à la racine

[1] Les noms expriment la nature; quand on les connaît, on connaît les êtres.

[2] Quand les actes, le langage, la vue et l'ouïe manquent leur but.

[3] A ceux qui concernent l'attitude, la marche et le regard. Le texte est fautif. Il faut *sáng* (30. 9) (au lieu de *s'wang* [89. 7]), comme à la phrase précédente.

[4] Ki-khi, Ki-chi et Ki-ko, cités plus haut.

[5] L'auteur les cite par leurs noms familiers : *Pe, Shu* et *Ki*. Nous y substituons les noms connus de nos lecteurs.

[6] L'injure, la tromperie, les attaques.

du ressentiment [1]. L'homme juste seul connaît toutes les ressources du langage (pour le bien). Comment Tsi les posséderait-il?

« On le dit. Quand un État cultive la vertu [2] et que l'État voisin n'y travaille aucunement, l'heureux sort destiné au second passera au premier.

« Maintenant le prince presse Tsin; son voisin agit de même envers Tsi. Tsin et Tsi étant tombés dans le malheur, il est facile de les dominer. Peut-on se préoccuper de gens sans vertu et s'affliger pour Tsin? Ces gens de Tchang-tih [3] ne rêvent que profit et méconnaissent l'équité. Leur profit est dans la corruption, ils y sont submergés; qui pourrait y porter remède? »

Après cet entretien, le prince de Lou s'en retourna à son pays natal et en chassa Shu-sun avec Kiao-zho.

La onzième année de Kien-Wang, les princes eurent leur réunion à Ko-ling. L'année suivante, le prince de Tsin fit mourir les trois Ki. La treizième année, le prince fut assassiné [4] à la porte orientale de Yih [5]; son enterrement se fit avec un seul char [6].

[1] Il l'excite par ce qui en est le principe essentiel : l'offense.

[2] *Jin*. Cette vertu consiste à aimer largement les hommes.

[3] Ce sont *Shu-shun* et son fils *Kiao-zho* dont il a été question précédemment. Ils complotaient avec l'épouse du prince, Mu-kiang, et satisfaisaient ses passions

[4] Par un parent des ministres mis à mort et pour venger ceux-ci.

[5] Une des villes principales du pays.

[6] Les rites en prescrivent sept. (Voir les détails au *Tcho-tchuen. Kong-tcheng*, an. XVIII, § 2.)

Enfin les gens de Tsi mirent à mort Kuo-wou-tzé[1].

II

Le fils de Sun-tan de Tsin, Tcheou[2], se plaisait à employer en tout Siang-kong. D'une rectitude parfaite, sans défaillance[3], regardant devant lui sans se retourner, écoutant sans tendre violemment l'oreille, parlant sans se faire entendre au loin, sa parole mesurée et modeste imitait le ciel (immobile); partant d'un cœur sincère[4], elle se conciliait tous les esprits. La parole sincère affecte la personne elle-même; le parler bienveillant atteint, gagne les autres; le parler conforme à la justice produit des effets utiles; sage, il s'applique aux affaires et les règle; courageux, il se conforme aux lois; éclairé par la doctrine, il distingue (les natures différentes); pieux, il s'adresse aux esprits; bienveillant, il atteint à la concorde; modeste, cédant, il touche les rivaux.

Quand l'État de Tsin était dans le malheur, il était toujours affligé; quand cet État avait quelque heureuse fortune, il était dans la joie. Siang-kong,

[1] *Tchun-tsiou*, VIII, an. XVIII, § 3 : « Tsi tua son Tafou Kuo-tsou. » C'est le même que Kuo-wou-tze.

[2] Nom familier de Tao-kong de Tsin, qui régna de 571 à 566. Sun-tan était lui-même le petit-fils de Siang-kong de Tsin (626-619).

[3] Ou, dans le sens propre : « Se tenant droit sans se pencher » : attitude prescrite par les rites.

[4] Qui était toujours d'accord avec sa pensée. Tout cela indique la possession de soi-même, la modestie, la prudence, la droiture, etc.

étant tombé malade, fit appeler King-kong[1] et lui dit : « Il faut que le vertueux Tcheou de Tsin obtienne le gouvernement de cet État. Sa conduite est l'ordre parfait[2]. Celui qui en est capable peut posséder le ciel et la terre même. Ce que le ciel et la terre favorisent, comblent de prospérité est petit en soi, d'abord, puis devient maître d'un royaume[3]. Le respect est l'observation intelligente de cet ordre parfait[4]. La sincère droiture en est le complément, la perfection[5]; la rectitude, la fidélité en est la protectrice[6]. La bonté en est le principe aimant et l'équité en est la règle. La sagesse en est le véhicule et la vaillance en est le conducteur. L'instruction en est la propagatrice et la piété filiale, le fondement, la racine. La bienveillance en est le principe d'affection et la modestie qui cède à tous en est comme la matière, le moyen d'action[7]. Quand on imite le ciel, on doit être respectueux, soigneux. Quand on est maître de sa volonté, on doit être droit et sincère. Quand on observe et dirige son corps, on sait être fidèle et droit. Quand on aime les hommes, on sait être bon. Quand on prend pour règle ce qui est utile,

[1] Fils de Tan-siang-kong.

[2] *Wen* expliqué ainsi : « tissu, chaîne et trame du ciel et de la terre ».

[3] *Commentaire.* « S'il est petit, il obtient un royaume; s'il est grand, il obtient l'empire »; ou bien : « Si cette prospérité est petite », etc.

[4] Voir ci-dessus, *Commentaire. K'ing.* « C'est la purification de la vertu, sa fleur. *K'ong.* C'est la distinction des actes. »

[5] Parce qu'elle parfait l'intérieur.

[6] Litt. : « La couve ».

[7] *Commentaire.* Yong.

on sait être juste. Quand on est ferme en ses entreprises, on sait être sage. Qui prend pour règle la justice sait être brave. Quand on élucide et délibère, on devient éclairé. Qui honore les esprits sait être pieux; quand on aime la concorde, on sait être bienveillant. Si l'on s'abstient de rivalité, on saura céder aux autres. Ces onze vertus le maître (Tcheou) les possède. Le ciel a pour nombre fondamental le nombre six[1], et la terre, cinq. Le ciel forme la chaîne, et la terre, la trame de l'univers. Cette chaîne et cette trame ne désordonnent pas le tissu, l'ensemble.

« Wen-Wang avait une nature d'un ordre parfait; c'est pourquoi le ciel lui donna le bonheur : il reçut l'empire du monde. Maître, vous soutenez cet ordre, vous vous y conformez, vos grand-père et père sont des proches de la dynastie Tsin, vous pouvez acquérir un royaume.

« Se tenir droit sans s'incliner, c'est certitude. Regarder droit sans se retourner, c'est droiture; écouter sans forcer l'ouïe, c'est perfection; parler sans s'occuper de ce qui est loin, c'est vigilance, attention. La rectitude est le chemin d'une vertu droite, inflexible. La rectitude est la voie de la vertu. La droiture est sa sincérité; la perfection est son terme; la vigilance est sa garde.

« Cette fin bien observée, cette fermeté sincère,

[1] Le ciel a six agents : le Yin, le Yang, le vent, la pluie, la lumière et l'obscurité. La terre a cinq éléments. Cela fait onze comme pour les vertus.

cette droiture de voie, cette fidélité dans les affaires fait briller la vertu. La vigilance, la perfection, la droiture, la rectitude sont les aides de la vertu.

« Quant au gouvernement de Tsin, si l'on aime ses parents et qu'ainsi l'on rend heureux ceux dont on provient, si l'on garde l'ordre naturel et favorise la vertu (on l'obtiendra certainement). Si ce n'était point ainsi, comment y parviendrait-on jamais [1]?

« Tcheng-kong [2] est revenu (de Tcheou). J'ai appris qu'on avait consulté la plante sacrée au sujet de Tsin. On a trouvé deux fois K'ien [3]. Cela ne dit-il pas : association, égalité, couple égal [4], et une suite ininterrompue de princes par la triple sortie du koua?

« Le premier pronostic a été ce retour; ce qui suivra, on ne peut le savoir. Ceci est comme je le dis.

« Ainsi que je l'ai appris, à la naissance de Tcheng-kong, sa mère vit en songe un esprit qui traça à l'encre des caractères sur son os dorsal et lui dit : « Je ferai que l'État de Tsin ait trois princes, après « quoi régnera le petit-fils de Hwan [5]. C'est pourquoi

[1] Sens donné par le *Commentaire* à cette phrase obscure et elliptique. L'orateur veut prouver à son interlocuteur qu'il mérite d'être mis à la tête des affaires et le sera.

[2] Fils secondaire de Wen-kong de Tsin que l'assassin de Li-kong fit revenir de Tcheou où il s'était réfugié pour le placer sur le trône. Le sort avait prédit cela.

[3] En tirant un koua du *Yi-king*, on avait trouvé le premier, composé de deux fois le trigramme *k'ien* (☰).

[4] Association au Ciel que représente *k'ien*, ce qui est le propre du souverain; comme aussi aux princes précédents.

[5] Nom familier du duc Chang. Le petit-fils est le Tcheou dont

« on le nomme Hih-tün[1]. Maintenant[2] nous en « sommes au deuxième. »

Tan-siang-kong répondit : « Oui, c'est bien le petit-fils de Hwan ; il possède justement le trône de Tsin. Son horoscope avait dit : « Il faut que trois princes « aient le pouvoir jusqu'à Tcheou. Sa vertu le rend « digne et capable de gouverner. Il réunit les trois « (marques des) faveurs célestes[3]. » Voici ce que j'ai appris. *La grande instruction*[4] porte : « Mon rêve « concorde avec mon horoscope. La faveur céleste « et la vertu en donnent le présage. Mon attaque « contre Shang doit réussir. » Ici il y a trois signes de faveur céleste (au lieu de deux). Tsin est dans la détresse et l'injustice[5]. Sa dynastie presque éteinte devrait perdre le pouvoir. Mais il y a un enfant de Tsin vertueux dès son enfance[6] ; celui-là le recueillera comme il lui convient. »

King-kong approuva ces paroles. Li-kong ayant été tué, il rappela Tcheou-tze et le plaça sur le trône. C'est lui qui fut Tao-kong[7].

il est question. C'est l'arrière-petit-fils ; mais, à dater du petit-fils, tous les descendants s'appellent *Sun*. Il s'agit de Hi-kong.

[1] Litt. : « Au croupion noirci. »

[2] Au moment où il parle à Tan-siang-kong.

[3] La vertu, le songe et le koua obtenu.

[4] Le discours de Wu-Wang avant d'attaquer Sheou. (Voir le *Shu-king*, V, 1, 15.)

[5] Il rappelle les crimes de Li-kong.

[6] ☷ ce que le *Commentaire* explique comme troisième tirage d'un trigramme qui donne *khwun* « la terre », figure du ministre qui devient prince.

[7] Tcheou-tze, dont il est ici question.

III

La vingt-deuxième année de Ling-Wang, les eaux du Kuh, du Lo et du Tchan[1] renversèrent le palais du souverain. Aussi voulut-il endiguer ces rivières (et détourner le Kuh vers le nord). Mais Tsin, le prince héritier[2], objecta que cela ne se pouvait pas, qu'il avait entendu dire ceci : « (Dès longtemps déjà la dynastie de Tcheou a été élevée à la dignité royale.) Les anciens princes n'ont jamais abattu de montagnes ni élevé les terrains marécageux; ils n'ont point canalisé les rivières, ni drainé les marais[3]. Une montagne est un amas de terre; un terrain marécageux desséché est un lieu où les êtres vivants se réfugient; les cours d'eau sont des conduits de Khi; les marais sont des rassemblements d'eau. Quand le ciel et la terre ont été achevés, l'un s'est constitué en réunissant les éléments en haut, (l'autre) en portant les êtres vers le bas[4]; se répandant, ils ont formé les rivières, faisant pénétrer leur

[1] Le Kuh coule au nord et le Lo au midi de la capitale. Leurs eaux gonflées se joignirent au Tchan, branche du Lo, envahirent la ville et renversèrent le palais. Ling-Wang, fils de Kien-Wang, était un prince d'un grand cœur. C'était la vingt-quatrième année de Siang-kong de Lou. Primitivement le Kuh coulait à l'ouest et tournait au midi.

[2] Le Tai-tze qui mourut jeune et ne régna point. Il portait le nom de *Tsin*.

[3] Ces quatre choses proviennent de l'ordonnance du Ciel; qui n'y change rien se conforme à cette nature.

[4] Ainsi se sont formés les montagnes et les marais. Voir *Tsc-tchuen, Tcheng-kong*, an. XVIII.

Khi dans les vallées. Accumulant leurs eaux dans les lieux bas, ils y entretinrent l'humidité (et formèrent les marais). Ainsi, ne répandant point, ne précipitant point [1] ce qui a été accumulé, les êtres vivants ont un lieu de refuge, le Khi ne se désagrège pas, ne se congèle pas et conséquemment il ne se disperse pas au loin. Ainsi les hommes venant au monde ont ce qui est nécessaire à leurs usages [2]; morts, ils ont des lieux pour leur enterrement [3]. Ainsi ils ne sont point affligés par les morts prématurées, la folie, les pertes, les maladies, non plus que par la faim, le froid, la fatigue, le besoin, l'épuisement. Ainsi les chefs et le peuple peuvent s'entr'aider, se soutenir pour résister aux fléaux inattendus. Les saints rois d'autrefois n'avaient point d'autre préoccupation. » Mais Kong-kong abandonna cette voie de la sagesse; il se plut et s'adonna au plaisir corrupteur; perverti, il se perdit lui-même. Il voulut endiguer tous les fleuves, abattre les montagnes et élever les lieux bas pour nuire au monde.

Le ciel lui refusa le succès; le peuple ne le seconda pas; les fléaux, les troubles s'élevèrent à la fois. Ce fut Shun qui détruisit son œuvre. Puis Khwen [4], cédant à son cœur corrompu, imita les

[1] Le premier terme indique une chute d'un endroit peu élevé; le second, une chute profonde.

[2] Les êtres naissent et servent aux hommes.

[3] Les montagnes, les collines.

[4] Comp. *Shu-king*, II, 1, 12, qui n'est pas entièrement conforme à ce texte. Khwen voulut aussi endiguer, violenter le cours des eaux, ce qui était offenser le Ciel.

fautes de Kong-kong[1]. Mais Yao (par le ministère de Shun) l'exila au mont Yi[2]. Après eux, Yu, considérant que ce qui avait été fait avant lui était illégitime, changea de règle et de manière d'agir et se conforma en tout aux procédés du ciel et de la terre, à toutes leurs règles et méthodes et les appliqua parmi le peuple, observant les lois de la nature des êtres[3].

Un descendant de Kong-kong qui occupait la fonction de San-yo[4] l'aida en ses entreprises. Il conserva aux montagnes leur hauteur, aux plaines leur situation inférieure. Il donna un écoulement aux fleuves, afin de répandre les eaux accumulées. Il les rassembla là où elles pouvaient donner la fertilité et favoriser les êtres vivants. Il affermit et éleva les neuf montagnes (en sorte que les chutes de terre ou de roches ne fissent plus obstacle à l'écoulement des eaux)[5]. Il donna un écoulement convenable aux neuf rivières et endigua les neuf marais; il développa la végétation exubérante des neuf marais desséchés, fit couler librement les neuf sources et éta-

[1] Ce n'est point encore ici l'être mythique qui cause un déluge et ébranle le monde, mais un prince qui descendait de Shen-nong et qui, sous le règne de Kao-sin, domina tout l'empire et fut ensuite vaincu.

[2] Au bord de la mer de l'Est.

[3] De manière à ne leur nuire en rien.

[4] Litt. : «Quatre montagnes». C'était celui qui présidait aux sacrifices offerts sur les quatre monts sacrés.

[5] Au lieu de «neuf montagnes», il faut «les montagnes des neuf tcheous ou provinces».

blit des demeures sûres aux neuf quartiers [1]. Il établit des rapports habituels entre les quatre mers, les quatre extrémités de l'empire.

Ainsi le ciel (n'eut plus d'intempéries [2]), n'abaissa plus le Yin [3], la terre ne dispersa plus le Yang, l'eau ne tint plus le Khi accumulé, oppressé [4]. Le feu ne produisit plus de fléaux célestes [5].

Les esprits (méchants) n'intervinrent plus dans les affaires de ce monde; le peuple n'eut plus le cœur perverti [6]; les saisons n'intervertirent plus leur ordre de succession. Les animaux ne nuisirent plus aux végétaux [7]. Tous, imitant les vertus de Yŭ, se conformèrent aux principes de sagesse, à la justice. Tous les cœurs [8] étaient dans la joie, et leurs bonnes œuvres surent leur concilier le cœur de (Shang)-ti, le satisfaire [9].

Le ciel auguste le combla de joie et lui donna

[1] Le sens est toujours « les marais, les sources, etc., des neuf provinces ».

[2] L'ordre des saisons et des phénomènes atmosphériques se fait par la juste combinaison du Yin et du Yang. Si le Yin est oppressé, entravé dans ses opérations, il produit en été le froid et la grêle. Le ciel est Yang; la terre est Yin.

[3] Le Yin doit réunir les éléments du Yang; s'il les disperse et prédomine, alors l'hiver n'a pas son cours et l'été s'en ressent.

[4] Le Khi doit s'élever pour agir. C'est la matière active provenant de la combinaison du Yin et du Yang.

[5] Apparition de feux; incendies sans cause, etc.

[6] En eux aussi le Yin et le Yang se combinèrent harmonique ment.

[7] Les vers, les insectes ne nuisirent plus aux moissons.

[8] Yŭ et les San-yo selon le *Commentaire*.

[9] *Comm.* : *hop* (3o. 3).

l'empire en apanage. Yao lui donna un Sing[1] et lui dit : « Je vous constitue chef de la famille Hia. Elle pourra donner au monde la félicité, l'achèvement et combler de biens les êtres vivants. » Il donna aux San-yo des États à gouverner sous les titres de Heou et de Pe avec le nom de famille dynastique *Kiang*[2] et le (titre de fief se référant au) nom du peuple *Yeu-lü*. « Ils pourront ainsi, dit l'empereur, employer leurs membres et leurs cœurs au service de Yü, entretenir les êtres vivants et donner la prospérité au peuple. »

Ce souverain et ces quatre princes ont été comblés des faveurs d'en haut et cependant tous sont morts. C'étaient des descendants des rois, ils ont su soutenir la prospérité et la justice. Leur postérité a conservé leurs sacrifices, mais n'a point aboli leurs lois. Bien que les Hia soient tombés du trône, les États de Ki et Kuei (régis par leurs descendants[3]) subsistent encore[4]. Bien que les Shen-liu[5] soient éteints, Tsi et Hü[6] subsistent jusqu'à aujourd'hui. C'est grâce à leurs actes méritoires qu'ils ont obtenu ces fiefs et ces titres et le pouvoir de sacrifier aux

[1] Nom de famille accordé aux officiers méritants auxquels étaient donnés des fiefs. « L'empereur leur donna des terres et des Sings », dit le *Shu-king*.

[2] C'était celui de l'empereur Yen-ti ou Shen-nong, dont Yao les constituait ainsi les descendants.

[3] Installés par Tang après sa victoire sur Kie.

[4] Au temps de Ling-Wang.

[5] Descendants des San-yo dont la dynastie de Tsi était parente.

[6] Dynasties alliées parentes des Shen-liu. Leur fief, constitué par les Shang, fut maintenu par les Tcheou.

génies (du sol, des monts et des fleuves) pour le bien du monde [1].

Quant à ceux qui ont perdu le pouvoir, c'est que leur cœur était corrompu et qu'ils l'ont ainsi fait tomber de leurs mains [2]. Ainsi ils ont péri; leurs dynasties ont été renversées; rien n'a pu les sauver. Leur descendance a été interrompue; il n'y a plus personne pour présider à leurs sacrifices ancestraux; leurs arrière-petits-fils, rejetés du ciel, tombés du pouvoir, servent maintenant les parcs et haras. Tous cependant sont des descendants de Shen-nong ou de Hoang-ti. Mais ils n'ont pas su imiter le ciel et la terre en leurs lois, ni se conformer à l'ordre des quatre saisons; ils n'ont point su observer la nature intellectuelle des Esprits et des hommes, ni les lois des êtres vivants, animaux ou plantes; extirpés de ce monde, privés de descendance, pour eux il n'y a plus eu de prière jusqu'à aujourd'hui.

Le cœur droit et fidèle écarte de lui leurs vices; il se modèle sur l'action du ciel et de la terre, sur le mouvement des saisons. Il fait régner l'harmonie entre le peuple et les esprits et observe ce qui convient aux êtres organisés. Grand, brillant, il se parfait et s'élève toujours en éclat. Doté d'un nom de noblesse et d'un peuple de sujets, il s'y attache, les conserve et illustre son nom. Il propage les doctrines laissées par les anciens rois, observe leurs

[1] *Comm.* : «et parvinrent à l'empire du monde», ce qui ne s'appliquerait qu'à Yü. Cela me paraît bien douteux.

[2] Litt. : «Ils l'ont évacué; par leurs vices, comme Kie».

rites, suit et reproduit leurs avertissements, leurs règles; considérant les élévations et les chutes, il les comprend toutes. Les grandeurs sont dues aux vertus, aux actes des Hia, des Lu; les chutes, aux actes mauvais, funestes des Kong-kong et des Khwen.

Maintenant que j'ai pris en main le gouvernement de l'État, il n'y a rien qui le contrarie et résiste, cause des troubles. Mais les esprits de ces deux fleuves ont excité le Khi de leurs eaux pour entraver le palais royal. Votre Majesté l'avait décoré de toutes les manières possibles.

Mais il est un proverbe qui dit : « Ne passez pas la porte d'un homme de colère et de trouble », et cet autre : « Les aides-rôtisseurs[1] goûtent, éprouvent; les aides-combattants nuisent, blessent ». Comme aussi : « L'infortune n'en peut être une que pour l'homme attaché aux biens terrestres[2]. »

Le *Shi* porte ceci : « Les quatre chevaux galopent avec ardeur, les bannières flottent, le désordre naît; il n'est plus de paix; nul royaume qui ne soit ruiné[3]. »

Et encore : « Les richesses troublent la paix, le bonheur du peuple. C'est une prison amère[4]. Quand

[1] *Comm.* : « Les serviteurs qui rôtissent et cuisent; ils goûtent les mets et s'assurent qu'ils ne nuiront pas; les aides-combattants nuisent au contraire et détruisent. »

[2] Le malheur des richesses, de la beauté viennent de l'affection.

[3] *Shi-king*, III, 3. o. 3, str. 2. Il s'agit de Li-Wang que le peuple chassa du pays à cause de sa tyrannie. — Les bannières à tortues et à serpents

[4] La maladie du peuple, c'est la cupidité et l'amour des plaisirs des princes qui engendrent la tyrannie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

on voit le trouble régner et qu'on ne craint pas ce dont il menace, on augmente encore beaucoup son luxe. Le peuple déteste les troubles qu'il ne peut empêcher. Combien plus encore les Esprits? Votre Majesté veut canaliser et (comme) combattre les fleuves pour orner d'autant son palais. Cet embellissement causera du trouble et favorisera les luttes armées. Ne sera-ce pas une calamité sans compensation; et ne vous fera-t-il pas trouver votre ruine? »

Depuis nos anciens souverains Li, Siuen, Yeou, Ping, jusqu'à aujourd'hui, les calamités célestes n'ont point cessé. Pour moi, je crains ces embellissements toujours croissants chez nos arrière-neveux; le palais de nos rois s'en amoindrira de plus en plus. A dater de Heou-tsi, on sut apaiser les troubles. Wen-Wang, Wu-Wang, Tcheng-Wang et Khang-Wang parvinrent aussi, non sans peine, à donner la paix au peuple. Depuis que Heou-tsi[1] commença à tenir le peuple en repos et sécurité, il y eut quinze souverains. Wen-Wang commença à lui donner l'ordre et la paix.

Le dix-huitième souverain, Khang-Wang[2], y parvint également, mais non sans grande peine. Li-Wang commença à bouleverser les lois. Le quatorzième souverain (Ling-Wang, en comptant Li) cher-

[1] Depuis que Heou-tsi, en faisant cultiver les grains, eut donné le repos et la paix au peuple, il y a eu quinze générations de rois. De là on arrive à Wen-Wang qui imita ses vertus, donna la paix au peuple et reçut le mandat céleste.

[2] En ajoutant Wu, Tcheng et Khang aux précédents.

cha à établir la vertu sur une base solide. Le quinzième (King-Wang) commença la pacification; aussi ne sut-il pas traverser les difficultés et les calamités.

Pour moi, matin et soir, je me sens plein de crainte et d'inquiétude.

Je me demande comment il pourra faire cultiver la vertu et orner même modérément le palais royal en bravant la bienveillance céleste. Le roi, par ce luxe, favorisera les calamités et les troubles. Comment pourra-t-il y mettre un terme?

Votre Majesté ne devrait-elle pas considérer ce qui arriva lors des Li[1] et du roi des Miao jusqu'aux derniers des Hia et des Shang?

Quand les chefs n'imitent pas le ciel, les inférieurs ne se conforment pas aux procédés de la terre. Les intermédiaires ne font pas régner la concorde dans le peuple et ne le contentent pas; ils ne suivent pas les temps, les saisons. Ils ne satisfont pas les esprits du ciel et de la terre. Ainsi ils font périr les lois. Ainsi les hommes détruisent leurs temples ancestraux et le feu du ciel consume les instruments des sacrifices. Leurs descendants sont réduits en

[1] *Comm. :* «Il s'agit des Kieu-li et des San-Miao.» Quand Shao-hao fut mort, les neuf Li (?), *Kieu-li*, troublèrent la vertu. Tchuen-hü les extermina. Après la mort de Kao-sin, les San-miao reprirent le rôle des Li. Yao les détruisit. Les derniers des Hia et des Shangs sont Kie et Tcheou que Tang et Wu-Wang abattirent. Que sont les Kieu-li? C'est incertain. Les uns en font neuf officiers. D'autres, plus justement, voient dans ces mots un nom de peuple. Une tradition persistante attribue à Shao-hao une faiblesse qui permit aux Kieu-li de faire régner la magie. Cp. *Tong Kien-yi. Shi-luk* et *Lo-pi*, règnes de Shao-hao et de Tchuen-hü.

servitude, abaissés et ne comptent plus parmi le peuple. On ne considère pas les principes de la sagesse des anciens et de la vertu. Mais si l'on se conforme à ces principes, on obtiendra la félicité, les faveurs du ciel; on pourra entretenir les forces, l'activité du peuple; ses descendants auront une fortune heureuse, la prospérité. Voilà ce que le Fils du Ciel doit savoir. Les descendants de ceux que le ciel a élevés sont les uns dans les champs[1] et cherchent à troubler le peuple; les autres y établissent un génie du sol et des céréales, et désirent, au contraire, le règne de l'ordre.

Le *Shi* porte ceci : « Le signe avertisseur des Yin n'est pas éloigné[2]. Il se voit au temps des Hia. »

« En ornant le palais royal, on provoquera une succession de troubles. Les esprits du ciel ne donneront plus la prospérité; en ce qui concerne les êtres vivants de cette terre, on manquera à ce qu'exige leur nature. Quant aux procédés dont on doit user envers le peuple, on manquera d'humanité; le mouvement quadruple des saisons ne sera point suivi; les délibérations, les instructions préparatoires ne seront pas réglées par la droite logique. Les paroles d'avertissement que le *Shu* et le

[1] *Kiuen-mao*. *Kiuen* est un sillon large et profond d'un pied, tracé pour irriguer les champs; *mao* est une aire de 100 pas. Ce sont les champs entourés de ce fossé.

[2] Ceci se trouve dans une ode où le poète cherche à détourner Li-Wang de ses mauvaises habitudes et lui rappelle indirectement le sort de Kie, le dernier des Hia.

Shi adressent au peuple, tous les rois défunts les ont mises en pratique.

« Pour ceux qui les méditent, chefs ou sujets, il n'y a rien de comparable comme règles de conduite. Que le roi médite ces vérités. Si les grands ne suivent pas le modèle du ciel, les petits ne suivront pas les leçons des livres; si les chefs n'observent pas les lois du ciel, les sujets n'imiteront pas les actes de la terre; les magistrats intermédiaires ne seront point l'exemple du peuple, on ne suivra pas dans leurs calculs les mouvements des quatre saisons. Agir ainsi, c'est se passer de toute règle; or c'est là la voie de tous les maux. »

Après ce discours, le roi fit aussitôt cesser les travaux. Cela dura jusqu'à King-Wang[1]. Celui-ci eut de nombreux favoris dont les excès occasionnèrent des troubles. King-Wang étant mort[2], la famille royale fut livrée au trouble jusqu'à Ting-Wang[3], et ainsi la maison royale diminua de plus en plus.

[1] Ling-Wang vécut encore cinq ans après ce fait. King-Wang était son fils, le frère cadet de ce Tsin dont il a été parlé plus haut. Ces favoris furent Tze-tchao et ses satellites, Pien-meng, etc.

[2] King-Wang n'avait point d'héritier. De nombreuses compétitions et luttes s'élevèrent pour sa succession. Le souverain aurait voulu laisser le trône à son fils (secondaire) *Tchao. Mong,* son aîné, lui disputa la couronne et s'intronisa dans une province. Il y mourut subitement. Tchao fut chassé lui-même et un autre fils nommé *Tsie* prit définitivement le pouvoir.

[3] Il s'agit de Tcheng-ting-Wang qui régna de 468 à 440. C'était le fils de King-Wang. Sous son règne, les ministres agissaient en maîtres; les princes ne reconnaissaient plus de chefs. Ainsi le pouvoir royal était considérablement affaibli.

IV

Yat, (Tafou) de Tsin, était venu pour rendre hommage à la cour de Tcheou. Il remit des pièces de soie aux grands officiers, puis à Tan-tsing kong[1]. Ce dernier le traita avec parcimonie, mais très respectueusement. Lorsque l'on reçoit un hôte, les rites prescrivent, quant aux présents et aux repas, que l'on s'enquière de ce que fait son chef et qu'on l'imite. Dans les festins, on ne doit rien faire à sa guise, rien de particulier[2]; on ne doit pas, pour aller à la rencontre, dépasser la banlieue, le Kiao. Dans le plaisir, les conversations, le loisir, la musique que l'on offre à son hôte, il y a des règles déterminées et précises[3].

Ce furent les officiers de Tan[4] qui allèrent au-devant du Tafou de Tsin. Celui-ci (les voyant) leur dit : « Quelle merveille! J'ai toujours entendu dire qu'une seule famille[5], et non deux, était élevée au pouvoir. Mais ici, est-ce Tcheou qui est au sommet, ou est-ce le Fils des Tan? »

Jadis le grand historien Yin-yi[6] avait ce proverbe

[1] Ministre du souverain, petit-fils de Tan sian-kong déjà connu et fils de King-kong. C'était la règle de présenter ainsi ces dons.

[2] Ne point augmenter le nombre des plats, des corbeilles, etc.

[3] Par le *Hoang-lien*, livre de Tcheou-tsong.

[4] Litt. : *Lao* « vieillards ». C'est le nom des officiers principaux des ministres et Tafous.

[5] Une seule dynastie. Tan tsing-kong agit ici en souverain.

[6] Au temps de Wen et de Wu.

à la bouche : « Dans les actes, les affaires, rien de tel que le respect, le soin vigilant. Quand on est inactif chez soi, rien de tel que l'économie. En fait de vertu, rien ne dépasse la modestie, la complaisance. Dans les entreprises, rien ne surpasse la réflexion. Les dons de Tan-tze, sa manière d'agir à mon égard ont toutes ces qualités. Sa demeure n'a rien de fastueux; ses vases, ses ustensiles sont simples, sans couleur, sans dorure. Lui-même, il redoute de manquer aux règles. En sa cour comme dans ses appartements privés[1], tout est plein d'ordre, de convenance, d'arrangement réfléchi. Les plaisirs, les dons ne dépassent pas la mesure de ce que l'on doit faire en moins que ses chefs; mais les égards, le service de son hôte sont égaux à ceux que les chefs ont pour lui dans les actes comme dans les intentions.

« A tout cela s'ajoute qu'il ne fait rien d'exceptionnel à sa fantaisie, qu'il s'attache à ne rien faire d'autre que ce qui est de règle, à n'y rien mêler d'étranger. Ainsi il évite tout mécontentement. Econome, modéré en sa demeure, actif, respectueux, vertueux, modeste, réfléchi, sachant ne mécontenter personne, assistant des ministres, pourrait-il ne pas s'élever? C'est son dire, le ciel auguste a le mandat parfait; y répondre est la vertu accomplie[2].

« Son refrain est : « Le ciel auguste a des règles par-

[1] Litt. : « Extérieurement comme intérieurement ».
[2] Phrase obscure susceptible de plusieurs sens.

« faites, deux princes[1] les ont reçues. Tcheng-Wang « n'a pas osé non plus se livrer exclusivement au plai- « sir. Matin et soir ils travaillent à affermir leur « mandat céleste et étendre les bienfaits de la paix; « par des actes brillants ils élargissent leurs cœurs et « consolident leur action pacificatrice. »

Ces principes sont aussi ceux de Tcheng-Wang. Ce prince sut faire éclater ses brillantes qualités civiles, et rendre redoutable sa puissance militaire[2] solidement établie.

Ce principe est le mandat parfait; ainsi il exalte le ciel auguste et témoigne de son respect à ce qui est au-dessus de lui.

Les deux souverains (Wen et Wu) avaient reçu ce mandat; ils surent être modestes et conciliants, obéissant à la vertu. Tcheng-Wang n'osa point se livrer à l'oisiveté, au plaisir, mais eut un soin vigilant des officiers du royaume[3]. Vigilant, adonné aux affaires du matin au soir, il affermit les fondements de son royaume, imposa l'honnêteté, développa la générosité, assura la paix, prolongea l'éclat du règne et l'étendit, leur donna plus de splendeur, assura leur solidité, comme la paix et la concorde.

Telles furent ses vertus. La première phrase indique d'abord : respect du ciel, vertu et condescen-

[1] Wen et Wu les ont pratiquées.

[2] Le tout est rendu d'après le commentaire très plausible de Wei-shi : « Il sait faire briller son Wen et le rendre éclatant; établir son Wu et le rendre redoutable. »

[3] Les Pe-sing. *Comm.* : « les cent officiers *Pe-tchin* ».

dance pleine de considération pour les officiers du royaume.

Le milieu de ces sentences prescrit la vigilance, l'économie, la droiture, la générosité qu'il pratiqua et qui produisirent la paix, la concorde.

La fin indique la générosité, la grandeur d'âme, la fermeté qui établit solidement et l'harmonie régnant dans le peuple.

Le commencement fut donc dans la force d'âme et la condescendante modestie; le milieu, dans la droiture et la générosité; la fin, dans la fermeté et la paix. C'est pourquoi on l'appela *Tcheng* « l'accompli[1] ».

Or Tan-tze est économe, vigilant, respectueux, condescendant et modeste, réfléchi en ses entreprises, comme il convient à la vertu parfaite. Tan ne cherche pas à élever en rang sa descendance, mais il la rendra d'autant plus illustre dans les âges suivants[2].

Il est dit au *Shi* :

« Sa famille, où sera-t-elle? Au parvis de son palais[3].

« Le *Kiun-tze* assure le bonheur pour dix mille ans, pour toujours à sa descendance. »

Quant à sa famille, il ne déshonore pas ses sages ascendants.

[1] *Comm.* : « Qui a accompli parfaitement son mandat céleste ».

[2] Il illustrera les âges suivants.

[3] Voir *Shi*, III, 30. o. Nous traduisons d'après notre *Commentaire*. Legge traduit : « Sa gloire, son éclat..... ». Le *Commentaire* ajoute : « Le fils pieux fait tout pour sa famille d'abord ».

« Au parvis » il donne au peuple une large prospérité. — « Pour dix mille ans » on voit ainsi que son nom n'est pas oublié.

« La postérité », ses descendants prospèrent, sont dans l'abondance, grandissent. Tan-tze n'oublie jamais les actes de vertu de Tcheng-Wang; il ne déshonore pas ses sages prédécesseurs; il soutient et conserve la brillante vertu. Aide zélé de la royauté, il procure au peuple, on peut le dire, l'abondance, la prospérité.

Quand on sait s'appliquer aux affaires et les faire réussir pour enrichir également[1] tout le peuple, on mérite la gloire et la louange; procurer les avantages d'une prospérité toujours croissante, c'est ce que Tan-tze sait faire. S'il lui manque quelque chose, le descendant de ce prince accompli[2] saura bien y pourvoir et combler cette lacune. Cela ne se ferait point par d'autres que lui[3] ».

V

Kong-Wang, la vingt et unième année de son règne (523 A. C.), voulait faire fondre de grosses pièces[4] de

[1] *Comm.* = *Tong*, égaliser.

[2] Tsing-kong.

[3] D'une autre famille.

[4] *Ta-tsien.* Jusque-là il n'existait qu'une seule espèce de monnaie qui pesait 6 shu ou $\frac{1}{4}$ once d'argent. King-Wang en fit de 12 shu ou $\frac{1}{2}$ once, et voulait supprimer la petite monnaie, en sorte que rien ne pût être payé moins que les 12 shu. C'était un obstacle aux transactions et une ruine pour le peuple.

monnaie; Ma-kong de Tan[1] (s'y opposa) et lui dit : « Cela n'est pas légitime. Jadis, quand une calamité céleste descendait et frappait le peuple, on mesurait les joyaux et les soies, on pesait le poids des valeurs d'échange pour sauver le peuple[2]. Si le peuple avait à se plaindre d'une valeur trop légère en objets précieux, on la parfaisait pour la rendre courante[3].

« Ainsi la *mu*[4] servait à équilibrer le *tze* et à le rendre courant; aussi le peuple pouvait accepter et employer ces valeurs[5].

[1] Descendant de Tsing-kong, dont il a été parlé précédemment.

[2] De peur que le ciel ne fût irrité par l'usage de fausses valeurs, de valeurs en dessous de leur taux. A cette époque, on avait comme valeur d'échange monétaire des perles et gemmes, des pièces de soie d'un carré déterminé, puis des pièces de monnaie. On vérifiait la valeur, la mesure de ces divers objets afin d'apaiser la colère du ciel. *Comm.*

[3] *Comm.* : Si le peuple se plaignait que la soie-monnaie en était trop légère, de trop peu de valeur, que l'objet acheté était supérieur, alors on suppléait le poids, la valeur (*tchong*) pour rendre la légère courante.

[4] Le *Ku-shi-tchong* porte : Sous Shun, les Hia, les Shang et les Tcheous, il y avait trois sortes de monnaies, la rouge, la blanche et la jaune ou de cuivre rouge, de laiton et de fer. La monnaie jaune était la principale; la soie, le cuivre et le fer étaient en dessous. Mais toutes avaient la même valeur (*yih-ping*). C'est King-Wang qui en introduisit une seconde (*erh-ping*). Après les Tcheous, les variétés montèrent au nombre de dix. Avant King-Wang, la petite monnaie était appelée *tze* « fils » et la grosse *mu*.

[5] *Comm.* : Le *tchong*, la grosse valeur, est la *mu* « la mère », le *king* la petite valeur; la valeur inadéquate est le *tze* « le fils ». Dans les échanges, si l'objet était de peu de valeur, le *tze* seul servait; si l'objet était de grande valeur, de valeur supérieure (*tchong*), on l'équilibrait par la *mu*, et ainsi on le rendait commerçable. La *mu* et le *tze* s'équilibrant, le peuple obtenait ainsi ce qu'il désirait.

« Si la monnaie n'atteignait pas la grosse valeur, on en réunissait beaucoup de petite pour la rendre échangeable et l'on ne rejetait pas la grosse valeur pour cela. Ainsi le *tze* équilibrait la *mu* et servait au trafic; peu ou beaucoup le peuple en tirait profit [1].

« Maintenant le roi rejette la petite monnaie et veut faire de gros et pesants deniers [2]; le peuple perdra ses richesses; n'en sera-t-il pas épuisé? En ce cas, le trésor royal ne sera-t-il pas lui-même dépourvu [3]? Pour remédier à ce mal, ne devra-t-on pas prendre davantage au peuple [4] pour grossir ce trésor? Incapable d'y suppléer, le peuple s'éloignera, s'enfuira (pour se dérober aux collecteurs). Ainsi on dispersera la population, on perdra beaucoup de sujets qui iront vivre dans d'autres États. Un État bien réglé n'a jamais établi un semblable état de choses. En venir là et sauver l'État de sa ruine, ce sont deux choses qui ne vont pas ensemble, ne peuvent se pénétrer.

« Prévoir un mal et ne pas le prévenir, c'est une négligence coupable. Pouvoir guérir un mal et, le prévoyant, le laisser venir, le produire, c'est pro-

[1] *Comm. :* Si la valeur monétaire de la soie était plus considérable que l'objet mis en négoce, cela rendait l'échange impossible. Alors on devait faire de petites valeurs pour les employer réunies, échangeant les objets considérables contre les grosses valeurs et les choses de valeur minime contre les petites. Ainsi, s'il y a des monnaies de valeur haute et basse, les deux espèces seront utiles au peuple.

[2] Par là il épuisera la racine pour grossir les branches; ainsi le peuple verra ses ressources s'épuiser.

[3] Le peuple appauvri ne pourra plus payer ses redevances.

[4] Par de nouveaux impôts.

voquer les fléaux célestes[1]. Tcheou a affaibli ses États; le ciel n'a point cessé[2] de lui envoyer des fléaux et déjà il veut perdre de nouveau son peuple, pour renforcer les calamités célestes!

« Nos officiers de Tcheou sont négligents en ce qui est nécessaire pour remédier aux maux envoyés du ciel; ils oublient les lois qui le prescrivent; leurs concussions, leurs vols augmentent encore ces fléaux. Ainsi ils dissipent les trésors[3] et oppriment[4] leurs gens.

« Que Votre Majesté y pense sérieusement. » Le roi n'écouta pas ces remontrances et fit fondre les gros deniers.

VI

La vingt-troisième année de son règne[5], King-Wang voulut faire fondre les *wu-yi*[6] pour leur

[1] C'est ce que ferait le roi en produisant les maux prédits par la fonte des gros deniers.

[2] Le ciel n'est pas rassasié de fléaux.

[3] Un bon gouvernement a des trésors dans les richesses du peuple.

[4] *Comm.* : Détruisant, exterminant. Al. *ping* « faire se cacher, fuir en lieu inconnu ».

[5] 521, troisième année du duc Tchao de Lou.

[6] *Wu-yi*, nom d'un *tchong*, dit le *Comm.* Le *tchong* est un instrument de musique, disent les lexiques chinois, sans en indiquer la nature; c'est une cloche (167. 12) ou une flûte. *Wu-yi* « l'infatigable » est, d'après le *Li-ki* et les traités de musique, le son du tube (*lut*) donnant la sixième note et appelé *shu;* il est long de 4 pouces et 6364 fens. Il correspond au son du *khi* ou élément atomique dynamique des êtres à la fin de l'automne; c'est un son pénétrant et étendu, notre *ré* dièze. C'est, dit le *Comm.*, fondre les (tubes ou cloches) *wu-yi* pour grossir leur nombre (leur longueur) et en faire des *lin.*

donner le son *ta-lin* [1]. Tan mu-kong lui dit à ce propos : « Si l'on ne peut légitimement créer de gros deniers pour dépouiller le peuple, on ne peut pas davantage faire fondre un *ta-tchong* pour diminuer sa continuité de son [2]. Si l'on n'accumule que pour dissiper [3] et que l'on diminue la durée de l'usage des choses, comment les êtres vivants pourront-ils prospérer ?

« Les tchongs ne peuvent donner un son convenable [4] si l'on manque aux règles de l'art. Si le *wu-yi* devient *lin-tchong*, l'oreille ne pourra saisir ce son.

« N'est-ce pas une chose que l'on ne peut point faire ?

« Disperser le peuple des lieux de séjour qu'on lui a donnés et appeler les châtiments célestes, n'est-ce pas se préparer des dangers, des difficultés, et les attirer sur soi ? Comment pourrait-on ainsi organiser son gouvernement ? Si le gouvernement n'est point tel, comment émettra-t-on ses décrets ? Émettre des décrets et ne point être obéi, c'est la douleur des chefs. Aussi, pour éviter ce mal, les Saints cultivent la vertu dans le peuple, l'y implantent.

[1] *Ta-lin* est la note *ut*. Son nom musical est *lin-tchong*; il appartient au Yin et aux notes faibles (*tong*); le *Wu-yi* est du Yang et des tons mâles.

[2] *Sien* (195, 6) = *Kua* (40. 12), dit Wei-shi. Puis dépasser la mesure dans l'usage des choses, c'est détruire les richesses, les ressources du peuple.

[3] En rejetant la petite monnaie. Êtres vivants *Seng*, *Comm.* « les richesses ».

[4] Le *Wu-yi* est du faible yang, le *lin-tchong* est du fort yin; leur réunion ne peut être saisie par l'oreille, ne peut être appréciée; elle trouble l'ouïe. Le *lin-tchong* est appelé souvent aussi *han-tchong*.

« Le *Shu* de Hia porte : « Le poids normal servant aux taxes et le (*kien*) poids divisionnaire harmonisé sont déposés dans le trésor royal[1]. »

« De son côté, le *Shi* a cette sentence : « Contemplez le pied du mont Han. Les châtaigniers, les aubépines[2] y croissent en profusion. Joyeux, aisé est notre prince[3] en sa haute dignité. »

« De ce que les arbres croissent touffus au pied du Han, le prince est heureux et à l'aise en sa haute position.

« Mais quand les arbres des montagnes diminuent, disparaissent, que les amandiers meurent, que les marais se dessèchent, se dépeuplent de buissons[4], alors les forces du peuple s'épuisent, les champs restent incultes, ses ressources se perdent. Si le prince le met ainsi en danger et misère, il n'aura plus de repos, et comment lui-même trouvera-t-il encore l'aise et la joie[5]?

« Si l'on enlève au peuple ses moyens de dépense[6] pour remplir le trésor du prince, ce sera autant que d'obstruer la source d'un fleuve et vouloir lui

[1] Ces expressions sont interprétées diversement. Nous suivons le commentaire *Yi-Shi*, qui nous paraît le plus plausible. Le premier poids, le *shi*, est le *hu* actuel de 130 cattis; le *kien* en est le quart.

[2] Proprement « un arbuste épineux dont on faisait les bois des flèches » : *Hu*. Cette belle végétation représente les vertus du souverain.

[3] Litt. : « Kiun-tze », mais il s'agit de Wu-Wang.

[4] Ceci est une figure des vertus, des actes méritoires du prince.

[5] Allusion aux paroles citées du *Shi*.

[6] En supprimant les petits deniers et frappant des gros.

faire former un lac. Elle cessera de couler et sans tarder.

« Ainsi, si le peuple est dispersé et ses biens épuisés, les calamités surviendront et toute restauration sera impossible. Qu'adviendra-t-il du souverain lui-même?

« Le son musical est fait pour l'oreille; ce que l'oreille ne saisit pas n'est pas un son musical. De même ce que l'œil ne peut voir n'est point fait pour l'œil[1].

« La mesure de la puissance de vision de l'œil ne dépasse pas le *pu*, le *wu*[2], le *pied* et le *pouce*. Quant aux couleurs, elle ne va pas au delà du *mih*, du *tchang*, du *tsin* et du *tch'ăng*[3].

« L'oreille, au point de vue de l'accord des sons, se tient entre le pur et le trouble[4], et, sous ce rapport, elle ne dépasse pas la portée d'une voix humaine. C'est pourquoi les anciens rois avaient pris pour règle le *tchong* et statué que leur mesure ne dépasserait pas le *kien*[5], et leur poids, le *shi*[6].

« Les tons musicaux (*lu*), les mesures de longueur

[1] La substance de l'œil est lumineuse; ce qu'il nè peut voir n'est point produit selon (la nature de) l'œil. Quand on force la puissance de vision ou d'ouïe, on rend les organes malades.

[2] *Pu* = 16 pieds; *Wu* = 3 pieds.

[3] Mesures comptant 5, 10, 20 et 40 pieds.

[4] Ces termes indiquent les variations des accords. Le hoang-tchong étant accordé sur le kong est impur; le ta-lu l'étant sur le kio est pur.

[5] La juste mesure. Un bâton de 7 pieds attaché à une corde servant à cette mesure.

[6] Poids de 120 kin.

t'u, et de capacité, *liang*, les poids sont réglés d'après cela, comme les instruments mesureurs, petits et grands, en proviennent[1]. Les Saints d'autrefois observaient ces règles. Maintenant Votre Majesté veut faire un instrument dont le son ne sera point distinct[2], qui ne correspond à aucune mesure, dont l'oreille ne peut saisir l'accord. On ne peut, quant aux mesures, sortir des normes fixées, sans ajouter au plaisir et appauvrir le peuple; à quoi aboutira-t-on? Le plaisir ne va pas au delà de ce que l'œil peut voir. Si l'audition de sons agréables fait trembler, et la vue de beaux objets cause l'angoïsse, peut-il y avoir une peine plus grande? Les yeux et les oreilles sont les pivots[3] du cœur.

« C'est pourquoi on ne doit entendre que des sons harmonisés et ne regarder que des choses correctes. Ainsi l'ouïe est claire et la vue perçante. Ainsi aussi les paroles sont comprises et la vertu brille et, dans ce cas, on sait être réfléchi et ferme, et répandre la vertu parmi le peuple. Le peuple en est heu reux, rendu vertueux; il restaure la pureté de son cœur.

« Quand les chefs savent gagner le cœur du peuple, ils font régner la justice; ils réussissent alors dans

[1] Les petits sont : le *tze* (1/4 de tael), le *tchu* (1/6e de *tze*), le *fen* et le *pouce*. Les grands sont : le *kin*, le *liang*, le *tchang* et le *tchi*.

[2] On ne saura s'il est pur ou mêlé.

[3] Les points de départ du mouvement. Quand le cœur a un désir, l'œil et l'oreille le mettent en mouvement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

toutes leurs entreprises, ils peuvent alors goûter de vraies jouissances.

« Quand l'oreille harmonise les sons intérieurement, la bouche profère des paroles élégantes. Si l'on s'en fait une règle et si on la propage parmi le peuple, si l'on règle tout par de justes mesures, le cœur du peuple suit de toute sa force et ne s'en fatigue point, il remplit sa tâche sans résistance ni variation. C'est la suprême jouissance. La bouche goûte, l'oreille entend intérieurement. Le son, le goût engendrent un khi. Ce khi, dans la bouche, produit la parole et, dans l'œil, la vue. Par la parole, il donne les vrais noms aux êtres; par la vue, il dirige les mouvements [1]. Par les mouvements, les actes, on donne leur développement aux êtres.

« Par de justes noms, on gouverne sans faute; un gouvernement parfait, des êtres prospérant, c'est le plus haut point de la jouissance.

« Quand la vue et l'ouïe ne s'harmonisent pas, tout est agité, inquiet; le goût n'est plus pur, alors le khi n'agit plus et l'harmonie se perd [2]. Alors on entend des paroles de contention et de rébellion. Alors la vue est confuse, altérée; les noms sont changés, corrompus; les mesures sont falsifiées, mauvaises [3].

« Les ordres émis ne sont point obéis, on n'y

[1] Quand la vue est claire, alors les mouvements ont leur temps convenable.

[2] Comme cela arrive quand le *wou-yi* devient *ta-lin*.

[3] Tout cela provient du défaut du khi.

croit point. Le gouvernement relâché est dans le désordre; dans les actes extérieurs, on ne suit point les saisons.

« Le peuple sans appui, sans défense ni force, ne sait plus ce qu'il peut faire; tous ont le cœur hésitant, partagé.

« Le chef ne sait plus faire agir son peuple convenablement et ne parvient plus à ses fins; ce qu'il cherche il ne l'atteint point. Comment pourrait-il avoir paix et bonheur? En l'espace de trois ans il aura détruit les deux instruments de la vie du peuple (la monnaie et les *lu*). Quel danger pour son royaume! »

Le roi ne crut pas à ces paroles et interrogea à ce sujet le khieu[1] Tcheou-kao, qui lui répondit : « Les traditions des employés de votre sujet ne le renseignent point à cet égard. Tout ce qu'il a entendu dire c'est que le kin et le she ont pour base le kong[2]. Le tchong, par contre, se base sur le yu[3]. La pierre a pour shang *kio*[4]; le *sheng*[5] et la flûte de bambou *kuan* ont pour réglant le *li*.

« Les sons forts ne dépassent pas le kong, ni les faibles le yu. Le kong est la dominante des tonalités[6]; le yu est au second rang.

[1] Le chef de musique (Sse-yo).

[2] Comme tous les instruments à son mince, effilé, mais bas.

[3] Comme tous ceux à son gros et fort (*t'ing-ta*), mais élevé.

[4] Le son de la pierre est plus léger que celui du tchong, c'est pourquoi il a pour dominante *kio*, son intermédiaire entre les purs et les mélangés.

[5] La calebasse plantée de tuyaux.

[6] *Ta-ku*, parce qu'elle est la plus puissamment sonore.

« Les Saints maintiennent intacte la musique pour conserver les biens du peuple. Avec ces ressources ils confectionnent les instruments et par la musique ils font prospérer les biens du peuple [1]. Des instruments de musique les lourds et bas [2] suivent les faibles, les légers et hauts suivent les forts [3].

« Les anciens, par la musique, apaisaient les vents et dirigeaient les travaux de l'agriculture; ainsi ils développaient les richesses du pays.

« Ainsi des instruments de musique, les lourds suivaient les minces [4] et les légers [5] suivent les grands. Voici quels sont leurs rapports :

« Le métal a le yu.

« La pierre a le kio.

« La terre et la soie ont le kong.

« La calebasse, les flûtes, le bambou suivent le ton qui leur convient [6].

« La peau et le bois [7] ont un son unique.

« Pour que la musique soit bien dirigée, il faut

[1] La musique diminue le vent terrestre; elle dirige les opérations de l'agriculture, ainsi elle grandit les richesses.

[2] A savoir le métal et la pierre (*tchong*).

[3] C'est pourquoi le tchong a pour base *yu*, et la pierre, *kio*.

[4] Lourds sont le métal et la pierre. Le tchong a pour base le *yü* qui est léger et la pierre a le *kio*.

[5] La terre moulée et la soie, qui ont pour base le *kong*, son fort.

[6] *I* (149. 13) = Khi tiao (149. 8) li.

[7] Le tambour et le bâton de direction ou le tigre de bois. Pour eux, point de variation de pur et mêlé.

qu'elle observe l'harmonie des sons et l'harmonie doit observer l'égalité[1].

« Par les sons[2] on harmonise la musique, par les *la* on harmonise les sons. Par la pierre et le métal on les fait vibrer[3]; par la soie et les tuyaux on les fait comme courir (*hing*)[4]. Par la poésie on leur donne un sens, on les dirige mentalement[5]. Le chant les fait onduler[6].

« La flûte les prolonge et répand au loin; la terre cuite les soutient[7].

« La peau et le bois les règlent[8].

« Quand toute chose a ses qualités essentielles, on appelle cela « une musique parfaitement réussie[9] ».

« Quand ce point suprême est atteint, on appelle son produit *le son*[10] *correct.*

« Quand les sons se correspondent et se maintiennent ainsi, c'est l'harmonie. La juste proportion

[1] La juste distribution des timbres; pas trop de faibles ni de forts.

[2] Les cinq notes fondamentales à tons entiers : *ut, ré, fa, sol, la.*

[3] Les ondes sonores sortant de la pierre et du métal vibrent comme des rayons, sur place.

[4] Les cordes et les tuyaux les prolongent, font comme courir les ondes sonores.

[5] *Tao-tchi.*

[6] Ils montent et descendent comme des vagues, se prolongent, baissent, se relèvent, etc.

[7] Le maintient même pendant un certain temps. « Flûte » spécialement à base de calebasse.

[8] Règlent la mesure. Le tambour et l'instrument qui indique les pauses.

[9] *Kih=tchong.*

[10] *Ting*, c'est-à-dire selon le style chinois, « le son parfait ». *Ting hoa* « les sons réunis, harmonisés ».

des sons faibles et des forts, c'est l'égalité tonale[1]. Cela étant, on fond pour faire les instruments de métal; on polit ceux de pierre, on tend la soie et on l'attache au bois; on range en degrés les tuyaux des flûtes; le tambour leur donne la mesure[2]. Avec tout cela on produit ces sons conformément aux huit vents[3].

« Quand on observe ces règles, le khi n'est point entravé dans son action; le yin ne disperse pas le yang.

« Quand le yin et le yang observent l'ordre nécessaire, le vent et la pluie viennent à leur temps; la joie règne partout, le peuple prospère et vit en concorde : tous les êtres se développent convenablement; la musique est parfaite; les supérieurs et les inférieurs ne sont point en lutte. C'est pourquoi on dit : « La musique est parfaitement correcte. » Mais si le faible dépasse ce qui doit le dominer[4], la correction est impossible. User des choses en outrepassant toute mesure, c'est empêcher la richesse.

« Quand la correction est violée et les richesses dissipées, la joie et la musique sont arrêtées. Le (son) faible qui veut s'élever jusqu'au fort provoque

[1] *Ping*. La substitution du *lin* au *wu-yi* détruit cette proportion.

[2] Litt. : « Ce qu'on fond c'est le métal », etc. Le tambour indique qu'il faut renforcer ou diminuer, allonger ou précipiter.

[3] Chaque vent a son instrument auquel il donne le son. Ainsi le nord fait résonner la peau; le nord-est, les flûtes sheng; l'est, le bambou, etc.

[4] Si le *wu-yi* devient *ta-lin*.

sa résistance et ne convient pas à l'oreille; ce n'est point de l'harmonie. Le son qui veut dépasser sa portée n'est point équilibré (*ping*). Des sons ainsi mauvais, irréguliers, n'appartiennent pas au domaine des Tsong-kuān[1].

« Les sons harmonisés, équilibrés, donnent les richesses justes et sûres. Ainsi on les dirige par la vertu du Milieu intact, on les ondule par les tons harmonisés. Par les vertus et les sons musicaux exempts de faute, on concilie les esprits et les hommes. Ce sont les esprits qui donnent la paix, les hommes donnent le renom.

« Dissiper les biens du pays, épuiser les forces du peuple pour satisfaire les passions du cœur, troubler l'harmonie des sons, la justesse des mesures, ne point grandir en instruction, mais perdre le peuple et irriter les esprits, c'est ce que votre sujet n'a jamais entendu qualifier de licite. »

Le roi n'écouta pas davantage ce second conseiller et fit fondre son *ta-tchong*. La vingt-quatrième année, on vint lui annoncer qu'il était achevé. Il s'empressa de dire au maître Tcheou-kao que l'instrument était harmonisé.

« C'est ce que je ne puis savoir », répondit le chef de la musique.

« Comment cela? » répartit le roi.

Tcheou-kao répondit : « Quand le roi fait faire un instrument et que le peuple peut le faire servir à la musique, alors il est harmonique. Maintenant

[1] Le Tsong-pe et les officiers du corps musical.

les ressources sont épuisées, le peuple est accablé, partout règne l'indignation; votre sujet ne voit pas où est cette harmonie.

« Ce que le peuple aime peut rarement ne point réussir; ce qu'il déteste échappe rarement à la destruction. C'est pourquoi il est dit :

« L'union des cœurs forme une forteresse, l'union « des bouches fond le métal le plus dur[1]. En trois « ans, voilà deux altérations du métal[2]. Je crains « bien une chute. »

Le roi, l'interrompant, s'écria : « Vieillard radoteur[3], qu'en savez-vous? »

L'an XXV, le roi mourut, mais le *tchong* n'était pas harmonique. (Les musiciens avaient trompé leur prince.)

NOTA. Il serait hors de propos de s'étendre ici sur les principes de la musique; on pourra consulter à ce sujet le traité du père Amyot, le Yo-king de Tchou-hi, ma petite étude insérée aux annales de la *Société asiatique d'Italie*, 1893, et d'autres ouvrages encore. Mais il ne sera pas inutile d'en résumer ici les principaux traits nécessaires à l'intelligence de ce texte.

Les Chinois connaissent et emploient nos douze notes de la gamme montant de demi en demi-ton. De très bonne heure ils en ont fixé le son en forgeant des tuyaux normaux dont chacun donne l'une des douze notes de cette gamme.

[1] Les cœurs unis se défendent puissamment; le souffle chaud de toutes les bouches peut fondre le métal. C'est-à-dire : *L'union fait, donne la force.*

[2] Celle des monnaies et celle des instruments de musique.

[3] Les mots chinois indiquent un vieillard de quatre-vingts ans à l'esprit affaibli et quelque peu troublé.

Ces tuyaux sont les *lut* (6o. 6) qui se comptent de différentes manières; parfois on en compte douze et l'on range toutes les notes dans une seule et même catégorie. D'autres fois on en distingue deux classes composées chacune de six notes que l'on qualifie de fortes et faibles, attribuant les premières au principe actif yang, les secondes au principe réactif yin; on appelle aussi les dernières notes intermédiaires parce que ce sont les secondes, quartes [1], etc. Elles portent aussi les noms de *lu* (3o. 4) et de *tong* (3o. 3) [2]. Parfois encore on compte sept *lut*, qualifiant ainsi les sept notes de la gamme ordinaire. Mais ceci ne constitue encore que des tons idéaux. Les notes proprement dites, appelées *shing* ou *yin*, sons harmoniques, ont chacune un nom spécial. Mais les Chinois n'en reconnaissent que cinq comme fondamentales et dignes de ce nom; ce sont celles qui se mesurent par un ton d'intervalle. Ainsi les *lut* ont un nom comme tels et la note qu'ils produisent en a un autre. La note fondamentale, la première des cinq, celle que donne le premier lut, est *fa*. Les autres sont calculées non point de ton en ton, mais par quintes *fa, ut, sol, ré, la.* On calcule ainsi les douze notes de quinte en quinte, ou de quarte en quarte en montant ou descendant; *fa, sol, la, ut* et *ré* y sont diésés.

Ces notes s'appellent *kong, shang, kio, tche, yu* (fa, sol, la, do, ré) [3]; *kong* s'applique au premier des lut.

Voici les noms des lut :

FORTS IMPAIRS.		FAIBLES PAIRS.	
Hoang-tchong.	fa.	*Ta-liu.*	fa ♯.
Tai-tsou.	sol.	*Ing-tchong.*	sol ♯.
Kiu-si.	la.	*Nan-liu.*	la ♯.
Joui-pin.	si.	*Lin-tchong.*	ut.
I-tse.	do ♯.	*Siao-liu.*	ré.
W'ou-yi.	ré ♯.	*Kia-tchong.*	mi.

[1] Accompagnant.

[2] Ce sont aussi les tons pairs et impairs.

[3] *Si* est *pien-tche* et *mi, pien-kong.*

La longueur et la largeur de ces tuyaux mélodiques sont fixées en pouces, lignes, etc., en sorte que leur dimension et leur ton sont invariables, La première avait alors 1. 2. p., 5 l. sur 6 l. 41.

Les Chinois connaissent aussi la différence qui existe entre *fa* # et *sol* ♭, entre *ut* et *si* #, et comme leurs *lut* ne peuvent rendre ces nuances, ils ne peuvent admettre la substitution d'une base à l'autre, comme voulait le faire King-Wang. Cela aurait troublé toute l'harmonie musicale [1].

Les douze *lut* sont aussi mis en rapport avec les douze mois, le premier correspondant au onzième mois où se trouve le solstice d'hiver qui est le point générateur de l'année entière, année astronomique et, à ce point de vue, invariable, tandis que l'année civile a commencé selon les temps à différentes époques.

La longueur du premier lut avait été déterminée par celle de 81 grains de millet noir mis bout à bout dans le sens de leur longueur. Les mesures ont varié; mais nous ne pouvons entrer dans ces détails. D'après Tsai-yu, sous Shen-tsong des Mings (1573 à 1620), il y a trois genres de *lut* formant trois octaves: les graves, les moyens (octave normal) et les aigus. La base des moyens est le pied; celle des graves, le double pied; celle des aigus, le demi-pied. Ces trois dénominations s'appliquent aussi à deux octaves; les graves vont de *si* à *mi;* les moyens, de *fa* à *mi;* les aigus de *fa* à *la* #.

Pourquoi les Chinois n'ont-ils que cinq notes fondamentales? C'est incertain; le plus probable, c'est qu'à toutes les choses de la nature ils cherchaient un nombre quintuple : cinq planètes, cinq éléments, cinq couleurs....., cinq tons; c'est qu'aussi la tierce et la septième ont un caractère particulier, séparées d'un demi-ton seulement des notes suivantes; elles semblent

[1] Si *wou-yi* était *kong*, dit Tchen-tong-zhu, *tchong-lu* seul ferait *tche* et il n'y aurait plus de ton pour *shang*, *kio* et *yü*. C'est-à-dire que si *ré* # devient base, il faudra *mi* #, *fa* ## et *si* #; or *mi* #, *fa* ## et *si* # n'existent pas dans les instruments de musique à tubes, etc.

appeler celles-ci et n'avoir qu'une résonance, une sonorité de transition [1].

Les Chinois distinguent encore les sept bases ou principes et les cinq compléments, c'est-à-dire les sept quintes naturelles *fa-ut, ut-sol, sol-ré, ré-la, la-mi, mi-si, si,* puis les cinq suivantes : *si fa* ♯, *fa* ♯ *ut* ♯, *ut* ♯, *sol* ♯ *sol* ♯, *ré* ♯ et *ré* ♯ *- la* ♯ qui termine la série, *la* ♯ ramenant à *fa.*

Ajoutons que les Chinois attribuent un caractère particulier à chacun des cinq tons : *kong, shang,* etc., « majesté », « force », « douceur », « promptitude », « action » et « brillant ».

VII

Le roi, voulant faire faire un wou-yi, interrogea Tcheou kao sur la nature des *lu* [2]. Celui-ci lui répondit : « Le lu est ce qui établit l'égalité, le niveau (des sons [2]) et d'où procède la mesure [3].

« Jadis les *Shen-ku-lao* [4] avaient les sons justes et

[1] Ces notes portent aussi les noms de *ho,* mi, et *tchong,* si.

[2] Ce mot désigne les six *lut* et les six *lu.* Les premiers sont formés du yang et les seconds du yin. Les six *lut* sont : le *koang-tchong,* le *ta-lu,* le *ku-sin, le yiu-pin,* le *i-tze* et le *wu-yi.* Les six *lu* sont ; le *lin-tchong,* le *tchong-lin,* le *kia-tchong,* le *yiu-tchong* et le *nan-lin.* Le hoang-tchong commence au onzième mois dans lequel tombe le solstice d'hiver qui commence l'année astronomique. Les six premiers ou *lut* sont : la note du ton ou première, la tierce, la quinte, la septième, la neuvième et la onzième. Les six *lu* sont : les notes paires ou yin, seconde, quarte, sixte, octave, dixième et douzième.

[3] *Kiun* est le bois qui établit la mesure, le niveau du tchong; il est long de 7 pieds et suspendu à une corde. Il sert à mesurer les tchongs, petits ou grands, purs ou mélangés.

[4] Litt. : « Les vieillards-aveugles-esprits ». Ce sont les chefs musiciens qui connaissaient les lois du ciel et qui, après leur mort, sont honorés d'un culte comme « pères de la musique ». C'est pourquoi

les fixaient par la mesure. Mesurant les lut[1], nivelant les tchong[1], tous les mandarins en possédaient les lois. On les disposait d'après la distinction des trois (puissances : le ciel, la terre et l'homme). On équilibrait (les sons) par les six *lut*, on les parfaisait par les douze notes. C'est la voie du ciel (dont le nombre est 12 et pas plus). Ces six[2] ont la couleur du milieu (entre ciel et terre), c'est pourquoi on donne (à leur fondement) le nom de *hoang-tchong*. C'est ce qui entretient et perpétue, propage les six khis et les neuf vertus, et c'est de là qu'est tirée leur règle.

« (Le premier *lut* est donc le *hoang-tchong*[3]). Le second s'appelle *ta-tsou*[4]. C'est par là que le métal (vibrant) aide le yang à s'échapper quand il est tenu concentré par le yin.

« Le troisième *lut* est le *ka-sin;* c'est par lui que

on les qualifie de *Shen* « sachant combiner, harmoniser les sons »; ils fixaient la forme des instruments et leur son par la mesure de la longueur et du contenu. On comptait en effet le nombre de grains de millet que devaient contenir les tubes normaux.

[1] Ils mesuraient la longueur des *lut* et des *lu* pour équilibrer leurs *tchengs* ou leurs instruments musicaux, et harmoniser leurs sons et fixer les lois des fonctions. C'est pourquoi il est dit que les *lut*, les mesures de longueur, de capacité et de poids y ont leur principe.

[2] Ce sont les six khis qui descendent du ciel et engendrent les cinq goûts. Ils ont la couleur de la lumière, et cela fait donner à leur base le nom de *hoang-tchong* ou « tchong jaune ».

[3] Le kuan a 9 pouces de long, 3 fen de diamètre et 9 de circonférence. Le *lut* a 9 pouces de longueur. 9×9 font 81. C'est le nombre fixe du hoang-tchong.

[4] Tuyau de 8 pouces. Sa note est le *shang*. Le métal est la cloche qui dirige la mesure. (Ch. *Tcheou li*, XXIII, art. *Tchong-she.*)

les êtres se forment et se purifient; il concilie les esprits et attire les hôtes[1].

« Le quatrième est le *joui-pin*, qui donne la paix et la joie aux esprits et aux hommes, qui fait offrir le vin et échanger les toasts[2].

« Le cinquième est le *y-tse;* c'est par lui que les chants ont leur modulation, que les lois se forment, que le peuple est en paix, sans dissension[3].

« Le sixième est le *wou-yi;* c'est par lui que se répandent les enseignements des sages, leurs vertus, et que le peuple pratique la justice[4].

« Les tons intermédiaires[5] de ces six répandent, rassemblent, compriment et prolongent, dispersent, répandent çà et là (les ondulations sonores).

« Le premier intermédiaire est le *ta-lu*[6], qui aide, perpétue les êtres et leurs actes.

« Le deuxième est le *kia-tchong*[7]; il met en mou-

[1] *Ku-sin* veut dire « lavé, pur ». Quand on en use au temple ancestral, on se concilie les esprits, et la paix qu'il fait régner permet de recevoir les hôtes que cette paix attire.

[2] *Kuan* de 6 pouces 3 fens. *Lut* de 6 pouces 81 fens. Son harmonie inspire l'esprit de concorde au temple ancestral et à la maison.

[3] Lut de 7 pouces 129 fens. Par lui les êtres se parfont, les mélodies s'achèvent, les bonnes actions se font, etc.

[4] Lut de 4 pouces 6,561 fens.

[5] Les lu ou « tons pairs », intermédiaires des impairs; seconde, tierce, etc.

[6] La seconde de la gamme, correspondant au douzième mois (son tube est de 8 p. 8 l.). A ce mois, le yin se rattache au yang par le hoang-tchong et domine; les êtres commencent à se refaire.

[7] La quarte correspond au deuxième mois où tout renaît. Le khi

vement les effluves atomiques des khi des quatre saisons.

« Le troisième est le *tchong-lu* [1]; il répand, propage le khi entre ciel et terre.

« Le quatrième est le *lin-tchong* [2]; il établit l'harmonie entre les êtres qu'il développe, leur donne leurs fonctions et inspire la diligence et le respect.

« Le cinquième est le *nan-lu*, qui aide le yang à donner à tout sa perfection, sa beauté [3].

« Le sixième est le *ying-tchong* [4], qui équilibre toutes les actions bienfaisantes des principes formateurs [5]; tous les ustensiles sont employés confor-

reprend son action pour la perpétuer pendant les quatre saisons. Le kia-tchong aide le tchong du yang à se concentrer. Tube long de 7 pouces 4 lignes.

[1] La sixte; quatrième mois; tube de 6 pouces 6 lignes. Le khi du yang pénètre dans l'entre-ciel-et-terre. Le yin se renferme au centre du yang pour l'aider en son action, le khi se répand en faisant croître les êtres.

[2] La huitième; le sixième mois; tube de 6 pouces. *Lin-tchong* veut dire : « qui rassemble tout, achève; en son action, point d'erreur; tout en reçoit sa mission; il aide à l'accomplir avec diligence et soin minutieux ». Il s'appelle aussi *han-tchong*.

[3] « Lu du Sud »; 5 pouces 3 lignes. Correspondant au huitième mois; c'est la dixième. Cette beauté est celle de l'épi non encore plein, de la fleur précédant les fruits. Le yin aide le yang à les produire, et à développer tout ce qui croît.

[4] « Tchong correspondant »; dixième mois; 4 pouces 7 lignes; douzième. Le yin correspond au yang, a une action égale; ainsi ils parfont les êtres, rassemblant tous les éléments constitutifs (tchong). Tous les instruments sont prêts selon le temps, leurs usages sont parfaitement réglés et équilibrés.

[5] On use de tout selon les règles et la juste mesure.

mément aux règles de leur usage, retournant à leur nature essentielle [1].

« Quand les *lat* et les *lu* ne sont pas altérés, alors rien n'est corrompu [2]. Les sons minces, harmonisés (*kio, yu*) ont le *tchong* sans le *po* [3]; ils font ressortir les forts.

« Les forts harmonisés ont le *po* sans *tchong* [4]. Les très forts [5] n'ont point *po* et n'appellent, n'admettent que les sons minces.

« Le son fort faisant ressortir le faible qui répond, c'est le procédé de l'harmonie véritable. Quand l'harmonie est bien équilibrée elle dure (la musique peut se prolonger); se prolongeant, elle se maintient en accord et plaît par sa simplicité. Simple et harmonieuse, brillante, elle s'achève parfaitement [6]. Achevée, elle recommence, réglant ainsi l'exécution. C'est ainsi qu'elle doit se diriger et s'achever. C'est

[1] Il s'agit principalement des vases et ustensiles des sacrifices. Au premier mois d'hiver, il est ordonné de les mettre en ordre, afin qu'il n'y ait rien de désordonné, d'entravant l'emploi; que les cœurs soient purs et pieux.

[2] Les Esprits ne nuisent aucunement; rien ne blesse les êtres vivants; tout est fait en son temps.

[3] *Tchong* est le *ta-tchong*, et *po* le *siao* (le fort et le faible); *tchong* sans *po* veut dire que les deux sons faibles ne s'harmonisent pas. C'est le *tchong* qui est la base de l'accord. Les deux sons minces sont ceux de la soie, du bambou, de la peau et du bois. Proprement *Tchong* est la grosse cloche musicale, *po* est la petite. (Cf. *Tcheou-li*, XXIII; *Tchong-shi.*)

[4] *Kong* et *shang* sont forts; deux forts ne s'harmonisent pas. C'est pourquoi il faut *po* (tchong faible) sans *ta-tchong* (ou fort).

[5] *Kong, shang* en leur timbre fort.

[6] Comp. *Lün-yü*, III, 23.

pourquoi les anciens rois l'ont tenue en grand honneur [1]. »

Le roi (ayant entendu cette application) continua : « Que sont les sept *lat* [2]? »

Le chef musicien répondit : « Jadis, quand Wu-Wang attaqua le tyran de Yin, (l'étoile) de l'année était au *Shun-ho* [3]. La lune se trouvait au quadrige céleste [4] et le soleil à la partie de la voie lactée correspondant au Sik-mu [5]. La conjonction lunaire était au bout [6] de l'anse du Boisseau. L'astre Sing [7] se trouvait au Tien-yuen [8]. Ainsi soleil, *Sing* et conjonction, tout était au *Pe-wei* (le Petit chien du nord).

« Ce par quoi Tchuen-hu fut établi en dignité, Ti-ku le reçut après lui [9]. Pour moi qui suis de la

[1] Parce qu'ils savaient qu'elle pouvait détourner les vents et changer les mœurs grossières.

[2] Les Tcheous connaissaient les sept notes et sept lut dont elles étaient la base.

[3] *Schun-ho*, espace du 9e du Saule au 16e degré du Filet dans l'Hydre.

[4] La mansion *Fong* au Scorpion.

[5] L'espace depuis le 10e degré de la *Queue* jusqu'au 11e du *Boisseau du midi;* du Scorpion au Sagittaire. Le soleil était un degré devant.

[6] Devant les chevaux du char céleste. (*Commentaire.*)

[7] La planète de l'Eau ou « Mercure ». Al. La constellation *Sing* dans l'Hydre.

[8] L'aire depuis le 8e degré de la *Sin-niu* jusqu'au 15e de *Wei;* du *Verseau à Pégase*. L'aire de Tsi.

[9] Ils se succédèrent sur le trône. Les Tcheous descendent de Tikou par Heou-tsi. Tchuen-hu régna par la vertu de l'eau qui venait du nord; Ti-kou, par celle du bois qui naît de l'eau. Les Tcheous règnent par cette vertu qu'ils ont prise aux Shangs (Wu-shu).

famille Ki, je proviens, comme elle, du Tien-yuen. Le Si-mu [1] contient le *Kienching* et le *Kien-niu* [2].

« Pour moi, je vénère comme de mon ancêtre le siège (point d'appui) de l'esprit de Fong-kong, descendant de Pe-ling, le neveu de Ta-kiang, l'épouse impériale [3]. Où est l'astre de l'année, se trouve pour moi l'aire de Tcheou. Quand la lune est au Chin-ma, au centre de la mansion Chin, l'agriculture prospère, c'est là l'œuvre de notre ancêtre Heou-tsi.

« Le roi (Wu) désira tirer parti de ces cinq stations et de ces trois sièges réunis [4].

« Depuis la Caille jusqu'au Quadrige [5], il y a sept mansions [6]. Du sud au nord, on distingue sept régions [7].

[1] L'espace Si-mu. L'aire correspondant à Tsi. Ils descendaient d'un prince de Tsi (Tsi-niu).

[2] Partie du Sagittaire et le Bouvier.

[3] *Pi* désigne l'épouse défunte. C'est Ta-kiang, épouse de Tsi-Weng, mère de Wang-ki, père de Wen-Wang. « Pe-ling », ancêtre de Ta-kiang et prince de Fong. Fong-kong, descendant de Pe-ling, était le neveu de Ta-kiang. Les Yin avaient d'abord été investis de la principauté de Tsi. Ce pays appartenait au Tien-yuen, auquel ils avaient été associés.

[4] Les cinq sont : l'année, la lune, le soleil, les planètes et les constellations. Les trois sont : ce sur quoi se repose l'esprit de Fong-kong, le domaine des Tcheous et l'œuvre de Heou-tsi. (*Com.*)

[5] Le β, δ, π, ρ du Scorpion. *Com.* de *Tchang-siu* à *Fong-siu*.

[6] Les mansions 26, 27, 28, 1, 2, 3 et 4; de *Wuh* à *Tze*.

[7] *Tong*. Tantôt c'était *lie*. Ceux-ci représentent les lut, les sons mâles. Les tong représentent les sons femelles. Il y a sept tong de l'endroit où la race de Tcheou sortit jusqu'au Tien-yuen. Le ciel est divisé entre vingt-huit mansions lunaires, dont sept au nord et sept au midi. On voit que les exégètes ne sont pas sûrs de leurs explications.

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Les hommes comme les Esprits s'accordent, en leur musique, quant à ce nombre, et le produisent, l'illustrent par les sons musicaux. Quand les nombres s'accordent et que les sons s'harmonisent, alors il y a entente entre les Esprits et les hommes.

« C'est ainsi qu'il y a sept *lut*, c'est que par ce nombre on atteint celui des *lut* et harmonise le ton.

« Le roi Wu, après deux mois, au jour kwei-hai, mettait son armée en ordre; il n'avait point encore fini qu'il tomba une forte pluie. Mais lorsque les instruments de musique eurent été accordés [1] sur le ton *shang-kong* et qu'ils eurent donné cette note, l'ordre de bataille se trouva parfait [2].

« A l'heure tchen, quand la conjonction lunaire est au-dessus de *Shu* [3], élevant le ton harmonisé kong, on en fait Yü [4].

« Par ces accents on (s'anime et) se rend capable de défendre le peuple et de lui faire observer les lois.

« Par le *hia-kong* du *hoang-tchong* [5], au son de ses

[1] Par cet accord ils établissaient un accord également parfait entre les soldats et leur inspirait confiance et fidélité. Le *kong* était la note fondamentale *fa*. Elle est qualifiée de *shang* (1. 2) parce qu'à ce moment le Khi du Yang se portait vers le haut.

[2] Cp. le *Tcheou-li*, XXIII, *Ta-shi*, où il est dit que le Ta-shi, au moyen des tons fondamentaux et accessoires (*lut* et *t'ong*), détermine la note de la musique guerrière et augure du succès des manœuvres de l'armée.

[3] A l'anse du Boisseau.

[4] Le *yü* est un son qui anime, encourage. Le *Com.* dit : avant d'employer kong, après que la conjonction était à la queue de l'Ourse; la musique qu'on fait à ce classement du temps est le *yü*.

[5] Ce ton maintient, nourrit, propage la force et la vertu. Son

accents, le roi (Wu) étendit ses armées sur la plaine de Mu. C'est pourquoi on appelle ce ton *li* (qui anime, encourage), parce qu'il sut donner du courage à toutes les troupes[1].

« Par le son *hia-kong*[2] du *tai-tsou*, il promulgua ses ordres contre l'ennemi, le prince Shang; il fit briller ses talents[3], ses vertus, atteignant (pour les punir) tous les crimes de Sheou.

« Par le *tai-tsou* (la note *sol*), on aide le Yang coagulé à se dégager. Ainsi, dit-on, il se signala parce qu'il avait illustré la vertu des trois rois[4].

« De là il retourna jusqu'à Ying-nei[5], et par le shang[6]-kong du lut wu-yi il proclama ses ordres, fit régner les lois et connaître les méfaits défendus, à éviter parmi tout le peuple[7]. C'est pourquoi il lui donna le nom de *lai-lan*. C'est par lui qu'on inspire la sagesse, qu'on donne la paix et le bonheur au peuple. »

ton est qualifié de *hia* parce que le *hoang-tchong* est au bas de l'échelle.

[1] Litt. : « Aux six corps d'armée ». C'était le nombre que devait avoir le souverain suprême.

[2] Même motif qu'à la note 5, p. 82 (*hia*).

[3] *Wen*. Le *Commentaire* y voit le nom de Wen-Wang.

[4] Wen-Wang et ses ancêtres Wang-ki et Ta-Wang.

[5] Localité incertaine « nom de pays », dit gravement Wei-shi.

[6] Voir note 1, p. 83.

[7] Le Wu-yi convient particulièrement pour reproduire les leçons et faire comprendre les principes de l'équité.

VIII

King-Wang avait fait tuer Hia-meng-tze[1]. Pin-meng, étant allé au faubourg, y vit un coq qui s'était arraché la queue. Ses serviteurs qu'il interrogea lui dirent que cet animal craignait de se voir destiné au sacrifice[2]. Pin-meng s'en retourna en hâte et alla annoncer le tout au roi. « Je vois, ajouta-t-il, que c'est un vrai volatile domestique. Il est difficile d'avoir une victime sacrificielle pour les hommes. Mais quand on se sacrifie soi-même, il n'y a point de tort fait. Si l'on savait réprimer l'horreur que l'on a de servir de victime[2] pour les hommes, on serait capable de ce sacrifice. En cela, l'homme diffère de cet oiseau. Celui qui se sacrifie peut bien gouverner les hommes. »

Le roi ne répondit point. Il partit pour la chasse

[1] King-Wang, n'ayant point d'héritier légitime, voulait instituer comme son successeur un de ses fils secondaires, Tze-Meng, puis il changea d'avis et voulut lui substituer son frère cadet, Tze-tchao. Hia Meng-tze, Tafou de Tcheou, était lieutenant de Tze-Meng, c'est pourquoi le roi voulait le faire tuer pour qu'il ne contrecarrât pas ses projets. Pin-Meng, autre Tafou et lieutenant de Tze-tchao, plaidait la cause de son chef. King-Wang goûtait ses avis, mais n'avait pas encore pris de résolution. Pour l'y décider, Pin-Meng profite de l'exemple du coq qui s'arrache la queue pour ne pas être sacrifié. Il représente l'acceptation de la royauté comme un sacrifice dont peu sont capables. Il faut profiter, dit-il, de ces dispositions rares de Tze-tchao.

[2] C'est l'acceptation de la couronne qui est ce sacrifice; le prince se dévoue pour ses sujets.

et se rendit au mont K'ong [1]. Il s'y fit suivre des Kongs et ministres, et là il voulut faire tuer Tan-tze [2]; mais il mourut avant d'avoir réussi dans ce projet.

IX

La dixième année de King-Wang [3], Liu-wen-kong et Tchang-hwang voulaient fortifier la ville de Tcheng-tcheou. Ils allèrent l'annoncer au pays de Tsin. Wei-hien-tze y tenait alors en main les rênes du gouvernement. Il en parla avec Tchang-hwang et lui

[1] Au Ho-nan-hien.

[2] King-Wang craignait que Tze-tchao n'acceptât pas la position de prince héritier. C'est pourquoi il voulait faire tuer Tan-tze, son ami et son confident, qui le détournait de cette acceptation. Le roi mourut d'une maladie de cœur.

[3] Fils et successeur du King-Wang précédent; les deux noms s'écrivent différemment. L'État de Tcheou avait été, à l'avènement de ce prince, dans le plus dangereux état de division et de guerre civile. Deux fils du précédent empereur, Meng et Tchao, se disputèrent sa succession. Meng, soutenu par ses deux ministres, Lien-shi et Tcheng-shi, avait fait une entrée triomphante dans la capitale, puis y était mort subitement quelques jours après. Ses généraux proclamèrent à sa place un frère utérin qui prit le nom de Kong-Wang. Mais Tchao continua la lutte et King-Wang, obligé de quitter la ville impériale, eut recours au prince de Tsin. Celui-ci vint à son secours avec une puissante armée et Tchao dut s'enfuir à Tcheou, où il fut assassiné par des émissaires impériaux. Mais, dans ces luttes, la capitale avait été à moitié démantelée, et il s'agissait de reconstruire ses remparts pour mettre l'empereur à l'abri des entreprises des rebelles. Le rôle joué par le prince de Tsin, dans cette lutte fratricide, obligeait les ministres de Tcheou de s'assurer de son appui. Ces deux personnages étaient deux ministres inférieurs de Tcheou. Tcheng-tcheou était vis-à-vis de la capitale, séparée par le fleuve.

accorda sa demande. Il convoqua les princes à une entrevue pour délibérer à ce sujet. Piu-hi (Tafou) de Wei, étant allé au pays de Tcheou, entendit parler de cette affaire, alla voir Tan-mu-kong et lui dit : « Tchang-hwang ne s'expose-t-il pas à périr [1]? »

Les chants de Tcheou portent ceci : « Ce que le ciel étaie solidement [2] ne peut s'écrouler. Ce qui s'écroule ne peut être soutenu. » Ce fut après sa victoire sur le dernier des Yin que Wou-Wang composa jadis ce chant. Il en fit un chant de fête et l'intitula le *Tchi*. Le laissant à sa postérité, il en fit comme un miroir (où l'on pouvait reconnaître la nature des événements).

Le rite qui prescrit de rester debout [3] à ce genre de fête fait connaître les règles supérieures. Les petites règles s'accordent avec elles.

Ainsi, plein de crainte de manquer à ce qui convient à cette circonstance, il désire instruire le peuple, lui donner de sages avertissements.

Ainsi, celui qui sait soutenir un État connaît com-

[1] Appelé aussi Tchang-shu. Nous apprenons par le *Tso-tchuen* le motif de cette sentence. Tchang-hwang agissait en maître dans Tcheou et, dans une assemblée des Grands, il s'était assis tourné vers le sud, ce qui était la position réservée à l'empereur seul. L'occuper était commettre un crime de lèse-majesté et d'usurpation de pouvoir.

[2] Tout cela est fort obscur et le *Commentaire* n'explique rien. Les piliers du ciel sont ou le pouvoir impérial que Tchang a usurpé, ou les préceptes et rites qu'il renverse par sa conduite. *Tchi* veut dire « rameau, soutien ».

[3] Traduit en suivant Wei-shi, comme ce qui suit : « Se tenir debout est marque de respect ».

plètement les opérations du ciel et de la terre. S'il n'en est point ainsi, on n'est point capable de laisser une succession à ses descendants.

Maintenant Tchang-hwang veut soutenir ce que le ciel fait crouler; n'est-ce pas une entreprise difficile? Depuis Yeou-Wang, le ciel a enlevé son éclat à Tcheou, il l'a laissé dans un état de trouble et de lutte; Tcheou a abandonné la vertu; il s'est adonné à la débauche, il a oublié son peuple et le ciel l'a renversé. Qui pourra conjurer, réparer ses ruines? C'est impossible. On ne peut échapper aux ravages de l'eau et du feu, bien moins encore aux coups du ciel.

Un proverbe dit : « Suivre le bien, c'est s'élever; suivre le mal, c'est assurer sa chute. » Jadis Kong-kia [1] troubla l'empire des Hia; après quatre générations, cet empire succomba. Hiuen-Wang gouverna Shang avec zèle; après quatorze âges, il s'éleva à l'empire. Ti-kia [2] le troubla et après sept générations, Shang périt. Heou-tsi administra Tcheou avec dévouement; après quinze générations, Tcheou eut l'empire, Yeou-Wang [3] ressuscita les troubles, il y a quatorze

[1] Le quatorzième successeur de Yü le Grand (1879-1848). Il eut quatre successeurs, dont le dernier fut Kie, détrôné par Tang. On l'accuse principalement de s'être adonné au culte des Esprits des différentes contrées et d'avoir perverti le peuple (Ta-ki).

[2] Ti-kia, appelé aussi Siao-hia, cinquième successeur de Tang, troubla les lois de la dynastie. Son histoire est racontée de différentes manières que nous ne pouvons exposer. Le *Livre de Bambou* a un Tai-kia qui régna de 1686-1649.

[3] Yeou-Wang a violé toutes les lois de Tcheou. Auparavant Tcheou

générations. Les biens confiés du ciel qu'il a à garder sont très nombreux, comment y réussirait-il?

Tcheou était une haute montagne, un large fleuve, une plaine immense; il pouvait produire des biens excellents. Yeou-Wang en a fait une petite colline, une terre d'immondices, un étroit canal. Pourrait-il subsister encore? Tan-tze répondit à ces paroles: « Les fautes commises par Tcheou sont-elles si nombreuses? »

L'autre repartit : « Tchang-shu[1] s'oppose avec ardeur à ceux qui voudraient les réparer en faisant suivre les règles célestes (dans les affaires humaines). Les règles célestes doivent être suivies et jamais abandonnées.

« Tchang-shu s'y oppose et trompe Liu-tze, ainsi il commet trois fautes :

1° « Il résiste au ciel.

2° « Il s'oppose au règne des lois de la sagesse.

3° « Il trompe les hommes.

« Si Tcheou était sans faute, Tchang-shu seul le ferait périr. Bien que Kien-tze de Tsin se préoccupe de cet état de choses, s'il obtient du ciel la pros-

avait produit des sages éminents, maintenant il n'y a plus que des gens cupides et rebelles. Ce prince, épris d'une épouse secondaire nommée Pao-sing, s'enferma dans son palais sans se mêler du gouvernement. Les princes se révoltèrent. Battu par celui de Tchin, il fut fait prisonnier et mis à mort (770 A. C.). Il commença ainsi la décadence des Tcheous.

[1] Nom d'honneur de Shu-hwang ou Tchang-huang; Hiuen-Wang est Ki, le fondateur de la dynastie Shang.

périté, l'aura-t-il acquise par ses mérites?[1] Quant à Liu-shi, ses descendants seront certainement malheureux (en châtiment de ses fautes). Il a abandonné les principes et les lois pour suivre ses caprices[2]. Il use d'artifice[3] pour porter les calamités célestes à leur comble. Il met en mouvement tout le peuple pour acquérir de la renommée. Son châtiment sera terrible. »

Cette même année, Hien-tze de Wei réunit tous les Tafous des princes à Ti-tsiuen. Puis il alla à la chasse dans la campagne de Ta-tse et y mourut. Quand survinrent les troubles suscités par Fan-tchong-hing (Tafou de Tsin), Tchang-hwang s'unit aux rebelles. Les gens de Tsin le condamnèrent, et l'an XXVIII ils le firent mourir.

Enfin, quand Ting-Wang fut monté sur le trône, Liu-shi[4] mourut à son tour.

NOTA. Il est fait mention de ces projets de fortification et de leur exécution au *Tso-tchuen*, livre de Tchao-Kong (X^e^), an. XXXII, § 4. Il y est dit que King-Wang envoya Fu-sin et Shi-tchang à Tsin pour demander l'appui des princes, tant la puissance de Tcheou était affaiblie. — Dans sa lettre le souverain vante sa bienveillance pour les princes et se plaint de leur peu de bienveillance. Il rappelle que Tcheng-Wang avait jadis fortifié Tcheng-tcheou afin que cette ville pût être la

[1] Litt. : « Convient-elle à sa personnalité? »

[2] Il viole les lois de Tcheou en faisant fortifier la ville de Tcheng-tcheou.

[3] Il projette au fond de faire changer de capitale et d'établir le siège du gouvernement à Tcheng-tcheou.

[4] Descendant de Wen-Kong, dit le *Commentaire*, qui ajoute : « il faut lire Tao-Wang au lieu de Ting-Wang. »

capitale orientale de l'empire, et annonce qu'il va réparer les fortifications ébréchées pour rendre la sécurité à ses États. Sur le conseil de Fan-hien-tze, Wei-hien-tze, le ministre de Tsin dont il est question au *Koue-Yü*, envoya Pe-yin porter l'expression de son contentement et de la promesse de son concours. La deuxième année, Wei-shu et Han-fu-sin rassemblèrent les Tafous des divers États à Ti-tsiuen, où ils renouvelèrent leur engagement et donnèrent les ordres nécessaires pour le relèvement des remparts.

En cette réunion, Wei-hien-tze le ministre se plaça le visage tourné vers le sud comme s'il était le souverain, ce qui fit dire à Piu-he de Wei qu'il lui arriverait certainement malheur. Puis le *Tso-tchuen* raconte comment Sse-mi-meou fit les plans de la nouvelle forteresse et Han-kien-tze les exécuta à la satisfaction du souverain.

Ces renseignements nous sont donnés au règne de Tchao, an XXXVIII. Mais, au livre suivant (Ting-Kong, an I), nous trouvons des détails tout différents. Après la mention de la réunion de Ti-tsiuen, nous lisons dans ce dernier passage que Piu-he de Wei prédit malheur à Wei-hien-tze parce qu'il avait assumé la direction des travaux, sur quoi le ministre remit ce soin à Han-kien-tze et à Yuen-shen-kuo, s'en alla chasser à Talut et trouva la mort à Ning en revenant.

Après quoi l'auteur raconte des différends suscités par de petits États qu'on avait pas admis à prendre part aux travaux.

La reconstruction des murs fut achevée en trente jours. Kao-tchang de Tsi arriva trop tard pour y prendre part, c'est pourquoi Iu-shu-kuan de Tsin dit ces paroles :

« Ni Tchang-hwang de Tcheou, ni Kao-tchang de Tsi n'échapperont au châtiment. Tchang-shu a agi en opposition avec le ciel et Kao-tze contrairement aux hommes. Ce que le ciel renverse ne peut être soutenu; à ce que tous veulent faire on ne peut résister. »

Il n'est pas besoin de faire ressortir les contradictions qui existent entre ces deux textes et que Legge avait déjà signalées. Il l'est moins encore de montrer que notre passage contredit

tout-spécialement le premier et ne s'accorde avec le second qu'en certains détails ou plutôt dans les conséquences qu'on peut en tirer, par exemple le blâme infligé à Tchang-shu. La dernière sentence n'est que partiellement au *Koue-Yü*, et le conteur donne une autre cause à son introduction dans le discours.

Il est assez difficile de croire que tout cela provient d'un même auteur, à moins que celui-ci n'ait compilé des textes divers sans aucune critique, ce qui est très possible.

Remarquons enfin que ni Sse-ma-tsien, ni les *Annales de Bambou* ne mentionnent aucun de ces faits. (Voir *Sse-Ki*, IV, 26-27.)

Du reste, la mention du Yin et du Yang dans les passages précédents rend déjà cette partie des *Koue-Yü* très suspecte d'interpolation. Ces derniers faits confirment les soupçons et en font presque une certitude.

NOTICE

SUR

LES MANUSCRITS SYRIAQUES

CONSERVÉS DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU PATRIARCAT GREC ORTHODOXE DE JÉRUSALEM,

PAR

J.-B. CHABOT,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

INTRODUCTION.

En visitant la riche bibliothèque du Patriarcat des Grecs orthodoxes à Jérusalem, dans laquelle S. B. M[gr] le Patriarche Gérasimos a sagement fait réunir les volumes qui pourrissaient dans les différents monastères de sa juridiction, je remarquai une armoire renfermant cinquante manuscrits syriaques.

Je me demandai aussitôt s'il n'y avait pas chance de retrouver là, plutôt qu'ailleurs, les parties de la version palestinienne qui ont jusqu'à présent échappé aux recherches des savants. Malheureusement il n'en était rien.

Grâce à la bienveillance de M[gr] le Patriarche, il me fut permis de feuilleter ces volumes, pour la plupart en fort mauvais état de conservation; et, comme leur catalogue n'existe pas, je recueillis en les parcourant les éléments de la présente notice.

La collection se compose presque uniquement de livres li-

turgiques et aucun manuscrit n'a grande importance. La notice que je donne aura du moins l'avantage d'éviter, à ceux qui seraient tentés d'imiter mon exemple, une perte de temps souvent rendue considérable par le peu d'obligeance du moine bibliothécaire. Les clausules de certains manuscrits permettent aussi de fixer plusieurs dates dans la chronologie des patriarches nestoriens des derniers siècles.

J'ai conservé les numéros d'ordre assignés aux volumes dans la case où ils ont été rangés selon leur format. Tous sont en papier, à l'exception d'un seul (cod. 20) qui est en parchemin.

Ils proviennent presque tous, sinon tous, de l'ancien couvent des Syriens nestoriens de Sainte-Marie-Madeleine à Jérusalem, qui était situé dans la partie nord-est de la ville, non loin de la porte actuelle dite porte d'Hérode ou des Fleurs. Les manuscrits ne nous donnent pas de renseignements sur ce monastère. (Voir cependant codd. 5, 7, 27, 36.)

Je dois faire observer ici qu'en reproduisant les titres des ouvrages, j'ai supprimé les formules banales, comme par exemple : « *Au nom et par la vertu de N.-S. Jésus-Christ nous commençons à écrire* tel livre », et les épithètes multiples comme : « composé par *le très sage, très pieux, très vénérable* Mar un tel ».

Je ferai encore remarquer que tous les livres ou extraits de l'Écriture sainte sont selon la version Simple.

Cod. 1.

Volume de 580 millimètres sur 345, composé de 13 cahiers de 10 feuillets chacun. Chaque page est divisée en deux colonnes de 22 lignes. L'écriture en est très soignée; les lettres ont 11 millimètres de hauteur.

Lectionnaire.

Titre :

...ܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ ܕܐܘܢܓܠܝܘܢ ܣܓܝܕܐ ܕܦܣܝܩܐ ܡܩܪ̈ܝܢܐ
ܕܟܠܗ ܫܢܬܐ ܕܚܕܒܫ̈ܒܐ ܘܐܦ ܕܕܘܟܪ̈ܢܐ ܐܝܟ ܛܟܣܐ
ܡܘܨܠܝܐ܀

« Livre saint de l'adorable Évangile partagé en leçons pour tous les dimanches de l'année et les commémoraisons (des saints) selon le rite de Mossoul. »

On trouve çà et là des têtes de pages dessinées et coloriées représentant des rosaces, des entrelacs, etc. et quelques grands dessins d'un goût douteux, par ex. au f° 3[b] du cahier ܐ, l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, au f° 5[a] du cahier ܟ, l'apparition du Christ à l'apôtre saint Thomas.

Cinq longues notes finales nous apprennent :

a Que le ms. a été terminé le jeudi soir 14 de Ab de l'an 1990 des Grecs (août 1679), 1648 de l'ascension du Christ, le 17 du mois de Radjab de l'an 1086 des Arabes.

b Qu'il a été écrit dans le monastère de Saint-Hormizd à Alqoš, la ville du prophète Nahum.

c Au temps du patriarche Élias.

d Pour le monastère de Jérusalem.

e Par un certain Georges, prêtre, fils du bienheureux prêtre Israël, fils du prêtre Hormizd, fils du prêtre Israël d'Alqoš.

Cod. 2.

Volume de 31 centimètres sur 20, comprenant 14 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 27 lignes à la page.

Recueil d'hymnes (ܥܘܢܝܬܐ), comprenant:

I. Hymne de Gabriel, métropolitain de Mossoul, qu'il composa quand il était moine dans le couvent de Sabarjésus à Beth Qouqa.

II. Seize hymnes de Kamis Bar Qardaḥé, sur la prière et la pénitence.

III. Sept hymnes de Georges Varda, utiles pour la prière.

IV. Hymne de Mara, l'archidiacre, surnommé Bar Mešiḥa.

V. Hymne de Georges Varda, comprenant les antiennes du Psautier.

VI. Six hymnes de Kamis, pour l'Avent, les fêtes de la Nativité, des Rameaux, de la Résurrection, de l'Ascension.

VII. Hymne du même sur Jésusabran.

VIII. Hymne du même sur la Croix.

IX. Deux hymnes de ʿEbedjésus de Gozarte, sur les martyrs Cyriaque et Julite.

X. Trois hymnes du prêtre Isaac Šabdanaia qu'il

composa en l'an 1751 (1440), pour la prière, pour la fête de saint Georges, sur la Providence et la Croix.

XI. Hymne de Georges Varda, sur le péché originel.

XII. Chant (ܣܘܓܝܬܐ) de Mar Narsès. (Sur Titus le bon larron : dialogue entre un chérubin et le voleur.)

Achevé le jeudi 4 du mois d'Iloul 1973 (sept. 1662), à Alqoš, dans le monastère de Rabban Hormizd le Persan, au temps de Mar Élias, patriarche, pour l'église des Nestoriens de Jérusalem.

Les derniers feuillets ont été remplis par :

XIII. Deux hymnes du prêtre Bacchus, fils d'Isaac de Bagouz, qui se récitent le lundi du jeûne des Ninivites.

Une note placée en tête du volume déclare que trois fidèles sont venus à Jérusalem en l'an 1980 (1669) : le prêtre Bacchus, fils d'Isaac de Bagouz, le diacre Jésus, fils d'Ibrahim, et un serviteur indien (éthiopien?) nommé جنّايه.

Cod. 3.

Volume de 31 centimètres sur 20, comprenant originairement 42 cahiers de 10 feuillets dont quelques-uns ont disparu; 29 lignes à la page.

Bréviaire (ܚܘܕܪܐ).

Le titre manque. Voici l'*explicit* :

ܫܠܡ ܦܬ̈ܓܡܐ ܘܡܘ̈ܬܒܐ ܕܫܚܠܡܘܢ ܒ̈ܥܘܬܐ ܕܟܠܗ
ܫܢܬܐ܀

« Office pour tous les jours de l'année », selon le rite du monastère de Mar Gabriel et Mar Abraham, près de Mossoul.

Achevé le samedi 23 d'Adar de l'an 1871 (fév. 1560), dans la ville d'Amid.

On lit à la fin une autre note ainsi conçue : « . . . . . moi ʿEnanjésus, métropolitain de Mardin, en l'an 1893 (1582), j'ai célébré la fête de la Résurrection le 15 de Nisan à Jérusalem, où je suis venu avec le prêtre Thomas, son fils le prêtre ʿEbed-jésus et Siméon, de Mossoul, Jacques du village de Šouš (ܫܘܫ), Misraël, Isaac et Abraham du village de ʿAïn-Tannour. »

On avait cédé ce volume du Bréviaire à ܡܪܝ ܐܒܪܗܡ, métropolitain des Arméniens, pour cinq dariques d'or. Il fut repris au métropolitain David et remis en place dans l'église des Nestoriens.

On lit encore une note dans laquelle un Chaldéen déclare avoir confié aux Francs qui sont à Jérusalem « deux volumes de grammaire, un arabe-grec et l'autre grec-syriaque; deux parties du livre arabe appelé (المحق) ܡܚܩܩ, dans lequel se trouvent les mesures des *climats* de la terre; le livre de David, en arabe; deux livres de prières pour les fêtes, selon l'usage de nos frères maronites; un missel; un livre d'offices; un calice et une croix d'argent », parce qu'il n'y avait plus ni prêtre ni diacre dans le monastère des Chaldéens de Jérusalem; mais si des prêtres ou des diacres y reviennent, ces objets leur seront rendus. La note se termine par ces mots : « Ceci en l'an 1925 des Grecs » (1614).

Cod. 4.

Volume de 29 centimètres sur 18, composé de 34 cahiers de 12 feuillets 23; lignes à la page.

Bréviaire.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Titre :

ܟܠܐ ܕܩܘ̈ܡܐ ܕܥܐ̈ܕܐ ܘܕܡܬܕܟܪ̈ܢܘܬܐ ܕܥܪ̈ܘܒܬܐ
ܘܫܪܟܐ ܕܡܬܥܒܕܝܢ ܒܟܠܗ̇ ܫܢܬܐ ܒܥܘܡܪ̈ܐ ܘܒܥ̈ܕܬܐ ܀

« Office pour les jours de fête et les commémoraisons des vendredis et autres jours, qui se font pendant toute l'année dans les monastères et les églises » (et d'après l'*explicit* :) « selon le rite du grand monastère de Mar Gabriel et Mar Abraham, dans le voisinage de Mossoul ».

Une première note finale nous apprend que le livre a été achevé le samedi 4 du mois de Tešri premier, de l'an 1879 des Grecs (octobre 1567).

Une autre qu'il fut écrit à Amid, et par un nommé Élias.

Enfin une troisième donne la liste exacte des offices renfermés dans le volume qui sont les suivants : office de la Nativité de N.-S.; office de sainte Marie, de l'Épiphanie, de saint Jean(-Baptiste), des apôtres Pierre et Paul, de l'Unité de Personne (ܕܚܕ ܦܪܨܘܦܐ), et de la Croix.

Cod. 5.

Volume en papier de 26 centimètres sur 20, contenant 24 cahiers de 10 feuillets; 22 lignes à la page.

Office pour les jours de la semaine.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܫܚܪܐ ܕܩܘ̈ܡܐ ܦܫܝ̈ܛܐ ܀

C'est le livre appelé aussi *Kaškoul* (ܟܫܟܘܠ) qui est extrait du grand Houdra ou Propre du temps. Il

renferme en outre les hymnes (ܩܠܐ) paraclétiques avec leurs tons intermédiaires. Le tout selon le rite du couvent de Mar Gabriel et Mar Abraham.

(Comp. le *Cat. des mss. syr.* de la Bibl. Nat. sous le n° 183.)

Plusieurs notes finales nous apprennent :

a Que le livre a été terminé le samedi, veille du dimanche après l'Ascension, vingt-huitième jour du mois de Yar, en l'an 2021 des Grecs (mai 1710).

b Au temps du patriarche Mar Élias.

c A Alqoš, dans le monastère de Rabban Hormizd.

d Par un moine qui a aussi écrit un Rituel (ܬܟܣܐ ܕܟܘܡܪܐ) grâce à la munificence d'une pieuse fidèle nommée Eddaé (ܐܕܝ), fille du prêtre Marouga.

On a rempli les derniers feuillets par divers morceaux liturgiques : (ܩܠܐ ܕܥܘܢܝܬܐ et ܥܘܢܝܬܐ ܕܒܣܝܡܐ).

Sur l'avant-dernier se lit une note du prêtre Kanoun de Tell-Kef, dans laquelle il déclare être venu à Jérusalem en 1718, pour faire de nombreuses réparations au couvent et à l'église des Nestoriens. Il donne la description des travaux exécutés sous sa direction, et a dressé l'inventaire du mobilier et des livres de l'église. La liste des livres a disparu; celle du mobilier (très médiocre) existe à la page précédente.

Cod. 6.

Volume de papier mesurant 26 centimètres sur 20, composé de 53 cahiers de 10 feuillets dont les deux premiers ont 22 et les suivants 28 lignes à la page.

Bréviaire.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܥܐܕܐ ܡܪܢܝܐ ܘܕܘܟܪܢܐ ܕܚܘܕܪܐ ܕܟܠܗ ܫܢܬܐ܀

« Office des fêtes de Notre-Seigneur et des commémoraisons du cycle de toute l'année », selon le rite du couvent de Mar Gabriel et Mar Abraham. Ce volume renferme les offices suivants :

1. Nativité de Notre-Seigneur. — 2. Fête de la Sainte Vierge. — 3. Fête de l'Épiphanie. — 4. Fête de saint Jean-Baptiste. — 5. Fête des saints Pierre et Paul. — 6. Fête des Évangélistes. — 7. Fête de saint Étienne. — 8. Fête des Docteurs grecs (Diodore, Théodore et Nestorius). — 9. Fête des Docteurs syriens (Éphrem, Narsès, Abraham, Jean, Julien [ܣܒܐ], et Mar Michel). — 10. Fête de l'Unité de Personne [ܚܕ ܦܪܨܘܦܐ]. — 11. Fête des défunts. — 12. Fête des Confesseurs. — 13. Fête de saint Georges. — 14. Fête de Šamouna et ses fils. — 15. Fête de l'Ascension. — 16. Fête de la Pentecôte. — 17. Fête de saint Thomas. — 18. Fête de saint Cyriaque. — 19. Fête de la Transfiguration. — 20. Fête de l'Invention de la Croix.

D'après les notes finales :

a Le ms. a été achevé le jeudi 27 du mois d'Adar, l'an 1956 des Grecs (mars 1645).

b A Alqoš.

c Au temps du patriarche Élias, et de Jean, évêque de Mardin.

d Par un moine nommé Élisée.

Cod. 7.

Volume mesurant 225 millimètres sur 170, composé de 13 cahiers de 10 feuillets. Belles marges et encadrement rouge autour des pages. Écriture très régulière ; 23 lignes à la page.

Psautier.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܡܙܡܘܪ̈ܐ ܕܛܘܒܢܐ ܕܘܝܕ ܡܠܟܐ ܘܢܒܝܐ ܠܒܒܗ
ܕܡܪܝܐ ܥܡ ܥ̈ܠܠܬܐ ܕܥܒ̈ܝܕܢ ܠܡܪܝ ܬܐܘܕܘܪܘܣ ܡܦܫܩܢܐ
ܕܟܬ̈ܒܐ ܐܠܗ̈ܝܐ ܘܩܢܘ̈ܢܐ ܕܣܝܡܝܢ ܠܡܪܝ ܐܒܐ
ܩܬܘܠܝܩܐ܀

« Livre des Psaumes du bienheureux David, roi et prophète, (homme selon le) cœur de Dieu, avec les introductions de Mar Théodore l'Interprète des Livres divins et les canons établis par le catholicos Mar Abba. »

Le psautier est partagé en cinq livres selon l'usage. Des notes marginales établissent la répartition des psaumes dans l'office.

Suivent :

1° Les trois Cantiques de Moïse (Ex. XVI; Deut. XXXII, 1-20; Deut. XXXII, 21-43) et celui d'Isaïe (XLII, 10).

2° Les morceaux ci-après :

a Hymne de Narsès, pour la nuit des dimanches

et des fêtes de N.-S. (commençant par les mots : ܠܘܬܟ ܐܠܗܐ ܕܡܪܚܡܢܐ.....)

b Hymne de saint Éphrem, pour le matin des dimanches (sur la venue du Christ : ܫܡܫ ܡܫܝܚܐ ܡܢܝ ܕܢܚ ܠܝ ܡܢ ܥܘܒܐ ܕܐܒܘܗܝ......)

c Hymne de Narsès : .....ܢܘܗܪܐ ܕܕܢܚܗ ܕܡܫܝܚܐ

d Le Cantique des trois enfants (Dan. IX).

e L'hymne de Mar Théodore l'Interprète. (Paraphrase du *Gloria in excelsis.*)

f Confession des trois cent dix-huit Pères. (Symbole de Nicée.)

g Les prières de la fin de la messe (ܚܘܬܡܐ ܕܐ̈ܪܙܐ) composées par Mar Éphrem, Yazdin le Grand, Mar Timothée patriarche, Abraham de Nisibe, Bar Çauma de Nisibe, Aḥimelek le docteur, Jean de Beth Rabban, Babai le Grand, Babai de Nisibe, Georges, métropolitain de Nisibe, Simon Bar Çaboë.

h Les prières après le repas (ܫܘܒ̈ܚܐ) de Mar Abba patriarche, et de Babai de Nisibe.

i Les proclamations du Bréviaire (ܟܪܘܙܘܬܐ ܕܚܘܕܪܐ).

k Les hymnes des Martyrs (ܥܘܢܝ̈ܬܐ ܕܣܗ̈ܕܐ).

Achevé le mercredi 17 de Tešri second de l'an 1900 (nov. 1588), du temps du Mar Élias, catholicos et patriarche de l'Orient, et de Mar Ḥénanjésus, métropolitain, frère du patriarche. Écrit par un certain Hormizd.

Il a été rélié en l'an 2035 (1724) par le prêtre Georges, fils du prêtre Daniel d'Alqoš, sacristain de Jérusalem.

Cod. 8.

Volume de 26 centimètres sur 16, composé de 16 cahiers de 10 et 12 feuillets ayant 32 lignes à la page.

Titre :

ܡܩ̈ܠܐ ܐܘܟܝܬ ܪ̈ܫܐ ܕܝ̈ܕܥܬܐ ܡܪ̈ܥܝܢܝܬܐ ܕܩܕܝܫܢ
ܡܠܦܢܐ ܕܫܡܝܢ ܘܡܫܡܫܢ ܐܝܟ ܕܒܫܡܫܩ̈ܬܐ
ܒܡܘ̈ܬܠܐ ܡܫܬ̈ܠܐ ܘܪ̈ܘܚܢܐ ܠܐܦܣܝܩܝܐ ܐܝܟ ܐܠܝܐ
ܡܡܣܡܢܐ ܕ[illegible] ܕܦܝܪܘܙ ܫܒܘܪ ܗܝ ܕܗܝ ܐܢܒܪ
ܕܗܘܐ ܐܦܣܩܘܦܐ܀

« Chapitres ou sentences d'Élias de Peroz-Šapor (Anbara). »

Dans le cours du volume l'ouvrage est désigné par un titre plus concis : ܟܬܒܐ ܕܕܘܪܫܐ ܕܐܠܝܐ܀ « Le livre de la discipline d'Élias ».

De très longues notes expliquent la division de l'ouvrage, dont voici le mécanisme :

Le livre est divisé en trois parties (ܦܘܠ̈ܓܘܬܐ); chaque partie renferme trois livres (ܡܐܡܪ̈ܐ) et un quatrième s'ajoute à la dernière partie. Chaque livre renferme un certain nombre de centuries (ܡܐܬܘ̈ܬܐ) de chapitres (ܪ̈ܫܐ). Ces chapitres sont formés d'un certain nombre de strophes, invariable pour toutes les centuries d'un même livre. Les chapitres du premier livre sont formés d'une seule strophe, ceux du

second de deux, ceux du troisième de trois, ceux du quatrième de quatre, et ainsi de suite jusqu'au dixième et dernier.

Suit un court fragment d'une Histoire ecclésiastique, racontant l'entrevue d'un évêque, envoyé par l'empereur Maurice, et du patriarche Sabarjésus premier.

Le livre a été achevé le jeudi 17 de Yar de l'an 1865 (mai 1554), 961 de l'Hégire, et écrit pour le monastère de R. Hormizd le Persan situé près d'Alqoš, au temps du patriarche Siméon, par Jésujab, métropolitain de Nisibe, de Mardin, d'Amid et de toute l'Arménie, originaire de Mossoul, fils du prêtre Élias, fils du prêtre Samuel.

Cod. 9.

Volume de 25 centimètres sur 17, composé de 22 cahiers de 12 feuillets. Écriture soignée; 30 lignes à la page.

Nouveau Testament.

Savoir : les quatre Évangiles; Actes; Épître de saint Jacques; Ire de saint Pierre; Ire de saint Jean; Épîtres de saint Paul dans cet ordre : Rom., Ire et IIe Cor., Gal., Eph., Philip., Colos., Ire et IIe Thes., Ire et IIe Tim., Tit., Philem., Heb.

A la fin, une note rédigée à la manière des notes massoréthiques de l'Ancien Testament indique le nombre des sections, chapitres et versets.

Achevé dans le couvent de saint Georges martyr, situé près d'Alep (ܓܝܘܪܓܝܣ ܣܗܕܐ ܕܣܒܟܐ), par un nommé Abdallah, l'an 1572 des Grecs (1261), 658 des Arabes.

Plusieurs autres notes donnent des noms de pèlerins qui se sont servis de ce livre au couvent de Jérusalem.

Cod. 10.

Volume de 25 centimètres sur 16, comprenant 37 cahiers de 12 feuilles. Très bonne écriture; 31 lignes à la page.

Titre :

ܢܘܗܪܐ ܕܥܠܝ̈ܩܬܐ ܒܡ̈ܠܐ ܕܟܬܒ̈ܐ ܩܕܝ̈ܫܐ ܕܥܒܝܕ
ܠܚܣܝܐ ܕܐܠܗܐ ܡܪܝ ܝܫܘܥܕܕ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܚܕܬܐ
(ܕܐܬܘܪ) ܀

« Éclaircissement des passages difficiles des Livres saints composé par le vénérable Mar Jésudad, évêque de Ḥadith (en Assyrie). »

L'ouvrage comprend l'Ancien Testament; il est partagé en quatre parties : (ܢܡܘܣܐ ܕܐܘܪܝܬܐ = Pentateuque; ܕܒܝܬ ܡܘܬܒܐ = Jos. Jud. Sam. Reg. Prov. Sap. Coh. Cant. Eccli. Job; ܕܢܒܝ̈ܐ = les seize Prophètes; ܕܡܙܡܘܪ̈ܐ = Psaumes).

Achevé le jeudi 16 de Ab de l'an 1691 (août 1380), au temps de Mar Denḥa, successsur de Mar Timothée.

Suit une note qui commence ainsi : « Moi Georges diacre, fils du prêtre Marouga, et moi Marouga, son gendre, nous avons vendu au Père Mar Joseph le livre des Prophètes, le livre des *Sessions* (ܒܝܬ ܡܘܬܒܐ), le livre de Mar Narsès et le présent livre... » (le reste est illisible).

Cod. 11.

Volume en papier de 25 centimètres sur 17, composé de 13 cahiers alternativement de 8 et 10 feuillets, contenant de 25 à 27 lignes à la page; ce volume est très mal conservé, des feuillets manquent dans plusieurs cahiers.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܦܪܕܝܣܐ ܕܥܕܢ ܕܣܝܡ ܘܡܠܗܡ ܒܡܫܘܚܬܐ ܠܥܒܕܝܫܘܥ
ܡܣܟܢܐ ܡܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܨܘܒܐ ܘܕܐܪܡܢܝܐ܀

« Le Paradis d'Éden composé en vers par ʿEbed-jésus, métropolitain de Nisibe et d'Arménie. »

Le mot ܡܣܟܢܐ, dans le titre, a été rayé et une main postérieure a écrit au-dessus ܡܢܝܚ ܩܕܝܫܐ. La présence du premier qualificatif pourrait faire supposer que le manuscrit a été copié sur l'autographe de l'auteur.

Achevé le lundi 29 du mois de Ab de l'an 1785 (août 1474), et écrit par Jean, fils du prêtre Jonas.

Dans une seconde note, Jean, prêtre et moine, dit qu'il a acheté ce livre de son cher et honoré frère le diacre Ḥabib.

À la page suivante :

ܬܫܥܝܬܐ ܕܐܪܣܢܝܣ ܡܠܟܐ ܕܡܨܪܝܢ܀

« Histoire d'Arsène, roi d'Égypte. » — On n'a écrit que les huit premières lignes.

Une dernière note déclare que le livre a été donné à l'église de Jérusalem par un homme nommé David et sa femme Ḥanem (ܚܢܝܡ).

COD. 12.

Volume de 24 centimètres sur 17, incomplet de la fin et comprenant une série de 19 cahiers de 12 feuillets, renfermant 24 lignes à la page.

Bréviaire (ܚܘܕܪܐ).

Le titre manque.

La liste des offices se trouve sur une feuille collée sur la garde de la couverture; ce sont les suivants :

Office de la Nativité de N.-S., de la Sainte Vierge, de l'Épiphanie, de saint Jean (Baptiste), des saints Pierre et Paul, des Évangélistes, de saint Étienne.

Sur le premier feuillet, ajouté, se lit la note suivante : « Moi ʿEbedjésus, par la grâce du Christ métropolitain de Nisibe, j'ai donné ce Bréviaire à l'église du saint et illustre martyr Mar Pethion ..... Écrit de ma main, au mois de Yar de l'an 1769 (mai 1458). »

COD. 13.

Volume de 22 centimètres sur 15, comprenant 11 cahiers de 10 feuillets; 20 lignes à la page.

Rituel et Pontifical comprenant : l'ordre sacerdotal; la consécration du ferment, du calice, de l'autel; divers exorcismes et bénédictions; l'ordre du baptême et celui de la pénitence; la consécration des

eaux impures; les prières avant et après la messe; les prières pour les défunts, etc.

Parmi ces prières, le plus grand nombre est attribué à ʿEbedjésus de Nisibe, à ʿEbedjésus de Gozarte, à Israël, prêtre d'Alqoš, à Georges prêtre, fils d'Israël.

Achevé le lundi 11 du mois de Ḥaziran de l'an 2021 (juin 1710), du temps du patriarche Mar Élias, dans le monastère de Rabban Hormizd à Alqoš, par le prêtre Georges, fils du prêtre Israël.

Cod. 14.

Volume de 22 centimètres sur 15, comprenant 16 cahiers de 10 feuillets.

Rituel des funérailles.

Titre :

ܟܘܪܗܡܐ ܕܥܢܝܕܐ ܕܒܢܝ ܥܠܡܐ ܓܒܪܐ ܘܢܫܐ ܘܛܠܝܐ ܀

« Livre d'office des défunts séculiers, hommes, femmes et enfants » (selon le rite du couvent de Mar Gabriel et Mar Abraham).

Suivent les rites pour les enfants qui n'ont pas reçu le baptême, et pour le second et le troisième jour des funérailles; puis les *Médrašé* pour tous les ordres : pour les patriarches, les évêques, les prêtres, les diacres, les clercs, les différentes catégories de moines, les fiancées, les étrangers, les docteurs, les scribes, les médecins, etc., attribués à divers auteurs

(Bar Meqadem, Jean d'Arbèle, le prêtre Israël d'Alqoš, etc.).

(Cf. *Cod. Vatic.* LXI.)

Écrit par le prêtre Joseph, fils du prêtre Georges, fils du prêtre Israël d'Alqoš, sur l'ordre du patriarche Élias, pour l'église de Jérusalem.

Achevé à Alqoš, le mardi 22 de Tešri second de l'an 2021 (novembre 1709).

Cod. 15.

Volume mesurant 20 centimètres sur 15, composé de 17 cahiers de 10 feuillets; 22 lignes à la page.

Psautier.

Même titre que le cod. 7.

Après le psautier viennent également les Cantiques et les autres morceaux qui se trouvent dans le cod. 7.

D'après les notes finales, le volume a été achevé le mercredi 8 de Ab de l'an 1904 (août 1593), dans le monastère de Rabban Hormizd le Persan, près d'Alqoš, puis acheté au copiste pour la somme de dix schayés (ܫܝ̈ܐ), par un moine nommé Abda, du village d'Ardina (ܐܪܕܝܢܐ) près d'Amid, pour en faire cadeau à son couvent.

Ensuite une femme (ܒܢܐ ܫܡܥܐ ܫܩܘܦܝܐ ܒܢܐ ܒܚܝܠܐ) du village de Beth Megâli (ܒܝܬ ܡܓ̰ܠܝ), dans la Zabdicène, l'acheta de ce même moine pour 60 ܡܢ̈ܬܐ et le donna au couvent des Nestoriens de Jérusalem.

Cod. 16.

Volume de 20 centimètres sur 14, comprenant 17 cahiers de 10 feuillets ayant de 20 à 24 lignes à la page. Quelques feuillets manquent.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܐܫܚܝܡܬܐ ܕܠܠܝܐ ܘܪܡܫܐ ܡܫܚܠܦ ܕܟܠܗ ܫܢܬܐ
ܘܡܬܩܪܐ ܟܫܟܘܠ܀

« Office de nuit et du soir pour les jours de la semaine de toute l'année, appelé Kaškoul. »

(Cf. *supra* cod. 5.)

Sans date. Écriture du xvie siècle.

Cod. 17.

Volume de 20 centimètres sur 15, contenant originairement 45 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 16 lignes à la page. Le premier feuillet et le titre manquent; plusieurs cahiers, à partir du quinzième, sont incomplets.

Histoires édifiantes (en caršouni).

Voici la liste des vies dont les titres existent encore : Vie des Quarante martyrs. — Histoire d'un prince (Josaphat); de Jacques le Moine; de l'abbé Marcos; d'un marchand et sa femme; du martyr Ina; de saint Mar Phineas; de Job; du prophète Jonas. — Paroles de N. S. le Messie. — Histoire de saint Jean l'Évangéliste. — Vision de saint Grégoire. — Sermon fu-

nèbre. — Histoire de l'empereur Zénon. — Autre sermon funèbre. — Histoire de saint Maurice martyr; d'une famille qui a souffert sous Dioclétien; de Malchus de Clysma; de sainte Eugénie martyre; de Rabban Hormizd; de sainte Anastasie martyre; de saint Matthias; de Šamouna et ses fils.

Une note syriaque, répétée plusieurs fois, dit que le volume a été écrit par le prêtre Isaac, fils de Gabriel, originaire de la région d'Ourmiah, du village de Soupourgan (ܣܘܦܘܪܓܢ), demeurant actuellement à Amid; une autre dit que ce même Isaac a donné le volume à l'église des Nestoriens de Jérusalem en l'an 1923 (1612); une troisième, que le prêtre ʿEbedjésus d'Atel est venu à Jérusalem en l'an 1925 (1614).

Cod. 18.

Volume de 22 centimètres sur 15, comprenant 26 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 16 lignes à la page.

Titre :

ܨܠܘ̈ܬܐ ܕܨܦܪܐ ܕܥܐ̈ܕܐ ܕܥܒܝ̈ܕܢ ܠܡܪܝ ܐܠܝܐ ܓ̄ ܐܒܘܚܠܝܡ
ܘܨܠܘ̈ܬܐ ܐ̄ܚܪ̈ܢܝܬܐ ܕܚܕ̈ܒܫܒܐ. ܘܐܦ ܨܠܘ̈ܬܐ ܕܚܕ̈ܒܫܒܐ
ܘܕܘ̈ܟܪܢܐ ܘܥܪ̈ܘܒܬܐ ܕܨܘܡܐ ܘܐܚܪ̈ܢܝܬܐ ܕܥܒܝ̈ܕܢ ܠܡܪܝ
ܨܠܝܛܐ ܕܪܝܫܥܝܢܐ ܀

« Prières du matin pour les fêtes, composées par le patriarche Élias III, surnommé Abouḥalim; et autres prières pour les dimanches, les commémoraisons, les vendredis de carême et autres, composées par Saliṭa de Rišʿaïn. »

Cf. Assémani, *Cat. cod. Bib. Vatic.*, t. II, *codd.* XC et XCI. Notre volume comprend cependant un plus grand nombre de prières. Quelques morceaux sont attribués à Georges d'Aṭour.

Achevé le jeudi 2 de Tamouz de l'an 1968 (juillet 1657), dans la ville de Gozarte, sur le Tigre, au temps de Mar Élias le patriarche, et de Mar Joseph, métropolitain de Gozarte et de Beth Zabdé, par le prêtre Bacchus, fils du prêtre Isaac, fils de Siméon.

Les derniers feuillets libres ont été remplis par des prières en caršouni.

Cod. 19.

Volume de 21 centimètres sur 15, contenant 16 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Recueil de pièces liturgiques contenant :

1° ܬܫܡܫܬܐ ܕܣܘܓܝܐܐ ܕܦܢܩܝܬܗ (*sic*) ܕܩܡܡܣܐ et ܬܫܡܫܬܐ ܕܣܘܓܝܐܐ ܕܫܒܬܐ ܕܩܝܡܬܐ Office du temps de Pâques (extrait du Bréviaire).

2° ܥܠ ܓܝܣܐ ܛܝܛܘܣ ܀ « Sur le voleur Tiṭus. » Il s'agit du bon larron. Ce morceau est attribué à Narsès, dans le cod. 2.

3° ܣܦܪ ܚ̈ܝܐ ܘܡ̈ܝܬܐ ܕܩܪܝܢ ܒܗ ܫܡܗܝܢ ܕܐܪ̈ܙܐ..... « Livre des vivants et des morts dont on lit les noms pendant les saints mystères » (à certains jours indiqués).

4° Extraits du Bréviaire, savoir :

a Les proclamations (ܟܪ̈ܘܙܘܬܐ), pour les sept dimanches de carême et quelques fêtes.

b Les hymnes (ܬܟܫܦܬܐ) : *α*. pour les dimanches de carême, attribuées à Jean de Dailam; *β*. pour le vendredi de Lazare, attribuée à ʿEbedjésus, métropolitain de Gozarte.

c Les antiennes (ܥܘ̈ܢܝܬܐ) pour les fêtes et commémoraisons de toute l'année.

Ces fêtes sont les mêmes que celles énumérées ci-dessus (cod. 6.), sauf que saint Georges (13) est ici remplacé par saint Hormizd.

Une note placée en tête du volume est ainsi libellée : « Moi ʿEbedjésus, évêque d'Atêl, j'ai fait écrire ce livre pour Jérusalem à la demande des frères lecteurs. »

Une autre note placée à la fin nous dit que le volume a été achevé le mercredi 12 du mois d'Iloul de l'an 1971 (sept. 1660), à Atêl, par le prêtre Marcos, fils d'Isaac, fils du diacre Éphrem. Et dans une autre qui fait suite, le susdit ʿEbedjésus raconte qu'il a fait trois fois le voyage de Jérusalem.

Cod. 20.

Volume en parchemin de 20 centimètres sur 17, composé de 27 cahiers de 8 feuillets. Les quatre premiers feuillets et les quatre derniers ont été remplacés par des feuilles de papier. Écriture très bonne et très serrée; 30 lignes à la page.

Prophètes.

Titre :

..... ܟܬܒܐ ܕܢܒܝ̈ܐ ❖

Les écrits prophétiques sont complets, et disposés dans l'ordre suivant avec ces titres :

a (ܐ, 2 *b*) Prophétie d'Isaïe.

IMPRIMERIE NATIONALE.

b (ܐ, 3 *a*). Livre des douze prophètes: Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

c (ܒ, 3 *b*). Prophétie de Jérémie.

d (ܝܛ, 1 *b*). Lamentations de Jérémie.

e (ܝܛ, 4 *b*). Prophétie d'Ézéchiel.

f (ܟܗ, 3 *b*). Prophétie de Daniel.

g (ܟܐ, 5 *b*). Bel le dragon.

Sans date; l'écriture dénote le XII[e] siècle, peut-être même la fin du XI[e].

Cod. 21.

Volume de 22 centimètres sur 16, composé de 28 cahiers de 10 feuillets; 20 à 22 lignes à la page. Quelques feuillets manquent.

Bréviaire.

Titre :

ܬܫܡܫܬܐ ܕܩܠܝ̈ܬܐ ܕܝܠܘܕ̈ܐ ܚܕ̈ܬܐ ܘܕܝܪ̈ܝܐ ܡܚܝ̈ܠܐ ܕܐܝܟܘܬܝ
ܕܡܫܡܫܝܢ ܒܠܚܘܕ ܒܩܠܝ̈ܬܗܘܢ ܀

« Office des cellules pour les novices et les moines faibles comme moi, qui récitent l'office en particulier dans leurs cellules. »

L'office finit au folio 56 du cahier ܗܘ. D'après une note qui se lit en cet endroit, il fut écrit dans le monastère de saint Hormizd par le prêtre Abraham, et terminé le mardi 7 de Ab de l'an 1904 (août 1593).

Les feuillets suivants ont été remplis par divers extraits, savoir :

a Admonitions (ܙܘܗܪ̈ܐ) de Mar Dadjésus. Commencement : ..... ܡܠܠܗ ܕܐܠܗܐ ܘܥܡ

b Admonitions et préceptes de Mar Abraham de Netphar. Commencement : ..... ܥܡ ܡܕܡ ܕܠܐ ܡܕܡ

c Contre ceux qui aiment les vanités. Commencement : ..... ܗܘ ܕܝܢ ܘܠܐܚܪܝܢ ܡܘܕܝܢܐ

d Psaumes des Complies.

Cod. 22.

Volume de 21 centimètres sur 16, composé de 10 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 14 lignes à la page.

Liturgies (ܩܘܕ̈ܫܐ) :

1° Des saints Apôtres; 2° de Mar Théodore de Mopsueste; 3° de Mar Nestorius.

Achevé dans le monastère de Mar Pethion à Amid, le vendredi 9 du mois de Yar de l'an 1966 (mai 1655), au temps de Mar Siméon catholicos, et de Mar Siméon, métropolitain d'Amid, par le prêtre Abdalcarim (ܥܒܕܠܟܪܝܡ), fils de Jésus.

On a relié au commencement du même volume le premier cahier d'un autre codex portant pour titre : ܛܟܣܐ ܕܚܘܣܝܐ « Ordre de la Pénitence » (incomplet); et à la fin un autre cahier de 12 feuillets contenant le « Rite de la consécration des eaux le jour de l'Épiphanie » (complet).

Cod. 23.

Volume de 20 centimètres sur 15, comprenant 16 cahiers (quelques-uns incomplets) de 10 feuillets. Bonne écriture; 20 lignes à la page. Le texte est entièrement vocalisé.

Recueil d'hymnes (ܚܘܬܡܐ).

I. Hymne de Gabriel Mossoul (cod. 2, I).

II. Cinq hymnes de Kamis (les trois premières sont les mêmes que dans le cod. 2, n° II).

III. Trois hymnes de Mar Jésujab, métropolitain d'Arbèle, surnommé Bar Meqadem.

IV. Hymne de Kamis (cod. 2, II, 16ᵉ).

V. Hymne du prêtre ʿAṭia Bar ʿAtali.

VI. Hymne de Georges Varda (cod. 2, XI).

VII. Hymne du prêtre Isaac (cod. 2, X, 1ʳᵉ).

VIII. Hymne du prêtre Çaliba.

IX. Treize hymnes de Kamis (cod. 2, II, 7-15, 4-6).

X. Trois hymnes de Jésujab Bar Meqadem.

Ce volume a été achevé le vendredi 6 de Ḥaziran de l'an 1921 (juin 1610), dans le monastère de Mar Jean, frère charnel et spirituel du bienheureux Mar Aḥa, du temps de Mar Élias, patriarche, et de Mar Joseph, évêque de Gozarte. Il a été acheté pour l'église de Jérusalem par Rabban Joseph.

Cod. 24.

Volume en très mauvais état, mesurant 20 centimètres sur 14 et comprenant 13 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Il contient :

1° ܡܐܡܪܐ ܕܥܒܝܕ ܠܚܕ ܡܢ ܕܝܪܝܐ ܕܒܥܐ ܡܢܗ ܚܕ
ܡܢ ܩܪܝ̈ܒܘܗܝ ܥܠ ܡܕܒܪܢܘܬܐ ܘܡܠܟ̈ܐ ܕܡܫܟܚܢܘܬܐ
ܕܦܓܪܐ ܘܢܦܫܐ ܐܝܟ ܕܘܪܫܐ.....܀

« Traité composé par un moine à qui l'un de ses parents avait demandé une règle de conduite et des conseils pour diriger convenablement son corps et son âme... »

Ce traité est partagé en nombreux chapitres, plus ou moins longs, qui paraissent extraits de livres ascétiques et portent différents titres, par exemple : De l'observation du dimanche, du jeûne, de l'humilité, de l'utilité des veilles, etc.

2° ܡܐܡܪ̈ܐ ܡܘܬܪ̈ܢܐ ܕܥܒܝܕܝܢ ܥܠ ܡ̈ܠܐ ܡܢ ܚܟܡܬܐ
ܕܫܠܝܡܘܢ ܒܪ ܕܘܝܕ ܡܠܟܐ ܘܢܒܝܐ ܀

« Traités utiles faits sur des paroles de la Sagesse de Salomon, fils du roi et prophète David. »

Ces traités sont au nombre de trois.

3° ܦܘܫ̈ܩܐ ܘܬܘܪ̈ܓܡܐ ܕܫܡܗ̈ܐ ܕܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ
ܘܫܘܠܫܠܐ ܕܐܒܗ̈ܬܐ ܠܘܩܒܠ ܡܘܪܒܐ ܀

« Préceptes et admonitions du prêtre vertueux et du philosophe du temps Jean de Mossoul », du couvent de l'Archange saint Michel (d'après l'*explicit*).

4° ܡܐܡܪܐ ܡܘܬܪܢܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܦܢܟܝܐ ◊

« Discours utile de Mar Jean de Phenek. »

Achevé le samedi 7 de Tamouz de l'an 1960 (juillet 1649), du temps de Mar Élias, patriarche.

Cod. 25.

Volume presque entièrement détruit par l'humidité, mesurant 18 centimètres sur 13, composé de 16 cahiers de 10 feuillets. Écriture très négligée; 21 lignes à la page.

Psautier.

Le titre et le contenu du volume sont exactement les mêmes que dans le cod. 7.

Le volume a été terminé le mardi 29 de Tešri premier, en l'an 1968 (octobre 1656).

Cod. 26.

Volume de 18 centimètres sur 13, composé de 14 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Même contenu que dans le cod. 24.

Achevé le mardi 17 de Ḥaziran de l'an 1861 (juin 1550).

Cod. 27.

Volume assez mal conservé, mesurant 18 centimètres sur 13, composé de 21 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la

page. Quelques feuillets manquent; les marges sont recouvertes de notes relatives à la distribution des psaumes dans l'office, et de prières (ܙܘܥܬܐ).

Psautier.

Même titre que celui du cod. 7.

Suivent :

1° Les trois cantiques de Moïse et celui d'Isaïe.

2° L'hymne de Narsès et les autres morceaux qui viennent à la suite dans le cod. 7.

D'après différentes notes, ce volume a été écrit en l'an 1896 (1585); acheté en 1976 (1665) par un certain 'Ebedjésus pour cinq gros (ܡܘܙܐ) et demi; relié à neuf en l'an 2036 (1725) par le prêtre Georges, sacristain de l'église de Jérusalem, fils du prêtre Daniel d'Alqoš.

Cod. 28.

Volume incomplet de la fin, mesurant 175 millimètres sur 135, composé de cahiers de 8 feuillets; 20 lignes à la page.

Titre :

ܐܘܟܛܘܐܟܘܣ ܕܬܡܢܝܐ ܩܝܢܐ ܀

Ὀκτωήχος — Livre ecclésiastique dans lequel les hymnes sont disposées selon les huit tons, que les Syriens appellent ܩܝܢܐ.

Sans date. Écriture du XVIIe siècle.

Cod. 29.

Volume de 175 millimètres sur 135, composé de cahiers de 10 feuillets; 17 lignes à la page.

Bréviaire.

Le titre manque, mais l'*explicit* nous apprend que c'est le livre appelé ܟܫܟܘܠ « Kaškoul ».

(Cf. ci-dessus codd. 5 et 16.)

Ce volume a été achevé le jeudi 5 de Nisan de l'an 1882 (avril 1571).

Cod. 30.

Volume incomplet de la fin, mesurant 18 centimètres sur 13 et comprenant 31 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 18 lignes à la page. Il manque plusieurs feuillets et tout un cahier.

1° (ܐ, 1 *b*) ܓܪܡܛܝܩܝ ܡܡܠܠܐ ܣܘܪܝܝܐ ܕܥܒܝܕ ܠܡܪܝ ܐܠܝܐ
ܝܩܝܪܐ ܘܩܕܝܫܐ ܠܟܠ ܡܠܦܢ ܕܢܨܝܒܝܢ ܀

« Grammaire de la langue syriaque composée par le vénérable Élias, métropolitain de Nisibe de sainte mémoire. »

2° (ܒ, 1 *b*) ܟܬܒܐ ܕܓܪܡܛܝܩܘܣ ܐܘܟܝܬ ܢܡܘܣܐ
ܡܡܠܠܐ ܕܟܠܗ ܣܘܪܝܝܐ ܕܥܒܝܕ ܠܚܣܝܐ ܡܪܝ ܐܠܝܐ ܘܡܛܪܢܐ
ܕܢܨܝܒܝܢ ܐܚܝ ܢܦܫܝ ܕܐܬܬܒܝ (*sic*) ܀

« Grammaire, c'est-à-dire Règles du discours de la

langue syriaque, composée par le grand moine et vrai religieux Rabban Jean Bar Zouʿbai. »

Assémani, B. O., III, 1, 307 et 308. L'abbé Martin a publié sa métrique.

Sans date. XVIe siècle.

Cod. 31.

Volume de 18 centimètres sur 13, comprenant 26 cahiers de 10 feuillets dont quelques-uns sont incomplets; 19 lignes à la page.

Recueil d'hymnes.

I. Hymne de Gabriel de Mossoul (cod. 2, I).

II. Dix-huit hymnes de Kamis (cod. 23, II et IX).

III. Sept hymnes de Varda (cod. 2, III).

IV. Hymne de Mara (cod. 2, IV).

V. Deux hymnes de Varda (cod. 2, V et une autre pour le mercredi).

VI. Huit hymnes de Kamis (cod. 2, VI, VII, VIII).

VII. Trois hymnes d'Isaac Šabdanaïa (cod. 2, X).

VIII. Hymne de Varda (cod. 2, XI).

IX. Deux hymnes de Mar Éphrem.

X. Hymne de Berikjésus, connu sous le nom de Bar Eskapha.

XI. Hymne pour la fête de la Nativité de N.-S.

XII. Hymne de Rabban Siméon Sanqalbad.

XIII. Notes sur la chronologie.

XIV. Explication de certains passages des hymnes de Mar Gabriel, de Kamis et de Jésusabran.

XV. Table des hymnes et des variantes pour l'office.

XVI. Chants (ܡܥܢܝܬܐ) pour les dimanches et les fêtes.

XVII. Chant de Narsès (cod. 2, XII).

XVIII. Sur la pénitence, par la nièce de Mar Abraham de Kidôn.

XIX. Hymnes sur saint Étienne et saint Georges.

XX. Chants pour diverses fêtes.

D'après une note, le volume a été écrit dans le monastère de Mar Eugène à Nisibe; on répète plusieurs fois qu'il appartient à ce couvent. Une autre note, placée en tête, se lit ainsi: « Moi Abraham, je suis arrivé au monastère de Mar Eughin au mois de Ab de l'an 1823 (août 1512). »

Cod. 32.

Volume de 18 centimètres sur 13, contenant 16 cahiers de 10 feuillets renfermant de 19 à 23 lignes à la page. Les premiers feuillets très endommagés.

Office des cellules. — (Voir cod. 21).

Achevé pendant le carême de l'an 1916 (1605), au temps du patriarche Élias, et de Joseph, métropolitain de Gozarte, par Rabban Joseph pour Rabban Abda, diacre, son oncle,

qui l'envoya au couvent de Jérusalem en l'an 1925 (1611).

Rabban Joseph dit encore qu'il était fils de la sœur de Rabban Abda, originaire de la Mésopotamie, et moine du couvent de Mar Jean ܠܚܡܝܕܐ, frère de Mar Aḥa.

Cod. 33.

Volume de 17 centimètres sur 13, en très mauvais état, composé de 20 cahiers de 16 feuillets, ayant 24 lignes à la page.

Nouveau Testament.

Il contient les mêmes écrits, et dans le même ordre que le cod. 9.

La reliure du volume est très élégante et ornementée avec goût. Une note placée à la fin du cod. nous apprend qu'elle a été exécutée en l'an 1916 (1605), par un moine nommé Jean, du monastère de Mar Jacques le Reclus, situé près de la ville de Seʿert (ܣܥܪܬ).

Cod. 34.

Volume de 185 millimètres sur 135, contenant 19 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 24 lignes à la page.

Œuvres d'Emmanuel de Mossoul (Šiʿarah).

L'*explicit* est ainsi conçu :

ܫܠܡ ܦܢܩܝܬܐ (*sic*) ܕܐܪܒܥ ܕܥܠ ܐܫܬܬ ܝܘ̈ܡܐ ܥܡ
ܟܠܗ ܕܡܬܒܪܝܢܘܬܐ ܒܡܐܡܪ̈ܐ ܒܣܕܪ ܘܐܡܬܠܐ ܕܫܡܫܝܢ
ܒܫܘܐܠܗ ܡܫܡܠܐ ܀

« Fin du tome quatrième sur l'Hexaméron et la

Providence, en vingt-huit traités, composés par le prêtre Emmanuel. »

Le deuxième traité manque; le copiste déclare qu'il faisait défaut dans le volume qu'il transcrivait.

Les traités, à partir du quinzième, ne sont pas dans le même ordre que dans le ms. du Vatican.

(Cf. *Bibl. Orient.*, II, p. 499; III, 1, p. 277; *Cat. Bibl. Vat.*, t. III, p. 380, n° CLXXXII.)

Le volume a été achevé le mercredi 1[er] jour du mois de Tešri premier de l'an 1600 (octobre 1288).

Cod. 35.

Volume de 18 centimètres sur 13, comprenant originairement 30 cahiers de 8 feuillets; 19 lignes à la page. Quelques cahiers manquent.

Rituel des funérailles.

Titre :

ܟܘܪܣܬܐ ܐܘܟܝܬ ܟܘܢܫܐ ܕܟܗ̈ܢܐ ܘܡܫܡܫ̈ܢܐ
ܘܐܦܝܣ̈ܩܘܦܐ ܘܕܝܪ̈ܝܐ ܘܦܛܪ̈ܝܪܟܐ ܘܫܪܟܐ ܕܒܢ̈ܝ ܥܕܬܐ ܀

« Livre d'office pour la sépulture des prêtres, des diacres, des évêques, des moines, des patriarches et des autres clercs. »

C'est, comme on le voit, le complément du cod. 14.

Suivent l'office pour les défunts et les *Médrašé* pour les morts.

Une note autographe dit que ʿEnanjésus, métropolitain de Nisibe, a eu le livre entre les mains.

Sans date. XVIIe siècle.

Cod. 36.

Volume de 18 centimètres sur 13, comprenant 17 cahiers de 10 feuillets; les derniers cahiers sont incomplets. Bonne écriture; 17 lignes à la page.

Office des cellules.
Même titre que le cod. 21.

Une note placée sur le premier feuillet nous apprend que le prêtre Bacchus (ܒܟܘܣ), recteur de l'église de Sainte-Marie à Jérusalem, a eu ce livre entre les mains l'an 1994 (1683).

Cod. 37.

Volume de 16 centimètres sur 12, comprenant 19 cahiers de 12 feuillets; 15 lignes à la page, d'une écriture soignée.

ܟܠܠ ܕܡܐܡܪ̈ܐ ܕܒܥܘܬܐ ܕܢܝܢܘܝ̈ܐ ܕܡܓܒܝܢ ܡܢ ܡܐܡܪ̈ܘܗܝ
ܕܛܘܒܢܐ ܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܘܡܬܛܟܣܝܢ ܠܛܘܒܢܐ ܡܪܝ
ܝܩܝܪܐ ܒܥܘܡܪܐ ܕܩܕ̄ ܡܪܝ ܐܠܝܐ ܕܠܘܩܒܠ ܡܘܨܠ ܀

« Office des Rogations des Ninivites composé (principalement) d'homélies choisies de Mar Éphrem, ordonné et arrangé par le bienheureux Mar Yaqira, dans le monastère de S. Mar Élias, près de Mossoul. »

Achevé l'an 1562 des Grecs, 648 des Arabes, le vendredi

premier jour de Kanoun second (janvier 1251), par un moine du nom de Jésus, originaire du village de Ḥalmin, près de Salqata (?).

Cod. 38.

Volume de 18 centimètres sur 13, contenant 12 cahiers de 10 feuillets chacun; 18 lignes à la page.

Titre :

ܡܘܫܚ̈ܬܐ ܕܡܠܦܢܐ ܓܝܘܪܓܝܣ ܕܡܬܟܢܐ ܘܪܕܐ ܀

« Hymnes du Docteur Georges, surnommé Varda. »

Ces hymnes sont distribuées pour tous les jours de la semaine et les principales fêtes de l'année.

Sans date. Fin du XVIIe siècle.

Cod. 39.

Volume de 16 centimètres sur 12, comprenant 18 cahiers de 8 ou 10 feuillets; 20 lignes à la page.

Bréviaire (Extrait du).

Cet extrait comprend les « offices de la fête de la Nativité de N.-S., et de la fête de l'Épiphanie ».

Il a été achevé l'an 1858 (1547). Une longue note nous apprend que le prêtre Yar, fils de Daniel, fils de Jean, fils d'Abraham, s'est rendu avec d'autres compagnons à Jérusalem au couvent de Sainte-Marie, dont il a relié gratuitement les anciens volumes, ainsi qu'une grammaire et le présent livre en l'année 1958 (1647).

Cod. 40.

Volume de 15 centimètres sur 10, comprenant 29 cahiers de 8 ou 10 feuillets; 14 lignes à la page.

Même titre et même contenu que dans le cod. 24.

Achevé le mardi 18 de Tamouz 1842 (juillet 1531).

Cod. 41.

Volume de 16 centimètres sur 12, comprenant originairement 22 cahiers composés de 10, 12 ou 16 feuillets. Mauvaise écriture; 17 lignes à la page.

Rituel des funérailles et prières pour les défunts. Le titre et les premiers cahiers manquent.

La dernière clausule est celle-ci : ܫܠܡ ܡܐܡܪ̈ܐ ܕܒܘ̈ܝܐܐ « Fin des discours de consolation ».

(Cf. Wright, *Catalogue of syriac ms.*, n° DXXII.)

Ce livre a été donné au couvent de Jérusalem par le fidèle Aaron, frère du prêtre Samuel d'Atel.

Sans date. xviii[e] siècle.

Cod. 42.

Volume de 15 centimètres sur 10, contenant 16 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Le dernier cahier est inachevé.

Office des cellules.

(Cf. *supra* cod. 21.)

Il n'y a aucune note. — Ms. du xviii[e] siècle.

Cod. 43.

Volume de 16 centimètres sur 10, contenant 15 cahiers de 10 feuillets; 14 lignes à la page.

Bréviaire.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܚܘ̈ܕܪܐ ܡܫܬܥܐ ܠܥܕܢܐ ܕܪܡܫܐ ܕܩܕܡ ܘܕܒܬܪ ܒܠܐ ܡܥܒܪܢܘܬܐ܀

« Le livre de l'office du soir pour les jours de la semaine, appelé *daqdam wa dbatar,* sans renvois. »

Écrit du temps de Mar Élias patriarche, et de Mar Joseph métropolitain, par le moine Arsène. Achevé le samedi 27 de Kanoun second de l'an 1908 (janvier 1597).

On a relié à la suite deux cahiers renfermant des prières liturgiques, en caršouni, écrites l'an 1968 (1657).

Cod. 44.

Volume de 14 centimètres sur 10, contenant 16 cahiers de 10 feuillets. Très bonne écriture; 14 lignes à la page.

Rituel :

ܟܬܒܐ ܕܟܗܢܘܬܐ ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܕܝܪܐ ܕܐܠܝܐ ܕܠܥܠ ܡܢ ܡܘܨܠ܀

« Ordre sacerdotal selon l'usage du monastère d'Élie au-dessus de Mossoul. »

Achevé le jeudi octave de l'Ascension 30 de Yar de l'an 1961 (mai 1650), du temps des « Pères saints Mar Élias catholicos, patriarche de l'Orient, et Mar Siméon * catholicos. Que Notre Seigneur Jésus rétablisse la paix entre eux! »

* *A la marge:* « Ce Mar Siméon, dont nous parlons, persécuta son diocèse. »

Cod. 45.

Volume de 15 centimètres sur 10, composé de cahiers de 10 feuillets ayant 17 lignes à la page.

Bréviaire.

Même ouvrage et même titre que le cod. 43.

Achevé au mois de Yar de l'an 1890 (mai 1579), et écrit par Simon, fils du prêtre Abraham de la ville de Mossoul.

Cod. 46.

Volume mesurant 15 centimètres sur 10, composé de 17 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Même ouvrage que le précédent.

Achevé le mardi 23 de Tamouz de l'an 1887 (juillet 1596), dans la ville de Gozarte (ܓܙܪܬܐ ܕܩܪܕܘ), sur le bord du Tigre, au temps du patriarche Mar Élias, et de Gabriel, évêque métropolitain de Gozarte.

Cod. 47.

Volume de 14 centimètres sur 10, comprenant 10 cahiers de 10 feuillets chacun; 15 lignes à la page.

Titre :

ܟܬܒܐ ܕܪܝܫ ܚܕܒܫܒܐ ܘܡܥܡܕܢܘܬܐ... ܕܪܝܫ ܚܘܫܒܐ ܀

« Le livre de Rabban 'Enanjésus avec les gloses de Rabban Ḥonain. »

Opuscule lexicographique publié par G. Hoffman en 1880 dans son *Opuscula nestoriana.*

A la suite viennent :

a Les règles sur l'accentuation de Mar Sabarjésus.

(ܦܘܩܕܢܐ ܕܥܠ ܢܘܩܙܐ ܐܚܪܢܐ ܐܘܟܝܬ ܠܡܬܪܓܡܢܘܬܐ

....ܕܣܝܡܝܢ ܠܐܒܘܢ ܩܕ̈ ܡܪܝ ܣܒܪܝܫܘܥ܀)

b Une note sur le Comput ecclésiastique.

c Une note sur la chronologie.

On a relié à la fin du volume deux cahiers étrangers contenant des fragments d'hymnes et d'offices.

Sans date. XVIIIe siècle.

Cod. 48.

Volume de 14 centimètres sur 10, contenant 17 cahiers de 10 feuillets chacun; les cahiers 15 et 16 ont disparu et le dernier est incomplet.

Titre :

ܛܟܣܐ ܕܟܗܢܐ ܟܠܗ ܡܫܡܠܝܐ܀

« Ordre complet des prêtres », c'est-à-dire Rituel.

(Voir ci-dessus cod. 44.)

Achevé le vendredi 20 de Šebaṭ, l'an des Grecs 1956 (février 1645), dans la ville d'Amid, au monastère de Mar Pethion le martyr, par le prêtre Makabai, fils du prêtre Isa.

Cod. 49.

Volume de 15 centimètres sur 10, en très mauvais état, comprenant primitivement 11 cahiers de 10 feuillets. Les trois premiers manquent complètement. Mauvaise écriture; 16 lignes à la page.

Recueil d'hymnes.

I. Neuf hymnes de Kamis (cod. 23, IX, les neuf dernières).

II. Sept hymnes de Varda (cod. 2, III).

III. Hymne de Mara (cod. 2, IV).

IV. Deux hymnes de Varda (cod. 31, V).

V. Hymne de Varda (cod. 2, XI).

On a relié à la suite trois cahiers provenant d'un Rituel des funérailles.

Sans date. XVIIIe siècle.

Cod. 50.

Volume de 14 centimètres sur 10, composé de 10 cahiers de 8 feuillets. 13 lignes à la page.

Rituel.

Titre :

ܛܟܣܐ ܡܫܡܠܝܐ ܕܒܘܪܟ ܓܢܣܐ ܐܢܫܝܐ ܀

« Ordre complet de la bénédiction du genre humain (du mariage) », selon le rite du monastère de Mar Gabriel et Mar Abraham, près de Mossoul.

On y trouve le rite des fiançailles et du couronnement, de la bénédiction des vêtements et du lit nuptial, etc.; et deux hymnes alphabétiques composées par Bar Kanouš pour être récitées l'une sur la tête de la fiancée et l'autre sur celle du fiancé.

(Cf. *Cod. Vatic.* 64.)

Le volume se termine par ces mots : « Ce livre des fiançailles, complet et sans abréviations, a été fini le samedi 6 de Tešri second, de l'an 1966 (nov. 1654), à Amid, du temps de Siméon le patriarche, et de Siméon, évêque d'Amid. »

INDEX DES AUTEURS.

(Les chiffres indiquent les numéros des manuscrits.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1894.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société :

MM. A. W. Greenup (Rév.), Culford Heath, Bury S[t] Edmund's, Angleterre, présenté par MM. Duval et Drouin;

Romesh Chunder Dutt, attaché au service civil du Bengale, Calcutta, présenté par MM. Sylvain Lévi et Drouin.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministère de l'instruction publique annonçant l'ordonnancement du premier trimestre de la subvention annuelle allouée à la Société asiatique.

M. Rubens Duval informe la Société que M[gr] Rahmâni, archevêque de Bagdad, prépare en ce moment l'édition de la *Chronique de Michel le Syrien*. M[gr] Rahmâni s'est procuré un manuscrit complet de cette importante chronique, dont on croyait l'original perdu et qui ne nous était connue que par une version arménienne abrégée. Une traduction française devant accompagner le texte syriaque, la Société rendrait un grand service aux études orientales en faisant les frais de cette publication, qui figurerait honorablement dans la collection de ses ouvrages. M. Rubens Duval prie M. le

Président de soumettre sa proposition à l'examen du Conseil. Il ajoute que, dans le cas où le Conseil serait d'un avis favorable, il se chargerait volontiers de surveiller l'impression du texte et de la traduction.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'impression de la *Chronique de Michel le Syrien* et charge M. Rubens Duval de s'entendre avec Mgr Raḥmâni pour la réalisation de ce projet.

M. Senart donne connaissance d'un envoi archéologique du plus haut intérêt qui lui a été fait par le capitaine Deane, commissaire du district de Péchayer. Cet envoi consiste en douze pierres inscrites. Une de ces pierres porte une inscription sanscrite, probablement votive, conçue dans l'alphabet dit du nord-ouest, employé par Açoka et remontant au troisième siècle avant notre ère; deux autres pierres portent deux autres inscriptions sanscrites dans le dévanagari du xe ou xie siècle. Les neuf autres pierres portent des inscriptions conçues dans un caractère inconnu, ou plutôt non déchiffré : car ce caractère se rencontre dans les légendes et monnaies d'origine arsacide. Il est donc peu douteux qu'elles datent de l'époque parthe. Quant à la langue qu'elles cachent, on n'a guère le choix qu'entre une langue de l'Inde, une langue de la Perse et une langue des Scythes, c'est-à-dire un dialecte sanscritique, un dialecte pehlvi et le dialecte des Çakas de Kanishka, lequel était sans doute de famille turque. Mais le caractère semble d'origine sémitique et rappelle l'écriture pehlvie.

M. Oppert communique la traduction d'une inscription très importante que l'expédition américaine a rapportée de ses fouilles de Niffar. Ce monument date du roi Belnadinabal, c'est-à-dire du xiie siècle avant l'ère chrétienne; il a trait à la spoliation d'une ancienne divinité tombée dans l'oubli, que nous nommons *Nina*. L'importance de ce texte est dans la donnée chronologique qu'il fournit : 696 années se sont écoulées, d'après ce texte, depuis le règne de Gulkisar jusqu'à Nabuchodonosor. Cette donnée confirme l'authenticité

de la *Liste des rois* d'après laquelle, entre Gulkisar et la fin de la seconde dynastie, il s'est écoulé 119 ans, et entre celle-ci et la troisième dynastie, 576 ans et 9 mois, soit un total de 695 ans, 9 mois.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(10 janvier 1894.)

Par l'India Office : *Indian Antiquary*. October-November 1893. Bombay, in-4°.

— M. A. Stein, *Kalhana's Rajataranginí, Chronicle of the Kings of Kashmir*. Vol. I. Bombay, 1893; in-4°.

— Bhandarkar, *Lists of sanscrit manuscripts of private Libraries* in the Bombay Presidency. Part I, 1893; in-4°.

Par la Société : Société de géographie, *Comptes rendus des séances*, nos 15-18. Paris, 1893; in-8°.

— *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, exercice 1892, 9e fasc. Le Caire; in-8°.

Par les éditeurs : *Revue critique*, n° 50, 1893-1894. Paris, 1894; in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire, novembre et décembre 1893; in-8°.

— *Revue des études juives*, juillet-septembre 1893; in-8°.

— *Bolletino*, n° 192. Firenze, 1893; in-8°.

— S. C. Das., *Journal and Text of the Buddhist Text Society of India*. November 1893; in-8°.

— J. W. Powell, *Eight annual Report of the Bureau of Ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution*, 1886-1887. Washington, 1893; in-4°.

— *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, V, II, 10. Roma, 1893; in-8°.

Par les auteurs : R. Atkinson, *On the south Koptic Texts*,

a criticisme on M. Bouriant's : Éloge du martyr Victor, fils de Romanus. Dublin, 1891; in-8°.

— Bal Gangadhar Tilak, *The Orion, or Researches into the antiquity of the Vedas*. Bombay, 1893; in-4°.

— Florence Groff, *Guide to Caire and Environs. Catalogue of the Museums of Egyptian Antiquities at Gizeh and Arab Antiquities of El-Hakim*, 1893; in-8°.

— Oldenberg, *Le Buddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté*. Paris, 1893; in-8°.

— J. C. Pilling, *The Chinookan Languages*. Washington, 1893; in-8°.

— J. Halévy, *Les deux inscriptions hétéennes de Zindjirlî*. Paris, 1894; in-8°.

— Dr. L. Venetianer, *Das Buch der Grade*, von Schemtob B. Joseph Ibn Falaquera. Berlin, 1894; in-8°.

— Rév. John Levaux, *Rosari Pungahi Bindri*. Pompéi, 1894; in-12; *Sadhu kunwari Rosari mala. ki rani*. Pompéi, 1894; in-12.

— Cl. Huart, *Sommaire des études turques pendant la période* 1886-1891. Londres, 1893; in-8°.

— A. N. Graen, *Les races de l'ancien monde et leur caractère historique* (en russe). Kiev, 1894; in-8°; *La dynastie des Bagratides en Arménie* (en russe). Kiev, 1894; in-8°.

— Croizier, *Le dernier Émir de Boukhara*. Rouen, 1893; in-8°.

SEANCE DU 9 FÉVRIER 1894.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard, président.

M. Barbier de Meynard donne communication d'une lettre de M. Naville, président du Comité d'organisation du dixième Congrès international des Orientalistes, qui s'ouvrira à Genève en septembre 1894. M. Naville prie la Société asiatique de Paris de vouloir bien nommer des délégués

pour la représenter au Congrès. M. Barbier de Meynard rappelle au Conseil que la Société a cru devoir s'abstenir de nommer des délégués aux Congrès tenus à Londres et à Lisbonne en 1892. M. de Blonay appuie, au nom de M. Boissier, de Genève, qui l'a prié de le représenter, la proposition de M. Naville. Le Conseil, en réservant la question, décide, sur la proposition de M. Duval, de souscrire aux publications du Congrès.

M. Senart annonce la prochaine publication du 3e et dernier volume du *Mahâvastu.*

M. le Président rappelle que le Conseil, dans sa séance précédente, a décidé la publication, aux frais de la Société, dans sa collection orientale, de la *Chronique de Michel le Syrien,* dont Mgr Raḥmâni de Bagdad entreprend l'édition et la traduction. Cette publication, espacée sur plusieurs années, laisserait disponible une partie des fonds de la Société et peut-être y aurait-il lieu d'ajouter à notre collection le *Kitab al-Hukema* d'Al-Kifti, ouvrage si important pour l'histoire de la science arabe. Auguste Müller avait rassemblé pour la publication de ce texte des matériaux que sa veuve a légués à la Société germanique orientale. Il faudra d'abord s'adresser à la Société germanique orientale pour demander communication de ces documents, et si la réponse est favorable, M. C. de Vaux entreprendra définitivement cette œuvre que la Société sera sans doute disposée à accueillir.

Une autre publication du plus haut intérêt, à laquelle la Société ne refuserait pas ses encouragements, est la traduction par M. Chavannes de la grande histoire de Sse-ma-tsien. Ce document est la source à laquelle ont puisé tous les historiens de la Chine pour les périodes anciennes jusqu'au Ier siècle avant notre ère, époque à laquelle appartient Sse-ma-tsien. Mais la nécessité d'un vaste commentaire, sans lequel ce texte serait à peu près sans utilité pour les historiens, augmente considérablement l'étendue de l'ouvrage qui prendra dix ou onze volumes. Il serait aussi nécessaire de donner dans les caractères chinois les nombreux noms de

lieux et de personnes qui se rencontrent à chaque page et que rendent mal les transcriptions romanes. M. le Président propose que M. Chavannes prépare le premier volume dont l'Imprimerie nationale dressera le devis et la Société pourra prendre ensuite avec des éléments d'appréciation plus certains une décision définitive.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(9 février 1894.)

Par l'India Office : *Archaeological Survey of India, South Indian Inscriptions, Tamil Inscriptions of Rajaraja, Rajendra Chola and others in the Rajarajesvara Temple of Tanjavur*, edited and translated by Hultzsch. Vol. II, part II, Madras, 1892 ; in-folio.

— *The Journal of the Bombay branch of the Royal Asiatic Society*. 1892 ; in-8°.

— P. D. Prasáda, *A Catalogue of sanscrit manuscripts existing in Oude Province for the year 1889 ;* in-8°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Bijdragen*, 1890. Volgr. XIX, I Sgravenhage ; in-8°.

Par le Ministère de l'instruction publique : (Publications de l'École des langues orientales vivantes) *Siasset-naméh*, traité de gouvernement, composé pour le sultan Mélik-Shah par le vizir Nizam-ul-mulk, traduit par Charles Schefer. Paris, 1893 ; in-4°.

— *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique au Caire :* tome XII. D. Mallet. *Les premiers établissements des Grecs en Égypte*. Paris, 1893 ; in-4° ;

— Tome XIII, G. Bénédite, *Le temple de Philae*, 1er fascicule. Paris, 1893 ; in-4°.

— *Annales du Musée Guimet*, tome XXV. E. Amélineau,

Histoire des monastères de la Basse-Égypte. Paris, 1894; in-4°.

Par la Société : *Bulletin de l'Institut égyptien*. Avril et mai 1892; mars 1893. Le Caire; in-8°.

— *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, vol. XXI. November 1893; in-8°.

— *Catalogue of the sanscrit and pali books in the British Museum*, by Dr. E. Haas. London, 1876; in-8°.

— *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, V, vol. II; fascicule 11. Rome, 1894; in-8°.

— *Société de géographie*, comptes rendus, n° 1. Paris, 1894; in-8°.

— *Journal asiatique*, novembre-décembre 1894; in-8°.

— *Journal of the Royal Asiatic Society*, January 1894; in-8°.

— *Actes de la Société philologique*. Année 1892 (t. XXII); in-8°.

— *Giornale della Societa Asiatica italiana*, vol. VII. Roma, 1893; in-8°.

Par les éditeurs: *Revue africaine*, n° 211, 4e trimestre 1893. Alger; in-8°.

— *Bolletino*, n° 194. Firenze, 1894; in-8°.

— *Revue critique*, n°s 3-6. Paris, 1894; in-8°.

— *Sbornik*, XVIII. Tiflis, 1893; in-8°.

— *Le Muséon*. Janvier. Louvain, 1894; in-8°.

— *Bulletin archéologique*, n° 1. Paris, 1894; in-8°.

— *The American Journal of Philology*. Baltimore, December 1893; in-8°.

— *Journal des Savants*, novembre-décembre 1893; in-4°.

— *Ninth Annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution*, 1887-1888. Washington, 1892.

— *Revue de l'histoire des religions*. Septembre-décembre 1893; in-8°.

Par les auteurs : Charencey, *De la parenté du basque avec divers idiomes des deux continents*. Caen, 1894; in-8°.

— D. S. Margoliouth, *Arabic Papyri of the Bodleian Library*. London, 1893; in-8°.

— J. C. Pilling, *Bibliography of the Salishan Languages*. Washington, 1893; in-4°.

— G. Ferrand, *Contes populaires malgaches*. Paris, 1893; in-8°.

— Sir W. Muir, *The Life of Mahomet*, I. London, 1894; in-8°.

— J. Oppert, *Adad-Nirar, roi d'Ellassar* (Extrait). Paris, 1893; in-8°. — *Une laïcisation au XIIe siècle avant l'ère chrétienne* (Extrait). 1894; in-8°.

— F. H. Weissenberg et W. Bang, *Die altpersischen Inschriften*, I, Lieferung. Leipzig, 1893; in-4°.

— W. Groff, *La plus ancienne observation d'un phénomène naturel ou astronomique*. Le Caire, 1893; in-8°.

— Bouriant, *Chansons populaires arabes en dialecte du Caire*. Paris, 1893; in-8°.

— Vilh. Thomsen, *Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Yénisséi*. Copenhague, 1894; in-8°.

— R. Basset, *L'expédition du Château d'or*, etc. Rome, 1893, in-8°.

BIBLIOGRAPHIE.

REMARQUES SUR L'ÉDITION DU *LEXIQUE DE BAR BAHLOUL*.

Lorsque je publiai, en 1888, le premier fascicule du lexique syriaque de Bar Bahloul, j'exprimai dans une courte préface le regret de ne pas livrer au public cet ouvrage complètement achevé, mais d'être obligé, à raison de son volume et du temps qu'exigerait l'impression, de le diviser en cinq

fascicules qui se suivraient à des intervalles de dix-huit mois environ. J'ajoutai que j'avais écrit une introduction [1] traitant : 1° de l'origine et de la composition du lexique; 2° de la méthode suivie pour l'édition; 3° des autorités de Bar Bahloul et des sources auxquelles il avait puisé; 4° des dialectes araméens cités dans le lexique; 5° des manuscrits du lexique qui se trouvent en Europe, et 6° de la préface syriaque et de la préface arabe que Bar Bahloul avait mises en tête de son livre et dont il serait donné une traduction latine; mais qu'il y avait intérêt à ne pas publier cette introduction avant l'achèvement de l'impression du texte. En attendant, je donnais sur ces différents points quelques notices indispensables au lecteur pour s'orienter dans l'étude du texte publié.

Je divisais les treize manuscrits du lexique se trouvant en Europe en trois groupes : 1° le groupe oriental ou nestorien comprenant quatre manuscrits; 2° le groupe occidental, ou jacobite et maronite, renfermant également quatre manuscrits; 3° le groupe des manuscrits mixtes, au nombre de cinq, composés avec les lexiques de Bar Bahloul, de Bar Ali et d'autres lexicographes, qui n'avaient qu'un intérêt minime pour l'édition de Bar Bahloul.

Mon édition, ajoutais-je encore, reproduit entièrement quatre manuscrits : 1° un manuscrit jacobite d'Oxford, H, qui forme la base de l'édition comme étant le plus correct; 2° un manuscrit de Florence, F, l'une des trois copies que l'on possède actuellement en Europe d'un original conservé dans un couvent du Liban; 3° et deux manuscrits nestoriens en la possession de M. le professeur Socin, qui se rapprochent pour la rédaction des deux autres manuscrits nestoriens, l'un au musée de la Propagande à Rome et l'autre à la bibliothèque de l'Université de Berlin. Quant aux autres manuscrits j'en avais examiné et collationné de nombreux passages. En outre, dans les premières pages de mon édition, disais-je,

[1] J'ai lu une partie de cette introduction dans la séance générale de la Société asiatique du 18 juin 1886. Voir le procès-verbal de cette séance, *Journal asiatique*, 8e série, t. VIII, p. 6.

j'ai donné toutes les variantes des manuscrits pour qu'on pût juger de leur valeur et de leur parenté entre eux.

Je prie les lecteurs du *Journal asiatique* de m'excuser d'entrer dans ces explications, mais j'y suis obligé pour répondre à un long article de quarante pages sur le premier fascicule de Bar Bahloul, que M. Alfred Rahlfs, un ancien élève de Paul de Lagarde, vient de publier dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, n°s 25 et 26, 10 et 20 décembre 1893, p. 960-1010, article aussi injuste que malveillant. Injuste, car, sur l'examen d'un seul fascicule, M. Rahlfs porte un jugement d'ensemble et définitif sur l'ouvrage entier. Il m'accuse de manquer de méthode et me condamne sans connaître les raisons qui m'ont guidé dans la marche que j'ai suivie. M. Rahlfs a mis plus de cinq ans à publier sa recension, puisque le premier fascicule a paru en 1888; il aurait pu attendre encore deux ou trois ans, jusqu'à ce que l'impression de l'ouvrage fût achevée. Mais son siège était fait à l'avance, que lui importait d'attendre! De parti pris M. Rahlfs a même écarté de son examen les deuxième et troisième fascicules parus en 1890 et en 1892. Injuste encore, car M. Rahlfs accumule quantité de vétilles pour créer une base à son accusation de négligence et d'inexactitude qui doit enlever tout prestige à mon travail.

Mais, avant de répondre aux critiques de détail, relevons le principal grief, *le manque de plan et de méthode*. Je suis de nouveau obligé de répéter par anticipation, mais d'une manière abrégée, ce que mon introduction fera connaître avec tous les développements nécessaires.

Le lexique de Bar Bahloul, comme son auteur nous en avertit lui-même, n'est pas une œuvre originale, mais une compilation faite d'après les travaux de Honein, Zacharie de Merw, Ḥenânischo fils de Serôschwaï, etc. La part personnelle de Bar Bahloul est cependant considérable; elle consiste surtout en gloses qu'il a extraites des ouvrages de la littérature syriaque sur la philosophie, la théologie, l'exégèse, la médecine, la botanique, l'astronomie, etc. Cette compila-

tion s'est continuée après la mort de son auteur, au moyen de gloses marginales ajoutées par les lecteurs sur leurs exemplaires et que les copistes ont successivement fait passer dans le texte. Chacun de nous a ainsi l'habitude d'enrichir de notes marginales le lexique dont il se sert et de combler les lacunes qu'il remarque quand il ne trouve pas un mot qu'il y cherche. « Ce que nous appelons Bar Ali et Bar Bahloul, disait très justement Paul de Lagarde[1], est une collection, continuée pendant des siècles, de gloses de valeur très différente et d'auteurs très différents (dans Bar Bahloul il n'est nullement rare que Bar Hebræus soit cité!) »; et il concluait en disant que *tout le corpus glossarum* devait être publié.

C'est sur cette indication de Lagarde que j'ai formé le plan de mon édition, comme je le disais dans ma préface[2]. Reconstituer le texte primitif de Bar Bahloul est une entreprise impossible, si l'arbitraire en est exclu. Les plus anciens manuscrits que nous possédons sont au moins de deux siècles postérieurs à Bar Bahloul et tous sont fortement interpolés. Les gloses ajoutées ne sont pas, d'une manière générale, empruntées à des auteurs postérieurs, mais beaucoup d'entre elles ont été extraites des lexiques de Ḥonein et de Ḥenânischo. Bar Bahloul les avait délaissées, parce que les anciens lexicographes se proposaient surtout de faire des lexiques syriaques-arabes, tandis que lui avait en vue une sorte d'encyclopédie et en même temps un dictionnaire grec-syriaque qui facilitât l'intelligence des traductions dans lesquelles les termes techniques étaient conservés avec leur forme grecque. C'est ainsi qu'un grand nombre des interpolations tirées des lexiques anciens sont des formes verbales introduites dans les lettres *aleph*, *mim*, *noun*, *tav*, suivant les préfixes qui les distinguent. Ces gloses étaient certainement étrangères au fonds primitif de

[1] *Gesammelte Abhandlungen*, p. 3.

[2] P. V : « Multas in salebras delapsurum esse lexici Bar Bahlulis editorem jam pridem senserunt viri doctrinis in orientalibus versati, imprimisque Paulus de Lagarde, qui viam operis aggrediendi tutissimam ostendit, *cf. Gesammelte Abhandlungen*, p. 1-5, et *Symmicta*, p. 21 et seq. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Bar Bahloul; par là on s'explique le grand nombre de variantes qu'elles présentent dans les différents manuscrits.

Si la reconstitution du texte primitif de Bar Bahloul est impossible, aussi bien importe-t-elle peu, non seulement parce que, comme nous l'avons dit, c'est une œuvre de compilation, mais surtout parce que Bar Bahloul et ses continuateurs indiquent dans la majorité des cas les sources où ils ont puisé. Dès lors, quel intérêt y a-t-il à savoir, dans ces cas, si le compilateur est Bar Bahloul ou un interpolateur? Dans les autres cas, ce sont les variantes où figurent les *deest* ou les *addidit* qui permettent de supposer une addition postérieure, mais sans qu'on puisse arriver à la certitude.

Dans ces conditions, le devoir de l'éditeur, suivant en cela l'indication de Paul de Lagarde, était de choisir un manuscrit complet et correct, comme base de son travail, et de noter les variantes des manuscrits offrant une rédaction différente. C'est la tâche que je me suis efforcé de remplir. J'ai donné la préférence au manuscrit Huntingdon d'Oxford (H), qui m'a paru être le plus correct; j'ai noté toutes les variantes du manuscrit de Florence (F), qui représente le groupe maronite, et des manuscrits de M. Socin (SS*s*), qui représentent le groupe nestorien. J'ai le ferme espoir que cette méthode rencontrera l'approbation de la grande majorité des orientalistes.

Tel n'est pas l'avis de M. Rahlfs, qui conçoit d'une autre manière le plan d'une édition de Bar Bahloul. Libre à lui, mais était-il en droit de conclure que je n'avais suivi aucune méthode et qu'une nouvelle édition était à faire d'après les principes qu'il énonce? Voyons ce que sont ces principes.

L'éditeur de Bar Bahloul, pense-t-il, devrait dégager l'œuvre de l'auteur des additions qui sont venues s'y greffer. Pour cela il faudrait prendre comme base de l'édition un manuscrit syro-oriental (nestorien). Ce manuscrit, à la vérité, ne serait pas exempt de nombreuses interpolations, mais il offrirait l'avantage de ne pas avoir été retravaillé dans un sens jacobite ou maronite, et notamment de ne pas renfermer

des gloses entières qui décèlent une origine occidentale. Cependant les gloses de ce genre ne devraient pas disparaître, sauf quelques-unes qui ne lui semblent d'aucun intérêt. Comment s'y prendre alors pour l'impression de l'ouvrage? Ici nous laissons la parole à M. Rahlfs qui dit, p. 1009 : « Ou l'on devrait faire trois divisions sur chaque page : 1° texte; 2° différences de la recension syro-occidentale[1]; 3° variantes; ou l'on devrait — et cela serait peut-être le procédé le plus simple et en même temps le mieux approprié à la perspective — laisser dans le texte les additions syro-occidentales, mais les marquer d'une manière quelconque comme des additions. » En note : « On pourrait sans doute imprimer le texte syro-oriental avec l'estrangélo et les additions de la recension syro-occidentale avec des types jacobites, et on pourrait même comprendre aussi dans le texte les gloses ajoutées après coup, qui se rencontrent dans quelques manuscrits syro-orientaux ou syro-occidentaux, en se servant de l'écriture orientale ou occidentale suivant les cas, pourvu qu'on les enfermât entre crochets et qu'on ajoutât l'indication du manuscrit dans lequel elles se trouvent. » Ce serait là un joli travail de mosaïque et, pour ma part, je souhaite vivement que M. Rahlfs entreprenne la deuxième édition qu'il recommande de faire dans ces conditions. L'échec certain auquel il courrait serait la meilleure justification de ma méthode.

Mais ce n'est pas tout : les cas ne sont pas rares où un manuscrit occidental est d'accord avec un manuscrit oriental contre d'autres manuscrits occidentaux, par exemple FSS*s* contre H, ou HSS*s* contre F, comment faire alors? Et si deux manuscrits orientaux diffèrent entre eux, l'un des deux concordant avec une recension occidentale, quels types emploiera-t-on pour ce cas spécial? On voit combien, à vouloir trop distinguer, on tombe dans l'arbitraire et le bizarre.

On pourrait m'objecter : J'entends bien vos raisons, mais pourquoi n'avez-vous pas pris un manuscrit nestorien pour

[1] Plus exactement *des recensions occidentales*, car la recension jacobite donnée par H n'est pas toujours conforme à la recension maronite de F.

base de votre édition, de préférence à un manuscrit jacobite, puisque Bar Bahloul était nestorien? J'ai déjà dit que le manuscrit Huntingdon qui avait fixé mon choix était le plus correct de tous les manuscrits. Quelques mots sur les manuscrits nestoriens justifieront cette assertion. Ces manuscrits sont actuellement au nombre de quatre en Europe, abstraction faite bien entendu des manuscrits mixtes dont j'ai parlé plus haut et que personne ne songera à faire entrer en ligne de compte.

L'un de ces quatre manuscrits est celui de Berlin que j'ai désigné par la lettre B. M. Rahlfs, qui l'a eu entre les mains, lui consacre plusieurs pages de son article, 980-985. Il termine son examen de ce manuscrit par ces mots : « A collationner d'un bout à l'autre une si déplorable copie on ne serait pas récompensé de sa peine et je dois en conséquence donner complètement raison à Duval de ne pas avoir compris B parmi les manuscrits qui forment la base de son édition. » M. Rahlfs ajoute avec justesse que ce jugement ne s'applique qu'aux parties nouvelles du manuscrit qui complètent d'anciens fragments.

Le second manuscrit nestorien est celui de la Propagande de Rome que j'ai désigné par R. Ce manuscrit est formé de quatre tomes dépareillés, d'époques, d'écritures et de formats différents. Le premier tome contient les quatre premières lettres, mais il est incomplet à la fin et il manque une partie du *dôlath*. Le second tome va du *hé* jusqu'au *kaph* inclusivement. Le troisième tome s'étend du *yodh* jusqu'au *semkath* et renferme par conséquent les lettres *yodh* et *kaph* qui se trouvent déjà dans le tome II. Enfin le tome IV comprend les dernières lettres à partir de *ʿaïn*, mais la lettre *çâdê* est très abrégée et incomplète. On voit que ce n'est pas encore ce manuscrit qui devait arrêter mon choix.

Les deux derniers manuscrits nestoriens sont ceux de M. Socin. J'en ai donné la collation complète; M. Socin veut bien prendre la peine de revoir cette collation sur les épreuves que je lui soumets, ce qui est une garantie d'exactitude inap-

préciable. On verra par les variantes que le texte en est en général bien moins correct que celui du Huntingdon. L'un d'eux, S*s*, est ancien mais incomplet et finit après le *ṭêth;* le second, S, est complet mais moderne et souvent fautif.

Je crois ces explications suffisantes pour me disculper du reproche de défaut de plan et de méthode. Venons-en maintenant à l'accusation de négligence et d'inexactitude. Ici encore je pourrai être plus bref que M. Rahlfs qui s'appesantit deux et trois fois sur le même grief pour lui donner une importance qu'il n'a pas.

Il commence par ma préface. J'ai mal disposé les paragraphes de l'introduction que je publierai; il aurait voulu un autre ordre. Le manuscrit de Berlin que j'ai désigné par B*bb* ne porte pas le n° 395 de la collection Sachau, mais 305 (une faute d'impression). Je n'ai pas vu le manuscrit de Berlin B*b*, quoique me posant comme l'ayant examiné, puisque c'est un manuscrit de Bar Ali et non un manuscrit de Bar Bahloul; je m'en suis tenu au catalogue de la collection Sachau, qui m'a induit en erreur. J'ai daté le manuscrit Huntingdon d'Oxford de 1284 au lieu de 1645. J'ai indiqué pour les deux manuscrits d'Oxford les numéros du catalogue de la Bodléienne, au lieu de donner ceux qu'ils portaient dans les collections Huntingdon et Marsh.

Si M. Rahlfs avait attendu que mon introduction ait vu le jour, il se serait épargné un travail inutile, puisque cette introduction, qui doit remplacer la préface provisoire, contient une description complète des manuscrits et reproduit les clausules renfermant les noms des copistes et les dates, ainsi que je l'avais annoncé. Pour me justifier du reproche de négligence, je ferai seulement les observations suivantes :

J'ai examiné le manuscrit B*b* ainsi que tous les autres. Ce n'est pas seulement ce manuscrit que l'on peut classer parmi les Bar Ali, mais aussi B*bb* (collection Sachau n° 305), L (bibliothèque de l'Université de Leipzig, provenant de la collection Sachau) et A (British Museum). Car tous ces manuscrits ont la préface de Bar Ali et non celle de Bar Bah-

loul; en outre, dans L et A, le nom de Bar Ali a été gratté et remplacé après coup par celui de Bar Bahloul. Tous ces manuscrits ne renferment pas, à proprement parler, le texte de Bar Ali, mais un mélange de Bar Ali, de Bar Bahloul et d'autres lexicographes, comme je l'ai indiqué dans ma préface (où je les ai groupés sous la rubrique de manuscrits mixtes), et comme le copiste du manuscrit L en fait la remarque, pour sa part, à la fin de la préface. Il dit expressément que ce manuscrit contient des gloses de Bar Bahloul [1]. A ce titre, ils ont droit de figurer dans un catalogue des manuscrits de Bar Bahloul. Ce n'est pas par erreur, mais avec intention que, d'un côté, M. Sachau a indiqué les nos 194 et 305 de sa collection (B*b* et B*bb* de mon édition) sous la rubrique *Manuscrits de Bar Bahloul*, et que, d'un autre côté, les Bibliothécaires de Leipzig et du British Museum ont classé sous la même rubrique les manuscrits L et A.

Quant à la désignation incriminée d'inexactitude des manuscrits d'Oxford, j'avais pensé jusqu'ici que, du moment qu'il existait un catalogue de la bibliothèque où ils sont déposés, le plus expédient était d'indiquer les numéros du catalogue.

La seconde série des griefs de M. Rahlfs porte sur les promesses que j'ai faites et que je n'ai pas tenues. Outre les variantes complètes des quatre manuscrits que j'ai collationnés intégralement, j'ai examiné et noté, ai-je dit dans ma préface, beaucoup de passages des autres manuscrits; de plus, dans les premières pages, j'ai donné toutes les variantes des manuscrits, afin que l'on pût juger de leur valeur et de leur parenté réciproque. Or il se trouve que, d'un côté, le

[1] M. Rahlfs trouve spirituel de dire, p. 972, note 1 : «Que peut bien vouloir dire des manuscrits de Bar Bahloul qui sont *cum glossis Bar Bahlulis compositi ?* Or voici ma phrase qu'il dénature à plaisir : «Tertia series mixtos codices A, B*b*, B*bb*, B*bbb*, L, cum Bar Alii et Bar Bahlulis aliorumque lexicographorum glossis compositos includit qui tamen quum de editione lexici Bar Bahluliani agitur parvi sunt momenti.»

beaucoup de passages se réduit à peu de choses, et que, d'un autre côté, le *toutes les variantes* est inexact puisque ces variantes ne sont pas complètes; ainsi le but que je visais n'est pas atteint. Si M. Rahlfs, au lieu de s'en tenir au premier fascicule, avait jeté un coup d'œil sur les deux fascicules suivants; s'il avait surtout attendu l'achèvement de l'édition, avant de porter le premier de ces deux jugements, il aurait hésité à conclure d'une façon aussi péremptoire.

Je ferai remarquer que, après le classement des manuscrits par familles, CFM d'une part et BRSS*s* d'autre part, il n'y avait d'intérêt à donner les variantes d'un autre manuscrit du même groupe que lorsque le manuscrit de ce groupe pris comme base de mon édition présentait des lacunes, ce qui est surtout le cas pour les dernières lettres (fascicules IV et V). Est-ce là manquer de méthode?

Quant à son second jugement, il me semble que j'ai atteint mon but au moins en partie, puisque c'est d'après les variantes que j'ai données qu'il a reconnu que le manuscrit du British Museum était d'origine syro-orientale (p. 990).

Afin de me convaincre d'inexactitude, M. Rahlfs a fait venir de Berlin le manuscrit B et les copies et collations, totales ou partielles, que Bernstein avait fait faire des manuscrits HMCF. Il commence par comparer mon texte avec celui du manuscrit B, p. 974.

« 2, 12 ܒܡܘܦܩܣܘܣ B; Duval (c'est-à-dire S*s*) a devant ce mot un ܘ qui ne lui appartient pas. » Pourquoi ne lui appartient-il pas?

« 3, 3 ܕܫܢܕ̈ܕ Duval; ܕܫܢܕܕ B; le dernier exact d'après P. Smith 950. » Si M. Rahlfs avait quelque teinture de littérature syriaque, il saurait que ܒܪ ܕܫܢܕ̈ܕ ne signifie rien, mais que ܒܪ ܕܫܢܕܕ désigne Abraham bar Dâschandâd, un auteur connu (voir Assémani, B. O., III, 1, 179, 194, 196, note 4; Wright, *Syriac literature* dans l'*Encyclopedia Britannica*, XXII, p. 844; Budge, *The Book of Governors*, II, p. 301, note 4). S'il avait attendu mon introduction qui traite des autorités

de Bar Bahloul, il se serait épargné cette bévue. Au surplus, sur ma copie j'ai noté expressément que B donnait ce nom de la même manière que S*s*.

« 3, 3-4, l'interponction (la ponctuation) est défectueuse et rend l'intelligence du texte plus difficile. Le point doit être placé après et non avant ܗܝܕܝܢ. » M. Rahlfs n'a pas compris la phrase. Bar Bahloul cite ses autorités : Grégoire de Nysse, Bar Dàschandàd, Zacharie de Merw, le médecin Schamli, d'après Ḥonein; puis (ܗܝܕܝܢ) Jean fils de Sérapion, etc. Il a ajouté le mot *puis* parce que la chaîne de l'énumération était rompue par l'incise *d'après Ḥonein*. Tout syrologue sait que ܗܝܕܝܢ se met au commencement de la phrase et non point à la fin. Quant à sa critique générale sur ma ponctuation, je crois m'y entendre sur cette question aussi bien que lui. Du reste, dans cette préface de Bar Bahloul, j'ai donné la ponctuation de S*s* et n'ai rien mis de mon chef.

« 3, 8, après ܘܡܫܡܠܝܢ B a ܘܡܫܡܠܝܐ qui aurait dû être conservé. Sans ܘܡܫܡܠܝܐ la phrase est intraduisible. Avec ܘܡܫܡܠܝܐ elle dit que le lexique de Ḥenânischo bar Serôschwaï, évêque de Hirta, est particulièrement correct et complet et qu'il a porté le nom de médecin حُنَيْن (ou حُسَيْن) [*sic!*]. » Ici encore M. Rahlfs n'a pas compris la phrase, que j'ai donnée correctement : ܘܚܢܢܝܫܘܥ ܒܪ ܣܪܘܫܘܝ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܚܐܪܬܐ ܀ ܠܟܣܝܩܘܢ ܕܝܠܗ ܚܬܝܬ ܠܡܫܡܫܢܘܬܗ ܕܝܠܗ ܘܡܫܡܠܝܢ ܗܘܐ ܚܘܢܝܢ ܐܣܝܐ, ce qui signifie : « ... et Ḥenânischo bar Serôschwaï, évêque de Ḥirta. Son lexique était particulièrement exact et complétait (celui de) Ḥonein le médecin. »

« 3, 9 ܚܣܝܪܬܐ sans ܘ, exact. » ܘܚܣܝܪܬܐ est, à mon avis, préférable; le *vav* a le sens de « aussi ».

« 3, 10 Duval ܡܘܫܬܐ; B exactement ܡܘܫܚܬܐ. » L'observation est juste, S*s* a également ܡܘܫܚܬܐ; ܡܘܫܬܐ est une faute d'impression; à corriger dans la liste des errata. M. Rahlfs préfère ܕܡܫܡܠܝܐ (B) à ܕܡܫܡܠܝܢ (S*s*), mais à tort, car le sens est : « et

quelques passages épars des extraits qu'il (Bar Bahloul) recueille ».

Les cinq variantes suivantes sont sans intérêt. Au contraire, p. 976, il restitue une ligne de B que j'avais sautée et que je rétablirai dans les errata [1].

Je passe, comme étant sans importance, les critiques concernant quelques variantes de B et de CM dans les premières pages de l'*aleph*, et qui ne peuvent nuire à l'ensemble de mon travail, puisque ces manuscrits n'y sont utilisés que d'une manière intermittente. J'arrive à ses observations sur H qui sont plus dignes d'attention, puisque H constitue une des bases de mon édition. Je dois rappeler que j'ai copié entièrement ce manuscrit et que j'ai ensuite collationné d'un bout à l'autre ma copie sur le manuscrit, travail qui à lui seul m'a pris quinze longs mois. Je me crois donc en droit de compter sur l'exactitude de ma reproduction de ce manuscrit. M. Rahlfs se plaît encore ici à signaler ma négligence en s'appuyant sur la copie que Bernstein avait fait faire par un de ses élèves et à laquelle il donne toute sa confiance, quoiqu'il y ait reconnu quelques fautes. Il était plus sûr et plus équitable de s'adresser à la Bodléienne pour avoir la revision des quelques variantes qu'il cite; c'est ce que j'ai fait, pour ma part, en recourant à l'obligeance de mon ami M. Neubauer.

D'abord, cinq variantes qui m'étaient connues et que j'ai jugé inutile de noter comme insignifiantes.

4^r 26 [2], وخبر et non وخبره (Bernstein) est exact, comp. Payne Smith, *Catalogue*, p. 619, l. 3. M. Rahlfs aurait dû comprendre que وخبره ذلك était incorrect.

5, 2, [illegible] H, et non [illegible] (Bernstein).

[1] A propos de ܚܝܬ = 8, M. Rahlfs, qui fait montre d'érudition en citant les divers auteurs qui ont parlé des signes numériques, aurait dû mentionner avant tout autre l'article de M. Gottheil, Z. D. M. G., XLIII, 121 et suiv.

[2] C'est-à-dire : colonne 4, note 26, *r* signifiant les notes dans les citations de M. Rahlfs.

6, 8, ܠܐ ܚܪܡܘ ܥܡ ܣܚܬܐ se trouve dans H sous ܐܠܡܚܡܨ; ma copie est donc encore ici exacte contre celle de Bernstein. H a, au contraire, ܡܐܘܣܚܐ, ܡܣܚܐ, ܐܠܡܣܝ et ܐܠܐܘܡܣ, comme l'indique M. Rahlfs, mais ce sont là des erreurs bien insignifiantes qui trouvent leur excuse dans le grand nombre des variantes que j'ai accumulées dans les notes des premières pages. M. Rahlfs reconnaît du reste que dans la suite le texte de mon édition pour H est correct. Ces observations s'appliquent aussi à F. Quant aux manuscrits SS*s*, je suis d'autant plus sûr de mon texte que mon ami M. Socin, leur possesseur, veut bien reviser ma collation article par article.

Je devrais clore ici cette réplique déjà trop longue, mais je demande la permission de signaler encore une critique de M. Rahlfs. « Il m'est impossible de comprendre, dit-il, p. 1008, comment Duval, 12, 14, a pu laisser والصحيح qui rompt l'état construit. » Voici la phrase dont il s'agit : وزن ستة دراهم زعم دانق ونصف والصحيح نصف « le poids de six dirhems, a-t-on dit, un dâneq et demi, plus correctement un demi (dâneq) ». M. Rahlfs a compris « un dâneq et une demie d'une demie » (soit un dâneq et un quart). Un peuple civilisé ne s'exprime pourtant pas d'une manière aussi barbare et les Arabes ont un mot pour exprimer le quart, رُبْع.

Une étrange illusion de M. Rahlfs, qui prouve le peu d'habitude qu'il a de ces textes, est de croire que les gloses arabes des manuscrits syro-orientaux sont en langue classique et celles des manuscrits syro-occidentaux en arabe vulgaire. En fait, les uns et les autres ont des formes tantôt grammaticales et tantôt vulgaires; c'est seulement dans les locutions dialectales qu'ils varient le plus.

En résumé, de cette longue diatribe qu'y a-t-il à retenir? Rien que trois ou quatre corrections pour la liste des errata. M. Rahlfs a cru écrire une critique savante et il n'a fait qu'une œuvre de polémique inutile. A prendre au sérieux ses conclusions, je n'aurais rien de mieux à faire qu'à arrêter ma publication. Quel profit en résulterait-il pour la science? Il

y a gros à parier qu'une seconde édition ne sera pas de si longtemps élaborée, surtout dans les conditions proposées par M. Rahlfs. Les nombreuses marques d'encouragement que j'ai reçues de juges plus compétents que lui et la conscience du devoir accompli m'engageront à poursuivre mon travail jusqu'à la fin.

Je n'avais pas besoin de l'indulgence de M. Rahlfs, mais mes travaux, connus en Allemagne aussi bien qu'ailleurs, m'autorisaient à compter sur plus d'égards de la part d'un jeune privatdocent au début de sa carrière scientifique. Paul de Lagarde maniait la férule d'une main lourde; l'arme tombée des mains du maître a été ramassée par l'élève, mais celui-ci n'a pas la même autorité, ni la même dextérité. Un maladroit se blesse lui-même en voulant frapper autrui.

J'avais écrit cet article quand j'ai eu communication d'un nouveau manuscrit de Bar Bahloul dont la Bibliothèque nationale vient de faire l'acquisition (n° 318, fonds syriaque). C'est une copie moderne en carschouni et en caractères jacobites, sur 343 feuillets ou 686 pages in-folio, divisées en deux colonnes. Cette copie a été faite en 1886 par un scribe du nom d'ʿAbd el-Aziz fils du prêtre Giwargis dans le village de Baʿschiqa (بعشيقا) dans le Ṭour ʿAbdîn, pour le compte du diacre Sâka (ساكا) ibn Petros, intendant (وكيل) de l'église de Sainte-Schamouni à Barṭella (برطالله)[1], moyennant cinq cents piastres. Le copiste est jacobite, comme il résulte non seulement de l'endroit qu'il habite, mais de la mention du patriarche Ignatius et des archimandrites des couvents de Mâr Mattaï et de Mossoul. Il invoque Marie mère de Dieu. Ces renseignements sont consignés dans une clausule en carschouni à la dernière page du manuscrit; mais il n'est fait aucune mention de l'original[2] qui a servi pour

[1] Baʿschiqa et Barṭella sont deux bourgades jacobites, comp. Prym et Socin, *Ṭur ʿAbdin*, p. V.

[2] M. Socin a vu un manuscrit de Bar Bahloul dans le Ṭour ʿAbdîn à Dêr el-ʿAmer, voir Z. D. M. G., t. XXXV, p. 254.

cette copie. La préface syriaque et la préface arabe de Bar Bahloul manquent; le manuscrit commence à la première page par la lettre *aleph*. A en juger par un premier examen, il suit la même rédaction que SS*s* (les manuscrits de M. Socin), mais il renferme un certain nombre de gloses en plus. J'en donnerai les variantes à partir de maintenant, c'est-à-dire à partir de la feuille 97 (milieu de ـ), à laquelle l'impression du lexique est arrivée actuellement. Mon introduction contiendra une description de ce manuscrit et rapportera les clausules.

RUBENS DUVAL.

Hermann Jacobi : *Ueber das Alter des Ṛig-Veda.* Extrait tiré à part de *Festgruss an Rudolf von Roth zum Doktor-Jubiläum, 24 August 1893, von seinen Freunden und Schülern.* Stuttgart, 1893.

Le mémoire de M. Jacobi est très court, de sept pages in-quarto à peine; mais il n'est pas de ceux qui se laissent résumer en peu de mots. Pour exposer la question que l'auteur soulève et la solution qu'il y apporte, j'aurai à entrer dans quelques détails et, si je veux y joindre quelques observations, je serai peut-être obligé d'être plus long que lui. Mais la chose en vaut vraiment la peine. M. Jacobi s'est, en effet, proposé de déterminer ce que les données éparses les plus anciennes du calendrier védique peuvent nous apprendre touchant l'âge du Ṛigveda. C'est là une recherche qui date du début même des études védiques, mais qui, dans ces derniers temps, pour diverses raisons, était un peu discréditée chez nous. Dans l'Inde même, elle n'avait jamais été abandonnée et, tout récemment, un savant indigène, M. Bâl Gangâdhar Tilak de Poona, la reprenait dans un livre remarquable [1] où,

[1] *The Orion, or Researches into the Antiquity of the Vedas*, Bombay, 1893. Un résumé très succinct de l'ouvrage, fourni par l'auteur, a été présenté au Congrès des Orientalistes tenu à Londres en 1892, et se trouve inséré dans les *Transactions* du Congrès, vol. I, p. 376.

devançant la publication de M. Jacobi, il arrivait par des voies en partie différentes aux mêmes conclusions générales. Seulement le savant hindou a quelque peu compromis sa thèse en y introduisant, à côté d'un fond d'arguments très solides, d'autres qui le sont beaucoup moins, notamment des spéculations mythologiques toujours suspectes et, peut-être aussi, une cosmographie trop avancée. M. Jacobi, au contraire, a su défendre des propositions très hardies avec une sobriété parfaite : il s'est borné aux données qui relèvent incontestablement du calendrier, et il n'a rien supposé que n'ait pu fournir l'empirisme le plus rudimentaire.

Mais, avant d'exposer les vues de M. Jacobi, je dois dire quels sont les éléments du calendrier du Ṛigveda. L'année était de 360 jours et comprenait douze mois évalués à trente jours chacun. Cette année n'était pas une année vague, la simple somme de douze lunaisons. Elle était déterminée par le retour des mêmes saisons : en principe, c'était l'année tropique, mesurée par le retour du soleil au même équinoxe ou au même solstice. Mais l'observation avait dû faire voir bien vite que 360 jours ne suffisaient pas pour amener ce retour, qu'il fallait un supplément, et, en effet, il y avait un mois intercalaire. De même le mois, comme le nom sanscrit l'indique, était en principe la lunaison, mesurée de pleine lune en pleine lune, ou de nouvelle lune en nouvelle lune, c'est-à-dire par la révolution synodique. Et, comme cette révolution est de 29 jours et demi seulement, il devait y avoir, de ce chef aussi, un artifice pour accorder l'observation avec le nombre rond de 30 jours. Cet artifice, nous l'ignorons; de même que nous ne savons pas au juste comment se faisait l'intercalation du mois supplémentaire. Car, en l'absence de preuves positives, nous ne pouvons pas supposer chez les Hindous d'alors les systèmes compliqués dont leurs descendants ont fait usage dans la suite. Mais nous pouvons hardiment leur faire, dès cette époque, le crédit d'une habileté d'observation suffisante pour opérer des raccordements semblables. Si, plus tard, leur astronomie est devenue avant tout

une affaire de calcul, ils devaient au contraire, à l'époque du Rigveda, regarder assidûment le ciel, précisément parce qu'ils n'avaient pas de théorie les dispensant de l'observation. C'est ainsi qu'ils avaient dès lors une connaissance assez précise des routes du soleil et de la lune, qu'ils avaient jalonnées au moyen de certaines étoiles ou de certains groupes d'étoiles. Ces constellations, les nakshatras — que nous trouvons fixées plus tard au nombre de 27 ou de 28, qui leur ont fourni dans la suite et leur fournissaient peut-être dès lors les noms de leurs mois, chacun de ces mois tirant son nom de celui du nakshatra dans lequel la lune du mois était pleine — leur donnaient, pour mesurer la révolution annuelle, un moyen plus précis et plus commode que le retour forcément un peu vague des mêmes saisons ou la détermination plus délicate des équinoxes et des solstices. Ils avaient été conduits ainsi tout naturellement à mesurer l'année tropique par l'année sidérale. Et ils ont pu continuer de la sorte pendant des siècles sans s'apercevoir qu'ils confondaient des grandeurs différentes, tant la différence est petite, un excès, pour l'année sidérale, d'un peu plus de 20 minutes par an. On sait, en effet, qu'en vertu de la précession des équinoxes, le soleil, dans sa course annuelle d'occident en orient, revient au même point de l'écliptique, équinoxe ou solstice, avant de revenir à la même étoile, et que, pour atteindre celle-ci, il lui faut parcourir en plus un arc de 50"; en d'autres termes, que les points équinoxiaux et solsticiaux se déplacent d'orient en occident de 50" d'arc par an et par rapport aux étoiles. Insensible longtemps, cet écart, en s'accumulant, finit par s'imposer à l'observation. Après cinq siècles, par exemple, il est de 7°, et les équinoxes et les solstices sont en avance sur leur position sidérale primitive de sept jours. Au bout de mille ans, la différence sera presque d'une demi-lunaison, et, dans un pays comme l'Inde, où le régime de l'année est très régulier, les saisons paraîtront déplacées : elles ne commenceront ni ne finiront plus avec le lever héliaque des mêmes étoiles et ne correspondront plus au même aspect du

ciel. De ces changements, les Hindous, même dans leur astronomie empruntée des Grecs, n'ont jamais su donner une théorie acceptable[1]; mais ils en ont gardé divers souvenirs dans leur littérature. Et ce sont ces souvenirs, en partie déjà signalés dans leurs Brâhmaṇas et dans le traité de leur vieille astronomie intitulé *Jyotisha*, que M. Jacobi reprend dans ce mémoire, en les complétant, en les groupant d'une façon ingénieuse et originale, et, ce qui est un point essentiel faisant défaut jusqu'ici, en y ajoutant des données nouvelles prises, non plus dans les Brâhmaṇas, mais dans le Ṛigveda même.

Ces données que M. Jacobi pense avoir trouvées dans le Ṛigveda sont au nombre de deux.

Dans le VII[e] livre, l'hymne 103 est consacré à l'éloge des grenouilles, qui sont comparées à des brâhmanes réglant la marche du sacrifice sur celle de l'année. Au vers 9, il est dit de ces animaux : « Ils observent l'ordre établi par les dieux; ces hommes-là n'enfreignent pas l'échéance du *dvâdaça :* au cours de l'année, dès que les pluies sont venues, les brûlants chaudrons[2] reçoivent congé. » Sâyaṇa et, à sa suite, tous les traducteurs rendent *dvâdaça*, dans ce vers, par « année ». Et, en effet, comme la plupart des adjectifs numériques ordinaux, celui-ci a un sens secondaire, celui de « composé de douze parties ». Mais, dans ce sens, ces adjectifs sont régulièrement, ou unis à leur substantif en un seul composé, ou placés immédiatement à côté, de façon à former avec lui une seule locution, par exemple : *pañcaviṃçabrâhmaṇam* ou *pañcaviṃ-*

[1] Par contre, ils en ont trouvé une évaluation singulièrement exacte (54″ par an), plus exacte que celle des Grecs (36″), et dont l'élaboration, en l'absence chez eux de toute chronologie un peu ancienne, reste une énigme. S'ils l'ont réellement obtenue par observation au bout d'un très petit nombre de siècles, elle fait le plus grand honneur à leur habileté.

[2] Ces « chaudrons » sont, d'une part, les creux où les grenouilles se retirent pendant la période sèche et, d'autre part, certains vases que les brâhmanes emploient dans leurs sacrifices. Les sacrifices étaient apparemment interrompus pendant les pluies. D'après le rituel postérieur, on n'en entreprenait pas de nouveaux du solstice d'été au solstice d'hiver.

çaṁ brâhmaṇam « le Brâhmaṇa en vingt-cinq sections », *dvâdaçastotram* ou *dvâdaçaṃ stotram* « un chant liturgique composé de douze parties ». Ici, au contraire, *dvâdaça* est employé seul, sans objet exprimé. M. Jacobi le prend donc dans l'acception ordinaire de « douzième » et, sous-entendant « mois », il traduit : « Ces hommes-là n'enfreignent pas l'échéance du douzième (mois) ». Pour l'auteur de l'hymne, le renouvellement de l'année aurait ainsi coïncidé avec l'arrivée de la saison des pluies. La traduction n'est pas certaine, mais elle est assurément la plus simple et la plus naturelle, celle qui s'accorde le mieux avec l'usage de la langue et le cours des choses. De toutes les divisions de l'année hindoue, la saison pluvieuse est, en effet, la plus régulière, la plus tranchée, celle qui agit le plus immédiatement sur la vie de la population; si bien que, jusqu'à nos jours, les termes les plus usités pour signifier l'année, *varsha, abda,* sont des synonymes de « pluie ». Or, dans l'Inde, particulièrement dans le Penjâb, qui a été le centre de la poésie védique, les pluies, amenées régulièrement par la mousson, commencent à la fin de juin, vers le solstice d'été.

Cette première donnée n'acquiert une valeur chronologique que si on la rapproche d'une seconde, que M. Jacobi trouve dans le Xe livre, dans l'hymne 85 ou hymne nuptial. La première partie de cet hymne décrit les noces de Sûryâ, la fille du Soleil et, ici, certainement une figure du soleil, avec Soma, le dieu de la lune. Le vers 13 est ainsi conçu : « La pompe nuptiale de Sûryâ s'est mise en marche, congédiée par Savitṛi : aux Aghâs, on tue les bœufs[1]; aux deux Arjunîs, se fait la procession[2]. » Les Aghâs et les deux Arjunîs sont les trois nakshatras consécutifs appelés plus tard Maghâ, première et deuxième Phalgunî; et l'Atharvaveda, où le vers se retrouve avec une variante pour le deuxième hémistiche, ne fait que redire la même chose en un langage plus moderne : « Aux Maghâs, on tue les bœufs; aux Phalgunîs,

[1] Pour la réception des hôtes, dans la maison de la fiancée.

[2] La *domum deductio*.

se fait le mariage. » La traduction ne laisse aucun doute, et le rapport de cette partie de l'hymne et, en particulier, du vers 13 avec la marche du soleil n'est pas non plus contesté. Quant à la conclusion qu'en tire M. Jacobi, je la reproduis en ses propres paroles : « Comme il s'agit des noces de Sûryâ et de son entrée dans une nouvelle maison, il est bien clair que, par l'époque spécifiée, il faut entendre le commencement d'une nouvelle révolution solaire. Et, comme une année védique, ainsi que nous venons de le voir par le passage précédent, commençait au solstice d'été, il faut croire qu'on plaçait alors ce solstice dans Phalgunî. » — Maghâ est Régulus; les deux Phalgunîs correspondent aux étoiles δ et β du Lion. La position du solstice d'été qui serait ainsi impliquée dans l'hymne est celle qu'il occupait vers l'an 4500 avant notre ère.

J'ajoute que, même dans le cas où l'on ne voudrait admettre aucun rapport entre les deux passages; où, s'en tenant à l'ancienne traduction pour le vers de l'hymne des grenouilles, on renoncerait à invoquer ce vers en faveur d'une année commençant avec les pluies du solstice d'été, on serait encore conduit, par le seul examen du passage de l'hymne nuptial, à regarder la conclusion de M. Jacobi comme très probable. En effet, si le mariage de Sûryâ symbolise réellement la marche du soleil et le renouvellement de l'année, la position de l'astre en Phalgunî ne peut s'entendre que de l'un ou de l'autre des quatre points cardinaux de sa carrière, soit équinoxe, soit solstice, les seuls d'où puisse convenablement partir une année nouvelle. Dès lors, le choix du solstice d'été s'impose; car, pour les trois autres points, il nous faudrait remonter infiniment plus haut et ajouter à cette date déjà si reculée de nouvelles périodes de 6000, de 13000, de 19000 ans. Et, puisque je suis à prévenir des objections, j'en écarterai de suite une de plus. On pourrait objecter à la rigueur que le mariage de Sûryâ et de Soma doit s'entendre, non de la révolution annuelle, mais de la lunaison, et que la position dans Phalgunî doit être celle de la lune. Mais, alors

même, il faudrait admettre que cette lunaison ne peut être la première venue, et que, si le choix de l'astérisme doit avoir un sens, elle ne peut être que la première de l'année. Dès lors, nous aurions de nouveau le solstice d'été en Phalgunî et le résultat chronologique resterait le même. De plus, cette lune ainsi placée en Phalgunî, au point solsticial d'été, aurait été ou nouvelle, ou pleine. Dans le premier cas, le soleil s'y serait trouvé avec elle, et nous rentrerions absolument dans les données précédentes. Dans le cas où on la supposerait pleine — supposition peu probable; car elle placerait le mariage des deux astres à un moment où ils sont à des points opposés du ciel — le soleil se serait trouvé au solstice d'hiver, et le seul changement qui en résulterait dans nos conclusions, l'argument chronologique demeurant intact, serait que le vers en question suppose une année commençant avec le mois de Phâlguna, au solstice d'hiver, année pour laquelle, comme nous le verrons plus loin, il y a encore d'autres témoignages védiques. Enfin il est une dernière objection que feront peut-être des gens de peu de foi, et que je ne dois pas passer sous silence : c'est qu'il ne faut pas chercher dans notre vers de si grands secrets; que le second hémistiche pourrait fort bien n'être qu'un dicton populaire constatant une coutume, celle de célébrer les fiançailles et les mariages de préférence à l'époque de l'année où le soleil était en Maghâ et en Phalgunî, coutume qui, comme tant d'autres, aurait été simplement reportée de la terre au ciel. Des objections de cette sorte sont difficiles à réfuter [1] : elles sont avant tout commodes. La force qu'on accordera à celle-ci dépendra de l'impression, variable selon les individus, que feront l'ensemble et la singulière concordance des preuves produites par M. Jacobi.

La position du solstice d'été en Phalgunî suppose l'équinoxe du printemps en Mṛigaçiras, dans Orion, et, naturellement, ce n'est plus là que nous le trouvons dans la littérature postérieure. Dans les Brâhmaṇas, il est placé dans les Kṛittikâs,

[1] La coutume en question ne serait en tout cas pas sanctionnée par le rituel postérieur.

les Pléiades, position qu'il occupait vers l'an 2500 avant notre ère. Dans le traité astronomique dépendant du Veda et intitulé *Jyotisha*, il est placé dans Bharaṇî, la Mouche, ce qui était exact vers 1300 avant cette même ère. Du temps de l'astronome Varâha Mihira, il était dans Revatî, à la longitude de l'étoile ζ des Poissons. Que les Hindous aient eu ou non la conscience bien nette de ces déplacements, toujours est-il qu'ils en ont noté les résultats successifs et qu'ils ont modifié en conséquence l'ordre d'énumération de leurs nakshatras. Mais, à côté de ces indications nouvelles, plusieurs de ces écrits nous ont conservé des souvenirs et des survivances de l'ancien ordre des choses, de celui que M. Jacobi pense avoir établi pour Ṛigveda. Et ces témoignages, bien que les écrits soient de beaucoup postérieurs, sont à la fois plus précis et plus nombreux que dans le Ṛigveda, parce que l'objet immédiat de ces écrits est le rituel et que celui-ci, archaïque de sa nature, est inséparable du comput. C'est ainsi que dans le *Kaushîtaki-Brâhmaṇa* et dans le *Taittirîya-Brâhmaṇa*, à propos de certains usages rituels, il est dit de la première et de la deuxième Phalgunî qu'elles sont l'une la queue, c'est-à-dire la fin, l'autre la bouche, c'est-à-dire le commencement de l'année, ou encore que l'une correspond à la dernière nuit et l'autre à la première nuit de l'année. Ici il me paraît difficile de décider si les deux Phalgunîs doivent être mises en rapport avec les positions du soleil ou avec celles de la pleine lune, en d'autres termes, si ces passages supposent une année commençant au solstice d'été, comme le veut M. Jacobi, ou une année commençant au solstice d'hiver. Mais ils supposent l'une ou l'autre et, dans l'un et l'autre cas, un même état du ciel, qui était vrai environ 45 siècles avant notre ère. Des indices semblables se retrouvent encore dans des livres de beaucoup postérieurs aux Brâhmaṇas, dans les manuels du rituel domestique, les *Gṛihya-Sûtras*. Dans un de ces Sûtras, celui de Çânkhâyana, le commencement de l'étude du Veda, l'*upâkaraṇa* est fixé à l'apparition de la nouvelle herbe, c'est-à-dire au commencement des pluies,

qui a lieu vers le solstice d'été et qui est, en effet, pour l'Hindou le signal d'une sorte de retraite, où cesse la vie active du dehors. Dans un autre de ces traités, celui de Pâraskara, l'*upâkaraṇa* est placé à la pleine lune du mois de Çrâvaṇa. Enfin un troisième, celui de Gobhila, qui appartient au Sâmaveda, tout en mentionnant ce dernier terme, prescrit de préférence la pleine lune du mois de Praushṭhapada, prescription que le poème du Râmâyaṇa mentionne encore comme étant particulière aux Sâmavedins. Si l'on regarde ces prescriptions comme indépendantes les unes des autres, il n'y a aucune conclusion chronologique à en tirer. Si l'on veut au contraire, ce qui est parfaitement légitime et même probable, établir entre elles un certain accord en les ramenant à une même origine, il faudra faire remonter la prescription du mois de Çrâvaṇa au temps où le solstice d'été avait lieu en ce mois, c'est-à-dire vers 1300 avant notre ère, et celle du mois de Praushṭhapada encore plus haut de trente siècles, quand ce même solstice était placé entre les deux Phalgunîs. Et c'est certainement une coïncidence remarquable en faveur de cette interprétation, que le *vassa* des Bouddhistes, qui correspond à l'*upâkaraṇa* des brâhmanes, commence à l'entrée des pluies du solstice d'été [1], tandis que les Jainas, pour leur *pajjusaṇâ*, qui est le pendant du *vassa* des Bouddhistes, ont retenu l'ancienne époque de ce solstice au mois de Praushṭhapada. Aussi la conclusion que M. Jacobi tire de ces diverses prescriptions est-elle tout à fait permise, à savoir : que la retraite consacrée à l'étude commençait jadis au solstice d'été; que certaines écoles sont restées fidèles au mois où ce solstice avait lieu anciennement; que d'autres, à une certaine époque, ont changé le mois pour garder la saison et ont ensuite gardé ce nouveau mois quand, à son tour, il avait cessé d'être exact; que d'autres encore n'ont eu égard qu'à la saison; enfin que l'institution de cette retraite et de cet enseignement remonte ainsi à

[1] *Vassa* signifie «pluie».

l'époque très antique à laquelle nous sommes sans cesse ramenés, où le solstice d'été était dans les Phalgunìs.

Mais, de même que l'Inde et l'Europe du moyen âge, l'Inde ancienne paraît avoir eu plusieurs commencements de l'année. Aussi bien que *varsha* « pluie », *hima* « hiver » est, dans le Veda, synonyme d'année, et nous avons déjà vu que quelques-uns des passages interprétés par M. Jacobi en faveur d'une année comptée à partir du solstice d'été s'accorderaient aussi bien avec une année partant du solstice d'hiver. Une année de cette dernière sorte est établie, en effet, par le témoignage explicite de la *Taittirîya-Saṃhitâ* et du *Pañcaviṃça-Brâhmaṇa*, où il est dit que la pleine lune du mois de Phâlguna est le commencement de l'année. A ce commencement, la lune étant pleine en Phalgunî, le soleil devait se trouver à 180° de là, et ces positions ne peuvent être autres que le solstice d'hiver pour le soleil et le solstice d'été pour la lune, c'est-à-dire cette même antique disposition des colures qui se vérifie ainsi une fois de plus.

Mais, de même que le Veda compte les années par « pluies » et par « hivers », il les compte aussi par « automnes », *çarad*. On peut donc supposer qu'il y avait alors, comme il y a eu encore plus tard, une autre année partant de l'équinoxe d'automne. Et, en effet, M. Jacobi produit d'assez nombreuses indications en faveur d'une année semblable, au début de laquelle le soleil aurait été dans l'astérisme Mûla, « la racine, le point de départ », appelé aussi Vicṛitau, « les deux (étoiles) qui séparent », tandis que la pleine lune aurait été à l'équinoxe du printemps, dans l'astérisme Mṛigaçiras, le premier mois étant ainsi Mârgaçira, qui en aurait reçu son vieux nom d'Âgrahâyana, « celui qui commence l'année »[1]. Ces dénominations nous reportent encore à cet

[1] C'est à une année de cette sorte, mais d'une époque bien postérieure, que se rapporte la liste des nakshatras commençant par les Kṛittikâs, qui est celle en usage dans les Brâhmaṇas. Je dois faire remarquer pourtant que la plupart de ces arguments vaudraient aussi pour une année commençant à l'équinoxe du printemps, et c'est dans ce dernier sens, en effet, que les

ancien état du ciel et des saisons qui était vrai quarante-cinq siècles avant notre ère.

A ces arguments étymologiques il en ajoute un d'une autre sorte, qui lui fournit en même temps une nouvelle vérification des plus séduisantes.

Parmi les rites qui ont une place fixe dans l'année, il y a les *câturmâsyas*, qui sont à célébrer, comme le nom l'indique, de quatre mois en quatre mois, trois fois par an, au début des principales saisons. Or, pour chacun de ces sacrifices, le rituel prescrit trois mois différents et consécutifs. Il est à peu près impossible d'expliquer ces contradictions et d'y entrevoir un ordre quelconque, en dehors de l'hypothèse de M. Jacobi, par laquelle elles s'expliquent au contraire aisément. Cette hypothèse consiste à supposer que cette triple prescription pour une même cérémonie se rapporte chaque fois aux trois sortes d'années différentes par leur point de départ, solstice d'été, solstice d'hiver, équinoxe d'automne, ces points étant remis à leurs positions anciennes, celles qu'ils occupaient quarante-cinq siècles avant Jésus-Christ. Dès lors, et alors seulement, tout devient clair et régulier. Ainsi le premier *câturmâsya* doit se célébrer en Phâlguna, ou en Caitra, ou en Vaiçâkha. La prescription de Phâlguna visera le premier *câturmâsya* de l'année ancienne commençant au solstice d'hiver, dont ce mois était le premier mois; la prescription de Caitra visera le second *câturmâsya* de l'année ancienne commençant à l'équinoxe d'automne, dont ce mois était le cinquième mois; la prescription de Vaiçâkha visera le troisième *câturmâsya* de l'année ancienne commençant au

emploie M. Bâl Gangâdhar Tilak dans son *Orion*. En général, quand les témoignages ne sont pas bien explicites, et ils le sont rarement dans le style elliptique de ces vieux livres, on peut hésiter entre deux années commençant à des points opposés de l'écliptique, à six mois d'intervalle l'une de l'autre. Cela tient, comme on l'a déjà vu par plusieurs exemples, à la difficulté de décider lequel des deux, du soleil ou de la pleine lune, les textes entendent placer dans les nakshatras spécifiés. Mais, quelque parti qu'on adopte dans ces cas, le résultat chronologique est le même.

solstice d'été, dont ce mois était le neuvième mois; et ainsi de suite pour les triples prescriptions relatives aux deux autres *cáturmásyas*. Nous aurions donc ici un nouvel exemple de la persistance des pratiques rituelles continuant en quelque sorte de vivre quand, depuis longtemps, elles ne sont plus comprises, et nous serions ramenés une fois de plus, pour l'origine de ces pratiques, jusqu'à l'antique époque où les colures passaient, celui des équinoxes par Mûla et par Mṛigaçiras, celui des solstices par Praushṭhapadâ et par Phalgunî.

Tels sont les faits réunis par M. Jacobi : reste maintenant à en voir l'emploi. Il est bien évident d'abord que les nombres ronds donnés jusqu'ici ne sauraient être immédiatement convertis en dates. Les mouvements que ces nombres représentent sont si lents, les procédés des Hindous d'alors devaient être si grossiers et les observations sont en partie si délicates, enfin les faits eux-mêmes sont formulés dans les textes d'une façon si peu précise, que les valeurs déduites par le calcul ne sont admissibles ici qu'avec la marge la plus large; et M. Jacobi n'exagère certainement pas cette marge en l'estimant à 500 ans de part et d'autre des chiffres exacts. Mais même ainsi atténués, ces chiffres ne doivent pas faire illusion. Des changements de cette sorte ne passent pas dans la pratique aussitôt qu'ils sont constatés, et un calendrier peut rester longtemps en usage après qu'on a reconnu qu'il ne correspond plus exactement à l'état du ciel. On n'y renonce que quand on y est forcé, et, bien que cette nécessité ait pu se faire sentir plus vite alors qu'il n'y avait point d'almanachs et que, pour régler des rites certainement déjà compliqués, on n'avait d'autre moyen que de consulter le ciel, il est bien évident que, de ce chef encore, cette marge devra être considérablement élargie dans le sens de la limite inférieure. Or cette limite inférieure, pour la période la plus ancienne, nous la connaissons maintenant assez bien. Je crois, en effet, que les recherches de M. Jacobi ont établi clairement que, dès l'époque des Brâhmaṇas, une correction avait été faite

l'équinoxe du printemps avait été reporté dans les Kṛittikâs, les Pléiades. Et, « comme une correction est toujours à peu près juste pour l'époque à laquelle elle a été faite », celle-ci, qui serait exacte pour le vingt-cinquième siècle avant notre ère, doit avoir été faite au moins 2000 ans avant Jésus-Christ. Mais en même temps ces écrits nous ont conservé des mythes et des prescriptions rituelles, survivances d'une période beaucoup plus ancienne encore, dont la limite supérieure va se perdre dans le cinquième millénaire. C'est dans cette période, pendant laquelle les ancêtres des Hindous de langue sanscrite étaient déjà établis dans l'Inde, que M. Jacobi place « les origines de la culture védique, dont les hymnes du Ṛigveda ont été le fruit mûr et peut-être déjà tardif », et il ajoute que l'on risquera probablement le moins de se tromper, en assignant ces hymnes à la seconde moitié de la période. Qu'il me permette d'ajouter à mon tour une petite clause distinguant entre la composition et la codification, avec tout ce que cette clause comporte, et je souscris volontiers à sa conclusion ainsi formulée.

Jusqu'ici, en effet, on n'a pas trouvé dans le Ṛigveda la moindre trace de cette position de l'équinoxe du printemps dans les Kṛittikâs : elle ne se rencontre qu'à partir des Brâhmaṇas. Ce silence, même gardé par le plus vieux document sur ce qu'on regardait jusqu'ici comme l'allusion astronomique la plus ancienne contenue dans le Veda, n'avait pas peu contribué à rendre cette allusion suspecte : on voyait bien ce qu'elle impliquait pour la chronologie, mais on hésitait à la prendre au sérieux. Avec la thèse de M. Jacobi, l'objection disparaît : ce silence non seulement s'y explique, mais il la confirme, le Ṛigveda se trouvant reporté au delà, dans une période où cette allusion ou, plutôt, cette correction — car c'est bien là ce qu'elle implique — était impossible, période dont les données, méconnues jusqu'à présent, se retrouvent assez nombreuses dans la vieille littérature et, selon toute apparence, en partie dans le Ṛigveda même.

En me rangeant ainsi à l'opinion de M. Jacobi, je ne me

dissimule pas que ses arguments, dans l'état présent, ne constituent pas une démonstration, valeur que lui-même, je suppose, ne revendique pas pour eux. Mais je crois qu'ils en approchent. Ils y atteindraient même, si les données qu'il pense avoir trouvées dans le Ṛigveda étaient absolument sûres. L'objection première et constante que soulèvent, en effet, des témoignages semblables, à savoir s'ils portent sur un fait actuel ou sur un souvenir, sur une survivance, ne serait pas de mise ici, si ces deux témoignages étaient à l'épreuve de toute suspicion. Ni les pluies, ni les grenouilles ne peuvent être soupçonnées d'avoir, par complaisance pour un calendrier suranné, recommencé, les unes à tomber, les autres à sortir de leurs trous quand le soleil était dans les Phalgunîs. Mais, il faut bien le reconnaître, tout en étant fort probable, l'interprétation que M. Jacobi donne de ces deux passages en les combinant n'équivaut pas à une preuve complète. Celle du premier repose sur un mot douteux; le rapport entre les deux est incertain; et, réduit à lui seul, le second, celui de l'hymne nuptial, pourrait bien après tout n'être qu'une de ces survivances lointaines, comme il s'en retrouve encore plusieurs dans les Brâhmaṇas et dans d'autres écrits plus récents. La certitude échappe donc au moment où on croyait la saisir, et, une fois de plus, on est tenté de se dire qu'il y a comme un mauvais sort sur le Ṛigveda. Mais, même avec ces réserves, il me semble que les recherches de M. Jacobi nous avancent d'un grand pas. Depuis cinquante ans et plus, par réaction contre la chronologie fabuleuse des Hindous, on s'est appliqué chez nous à réduire l'antiquité du Veda à un minimum. On a cru être généreux en lui accordant un millier ou un millier et demi d'années avant notre ère, et, pour rendre cette évaluation plus présentable, on l'a découpée en petites périodes arbitraires de deux cents ans. Comme tout cet édifice n'était fait que de conjectures, d'autres plus hardis ne se sont pas gênés pour le jeter par terre et, finalement, l'opinion a pu être émise, mais non par des indianistes, que toute cette littéra-

ture, prise en bloc, ne remontait guère plus haut que l'époque d'Alexandre. C'est à ce courant d'idées que ces recherches opposent une barrière que je crois efficace et durable. Quoi qu'il faille penser de l'une ou l'autre des preuves réunies par M. Jacobi, l'ensemble en est frappant, et il faudra en tenir compte à l'avenir. Désormais, quand on se trouvera en présence, dans les Brâhmaṇas ou ailleurs, de passages comme ceux où il est dit que les Phalgunîs sont le commencement de l'année, il ne sera plus permis de les traiter comme de simples boutades. Car, enfin, en voici maintenant une explication raisonnable, qu'on ne pourra plus dédaigner que quand on l'aura remplacée par une meilleure. En tout cas, on ne voit pas quel argument péremptoire pourrait lui être opposé. L'objection la plus grave, l'absence de toute preuve positive ancienne de l'usage de l'écriture, porte plutôt sur la codification que sur la composition, et, d'ailleurs, elle reste la même, ni plus ni moins forte, qu'on ajoute ou qu'on retranche n'importe quel nombre de siècles. Ce qui, en réalité, pour le présent du moins, risque de faire le plus de tort à cette explication, c'est qu'elle va à l'encontre du courant de l'opinion actuelle. Mais n'est-ce pas le cas de se demander avec M. Jacobi : « Sur quoi repose après tout cette opinion actuelle ? » Et si l'on est obligé de répondre : « Sur des conjectures », il faudra bien convenir aussi que ce n'est pas une raison pour en faire quelque chose d'intangible.

Il y a d'ailleurs un criterium en réserve pour cette thèse. Si elle est juste, comme je le crois, il se trouvera, dans le Ṛigveda même, de nouveaux arguments pour la confirmer. Déjà l'auteur d'*Orion*, M. Bâl Gangâdhar Tilak, qui n'a pas vu ceux de M. Jacobi, en a produit plusieurs autres et, dans le nombre, quelques-uns qui devront être pris en sérieuse considération. Car tout n'est pas également risqué dans ses combinaisons de mythologie stellaire, et les Hindous védiques se racontaient certainement plus d'histoires sur les étoiles qu'on ne le croyait jusqu'ici. On peut compter sur

M. Jacobi pour suivre ces diverses pistes. Je sais que, dès maintenant, il pourrait joindre plus d'un post-scriptum à son mémoire et, dans ce mémoire même, aux arguments qui viennent d'être exposés, il en ajoute un autre qui, pour le Ṛigveda, il est vrai, n'est que négatif, mais qui est si ingénieux que je ne puis le passer sous silence.

On sait que la précession des équinoxes, combinée avec un autre mouvement encore plus lent, n'agit pas seulement d'une façon visible dans le voisinage de l'écliptique, mais qu'elle opère aussi un déplacement graduel du pôle par rapport aux étoiles. Il y a, de ce fait, de longues périodes pendant lesquelles la place du pôle dans le ciel reste vide. C'est ainsi que l'antiquité classique n'a connu que des constellations circumpolaires; elle n'a pas connu d'étoile polaire, d'étoile immobile ou à peu près immobile, et la nôtre n'a commencé à devenir telle que vers la fin du moyen âge. De même, dans le Ṛigveda, il n'est pas fait mention d'une étoile polaire et, en effet, il n'y en avait pas dans la période ancienne à laquelle remonterait la composition des Hymnes d'après M. Jacobi. Mais le rituel et, à sa suite, toute la littérature sanscrite, connaissent une étoile semblable, une étoile *dhruva*, immobile. Parmi les rites du mariage, tels qu'ils sont décrits dans les *Gṛihya-Sûtras* et dans le *Kâma-Sûtra*, il en est un empreint d'une singulière poésie. Dans la nuit des noces, l'époux fait contempler à l'épousée le ciel étoilé et lui montre Arundhatî (une des étoiles de la Grande Ourse, en mythologie le type de la femme pieuse et dévouée) et l'étoile *dhruva*. Notre étoile toute moderne étant hors de cause, si l'on considère en outre que, dans un pays comme l'Inde, où le pôle est bas sur l'horizon, il faut qu'une étoile soit très proche de ce pôle pour paraître immobile, on verra que la seule étoile, qui vraisemblablement ait pu donner lieu à cette notion et à cet usage, est α du Dragon, qui était presque exactement polaire vingt-sept siècles avant Jésus-Christ. Nous aurions donc là un nouvel indice montrant que les rites védiques, même ceux que le

Ṛigveda ne mentionne pas — et précisément il mentionne en détail beaucoup de rites nuptiaux — remontent en partie au troisième millénaire avant l'ère chrétienne.

A. Barth.

Verzeichniss der Sanskṛit und Prâkṛit Handschriften (der Königlichen Bibliothek zu Berlin) von A. Weber. Zweiter Band, dritte Abtheilung. I-XXVII et 829-1363 pages, in-4°, Berlin. A. Asher et Cie, 1891. — (*Verzeichniss der Sanskṛit und Prâkṛit Handschriften* von A. Weber. Zweiter Band mit fünf Schrifttafeln, 1892. — Parties I, II, III.)

« C'est un travail pénible que j'achève ici », dit M. Weber, en finissant la préface — en date du 27 juin 1891 — mise en tête de cette « troisième section », mais qui est, en réalité, la préface de tout ce « second volume » de 1363 pages, lequel, à cause de son étendue et du temps nécessaire à son achèvement, a paru en trois sections (Abtheilungen), savoir : la première (p. 1-352) en 1886, la deuxième (p. 353-828) en 1888, et enfin la troisième (p. 829-1363) en 1892. Car, si la préface porte la date de juin 1891, les dernières « additions et corrections », peu nombreuses du reste, portent celle du 16 mai 1892. Aussi bien la « section III » du « volume II » est datée de 1891; mais le titre général et définitif du « volume II » porte le millésime de 1892.

Et si l'on se reporte au « premier volume » de ce catalogue, qui ne compte, il est vrai, que 481 pages, mais qui a paru en 1853 et dont la préface est datée de juillet 1852, on se rend facilement compte de ce qu'une entreprise si vaste, et dont l'exécution a absorbé plus de quarante années, a dû coûter de peine à son auteur; on sent, en un mot, que ces 1814 pages in-4° représentent une somme de travail considérable.

Le « premier volume » contenait la description de 1404 numéros; le « second volume », dans ses « trois sections », con-

tient celle de 900 numéros (1405-2304), savoir : 368 (1405-1772) dans la première, 156 (1773-1928) dans la deuxième, 376 (1929-2304) dans la troisième. Ces coupures, rendues nécessaires par l'étendue, non prévue dans le principe, de ce travail, n'ont pas été faites arbitrairement; elles correspondent à des divisions rationnelles du catalogue.

La première section est consacrée tout entière et uniquement à la littérature brahmanique. Elle comprend les parties suivantes :

I. Veda (Ṛig, Sâma, Yajur, Atharva, Vedanga et leurs dépendances).

II. Littérature sanskṛite : 1° *Poésie* (épopée, drame, contes et fables, poésie lyrique et didactique). — 2° *Science* (philosophie; — science du langage, grammaire, lexicographie, métrique; — arithmétique, astronomie, astrologie, magie, médecine). — 3° *Droit* (mœurs, usages, culte).

Ce plan reproduit celui du « volume premier ». C'est que, en effet, les ouvrages qui font l'objet de la « première partie » du « second volume » sont de même nature que ceux dont le « premier volume » contient la description, et l'auteur du catalogue signale dans sa préface (p. IX et X) les plus importants d'entre eux. Il ne pouvait que suivre le plan tracé précédemment; et c'est ce qu'il a fait.

Les sections II et III de ce « second volume » ont un caractère bien différent et tout nouveau; elles sont consacrées presque exclusivement aux traités Jaïns, à peu près inconnus auparavant, mais qui, depuis un quart ou un tiers de siècle, ont été recherchés, découverts et recueillis en grand nombre. M. Weber, dans sa préface, donne quelques explications sur l'entrée de la collection Jaïn dans la Bibliothèque royale de Berlin, de 1873 à 1878, et sur les particularités qui distinguent cette catégorie de manuscrits. Il partage les ouvrages Jaïns en deux classes : le *Siddhânta*, et les écrits en dehors du *Siddhânta*.

Le *Siddhânta* comprend : 1° les douze *Aṅgas;* 2° les douze

Upângas; 3° les dix *Paînnas*; 4° les six *Chedasûtras*; 5° le *Nandî* et l'*Aṇuogadâra-suttam*; 6° les quatre *Mûlasûtras*; 7° des textes divers; 8° le *Siddhânta* des *Digambaras*. — Toute cette classe est représentée, dans le catalogue, par 156 manuscrits (n° 1773-1928), dont la description occupe entièrement la section II, parue en 1888, et qui tous appartiennent à l'école *Çvetâmbara*. La huitième division, le Siddhânta des Digambaras, se trouve ainsi exclue; une notice ne lui en est pas moins consacrée (p. 823-824), mais elle ne se rapporte naturellement à aucun numéro du catalogue.

La deuxième classe, c'est-à-dire les ouvrages qui ne font pas partie du *Siddhânta*, comporte les divisions suivantes : 1° Dogmatique et discipline; 2° *Stava* et *Strota*; 3° Légende et histoire; 4° Partie didactique : récits et sentences. — Il y a, de ce chef, 99 manuscrits (n° 1929-2027) décrits dans la section III et dernière, parue en 1891-1892. Dans cette partie, M. Weber avait à classer les ouvrages selon les langues dans lesquelles ils sont écrits : il met d'abord ceux qui sont en *Prâkṛit*, ensuite ceux qui sont en *Sanskṛit*, enfin ceux qui sont en *Bhâshâ*. Mais le mélange fréquent des dialectes dans un même ouvrage l'a empêché d'observer rigoureusement cet ordre et il a dû l'abandonner entièrement dans la quatrième division (récits et sentences).

C'est au n° 2027 que s'arrête la collection Jaïn. Mais il restait 376 manuscrits (n° 2028-2304) à cataloguer. Ce sont les manuscrits acquis de 1886 à 1889 et qui sont de très diverse nature. Ils font l'objet d'un supplément (Anhang) qui remplit les pages 1139-1202; c'est un catalogue sommaire, dans lequel on a suivi le plan adopté pour le catalogue principal développé. La littérature Jaïn n'est représentée dans ce supplément que par les six derniers manuscrits (n° 2999-2304).

Comme cette « troisième section » complète le second volume », elle est pourvue, outre la préface (p. I-XVIII), déjà mentionnée, d'une table générale des matières (p. XIX-XXVII) reproduisant les tables spéciales, antérieurement publiées,

des parties I et II, augmentées de la table spéciale de la partie III, nouvellement parue; — enfin de sept index qui occupent les pages 1217-1361.

Les deux premiers index sont des tables de concordance des numéros définitifs et des anciennes cotes. Dans la première de ces tables, les numéros du catalogue se suivent, accompagnés chacun de la cote ancienne correspondante, sans autre indication de titres que les rubriques du catalogue; dans la deuxième, ce sont les anciennes cotes qui viennent en premier et se succèdent, accompagnées chacune du numéro nouveau définitif, suivi lui-même du titre de l'ouvrage. Le troisième index fait connaître la date de l'entrée de chaque manuscrit dans la Bibliothèque de Berlin et le nom de l'intermédiaire, le quatrième donne la liste alphabétique des noms des copistes, le cinquième celle des titres des ouvrages, le sixième celle des noms des auteurs, le septième, de beaucoup le plus long, celle des matières traitées, noms propres, etc. La dernière partie de ce dernier index (trois pages environ) est en allemand, le reste ne contient que des mots indiens.

Tout ce catalogue est en transcription. Quelques signes particuliers, propres à certains manuscrits, sont reproduits çà et là; mais il n'y a pas une seule lettre d'un alphabet indien. Par contre, les cinq planches qui terminent le volume nous donnent, en photogravure, dix spécimens de l'écriture des manuscrits empruntés aux numéros suivants : n°s 1907-1910 (*Çishyahitâ*), sur feuilles de palmier; n° 1537 (*Çiçupâlabadha*); n° 1895 (*Nandîsûtra*), copié en 1619, qui montre la disposition du texte et du commentaire dans les manuscrits Jaïn, le commentaire s'écrivant successivement au-dessus, à droite, à gauche, au-dessous du texte, comme cela est expliqué dans la préface; n° 1729 (*Tâlâdhyâya*), qui contient des notes de musique; n°s 1929 (*Ayâraṇvihi*), 1930 (*Avacûri*), 1787 (*Bhagavatî*), qui montrent tous les trois le blanc laissé au milieu pour le trou par lequel doit passer la corde servant à lier et à maintenir les feuilles qui composent le volume;

enfin n° 1587 (*Vetâlapañcaviṁçati*), qui offre un modèle de l'écriture Nevârî.

Les notices afférentes aux divers numéros de ce « second volume » du catalogue sont d'une grande richesse, surtout dans les deux dernières sections; l'analyse y est minutieuse, les citations abondantes. Dix-neuf de ces notices ont de 5 à 10 pages in-4°, trois en ont 10 ou plus, six en ont plus de 15, cinq plus de 20; il en est une qui atteint 30 pages. M. Weber remarque, au début de sa préface, que le texte du second volume est beaucoup plus étendu que celui du premier, quoique le nombre des manuscrits décrits soit bien inférieur, et il en donne la raison que nous avons déjà indiquée. On voulait que le développement du catalogue répondît à l'enrichissement de la Bibliothèque de Berlin dû à l'entrée de la collection Jaïn; et le soin particulier donné à la description des manuscrits dont elle se compose a ainsi élargi d'une manière presque inattendue, quoique en vertu d'un dessein prémédité, les dimensions du catalogue. Lepsius, qui a été le directeur de la Bibliothèque de Berlin de 1873 à 1884, était, sur ce point, en parfait accord avec M. Weber.

Et, en effet, nous ne devons pas nous étonner de ce que, si l'on accorde plus d'une page à une série d'ouvrages non représentés dans la collection, quelques-uns de ceux qu'elle renferme obtiennent 21 pages comme le n° 1913 (*Âvaçyakasûtram*), 22 pages comme le n° 1900 (*Anuyogadvârasûtram*), 23 pages comme le n° 1914 (commentaire de l'*Âvaçyaka*), 27 pages comme le n° 1989 (*Paṭṭâvalîvâcanâ*), 30 pages comme le n° 1787 (*Bhagavatî*, cinquième *aṅgam*).

M. Weber fait observer que la tâche de l'auteur d'un catalogue n'est pas celle du critique. Nous nous garderons bien de faire voir qu'il a quelque peu contrevenu à ce principe; car il déclare lui-même aussitôt après que, dans plus d'une circonstance et sur plusieurs points, il a fait œuvre de critique. Il est certain qu'il a donné plus que ce qu'un auteur de catalogue est tenu de fournir. Mais nul ne s'en plaindra, bien au contraire! et tous ceux qui profiteront, par l'usage

de ce catalogue, de la science de cet illustre représentant des études indiennes, rendront hommage à la persévérance et à l'énergie qui lui ont permis de mener à bonne fin un si long et si bel ouvrage.

L. Feer.

Der Einfall der Mongolen in Mittel-Europa in den Jahren 1241 und 1242, von Gustav Strakosch-Grassmann. Innsbruck; Wagner, Universitäts-Buchhandlung, 1893. VII, 227 pages in-8° et 5 cartes.

Je ne parlerais pas de cet ouvrage relatif à un point de l'histoire de l'Europe, non de l'Asie, si le sixième des sept appendices ajoutés par l'auteur aux six chapitres de son livre ne traitait « des sources asiatiques sur l'invasion tartare de 1241-1242 », et si l'auteur n'avait tiré parti de ces sources pour sa narration. La « biographie chinoise de Subutaï », telle qu'il l'a trouvée dans les *Mediæval researches* de Bretschneider (Londres. 1888), lui a, en particulier, fourni d'utiles renseignements pour la reconstitution de la bataille du Sajo et l'explication d'un passage singulier de l'Arménien Hayton. Dans le XIV[e] chapitre de son « livre (inédit) de la fleur des hystoires d'Orient », Hayton raconte que Batou, le généralissime des Mongols, voulant traverser un fleuve d'Allemagne non dénommé, se noya avec une partie de son armée, et que les Tatars terrifiés battirent en retraite pour ne plus jamais reparaître. Cette assertion est évidemment inadmissible. Il est constant que Batou ne périt pas dans l'invasion de 1241-1242 et que les Mongols n'éprouvèrent pas un échec de nature à déterminer leur retraite.

Or l'auteur chinois appelle *Ba-ha-tou* le chef mongol qui se noya et *Huo-ning* le cours d'eau, théâtre de l'accident. Ce mot Ba-ha-tou, dans lequel je vois le mongol *Baghatour*[1], dé-

[1] بهادر qui signifie « héros » et figure fréquemment parmi les noms des grands personnages musulmans de l'Inde. — Un des chefs mongols

signe incontestablement un personnage distinct de Batou, et le Huo-ning serait, de l'avis de Bretschneider lui-même, le Sajo[1], sur les bords duquel le roi de Hongrie Bela IV éprouva, le 11 avril 1241, une sanglante défaite. L'accident arrivé à Ba-ha-tou (non à Batou) et à quelques-uns de ses cavaliers n'empêcha pas les Mongols de remporter une victoire complète, dont Hayton, par une méprise inexplicable, fait un désastre pour l'envahisseur, mais qui n'en fut un que pour le peuple envahi.

M. Strakosch-Grassmann est convaincu que les littératures de l'Orient recèlent d'autres renseignements que ceux qui ont été publiés jusqu'à présent, et il exprime le vœu que ces documents soient mis à la portée des savants étrangers, comme lui, aux langues orientales. C'est par ce vœu qu'il termine son travail sur les invasions mongoles.

La couverture de ce livre mentionne une autre étude sur le même sujet et rappelle les travaux importants de Jülg sur le Mongol et le Kalmouk. De tous les centres d'études européens, l'Université d'Innsbruck paraît être (en dehors de la Russie) celui où l'on s'intéresse le plus aux Mongols, à leur langue, à leur littérature, à leur histoire.

L. Feer.

Maurice Bloomfield. *Contributions to the interpretation of the Veda*, 5th series (from the *Journal of the American Oriental Society*, vol. XVI, 1893).

M. Bloomfield vient de faire paraître la cinquième série des *Contributions*, où il applique à l'élucidation des problèmes

portait ce nom écrit Baghatur par M. Strakosch-Grassmann (p. 2, 36, 94, 96). — Il faut admettre l'existence de deux Baghatour au moins, si, comme je le crois, le chinois Ba-ha-tou reproduit le mongol Baghatur.

[1] Je ne me basarde pas à restituer le nom chinois transcrit *huo-ning*. Je ferai seulement remarquer que *ning* 濘 signifie «boue glissante» et que, d'après la description de M. Strakosch-Grassmann, le Sajo, qui mêle ses eaux à celles du Hernad avant de les porter à la Theiss, «roule lentement des eaux couvertes d'algues entre ses rives marécageuses».

védiques toutes les ressources d'un esprit sagace servi par une vaste érudition. Ce fascicule contient deux études, l'une mythologique, l'autre linguistique.

La première est consacrée au mythe bien connu du soma ravi au ciel et apporté à la terre par un Aigle. Quel est cet Aigle ? La donnée essentielle est le rapport intime de l'Aigle et de la Gâyatrî. Tantôt c'est la Gâyatrî qui apporte le soma; tantôt c'est l'Aigle, mais il a pour mètre la Gâyatrî (*çyenò si gâyatráchandâ*); tantôt, enfin, c'est la Gâyatrî changée en Aigle (*gâyatrî çyeno bhûtvâ*). Or la Gâyatrî = Agni (*agnir vai gâyatrî*). L'Aigle n'est donc autre que l'éclair qui déchire le nuage et fait tomber la pluie.

Le second article cherche à déterminer l'étymologie et, par suite, le sens d'un groupe de mots védiques mal expliqués jusqu'ici : les mots en *-pitva*. M. Bloomfield les considère comme dérivés de *pitu*, « suc ». Ce suc est naturellement celui de la plante à soma. En conséquence, les mots formés de *pitva* avec un préfixe doivent se traduire de la manière suivante : *sapitva*, « acte de boire ensemble le soma »; *prapitva*, « coulée du soma au pressurage du matin » et, par extension « matin »; *abhipitva*, « coulée du soma au pressurage du soir » et, par extension « soir »; *apapitva*, « festin séparé ». Ce dernier est un ἅπαξ λεγόμενον; il se trouve R. V., III, 53, 24, où il est dit des Bharatas : *upapitvám cikitur ná prapitvám*, « ils connaissent les festins à part, non le soma du matin », c'est-à-dire qu'ils ne participent pas aux sacrifices brahmaniques.

Le mot *prapitva* a fait l'objet d'un travail de M. Geldner, qui aboutit à des conclusions fort différentes (*Vedische Studien*, II, p. 155-179).

L. Finot.

ÉTUDES BERBÈRES : *Dyebyali Vocabulary*, from an unpublished ms. A. D. 1831, edited by Th. G. de Guiraudon (from the *Journal of the Royal Asiatic Society*, October 1893). — *Étude sur la zénatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued-Rir'*, par René Basset, Bulletin de correspondance africaine, Paris, Leroux, 1893. — *Légendes et contes merveilleux de la Grande-Kabylie*, recueillis par Auguste Mouliéras, 1er fascicule, texte kabyle. Bulletin de correspondance africaine, Paris, Leroux, 1893.

Les vocabulaires berbères ne manquent pas aujourd'hui. Cependant la collection est loin d'être complète et cela se comprend si l'on réfléchit que la langue berbère se parle depuis les frontières occidentales de l'Égypte jusqu'au Maroc et au Sénégal et depuis la Méditerranée jusqu'à Tombouctou. Sur cette étendue, elle a donné naissance à un grand nombre de dialectes qui diffèrent plus ou moins entre eux. C'est le vocabulaire d'un de ces dialectes que M. de Guiraudon, un de nos compatriotes qui habite Londres, a trouvé dans un lot de papiers et de livres achetés par lui en 1887. Le mot *dyebyali* par lequel il est désigné est la transcription d'un mot arabe *djebâyly*, dérivé de *djebel*, montagne. Il signifie donc « montagnard » et M. de Guiraudon incline même à penser que la dénomination kabyle, *qabayly* « tribus », employée par les Arabes à l'égard des Berbères, pourrait venir de ce mot dont le *djim* se serait changé en *qaf*. Ce dialecte est parlé dans une région montagneuse située à environ 50 milles au sud de Tripoli; il est apparenté à celui des habitants du djebel Nefousa, qui fait partie de cette région.

Le vocabulaire publié par M. de Guiraudon comprend 300 articles environ; mais ce qui augmente sa valeur, c'est que le missionnaire ou le voyageur qui l'a recueilli, et dont le nom est inconnu, a noté, à côté des mots ou des phrases les plus usuels, les flexions des noms, des adjectifs et des verbes. Il est divisé en quatre colonnes, dont la première contient un mot ou une phrase en anglais; la deuxième reproduit en écriture arabe et en transcription l'expression berbère correspondante; la troisième est consacrée à des correc-

tions faites par M. de Guiraudon, en se servant de travaux antérieurs; enfin la quatrième donne la traduction française du mot ou de la phrase berbère. M. de Guiraudon y a ajouté des notes grammaticales nécessaires pour l'intelligence de la déclinaison et de la conjugaison.

Le manuscrit porte la date de 1831, ce qui le fait remonter à une époque où la langue berbère était encore à peu près ignorée en Europe, si j'en juge par les bibliographies que j'ai consultées.

Ce petit travail, qui est bien présenté, sera utile pour les comparaisons. Les amateurs de la langue berbère pourront s'y livrer sur l'étude de la zénatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued-Rir' que M. René Basset a fait paraître récemment et qui touche justement au dialecte du djebel Nefousa. Cette étude fait partie des résultats d'une mission qui lui avait été confiée, en 1885, dans le sud de l'Algérie. Une bibliographie raisonnée des ouvrages déjà publiés sur cette contrée, les peuples qui l'habitent et les idiomes qui y sont parlés, des notes grammaticales très complètes sur ces idiomes, un lexique français-berbère assez étendu, un choix de fables, de contes et de chansons en caractères arabes et en transcription, accompagnés de notes bibliographiques et de rapprochements intéressants avec les récits similaires chez les autres peuples, un lexique berbère-français par racines, enfin des appendices renfermant les vocabulaires édités antérieurement, telles sont les grandes lignes de cet ouvrage, dont il nous semble superflu de donner une analyse plus détaillée. M. Basset est en effet suffisamment connu par ses recherches sur la lexicographie berbère, dont les lecteurs du *Journal asiatique* ont eu la primeur et qui ont valu à leur auteur le prix Bordin.

M. Mouliéras, professeur d'arabe au lycée d'Oran et ancien élève de M. Basset, s'est lancé à la suite de son maître dans les études berbères, et non sans succès. Nous avons eu de lui, l'année dernière, les *Fourberies de Si-Djeha,* texte kabyle avec traduction française, dont il a été fait mention

dans le Rapport annuel de 1892, t. XX, p. 129. Il commence, cette année, la publication de contes et de légendes de la Grande-Kabylie qu'il a recueillis auprès de quelques indigènes de la tribu des Beni Jennad el-Bahar qui exerçaient la profession de masseurs au bain maure de la grande mosquée d'Oran. Le premier fascicule, qui vient de paraître, est entièrement consacré au texte transcrit en caractères latins; il sera suivi de plusieurs autres et l'ouvrage se terminera par un glossaire des racines berbères qui y seront contenues.

Ces contes appartiennent au dialecte zaouaoua, qui est considéré comme l'un des plus purs de la famille berbère, et l'ignorance de ceux qui les ont racontés en garantit l'origine populaire. Ils sont à la fois intéressants pour le *folklore* et la linguistique. Je regrette de ne pouvoir en donner un aperçu, en attendant la traduction de M. Mouliéras, mais je ne puis m'abstenir d'en citer les titres. Ce sont : *Mohammed, fils de la négresse, et ses six frères; Le Fils du sultan et le Chien des chrétiens; L'Histoire d'Ahmed, le fils du charbonnier; L'Histoire de Amor Chek'k''a* ou *Amor guignon; L'Histoire de ʿAli et de sa mère*, et *La Tête coupée qui chante.* Chacun de ces contes est un vrai roman.

La transcription employée est celle du général Hanoteau, généralement suivie par ceux qui se sont occupés de berbère après lui, ce qui dispense de se familiariser avec un nouveau système. Au bas de chaque page, des notes indiquent les mots d'origine arabe, avec leur traduction et les développements qu'ils peuvent comporter. Lorsque cette publication sera terminée, elle sera des plus importantes pour l'étude du berbère. On doit féliciter le jeune professeur qui contribue ainsi à une œuvre utile à la science non moins qu'à la France, qui compte en Algérie et sur les confins de sa colonie des tribus kabyles, dont les travaux de ce genre nous feront mieux connaître l'esprit par leurs productions populaires, où se revèlent leur vie intime, leur caractère, leurs usages.

L'ouvrage de M. Basset et celui de M. Mouliéras ont été édités par l'École des lettres d'Alger où les travailleurs sont toujours assurés de trouver un excellent accueil.

J. Perruchon.

Le manuscrit sanscrit du Sragdharā stotra numéroté 2743 *h* de la collection offerte par B. H. Hodgson à l'India Office[1] nous fournit dans son colophon plusieurs noms propres qui ne sont pas classés encore et ne se trouvent pas dans les listes de Bendall, ou viennent y ajouter un renseignement chronologique.

Voici le texte du colophon qui commence au 16 *b* 2 :

deyadharmo yam pravara mahāyānayāyinaḥ 'çrī-kāṣṭamaṇḍava-mahānagare *Cekanama grahito lake evam* viharādhivasī çākṛbhikṣu çrīharṣarāja pālakasya bhāryā kusumalakṣmīmayīṣya putra çākṛbhikṣu çrījīvaharṣapāla-nāmnā yasa gana-parivārasya | yad atra puṇyaṃ tad bhavatu ācāryopādhyāya mātāpitṛ-pūrvaṃgamaṃ kṛtvā sakalasatvarāser anuttarajñānaphalāptaya iti || samvat 596 caitra kṛṣṇa dvādaçī tantra bhadra nācchatre buddhadine rājādhirājāparameçvara paramabhaṭāraka çrī çrī jaya jakramalladevasya vijayarājye | suvarṇena likhitam idam sragdharā puṣṭakam iti | lekhaka sālamasram vihāravasthita çākṛbhikṣur ācārya Çrīhṛdayamenena | yathādṛṣṭaṃ tathā likhitam lekhako..... f. 17 *b* 4 (à partir d'ici jusqu'à la fin, f. 18 *a* 4, le texte devient obscur; on constate encore une mention de Harṣarāja).

On remarque le nom du donateur, le çākṛbhikṣu (?) Çrījīvaharṣapāla-Yasaganaparivāra (?), fils de Kusumalakṣmīmayī, épouse de Çrīharṣarājapāla; ce donateur est attaché au mahāyāna dans un vihāra (ceka ?) à Kathmandu.

Le nom du scribe est Çrīhṛdayamenena (?), dans le vihāra de Sālamasram.

[1] Voir *Catal. of Sansc. mss. coll. by Hodgson*, Trubner, 1881, p. 11, II, 24.

La date donnée est 596, le douzième jour de la quinzaine noire du mois caitra, le jour de Buddha, soit mercredi, sous le règne de Jakramalla. Or cette date correspond à 1476 AD; Jakramalla est assurément identique à Yakṣamalla dont la liste de M. Bendall[1] place la mort « circa 1460 », immédiatement avant la division du Népal sous les deux dynasties régnant à Bhatgāon et Kathmandu. Il faudrait donc, semble-t-il, reculer d'au moins seize ans l'époque supposée de la division du Népal, et prolonger d'autant le règne de Yakṣamalla.

GODEFROI DE BLONAY.

[1] *A Journey in Nepal*, 1886, pl. I et II.

VIENT DE PARAÎTRE :

CATALOGUE DES MONNAIES TURCOMANES, *Beni Ortok*, *Beni Zengui*, etc., par I. Ghalib Edhem. Constantinople, 1894, gr. in-8°, chez Mihran. — C'est l'édition française du Catalogue de la même collection publié récemment en langue turque. Grâce à la libéralité de son directeur, S. Exc. Hamdy Bey, toutes les collections du Musée impérial ottoman seront ainsi publiées en turc et en français et mises prochainement à la disposition du monde savant. Les séries monétaires, étudiées avec une compétence parfaite par Ghalib Bey dans le présent volume, seront l'objet d'un compte rendu spécial.

B. M.

Le Gérant,
RUBENS DUVAL.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS-AVRIL 1894.

LETTRE

DE TANSAR AU ROI DE TABARISTAN,

PAR

M. DARMESTETER.

INTRODUCTION.

Dans nos recherches sur les origines du Zoroastrisme[1], nous avons essayé de mettre en relief le rôle important joué dans la restauration religieuse qui accompagne et caractérise la révolution sassanide, par le chapelain du premier Sassanide, Ardashîr, fils de Bâbak.

Ce chapelain d'Ardashîr nous est connu d'abord par le *Dînkart*, compilation pehlvie du IXe siècle, qui lui donne le titre de « Herbed des Herbeds » (*hêrpatân hêrpat*), c'est-à-dire de grand prêtre ou chef de la religion, et le nom de ܘܣܪ qui peut se lire *Tôsar* ou *Tansar*. C'est ce *Tôsar* ou *Tansar* qu'Ardashîr,

[1] *Zend Avesta*, traduction nouvelle, vol. III, p. XXV-XXXII.

d'après le *Dînkart*, chargé de recueillir les textes sacrés sur lesquels repose le Zoroastrisme et de restituer l'Avesta perdu ou mutilé. Il reçoit l'épithète de *Pôryôtkêsh*, c'est-à-dire « homme de la doctrine des anciens »[1].

Nous avons reconnu que cette mention du *Dînkart* n'est point isolée, mais confirmée et éclaircie par une source arabe indépendante. Maçoudi, dans ses *Prairies d'or*, fait allusion aux rapports qu'Ardashîr aurait eus, au commencement de son règne, avec un pieux personnage du sang royal nommé Bîshar بيشر, qui appartenait à la secte platonicienne[2]. Dans le *Kitâb et-tanbîh*[3], il revient sur ce Bîshar بيشر que la fantaisie des copistes transforme encore en Banshar بنشر, Yanshar ينشر, Tabshar تبشر et نمشر[4] et qui était, dit-il, le Mobed d'Ardashîr et fut son Dâʿi داعى, « son apôtre »[5]. C'était un des Mulûk ut-tavâif et il régnait dans la province de Perse. Il était de la secte platonicienne, il abdiqua et embrassa la vie religieuse[6]. Puis il prêcha la venue d'Ardashîr, envoya

[1] *Zend Avesta*, p. XXXI, texte et notes.

[2] Maçoudi, II, 161.

[3] M. de Sacy en a fait une analyse reproduite dans le Maçoudi de M. Barbier de Meynard (IX, 301). M. de Goeje en a préparé une édition critique dont il a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles, d'où sont tirées les citations contenues dans ce travail (Brill, Leide, 1894).

[4] Édition de Goeje, p. 99, note *a*.

[5] تنشر موبذ اردشير الداعى اليه والمبشّر بظهوره (*Ibid.*, p. 99).

[6] داعيه تنشر الزاهد وفى الناس من يسمّيه دَوشر وكان افلاطونىّ المذهب من ابناء ملوك الطوائف افضى ملك ابيه اليه بارض فارس فزهد فيه (*Ibid.*, p. 100).

des missionnaires dans les provinces et ainsi facilita le triomphe du prince sur les Mulûk ut-tavâif[1]. Maçoudi ajoute qu'il a composé de beaux traités sur l'administration et la religion, où il justifie les innovations qu'Ardashîr avait introduites dans l'une et dans l'autre et qui étaient inconnues aux rois antérieurs[2]. On cite en particulier une lettre au roi de Tabaristan, une autre au roi de l'Inde. Maçoudi nous a conservé un fragment de la première de ces lettres[3].

Pour peu qu'on soit familier avec la polyphonie des caractères pehlvis et les étranges variations orthographiques amenées dans l'écriture arabe par le déplacement des points diacritiques, on reconnaît que Bîshar بيشر, بنشر et [illegible] représentent un seul et même nom : *Tansar*, تنسر (بسسر).

Or, cette lettre de Tansar-Bîshar au roi de Tabaristan, dont Maçoudi nous donnait déjà un fragment, un heureux hasard nous l'a rendue tout entière. Elle ne nous est pas conservée sous sa forme primitive qui était le pehlvi : elle nous est arrivée dans une traduction persane, faite elle-même, non pas sur l'original pehlvi, mais sur une version arabe qui est perdue et à laquelle appartient sans doute

[1] دعا الى اردشير وبشّر بظهوره وبثّ الدعاة فى البلاد لذلك ووطّأ له الامر حتى اجتمع له الملك واستظهر على جميع ملوك الطوائف.

[2] ولتنشر رسائل حسان فى انواع السياسة الملوكيّة والديانيّة يخبر عن اردشير وحاله ويعتذر عنه مما فعل فى ملكه من امور احدثها فى الدين والملك لم تعهد لاحد من الملوك قبله.

[3] Voir la citation au commentaire de la page 17 *b*.

la citation de Maçoudi. Cette traduction arabe perdue était l'œuvre d'Ibn al-Moqaffa[1], Guèbre converti qui, sous les premiers Abbassides (il mourut vers l'an 760 de notre ère, an 152 de l'hégire), se donna pour tâche de traduire dans la langue des conquérants les principaux livres nationaux de la Perse. La traduction persane, postérieure de cinq siècles, est l'œuvre de Mohammed bin ul-Hasan bin Asfandyâr, qui écrivait vers l'an 1210.

Ce Bin ul-Hasan, natif du Tabaristan, avait entrepris l'histoire de son pays. Un jour étant à Khvârizm, alors grand centre d'érudition et de littérature, il trouva dans une boutique de libraire une lettre, traduite du pehlvi en arabe par Ibn al-Moqaffa, et adressée par Tansar تنسر, « sage Persan et grand prêtre d'Ardashîr Bâbagân », en réponse à une lettre du prince de Tabaristan, Jasnasf-shâh. La trouvant pleine de pensées édifiantes, il la traduisit en persan et l'inséra dans l'introduction de son histoire du Tabaristan.

Si cette lettre est authentique, c'est-à-dire si, à travers les deux traductions, arabe et persane, elle représente réellement un texte émané du chapelain d'Ardashîr, elle constitue le monument le plus ancien de la Perse après les inscriptions de Darius et l'Avesta. Elle peut même être plus ancienne que l'Avesta sous sa forme dernière et complète, si l'on

[1] Sur Ibn al-Moqaffa et son œuvre, voir S. de Sacy, *Notices et Extraits*, X, 266 sq.

admet qu'une partie de l'Avesta a été rédigée sous les premiers successeurs d'Ardashîr. Est-elle authentique?

Elle ne l'est pas dans sa forme présente, non point seulement quant à la langue, ce qui va de soi, mais aussi quant au fond. Il ne semble pas que le traducteur persan ait rien ajouté de son fond à ce qu'il trouvait dans son original arabe, sauf peut-être l'anecdote finale, sur le roi fataliste Jihang, citée pour éclairer les rapports du libre arbitre et de la destinée. Mais il est clair que le traducteur arabe a inséré nombre de nouveautés dans l'original, quel qu'il soit, sur lequel il travaillait. Ibn al-Moqaffa, sans doute pour rendre le vieux texte guèbre plus respectable à ses lecteurs musulmans, y a glissé des citations du Coran et de la Bible qui se détachent d'elles-mêmes du contexte et qui, d'ailleurs, n'ont jamais eu la prétention d'appartenir à l'original. Il s'est rappelé aussi qu'il était le traducteur du Kalila et Dimna pehlvi et a inséré, pour le plaisir du lecteur, une longue fable qui se retrouve dans le Pancatantra et qui appartenait sans doute à sa version pehlvie de Kalila[1]. Ajoutons à la liste des interpolations la description de l'anarchie (p. 11 *a*); l'histoire de la génération dans le coffret

[1] Ce morceau ne se trouve pas dans la version arabe de Kalila publiée par M. de Sacy et devra être pris en considération dans l'étude des sources du Kalila arabe : l'original manque dans la version syriaque, mais se retrouve dans le Pancatantra, ce qui laisse voir qu'il se trouvait dans le Kalila pehlvi.

(p. 13 *a*); le commentaire explicatif du terme juridique *abdâl* (p. 13 *a*); l'histoire du roi fataliste Jihang (p. 20 *a*)[1].

Ces interpolations déduites, reste un texte qui pour le fond est antérieur à Ibn al-Moqaffa, qui ne peut être son œuvre, et dont l'authenticité générale éclate aux yeux : car il fourmille de détails dont l'authenticité nous est garantie, pour les uns par leur accord avec ce que nous savons directement par les textes pehlvis, et pour les autres par leur nouveauté instructive et la lumière qu'ils jettent sur les obscurités de ces mêmes textes pehlvis.

On ne voit pas pourquoi Ibn al-Moqaffa, écrivant pour les Musulmans, aurait forgé un texte pareil qui n'a qu'un intérêt historique et archéologique. Ibn al-Moqaffa est avant tout un antiquaire qui veut sauver ce qu'il peut du passé et familiariser les Musulmans avec ce passé, les y intéresser si possible; il ne fait ici que continuer ce qu'il a fait dans sa traduction du *Khudâi nâma*, du *Kalila* et autres vieilles œuvres nationales de la période antéislamique.

Mais on ne peut assurer pourtant en toute certitude qu'il eût sous les yeux l'original pehlvi de Tansar même. Il nous donne lui-même sa source, dans une ligne dont le sens malheureusement n'est pas sans laisser quelque équivoque. Il écrit, dit-il, از بهرام بن خورزاد واو از پدر خویش منوچهر موبد خراسان وعلماء

[1] Et les citations arabes reproduites et traduites par Biu ul-Hasan, comme p. 11 *a*, 11 *b*.

پارس, c'est-à-dire : « d'après Bahrâm, fils de Khorzâd, et celui-ci d'après son père Manûcihr, Mobed de Khorasan, et [d'après] les sages de Perse ». Dans cette indication de source, une chose seulement est absolument claire, c'est que le traducteur arabe travaille sur un texte qu'il trouve dans un livre d'un zoroastrien nommé Bahrâm, fils de Khorzâd. D'où Bahrâm lui-même tient-il ce texte? D'après l'analogie des colophons que l'on trouve dans les vieux manuscrits pehlvis et qui donnent la généalogie des copies, il semble vraisemblable qu'Ibn al-Moqaffa nous donne ici le colophon abrégé du texte de Bahrâm, c'est-à-dire la succession des copies du texte; autrement dit, Bahrâm copie un manuscrit émanant de son père Khorzâd, celui-ci un manuscrit émanant de son père Manûcihr, Mobed de Khorasan, et celui-ci un manuscrit émanant de copistes du Farsistan. Si cette interprétation est la bonne, la version d'Ibn al-Moqaffa remontera à un manuscrit pehlvi de la lettre de Tansar.

Mais cette ligne est susceptible d'un autre sens. Elle peut désigner, non les originaux successifs d'un texte antérieur, qui, de copie en copie, est venu aux mains de Bahrâm et d'Ibn al-Moqaffa, mais un ensemble de sources sur lesquelles Bahrâm aura composé le texte qu'Ibn al-Moqaffa traduit. Dans ce cas, notre texte n'est plus l'œuvre de Tansar, mais l'œuvre de Bahrâm, fils de Khorzâd. Mais, même en ce cas, la lettre de Tansar ne reste pas moins authentique, quoique dans un sens différent; car les détails qu'elle

contient portent tellement le cachet de la vérité qu'il faut supposer que Bahrâm travaillait sur des sources historiques excellentes.

L'époque de Bahrâm nous est inconnue; mais elle est d'une importance relativement secondaire pour la question de l'authenticité du texte. En effet, Ibn al-Moqaffa est mort au commencement du second siècle de l'hégire, un siècle à peine après la chute de la dynastie nationale : or, deux siècles plus tard, à l'époque de Maçoudi, le pehlvi était encore florissant comme langue écrite, et soit que Bahrâm appartienne à la période sassanide ou déjà à la période arabe, il est d'une époque où la vieille littérature pehlvie était encore intacte.

Je passe à l'analyse de la lettre.

Après un préambule historique sur l'histoire de la conquête d'Alexandre, qui présente déjà la légende traditionnelle sur l'origine des princes provinciaux (*Mulûk ut-tavâif*), Ibn al-Moqaffa conte qu'au temps où Ardashîr renversa Ardavân et rétablit l'unité de l'empire iranien, le Tabaristan avait pour roi un prince nommé Jasnasf-shâh, qu'Ardashîr ne voulait pas réduire par la violence, en souvenir de ce que ses ancêtres avaient conquis leur province sur les lieutenants d'Alexandre et avaient été fidèles à la dynastie de Perse. Jasnasf-shâh, voyant pourtant son indépendance menacée, écrivit à Tansar, le grand prêtre d'Ardashîr, qui avait été jadis le conseiller intime de son père, une lettre contenant un véritable acte d'ac-

cusation contre Ardashîr, contre sa cruauté, ses procédés d'inquisition et d'espionnage, ses lois tyranniques, ses innovations religieuses. Notre texte est la réponse de Tansar, laquelle fut jugée décisive, car Jasnasf-shâh envoya sa soumission et il conserva sa province sous la suzeraineté du Sassanide.

I. Tansar commence par expliquer pourquoi il a quitté le monde et embrassé la vie ascétique. C'est pour que les rois et le peuple, le voyant détaché de tout intérêt personnel, croient à ses conseils. Il a renoncé à tout, afin d'avoir plus d'autorité pour réformer le monde d'après la vraie religion.

II. Le devoir de Jasnasf-shâh est de se rendre sans tarder à la cour d'Ardashîr et de mettre à ses pieds sa couronne. Ainsi a fait naguère le roi de Kirman, Qâbûs, qui, en retour de son obéissance, a conservé son titre royal. Le Roi des Rois (*Shâhanshâh*) laisse le titre et le droit de Roi (*Shâh*) à tous ceux des Rois provinciaux qui le reconnaissent.

III. Jasnasf-shâh reproche à Ardashîr de se donner à tort comme restaurateur de la loi ancienne. Mais les textes sacrés ont été détruits par Alexandre, il n'en est resté que quelques traditions et légendes, elles-mêmes corrompues par le vice des hommes, par le goût des nouveautés et de l'apocryphe, si bien qu'il ne reste rien d'authentique. Il fallait pour faire revivre la religion un homme à l'esprit droit et hon-

nête. Y a-t-il jamais eu homme aussi capable que le Shâhanshâh ?

IV. On reproche à Ardashîr la répartition stricte des hommes entre quatre classes et les lois sur les métiers. Nécessité de la hiérarchie des classes. Maux qui naissent du mélange des rangs. Le Roi autorise d'ailleurs le passage d'une classe inférieure à une classe supérieure, mais après examen et garantie de mérite.

V. On reproche à Ardashîr sa cruauté. Un roi peut être cruel avec quelques exécutions, et ne pas l'être en versant le sang à flots. Le nombre des supplices prouve seulement la corruption publique et l'étendue du mal à réprimer. Ardashîr, au contraire, est plus clément que les anciens pour les crimes envers Dieu, envers le Roi ou envers les particuliers. Jadis on punissait de mort immédiate les crimes contre la religion : depuis Ardashîr on emprisonne pendant un an les hérétiques ; des clercs les prêchent et les catéchisent tous les jours, et ce n'est qu'au cas où ils restent obstinément aveugles qu'on les met à mort. Jadis on n'épargnait jamais les rebelles ou les fuyards : à présent, le roi se contente de les décimer, afin de tenir les autres suspendus entre la terreur et l'espoir. Jadis on punissait les délits contre les particuliers de mutilations qui affaiblissaient d'autant la force publique et ne profitaient pas à l'offensé que l'on veut venger : à présent, l'amende remplace la mutilation.

VI *a*. Justification des lois somptuaires, comme distinctives des classes.

VII. Justification des lois d'héritage établies par le Roi.

VIII. Ardashîr accusé de sacrilège pour avoir éteint les feux sacrés des *Mulûk ut-tavâif*. C'étaient ces feux qui étaient sacrilèges.

VI *b*. Justification des lois somptuaires, comme distinctives des classes.

IX. On reproche à Ardashîr l'emploi de l'espionnage. Il est nécessaire que le Roi soit tenu au courant de la conduite de ses sujets : il faut seulement qu'il choisisse des informateurs honnêtes. Les gens de bien n'ont qu'à se féliciter de cet espionnage qui fera connaître leur mérite au Roi et leur vaudra sa faveur.

X *a*. Pourquoi le Roi n'a pas d'héritier désigné.

XI. Vertu et grandeur de la Perse ancienne. Histoire de la chute de la dynastie. Légende de Dârâ et de Rastîn (conte du Roi des Singes).

X *b*. Pourquoi le Roi n'a pas d'héritier désigné. Règles de l'élection royale. De la consultation sacerdotale.

XII. Place de la Perse dans le monde. Supériorité de la race persane qui réunit les mérites de toutes les autres races.

XIII. Préparatifs d'Ardashîr contre les Romains,

historiques et religieuses de sa race, il me demanda un sujet d'étude, et je lui recommandai de publier et de traduire la lettre de Tansar, comme étant le texte le plus important de l'histoire de la Perse sassanide. Se trouvant à Londres dans les vacances de 1892 pour le Congrès des Orientalistes, il profita de l'occasion pour copier le texte de cette lettre dans le manuscrit des *Addenda* du *British Museum* (n° 7633)[1] et il en fit une traduction française. Il quitta Paris en 1893 pour rentrer dans le Caucase, sans avoir eu le temps de reviser sa traduction. De plus, il avait négligé de prendre dans le manuscrit le texte de l'introduction historique qui annonce la lettre.

Quelques mois plus tard, un de mes anciens élèves, M. Paul Ottavi, à présent vice-consul à Mascate, se trouvant de passage à Londres, voulut bien prendre copie de cette introduction et y joignit, mais pour l'introduction seulement, les variantes d'un autre manuscrit qu'Ahmed-Bey avait négligé et qui se trouve dans l'*East India Office Library* (le n° 1134).

Au printemps de l'an dernier, un autre de mes auditeurs, M. Ferté, à présent au consulat de Téhéran et déjà connu par d'intéressantes études sur quelques poètes persans, se chargea de revoir la traduction d'Ahmed et de la compléter en traduisant l'introduction. Il introduisit beaucoup d'améliorations dans la traduction d'Ahmed. Mais le texte d'Ahmed reproduit un manuscrit inférieur et laisse nombre

[1] Voir l'analyse de ce manuscrit dans le catalogue Rieu, p. 202-204. Cf. le catalogue persan de la Bodléienne, p. 160.

d'énigmes insolubles. La comparaison des variantes de l'*East India* dans la partie où nous les possédions déjà, c'est-à-dire dans l'introduction, prouvait que ce manuscrit était bien supérieur à celui du *British Museum*, où les lacunes abondent, et me convainquit de l'impossibilité d'arriver à une traduction définitive sans le secours de ce texte. Me trouvant à Londres en novembre dernier, je pris les variantes de l'*East India Office*, qui est devenu la base du texte que je donne plus bas. Ces variantes me donnèrent, sans grand mérite de ma part, la solution de nombreuses difficultés qui avaient arrêté Ahmed et Ferté et le sens de passages mal entendus. Mais je suis loin de penser que la traduction que je présente au lecteur et qui, malgré des différences importantes, représente essentiellement la version d'Ahmed, revisée par M. Ferté, soit une traduction définitive; et j'imagine que les manuscrits de Saint-Pétersbourg et de la Bodléienne fourniront à la critique la matière de bien des corrections.

Le commentaire est tout entier de moi, sauf quelques notes dues à Ahmed-Bey et dont l'origine est indiquée.

Le texte suivant, comme je l'ai déjà dit, représente essentiellement le texte de l'*East India Office* (ou manuscrit I). J'ai mis entre parenthèses les mots ou les phrases omis dans le manuscrit du *British Museum* (manuscrit B); j'ai mis entre crochets les mots ou les phrases omis dans le manuscrit de l'*East India Office* et qui, d'après le sens, ont dû appartenir

au texte : car ce manuscrit, quoique plus correct, a aussi quelques omissions qui lui sont propres, ce qui prouve que les deux manuscrits sont indépendants l'un de l'autre. Le manuscrit I, qui est le meilleur, est aussi le plus ancien : il date de l'an de l'hégire 1032 (1623); le manuscrit B lui est postérieur de trente-trois ans (H. 1067 = 1656).

LETTRE DE TANSAR À JASNASF,

ROI DE TABARISTAN.

b 6 چنین کوید ابن المقفّع از بهرام بن خورزاد[1] (واو) از پدرمخویش منوچهر موبد خراسان وعلمای[2] پارس که چون اسکندر در ناحیت مغرب ودیار روم خروج[3] کرد چنانچه شهرت آن از تذکار[4] مستغنی است وقبط وبربر وعبرانیون مسخّر او شدند ازانجا لشکر بپارس کشید وبا دارا مصاف داد جمعی[5] از خواص دارا بتعبیت[6] وخدع سر دارا برکرفته پیش اسکندر آوردند بفرمود تا آنجماعت را بر دار تغنق[7] کنند چنانکه عادت سیاست رومیانست وتیر را برجاس سازند ومنادی کنند که سزای کسی که بر قتل شاهان دلیری کند چنین است و[8]چون ملك ایران شهر بکرفت جمله ابناء ملوك و[بقایاء] عظما وسادات [وقادات] واشراف اکناف

[1] I حورراد. — [2] I علماء. — [3] M وخروج. — [4] *Sic* M et I. — [5] جاعتی. — [6] Lire بتغبیت. M کردند (lire بتلبیس?) بتلبیب وبه‌بیعت وتعبیت سردارا. — [7] *Sic* M et I. Lire تعلق (?). — [8] M, au lieu de ومنادی, etc., a : وکفت اینست سزای کسی که بر قتل شاهان دلیری کند و.

بحضرت او جمع شدند [و] آواز شکوه وجمعیت[1] ایشان اندیشه کرده[2] بوزیر واستاد خویش ارسطاطالیس نامه نوشت[3] که بتوفیق عزّ وعلا حال ما تا اینجا رسیده[4] من میخواهم بهند وچین ومشرق[5] زمین روم[6] اندیشه میکنم که اکر بزرکان فارس را زنده کذارم در غیبت من ازیشان فتنهها تولد کنند که تدارك آن عُسر[7] شود [و] بروم آیند وتعرّض ولایت ما کنند رای آن می بینم که جمله را هلاك کنم وبی اندیشه این عزیمت را بامضا رسانم ارسطاطالیس این فصل را جواب نوشت که[8] بدرستی که در عالم امم هر اقلیمی مخصوصند بفضیلتی وهنری وشرفی که اهل دیکر اقالیم از آن بی بهره اند واهل فارس ممیز اند[9] بشجاعت[10] ودلیری وفرهنك روز جنك که عظیمتر رکنست[11] از اسباب جهانداری وآلت کامکاری اکر[12] تو ایشانرا هلاك کنی (7 a) بزرکتر رکنی از ارکان فضیلت برداشته باشی از عالم وچون بزرکان ایشان از پیش برخیزند لا محاله حاجتمند شوی که فرومایکان را بدان منازل ومراتب بزرکان رسانی[13] وفی

[1] M شکوه جمعیت. — [2] کرد. — [3] بنوشت. — [4] رسید و. — [5] M وصین ومشارق. — [6] شوم. — [7] عُسیر. — [8] نبشت وکفت. — [9] I ممیزانند. — [10] I در شجاعت. — [11] M رکنیست. — [12] واکر. — [13] بای رسانید.

IMPRIMERIE NATIONALE.

الحقیقه [1] بدانکه در عالم هیچ شری وبلای وفتنه ووبای را آن اثر فساد نیست که فرومایه [2] بمرتبه بزرگان رسد زنهار عنان همت ازین عزیمت مصروف کردانی وزبان عقوبت (ملامت) را که از سنان جان ستان موثر ومؤلم [3] تر است از کمال عقل خویش [4] مقطوع کردانی تا برای [فراغ] خاطر پنج روزهٔ حیات [5] بتخمین نه بر حقیقت ویقین شریعت. ودین نیکونامی [6] منسوخ نکردد [7] [وکم نکردد]

رباعی [8] کر عمر تو باشد بجهان تا سیصد
افسانه شمر زیستن بیمر خود
باری چو فسانه میشوی ای بخرد
افسانهٔ نیك به که افسانهٔ بد

باید که اصحاب بیوتات وارباب درجات وامرا وکبراء ایشان را بحمایت ووفا وعنایت (وعطای) خویش مستظهر کرداند وبعواطف وعوارف اسباب ضجرت وفکرت از (حواشی) خواطر ایشان دور کند که کذشتکان کفتنند هر مهم که برفق ولطف بکفایت نرسد بقهر وعنف هم

[1] وحقیقت. — [2] فرومایهٔ. — [3] I مالم. — [4] I از نسبت کمال خویش.
[5] M حیوة. — [6] I ونکونامی. — [7] M نشود. — [8] نظم.

میسّر نکردد رای[1] آنست که مملکت فارس را مودّع کردانی
بملوك ایشان وبهر طرف که یکی را پدید کنی تاج وتخت
ارزانی داری وهیچ کس[2] را بر همدیکر [ترفع و]تفوق
وفرمان فرمایی ندهی تا هریك بر[3] مسند ملك مستند[4]
برای خویش بنشینند تاجوری غرور عظیم است
[و]هر سری که تاج یافت باج کسی[5] قبول نکنند وبغیری
(سر)فرونیارد میان ایشان چندان تقاطع وتدابر
وتغالب وتقاتل[6] بدید آید بر ملك وتفاخر وتکاثر بر مال
وتنافر بر حسب وتجاسر [بر] حشم که بانتقام تو
نپردازند [و]از مشغولی بیکدیکر (از) کذشته یاد نتوانند
کرد واکر تو (7 *b*) بدورتر اقصای عالم باشی هریکی
ازیشان دیکری را بحول وقوت ومعونت تو تخویف کنند
وترا وبعد ترا امانی باشد اکرچه روزکار را نه امانست
ونه اعتبار[7] اسکندر چون بجواب[8] واقف شد رای بدان
قرار کرفت که اشارت ارسطاطالیس بود وایران شهر[9] بر
ابنای[10] ملوك ایشان قسمت کرده وملوك[11] طوایف نام
نهادند[12] وازان اقالیم لشکر بحد مشرق کشید وبتتبّع
اسبابی که مالك الملك اورا کرامت کرده[13] بود عالمیان

1 برای. — 2 وهیچکسی. — 3 در. — 4 مستبد. — 5 Lire کشی? — 6 Lire تقاتل. — 7 اعتماد. — 8 جواب را. — 9 J ایران شهر. — 10 M ابناء. — 11 کرد وملوك. — 12 I نهاد. — 13 فرموده.

مسخر او شدند وجهان بکرفت بعد (از) چهارده سال که بازکشته[1] بزمین بابل رسید کرفته بکذاشت واو نیز بکذشت

بیت جهانرا بدیدیم چیزی نیرزد
همه ملك عالم بشیزی نیرزد

لشکر او که پروین صفت مشبك بودند بنات نعش[2] شدند و[هنوز او بخاك نا رسیده] چون باد باوطان شتافتند روزکار[3] چندان [نعمت] جمعیت وآکندکی بتفرّقه وپراکندکی رسانید وتعاقب ملوان وتلاعب حدثان برین[4] برکذشت بعد طول مدت اردشیر بابك بن ساسان خروج کرد وپادشاه (شهر نهاوند و) زمین عراقین و[ماهات ماه نهاوند وماه] بسطام [وماسبدان] (وقزوین وسمنان در آن اوان) اردوان بود [و]از ملوك طوایف بزرکتر ومطاع ترین او بود اردشیر اورا با نود دیکر که از ابنای نشاندکان اسکندر بودند بکرفت وبعضیرا بشمشیر وبعضیرا بحبس بکشت [و]کذشت از اردوان در آن عهد عظیم القدر ورفیع مرتبه[5]

[1] کشت. — [2] بنات النعش. — [3] وروزکار. — [4] I بدین. — [5] M عظیم قدر با مرتبه.

جسنفشاه پادشاه فرشواد(کر) وطبرستان بود بحکم آنکه اجداد جسنفشاه از نایبان سکندر بقهر وغلبه زمین فرشوادکر باز ستده بودند وبر سنت وهوای ملوك فارس تولّا کرده اردشیر با او مدارا میکرد ولشکر بولایت او نفرستاد ودر معالجه ومساهله ومجامله مینمود تا بمقاتله ومفاصله نرسد چون ملك طبرستان جسنفشاه را روشن شد که از طاعت ومتابعت او چاره (8 a) نخواهد بود نامه نوشت پیش هربد هرابدهٔ اردشیر بن بابك تنسر بهرام خورزاد کفت [که] او را تَنسر برای آن کفتند که بجملهء اعضای او چنان موی [1] رسته بود وفروکذاشته که همه تن او [همه]چون سر اسب بود چون تنسر نامهٔ شاه طبرستان بخواند جواب نوشت برین جمله که از جسنفشاه شاهزاده طبرستان وفرشوادکر وجیلان ودیلمان ورویان ودماوند نامهٔ بتنسر هربد هرابده (اردشیر) رسید خواند وسلام فرستاد وسجود میکند وهر صحیح وسقیم که در نامه بود مطالعه رفت وشادمان شد اگرچه برخ بر سداد بود وبرخ [2] با فساد امیدست که آنچه سقیم باشد بصحت مبدّل شود (اما) بعد آنچه مرا بدعا [یاد] کردی وبزرك کردانیده خنك محدوی

[1] M موی چنان. — [2] برخ دیکر.

که مستحق مدح (چون توی) باشد[1] کـــه (از) اهــــل
اجابت بود هانا که آفریدکار[2] ترا که شاه وشاهزادهٔ دعـا
بیشتر از من کوید وسودمندی تو مثل من خواهد بود
فرمودی در نوشته مرا که تنسرم پیش پدر تو مـنـزلـت
عظمی[3] بود وطاعت من داشتی بمصالح امور [آن] از دنیا
رحلت کرد از من نـزدیکـتـر بـدو فـرزنـد[4] هـیچکـــس
نکذاشت بدوستی که جاوید باد روح او وباقی ذکـر او
وتعظیم واحترام در حق من زیادهٔ از حـق من فـرمـودی
ونفس خود را بـطـاعـت رای ومـشـورت[5] من (داشـــتی)
[ودیکر از اصحاب امین براحت داشت و] اکر پدر تو این
روزکار یافتی (آنرا که تو) فرونشستی او بـر خـــاســـتی
ومبادرت نمودی اما چون بدینجا رسـیـدی کـــه از من
مشورت میطلبی وباستشاره (واستخارهٔ مرا) مـعـلـــوم[6]
کردانیدی بداند که خلایق بـنی آدم را از حـــال من
معلوم است وبر[7] عقلا وجهلا واوساط واوباش پـوشـیـدهٔ
نیست که (مدت) پنجاهٔ سالست تا نفس امّارهٔ خویـش
را بریاضتها از لذت نکاح ومباشرت واکـتـسـاب امـــوال
ومـعـاشـرت امـتـنـــاع نمـــودم[8] ونـــه [دردل کـــردهٔ ام

[1] باشد وداعی. — [2] آفریدهٔ. — [3] وعظمی. — [4] فرزند او. — ب
[5] ومشورت رای. — [6] مشرف. — [7] از. — [8] داشتم که بریاضتها بریـ
لذت, etc.

و]خواهان آنکه هرکز ارادت نمایم[1] وچون محبوسی ومسجونی در دنیا میباشم تا خلایق صدق و عدل من بدانند (8 b) وبدانچه[2] برای صلاح وفلاح معاد وپرهیز از فساد (از رای) من طلبند ومن ایشانرا هدایت کنم کان نبرند وتصور[3] نکنند که دنیا طلبی را بمحایله (ومخادعه) مشغولم وحیلتی توهم افتد که چندین[4] مدت که از محبوب دنیا عزلت کرفته وبا مکروه آرام داشته برای آن بود که اکر کسی را با رشد وحسنات وخیر وسعادات دعوت کنیم اجابت کنند ونصیحت را بمعصیت رجوع ننمایند[5] همچنانکه[6] پدر سعید تو بعد از نود سال عمر وپادشاهی طبرستان سخن مرا بسمع قبول اصغا فرمودی ودران بخلال خیالی را مجال نبودی غرض من از تقریر طریقت[7] وسیرت خویش (که نموده شد بدانکه احکام آن) رای وساخته من[8] نیست مرا چه زهره آن باشد که در دین دلیری کرده[9] چیزی حلال را از زن وشراب ولهو حرام کنم که هرکه حلال را حرام دارد [؟]چنان باشد که حرام را حلال داشته

[1] نهم. — [2] I وآنچه. — [3] M وصورت. — [4] افتد وچندین. — [5] رد نکنند. — [6] همچنانچه. — [7] وغرض من از این که من ترا نمودم که دلیری کنم. — [8] I ساخته رای من. — [9] M از طریق ودر دین.

(باشد) ولیکن این سیرت وسنت[1] از مردان دین که ایمه[2] واصحاب رای وکشف ویقین (بودند مانده) چون فلان وفلان شاکردان شیوخ وحکمای متقدم معاهد ومعاصر دارا که از سفها وسفله فسادها دیده[3] واعراض قلت مبالات والتفات از جهال در حق حکما مشاهده ومشافهه کرده[4] تمیز بر خاسته[5] وسیرت دین معطل[6] کذاشته [و]طبیعت حیوانی از ننك آنکه همراز وهمآواز مردم [با] فرهنك نشوند دل در سنك شکسته واز روباه بازی کریخته [و]بارنك پلنك آرام کرفته بکلی[7] ترك دنیا ورفض شهوات بسیار تبعات او کرده مجاهده[8] نفس وتخلّد بر مقالات تجرّع کاسات ناکامی پیش کرفته [و]هلاك نفس را برای سلامت روح اختیار کرده[9] که در توریت مسطورست که **هجران الجاهل قربت الی الله تعالی** نظم[10]

تو ویژه دو کس را ببخشا وبس
مدان خوار وبیچاره‌تر از دو کس

[1] وسنّت که. — [2] مردان که از ایمهٔ دین بودند. — [3] حکمای متقدم عهد دارا یافته واز فسادها دیده واز سفها وسفله مشافهه شنیده. — [4] در حق حکما مشاهده ومشافهه کرده. — [5] واحتساب تمیز بر خواسته. — [6] Lire این؟ M سیرت آن بیابی. — [7] M وکلّی. — [8] وجاهده. — [9] فرموده. — [10] بیت.

یکی نیك دان بخردی کز جهان
بماند زبون درکف ابلهان
دوم پادشاهی که از تاج وتخت
بدرویشی افتد چه از تیره بخت

(9 *a*) ومعلوم شاه وشهریار جهان[1] باشد که حکما پادشاه با تمکین آنرا خوانند که صلاح روزکار آینده بهتر از آن کوش دارد که غم زمان خویش تا نیك نام دنیا وآخرت باشد واین معنی از (کار خویش) برای آن نوشتم[2] تا بدانی که هرکه با من مشورت کند چنانست[3] که با من نیکویی کرده (باشد) وچون نصیحت من درو موثر آید[4] من ازان شادمان[5] شوم (زیرا) که مرا در دنیا شادی همین است وهیچکس از پادشاهان (روی) زمین واهل قدرت (وتمکین) با من نه احسان توانند کرد ونه شادی دیکر افزود و[عجب مدار از] حرص ورغبت من بصلاح دنیا برای استقامت قواعد واحکام دین (مبین است) وسیم آنکه میدانم (که) بس نزدیك روح مرا با ارواح اسلاف[6] ایلاف بیخلاف خواهد بود وچون[7] بهمدیکر رسیم حکایتها کنیم از آنچه کردیم وشادمانیها نمایم[8]

[1] زمین. — [2] نوشتم از کار خویش. — [3] همچنانست. — [4] درو اثر پدید آید. — [5] شادمانه. — [6] ایشان. — [7] چون. — [8] وشادیها یابیم.

[تا] آن شاه وشاهزاده را معلوم شود که رای من باعانت خلایق جز بر مکرمت نیست وخاص برای تو آنست بر اسبی نشینی وتاج وسریر کرفته بدرکاه شهنشاه آیی وتاج آن دانی که او بر سر تو نهد وملك آن شناسی که او بتو سپارد[1] که شنیدهٔ[2] که هر که تاج وملك ازو کرفت کارش بکجا رسید[3] یکی ازان قابوس بود شاه کرمان طایع ومنقاد بخدمت جناب رفیع او رسید وتقبیل بساط منیع او دریافت شهنشاه موبدانرا کفت در رای ما نبود که نام شاهی بر هیچ آفریده نهیم در مملکت پدران خویش الّا آنست که قابوس پناه بما کرد اقبال (تاج و) تخت بدو ضم کنیم ونیز هرکه بطاعت پیش (ما) آید وبر جادهٔ مطاوعت مستقیم باشد نام شاهی از او نیفکنیم وهیچ آفریده را که نه از اهل بیت ما باشد شاه نمیباید خواند جز آنجاعت که اصحاب ثغورند [والاان وناحیهٔ مغرب وخوارزم] وپادشاهی بمیرات نمیدهیم چنانکه دیکر مراتب دادیم وپادشاهزادهکان بنوبت بدرکاه ملازم باشند وایشانرا مرتبه نسزد که اکر مرتبه جویی کنند بمنازعت وجدال (ومخاصمت) وقیل وقال افتند حشمت (9 b) ایشان بشود[4] وبه چشمها حقیر

[1] M سفارد. — [2] I شنیده. — [3] M ازو کرفت چه کرد. — [4] نشود.

کردند شما درین چه فرمایید [1] اکر این رای پسندیده است تنفیذ کنید [2] واکر نه صلاح باز نمایید چون افتتاح واختتام [3] این (امر یا) صلاح ونجاح مقرون بود نفاذ یافت قابوس را باز کردانید اینقدر (بدان) نمودم که آن شاهزاده فرمود [4] که بتعجیل مرا صلاح باز نماید باید که تو عزم را بر رای معجّل داری وبزودی بخدمت رسی تا بداانجا نرسد که ترا طلب دارند وذمیم باشد وبغضب شاه مبتلا کردی واز مقام طوع بمنزل کره رسی دیکر سوالاتی که از احکام شهنشاه کردی وکفتی بعضی مستنکرست [5] وبرخی [6] از وجه خیر مستقیم اثبات فرمودی [7] جواب کویم آنچه نوشتی [8] (که) شهنشاه [9] حق اولینان طلبد [10] بترك سنت شاید کفت [و]اکر بدنیا راست باشد بدین درست نبود بدانکه سنت دو است سنت اولین وسنت آخرین سنت اولین عدلست طریق عدلرا چنان مدروس کردانیدند [11] که اکر درین عهد یکی [را] با عدل میخوانی جهالت اورا بر استعجاب واستصعاب میدارد وسنت آخرین جورست مردم بظلم بصفتی آرام کرفته اند [12] که از مضرت بمنفعت تفضیل

[1] می کوئید. — [2] فرمائید. — [3] I احتتام وافتتاح. — [4] M فرموده. — [5] مستکبر نیست. — [6] ودیکری. — [7] اشارت نمودی. — [8] نبشتی. — [9] شهنشاهرا بدانکه. — [10] طلبند. — [11] کردانیده اند. — [12] یافتند.

عدل وتحویل ازو راه نبرند تا آخرینان عدلی احداث میکنند ومیکویند لایق (ومناسب) این روزکار نیست بدین سبب ذکر وآثار عدل نماند واکر از ظلم پیشینکان شهنشاه چیزی ناقص میکند که صلاح این عهد وزمان نیست میکویند این رسم قدیمست وقاعدهٔ اولینان ترا حقیقت می باید [1] شناخت که [2] در تبدیل آثار ظلم اولین وآخرین میباید کوشید اعتبار برین است که ظلم در عهدی که کردند وکنند نا محمود باشد اکر اولین است واکر آخرین واین شهنشاه مسلط است بر دین (وحق) با او یار [3] وبر تحقیق وتغیر [4] اسباب جور [5] ما اورا باسباب واوصاف جیده بیشتر از اولینان می بینیم وسنت او بهتر از سنن کذشته (10 a) اکر [6] ترا نظر بر کار دین است واستنکار از آنکه در دین وجهی نمیباید میدانی که اسکندر [از] کتاب دین ما دوازده هزار پوست کاو بسوخت باصطخر سر یکی [7] ازان در دلها مانده بود وآن نیز جمله قصص واحادیث بود [8] شرایع واحکام ندانستند تا آن قصص واحادیث نیز از فساد مردم روزکار وذهاب سنت [9] وحرص بر بدعت [وتمویهها] وطمع فخر

[1] نمیباید. — [2] I و. — [3] بر دو دین با او یار. — [4] تغیر وتحیق. — [5] جور که. — [6] واکر. — [7] بسکی. — [8] احادیث و. — [9] ملك.

از یاد خلایق چنان فروشد که از صدق آن الفی نماند پس لا بد چارۀ نیست که رای صایب صالح در[1] احیای دین باشد وهیچ پادشاه‌را وصف شنیدی و(معاینه) دیدی جز (این) شهنشاه[2] که بدین[3] کار قیام نمود. وبر شما جمع شد باذهاب (وتفرقه) دین که علم انساب واخبار وسیر ضایع کردید[4] واز حفظ فرو گذاشته بعضی بر دفترها نویسند وبعضی بر سنکها ودیوارها تا آنچه بعهد پدر هریك از شما یاد رفت هیچ بخاطر[5] نداريد كارهای عامه وسیر ملوك خاصه علم دین كه (تا) انقضای دوران[6] آنرا پایان نیست [چگونه توانید داشت وشبهتی نیست] که در روزکار اول تا کال معرفت ایشان بعلم دین وثبات یقین مردم را بحوادث (وفتنه) که واقع شده[7] در میانۀ خود[8] پادشاهی صاحب رای حاجتمندی بودی[9] که[10] دین را تا رای بیان نکند قوامی نباشد دیگر آنچه نوشتی (که) شهنشاه از مردم مکاسب ومروت میطلبد بداند که مردم در دین چهار اعضا اند وبه[11] بسیار جای درکتب دین بی جدال وتاویل وخلاف واقاویل (اینمعنی) مکتوب ومبین است که انرا

[1] را. — [2] شهنشاه را. — [3] برای این. — [4] I کردند. — [5] M بر خاطر. — [6] دنیا. — [7] شدی. — [8] میان ایشان. — [9] بود. — [10] و. — [11] در.

اعضای اربعه کویند [و] سر آن اعضا پادشاهست وعضو
اول اصحاب دین واین عضو دیکر باره در اصنافست حکام
وزهاد وسدنه [1] ومعلمان وعضو دوم مقاتل یعنی مردان
کارزار وایشان بر دو قسمند سوار وپیاده [و] بعد ازان
بمراتب واعمال متفاوت عضو [2] سیم کتّاب وایشان نیز (10b)
بر طبقات اند وانواع کتاب رسایل (و) کتاب محاسبات
وکتاب اقضیه وسجلات وشروط وکتاب سیر واطبا وشعرا
ومنجمان داخل طبقات ایشان عضو [3] چهارم را مهنه
خوانند وایشان بازرکانان وراعیان وتجار وسایر محترفه
اند وآدمی را بدین چهار عضو در روزکار صلاح باشد
مادام والبته یکی با یکی نقل نکنند الّا آنکه در جبلت
یکی از ما اهلیت شایع یابند آنرا بر شهنشاه عرض کنند
بعد تجربه موبدان [وهرابده] از طول مشاهدات اکر [3]
مستحق دانند بغیر طایفه او لحاق فرمایند لیکن چون
مردم در روزکار فساد سلطانی [4] که صلاح عالمرا ضابط
نبود افتادند بچیزهای طمع بستنند [5] که حق ایشان
نبود (و) آداب ضایع کردند وسنت فروکذاشتند و رای
رها کردند وباقتحام سر در راههای بی پایان نهاده [6]

[1] I .ستدنه — [2] .وعضو — [3] .تا اکر — [4] .وسُلطانی — [5] .افتاد — [6] .در راهها نهاده که پایان پیدا نبود

تغلب آشکارا کردند [1] یکی بر دیکری بر نفاق مراتب جمله میبرد [2] تا عیش ودین بر جمله تباه کشت وآدمی صورتان دیو صفت وعفریت [3] سیرت شدند چنانچه در قرآن مجید ذکر رفته است که [آیه] شیاطین الانس والجن یوحی بعضهم الی بعض ۞ حجاب حفاظ وادب مرتفع شد قومی پدید آمدند نه متحلی بشرف وعمل نه ضیاع موروث ونه غم حسب ونسب ونه حرفه وصنعت فارغ از [همه] اندیشه وخالی از هر پیشه مستعد برای غمازی وشریری وانهای تکاذیب وافترا وازان تعیش ساخته [و] بجمال حال رسیده ومال یافته شهنشاه بعقل محض وفیض فضل این اعضارا که از هم (ریخته) شده بودند باهم اعاده فرمود وهمه را بمقر ومفصل خویش برد وبمرتبه فروداشت وبمواضعی پدید کرد [4] تا یکی از ایشانرا بغیر صنعتی که خدای تعالی [5] برای آن آفریده باشد مشغول نشود وبر دست او تقدیر حق تعالی دری برای جهانیان بکشود که در روزکار اول خاطرها بدان [6] نرسید وهر یك را بدان اعضای اربعه (11a) التیام والتصاق فرمود ومقرر داشت [7] که اکر در دیکران از

[1] شده. — [2] جمله میبرد بر نفاق مراتب وآرای ایشان. — [3] ودیو. — [4] ب فرو داشت وزان منع کرد. — [5] خدای جلّ جلاله. — [6] بدین. — [7] وهریك را از سران اعضاء اربعه فرمود.

ابنای مهنه اثر رسد وخبر یابند [1] ومامون باشند در [2] دین یا صاحب بطش وقوت وشجاعت (یا) با فضل وحفظ [وفطنت] وشایستکی بر ما عرض دارند تا حکم آن فرمایم دیکر [3] آنچه بزرك میآید در چشم از عقوبتهای شهنشاه واسرائی که درسفك دما میفرمایند در حق کسانی که بخلاف رای وامر او کاری [4] میسازند بداند که پیشینکان ازان دست از این کوتاه داشتند که خلایق (به) بیطاعتی (و)ترك ادب منسوب نبودند وهرکس بمعیشت ومهم خویش مشغول [و] بسوء تدبیر وعصیان پادشاهانرا بتکلیف برین نداشتند چون فساد بسیار شده ومردم از طاعت دین وعقل سلطان بیرون شدند وحساب از میان برخاست آبروی چنین ملك (وروزکار) جز بخون ریختن بر قرار [5] نیاید [وتو مکر شنیدی که درچنین روزکار] یکی [6] از اهل صلاح کفت پیش [7] از این ندانستیم (الحال معلوم شد) که عفاف وحیا وقناعت ودوستی مرعی ونصیحت صادق و رحم موصول (ونجح مامول) انقطاع طمع است چون بدین روزکار طمع ظاهر شد ادب از ما برخاست ونزدیکتر بما دشمن شدند

[1] I اثری یابند. — [2] بر. — [3] امّا. — [4] کار. — [5] پدید. — [6] مردی. — [7] بدانستیم وپیش.

وآنکه تبع ما بوده[1] متبوعی از[2] سر کرفت وآنکه خادم بود مخدومی وعامه همچو دیو که بند بکشایند کارهای خود فرو کذاشتند وبشهرها بدزدی وفتنه وعیاری وشغلهای بد پراکنده شدنند تا بدان رسید که بندکان بر خداوندان دلیر شدند وزنان بر شوهران فرمان فرما ازین نوع (فصلی بر) شمرد بعد ازان کفت فلا قریب ولا حمیم ولا النصح ولا[3] السنت والادب تا بدانی که آنچه شهنشاه فرمود از مشغول کردانیدن مردمان بکارهای خویش وباز داشتن از کارهای دیکران (باعث) قوام عالم ونظام کار عالمیانست وبمنزلهٔ باران که زمین زنده کند وآفتاب که یاری دهد وباد که روح افزاید اکر در سفك دمای چنین قوم افراط[4] (11b) بجای رسانند که منتهای آن پدید نبود ما آنرا زندکانی میدانیم وصلاح روزکار مستقبل (و) اوتاد ملك ودین (و ملل) هرآینه محکمتر شده از خلل وزلل مصون و محروس خواهد ماند[5] وهرچند[6] عقوبت (وسیاست) پیشتر کنند تا این اعضا هر یك بمرکز (اصلی) خود رونده محمدت پیشتر یابد وبا اینهمه[7] بر هر یکی رئیسی بر پای

[1] بود. — [2] در. — [3] الا I. — [4] با فراط — [5] بدین محکمتر خواهد شد. — [6] وهرچه. — [7] وبا آنکه چنین قرار داد.

IMPRIMERIE NATIONALE.

کرد وبعد رئیسی عارضی که[1] ایشانرا شمرده دارد وبعد ازو[2] متفتشی امین تا تفتیش دخل ایشان کند ومعلمی[3] تا ازکودکی باز هر یکی را بحرفه وعلمی تعلم دهد وبتصرف معیشت خود فرو آرامند ومعلمان وقضاة وسدنه راکه بتذکیر وتدریس مشغولند وظیفه مرتب کردانیده [و]همچنان معلم [اساورة] را فرمود تا بشهرها ورستاقها ابنای قتال بسلاح شوری وانواع آداب آن مشغول دارد تا جملکی اهل ممالك بکار خود شروع کنند که حکما کفته اند القلب الفارغ یبحث عن السوء [والید الفارغة تنازع الی الاثم] یعنی[4] دل فارغ خالی پیوسته تفحص محالات وتتبع خبرهای اراجیف کند وازان فتنه زاید ودست بی صنعت در چیزها آویزد دیکر (آنچه) نمودی که زبانهای مردم بخون ریختن شهنشاه دراز باشد ومستنفر[5] کشته اند جواب آنست که بسیار پادشاهان باشند که اندك قتل ایشان اسراف بود (چه) اکر ده تن بکشند بسیار بود وبسی باشند[6] که اکر هزار را بکشند هم زیاده باید کشت ازانکه[7] مضطر باشند بدان [زمان] با قوام او مع

[1] تا. — [2] او. — [3] معلمی دیکر. — [4] معنی آنست که. — [5] ومستشعر. — [6] کشند وبسیار باشند. — [7] وازانکه.

هذا[1] بسیار کسی مستحق کشتن باشند که[2] شهنشاه عفو فرماید و(این پادشاه) بسیاری از بهمن واسفندیار که امم سلف برفق ایشان[3] اتفاق کرده اند رحیم‌تر وبی آزارترست ومن ترا بیان کنم که قلت قتل وعقوبت دران اوان[4] وکثرت درین زمان از قبل رعیت است نه از پادشاه بدانکه[5] عقوبات بر سه کناه است یکی میان بنده وخدای [عز اسمه که از دین برکردد وبدعتی احداث کند در شریعت] ویکی میان رعیت وپادشاه که (تمرد و) عصیان وخیانت وطغیان نماید[6] ویکی میان برادران دنیا که (12a) بر یکدیکر[7] ظلم کنند درین هر سه شهنشاه سنتی پدید کرد بسیار[8] بهتر از (سنن) پیشینکان چه در روزکار پیشین هر که از دین برکشتی حالا وعاجلا قتل وسیاست فرمودندی شهنشاه فرمود که چنین کس را بحبس باز دارند وعلما مدت یك سال بهر وقت اورا بخوانند ونصیحت کنند وادلّه برو عرض دارند وشبهه را زایل کردانند اکر بتوبه وانابت باز آید خلاص دهند واکر اصرار[9] واستکبار اورا بر استدبار باز دارد بعد ازان قتل فرماید دوم آنکه هر که با ملوك

[1] I ومع هذا با قوم. — [2] کشتن اند. — [3] او. — [4] زمان. — [5] بداند که. — [6] عصیان کند یا خیانت وغش. — [7] بر دیکری. — [8] بحید کرد وبسیار. — [9] در اصرار.

عصیان کردی یا از زحف بدبختی هیچکدام را بجان امان [1] نبودی شهنشاه سنتی پدید کرد از ان طایفه بعضی را برای رهبت بکشند تا دیکران عبرت کیرند [2] وبعضی را زنده کذارند تا امیدوار باشند بعفو میان خوف ورجا قرار کیرند واین رای شاملترست مر صلاح جهانداری را سیم آنکه بروزکار سابقه سنت آن بود که زننده را باز زنند وخسته کننده را خسته کنند وغاصب وسارق را مثله کنند وزانی را همچنین (درین باب) سنت فرمود که [3] جراحت وغرامت [هر دو صدور یابد] مثله [4] چنانکه ظالم ازان برنج آید ومظلوم را منفعت رسد نه چنانکه دزدرا چون دست ببرند هیچکس را منفعت نبود ونقصان فاحش در میان خلق ظاهر آید وغاصب را [غرامت] چهار چندان که دزدرا وزانی را بینی ببرند ودیکر هیچ عضوی که قوت ناقص شود جدا نکنند تا هم ایشانرا عار وشنار باشد وهم بکار وعمل نقصان نیوفتد واین احکام در کتاب سنن بفرمود نوشتنند [5] وبعد ازان کفت [6] ما مردم را بسه صنف یافتیم وراضی وشاکریم از ایشان بسه [7] سیاسات صنفی از ایشان

[1] هیچ را امان بجان. — [2] تا دیکر باره اعادت نکنند. — [3] فرمودن و نهان. — [4] مثله معلوم. — [5] نوشتن. — [6] بدانید که کفت که. — [7] بسه راضیم واز ایشان.

که اندکنند خاصه [و] نیکو کارانند سیاست[1] ایشان مودت محض وصنف دوم (که بسیارند) بدکار وفتان واشرارند[2] سیاست ایشان مخافه صرف (12 b) وصنف سیم که اعداد ایشان در تعداد نیاید[3] عامه مختلط سیاست ایشان جمع میان رغبت ورهبت نه امنی که دلیر شوند ونه رعبی که آواره کردند وقتها بکناهی که [بعفو نزدیك ولایق بباید کشت وبکناهی که] قتل واجب آید عفو فرماید[4] [و] چون دیدیم[5] که احکام[6] وسنت پیشینکان مظلوم را فایده نبود وعامه را مضرّتی ونقصانی در عدد وقوت ظاهر میشد این سنی[7] وضع فرمودیم (تا بعد ما بدین کار کنند وقضات را امر کردیم) که اکر این جماعت مجرمان که غرامات ایشان معیّن است پس ازین غرامات نوبتی[8] دیکر با کناهها معاودت کنند کوش و بینی ببرند ودیکر عفو را تعرض نرسانند دیکر آنچه[9] نوشتی از کار بیوتات ومراتب ودرجات که شهنشاه رسوم محدث وبدعت حکم فرمود وبیوتات ودرجات همچون ارکان واوتاد (و) قواعد واستوانات[10] است هر وقتی[11] که بنیاد زایل شود خانه

[1] وسیاست. — [2] بدکار وشریر وفتان. — [3] که بسیار عدد اند. — [4] I رعبت. — [5] دادیم. — [6] که در احکام. — [7] این حکم وسنت. — [8] I اکر نوبت. — [9] که. — [10] اسطوانات. — [11] هر وقت.

متداعی وخراب کشته بهم[1] درآید بداند که فساد بیوتات ودرجات دو نوع است یکی آنکه خانه را هدم کنند ودرجه بغیر حق وضع روا دارند یا آنکه روزکار خود بی سعی دیکری عز و بها وجلالت قدر ایشان باز کیرد و اعقاب نا خلف درمیان افتند (و) اخلاق اجلافی را شعار[ودثار] سازند وشیوهٔ تکرم فروکذارند ووقار ایشان پیش عامّه برود وچون مهنه بکسب مال مشغول شوند واز ادخار فخر باز استنند ومصاحبت[2] با فرومایه ونه کفو خویش کنند ازان توالد وتناسل فرومایکان پدید آیند که بتجهیز مراتب ادا کنند شهنشاه برای ترفیع وتشریف مراتب ایشان احکام[3] فرمود که از هیچ آفریده نشنیدیم[4] وآن آنست که میان اهل عامه و اهل درجات تمیزی ظاهر وعام پدید آورد (و) بمرکب ولباس وسرای وبستان وزن وخدمتکار (تفاوت آشکار کرد) و بعد ازان میان ارباب درجات هم تفاوت نهاد ومن باز داشتم از آنکه هیچ مردم زاده زن عامه نه خواهد تا نسب محصون ماند وهر که خواهد میرات[5] بران حرام کردم (13a) و حکم فرمودم[6] تا عامه

[1] خراب کردد وبهم. — [2] مصاهرت. — [3] آن. — [4] نشنیده ایم. — [5] که بمیرات. — [6] I فرمود وحکم کند.

مستقل املاك بزركان[1] نخرند ودرين معنى منافعت
روا داشت تا هريك را درجه ومرتبه معين ماند وبكتابها
[وديوانها] مدون كردانيد وحكايات تابوت آنست كه
در قديم الايام پادشاهى[2] بزرك بود بزنان خويش خشم
كرفت كفت من شمارا بنمايم كه مستغنم از شما تابوتى
فرمود (ساختند) ونطفه دران ميريخت يكى ازان زنان
نطفه بر خويشتن كرفت فرزندى آمد دعوى كردند
كه مادر او ملكه است وپدر او تابوت ودر توريت يهود
وانجيل عيسى[3] چنانست كه بعد نوح[4] مردم بسيار
شدند وزمين يك بدست بى آبادانى نبود بنو الوهم با
دختران وفرزندان آدم[5] اختلاط كردند جبابرة از
ايشان پديد آمدند[6] تا حق (تعالى) جل ذكره نكهداشت
مراتب بجاى رسانيد كه وراى آن مزيدى صورت نبندد
وحكم فرمود كه هركه از اين سنت[7] بكذرد مستحق
وضع درجه باشد وخون ريخت وغارت وجلا از وطن
(سياست كنند) وكفت اين معنى براى پادشاهان آينده
نوشتم كه شايد بود (كه) تمكين تقويت دين ندانند[8]
كتاب من بخوانند[9] وكار فرمايند ويقين ببايد دانست

[1] بزركزادكان واملاك. — [2] پادشاه بزرك. — [3] نصارا. — [4] نوح عليه السلام. — [5] آدم عليه السلام. — [6] I بهم رسيد. — [7] كه هريك بعد ازان ازين سنت. — [8] ندارند. — [9] خوانند.

که پادشاه نظام است میان رعیت وسپاهی [1] وزینت
[است] روز زینت [ومقر] وملجا وپناه روز ترس است
از دشمن دیکر آنچه نوشتی که شهنشاه تعظیم [2] ورعایت
(دین وآئین) فروکذاشت بداند که شهنشاه احکام
دین ضایع ومختل یافت وبدع ومحدثات با (رونق و)
قوت بر خلایق ناظران برکماشت تا چون کسی متوفی
شود ومال بکذارد موبدانرا خبرکنند (و) بر حسب
سنت وصیت آن مال را بر ارباب مواریث قسمت کنند [3]
وهرکه مال ندارد غم تجهیز واعقاب او بخورند [4] الّا
آنست که حکم کرد (که) ابدال ابنای ملوك هم ابنای
ملوك باشند وابدال خداوندان درجات هم ابنای
(خداوندان) درجات ودرین هیچ استنکاف واستبعاد
نیست (نه) در شریعت ونه در رای معنی ابدال آنست
بمذهب ایشان (13 b) که چون کسی از ایشان را اجل
فراز رسیدی وفرزند نبودی اکر زن کذاشتی آن زن را
بشوهر دادندی از خویشاوندان متوفی که بدو نزدیکتر

[1] واسفاهی.

[2] از دشمن وشهنشاه که تعظیم.

[3] آن مال قسمت کنند بر ارباب مواریث واعقاب.

[4] نخورند. Le membre de phrase وهرکه, etc., est interverti dans 1 et vient après خبر کنند, mais un renvoi rétablit l'ordre exact qui est celui de M.

واولیتر بودی واگر زن نبودی (و) دختر بودی همچنین
واگر این هیچ دو نبودی از مال متوفی زن خواستندی
وبخویشان اقرب او سپردندی [1] [و] هر فرزند که در
وجود آمدی بدان مرد صاحب ترکه نسبت کردندی
واگر کسی بخلاف این روا داشتی بکشتندی (وکفتندی)
تا آخر روزگار نسل [2] آن مرد میباید که بماند ودر
توریت یهود [3] چنین است که برادر زن برادر متوفی را
بخواهد ونسل برادر باقی دارد ونصاری [4] تجرید این
میکنند دیگر آنچه یاد کردی که شهنشاه آتش از
آتشکدهها برفت وبکشت ونیست کردانید [5] [و] چنین
دلیری در دین هرگز کسی نکرد بداند که اینحال بدین
صعبی نیست ترا بخلاف راستی معلوم است که بعد از
[دارا] ملوک طوایف هریک برای خویش آتشگاه
ساختند [و] آن [6] همه بدعت بود که بفرمان [7] شاهان
قدیم نهادند دیگر آنچه یاد کردی که مردم را شهنشاه
از فراخ [8] معیشت وتوسع در انفاق منع میفرماید این
معنی سه (نوع) وضع کرد و [9] قصد اوساط [و] تقدیر
در میان خلایق پدید آورد تا تهیه هر طبقه ظاهر

[1] و سپرده. — [2] مثل. — [3] جهودان. — [4] ونصارا. — [5] کرد. — [6] وآن ساخته. — [7] فرمان. — [8] فراخی. — [9] که.

شود (اول) [1] اشراف را بلباس ومراکب وآلات تجمل از محترفه ومهنه ممتاز کرد زنان [2] ایشان بجامهای ابرشمین وقصرهای منیف وموزه ورانین وکلاه وصید وآنچه آئین اشراف است (مخصوص کردانید) ومردان لشکری ومقاتل وسپاهی را [3] بر آنجماعت درجات شرف وفضل نهاد در همه انواع که پیوسته نفس ومال واتباع خویش فدای مهنه وصلاح ایشان کرده اند وبا اعدای ولایت بجنك مشغول وایشان بآسایش ورفاهیت ایمن (و) مطمئن [4] بخانها بمعاش بر سر زن وفرزند فارغ نشسته چنان باید که مهنه (واهل حرفه) ایشانرا [5] سلام کنند وسجود (ودرود بجای آرد) ودیکر باره مقاتل (14 a) [و] اهل درجاترا احترام نماید دیکر آنچه نوشتی که شهنشاه جواسیس بر کماشت بر اهل ممالك (و) مردم ازین معنی جمله هراسان ومتحیرند [6] (بدانند که) اهل بر [7] وسلامت را هیچ خوف نیست که عیون ومنهی پادشاه را تا مصلح ومطیع وتقی وامین وعالم ودین‌دار نبود وزاهد وپرهیزکار نباشد [8] نشاید کماشت تا آنچه عرض

[1] و هر طبقه پدید آید. — [2] وزنان کردند. — [3] مردم چه لشکری مقاتل را. — [4] مطمأن. — [5] بر ایشان. — [6] هراسان از این جمله مردم از اینمعنی متحیرند و شد اند. — [7] برار. — [8] ودانا وزاهد ودینی دار نبود.

دارد از تثبت ویقین بود چون تو بایسته نفس ومطیع باشی وراست از تو بپادشاه همین[1] رسانند ترا شادی باید فزود که اخلاص عرض دارند وشفقت زیادة شود شهنشاه در وصیتی که (درین باب) فرموده[2] باستقصا نوشته که جهالت پادشاه وبی خبر بودن از حال مردم دریست از فساد امّا شرط آنست که از کسانیکه نا معتمد[3] وبی ثقت بود زنهار سخن[4] نشنود واین رای پیش نگیرد وبران کار نکند ونکوید که اقتدا باردشیر میکنم که من روزکاری دیدم[5] بی ضبط [و] کار دین برخلل وملك تا مستقیم جمله احرار واخیاررا[6] هیچ اختیار نه ونیز[7] معتمدان من از نیکوکاران[8] باشند مبادا[9] که اشرار را مجال آن دهند که بر طریق آنها خبری بمسامع پادشاهان رسانند که اکر عیاذا[10] با الله پادشاهان (ایشانرا) بدین راه دهند نه رعیت وزیردستان آسوده[11] (ومرفه) باشند ونه ایشانرا از طاعت وخدمت تمتع (وتوقع) ووثوق (باقی ماند) هر وقت که کار ملك بدین (آئین) رسد زود انقلاب پذیرد وپادشاه بعجز رای وضعف قوت (وفطنت) منسوب شود [تا] آن شاه و شاهزاده تصور

[1] این. — [2] که فرمود این باب. — [3] معتبر. — [4] تا سخن. — [5] فرمودم. — [6] اغیار واشرار. — [7] نیز با. — [8] من قومی بهتر. — [9] نباید. — [10] والعیاذ. — [11] امن وآسوده.

نکنند[1] که[2] شهنشاه کار بکزاف وحجتی بلاف پیش کرفت
[و] چون ولی عهد خودرا پادشاه بیند کوید این شخص
منتظر[3] مرك من است دل از دوستی و مهر و شفقت[4]
(او) سرد شود چون صلاح شاه ورعیت را متضمن
نیست مستور اولیتر ونیز شاید که اکر ظاهر شود
دشمنان ازکید و حیله خالی نباشند ومردهٔ شیاطین[5]
از جن وانس آسیبی (بدو) رسانند ویقین[6] دان که هر
که منظور چشمهای خلایق شود در معرض هلاك افتد
ازخویشتن (14 b) بینی وبی مروتی واز اینجهت است که
مارا خاضعین نام نهادند[7] درین کتب با دیکر مناقبی که
ماراست بهترین نامها ودوستترین در اولین وآخرین ما
این بود تا چنان شدیم که حقیقت کشت مارا که این
نام مذکر (وناصح) وواعظ ماست وعز و مکرمت فخر و
مرتبت بدین نام برما باقیست وذل ومهابت[8] در تکبر
وتجبر (است) اولین وآخرین ما بر این اندیشه ونیت
بودند وهرکز از شاهان جز خیر و نیکوئی ندیدند
ونیز پادشاهان با ایشان مطاوعت وموالات (می ورزیدند)
لا جرم آسوده وآرامیده محسود اهل جهان بودیم

[1] نکند صورت را شاهزاده آن تا شود. — [2] این که. — [3] منتظر
ومترصد. — [4] I شفعت. — [5] M ajoute حش واعین, — [6] ودیکر
یقین. — [7] نام کویند و. — [8] I وامهانت.

جزایر شهری بود با خصب وامن (ونعمت) وآن شهر را
پادشاهی (بود) که تولیت آن از اجداد بدو رسیده بود
ودر جوار آنشهر جمعی از بوزینکان آرام کرفته بودند
[وایشان نیز با حفض ومعیش ووسعت رزق وفراخ خاطر
روزکار میبردند] پادشاه مطاع داشتند که کوش
بوصایت او مصروف ودل بر هدایت او معطوف کردانیده
بودند وبی اشارت او نفس از سینه بلب نرسانیدندی
روزی از روزها از ایشان جمعیت طلبید چون کرد
آمدند کفت مارا از حوالی این موضع نقل باید کرد
وبموضع دیکر خرامید بوزینکان کفتند سبب این حادثه
وموجب این واقعه باز باید کفت وصلاح این اندیشه
بما نمود تا رایها جمع شود اکر متضمن نجح وخیر باشد
ازان [1] عدول نرود کفت بر شما اظهار صلاح این عزیمت [2]
نخواهم کرد (که) این منزل شما را خوش آمده وجای
وسیع [3] ودلکشا وبسیار نعمتست میدانم که اکر آنچه
مرا معلوم است بشما رسانم در چشم ودل شما وزنی
ومحلی ندارد اما بحکم انکه فضل [4] ورای وغلبهٔ عقل من
بر خود میدانید ($15b$) نصیحت من قبول کنید

[1] از اشارت.
[2] امر.
[3] فراخ.
[4] فضل وبلاغت.

پری نام کودکی بود از ابنای خدمت ایشان با او انس
کرفته در مواکله ومشاربه یار وهمکار شده [1] تا هر دو از
کاس غرور مست طافح شدند شاهرا دبیری بود محنك [2]
ومحنّك و[در خدمتش] مجرب ومقرب (15 a) باخرد
وفصاحت [وحصافت] ودیانت وامانت خجسته صورت
وفرخنده سیرت [3] محمود خُلق مسعود خُلق رستین نام
آن پری با او [در] تعصب مرتبه آمد وتمنای درجه او
در دل کرفت وپیش زانکه بدان منزل خواست رسید
مرکب استعجال بجولان [4] (در) آورده قبای [5] طعن وتعنت
بر دوش نهاد وشمشیر انتقام از برای آن مقام از نیام بر
کشید او نایب تغولشاه بود چون کار از حد در
کذشت واز جوانی پری نیارامید وتصبر وآهستکی
نداشت تا بدو رسد رستین روزی پیش شهنشاه شد
وخلوت خواست ودران تاریخ سخنهای صحیح [6] صریح در
روی شهنشاه نتوانستندی کفت از خویشتن امثال
وحکایت [7] فرو نهادندی و(مطلب) عرض داشتندی
کفتا شهنشاهرا سعادت بخت تا مدت آخر دوران زمان
باقی باد [حکایت] چنین شنیدم که در وقتی بعضی از

[1] ودر...شده. — [2] I محنّك. — [3] وستوده. — [4] در جولان. — [5] قناة. — [6] سخنهای را که. — [7] حکایت بدروغ.

جزایر شهری بود با خصب وامن (ونعمت) وآن شهر را پادشاهی (بود) که تولیت آن از اجداد بدو رسیده بود ودر جوار آنشهر جمعی از بوزینکان آرام کرفته بودند [وایشان نیز با حفض ومعیش ووسعت رزق وفراخ خاطر روزکار میبردند] پادشاه مطاع داشتند که کوش بوصایت او مصروف ودل بر هدایت او معطوف کردانیده بودند وبی اشارت او نفس از سینه بلب نرسانیدندی روزی از روزها از ایشان جمعیت طلبید چون کرد آمدند کفت مارا از حوالی این موضع نقل باید کرد وبموضع دیکر خرامید بوزینکان کفتند سبب این حادثه وموجب این واقعه باز باید کفت وصلاح این اندیشه بما نمود تا رایها جمع شود اکر متضمن نجح وخیر باشد ازان[1] عدول نرود کفت بر شما اظهار صلاح این عزیمت[2] نخواهم کرد (که) این منزل شما را خوش آمده وجای وسیع[3] ودلکشا وبسیار نعمتست میدانم که اکر آنچه مرا معلوم است بشما رسانم در چشم ودل شما وزنی ومحلی ندارد اما بحکم انکه فضل[4] ورای وغلبهٔ عقل من بر خود میدانید (15 b) نصیحت من قبول کنید

[1] از اشارت.
[2] امر.
[3] فراخ.
[4] فضل وبلاغت.

ومتابعت (من) واجب بینید تا بجای دیکر شویم که
عقلا چنین اشارت کرده اند

بیت وما الحزم الا ان یحف[1] رکابی
اذا مولدی لم استطب منه ورودی[2]

هر آینه هجرت وجلا از جفا وبلا سنن جمله انبیاء مرسلین است [و] در خرد نخورد که عاقل چون تباشیر شر ومناکیر ضر در نفس واتباع واشیاع[3] خویش بیند و[4] آنرا خوار دارد وغم زاد وبود را بر شادی عمری که سود کند ترجیح نهد[5] بجهل وکسل منسوب شود و بغمزی اجل بخود[6] کشد بوزینکان کفتند پادشاه از کمال رافت وفرط عاطفت بر ما که رعایای اویم چندین تاکید در تمهید قواعد قبول این نصیحت میفرماید ناچار تا عظیم مهمی ووحیم خرمی[7] از روزکار حادث[8] نشده باشد چنین مبالغه نفرماید اما تا بیان حال این عزیمت معلوم ما نشود خفقان دلهای ما نخواهد آرامید ولا بد چون بر سر وقوف افتد جز انقیاد (امر) واجتناب از نهی[9] لازم نشمریم وبوفور شفقت وظهور مرحمت او

[1] بحیف. — [2] I وردی. — [3] اشیاء. — [4] دید اکر, — [5] دهد. — [6] برخود. — [7] جرمی. — [8] ظاهر. — [9] از نهی او.

امداد قوت دل ونشاط حركت لازم آيد [1] شاه بوزينكان كفت بدانيد كه من ديروز بر درختى شدم كه مشرف بود بركنار[2] شهر ودر سراى پادشاه اين شهر نظاره ميكردم كوسفندى ديدم ازان پادشاه [3] كه با دخترى از خدمتكاران ايشان سر ميزد وعلما كفته اند از مجاورهٔ متعاديات [4] پرهيز كنيد ونهى فرمودند [و]من نميخواهم كه در اشارت علما عصيان كنم وكلمات ايشانرا لغو انكارم بوزينكان بيكدكر[5] تبسم كردند وتعجب نمودند [6] از قول او واز سر تبرم وتحكم اورا [7] كفتند چندين سالست كه [8] مقتدا وپادشاه مايى وعاقله قوم وصاحب سن وتجربه آخر نكوى كه از مناطحه ومعادات كوسفند وكنيزك پادشاه بما چه رسد پادشاه بوزينكان كفت اول هلاك شما واين خود آسان وكوچكست كه ابتدا بشما رود وبعد ازان هلاك اهل اين شهر وخرابى وكشته شدن پادشاه (شهر) بوزينكان‌را از اين سخن [9] استبداع واسترجاع زياده شد كفتند ترا پيش از اين ما بدين صفت نيافتيم (16 *a*) چشم بد بر تو كاركرد وغشاوتى در عقل تو پديد آمد احتماى صادق فرماييد تا اطبّا آريم

[1] زيادت شود و. — [2] كنار اين. — [3] پادشاهزاده اين شهر. — [4] متاعاديان. — [5] بيك بار. — [6] كردند. — [7] تبرم وتجمر وتحكم اورا. — [8] ساله. — [9] تقرير.

IMPRIMERIE NATIONALE.

و سودای تو را علاج کنیم تا با خویشتن آئی واز ملك بی نصیب ومحروم نکردی شاه بوزینکان کفت حکما راست کفته اند [که من عدم العقل لم یزده السلطان عزا ومن عدم القناعة لم یزده المال غنی ومن عدم الایمان لم یزده الروایة فقها یعنی] هرکه ذلیل باشد به بیخردی پادشاه وقت [وخسرو روزکار] اورا عزیز (وبا خرد) نتواند کرد وهرکه خرسندی وقناعت ندارد مال اورا توانکر نکرداند وهرکه ایمان ندارد کثرت روایت اورا فقیه نکند چون اندیشه شما درحق من اینست آن اولیتر که بطلب طبیب خود روم وزحمت علت (خود) از شما دور کنم وهم برفور تنك مرکب فراق برکشیده ملك را طلاق داد پس [روزکار] بر نیامد [1] که آن کنیزك از سرای بیرون دوید با قارورهٔ روغن در دست وآتش پارهٔ کوسفند به عادتی که خوی کرده بود روی بکنیزك نهاد وخویشتن برو کوفت کنیزك شیشه وآتش پاره بر کوسفند انداخت روغن با آتش وپشم یار شدند از بیم حرارت آتش کوسفند از این در بدیکری میتاخت و(خودرا) از سرای بسرای می انداخت [2] تا بخانه بزرکی از ارکان ملك واعیان شهر در رفت [3] قضارا صاحب خانه

[1] پس روزکار بر این نیامد. — [2] می کریخت. — [3] افتاد و.

رنجور بود برو دویده اورا بسوخت وچند کس دیکر از
بزرکان‌را (اعضا سوخته ومجروح کردانید) این خبر
بپادشاه شهر رسید اطبّا (را طلبیده) دوا ومرهم
سوختکی خواست[1] اتفاق کردند که این مرهم را هیچ
چیز در خور نیاید مکر[2] زهرهٔ بوزینه پادشاه کفت[3]
سهل[4] است یکی را فرمودند تا بر نشینند وبوزینه صید
کند وزهرهٔ او آورد بفرمان ملك [آن] صیاد بوزینه
بحیله وغدر صید کرد وبمراد رسید بوزینکان جمع
شدند وفرستاده پادشاهرا بکشتند واعضایش پاره پاره
کردند[5] خبر بپادشاه رسید بر نشست وبمصاف
بوزینکان[6] آمد وچندانیرا بکشت که بخشایش آورد
یکی از بوزینکان پیش مردم از حشم ملك شد وسلام
کرد وکفت چندین سالست تا ما در جوار شما بودیم
نه از شما آسیبی بما میرسید ونه از ما بشما[7] هر کس
برزق مقدّر (16 *b*) وسنّت مستّر مشتغل بودیم کدام
اندیشه شمارا بر هلاك واستیصال ما باعث امد تا دیدهٔ
مروت را بخار (ملامت) افکار کردید وحقوق جوار را
خوار داشته در محافظت امانت استهانت[8] روا داشته[9] از

[1] ومرهم فرمود. — [2] که. — [3] بوزینه کفتند. — [4] سهل سلم. — [5] وپاره اعضاء اورا افکنده. — [6] بوزنکان. — [7] از ما بشما. — [8] I استهالت. — [9] رخصت یافته.

ملامت دنیا وغرامت عقبی فارغ وغافل شدید [1] آن مرد
قصهٔ کنیزك وکوسفند وآتش وسوختکان ومداوای
طبیب وکشته شدن صیاد وانتقام شاه بکلی با بوزینه
بکفت بوزینه آب در چشم بکردانید وکفت راستست
آنچه امیر المومنین علی ابن ابی طالب صلوات الله علیه
وسلامه فرموده [2] الا وانّ معصیت الناصح الشفیق العالم
المجرّب تورث الحسرت وتعقب الندامت یعنی هرکه
نصیحت مشفق دانای کار آزموده [3] فروکذارد جز حسرت
وپشیمانی نه بیند اخر ای جوانمرد سیلاب قضا [4]
پیشترین مارا در دریای فنا (غرقه کرد) [5] تا هلاك
شمارا روزکار چه خاشاك بر راه مینهد مرد از او
پرسید که دعوی بزرکی کردی (آیا) هیچ حجّتی وبرهانی
بدین قول داری بوزینه کفت بلی [6] مارا ملکی بود با
عقل و کیاست وفضل ودرایت از غرایب جهان
وعجایب آسمان با خبر وبرای متین (وعقل مبین) از
هزاران کمین جسته [و] هرکز کام در دام روزکار
ننهاده [7] وسغبه شعبه او نکشته خاطر مبین وعقل [8] پیش
بین داشت روزی بر سبیل نظاره بر کنارهٔ [9] شهر درختی

[1] فارغ بوده. — [2] فرماید علی علیه افضل الصلوات واکمل التحیات. — [3] روزکار آزموده را. — [4] I فنا. — [5] فنا برد. — [6] بدانکه. — [7] نداده. — [8] وخرد. — [9] کنارهٔ بارهٔ این.

بود بر رفت وحال کنیزك وکوسفند وماجرا میان ایشان وملك تا آخر شرح داد وبعد ازان[1] بسبب عصیان ما در استماع نصایح وکفران (موعظه) ترك[2] ملك کفته از[3] میانه ما کرانه[4] کرفت (آن) مرد این حکایت بسمع تعجب اصغا نموده[5] وچون بشهر رسید نقل کرد وازین سخن ارجافی در اسماع وافواه خاص وعام افتاد تا بر پادشاه عرضه داشتند فرمود تا ناقل اول را طلب دارند[6] وآن[7] از معتبران (واعیان) شهر بود با اقربا واخوان بسیار (ببارکاه آمد) چون پیش شاه (در) آوردند قضا (را) دود آتش غضب شاه[8] از (نهنبن) دماغ ترشح (17 a) بعیّوق رسانید ودر حال فرمود تا (آن) مردرا سیاست (بلیغ) کردند متعلقان چون آکاه شدند با جملکی عامه شهر بدرکاه جمع آمدند وفتنه برخواست که نشاندن آن (بهیچ وجه) صورت نبست و(کار) بدان انجامید که پادشاه کشته شد ومردم متفرق شده[9] شهر خراب کردید[10] چون سخن رستین دبیر با تغولشاه بدینجا رسید کفت این مثل وحکایت بر کجاست و ترا بدین چه حاجت (رستین) حال خود با پری که دبیر دارا

[1] ازان کفت. — [2] بترك. — [3] کفت و. — [4] کناره. — [5] بشنید. — [6] کنند. — [7] آن مرد. — [8] پادشاه. — [9] شدند و. — [10] شد.

بود معروض[1] داشت وکفت اکرچه بر شهنشاه کران آید اما مصلحت آنست که مرا معزول کنی تا ازاو فتنه فرو نشیند شهنساه کفت خاموش باش وازین سر فاش مکن که این مهم خود کفایت شود[2] مدتی بر نیامد که پری (را زهر داده) هلاك کرد[3] چون در قفیز عمر تغولشاه چیزی نماند وترکیب طبیعت بطینت رسید وباز اجل [بر] پرواز آمده او را در ربود دارا بر سریر پدر نشست وعالمیان بتهنیّهٔ تهنیه مشغول شدند واز هند وچین وروم وفلسطین (کافه برایا) با هدایا ونثار وسرایا وآثار بدرکاه جمع آمدند دارا را مدارا نبود نخست[4] برادر پری را دبیری بداد تا چون بر ملك دارا نفاذ یافت بانتقام برادر از معارف وامرا ورؤسا که متصلان ودوستان رستین بودند نقلهای مزوّر بدارا میرسانید و بحکم آنکه جوان مغرور بود وممارست نا یافته بر کناه عفو جایز نداشت تا دز همه جهان نقد قلوب خلایق با او قلب شد وعداوت او در ضمایر (وخواطر) متمکن کشت واعتماد بر قول وفعل او برخاست[5] وسنن پیشینکان فرو کذاشته بدعت این دبیر بی تدبیر بر داشت چون

[1] عرض. — [2] افتد. — [3] Ma : که پری هلاك شد کفتند تغولشاه اورا بخانه اسپهبد زهر فرمود داد. — [4] تا نخست. — [5] خواست.

اسکندر بحد مغرب خروج کرد اورا بر ابلق تهور نشانده [1] عنان تکبر بدست دادند چون تلاقی فریقین واقع شد [2] بعضی از او تباعد نموده فوق بتعاهد با دشمن مشغول شدند واورا هلاك کردند اکر چه عاقبت پشیمان شدند (17 *b*) لیکن [3] ندامت آن وخامت (را) مفید نبود [العربیّة] فاصبح یقلب کفیه علی ما انفق فیها وشهنشاه این سنت نکرد که بعد او کسی ولی عهد نکنند وخشم نفرمود الا آنست که آکاهی داد از آنکه چنین باید و (نیز) کفت (که) منع نکردم [4] که بر رای ما ختم کنند که ما بر جمیع علوم [5] واقف نیستیم وعالم الغیب خداست [6] (تعالی شانه) وما [7] در عالم کون وفساد در همه معانی ووجوه (متضاد) اهل این عالم را بران وقوف [8] نباشد تواند بود که روزکاری متفاوت رای ما ظاهر وهویدا کردد [9] دیکر آنچه نوشتی که واجب کند که با امنا ونصحا وارباب ذکا مشاورت نموده [10] ولی عهد معین کرداند بداند که ما چنان خواستیم که شهنشاه درین رای از جهانداران منفرد باشد وبا هیچ مخلوق

[1] نشاندند و. — [2] چون ما اقات افتادند. — [3] لیکن آنوقت که. — [4] نمیکنم. — [5] بر علم. — [6] وعالم غیب علوی است وما. — [7] I ومارا. — [8] اهل عالم وقوف نباشد. — [9] ما وصلاح روی دیکر داد. — [10] تا درین باب مشاورت رود.

درین باب سخن [1] نکنند وسه نسخه بنویسد بخط خویش
وهر یك به امینی ومعتمدی سپارد یکی برئیس موبدان
ودیکری بمهتر دبیران وسیم باصفهبد صفهبدان تا
چون جهان از شهنشاه بماند موبد موبدان را
حاضر کنند وآن دو کس نیز حاضر شوند [2] ورای زننده
ومهر از نوشتها بر کیرند تا این سه کس را رای یکدام
فرزند قرار کیرد اکر رای موبد موافق رای سه کانه
باشد خلایق را خبر دهند واکر موبد مخالفت کند
هیچ آشکارا نکنند [3] تا موبد [4] با هرابده ودین داران
وزهاد خلوت سازد وبطاعت وزمزم (وعبادت) نشینند
واز پس ایشان اهل صلاح [5] بآمین وتضرع وتخشع [6] دست
بر دارند چون نماز شام از این فارغ شوند بآنچه خدای
تعالی ملکه در دل موبد افکند بران اعتماد کنند ودر آن
شب ببارکاه تاج وسریر فرو نهند واصحاب وارباب مناصب
واصناف مراتب [7] بمقام خویش فرو ایستند وموبد با هرابده
واکابر وارکان دولت بمجلس شاهزادکان روند وجمله
صف زنند وکویند مشورت خویش پیش خدای بزرك
بر داشتیم ما را الهام وارشاد (فرمود) وبر خیر مطلع

[1] مشورت مخلوق. — [2] واین دو کس دیگر جمع شوند. — [3] M ajoute : نه از نبشتها ونه از رای قول موبد بشنوند. — [4] موبد تنها. — [5] M ajoute : وابتهال. — [6] وعفت. — [7] ودر اصناف اصحاب مراتب.

کردانید (18 a) موبد بانك بلند بر دارد که ملایکه
بملکی فلان بن فلان راضی شدند شما خلایق نیز اقرار
دهید و بشارت باد شما را وآن پادشاهزاده را بر دارند
و بر تخت نشانند وتاج بر سر او نهند ودست او کیرند
[وکویند قبول کردی] از خدای [1] عز اسمه بردین زرتشت
که شهنشاه کشتاسب (بن) لهراسب تقویت کرد پادشاه
قبول کند برین عهد وکوید انشاء الله (که) بر صلاح
رعیت موفق باشم خدم وحرس با او بمانند ودیکر انبوه
[و] کروه با سرکار ومعیشت خود روند دیکر آنچه سوال
کردی از رزم وبزم وصلح وحرب شهنشاه بداند [2] که
زمین چهار قسم [3] دارد یك جزء زمین ترك میان مغارب [4]
هند تا مشارق [5] روم دوم میان روم وقبط وبربر
(وعبرانیون) و سیم سیاهان از بربر تا [6] هند چهارم [7] این
زمین که منسوبست به پارس ولقب بلاد الخاضعین میان
جوی بلخ تا آخر بلاد آذربایکان [و ارمنیه] وفارس وفرات
وخاك عرب تا عمان ومکران واز آنجا تا کابل وطخارستان
واین جزء چهارم برکزیده زمین است واز دیکر زمینها
بمنزله سر وناف وکوهان وشکم (است) ومن تفسیر کنم

[1] خدای بزرك. — [2] ترا مینمایم. — [3] قسمت. — [4] I مشارق. —
[5] I مغرب. — [6] I و. — [7] وجزو چهارم.

امّا سر (برای) آنست که ریاست وپادشاهی از عهد ایرج بن فریدون [1] پادشاهان ما را بود وحاکم بر همه [2] ایشان بودند وخلایق [3] که (در) میان [4] اهل اقالیم بر خواستی بفرمان ورای ایشان قرار کرفتندی ودر پیش ایشان دختران خویش وخراج وهدایا فرستادندی امّا ناف آنست که میان زمینهای دنیاست [5] ومردم ما اکرم خلایق واعز (واتقی واشجع) وسواری ترکی وزیرکی هند وخوب کاری وصناعت روم ایزد تبارک (عز وعلا) [6] مجموع درمیان مردمان ما آفریده زیاده از آنکه علی الانفراد ایشانرا است ازآداب دین وخدمت پادشاهان آنچه مارا داد ایشانرا محروم کردانید وصورت الوان ومویهای ما بر اوسط آفرید نه سواد غالب و (18 *b*) نه صفرت وحمرت [7] زاید مویهای محاسن وسر ما نه [جعد] بافراط زنکیانه ونه فرخال ترکانه امّا کوهان آنست که [8] زمین ما با دیکر زمینها منافع وخصب [معیشت] بیشتر دارد امّا شکم برای آن است [9] که هرچه درین سه زمین [10] باشد بزمین ما آورند وتمتع مارا باشد از اطعمه

[1] ابن افریدون. — [2] برایمه. — [3] وبخلاف. — [4] که میانه. — [5] میان زمینهای دیگر زمین ماست. — [6] ملکه ایزد تبارک. — [7] نه صفرت ونه شقرت و. — [8] که با کوجکی. — [9] برای آن کفتند زمین مارا. — [10] درین سه دیگر اجزای زمین.

وادویه (واشربه واغذیه) وعطرها همچنانکه طعام وشراب بشکم شود وعلمهای جمله روی زمین بما روزی کردانید وهرکز پادشاهان ما بقتل وغارت وغدر وخست[1] وبی دینی منسوب نبودند واکر دو پادشاه را بمخالفت افتادی یا صاحب دین بودندی ومادهٔ اصحاب فساد بغارت کردندی[2] شهر مارا[3] عمارت فرمودندی وبرای غنیمت وتغلب وحرص مال وهوای مراد خویش بر زیر دستان جنایت ننهادندی واکر میان ایشان خصومت افتادی بشریعت وحجت باز داشتندی وهزار مرد از ما پیش هیچ خصم که بیست هزار (مرد) بودند نشدند الا که منصور ومظفر آمدند از آنکه بادی نبودند درقتل وحرب شنیده باشی که افراسیاب ترك با سیاوش غدر کرد در دویست موطن اصحاب مارا با او مصاف افتاد بجمله ظفر مارا بود[4] تا آنوقت که اورا وکشندهکان سیاوشرا بکشتند واقتلم ترك بکلی بکشودند پس امروز هرکرا بفضل وطاعت شهنشاه بکذراند وخراج فرستاد سایهٔ حشمت خویش برو افکند واطراف (ممالك) او مصون دارد[5] از حشم

[1] وبی ادبی. — [2] کنند. — [3] مارا به ایشان. — [4] ظفر یافتند. — [5] داشت.

خویش (محض عنایت خواهد بود) وبعد ازین رای بر آن موقوف است که بغزو روم[1] مشغول شود وتا کینه دارا باز نخواهد از اسکندریان وخزاین وبیت المال معمور نکند وبسبب[2] ذراری ایشان شهرهای که اسکندر از فارس خراب کرد آبادان نکند نخواهد آرامید وبر ایشان التزام خراج بباید (کرفت) چنانکه همیشه بپادشاهان ما [می] دادند از زمین قبط وسوریه که در زمین عبرانیون غلبه کرده بودند بعهد قدیم چون بخت النصر[3] آنجا شد وایشانرا برای آنکه هوای بد وآب (19 a) نا موافق وبیماریهای مزمن بود ومردم مارا بدان موضع سکون وتوقف ممکن[4] نه آن ناحیتـرا بملك روم سپرد وبخراج قناعت کرد و تا عهد کسری انوشیروان بدین قرار بماند دیکر انکه (ادا) نمودی (که) مرا با شهنشاه خویشی است وپیوستکی از اردشیر بن اسفندیار که بهمن خواندندی جواب من بتو آنست که این اردشیر آخرین عظیم قدر تراست پیش من از آن اردشیر اولین اکر تو خواهی از اهل بیت مادر وپدر که پیوستکی بتو دارند کسی طلب کنی که بیك دو خصلت

[1] M ajoute : وبحاج با آن قوم. — [2] واز سباب. — [3] بخت نصر. — [4] بدان مسکن سکونت.

از تو بهتر باشد تا چار توانی یافت ویابی اما نه هرکه[1] بیك دو خصلت از تو پیش باشد چون تو باشد واکر چنین بودی شایستی که درازکوشانرا بر اسبان ترجیح بودی زیراکه سنب درازکوش سختتر از سنب اسب است وایشان برنج صبورتر اما آنست که از کارها وخصایص وفضایل اعتبار جمهور (اغلب) راست نه شاذ ونادر راکه لغو انکارند تو باید که مروت خویش بکار داری ونصیحت من قبول کنی وبخدمت بشتابی که من خواستم ترا اجابت نکنم ازانکه ترا در جواب کراهیت آید اما دیکر بارة اندیشه کردم که بچیزهای دیکر خلاف از این بنیکی اولیتری دیکر آنچه بر شمردی از افعال واحکام شهنشاة که ترا عجب آمد از این هیچ شکفت نباید داشت شکفت ازین دارد که جهانداری ومملکت عالم چکونه بتنها صید کرد با آنکه همه زمین از شیران جیشه خوردة موج میزد وچهار صد سال (برآمدة بود که جهان پر بود) از سباع ووحوش وشیاطین آدمی صورت بی دین وادب وفرهنك وعقل وشرم قوی بودند که جز خرابی وفساد جهان [را از ایشان] چیزی دیکر ظاهر نمی شد شهرها بیابان شدة عمارات پست (وویران)

[1] هرکز.

کشته مدت چهارده سال بحیلت وقوت وکفایت بدینجا رسانیده[1] در بیابانها آبها روان کردانیده شهرها بنیاد نهاده رستاقها پدید کرده چنانکه در چهار هزار سال پیش ازوی (چنان) نبوده ومعمار وساکنان بدید آورد (19 b) وراهها پیدا ساخت[2] وسنتها فرو نهاد از اکل وشرب ولباس سفر وحضر[3] وبهیچ چیز دست نبرد تا جهانیان بکفایت او واثق بودند هراینه تا بآخر برسانید وغم روزکار آینده تا هزار سال بعد (خویش) چنان بخورد که خللی دران راه نیابد[4] وشادی او بروز(کار) آینده واهتمام بمصالح خلایقی که بعد او باشند زیادت ازآنست که بعهد او واستقامت کار خلایق نزدیك او واز صحت ذات ونفس او اثر پیشتر دارد وهرکه نظر کند بمآثراو درین چهارده سال از فضل وعلم وبیان فصاحت وخشم ورضا وسخا وحیای او بداند واقرار آورد که تا قادر[5] نقشبند عالم این چرخ پیروزه را خم دادست زمین را پادشاهی راستین چون او نبود واین در خیر وصلاح که (او) بر خلایق کشود تا هزار سال بماند واکر نه آنکه[6] میدانم بعد از هزار سال

[1] رسیده. — [2] پدید شد. — [3] ومقام. — [4] خللی نیفتد. — [5] قدرت. — [6] واکر بدانکه.

بسبب ترك وصيت او تشويش وآشوبی در جهان خواهد
افتاد وهر چه او بست بکشایند وهرچه او کشاد
ببندند کفتمی که او غم عالم تا ابد خورده است
واکرچه ما از اهل نیستی وفنایم لیکن در حکمت آنست
که کارها برای بقا بسازیم وحیلت برای ابد کنیم باید
که تو از اهل این[1] باشی [ومدد مکن فنارا] تا زودتر[2]
خیر وسعادت خدمت در یابی که مباد شری بر تو وقوم
تو بدید آید که حکما کفته اند ان الغناء مکتفی من
ان یعان وانت محتاج الی ان یعین نفسك وقومك بما
یرینك[3] فی دار الفناء وینفعك فی دار البقآء وبحقیقت
بدان که هرکه طلب فروکذارد وتکیه بر قضا وقدر کند
خویشتن را خوار وبیمقدار داشته باشد وهرکه در
تکاپوی وطلب باشد وتکذیب قضا وقدر کند جاهل
ومغرور بود عاقل راه میان طلب وقدر پیش باید کرفت
وبیکی قانع نبود چه قدر وطلب همچو دو هاله رخت
مسافرست بر پشت چهارپای اکر از آن دو یکی کرانتر
ودیکری سبکتر افتد رخت بر زمین آید وپشت (20 a)
چهارپای کسسته شود ومسافر برنج افتد واز مقصود
باز ماند واکر هر دو هاله متساوی بود هم مسافر بجان

[1] I اهل دین. — [2] I وزودتر. — [3] I یرسك.

رنجه نکردد وهم چهارپای آسوده شود وبمقصود رسد که در [حکایت] چنین کویند که در قدیم الایام پادشاهی بود جهنك نام مذهب قدریان داشت ودران غلو وتعصب مینمود ومیکفت

بیت ولم یمح الانسان ما خطّه حکم[1]
وبالقلم المشاق فی اللوح رقّشا

اهل روزکار وابنای عهد او مذهب وطریقت اورا منکر بودند تا یکی از برادران او بمنازعت ملك برو چیزکی یافت واورا با فرزندان او از آن ولایت بیرون کرد بقیران شاه پیوستند وبخدمت او به بی حشمی روزکار می سپردند وبر قضا وقدر اعتماد کرده در طلب ملك سعی نمود کار بجای رسید که از کسب قوّت بی قوت شدند فرزندان پیش او رفتند وکفتند اعتقاد تو در قدر مارا چنین بی قدر کردانید وذلّ نفس وخساست طبع وبددلی ترا بدین داشت همچنانکه اشتر را کودك ده ساله از بددلی چنین بر پشت نهاده ومهار در بینی کرده ببازارها کرداند واکر اشتر دل کنجشك داشتی هر کودکی اورا چنان مذلت نتوانستی نمود جهنك با

[1] I ما خط حکه.

فرزندان کفت حق با شماست مرا ادبار وبخت وارونه برین کونه داشت اتفاق کردند وبطلب ملك مشتاق تحمل فرمودهٔ[1] بسبب کوشش بمراد رسیدند

بیت واعجز الناس بلغی السعی متّکلا
علی الّذی یفعل الاقدار والقَسَمُ
لو کان لم یُعنِ رأیٌ لم یکن فِکَر
او کان لم یجدِ سَعْیٌ لم یکن قَدَمُ

باید که شاه وشاهزادهٔ طبرستان مرا بچندین کستاخ که کردم معذور دارد که حقوق پدر وبزرکی خاندان ترا روا نداشتم که از نصیحت چیزی باقی کذارم وبنفاق وریا وتملق وترفق تعلق سازم

شعر ولست بزوار الرجال تملقا
ورُکنِیَ عن تلك الدناءة ازور
بشطنی عن موافق الذلّ همّة
الی جنبها خد السمای مغضر

(20 *b*) ترجمه سخن ابن المقفع تا اینجاست والسلام اما در کتاب چنین خواندم که چون جسنفشاه طبرستان

[1] نمودهٔ. I a en réalité نفرموده, correction incomplète de نموده ou فرموده.

IMPRIMERIE NATIONALE.

نوشته تنسر بخواند بخدمت اردشیر بن بابك شد
وتخت وتاج تسلیم کرد اردشیر در تقریب وترجیب او
مبالغه فرمود وبعد مدتی که عزیمت روم مصمّم کرد
اورا باز کردانیده طبرستان وسایر بلاد فرشوادکر بدو
ارزانی داشت وملك طبرستان تا عهد کسری فیروز در
خواندان او بماند

(*La suite au prochain cahier.*)

DESCRIPTION DE DAMAS.

TRADUCTIONS DE L'ARABE,

PAR

H. SAUVAIRE,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PRÉFACE.

L'ouvrage dont nous offrons aujourd'hui la traduction aux amateurs d'épigraphie et d'archéologie musulmanes est entièrement consacré à la ville de Damas. Il n'a pas sans doute l'importance que présente pour l'Égypte et surtout pour le Caire la *Description* que Maqrîzy nous a laissée, œuvre colossale, source intarissable de renseignements historiques, archéologiques et géographiques, à laquelle ont puisé nos plus grands orientalistes, depuis l'illustre S. de Sacy. Ebn Dòqmâq, le maître de Maqrîzy, nous a légué aussi une description de Meṣr et du Caire, partie qui subsiste seule d'une œuvre importante que le célèbre historien paraît avoir ignorée.

Il n'a été entrepris que des traductions partielles du *Khéṭaṭ*. Ce travail de longue haleine aurait dû tenter un groupe d'arabisants et serait venu occuper une des plus belles places à côté du *Dictionnaire des hommes illustres* d'ebn Khallikân, des *Prairies d'or* de Masʿoûdy, des *Prolégomènes* et de l'*Histoire des*

Berbers d'ebn Khaldoûn, des *Voyages* d'ebn Batoûtah, et autres. Mais ce qui n'a pas été fait pour les deux gros tomes de Maqrîzy pourra l'être plus facilement pour le volume d'ebn Doqmâq, qui comprend en tout 263 pages seulement[1].

La traduction qui va suivre a été faite sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément arabe n° 2788, dont une copie intégrale, sans nulle variante, se trouve en la possession de M. Ravaisse. Deux manuscrits du même ouvrage existent au *British Museum :* l'un (or. 3035) semble conforme à celui de Paris, car il contient les mêmes fautes de copiste; l'autre (add. 18533) paraît beaucoup plus correct. Il est daté de l'année 979 de l'hégire et est d'une très fine écriture à la turque, se rapprochant un peu du *ta^cliq* des Persans. Enfin la Bibliothèque de Vienne en possède aussi un exemplaire, du fonds Kremer[2].

L'auteur, ᶜabd El Bâset el ᶜelmawy, naquit en l'année 907 de l'hégire (*Comm.* 17 juillet 1501), puisque, comme il nous l'apprend lui-même (f° 40 r°), il était âgé de quatorze ans en 921. C'est à cette époque qu'il prononça sa première *hhotbeh* (prône du vendredi), en présence de son père et de plusieurs émirs. Quelques-uns des assistants lui firent des cadeaux, en l'engageant vivement à se consacrer à la prédication. Mais, bientôt après, la guerre qui éclatait entre les Mamloûks Circassiens et les Ottomans obligeait sa mère à se réfugier à el Qarᶜoûn avec sa fille et son gendre, qui était originaire de cette localité. ᶜabd el Bâset revint avec eux à Damas en 923 et, deux ans après, par suite de la mort de son père qui s'était démis de ses fonctions en sa faveur, il devint le prédicateur attitré de la grande-mosquée. « Ma barbe avait poussé », dit-il. Son père était le chaykh Charaf ed-dîn Moûsa el ᶜelmawy, l'un des principaux *témoins* de Damas chargés d'éclairer la

[1] Nous devons l'impression du volume d'ebn Doqmâq, publié en 1893, au zèle éclairé de S. E. Yacoub Artin Pacha, Ministre de l'instruction publique en Égypte.

[2] Je tiens les renseignements qui précèdent de l'obligeance de MM. H. C. Kay et Max van Berchem.

religion du juge sur la véracité de ceux qui rendaient témoignage; ces témoins juridiques portaient le nom de *mo^caddel.*

ᶜabd El Bâset dut atteindre un âge assez avancé, si l'on tient compte des dates qu'on rencontre dans son *Mokhtasar.* Son continuateur, le chaykh Mahmoûd ebn el ᶜadawy, ne nous donne pas la date de sa mort.

Le manuscrit 2788 est assez fautif; l'écriture, bonne dans la première partie, devient très mauvaise ensuite. La fin est pire encore. Les trois copistes nous ont laissé leurs noms. La copie a été achevée le 11 djoumâda 2[d] de l'année 1285 (septembre 1868). Elle est donc toute moderne. Elle se compose de 43 feuillets. Les fautes dont est émaillé ce manuscrit, le seul que j'aie eu à ma disposition, eussent rendu mon travail bien difficile, si M. Schefer, de l'Institut, le savant orientaliste qui administre l'École spéciale des langues orientales vivantes, n'était venu à mon aide, avec son obligeance accoutumée, en mettant à ma disposition — qu'il me permette de lui en exprimer ici toute ma gratitude — le précieux manuscrit lui appartenant, unique en Europe, qui contient l'ouvrage dont ᶜabd El Bâset a tiré son *Abrégé,* le *Tanbîh ettâleb ou irchâd ed-dârès* par Abou'l mafâkher Mohiy ed-dîn en-Noᶜaymy (*ou* en-Naᶜîmy). Le manuscrit de M. Schefer, d'une jolie écriture courante moderne, très nette et facile à lire, n'est pas exempt de fautes de copiste. Mais les erreurs des deux manuscrits *se corrigent* les unes les autres, si je peux m'exprimer ainsi. J'ai d'ailleurs adopté de préférence la plupart des leçons qui m'étaient fournies par en-Noᶜaymy. Outre les biographies des professeurs et autres personnages, cet auteur nous donne parfois des détails topographiques supprimés par ᶜabd El Bâset, qui se borne, en général, à emprunter les citations d'ebn Chaddâd, sans presque jamais le nommer, et à reproduire à l'occasion des extraits du *Dictionnaire biographique* d'ebn Khallikân. En-Noᶜaymy, au contraire, puise à de nombreuses sources ; sous sa plume reviennent à chaque instant les noms d'ebn Katir, du fils du qâdy de Chohbeh, d'ebn Chaddâd, d'ed-Dahaby et d'une foule d'autres chroni-

queurs ou auteurs de biographies. Hâdji Khalîfah, en mentionnant son ouvrage, avec l'*Abrégé* (II, p. 427), n'indique pas l'époque de sa mort, non plus que celle de ʿabd El Bâset, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme ʿabd El Bâset ebn Khalîl, le hanafite, mort l'année 920 de l'hégire.

En-Noʿaymy fut un peu le contemporain de l'abréviateur du *Tanbîh et-tâleb*, mais il le précéda de plusieurs années dans la tombe, puisqu'il arrive à l'auteur du *Mokhtasar* d'ajouter à la liste des professeurs des noms dont le premier ne fait pas mention. En parlant de Taqy ed-dîn Abou Bakr, connu sous le nom de fils du qâdy de ʿadjloûn, qui résigna sa chaire en 895, le premier fait suivre cette mention des mots : « Que Dieu le conserve en vie ! »

Un autre auteur, Mohammad ebn Châker, mort en 764 (*Comm.* 21 octobre 1362), nous a conservé dans son grand ouvrage intitulé *ʿoyoûn et-tawârîkh* (les Sources des Chroniques) d'intéressantes notices sur la topographie de Damas. On en trouvera la traduction à la suite de celle du livre d'el ʿelmawy, bien que, eu égard à l'ordre chronologique, elle eût dû la précéder.

Viendront enfin quelques extraits du manuscrit arabe 823 de la Bibliothèque nationale, contenant : 1° *Tohfat el anâm fî fadâïl ech-Châm*, par Chams ed-dîn Abou'l ʿabbâs Ahmad ebn Mohammad el Bosrâwy, et 2° *Nozhat el anâm fî mahâsen ech-Châm*, qui a pour auteur Abou'l baqâ ʿabd Allah ebn Mohammad el Badry, ed-Démachqy[1].

Quand on étudie les traductions faites par les orientalistes les plus éminents tels que S. de Sacy, Quatremère, de Slane, Defrémery, pour ne citer que ceux qui ne sont plus, on est frappé de l'impossibilité où l'on se trouve de reconstituer sûrement en ses lettres arabes un nom propre, par exemple.

[1] Hâdji Khalîfah mentionne le premier (II, p. 223) et dit qu'il fut composé en 1003 (*Comm.* 6 septembre 1594); le second le fut vers l'an 900 (*Ib.*, VI, p. 323). Cf. S. de Sacy, traduction de ʿabd El Latîf, p. 574, et Quatremère, *Mamloûks*, II, 277.

Cet inconvénient m'a amené à adopter un système de transcription, grâce auquel, ce me semble, toute confusion deviendra impossible, en permettant néanmoins aux non-arabisants de ne pas s'y arrêter.

Tout le monde sait que certaines lettres de l'alphabet arabe ont leurs équivalentes en français; mais il en est d'autres qui ne peuvent être représentées exactement qu'à l'aide de signes de convention auxquels le lecteur doit être préalablement initié; car chaque traducteur a les siens. Voici ces lettres; en regard de chacune d'elles figure la lettre de notre alphabet servant à la représenter au moyen de l'un des signes auxquels j'ai fait allusion[1]. Quant à la lettre ع, l'usage le plus répandu parmi les orientalistes (et le plus logique) est de la traduire par une espèce d'*esprit rude* des Grecs (ʿ), rappelant un peu la manière dont les Arabes la prononcent.

ث = Ṭ, ṭ.	ض = D̲, d̲.
ج = Dj, dj.	ط = T̲, t̲.
ح = H̲, h̲.	ظ = z̲, z̲.
خ = K̲h̲, k̲h̲.	ع = ʿ, ʿ.
ذ = Ḍ, ḍ.	غ = Gh, gh.
ش = Ch, ch.	ق = Q, q.
ص = S̲, s̲.	و = W, w, ou.

Les voyelles sont représentées comme suit :

ـَـ par *a*, quelquefois *e*.
ـُـ par *o*, *ou* et rarement *eu* ou *u*.
ـِـ par *é*, quelquefois *i*.
ـَا par *â*.
ـُو par *oû*.
ـِي par *î* ou *y*.
ـَو par *aw* ou *aou*.
ـَي par *ay*.

[1] A l'exception du ج, du ش, du غ, du ق et du و, qui n'en ont pas besoin. -- Je supprimerai le plus souvent les signes distinctifs du *d*, dans qâdy; du *h*, dans hanafite, hanbalite, H, ou Hâdjy, et du K̲h̲, dans Kh, ou Khalifah, Khallikân et chaykh, qui reviennent si fréquemment.

L'ABRÉGÉ DU *DÂRÈS*[a]

PAR

LE CHAYKH ʿABD EL BÂSET EL ʿELMAWY.

(Fol. 1 v°). Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

LOUANGE[b] à Dieu, le maître de l'univers. Que la prière et le salut soient sur notre seigneur Mohammad, le sceau des prophètes et des envoyés, sur sa famille et ses compagnons, bons et purs, prière et salut jusqu'au jour du jugement dernier.

OR DONC, ceci est un petit livre[1] dans lequel j'ai abrégé l'ouvrage intitulé: *Tanbîh et-tâleb ou irchâd ed-dârès*[2], dû au très docte Mohiy ed-dîn Abou'l mafâkher en-Noʿaymy, le châféʿite, que Dieu lui fasse miséricorde!

Je l'ai disposé en onze chapitres (*bâb*) et une conclusion (*khâtémah*)[3].

CHAPITRE I. Sur les maisons (d'enseignement) du Qor'ân.

CHAPITRE II. Sur les maisons (d'enseignement) de la tradition.

[a] C'est le nom qu'on donne aussi à Damas à cet ouvrage.

[b] Je transcrirai en caractères plus gros ce qui, dans le texte arabe, est écrit à l'encre rouge. — Les chiffres renvoient aux notes qui figurent à la fin de chaque chapitre.

CHAPITRE III. Sur les *madraseh* (collèges) des imâms châfé^cites.

CHAPITRE IV. Sur les *madraseh* des imâms ḫanafites.

CHAPITRE V. Sur les *madraseh* des imâms mâlékites.

CHAPITRE VI. Sur les *madraseh* des imâms ḫanbalites.

CHAPITRE VII. Sur les *madraṣeh* des médecins.

CHAPITRE VIII. Sur les *k̲h̲ânqâh* (couvents).

CHAPITRE IX. Sur les *rébâṯ* (hospices).

CHAPITRE X. Sur les *zâwyeh* (chapelles).

CHAPITRE XI. Sur les *turbeh* (mausolées).

CONCLUSION. Sur les *djâmé*ᶜ (mosquées-cathédrales, grandes-mosquées).

J'y ai ajouté des choses importantes [a]. C'est de Dieu que j'implore l'assistance et la direction vers le droit chemin. Il me suffit. Quel excellent procureur !

[a] Le ms. de Londres Add. 18335 ajoute : Mais, à cause de leur abondance, j'ai renoncé, si ce n'est rarement, à les indiquer.

CHAPITRE PREMIER.

SUR LES MAISONS (D'ENSEIGNEMENT) DU QOR'ÂN.

La maison la Khaydariyeh[4]. — Au nord de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Sakariyeh*, aux *Qaṣṣâʿîn*[5] (les fabricants d'écuelles). Elle fut construite par le qâdy en chef Qotb ed-dîn el Khaydary Abouʿl khayr Mohammad ebn Mohammad ebn ʿabd Allah ebn Khaydar, ed-Démachqy, le châféʿite, le *ḥâfeẓ*[6], l'année 878 (*Comm.* 29 mai 1473). Il lui constitua des waqfs très productifs[7], ainsi qu'à [sa][a] *turbeh*, [contiguë à la *Mandjakiyeh*], (située) au quartier[b] de la mosquée *des Mouches*, et à d'autres établissements[8]. Né à Damas en l'année 821, il grandit orphelin sous la tutelle de sa mère, apprit par cœur le Qorʿân et le *Tanbîh*[9], travailla à acquérir la connaissance de la tradition et étudia la jurisprudence sous [Taqy ed-dîn] le fils [du qâdy] de Chohbeh[10] et autres. Il est l'auteur de divers ouvrages parmi lesquels sont les suivants : Les *Classes des Châféʿites*[11], un commentaire de l'*Alfiyeh* d'el ʿirâqy[12] et un commentaire du *Tanbîh*. En fait de fonctions, il exerça celles (de professeur) à la maison (d'ensei-

[a] Je placerai entre crochets les passages fournis par le ms. de M. Schefer تنبيه الطالب الخ.

[b] *Maḥalleh*.

gnement) de la tradition l'*Achrafiyeh*, de *wakîl* (procureur) du trésor public, de secrétaire de la Chancellerie [13] et de qâdy des Châfé'ites. Il mourut l'année 894 (*Comm.* 5 décembre 1488) et fut enterré [dans sa turbeh] au Caire.

La maison (d'enseignement) du qor'ân la Djazariyeh. — Quelqu'un a dit qu'elle était dans la rue *de la pierre* [14]. Elle fut constituée en waqf [en l'année 834] [15] par le très docte Mohammad ebn Mohammad [ebn Mohammad ebn Yoûsef Chamṣ ed-dîn] ebn el Djazary, châfé'ite, professeur de lecture qor'ânique et traditionniste. Il naquit [la nuit du (vendredi au) samedi 25 ramadân de] l'année 751 (*Comm.* 11 mars 1350) à Damas, où il étudia la jurisprudence et s'adonna à l'étude de la tradition et des [différentes] manières de lire [16] (le qor'ân), sciences dans lesquelles il se montra supérieur. Il fut désigné une fois pour la charge de qâdy de Damas et son diplôme fut écrit par 'émâd ed-dîn ebn Kaṭîr; puis un accident étant survenu, il ne fut pas achevé. Ebn el Djazary se rendit au Caire à plusieurs reprises. Il avait de la fortune et de l'éloquence. Il mourut [dans les premiers jours de] l'année 833 [a].

La maison (d'enseignement) du qor'ân la Dolâmiyeh. — Près de la *Mârédâniyeh* [17], [au *pont blanc*,

[a] Le ms. d'en-No'aymy donnant les dates en toutes lettres, ce sont celles-là que j'adopterai de préférence. Elles sont indiquées en chiffres dans le ms. de 'abd El Bâseṯ. Ici l'année est 823.

au côté oriental de la grande rue qui y mène], à la Ṣâléḥiyeh de Damas. [Elle renferme la turbeh du fondateur.] Elle est connue. Elle fut construite par le Khawâdja[18] le *ra'ÿs* ech-Chéhâb Abou'l ʿabbâs] Aḥmad ebn [*el madjlès*[19] el Khawâdjéky] Zayn ed-dîn Dolâmah ebn ʿezz ed-dîn Naṣr Allah, el Baghdâdy, el Baṣry, [un des notables Khawâdjékys de Syrie], et constituée par lui en waqf l'année 847.

Je dirai[a] : « Il y institua un *imâm* (directeur) avec un traitement (*maʿloûm*) de cent derhams; un gardien (*qayyem*) avec un traitement pareil (fol. 2) et six faqîrs étrangers émigrés, occupés à lire le qor'ân, et à chacun desquels il était alloué trente derhams par mois. L'imâm organisateur établit, entre autres clauses, qu'un chaykh serait chargé de faire lire le qor'ân aux susdits et qu'il recevrait pour cela une somme supérieure de vingt derhams au traitement fixé pour les fonctions d'imâm; qu'il y aurait [dans l'école située au dessus de la porte] six orphelins, à chacun desquels il serait également distribué chaque mois dix derhams, et placés sous la surveillance d'un chaykh jouissant d'un traitement mensuel de soixante derhams. (Il y avait encore) un lecteur d'el Bokhâry, pendant les trois mois, avec cent vingt

[a] Comme on le verra au fol. 41, les remarques faites par ʿabd El Bâseṯ sont précédées du mot قلت «j'ai dit», que je traduirai par «je dis», et celles que précède le mot أقول, «je dis», que je rendrai par «je dirai», ont été ajoutées à l'*Abrégé*, par le chaykh Maḥmoûd ebn Maḥmoûd el ʿadawy. — Cependant ici, tout ce qui est relatif à l'imâm, au gardien, etc., se lit aussi dans en-Noʿaymy. Le mot أقول est donc une addition maladroite du copiste.

derhams de traitement; un *nâzer* (inspecteur) dont le traitement était fixé à soixante derhams par mois et un agent (*ʿâmel*) rétribué à raison de six cents derhams annuellement. [L'organisateur] fixa une somme annuelle pareille pour l'huile; cent derhams de chandelles pour la lecture d'el Bokhâry et la récitation des prières des nuits de ramadân (*tarâwîh*); pour ceux qui étaient investis de fonctions, quinze ratls[20] de *halwa*, et deux brebis destinées à la fête des sacrifices; pour chacun des orphelins, une robe (*djeubbeh*) de coton, une chemise de même étoffe et un mouchoir. Il institua aussi un lecteur de leçon religieuse (*miʿâd*)[21] le mercredi de chaque semaine, avec trente derhams par mois. Une clause imposait aux fonctionnaires (de l'établissement) l'obligation d'apprendre par cœur, matin et soir, un *hezb*[22] d'ebn Dâoûd, qu'ils devaient réciter après la prière du matin et celle de l'après-midi (*ʿasr*). C'était l'imâm qui devait faire la lecture d'el Bokhâry et était chargé de lire (le qor'ân) sur la tombe du fondateur. Le gardien était à la fois portier et *mouadden* (celui qui fait l'appel pour la prière). »

C'est là ce qu'a mentionné ebn Toûloûn dans son livre (intitulé) *el Qalâïd el djawhariyeh fî ta'rîkh es-Sâléhiyeh*[23].

Ensuite (le Khawâdja Ahmad) mourut le 18[a] moharram de l'année 853 (13 mars 1499), âgé d'environ quatre-vingts ans.

[a] Notre texte dit le 15.

Le premier qui exerça dans cette maison les fonctions d'imâm (*imâmeh*) et de supérieur (*machîkhah*) fut Chams ed-dîn el Bânyâsy[24]. La lecture du *mîʿâd* fut confiée à Chams ed-dîn ebn Ḥâmed.

Un auteur raconte ainsi la cause de la construction de la *Dolâmiyeh :* le Khawâdja Ibrâhîm l'achʿarîte ayant édifié au *pont blanc* une madraseh qui n'avait pas sa pareille et où il avait fait faire des cellules (khalâwy), un homme de la société du Khawâdja ebn Dolâmah lui en demanda une par l'intercession de ce dernier. Or il ne lui donna pas la cellule qu'il avait sollicitée, mais une autre qu'il n'accepta pas. « Dis au Khawâdja, lui répondit le Khawâdja Ibrâhîm, d'édifier une madraseh pareille et de t'y construire une cellule comme tu la désires. » Cette réponse fut portée à ebn Dolâmah et la nuit ne se passa pas qu'il n'eût tracé l'emplacement et pris les mesures de son école. « Je n'ai voulu par là, dit le Khawâdja Ibrâhîm, que l'exciter à faire une bonne œuvre. »

La maison (d'enseignement) du qor'ân la Réchâ'iyeh. [Dans la rue des *Khozâʿites,* au nord de la khânqâh la Somaysâṭiyeh, à la porte des *nâṭéfânyîn*[25]. — Elle fut construite, vers les 400, par Réchâ ebn Naṭîf[26] ebn Mâchâallah, Abou'l Ḥasan ed-Démachqy, professeur de lecture qor'ânique. Il naquit [à Dârayâ] vers l'année 370[a] et mourut l'année 444 (*Comm.*

[a] Notre texte porte 380.

3 mai 1052). Il était, que Dieu lui fasse miséricorde! savant dans les différentes manières de lire le qor'ân et particulièrement dans celle d'ebn ʿâmer[27], pour laquelle il était considéré comme méritant la plus grande confiance. (La maison) elle-même a disparu et a été englobée dans une autre. Il y a apparence qu'elle est l'*Ikhnâïyeh*, que construisit le qâdy en chef de Damas, Chams ed-dîn [Moḥammad], fils du qâdy Tâdj ed-dîn [Moḥammad, fils de Fakhr ed-dîn ʿoṭmân], el Ikhnâÿ, le châféʿite; il y fut enterré [en radjab de] l'année 816 (*Comm.* 3 avril 1413). [La porte de la khânqâh la *Somaysâṭiyeh* était autrefois ici; puis, sous le règne de Tâdj ed-dauleh Totoch et avec la permission de ce prince, elle fut transférée au vestibule de la grande-mosquée omayyade, où elle se trouve actuellement].

Je dis : « Il y a apparence que la porte *de la chaîne*, connue sous le nom d'*en-nâṭéfânyîn*, tire sa dénomination du susdit Naṭîf et il est probable que Mâchâallah [28] est l'astrologue, auteur des *Jugements.* »

La maison (d'enseignement) du qor'ân la Sendjâriyeh. — Vis-à-vis de la porte septentrionale, appelée *en-nâṭéfânyîn*, de la grande-mosquée omayyade. Elle fut construite par [un des marchands les plus probes et les plus honnêtes] le Khawâdja [ʿalâ ed-dîn] ʿaly ebn Ismaʿîl ebn Maḥmoûd, es-Sendjâry[29][a]. Il mourut subitement à Meṣr[b] [la nuit du (mercredi

[a] Le copiste a intercalé ici « l'année 735 ».
[b] Au Caire, suivant en-Noʿaymy.

au) jeudi 13 djoumâda 2[d] de] l'année 735, que Dieu lui fasse miséricorde !

Je dis : « Elle communique avec ma maison au moyen d'une porte que j'ai ouverte dans un mur qui les sépare; toutefois elle a conservé son entrée particulière. »

La maison (d'enseignement) du qor'ân la Sâboûniyeh. — (Fol. 2 v°) En dehors de [Damas, au sud de] la porte d'*el Djâbyeh*[30]; elle est connue; (elle est située) à l'ouest du grand chemin et du tombeau (*mazâr*, lieu de pèlerinage) d'Aws ebn Aws[31], que Dieu soit satisfait de lui ! [Elle renferme une belle mosquée-cathédrale avec minaret, dans laquelle se célèbre la prière du vendredi, et la turbeh du fondateur, de son frère et de leurs descendants.] Elle fut construite par le Khawâdja Chéhâb ed-dîn Aḥmad ebn ʿalam ed-dîn Solaymân ebn Moḥammad, el Bakry, ed-Démachqy, connu sous le nom d'ebn eṣ-Ṣâboûny. Il en commença l'édification [dans le mois de rabîʿ 1[er] de] l'année 863 et l'acheva [en chaʿbân de] l'année 868. Il y fut enterré.

[Il bâtit aussi vis-à-vis dudit édifice, vers l'orient, une école pour dix orphelins, auxquels un chaykh était chargé de faire lire le qor'ân, et qui touchaient (concurremment avec l'imâm, le gardien, les mouaḍḍens, etc.) des traitements déterminés à prendre sur des revenus divers; c'étaient entre autres les suivants : un certain nombre de villages sis à l'ouest de la ville de Bayroût, administrés par l'émir du Gharb

et connus sous le nom des S̠âboûniyeh; — le village entier de Madyara, dans la Ghoûṭah, faisant partie du Mardj septentrional; — le village de Tarh̠îm, dans le Béqâʿ, un feddân et demi; — au village d'es-S̠ouwayrah, quatre feddâns; — à el Qarʿoûn, faisant partie du Béqâʿ, son quart; — au village de Koh̠ayl, dans le H̠awrân, la quantité de six feddâns; — au village d'el K̲h̲yârah, au sud de Damas, un feddân et demi; — au village de la Sabînah occidentale, un feddân et demi; — au village de Bayt el abyâr (*ou* Bayt el abâr, dans la Ghoûṭah), un champ (*mazraʿah*) connu sous le nom d'es-Sayyâf; — au village de Djarmânâ (dans la Ghoûṭah), le quart d'un jardin; — au Wâdy inférieur, un jardin connu sous le nom d'el Waṭṭâb; — au village de ʿayn Tarma (*ou* ʿayn Toûmâ, dans la Ghoûṭah), un jardin; — au village de Saqba (dans la Ghoûṭah), sept parcelles de terre; — au village de H̠ammoûriyah (dans la Ghoûṭah), un jardin; — au village de Barzah (dans la Ghoûṭah), plusieurs jardins; — au village de Djoûbar (dans la Ghoûṭah), quatre jardins; — au Nayrab supérieur, plusieurs jardins; — sur le territoire d'el Mezzeh, quatre jardins; — au village de Kafar Soûsya, quatre jardins; — sur le territoire de Qaynyah, trois jardins. Quant aux constructions couvertes, tant à l'intérieur qu'en dehors de Damas, c'étaient entre autres : le k̲h̲ân de Baqs̠amâṯ; à ʿayn Louloueh, une salle (*qâʿah*); à la Débâghah (la tannerie), une boutique; à la grande ʿoqaybeh, quatre chambres (*ṯébâq*); à la ʿoqaybeh également, le k̲h̲ân de

IMPRIMERIE NATIONALE.

T̲oûloûn; au marché de ʿomârah el Yak̲h̲nâỹ, trois boutiques, en commun avec les deux nobles *harams;* au quartier de la mosquée *des roseaux*, six boutiques; dans le voisinage de la grande-mosquée omayyade, deux salles; dans le voisinage de l'hôpital de Noûr ed-dîn, quatre chambres; dans le voisinage de Damas (*sic*), une chambre; à la Qadmâniyeh, quatre boutiques; à la porte d'*el Djâbyeh*, six boutiques; au quartier du marché *de l'air*, un k̲h̲ân; au quartier de *Qaṣr el H̲adjdjâdj*, un k̲h̲ân et, par-dessus, une chambre à l'ouest de la *nak̲h̲let eṯ-ṯawîleh* (le haut palmier); au sud de la grande-mosquée de H̲assân, une boutique. Yoûsef er-roûmy, mamloûk du fondateur, constitua en outre en waqf: à l'ouest du *Moṣalla* des deux fêtes, dans le voisinage du jardin du *Ṣâh̲eb*; un jardin; au village de Kafar Soûsya, un pressoir à olives; une salle contiguë à la mosquée-cathédrale et aux deux turbeh précitées et surmontée d'une chambre, et une autre salle, au sud de la précédente et supportant deux chambres.]

La maison (d'enseignement) du qor'ân la Wadjîhiyeh. — Au sud de la madraseh la *ʿoṣroûniyeh* et de la *Masroûriyeh* et à l'ouest de la *Ṣamṣâmiyeh* [laquelle est au nord de la *K̲h̲âtoûniyeh*. Sa porte s'ouvre sur la ruelle de cette dernière]. Elle fut construite par Wadjîh ed-dîn ebn el Monadjdja Moh̲ammad ebn ʿoṯmân[32], l'imâm, le *ra'ŷs*, le chaykh des H̲anbalîtes, [Abou'l maʿâly] ed-Démachqy, et-Tanoûk̲h̲y. Il naquit l'année 630 (*Comm.* 18 octobre 1232), et

mourut [en cha'bân de] l'année 701 (*Comm.* 6 septembre 1301). C'était un personnage important (*sadr*), très vénéré, religieux; il possédait de la fortune et faisait un grand commerce. Il professa à la *Mesmâriyeh*, et fut investi de l'inspection (*nazar*) de la grande-mosquée omayyade, à ce que je crois[33]. [Il construisit aussi un *rébât* à Jérusalem][34].

NOTES DU CHAPITRE PREMIER.

[1] تعليق. — Cf. sur l'expression تعليقة la note de M. de Slane dans son *Dictionnaire biographique* d'ebn Khallikân, I, p. 55 et 374.

[2] Voici la mention que fait de cet ouvrage Hâdji Khalîfah, II, p. 427 : « *Tanbîh et-tâleb ou irchâd ed-dârès fî mâ bé Démachq men el djawâmé' ou el madârès*, par Mohiy ed-dîn Abou'l mafâkher en-No'aymy (en-Na'îmy, Flügel), le châfé'ite, et son *Abrégé* par le chaykh 'abd el Bâset, le *khatîb*, ed-Démachqy. L'ouvrage est divisé en onze chapitres et une conclusion. »

[3] L'expression « Chapitre final » ou « de clôture » serait préférable à « conclusion », l'auteur ne concluant rien, mais traitant un sujet différent.

[4] M. Waddington, de l'Institut, a relevé sur le marteau de la porte de ce collège l'inscription suivante (n° 434 de ma collection): « De ce qui a été fait sur la porte de la madraseh, pour la maison « que j'habite, et qui fut construite par la noble Excellence le mawla, « le qâdy el Qotb (Qotb ed-dîn) ebn el Khaydary, le qâdy en chef, « que Dieu étende sur lui ses ombres (sa protection)! »

[5] C'est dans ce quartier qu'habitait Qotôz, alors qu'il était l'esclave d'ebn ez-Za'îm. Cf. la Biographie de Qotôz dans le *Fawât el wafayât*, II, 165.

[6] On sait que ce titre de « qui sait par cœur » est donné à ceux qui savent par cœur le qor'ân.

[7] دارزة. Mais le ms. d'en-No'amy porte دارة, leçon qui est à préférer.

[8] En-No'aymy mentionne en outre une cuisine à *bâb el farâdis*, et la cuisine des Banou 'odsiyeh à Médine.

[9] Il s'agit ici de l'ouvrage intitulé *Et-Tanbîh fi foroû' ech-Chafé-'iyeh* (sur les principes dérivés du droit, selon le rite châfé'ïte), par le chaykh Abou Is<u>h</u>âq Ibrahîm ebn 'aly, mort en l'année 476, puisque el <u>Kh</u>ay<u>d</u>ary, ainsi qu'on l'a vu, fit un commentaire de cet ouvrage. Sur le *Tanbîh* d'ebn Is<u>h</u>âq, cf. H. Khal., II, p. 430. Le bibliographe cite le commentaire d'el <u>Kh</u>ay<u>d</u>ary (qu'il nomme en plusieurs endroits el-<u>H</u>ay<u>d</u>ary), p. 436-437 du même volume, et dit qu'il l'intitula *Madjma' el 'euchchâq 'ala tawdi<u>h</u> Tanbîh ech-chay<u>kh</u> Abî Is<u>h</u>âq.*

[10] Le qâdy Taqy ed-dîn Abou Bakr A<u>h</u>mad ed-Démachqy, châfé'ïte, connu sous le nom de Fils du qâdy de Chohbeh, mourut en l'année 851 (*Comm.* 19 mars 1447). Il est l'auteur d'ingénieuses annotations au *Tanbîh*. Cf. H. Khal., II, p. 436. — « *Chohbeh*, ville du <u>H</u>awrân ». *Marâ<u>s</u>ed.*

[11] *<u>T</u>abaqât ech-châfé'iyeh.* Cf. H. Khal., IV, p. 144.

[12] *Alfiyet el 'irâqy*, sur les principes des traditions, par le chaykh, l'imâm, le *<u>h</u>âfe<u>z</u>* Zayn ed-dîn 'abd Er-Ra<u>h</u>îm ebn el <u>H</u>osayn, el 'irâqy, mort en l'année 806 (*Comm.* 21 juillet 1403). H. Khal., I, p. 416. — Pour le Commentaire d'el <u>Kh</u>ay<u>d</u>ary, même volume, p. 418.

[13] On peut voir sur la كتابة السرّ, Quatremère, *Mamloûks*, I, p. 119, et II, 2[e] p., p. 222 et 317.

[14] *Darb el <u>h</u>adjar.* Cette rue est mentionnée par ebn Châker.

[15] D'après le *<u>h</u>âfe<u>z</u>* ebn <u>H</u>adjr (en-No'aymy, fol. 2 v°), et cependant ebn el Djazary mourut en 833 !

[16] B (c'est ainsi que je désignerai le ms. de 'abd el Bâse<u>t</u>, Suppl. arabe n° 2788) porte القراة; N (qui représentera le ms. d'en-No'aymy appartenant à M. Schefer) écrit القرآات.

[17] Dans B, le copiste a écrit ici la *Mârédîniyeh;* mais elle est appelée plus loin la *Mârédâniyeh.*

[18] D'après Khalil Dâhéry (ms. suppl. ar. n° 921), ce titre tenait le septième ou avant-dernier rang parmi ceux que donnaient les bureaux de la Chancellerie dans la correspondance adressée aux sujets de l'empire (fol. 43 v°). — Il semble correspondre à celui d'*éfendi* chez les Ottomans. Aujourd'hui *<u>Kh</u>awâdja* signifie simplement « monsieur » et ce nom ne se donne guère qu'aux Européens en Syrie et en Égypte. Au Caire, on prononce *<u>Kh</u>awâga.* — N écrit *<u>Kh</u>awâdjéky.*

[19] Khalil Dâhéry nous apprend (fol. 43 v°) que les titres مجلس الامير الاجل ,القاضى الاجل ,الخواجا الاجل et الشيخ الصالح occupaient le même rang dans la correspondance de la Chancellerie. — Cet auteur se trouvait à Damas en l'année 831 de l'hégire.

[20] Le ratl de Damas se composant de 600 derhams = 1k853,88, il en résulte que chacun des employés supérieurs recevait plus de 27 kilogr. de *halwa* (pâte faite avec du sucre et du miel et que tous les voyageurs en Orient connaissent bien).

[21] Cf. Quatremère, *Mamloûks*, II, 2e p., p. 42. — Ce mot fait au pluriel *mawâ'id.*

[22] Section (dans le qor'ân, chacune des soixante en lesquelles il est divisé).

[23] Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn 'aly ebn Toûloûn, ed-Démachqy, et aussi surnommé ech-Châmy, es-Sâléhy, mourut l'année 953 (*Comm.* 4 mars 1546). H. Khal. cite de lui de nombreux ouvrages, mais il ne fait aucune mention des *Qalâïd el djawhariyeh.*

[24] C'est-à-dire natif de Bânyâs (Panéas). — «*Bânyâs*, village ou petite ville près de Damas, au pied de la montagne située à l'ouest de cette ville, et dont on voit le sommet couronné de neige. Bânyâs produit des limons et des citrons.» *Marâsed.*

[25] Le copiste a écrit *bâb en-nâtéfîn.* — Cette porte est mentionnée sous le nom de *bâb en-natfânyîn* par ebn Batoûtah, traduction Defrémery, I, p. 210. Le célèbre voyageur ajoute que c'était la porte septentrionale de la mosquée omayyade. Il existait aussi un quartier de ce nom.

[26] N écrit partout *Nazîf.* — D'après el Asady, il s'appelait Réchâ ebn Nazîf Abou'l Hasan ebn Dâoûd ed-Dârâny. — «*Dârayâ*, grand village, un des villages de Damas, dans la Ghoûtah. On y voit le tombeau d'Abou Solaymân ed-Dârâny, qui est connu et visité par les pèlerins.» *Marâsed.*

[27] Il est fait fréquemment mention des *sept lecteurs* du qor'ân. Leur liste dans l'ordre chronologique serait comme suit (*Dict. biogr.*, IV, 289) : ebn 'âmer, ebn Katîr, 'âsem, Abou 'amr, Hamzah, el Késâÿ et Nâfé'.

Ebn Katir (Abou Ma'bad 'abd Allah) mourut à la Mekke en l'année 120 [737-738] (*Biographical dictionary*, II, 20, et en Nawawy, 363). — 'âsem (Abou Bakr) ebn Abî' n-Nadjoûd Bahdalah mourut à el Koûfah l'année 127 [744-745] (*Biographical dictionary*, II, 1). — Hamzah ebn Habîb ez-Zayyât naquit à el Koûfah et mourut en l'année 156 (772-773), à Holwân (*Biographical dictionary*, I, 478).

— Abou'l Hasan 'aly ebn Hamzah ebn 'abd Allah ebn Bahman ebn Fîroûz, surnommé el Késâÿ, naquit à el Koûfah; il mourut à er-Rayy l'année 189 [804-805] (*Biographical dictionary*, II, 239). — Nâfé' ebn 'abd Er-Rahman el Madany, originaire d'Isbahân, mourut à Médine l'année 169 [785-786] (*Biographical dictionary*, III, 522, et en-Nawawy, p. 588).

[28] M. Sédillot fixe vers l'année 159 (775) l'époque où vivait l'astrologue Màchâallah.

[29] « *Sendjâr*, ville célèbre faisant partie des districts du Djazîreh, au pied d'une montagne, à trois journées d'el Mawsel. » *Marâsed.*

[30] Ebn Batoûtah dit (I, 221, 223) que Damas a huit portes, mais il n'en mentionne que quatre : la porte d'*el farâdis* (des jardins), celle d'*el Djâbyeh* (du bassin*), celle appelée *bâb es-saghîr* (la petite porte) et la porte orientale (*bâb charqy*) près de (à la suite de) la porte d'*el Djâbyeh.*

[31] Aws ebn Aws et-Taqafy, le *sahâby* (compagnon de Mahomet), vint se fixer à Damas, où se trouvent sa mosquée et sa maison dans la rue des hommes tués (*darb el qatla*), ainsi que son tombeau (en-Nawawy, 168). Il mourut l'an 59 de l'hégire.

Ce tombeau, situé près de *bâb es-saghir*, porte l'inscription suivante (n° 605 de ma collection) : « Au nom de Dieu, etc. — Ceci est « la tombe de l'illustre sayyed, le *sahâby* Aws ebn Aws et-Taqafy, le « compagnon de l'envoyé de Dieu, que Dieu le bénisse et le salue ! « Cette tombe (je lis ضرح au lieu de ﺗﺎرﻳﺦ) a été reconstruite (جدد) « dans le mois de cha'bân de l'année 1060 » (1650).

[32] Moudjîr ed-dîn, en faisant mention de la madraseh la *Wadjthiyeh* à Jérusalem (traduction Sauvaire, 157), l'appelle Wadjîh ed-dîn Mohammed, fils de 'otmân, fils de Sa'd, fils d'el Mendjâ (ou el Monadjdjâ).

[33] حسبة, que je considère comme synonyme de ﻟﻘﺎ, se retrouve une autre fois plus loin (fol. 10 v°).

[34] Il s'agit sans doute de la madraseh; Moudjîr ed-dîn ne parle pas de rébât.

* *El Djâbieh* n'a pas ici le sens de *bassin*, mais désigne le village de ce nom, dépendant de Damas.

CHAPITRE II.

SUR LES MAISONS (D'ENSEIGNEMENT) DE LA TRADITION (*HADÎṬ*).

LA MAISON (D'ENSEIGNEMENT) DE LA TRADITION L'ACHRAFIYEH [1]. — Voisine de la porte orientale de la citadelle, au couchant de la *ʿoṣroûniyeh* et au nord de la *Qaymâziyeh* hanafite. C'était une maison (appartenant) à l'émir [Ṣârem ed-dîn] Qaymâz ebn ʿabd Allah, en-Nadjmy [2], qui y avait un bain. Elle fut achetée par el malek el Achraf [Moẕaffer ed-dîn] Moûsa [3], fils d'el ʿâdel. Ce prince la bâtit comme maison (d'enseignement) de la tradition; il démolit le bain et en fit une habitation pour le chaykh chargé d'y professer. Cela eut lieu l'année 628 (*Comm.* 9 novembre 1230). Elle fut achevée en deux ans.

JE DIS : « Ebn Kaṭîr mentionne dans ses *Ṯabaqât* [4] qu'el Achraf y confia aux Châféʿites les fonctions de professeur. »

El Achraf établit ebn eṣ-Ṣalâḥ [5] en qualité de supérieur (*chaykh*) de cette école, qui fut ouverte l'année 630, la nuit du milieu de chaʿbân. Le chaykh Taqy ed-dîn ebn eṣ-Ṣalâḥ y dicta [6] du *ḥadîṭ*.

Il s'y trouve une sandale (*naʿl*) du prophète, que Dieu le bénisse et le salue! Elle était auparavant chez l'imâm Néẕâm ed-dîn Abou'l ʿabbâs Aḥmad ebn

ʿoṭmân ebn Abî'l ẖadîd, es-Salîmy (*ou* es-Solaymy), né à Damas l'année 560 (*Comm.* 18 novembre 1164). Il avait reçu cette sandale en héritage de ses aïeux. El Achraf l'honorait et l'avait en vénération à cause d'elle. Il espérait la lui acheter et la déposer en quelque lieu (*makân*) pour être l'objet de pèlerinages. Mais Nézam ed-dîn ne consentit pas à la lui vendre. Il lui accordait généreusement d'en couper un fragment; ce qu'el Achraf refusa dans la crainte que ce ne fût un acheminement à la destruction (de cette relique). Plus tard le prince lui donna un fief et lui assigna un traitement. Les choses restèrent ainsi jusqu'à la mort de Nézâm ed-dîn en l'année 625 (*Comm.* 12 décembre 1227). Il légua la sandale à el Achraf, qui la déposa dans la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh.* On dit que c'était la sandale (du pied) gauche et que celle du pied droit était conservée à la madraseh la *Dammâghiyeh,* où elle resta jusqu'à l'époque de Tîmoûr (Tamerlan). Quand il entra dans Damas, il les prit toutes les deux.

El Achraf mourut[7] l'année 635 (1227).

Le premier qui (f° 3) professa dans cette école fut ebn es-Salâh; puis [ʿémâd ed-dîn] ebn el Harastâny[8]; puis [Chébâb ed-dîn] Abou Châmah[9]; puis l'imâm [Mohiy ed-dîn] en-Nawawy[10]; puis Zayn ed-dîn el Fâréqy[11]; puis, successivement, Kamâl ed-dîn [ebn] ech-Charîchy[12]; Sadr ed-dîn ebn el Wakîl[13]; Kamâl ed-dîn ebn ez-Zamlakâny[14]; Kamâl ed-dîn [ebn] ech-Charîchy, de nouveau; le *hâfez* [Djamâl ed-dîn] el

Mezzy[15], et Taqy ed-dîn es-Sobky[16]; enfin quelques autres, dans un ordre sans authenticité, tels que : ʿémâd ed-dîn ebn Kaṭîr[17], le qâdy Tâdj ed-dîn es-Sobky[18], son fils le qâdy en chef [Waly ed-dîn] Abou Ḍorr[19], Zayn ed-dîn el Qorachy[20], le *ḥâfeẕ* [Chams ed-dîn Moḥammad] ebn Nâṣer ed-dîn[21] et ʿalâ ed-dîn ebn eṣ-Ṣayrafy[22].

Je dis : « Es-Sendjâry[23] s'exprime ainsi dans la Biographie d'ebn Ḥadjr[24] : Le grand savant ebn Ḥadjr fut investi de (la charge de professeur à) la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh* de Damas après le *ḥâfeẕ* ebn Nâṣer ed-dîn et, lorsqu'il y fut installé, il délégua Qoṭb ed-dîn el Khayḏary ed-Démachqy, attendu qu'il était alors le plus parfait des maîtres dans cette science. On dit qu'au très docte ebn Nâṣer ed-dîn succéda ʿalâ ed-dîn ʿaly ebn ʿoṭmân ebn ʿomar eṣ Ṣayrafy et qu'ebn Ḥadjr prit sa place. » Fin de la citation avec peu de changement. — Ensuite, après lui, la chaire fut occupée par Qoṭb ed-dîn el Khayḏary.

La maison (d'enseignement) de la tradition l'Achrafiyeh [extra muros, la Moqaddasiyeh][25]. — Au penchant du mont Qâsyoûn[26], [sur le bord du *nahr* Yazîd,] vis-à-vis de la turbeh du vizir Taqy ed-dîn et-Takrîty[27], à l'est de [la madraseh] la *Morchédiyeh* hanafite et à l'ouest de l'*Atâkébiyeh* châféʿite. Elle fut bâtie par el malek [el Achraf] el Moẕaffer Moûsa, fils d'el ʿâdel, le même qui a construit la maison (d'enseignement) de la tradition qui précède.

Il la bâtit, que Dieu lui fasse miséricorde! pour le très docte, le *hâfez* Djamâl ed-dîn ʿabd Allah ebn Soroûr el Moqaddasy [28]; mais celui-ci mourut avant qu'elle eût été achevée. Le premier qui y fut installé fut Chams ed-dîn ebn ʿabd Er-Rahman ebn Abî ʿomâr Mohammad ebn Ahmad [ebn] Qodâmah [29], le hanbalîte; puis l'imâm Chams ed-dîn ebn el Kamâl [30]; puis [Charaf ed-dîn] Hasan el Moqaddasy [31], auquel succéda son fils ʿezz ad-dîn [Mohammad] [32], et ensuite le fils de ce dernier, Badr ed-dîn [33]; après quoi la chaire fut occupée par tout Hanbalîte investi du poste de qâdy en chef.

La maison (d'enseignement) de la tradition la Bahâïyeh. — En dedans de *bâb toûmâ*. C'était la maison de Bahâ ed-dîn Abou Mohammad el Qasem [34], fils du chaykh Badr ed-dîn Abou Ghâleb el Mozaffar, qui la constitua en waqf comme maison (d'enseignement) de la tradition. Le célèbre ech-Chéhâb el Adraʿy [35] fut investi des fonctions de professeur de cette école, puis Chams ed-dîn Abou'l mahâsen el Hosayny ed-Démachqy [36].

La maison (d'enseignement) de la tradition la Hemsiyeh. — Connue sous le nom de *cercle* (*halqah*) [37] [du seigneur] de Hems. Le *hâfez* [Abou'l Hadjdjâdj] el Mezzy y professa, puis le célèbre Salâh ed-dîn el ʿalâÿ Khalîl ebn Kaykaldy, le *hâfez* [38].

La maison (d'enseignement) de la tradition la

DAWÂDÂRIYEH, AVEC LA MADRASEH [ET LE RÉBÂṮ]. — En dedans de *bâb el faradj*. C'était un portique (*réwâq*) appartenant à l'émir ʿalam ed-dîn Sandjar le *dawâdâr*[39], le traditionniste, le *ḥâfeẕ*, qui la constitua en waqf [l'année 698] comme maison (d'enseignement) de la tradition et madraseh. Né en l'année 620 et quelque chose, il mourut l'année 699 (*Comm.*, 28 septembre 1299). C'était un homme de bien, religieux; savant, scrupuleux.

Le chaykh ʿalâ ed-dîn ebn el ʿaṯṯâr[40] fut le premier professeur de cette école; il eut pour successeur le grand chaykh Noûr ed-dîn Abou ʿabd Allah Moḥammad ebn Nadjm ed-dîn Abî Bakr ebn Qawâm[41].

LA MAISON (D'ENSEIGNEMENT) DE LA TRADITION LA SÂMARRIEH[42]. — Elle renferme une khânqâh (couvent).

JE DIS : « Elle est près du quartier du minaret de la graisse (*ma'ḍanet ech-chaḥm*), dans la ruelle (*zoqâq*)[43] du chaykh, directeur dans la vie spirituelle, ed-Dasoûqy. »

C'était la maison du grand personnage (ṣadr) Sayf ed-dîn Abou'l ʿabbâs Aḥmad el Baghdâdy, es-Sâmarry[44], — par un *fatḥah* sur le *mîm* et un *râ* redoublé. — Il la constitua en waqf comme maison (d'enseignement) de la tradition et khânqâh. C'est celle qui est à côté de la *Karoûsiyeh*. Il y fut enterré l'année 696 (*Comm.*, 30 octobre 1296).

Ech-Chéhâb ebn Qawâm[45] fut investi des fonctions de supérieur.

La maison (d'enseignement) de la tradition la Sakariyeh. — (F° 3 v°.) Aux *Qassâ'în*, en dedans de *bâb el Djâbyeh.*

Les fonctions de supérieur en furent confiées à Chéhâb ed-dîn ebn Taymiyeh[46], père du célèbre chaykh Taqy ed-dîn[47], puis à son fils, puis au *hâfez* [Abou] 'abd Allah ed-Dahaby[48], le savant célèbre, puis à Sadr ed-dîn Solaymân [el Bârédy], le mâlékîte[49].

La maison (d'enseignement) de la tradition la Choqaychéqiyeh[50]. — Dans la rue de l'habitant de Bânyâs (*darb*[51] *el bânyâsy*). C'était la maison de Nadjîb ed-dîn Abou'l fath Nasr Allah ech-Chaybâny, ed-Démachqy, es-Saffâr (le fabricant de vases en cuivre), le *témoin* (*châhed*), connu sous le nom d'ébn ech-Choqaychéqah[52]. Il la constitua en waqf comme maison (d'enseignement) de la tradition. Il était aveugle (*da'if*)[53]. Bien des personnes ont tenu des propos sur son compte. (Un jour) Ahmad ebn Yahya [ebn Hébat Allah, surnommé es-Sadr ebn Sany ed-dauleh], alors qu'il remplissait les fonctions de qâdy en chef de Damas, le fit asseoir pour donner son témoignage. Un poète récita à ce sujet les deux vers suivants :

« Il a fait asseoir le misérable ech-Choqaychéqah pour témoigner! Par votre père (de vous deux, ô plaideurs), que vous semble-t-il du privilège qui lui est accordé[54]?

« Y a-t-il eu un tremblement de terre? L'antéchrist

est-il sorti? ou bien n'existe-t-il plus d'hommes possédant la bonne direction? »

La maison (d'enseignement) de la tradition la ʿorwiyeh [55]. — Au *machhad* (chapelle sépulcrale) de ʿorwah, du côté oriental [de la cour] de la grande-mosquée omayyade, en face de la *Ḫalabiyeh*. Elle était connue anciennement sous le nom de *machhad* de ʿaly [56]. On lui donna le nom de *ʿorwiyeh* parce que le premier qui l'ouvrit après qu'elle était remplie de débarras (*ḫawâṣel*) [57] [appartenant à la mosquée-cathédrale], fut Charaf ed-dîn ebn ʿorwah el Mawṣély [58]. Il y bâtit le bassin, installa le *mehrâb* et les deux armoires dans lesquelles il constitua des livres en waqf, et fit de ce bâtiment une maison (d'enseignement) de la tradition. Il mourut l'année 620 (*Comm.*, 4 février 1223) et fut enterré au sud du *moṣalla* [59], auprès des coupoles [60] (*qobâb*) de Ṯoghtékîn [61].

Le premier qui y fut investi de la charge de supérieur fut el Fakhr ebn ʿasâker [62], puis le *ḫâfeẕ* Zaky ed-dîn el Berzâly [63], puis el Fakhr, le hanbalîte [64].

La maison (d'enseignement) de la tradition la Fâḏéliyeh. — A la *Kallâseh* [65]. C'est celle connue sous le nom du qâdy el Fâḏel el Baysâny, le savant célèbre.

Je dis : Son nom entier est Abou ʿaly ʿabd Er-Raḫîm, fils du qâdy el Achraf Bahâ ed-dîn Abou'l madjd ʿaly, appelé el ʿasqalâny, à cause de sa naissance (à Ascalon), et el Meṣry parce que Meṣr était

sa résidence; il était connu sous le nom d'*el qâdy el Fâdel*[66] et portait le titre honorifique de Moudjîr ed-dîn. Il exerça le vizirat pour le sultan el malek en-Nâser Salâh ed-dîn (Saladin), sur lequel il avait une influence considérable. Il occupa le premier rang dans l'art de la rédaction (*sanâʿat el inchâ*) et surpassa tous ses prédécesseurs. Il y accomplit des prodiges. Sa naissance eut lieu le jour de lundi 15 djoumâda 2^d de l'année 529 (1er avril 1135) à Ascalon. Son père remplit les fonctions de qâdy dans la ville de Baysân. C'est pourquoi on lui donna le nom ethnique tiré de cette localité. El malek elʿazîz[67], fils de Salâh ed-dîn (Saladin), avait, du vivant de son père, de l'inclination pour le qâdy el Fâdel.

Or il arriva qu'el ʿazîz avait une esclave dont il était épris au point de négliger ses affaires. Son père, l'ayant appris, lui ordonna de la laisser et empêcha la jeune fille d'aller trouver le prince. Cette exigence lui fut très pénible et il en éprouva un grand chagrin. Il y avait déjà longtemps que durait cette situation, lorsqu'elle lui envoya par un eunuque une boule d'ambre. L'ayant rompue, il trouva au milieu un bouton d'or. Il réfléchit, mais sans pouvoir découvrir ce que cela signifiait. Par hasard, survint en ce moment le qâdy el Fâdel. Il le mit au courant de ce qu'il venait de recevoir, et el Fâdel fit à ce sujet les deux vers que voici :

« Elle t'a fait présent d'un morceau d'ambre au milieu duquel est un bouton d'or à la fine soudure.

« Or le bouton dans l'ambre signifie : *rends-moi visite ainsi, caché dans l'ombre des ténèbres.* »

El malek el ʿazîz apprit de la sorte qu'elle désirait recevoir sa visite pendant la nuit.

El Fâdel mourut subitement dans la nuit du (mardi au) mercredi 7 [68] rabîʿ 2d de l'année 596 (5 janvier 1200), au Caire, et fut enterré le lendemain matin dans sa turbeh (située) sur le penchant du Moqattam, dans la petite Qarâfah [69], ainsi que le rapporte ebn Khallikân.

El-Fâdel constitua en waqf à son école le champ (*mazraʿah*) d'Oûtâyâ [70], dépendance de Hammoûriyeh [71], dont il est séparé par la rivière. Cette terre fut ensuite en la possession d'ez-Zayn ʿabd el Ghany ebn es-Sérâdj ebn el Khawâdja Chams ed-dîn ebn el Mozalleq; puis aux mains de Mohebb ed-dîn, inspecteur (*nâzer*) de l'armée [à Damas, en] l'année [915].

Le premier professeur de la *Fâdéliyeh* fut et-Taqy el Yaldâny [72], qui y eut pour successeurs en-Nadjm, frère d'el Badr [73], le *hâfez* ed-Dahaby, (fol. 4) et-Taqy es-Sallâmy [74] (par un *lâm* redoublé) et ech-Chams ebn Rédwân [75].

LA MAISON (D'ENSEIGNEMENT) DE LA TRADITION LA QALÂNÉSIYEH. — Il s'y trouve un hospice (*rébât*) et un minaret. Elle est connue actuellement sous le nom de la khânqâh (le couvent).

JE DIS : « C'est celle au milieu de laquelle coule le *nahr* Yazîd, qui y descend par des degrés. »

A l'ouest de la madraseh d'Abou ʿomar, à la Sâléhiyeh[76] de Damas, [et du *djâmé*ʿ des noms : *il sera béni*]. Elle fut construite par le Sâheb (vizir) ʿezz ed-dîn Abou Yaʿla Hamzah ebn Asʿad ebn ʿaly et-Tamîmy, ed-Démachqy, connu sous le nom d'ebn el Qalânésy[77], un des *ra'ŷs*[78]. Il naquit l'année 649 (*Comm.* 26 mars 1251). Son administration (*ryâseh*) fut élevée et sa fermeté très grande. Ses propriétés étaient considérables. Il fut contraint d'accepter la charge de *wakîl* (procureur) du trésor public[79], puis celle de vizir [en l'année 716]. Puis il fut [destitué et] soumis à des extorsions. Il mourut [dans son jardin, la nuit du (vendredi au) samedi 6 dou'l hedjdjeh de] l'année 729 (30 septembre 1329).

La maison (d'enseignement) de la tradition la Qoûsiyeh. — Près de la place (*er-rahbeh*)[80].

La maison (d'enseignement) de la tradition la Karoûsiyeh. — A l'ouest du minaret *de la graisse*. C'était la maison de Mohammad ebn ʿaqîl ebn Karoûs Djamâl ed-dîn[81], *mohtaseb*[82] de Damas, Abou'l makârem es-Solamy. Il suivit les leçons de tradition d'ebn ʿasâker. Il mourut [à Damas, en chawwâl de] l'année 641 (*Comm.* 21 juin 1243).

La maison (d'enseignement) de la tradition la Noûriyeh[83]. — Elle fut construite par Noûr ed-dîn Mahmoûd[84], fils d'Abou Saʿîd (*sic*) Zenky[85], fils d'Aq Sonqor[86]. Son aïeul Aq Sonkor avait été investi

par le sultan Abou'l fath Malekchâh[87], fils d'Alb Arslân, du gouvernement de Halab et d'autres places. (Zenky) conquit aussi d'autres villes, telles qu'er-Rohâ (Édesse), el Ma'arrah[88] et Kafar Tâb[89], et mourut la nuit du (samedi au) dimanche 6 du mois de rabî' 1er (*sic*) de l'année 541 (août 1146), assassiné par un de ses eunuques, devant la citadelle de Dja'bar[90], qu'il assiégeait. Son fils Noûr ed-dîn lui succéda dans le gouvernement (*wélâyeh*) de la Syrie. On dit qu'il est enterré dans une *qoubbeh*[91], au milieu de jardins, auprès du *bostân ed-doûr,* à proximité du cimetière de *Sardj ed-Dahdâhy,* sur le chemin conduisant audit cimetière.

On lit dans ebn el Atîr[92] : « Il édifia à Damas une maison pour (l'enseignement de) la tradition[93] et lui constitua des waqfs nombreux. Il est le premier, à notre connaissance, qui ait bâti une école ayant cette destination. »

Il mourut [le mercredi 11 chawwâl de] l'année 569[94] (15 mai 1174), à l'âge de cinquante-huit ans.

Les fonctions de supérieur en furent successivement confiées au *hâfez* ebn 'asâker[95], à [son fils] el Qâsem ebn 'asâker[96], au fils de celui-ci [el Fakhr ebn 'asâker[97], à son frère Zayn el omanâ ebn 'asâker[98], au fils de ce dernier] et-Tâdj ebn Zayn el omanâ ebn 'asâker[99], à Zayn ed-dîn Khâled en-Nâbolosy[100], chaykh (professeur) d'en-Nawawy. (Khâled) avait une plaisanterie douce et beaucoup de mérite. En-Nâser avait pour lui de l'affection et l'honorait. [Mohiy ed-dîn] en-Nawawy, [Tâdj ed-dîn] el Fazâry[101],

IMPRIMERIE NATIONALE.

[Taqy ed-dîn] ebn *Daqîq el ʿîd*[102] et el Borhân eḍ-Ḍahaby ont rapporté d'après lui des traditions. En-Nâṣer, fils d'el ʿazîz, venait quelquefois le trouver. Un jour qu'un poète lui récitait une pièce de vers dans laquelle il célébrait ses louanges, le chaykh Zayn ed-dîn Khâled ôta son pantalon (*sarâwîl*) et le lui donna, en guise de vêtement d'honneur. En-Nâṣer se mit à rire. « Qu'est-ce qui t'a porté à agir ainsi? » — « Je n'avais rien autre, répondit le chaykh, dont je pusse me passer. »

Ensuite, à Tâdj ed-dîn el Fazâry succédèrent Djamâl ed-dîn en-Nâbolosy, le *ḥâfeẓ*[103], el Djamâl ebn eṣ-Ṣaboûny[104], el Madjd ebn el Mehtâr[105], Fakhr ed-dîn le hanbalîte, Charaf ed-dîn en-Nâbolosy Aḥmad ebn Néʿmah[106], ʿalâ ed-dîn ebn el ʿaṭṭâr, le *ḥâfeẓ* [ʿalam ed-dîn] el Berzâly[107].

Ebn Ḥabîb[108] écrivit sur le *Moʿdjam* d'el Berzâly:

« Ô toi qui recherches la description[109] des chaykhs et le sujet des traditions qu'ils ont relatées, en gros et en détail,

« Descends à la maison de la tradition, tu trouveras ce que tu désires, se manifestant au grand jour dans le *Moʿdjam* d'el Borzâly (*sic*). »

Après ce dernier, le supérieur de cette école fut le *ḥâfeẓ* [Abou'l Ḥadjdjâdj] el Mezzy; puis Taqy ed-dîn ebn Râféʿ.

La maison (d'enseignement) de la tradition la Nafîsiyeh. — Au Raṣîf[110] (la chaussée), au sud de l'hôpital de Doqâq[111] [et de la porte *de l'addition*, à

droite en sortant de cette porte], à l'ouest de la madraseh l'*Amîniyeh*, dans la ruelle, c'est-à-dire celle connue actuellement sous le nom de *Zoqâq ez-zaty* (?). Elle fut construite par en-Nafîs Isma'îl ebn Mohammad ebn 'abd el Wâhed[ebn Sadaqah] el Harrâny[112], puis ed-Démachqy, inspecteur (*nâzer*) des orphelins. Il mourut [le jour de samedi 4 dou'l qa'deh de] l'année 696, comme l'a dit son élève[113] ebn Katîr; il était âgé d'environ soixante-dix ans.

L'auteur de la *Tadkérat el Kendiyeh*[114], 'alâ ed-dîn ebn el Mozaffer ebn Hodbah el Kendy[115], fut investi le premier de la charge de supérieur de cette école et ensuite le *hâfez* el Borzâly (*sic*) 'alam ed-dîn.

La maison (d'enseignement) de la tradition la Nâsériyeh. — Il s'y trouve [aussi] un *rébât*. Elle est connue. Elle est située au quartier des marjolaines (*mahallet el fawâkhîr*)], (fol. 4 v°) sur le penchant [du Qâysoûn], au sud [du *djamé'*] d'el Afram. C'est la *Nâsériyeh extra muros*. Elle fut construite par el malek en-Nâser Salâh ed-dîn Yoûsef, fils d'el malek el 'azîz [Mohammad, fils d'el malek ez-Zâher Ghâzy], fils de Salâh ed-dîn [Yoûsef, fils d'Ayyoûb, fils de Châdy], le conquérant de Jérusalem et le fondateur des deux *Nâsériyeh*[116]. Ebn Chohbeh[117] a dit: « Le sultan el malek en-Nâser Salâh ed-dîn, seigneur de Damas et de Halab, naquit dans la citadelle de Halab en ramadân de l'année 627[118]. On le nomma sultan à la mort de son père, en l'année 634. Il fit beaucoup de bonnes œuvres et fut très bienfaisant

et charitable, plein d'amour pour ses sujets et doué d'équité. En un mot, son naturel était excellent. Il aimait les gens de science et de mérite, et les littérateurs. Sous son règne, *le marché de la poésie était bien achalandé*. Chaque jour on tuait dans sa cuisine quatre cents têtes (de bétail), sans compter les poules, les oiseaux et les chevreaux. Il composa de belles poésies. Il bâtit à Damas une madraseh et, au mont (Qâsyoûn), un rébâṯ, une madraseh et une turbeh. Le 7 djoumâda 1er de l'année 659, quand arriva la nouvelle qu'il avait été mis à mort (par Houlagou), on célébra à Damas, dans la mosquée-cathédrale, la cérémonie des obsèques. Que Dieu lui fasse miséricorde!

Les fonctions de supérieur du *rébâṯ* furent exercées par le chaykh Kamâl ed-dîn ech-Charîchy. Puis son fils Abou Bakr[119] y professa et eut pour successeurs Ḫeusâm ed-dîn el Qaramy[120], Charaf ed-dîn el Fazâry[121], Nadjm ed-dîn ebn Qawâm[122] et ensuite le fils de ce dernier, Noûr ed-dîn[123].

[MAISONS (D'ENSEIGNEMENT) DU QOR'ÂN ET DE LA TRADITION RÉUNIS].

LA MAISON (D'ENSEIGNEMENT) DE LA TRADITION ET DU QOR'ÂN LA TENKÉZIYEH[124]. — Elle est située à l'orient du bain de Noûr ed-dîn *le martyr*, vis-à-vis de la maison d'or (*dâr eḍ-ḍahab*)[125], derrière le marché des grainetiers (*soûq el bozoûryîn* ou *el bozoûriyeh*), qu'on appelait anciennement le marché au blé (*soûq el*

qamh). (Cette maison) était un bain connu sous le nom de *bain de Souwayd*. Le vice-roi (*nâïb es-saltaneh*) Tenkez [el maléky en-Nâséry][126] le démolit et en fit une maison (d'enseignement) du qor'ân et de la tradition.

Cet émir occupait une haute position. Il avait de la religion, possédait des qualités viriles et était né sous d'heureux auspices. De son temps l'injustice devint très légère. Il construisit des khâns, des mosquées, des chemins, des canaux. Dans la suite, le sultan[127] s'étant mis en colère contre lui, il fut enlevé de Damas et envoyé au prince, l'année 740 (*Comm.* 9 juillet 1339). Puis, le séquestre fut mis sur ses biens[128]. On l'expédia à Alexandrie, où il demeura emprisonné pendant moins d'un mois, et mourut ensuite dans cette ville[129]. Son tombeau devint un lieu de pèlerinage, auprès duquel on faisait des prières. Quelques années plus tard, dans les premiers jours de radjab[130] de l'année 744, son cercueil ayant été apporté d'Alexandrie à Damas, (Tenkez) fut enterré dans sa turbeh, à côté de la grande-mosquée qu'il avait construite à l'enclos du sumac (*hakar*[131] *es-sommâq*).

Parmi les chaykhs qui donnèrent des leçons dans la *Tenkéziyeh*, furent ed-Dahaby[132], puis Sadr ed-dîn Solaymân ʿabd El Hakam [el Bâdéry], le mâlékite[133].

La maison (d'enseignement) de la tradition et du qor'ân la Sabbâbiyeh. — Au sud de la *grande ʿâdéliyeh* et au nord de la *Tabariyeh*. Elle fut construite

par Chams ed-dîn ebn Taqy ed-dîn [connu sous le nom d'] ebn es-Sabbâb [134], le marchand. Elle était auparavant en ruines. Il y installa un chaykh pour (l'enseignement de) la lecture (qor'ânique), un autre pour (celui de) la tradition, et des auditeurs.

Je dis : « Elle est actuellement la demeure du chaykh Abou Yosr ebn er-Ramly. Quant à la *Tabariyeh*, peut-être a-t-elle été incendiée lors de la guerre du *Boiteux* (Tamerlan). Elle consiste maintenant en maisons : celle de ʿalam ed-dîn et de ses fils Khedr. Ces constructions ont rejoint la partie sud de la *Sabbâbiyeh*. »

La maison (d'enseignement) du qor'ân et de la tradition la Moʿîdiyeh [135]. — A l'intérieur de Damas. D'après un récit [136], c'est une maison (d'enseignement) du qor'ân [seulement]. Elle fut construite par l'émir ʿalâ ed-dîn ʿaly ebn Moʿîd el Baʿalbakky [137]. Selon moi, cette maison n'est pas du tout connue [138].

Je dis : « Cette façon de s'exprimer : *elle n'est pas du tout connue*, permet de supposer qu'il s'agirait de la *Moʿîniyeh*, dont le nom aurait été défiguré. Elle est actuellement l'habitation du *mollâ* Yoûsef le Kurde, qui en est le professeur. Qu'on le sache. Elle se trouve à l'ouest de la *Sabbâbiyeh* et au sud de la *Lâqiyeh* [139]. »

NOTES DU CHAPITRE II.

[1] C'est à la bienveillance de M. Waddington, de l'Institut, que je dois la plupart de mes inscriptions de Damas. Pendant l'impression de ce travail, la mort, hélas! vient d'enlever ce savant.

Les deux suivantes ont trait à l'*Achrafiyeh.*

(N° 746 de ma collection) : « Au nom de Dieu, etc. Cette maison, « après avoir été incendiée et détruite, a été reconstruite (عمرت) sous « l'inspection (بنظر) du chaykh, l'imâm, le savant, le chaykh de « l'islamisme, la bénédiction de la Syrie, Zayn ed-dîn 'abd Allah ebn « Marwân, el Fâréqy, le châfé'îte. Et cela dans le mois de l'année (la- « cune) 603 [a]. »

(N° 746 *bis*). Sur le mur nord, à l'intérieur de la madraseh: « Au nom de Dieu, etc. De ce qu'a constitué en waqf le sultan el « malek el Achraf Abou'l fath Moûsa, fils d'el malek el 'âdel, que « Dieu lui fasse miséricorde! en faveur de cette maison bénie, à sa- « voir : le tiers du village de Hazramâ; la *qaysâriyeh* d'el 'âdel en « entier; dix boutiques, deux fours et une écurie les avoisinant; deux « boutiques et une chambre (حجرة), à côté de l'église de Marie; « quatre portions, dans quatre boutiques, à *bâb el barîd;* deux por- « tions dans deux boutiques et une portion dans une boutique au « (marché des) forgerons. »

[2] Le copiste a maladroitement écrit « el Lakhmy » !

[3] L'Ayyoubîte el malek el Achraf Moûsa régna à Damas de 626 (1228) à 635 (1237). Il était né en 578. On trouve sa biographie dans ebn Khallikân (III, 486 et suiv.) où on lit : « Il bâtit à Damas une école de tradition et en confia les fonctions de professeur à Taqy ed-dîn 'otmân ebn es-Salâh. »

[4] *Tabaqât ech-Châfé'iyeh*, c'est-à-dire « Les Classes des Châfé'îtes », par ebn Katîr ed-Démachqy, Abou'l féda 'émâd ed-dîn Isma'îl ebn 'omar, mort en l'année 774 (*Comm.* 3 juillet 1372) (H., Khal., IV, 144).

[5] Taqy ed-dîn ebn es-Salâh, l'imâm Abou 'amr 'otmân, fils du chaykh Salâh ed-dîn Abou'l Qasem 'abd Er-Rahman, fils de 'otmân,

[a] Cette date est évidemment erronée, car el Faréqy naquit en 633. Il faut peut-être lire 703 (date de sa mort). La destruction de cette école avait dû avoir lieu en 699. Voir ci-après, note 11.

fils d'Yoûnès, fils d'Abou Nasr, en-Nasry, le Kurde, ech-Chahrazoûry, naquit l'année 577 (*Comm.* 17 mai 1181). Il donna des leçons à Jérusalem dans la *Salâhiyeh* (aujourd'hui Sainte-Anne). Quand el malek el Mo'azzam détruisit les remparts de la ville sainte, il vint à Damas et y professa à la *Châmiyeh intra muros* et à la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*, dans laquelle il exerça pendant treize ans les fonctions de supérieur. Il occupa ensuite la chaire de la *Rawâhiyeh*. Au rapport d'ebn Khallikân, c'était un des hommes éminents de son époque. Il mourut à Damas, pendant le siège des Khawârezmiens, le 26 rabî' 2[d] de l'année 643 (septembre 1245), et fut enterré dans le cimetière des Soûfys, à l'extrémité septentrionale, au sud du chemin (N, fol. 5 r°). Ebn Khallikân donne la biographie d'ebn es-Salâh, II, 188-190.

El Achraf Moûsa lui confia, en 629, l'inspection de la grande-mosquée d'*et-tawbeh* (Inscr. de Damas, n° 239). On trouvera la traduction de cette inscription à l'article concernant la mosquée de ce nom.

[6] امالی. Sur les *amâly* (dictées), cf. de Sacy, *Anthologie grammaticale*, p. 137, et H. Khal., I, 427.

[7] Le jeudi 4 moharram (27 août).

[8] Le qâdy, le *khatîb* de la Syrie, 'émâd ed-dîn Abou'l fadâ'il 'abd El Karîm ebn qâdy 'l qodât Djamâl ed-dîn 'abd Es-Samad ebn Mohammad ebn Abî'l fadl, el Ansâry, el Khazradjy, ed-Démachqy, ebn el Harastâny naquit à Damas en radjab de l'année 577. Il professa quelque temps à la *Ghazzâliyeh* et succéda à ebn es-Salâh dans les fonctions de supérieur de l'*Achrafiyeh*, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il mourut dans la maison *de la prédication* le 29 djoumâda 1[er] de l'année 662 et fut enterré auprès de son père, au penchant du Qâsyoûn (N, f° 5 v°). — Quatremère, *Mamloûks*, I, 248, l'appelle ebn el Kharestâny.

« *Harasta*, grand et populeux village, au milieu des jardins de Damas, sur le chemin de Hems. Il est situé à plus d'une parasange de Damas. » *Marâsed.*

[9] En djoumâda 2[d] de l'année 662, après la mort du qâdy 'émâd ed-dîn (ebn) el Harastâny, le chaykh Chéhâb ed-dîn Abou Châmah professa à la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*. Son nom entier est Chéhâb ed-dîn Abou'l Qasem 'abd Er-Rahman ebn el 'émâd Isma'îl ebn Ibrahîm ebn 'otmân el Moqaddasy, puis ed-Démachqy, le châfé'ite, le jurisconsulte, le professeur de lecture qor'ânique, le grammairien, l'historien, l'auteur de nombreux ou

vrages, connu sous le nom d'*Abou châmah* à cause de la large tache qu'il avait au-dessus du sourcil gauche. Il naquit l'un des deux rabî' de l'année 599. Il fut investi des fonctions de chaykh de lecture qor'ânique à la turbeh l'*Achrafiyeh* et de celles de chaykh de la tradition à la maison de ce nom. Il mourut le (mardi) 19 ramadân de l'année 665 et fut enterré à *bâb el farâdîs* (ou au cimetière de *bâb Kîsân*), à gauche quand on passe dans la direction de la *mabrahat ed-Dahdâh* (N, f° 6 r°). — Au rapport du prétendu Hasan ebn Ibrâhîm (f° 194 r°-v°), il naquit le vendredi 23 rabî' 1er. Voir notice sur Abou Châmah dans Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e p., 46-47.

La biographie d'Abou Châmah, extraite du *Fawât el wafayât* d'ebn Châker, se trouve à la fin du *Kétâb er-rawdatayn*, édition d'Abou So'oûd, et une autre, tirée des *Tabaqât ech-châfé'iyîn*, est donnée par de Slane, *Biographical dictionary*, II, 190. — Cf. aussi *Hist. or. des Crois.*, I, Introduction, XLIII et LII.

[10] L'imâm Mohiy ed-dîn Abou Zakarya Yahya, fils de Charaf, fils de Moûsa, fils de Hasan, fils de Hosayn, fils de Mohammad, fils de Djam'ah, fils de Harâm, el Harâmy, en-Nawâwy (avec ou sans l'*alef*, d'après ed-Dahaby), ed-Démachqy, naquit en el moharram de l'année 631 et vint avec son père à Damas, à l'âge de dix-neuf ans, en l'année 649. Il habita la madraseh la *Rawâhiyeh*. Vers l'année 660, il se mit à composer des ouvrages et continua jusqu'à sa mort. Il fut investi des fonctions de supérieur à la maison (d'enseignement) de la tradition, après le chaykh Chéhâb ed-dîn Abou Châmah. Il mourut le 24 radjab de l'année 677[a], et fut enterré au village de Nawa, auprès de sa famille (N, f° 6 r°-v°).

«*Nawa*, qui se prononce comme le pluriel de *nawat* (noyau de datte), est une petite ville des dépendances du Hawrân et, dit-on, sa capitale. Elle fut la résidence de Job et on y trouve le tombeau de Sem, fils de Noé.» *Marâsed*.

[11] Le chaykh Zayn ed-dîn Abou Mohammad 'abd Allah ebn Marwân ebn 'abd Allah ebn Qyr (?), Abou'l Hasan el Fâréqy, *khatîb* de Damas et professeur de la *Châmiyeh* et de la *Nâséryeh intra muros*, naquit en el moharram de l'année 633 (15 septembre-15 octobre 1285). C'est lui qui restaura cette maison (d'enseignement) de la tradition après sa destruction par Qâzân[b]. Il y exerça ses

[a] H. Khal., II, place sa mort en 676, ainsi que Quatremère, *Mamloûks*, II, 2e partie, 163. M. Ferd. Wüstenfeld a édité son *Tahdîb el asmâ*, Göttingue, 1842-1847.

[b] Comp. l'inscription n° 746, ci-devant note 1. — Le sultan mongol

fonctions pendant vingt-sept ans, après en-Nawawy, jusqu'à l'époque de sa mort. Il remplissait en même temps l'office de *khaṯîb* de la mosquée-cathédrale omayyade. Il mourut dans la maison *de la prédication* (située) dans ledit *djâmé'*, le vendredi après midi, (21) de ṣafar de l'année 703. On fit sur lui la prière à la porte de la (maison de la) prédication, au marché des chevaux et auprès de la grande-mosquée de la Ṣâléḥiyeh. Il fut enterré à la Ṣâléḥiyeh, dans la turbeh de sa famille, au nord de la turbeh du chaykh Abou 'omar (N, f° 6 v°).

Fâréqy est le nom relatif formé de Mayyâfâréqîn. Cf. *Géogr.* d'Abou'l féda, II, 2ᵉ p., 56.

Eṣ-Ṣaqqâ'y, dans son *Tâly Kétâb wafayâṯ el a'yân* (ou suite au *Dictionnaire biographique* d'ebn Khallikân) consacre aussi (ms. anc. f. ar. n° 732, f° 5 v°) quelques lignes à Zayn ed-dîn el Fâréqy. — Dans *Mamloûks*, II, 2ᵉ p., 235, on lit *ebn Fir.*

[12] Ebn Kaṯîr dit sous l'année 716 : « Le jour de dimanche 8 ramadân, le chaykh Kamâl ed-dîn ebn ech-Charîchy exerça les fonctions de supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition, en remplacement d'ebn ez-Zamlakâny. Le nom entier de Kamâl ed-dîn ebn ech-Charîchy est Abou'l 'abbâs Aḥmad, fils de l'imâm Kamâl ed-dîn Abou Bakr Moḥammad ebn Aḥmad ebn Moḥammad ebn 'abd Allah ebn Saḥbân el Bakry, Abou 'aly. Il naquit en ramaḍân de l'année 653. Il était châfé'îte. Il fut le premier qui occupa la charge de supérieur à la turbeh d'(Omm) eṣ-Ṣâleḥ, après son père, en l'année 685, jusqu'à sa mort. Il fut nommé *wakîl* (procureur) du trésor public, qâdy des troupes et inspecteur de la mosquée-cathédrale, à plusieurs reprises. Il professa à la *Châmiyeh extra muros*, puis à la *Nâṣériyeh*, où il donna de sleçons pendant vingt ans. Il remplit aussi les fonctions de supérieur du *rébâṯ* le *Nâṣéry* au Qâsyoûn, durant plus de quinze ans, et celles de supérieur de cette maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*, huit ans. En l'année 718, ayant résolu de faire le pèlerinage, il se mit en route avec sa famille. Mais la mort le surprit à el Ḥasa, à la fin de chawwâl de ladite année et il fut enterré là » (N, f° 8 v°).

« *Charîch* (Xérès), grande ville de l'arrondissement de Châḍoû-

Qâzân ou Ghâzân (Maḥmoûd) régna de 694 à 703. D'après ebn Cheḥnah (édition du Caire, en marge du *Kâmel*, t. IX, p. 154), il s'empara de la ville de Damas en l'année 699 et se retira après avoir reçu des habitants des sommes considérables. La citadelle avait résisté. — On trouvera de longs détails dans Quatremère, *Mamloûks*, II, 151 et suiv.

nah (Sidonia), dont elle est le chef-lieu. On l'appelle aujourd'hui Charech. » *Marâṣed.*

[13] Après el Fâréqy, cette maison (d'enseignement) de la tradition passa à Ṣadr ed-dîn ebn el Wakîl, le chaykh Abou 'abd Allah Moḥammad ebn Zayn ed-dîn Abî Ḥafṣ 'omar ebn Mekky ebn 'abd Eṣ-Ṣamad, el 'otmâny, connu sous le nom d'ebn el Moraḥḥel[a] et d'ebn el Wakîl, chaykh des Châfé'ites. Il naquit à Damiette en chawwâl de l'année 665, professa aux deux *Châmiyeh* et à la *'adrâwiyeh* et mourut le mercredi matin 24 ḍou'l ḥedjdjeh de l'année 716, dans sa maison, au Caire (N, f° 7 r°-v°).

On trouve la biographie d'ebn el Wakîl dans le *Fawât el wafayât*, édition de Boûlâq, II, 315.

[14] Ebn Kaṭir dit sous l'année 716 : « Le jour de jeudi 16 cha'bân, le chaykh Kamâl ed-dîn ebn ez-Zamlakâny exerça les fonctions de supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*, en remplacement d'ebn el Wakîl. Mais il n'y resta pas longtemps et ce dernier la lui enleva. — Le qâdy en chef Kamâl ed-dîn ebn ez-Zamlakâny, Moḥammad Abou'l ma'âly, fils du chaykh 'alâ ed-dîn 'aly, fils de 'abd El Wâḥed, fils du *khaṭîb* de Zamalkâ 'abd El Karîm, fils de Khalaf, fils de Nabhân, el Anṣâry, châfé'ite, chaykh des Châfé'ites en Syrie (*ou* à Damas) et ailleurs, naquit la nuit du (dimanche au) lundi 8 chawwâl de l'année 666. Il occupa nombre de chaires et remplit plusieurs grands offices tels que l'inspection du trésor, l'inspection de l'hôpital Noûrien, le diwân d'el malek es-Sa'îd et la *wékâleh* du *bayt el mâl*. Il professa à la *Châmiyeh extra muros*, à la *'adrâwiyeh*, à la *Ẓâhériyeh intra muros*, à la *Rawâḥiyeh* et à la *Masroûriyeh*. Il mourut au point du jour du mercredi 16 ramaḍân de l'année 729, dans la ville de Belbays, et fut transporté au Caire » (N, 8 r°-v°).

La biographie d'ebn ez-Zamlakâny se trouve dans le *Fawât el wafayât*, II, 312. La date 727, indiquée comme celle de sa mort, est sans doute une faute d'impression.

« *Zamlakân*, village dans la Ghoûṭah de Damas. Souvent on en retranche le *noûn* final : on dit alors Zamalkâ. » *Marâṣed.*

« *Belbîs* — c'est ainsi que Naṣr el Iskandary orthographie ce nom. Le peuple, ajoute-t-il, prononce Belbays — est une ville située à quinze parasanges de Fosṭâṭ Meṣr, sur la route de la Syrie. 'ysa ebn Ba'îḍ l'habite. » *Marâṣed.*

[a] Quatremère, *Mamloûks*, II, 2e partie, 235, l'appelle ebn el Mardjily.

[15] Abou'l Hadjdâjdj el Mezzy est l'imâm Djamâl ed-dîn Yoûsef, fils d'Ez-Zaky Abou Mohammad 'abd Er-Rahman, fils d'Yoûsef, fils de 'aly, fils d'Abou Zohr, el Qodâ'y, el Kalby, el Halaby, ed-Démachqy. Sa naissance eut lieu en rabi' 2[d] de l'année 654. Il fut investi (de la charge de supérieur) de cette maison (d'enseignement) de la tradition pendant vingt-trois ans. Il mourut en safar de l'année 742 et fut enterré au cimetière (*maqâber*) des Soûfys, à l'ouest de son compagnon ebn Taymiyeh. Il est l'auteur du *Tahdîb el Kamâl*, de l'*Achrâf* et d'autres ouvrages (N, f° 9 r°).

Hâdji Khalîfah fait mention du *Tahdîb el Kamâl fî asmâ er-redjâl* (V, 240) et de plusieurs autres ouvrages d'el Mezzy, mais non de l'*Achrâf*.

« *El Mezzeh*, grand et riche village dans la partie la plus élevée de la Ghoûtah, sur le penchant de la montagne et plus haut que Damas. » *Marâsed.*

[16] Le qâdy en chef Taqy ed-dîn Abou'l Hasan 'aly, fils du qâdy Zayn ed-dîn Abou Mohammad, es-Sobky, el Ansâry, el Khazradjy, naquit au commencement de safar de l'année 683 et mourut en djoumâda 2[d] de l'année 756 (N, f° 8 v°).

[17] Le *hâfez*, le grand savant, 'émâd ed-dîn Abou'l féda Isma'îl ebn 'omar ebn Katîr ebn 'anoûny ebn Daw ebn War', el Qorachy, el Bosrawy, ed-Démachqy, naquit l'année 701. Il fut investi, après la mort d'ed-Dahaby, des fonctions de supérieur d'Omm es-Sâleh et, pendant peu de temps, de celles de supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition. Il mourut en cha'bân de l'année 794 (*sic*) et fut enterré dans le cimetière (*maqbarah*) des Soûfys, auprès de son chaykh ebn Taymiyeh (N, f° 9 r°-v°). — Au lieu de 794, il faut lire 774, voir ci-devant note 4.

« Bosra, un des villages de Baghdâd, près de 'okbara. » *Marâsed.*

[18] Le grand savant, le qâdy en chef Tâdj ed-dîn Abou Nasr 'abd El Wahhâb, fils du chaykh Taqy ed-dîn Abou'l Hasan, el Ansâry, el Khazradjy, es-Sobky, naquit au Caire l'année 727 ou, dit-on, 728. Il vint à Damas avec son père en djoumâda 2[d] de l'année 739. Il professa à la *'azîziyeh*, à la *Grande 'âdéliyeh*, à la *Ghazzâliyeh*, à la *'adrâwiyeh*, aux deux *Châmiyeh*, à la *Nâsériyeh*, à l'*Amîniyeh*, et exerça les fonctions de supérieur de cette maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*. Il mourut *martyr* de la peste en dou'l hedjdjeh de l'année 771 et fut enterré dans la turbeh des Sobky, au penchant du Qâsyoûn, à l'âge de quarante-quatre ans (N, f° 9 v°).

[19] Le qâdy en chef Waly ed-dîn Abou Dorr, fils de Bahâ ed-dîn

Abou'l baqâ Moẖammad, es-Sobky, naquit au Caire en djoumâda 2[d] de l'année 735. Il professa à la *Châmiyeh intra muros*, à la *Rawâẖiyeh*, à l'*Atâbékiyeh* et à la *Qaymariyeh*. Il fut ensuite investi des fonctions de qâdy, de prédicateur, de supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition, et de diverses chaires revenant aux qâdys, en l'année 777, pendant huit ans et demi, jusqu'à sa mort qui eut lieu en chawwâl de l'année 785. Il fut enterré auprès de son père, dans la turbeh des Sobky, au penchant (du Qâsyoûn) (N, f° 10 r°-v°).

On voit que c'est à tort que 'abd El Bâseṯ désigne Abou Ḍorr comme fils de Tâdj ed-dîn es-Sobky; celui-ci naquit d'ailleurs en 727 ou 728. Le copiste aura sans doute omis un nom après Tâdj ed-dîn, celui de Bahâ ed-dîn, qui était aussi un Sobky et qui, né en rabî' 1[er] de l'année 707, vint d'Égypte à Damas où il mourut en djoumâda 1[er] de l'année 777. Cf. N, f° 10 r°-v°.

20 L'imâm Zayn ed-dîn Abou H̱afs̱ 'omar ebn Moslem ebn Sa'îd ebn 'omar ebn Badr ebn Moslem, el Qorachy, el Malaẖy, naquit en cha'bân de l'année 724. Il avait dépassé la quarantaine quand il vint à Damas. Il professa à la *Masroûriyeh*, puis à la *Nâs̱ériyeh*, qu'il échangea ensuite pour l'*Atâbékiyeh*, qui lui fut plus tard enlevée. Lorsque, en l'année 791 (771 ?), son fils Chéhâb ed-dîn Aẖmad fut investi de la charge de qâdy, il lui laissa les fonctions de prédicateur et celles de professeur de la *Nâs̱ériyeh* et de l'*Atâbékiyeh*. On lui confia ensuite (la direction de) cette maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*. Mais quand vint le règne d'eẕ-Ẕâher Barqoûq, il fut saisi et emprisonné avec son fils dans la citadelle et on leur extorqua de fortes sommes. Son fils, dont nous venons de parler, donna des leçons à la *ẖalqah* la *Kendiyeh*, dans la grande-mosquée omayyade, en rabî' 1[er] de l'année 776.

(Zayn ed-dîn) mourut en prison dans la citadelle de Damas en ḏou'l ẖedjdjeh de l'année 792 et fut enterré à el Qobaybât (les petites coupoles). Son tombeau est célèbre; (il est situé) à l'extrémité de la *Mazra'ah* orientale, (à côté du ?) *mazâr* (tombeau) connu sous le nom de S̱ohayb er-Roûmy, au sud de la Zouwayzâniyeh et au nord de la zâwyeh d'er-Réfâ'y, au sud de l'hippodrome *des cailloux* (N, f° 10 v°-11 r°).

« *El Qobaybât*, un des lieux habités par les Arabes sédentaires de Damas, du côté du sud. » *Marâs̱ed*.

Eẕ-Ẕâher Barqoûq commença à régner en 784 (1382).

On trouvera plus loin, à propos du tombeau de S̱ohayb er-Roûmy, le compagnon de Mahomet, l'inscription qu'on y lit.

[21] Le *hâfez* Chams ed-dîn Abou 'abd Allah et Abou Bakr Mohammad ebn Bahâ ed-dîn Abî Bakr 'abd Allah ebn Nâser ed-dîn Mohammad ebn Ahmad ebn Modjâhed ebn Yoûsef ebn Mohammad ebn Ahmad ebn 'aly, el Qaysy, ed-Démachqy, le châfé'ite, le traditionniste, connu sous le surnom honorifique de son aieul, naquit à Damas l'année 777. Le chaykh Taqy ed-dîn el Asady dit : « Il mourut en radjab de l'année 842, la nuit du (jeudi au) vendredi 26 du mois. La prière fut faite sur lui le lendemain avant la prière, dans le *djâmé' et-tawbeh*, et il fut enterré au cimetière (*maqâber*) de *bâb el farâdîs*, à son extrémité nord-ouest » (N, f° 11 r°-v°).

H. Khal., qui cite de lui de nombreux ouvrages, donne 840 pour la date de sa mort.

[22] Le chaykh 'alâ ed-dîn (ebn) es-Sayrafy, le jurisconsulte Abou'l Hasan 'aly ebn 'otmân ebn 'omar ebn Sâleh, ed-Démachqy, le traditionniste, naquit l'année 778. Il occupa par délégation la chaire de la *Châmiyeh extra muros* et de la *Ghazzâliyeh* et donna des leçons dans cette maison (d'enseignement) de la tradition. Il mourut à Damas l'année 844 et fut enterré au cimetière (*maqbarah*) de *bâb es-saghîr*, à son extrémité méridionale, en face de la porte du *mosalla* (N, 11 v°).

[23] H. Khal. ne paraît pas faire mention de cet auteur.

[24] Cet ebn Hadjr ayant succédé à ebn Nâser ed-dîn, qui mourut en 842, peut-être s'agit-il ici de Chéhâb ed-dîn Ahmad ebn 'aly ebn Hadjr el 'asqalâny dont H. Khal. mentionne un grand nombre d'ouvrages et qui mourut en 852 (*Comm.* 7 mars 1448).

[25] On y voit l'inscription suivante (n° 293 de ma collection) : « Au nom de Dieu, etc. A constitué en waqf cette madraseh bénie, « dans le but de plaire à Dieu, qu'il soit exalté! le maître, le sultan, « le malek, le savant, le juste, le victorieux, l'aidé de Dieu, el Achraf « Mozaffer ed-dîn Abou'l fath Moûsa, fils du maître le sultân el malek « el 'âdel Sayf ed-dîn Abou Bakr, fils d'Ayyoûb, que Dieu l'agrée et « lui donne le paradis pour récompense! en faveur des Hanbalîtes « qui viennent (à Damas) et il lui a constitué en waqf la moitié du « village de Bozâ'a dans le Béqâ' el 'azîzy et tous ses points culmi- « nants (?) (فوارعها), dans l'année 634. »

[26] Le Qâsyoûn est une montagne au nord de Damas (le mont Casius) et sur le penchant de laquelle se trouve la Sâléhiyeh (Ebn Batoûtah, I, 231).

[27] Dans la biographie du *sâheb* (vizir) Taqy ed-dîn Tawbah ebn Mohâdjer et-Takrîty, connu sous le nom d'*el Bayyé'*, es-Saqqâ'y (f° 28 v°)

parle de sa turbeh qu'il avait construite au Qâsyoûn et qui fut incendiée lors de l'invasion des Tatârs. Et-Takrîty mourut l'année 699.

« *Takrît* — le vulgaire prononce Tekrît — ville célèbre, entre Baghdâd et Mosoul, à trente parasanges de Baghdâd, à l'ouest du Tigre; elle possède une citadelle très forte dont un des côtés est (tourné) vers le Tigre. » *Marâsed.*

[28] Ebn Mofleh a dit dans ses *Classes* : « 'abd Allah ebn 'abd El Ghany ebn 'aly ebn Soroûr, el Moqaddasy, puis ed-Démachqy, Djamâl ed-dîn, mourut le jour de vendredi 5 ramadân de l'année 729 (*sic,* pour 629) et fut enterré au penchant (du Qâsyoûn) » (N, f° 12 v°).

Le chaykh Taqy ed-dîn ebn Mofleh composa une *Suite* aux *Classes* (*Tabaqât*) *des Hanbalîtes* par le qâdy hanbalîte Abou'l Hosayn Abou Ya'la el Farrâ. Cf. H. Khal., IV, 135.

[29] Le chaykh de la montagne, l'imâm Chams ed-dîn Abou Mohammad 'abd Er-Rahman, fils du chaykh Abou 'omar Mohammad, fils d'Ahmad, fils de Qodâmah, le hanbalîte, fut le premier à être investi de la charge de qâdy des Hanbalîtes à Damas, charge qu'il abandonna ensuite, ainsi que des fonctions de professeur à l'*Achrafiyeh* de la montagne. Il mourut la nuit du (lundi au) mardi fin de rabî' 1er de l'année 682, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et fut enterré dans le cimetière (*maqbarah*) de son père (N, f° 12 v°-13 r°).

Cf. Quatremère, *Mamloûks,* II, 68.

[30] Chams ed-dîn ebn el Kamâl Abou 'abd Allah Mohammad ebn 'abd Er-Rahîm ebn 'abd El Wâhed ebn Ahmad, el Moqaddasy, le hanbalîte, naquit l'année 607. Il fut investi de la charge de supérieur de la *Dyâïyeh* et de celle de l'*Achrafiyeh* de la montagne. Il mourut le 9 djoumâda 2^d de l'année 688 (N, f° 13 r°).

[31] Le qâdy en chef Charaf ed-dîn Abou'l fadl Hasan (ou el Hasan), fils du chaykh l'imâm le *khatîb* Charaf ed-dîn Abou Bakr 'abd Allah, fils du chaykh Abou 'omar, el Moqaddasy, naquit l'année 638 et mourut la nuit du (mercredi au) jeudi 22 chawwâl de l'année 695. Il fut enterré dans le cimetière (*maqbarah*) de son aïeul, au penchant (du Qâsyoûn) (N, f° 13 r°-v°).

[32] Le copiste a omis, avant 'ezz ed-dîn, le nom de son père Taqy ed-dîn Solaymân ebn Hamzah ebn Ahmad ebn 'omar ebn Abî 'omar, el Moqaddasy, le hanbalite, né au milieu de radjab de l'année 628, mort la nuit du (dimanche au) lundi 21 dou'l qa'deh de l'année 715, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. 'ezz ed-dîn mourut en safar de l'année 731, âgé de trente-six ans (N, f° 14 r°).

[33] Badr ed-dîn, fils de 'ezz ed-dîn, fils de Taqy ed-dîn Solaymân, el Moqaddasy, puis ed-Démachqy, était qâdy en chef. Il professa à la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh* du penchant (du Qâsyoûn) et aussi à la *Djawziyeh*, dont la moitié de la chaire lui appartenait. Il mourut la nuit du (mercredi au) jeudi 5 rabî' 1er de l'année 670 (lire 770) (N, f° 14 r°).

[34] Ebn Katîr a dit dans sa *Chronique*, sous l'année 723 : « Le chaykh considéré, le *mo'ammar*, le voyageur, Bahâ ed-dîn Abou Mohammad, fils du chaykh Badr ed-dîn Abou Ghâleb, constitua en waqf, sur la fin de ses jours, sa maison connue sous le nom de maison (d'enseignement) de la tradition et investit des fonctions de professeur à cette école ech-Chéhâb el Adra'y » (N, 14 v°).

Sur la *Chronique* (*ta'rikh*) d'Ebn Katîr, voir H. Khal., II, 24, et *Hist. or. des Crois.*, I, Introduction, LII.

On donnait le titre de *mo'ammar* à ceux qui parvenaient à un âge très avancé (*Die Chroniken der Stadt Mekka*, éditées par F. Wüstenfeld, II, 141 du texte arabe).

[35] « *Adré'ât*, ville sur les confins de la Syrie et avoisinant le territoire d'el Balqâ. » *Marâsed.*

Ahmad ebn Hamdân ebn Ahmad ebn 'abd Allah ebn 'abd El Wâhed ebn 'abd El Ghany ebn Mohammad ebn Sâlem ebn Dâoûd ebn Yoûsef ebn Djâber, el Adra'y, puis ed-Démachqy, puis el Halaby, le châfé'ite, l'imâm Abou'l 'abbâs, fils du chaykh Chéhâb ed-dîn, naquit dans l'un des deux djoumâda de l'année 708, à Adré'ât en Syrie et grandit à Damas. Il se transporta dans la suite à Halab, où il se fixa. Il professa à la madraseh la *Baldaqiyeh* (?), située à l'ouest de la *Kallâseh*, à la madraseh la *Zâhériyeh*, à la madraseh l'*Asadiyeh* et à la maison (d'enseignement) de la tradition la *Bahâïyeh*. Sa mort eut lieu le jour de dimanche 25 djoumâda 2d de l'année 783. La prière fut faite sur lui dans la mosquée-cathédrale omayyade à Halab et il fut enterré en dehors de *bâb el maqâm*, en face de la turbeh d'ebn es-Sâheb et à proximité de celle de Soûdoûn (N, 14 v°-15 r°).

[36] Le *Charîf* Chams ed-dîn Abou'l mahâsen et aussi, dit-on, Abou 'abd Allah, el Hosayny, ed-Démachqy, naquit l'année 715 et mourut en cha'bân 765. Il fut enterré au Qâsyoûn (N, f° 15 r°-v°).

[37] Sur le terme *halqah* signifiant *une sorte de collège, d'académie, une réunion qui se formait autour d'un professeur, et qui avait pour objet l'étude de la théologie, des sciences, de la littérature*, cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e p., p. 199.

[38] Khalîl ebn Kaykaldy ebn 'abd Allah, l'imâm Salâh ed-dîn Abou Sa'îd ebn el 'alâÿ, ed-Démachqy, châfé'ite, naquit dans l'un des deux rabî' de l'an 691. Il fut chargé d'enseigner la tradition à la *Nâsériyeh* en 718, professa à l'*Asadiyeh* l'année 723 et à la *halqah* du seigneur de Hems l'année 728. Il alla ensuite, en 731, donner des leçons à la madraseh la *Salâhiyeh* à Jérusalem, où il fut nommé supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Sayfiyeh*. Il mourut à Jérusalem, âgé de soixante-neuf ans, le 3 moharram de l'année 761 (N, f° 15 v°-17 r°).

[39] Le grand-émir 'alam ed-dîn Sandjar le turc, es-Sâléhy, Abou Moûsa *ed-dawâdâry*, arriva du pays des Turcs vers l'année 640. Ez-Zâher (Baybars) lui donna un émirat à Halab. Il vint ensuite à Damas et fut investi une fois des fonctions de *châdd* (intendance, inspection). Il devint après cela un des compagnons de Sonqor el achqar (le roux); puis fut saisi et rétabli ensuite dans la position qu'il occupait et même plus. Quelque temps après, il reçut un fief (*khobz*) et un commandement de mille. Sa situation grandit et son rang s'éleva sous le règne d'el malek el Mansoûr Heusâm ed-dîn Lâdjîn, qui lui donna le commandement de l'armée dans l'expédition de Sîs. On lui doit nombre de bonnes œuvres et des fondations pieuses à Damas et à Jérusalem. Il assista, déjà malade, à la bataille (de Hems) et se réfugia avec ses compagnons à Hesn el akrâd (le château des Kurdes), où il mourut la nuit du (jeudi au) vendredi 3 radjab 699 (N, f° 17 v°). — Cf. Quatremère, *Mamloûks*, II, 2ᵉ p., 173.

Dawâdâry signifie « qui a appartenu à un *dawâdâr* ». Sur la fonction de *dawâdâr* (*litt.* porte-écritoire), cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 118.

Sur les termes *châdd* et *mochedd*, cf. *ibid.*, I, 58, et 2ᵉ p., 140. « *Hesn el akrâd*, château très fort sur la montagne faisant face à Hems. C'est la montagne d'el Djalîl qui se relie au mont Liban, entre Ba'albakk et Hems. » *Marâsed*.

[40] 'aly ebn Ibrâhîm ebn Dâoûd, le chaykh 'alâ ed-dîn Abou'l Hasan, fils d'el Mowaffaq el 'attâr (le droguiste), fils d'et-tabîb (le médecin), le châfé'ite, chaykh de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh* et professeur à la *Qoûsiyeh* et à la *'alamiyeh*, c'est-à-dire celle-ci, non la *'alamiyeh* hanafite, naquit le jour de la fête de la rupture du jeûne de l'année 654 et mourut l'année 724, le premier jour de doul'l hedjdjeh. Il fut enterré au Qâsyoûn. En l'année 701, il avait été frappé de paralysie et se faisait porter dans

une litière aux madraseh et à la grande-mosquée (N, f° 18 r°-v°).

41 Noûr ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn Nadjm ed-dîn Abî Bakr Mohammad ebn 'omar ebn Abî Bakr ebn Qawâm, 'aly ebn Qawâm, el Bâlésy d'origine, ed-Démachqy, connu sous le nom d'ebn Qawâm, naquit en ramadân de l'année 717. Il professa à la *Nâsériyeh extra muros*, après son père, pendant plusieurs années, et au rébât *ed-Dawâdâry*, en dedans de *bâb el faradj*. Il mourut en rabî' 2[d] de l'année 765 et fut enterré sur le penchant du Qâsyoûn dans leur zâwyeh (la zâwyeh des Banou Qawâm) (N, f° 19 r°).

« *Bâlès*, ville de Syrie, entre Halab et er-Raqqah. Elle est située sur le côté occidental de l'Euphrate, à peu de distance de la rive, et au-dessous de Seffîn. » *Marâsed.*

On trouve l'inscription suivante (n° 387 de ma collection) qui concerne son aïeul 'omar, fils d'Abou Bakr, dans la tékyeh d'ebn Qawâm, près de Dayr Morrân :

« Au nom de Dieu, etc. — Qor'ân, IX, 21. — Ceci est la turbeh « du serviteur qui a besoin de la miséricorde de son Seigneur, l'imâm, le « chaykh, l'homme pieux, l'ascète, le dévot, 'omar, fils du chaykh pieux « Abou Bakr ebn Qawâm, el Bâlésy, que Dieu sanctifie son cœur ! Il « mourut à la miséricorde de Dieu, qu'il soit exalté ! la nuit du (jeudi « au) vendredi 2[d] safar de l'année ... »

L'inscription de son bisaïeul (n° 391) est sur le tombeau à côté :

« Au nom de Dieu, etc. — Qor'., IX, 21. — Ceci est la turbeh « du serviteur qui a besoin de la miséricorde de son Seigneur, l'imâm, « le chaykh, l'ascète, le dévot, le contemplatif, le savant, le prati- « quant, le chaykh Abou Bakr ebn Qawâm, el Bâlésy, que Dieu sanc- « tifie son cœur ! Il mourut à la miséricorde de Dieu, qu'il soit exalté ! « le jour de dimanche fin radjab de l'année 658, au village de 'alam, « et y fut enterré dans un cercueil de bois. Ensuite son fils, le chaykh « 'omar, le transporta au penchant du Qâsyoûn et il fut enterré dans « sa turbeh, à l'ouest de Dayr Morrân, dans la matinée du jour de « vendredi 9 moharram de l'année 670. »

Il faut sans doute lire le 7, correspondant au vendredi 14 août 1271.

« *Dayr Morrân*, près de Damas, sur une colline dominant des champs de safran (*mazâre' ez-za'farân*). » *Marâsed.*

42 On lit dans B *Sâmoûriyeh*. — On trouve sur le linteau de la porte de la khânqâh l'inscription qui suit (n° 472 de ma collection) :

« Au nom de Dieu, etc. — Qor., IX, 21. — A constitué en waqf « cette khânqâh bénie, en faveur des pauvres qui y demeurent, celui

« qui a besoin de Dieu, qu'il soit exalté! Ahmad ebn Mohammad es-« Sarmarry, que Dieu lui fasse miséricorde! Et il lui a constitué en « waqf toute la portion du village d'el Hadjdjâdjiyeh; un qîrât, un « tiers de qîrât et deux dixièmes et demi de qîrât de la *mazra'ah* (sise) « à ech-Châghoûr, la maison du moulin, un jardin voisin du village « d'ez-Zanbaqiyeh, une salle, trois magasins aux grains voisins de « cette khânqâh, un salon (مقعد), des chambres et l'écurie. *Quiconque, « après avoir entendu, etc.* (Qor., II, 177). (Et cela) en l'année 696. »

Une autre inscription (n° 456) se trouve au-dessus de la fenêtre. Elle diffère très peu de la précédente. Ainsi, « en faveur des pauvres qui y demeurent » est supprimé; on y lit « une *mazra'ah* » au lieu de « la *mazra'ah* »; « les deux tiers », au lieu de « trois ». Par contre, « et cela » n'existe pas dans le n° 472.

43 Les rues de la nature des *darb*, mais qui sont si étroites qu'il ne peut y passer deux hommes de front ou un homme chargé, se nomment زقاق, pl. أزقة (De Sacy, *'abd El Latif*, p. 385).

44 Sayf ed-dîn Abou'l 'abbâs Ahmad ebn Mohammad ebn 'aly ebn Dja'far, el Baghdâdy, es-Sâmarry, ainsi appelé de son lieu de naissance Sorr man ra'a sur le Tigre — dont on forme aussi l'adjectif relatif Sarmary — possédait de grandes richesses. Il mourut le jour de lundi 18 cha'bân de l'année 696. « En 686, dit ebn Katîr, il fut mandé de Damas en Égypte pour procéder à la vente du village (*rab'*) de Hazramâ qu'il avait acheté de la fille d'el malek el Achraf Moûsa. Il répondit qu'il en avait fait un waqf. 'alam ed-dîn (Sandjar) ech-Chodjâ'y était chargé de cette affaire. Nâser ed-dîn Mohammad, fils d'Abou 'abd Allah, el Moqqadasy, se plaignit de ce que es-Sâmarry avait acheté ce (village) de la fille d'el Achraf, alors qu'elle n'était pas saine d'esprit, prouva son état de démence par devant Zayn ed-dîn ebn Makhloûf et fit annuler la vente depuis son origine. Es-Sâmarry fut obligé de rembourser pour le revenu (مغل) qu'il avait touché depuis vingt ans 200,000 derhams. On lui prit sa portion de la Zanbaqiyeh, dont la valeur était de 70,000 et 10,000 de complément. On le laissa dans la plus grande misère. Ayant ensuite fait constater que la princesse avait recouvré la raison, on lui acheta ces portions pour ce qu'on voulut » (N, f° 19 r°-v°).

Comp. ce récit dans Quatremère, *Mamloûks*, II, 89; mais ce savant traduit Sâmarry, qu'il écrit Sâméry, par Samaritain. Il le nomme Sermeray, *ibid.*, 2e p., 54.

Es-Saqqâ'y donne (f° 13) la biographie d'es-Sâmarry et dit qu'il fut enterré dans sa maison connue sous le nom de maison d'ebn

Qawâm, sise dans la rue des *chaʿârîn* et dont il fut fait une zâwyeh. — On la trouve aussi dans le *Fawât el wafayât*, I, 83.

« *Sorr man ra'a* et *Sarr man ra'a*. Quelqu'un a dit que son nom était anciennement Sâmarra. Quand el Moʿtaṣem la bâtit, il l'appela Sorr man ra'a. »

« *Sâméra*, locution employée pour Sorr man ra'a. C'est la ville que construisit el Moʿtaṣem entre Baghdâd et Takrît. On dit de différentes manières : Sâmarra, Sâmarrâ, Sorr man râ'a et Sorr man ra, Sa' man râ et Sâmarrah. Elle est établie sur la rive orientale du Tigre, au-dessous de Takrît. Quand el Moʿtaḏed la quitta pour habiter Baghdâd, elle tomba en ruines et il n'en reste aujourd'hui qu'une minime partie. Cette ville a une longue histoire. Ce qui en reste actuellement est un endroit qu'on appelait el ʿaskar, d'où était originaire ʿaly ebn Moḫammad ebn ʿaly ebn Moûsa ebn Djaʿfar, ainsi que son fils el Ḫasan ebn ʿaly; on les appelle les *deux ʿaskary*, parce qu'ils y habitaient et qu'ils y furent enterrés. Par-dessus leurs tombes s'élève un *machhad*, où on vient les visiter. Dans cette chapelle sépulcrale est une cave où se trouve un conduit souterrain. Les Râféḏites prétendent qu'el Ḫasan ebn ʿaly dont nous venons de faire mention avait un fils en bas âge, nommé Moḫammad, qui disparut dans ce conduit et jusqu'à présent ils l'attendent. » *Marâṣed.*

[45] Chéhâb ed-dîn Aḫmad ebn ʿalâ ed-dîn ʿaly ebn Qawâm, châféʿite, mourut le jour de dimanche 26 radjab de l'année 825 et fut enterré à la Rawḏah (N, f° 19 v°).

[46] Chéhâb ed-dîn ebn (*sic*) ʿabd El Ḫalîm ebn Madjd ed-dîn ʿabd Es-Sallâm ebn ʿabd Allah ebn el Qasem ebn Moḫammad ebn el Ḵheḏr ebn Taymiyeh, el Ḫarrâny, mourut à Damas la nuit du (samedi au) dimanche fin de ḏou'l ḫedjdjeh de l'année 682 et fut enterré dans le cimetière (*maqâber*) des Ṣoûfys (N, f° 19 v°-20 r°).

[47] Taqy ed-dîn Abou'l ʿabbâs Aḫmad ebn ʿabd El Ḫalîm ebn ʿabd Es-Sallâm ebn Taymiyeh, el Ḫarrâny, professa le jour de lundi 2 moḫarram de l'année 683, à la maison (d'enseignement) de la tradition la *Sakariyeh*, qui est aux *Qaṣṣâʿin*. Il avait alors vingt-deux ans. Il était né le jour de lundi 10 rabiʿ 1er de l'année 661, à Ḫarrân. Il vint à Damas avec ses parents l'année 667. Il composa des ouvrages et mourut à Damas, dans une salle où il était emprisonné, à la fin de la nuit du (dimanche au) lundi 22 ḏou'l qaʿdeh de l'année 728. La prière fut faite sur lui par son frère Zayn ed-dîn ʿabd Er-Raḫman au marché aux chevaux, après la sortie du

convoi funèbre par *bâb el faradj*. Il fut enterré à côté de son frère 'abd Allah (N, f° 20 r°-v°).

« *Harrân* est aussi un village dans la Ghoûtah de Damas. » *Marâṣed*.

[48] Le *ḥâfeẓ* Abou 'abd Allah ed-Ḍahaby, Moḥammad ebn Aḥmad ebn 'otmân ebn Qâyâzîb 'abd Allah, le turkomân, el Fâréqy d'origine, ed-Démachqy, le châfé'ite, l'imâm, l'historien de la Syrie, Chams ed-dîn, naquit l'année 673 à Damas. Il composa des ouvrages utiles, entre autres les *Annales de l'islamisme*, en 20 volumes. Il fut investi de la charge de supérieur à la *Ẓâhériyeh*, anciennement, à la *Nafîsiyeh*, à la *Fâḍéliyeh*, à cette *Sakariyeh*, à *Omm es-Ṣâleḥ* et dans d'autres collèges. Il ne cessa d'écrire et de composer jusqu'à l'année 741, époque à laquelle il devint aveugle. Il mourut à Damas la nuit du (lundi au) mardi 3 ḍou'l qa'deh de l'année 748 et fut enterré au cimetière de *bâb es-ṣaghîr* (N, f° 10 v°-21 r°).

Ḥ. Khal. fait mention du *Ta'rîkh el islâm* sous le nom de *Ta'rîkh ed-Ḍahaby*, II, 131. — Cf. aussi la notice dans *Hist. or. des Crois.*, I, Introduction, XLVII.

[49] L'imâm Ṣadr ed-dîn Solaymân ebn 'abd El Ḥakîm, el Bârédy, le mâlékite, l'ach'arite, professeur de la madraseh la *Charâbîchiyeh* de Damas, naquit l'année 673. Sa mort eut lieu le jour de dimanche 5 djoumâda 2[d] de l'année 749. Il fut enterré dans la *Charâbîchiyeh* (N, f° 21 r°-v°).

[50] Ou *Chaqîchaqiyeh*. Je suis la leçon de N; B porte *Chaqchaqiyeh*.

[51] Si la rue *ḥâreh* est ouverte par les deux extrémités, elle prend le nom de درب, pl. دروب : car, en général, un chemin qui conduit à un autre chemin s'appelle, en Égypte, *darb* (De Sacy, *'abd El Laṭîf*, 385).

[52] Ici le texte porte الشقشقية.

[53] وكان ضعيفا. C'est ainsi qu'on lit dans les deux manuscrits du *British Museum*.

[54] B : ما ذا بدا فيها عدا ; N : ما ذا عدا فيها بدا, comme le ms. de Londres, add. 18533. Dans le second cas, on pourrait peut-être traduire : « Quel mérite transcendant a-t-il donc montré? »

[55] N (f° 22 v°) écrit العروية.

[56] Ebn Baṭoûṭah, I, 202 : « Du côté oriental de la cour (de la mosquée omayyade) se trouve une porte qui conduit à une mosquée admirable par son emplacement et qu'on appelle le *machhad* de 'aly, fils d'Abou Ṭâleb. »

[57] Quatremère, *Mamloûks*, I, 2ᵉ p., 198, traduit ce mot par « effets ».

[58] Mohammad ebn 'orwah el Mawsély demeurait à Jérusalem, mais il était un des compagnons particuliers d'el malek el Mo'azzam. Il se transporta à Damas lorsque ce prince détruisit les remparts de la ville sainte (N, f° 21 v°-22 r°).

[59] On appelle *mosalla* ou *lieu de prière* une grande place en plein air, où le peuple se réunit pour faire la prière en certaines occasions, et particulièrement aux deux beïrams (De Sacy, *Chrestomathie*, I, 191).

[60] Ou « pavillons », cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 241; mais je crois qu'ici il s'agit plutôt du mausolée de Toghtékîn.

[61] B porte طنعنكين et par-dessus ce mot : كذا « sic », et N ظعنكين; il faut certainement lire طغتكين. L'auteur a probablement en vue Zahîr ed-dîn Abou Mansoûr Toghtékîn l'atâbek, qui en 497 (1104) succéda à Doqâq, seigneur de Damas. Cf. *Hist. or. des Crois.*, III, 494.

[62] Fakhr ed-dîn ebn 'asâker 'abd Er-Rahman ebn Mohammad ebn el Hasan ebn Hébat Allah ebn 'asâker, Abou Mansoûr, ed-Démachqy, chaykh des Châfé'ites à Damas. Il épousa la fille de son chaykh Qotb ed-dîn Mas'oûd en-Naysâboûry et professa à sa place à la *Djâroûkhiyeh*, où il habitait dans une des deux salles qu'il avait construites et dans laquelle il mourut, à l'ouest de l'*iwân*. Il fut investi de la chaire de la *Salâhiyeh-Nâsériyeh* à Jérusalem; puis el 'âdel le nomma professeur à la *Taqawiyeh*. Lorsqu'el 'âdel mourut et que Fakhr ed-dîn alla faire visite à son fils el Mo'azzam, qui s'adonnait à la boisson, il lui reprocha son penchant à l'ivrognerie. Le prince lui en voulut : il lui enleva la chaire de la *Salâhiyeh* de Jérusalem et celle de la *Taqawiyeh*, et il ne lui resta plus que la *Djâroûkhiyeh*, la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh* et le *machhad* d'ebn 'orwah. Sa mort eut lieu le jour de mercredi après l'*'asr*, 10 radjab de l'année 620. Il était âgé de soixante-cinq ans*. Il fut enterré dans le cimetière des Soûfys, au commencement, près de son chaykh Qotb ed-dîn Mas'oûd. Il était né en radjab de l'année 550 (N, f° 22 r°-v°).

Son tombeau porte l'inscription suivante (n° 641 de ma collection) :

« Ceci est le tombeau de celui qui a besoin de la miséricorde de

* Ebn Khallikân, qui donne sa biographie (II, 92), dit aussi qu'il était né en 550. Il avait donc, quand il mourut, soixante-dix ans.

« son Seigneur, Fakhr ed-dîn 'abd Er-Rahman ebn el Hasan ebn Hé-« bat Allah ebn 'asâker, le châfé'ite. Il mourut le 10 radjab, jour de « mercredi, de l'année 620. »

Qotb ed-dîn en-Naysâboûry, dont on trouve la biographie dans ebn Khallikân, III, 351, naquit le 13 radjab 505 (janvier 1112) et mourut à Damas le 30 ramadân 578 (27 janvier 1183). Il fut enterré dans le cimetière établi par lui à l'extrémité ouest de Damas, près de celui des Soûfys. Ebn Khallikân dit avoir visité plus d'une fois son tombeau.

[63] Mohammad ebn Yoûsef ebn Mohammad ebn Yaddâs, le *hâfez*, le grand voyageur, Zaky ed-dîn Abou 'abd Allah el Berzâly el echbîly (de Séville), naquit vers l'année 577 environ. Il vint à Damas l'année 605, puis retourna à Mesr. Il retourna à Damas, voyagea dans le Khorâsân, le pays du Djabal, etc., et rentra au bout de cinq ans à Damas où il se fixa. Il devint l'imâm de la mosquée de Qaloûs (*sic*), à l'extrémité de l'hippodrome des cailloux, et fut investi des fonctions de supérieur au *machhad* de 'arfâ (*sic*, pour 'orwah). Il mourut à Hamâh le 14 ramadân de l'année 636. Il est l'aïeul de notre chaykh 'alam ed-dîn el Qâsem ebn Mohammad el Berzâly, l'historien de Damas, qui écrivit une *Suite* à l'ouvrage du chaykh Chéhâb ed-dîn Abou Châmah et aux *Annales* duquel j'ai fait moi-même une *Suite* (c'est ebn Katîr qui parle) (N, fol. 23).

Je n'ai trouvé nulle part la localité nommée Berzâlah. Le nom de *Berzâly* vient peut-être de la tribu berbère les Banou Berzâl, mentionnée par ebn Hawqal, éd. de Goeje, p. 60.

[64] Le chaykh Fakhr ed-dîn Abou Mohammad 'abd Er-Rahman ebn Yoûsef, el Ba'albakky, le hanbalîte, supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh* et du *machhad* d'ebn 'orwah et supérieur de la *Sadriyeh*, naquit l'année 621, et mourut en radjab de l'année 688 (N, fol. 23).

[65] Ainsi nommée parce que, anciennement, on fabriquait la chaux (*kels*) en cet endroit.

[66] Abou Châmah, parlant de la mort de Salâh ed-dîn (Saladin), dit que sa turbeh est voisine du lieu dont el Fâdel a fait une addition dans la mosquée. — El Fâdel, 'abd Er-Rahîm ebn 'âly ebn el Hasan ebn Ahmad ebn el Faradj ebn Ahmad, le qâdy Mohiy ed-dîn, ou, a dit quelqu'un, Moudjîr ed-dîn, Abou 'aly, fils du qâdy el Achraf Abou'l Hasan, el Lakhmy, el Baysâny, el 'asqalâny par la naissance, el Mesry du lieu où il grandit, naquit en djoumâda 2[d] de l'année 529. omârah el Yamany a dit (dans son *Histoire des vizirs*, intitulée *en-*

Nokat el 'asriyeh) : « Une des plus belles actions d'el 'adel ebn es-Sâleh ebn Rozzyk fut l'ordre adressé par lui au gouverneur d'Alexandrie de faire partir pour la Porte (la cour) le qâdy el Fâdel, qu'il employa dans les bureaux militaires (*diwân el djaych* ou *el djoyoûch*). Quand Asad ed-dîn Chîrkoûh s'empara du pouvoir, il eut besoin d'un secrétaire; ayant fait venir el Fâdel, ses façons et sa physionomie lui plurent. Lorsque Salâh ed-dîn monta sur le trône, il l'attacha complètement à sa personne. El Fâdel rédigea les correspondances comme personne ne l'avait fait. — Ses revenus, y compris son traitement, s'élevaient annuellement à environ cinquante mille dînârs, sans compter son commerce avec l'Inde, le Maghreb et autres (contrées). Il mourut subitement le 7 rabî' 2^d^ 596, jour de l'entrée d'el 'âdel au château de Mesr (N, fol. 24 r°).

On trouve la biographie du qâdy el Fâdel dans ebn Khallikân (*Biogr. dict.*, II, 111-115, et IV, 563 et suiv.), dans Maqrîzy (*Khétat*, II, 79 et 336) et dans Abou'l mahâsen, ms. ar. n° 661. Cf. aussi *Hist. or. des Crois.*, I, Introduction, LVI.

[67] El malek el 'azîz 'émâd ed-dîn Abou'l fath 'otmân, fils de Saladin, lui succéda sur le trône d'Égypte en 589 (1193) et mourut en 595 (1198). Il était né au Caire le 8 djoumâda 1er 567 (janvier 1172).

Sa biographie est donnée par ebn Khallikân, *Biogr. dict.*, II, 195-197.

[68] 'abd el Bâset dit le 10; en-No'aymy et ebn Khallikân indiquent le 7, ce qui est plus exact, le 7 rabi' 2^d^ 596 tombant un mardi d'après ebn Fatoûh (*une Mère d'Astrolabe*).

[69] Ebn Khallikân (II, 114) dit avoir visité plusieurs fois le tombeau d'el Fâdel et lu la date de sa mort sur le marbre qui l'entoure.

[70] N dit que cette *mazra'ah* était contiguë au territoire de Hammoûriyeh. B écrit Bartâya et Add. 18533, Boûtâyâ.

[71] « *Hammoûriyeh*, village dans la Ghoûtah de Damas. » *Marâsed.*

[72] Le chaykh Taqy ed-dîn 'abd Er-Rahman ebn Abî'l fehm, el Yaldâny, mourut le 8 rabî' 1er de l'année 655 à Yaldâ, où il fut enterré. Il était âgé de cent ans environ. Je dis: « La plupart de ses livres et de ses recueils écrits de sa main sont constitués en waqf (et déposés) dans la bibliothèque de la *Fâdéliyeh*, (qui fait partie) de la *Kallâseh* » (N, fol. 25 r°).

« *Yaldân*, un des villages de Damas; ce nom perd quelquefois son *noûn* final. » *Marâsed.*

[73] En l'année 657 (N, fol. 25).

[74] Le *hâfez*, le *mo'ammar*, le voyageur, Taqy ed-dîn Abou'l ma'âly Mohammad ebn Djamâl ed-dîn Abou Mohammad Râfé' ebn Hadjoûch ebn Mohammad ebn Châfé', es-Sallâmy, es-Samîdy, el Mesry, ainsi appelé parce qu'il était né et avait grandi à Mesr, puis ed-Démachqy, naquit en dou'l qa'deh de l'année 704. Il professa dans la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh*, dont il fut investi après la mort d'el Mezzy, en l'année 743, et à la *Fâdéliyeh*, (qui est) à la *Kallâseh*, après la mort d'ed-Dahaby. Il réunit des articles nécrologiques (*wafayât*) dont il fit une *Suite* à el Berzâly et composa une *Suite* de l'*Histoire de Baghdâd* par ebn en-Nadjdjâr. Il fut promu à diverses charges de supérieur comme celles de la *Qoûsiyeh* et de la *'osroûniyeh*. Il mourut en djoumâda 1er de l'année 794 et fut enterré à *bâb es-saghîr* (N, fol. 25 r°-v°).

H. Khal., II, 118, 120, et VI, 456. Les *Wafayât* vont de l'année 737 (*Comm.* 10 août 1336) à l'année 774 (*Comm.* 3 juillet 1372).

[75] Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn Mohammad ebn 'abd El Karîm ebn 'abd El 'azîz ebn Redwân el Ba'ly, connu sous le nom d'ebn el Mawsély, naquit l'année 699. Il fut appelé à Damas pour y être investi de la fonction de *khatîb* à la grande-mosquée d'Ylboghâ, lorsque l'on commença à la construire, et il y fit le prône avant qu'elle eût été achevée. Puis le fondateur étant mort, il survint de grandes discussions, et la mosquée passa aux Hanafites. Chams ed-dîn demeura à Damas; il se tenait auprès de la porte du minaret *de la fiancée*. Il mourut en djoumâda 2^d de l'année 774 (N, fol. 25 v°).

[76] Cette montagne, qui est aussi appelée *Djabal es-Sâléhiyeh*, est située à deux milles au nord de Damas. Elle est élevée à environ un millier de pieds anglais au-dessus du niveau de la ville (*Biographical dictionary*, II, 282, n.). — C'est un des faubourgs (*arbâd*) de Damas, et une grande ville. Elle a une mosquée-cathédrale et un hôpital; elle a aussi une madraseh, nommée la madraseh d'ebn (*sic*) 'omar (Ebn Batoûtah, I, 230).

[77] Le *sâheb* (vizir) 'ezz ed-dîn Abou Ya'la Hamzah ebn Moayyed ed-dîn Abî'l ma'âly As'ad ebn 'ezz ed-dîn Ghâleb ebn el Mozaffer ebn el wazîr Moayyed ed-dîn Abî'l ma'âly As'ad ebn el 'amîd ebn Ya'la Hamzah ebn Asad ebn 'aly ebn Mohammad et-Tamîmy, ed-Démachqy, ebn el Qalânésy. Ebn el Qalânésy est cité par ebn Khallikân (IV, 484) comme l'auteur d'un ouvrage historique faisant suite à la *Chronique* d'Abou'l Hasan Hélâl ebn es-Sâby. H. Khal.,

qui mentionne (II, 123) la chronique d'Hélâl et les appendices qui lui furent donnés, ne parle pas d'ebn el Qalânésy. — Ebn el Qalânésy rédigea aussi un complément à l'*Histoire de Damas* par ebn 'asâker. Cf. *Hist. or. des Crois.*, III, 478. Abou Châmah et Abou'l maḫâsen font de nombreux emprunts à Abou Ya'la (*ibid.*).

[78] Le titre de *ra'ŷs* en chef était donné aux vizirs et aux officiers en chef de l'administration (*Biographical dictionary*, II, 67).

[79] N dit (fol. 26 r°) : « du trésor du sultan ».

[80] N (fol. 26); la moitié de la page est restée en blanc. B ne fait aucune mention de cette école.

[81] Il fut enterré dans sa maison dont il avait fait une madraseh. Voir plus loin.

[82] Sur le *moḫtaseb*, magistrat chargé de la police civile de la ville, de l'inspection des marchés, des poids et mesures, de la répression des délits, etc., cf. *Biographical dictionary*, I, 375; Quatremère, *Mamloûks*, I, 114; S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 468 et suiv.; ebn Khaldoûn, *Prolégomènes*, traduction, I, 458 et suiv.

[83] Ebn Khallikân (III, 339) et ebn el Aṭîr, *Atâbeks de Mosoul* (*Hist. or. des Crois.*, II, 2ᵉ p., 313), font mention de cette école.

[84] Voir la biographie d'el malek el 'adel Noûr ed-dîn Abou'l Qâsem Maḫmoûd, fils de 'émâd ed-dîn Zenky, dans *Biographical dictionary*, III, 338. — Son corps fut plus tard transféré au mausolée élevé dans la madraseh (la *Grande Noûriyeh*) qu'il avait fondée près de l'entrée du marché des vanniers (*el Khawwâṣîn*).

Ebn Kaṭir dit dans ses *Annales*, sous l'année 611 : « En cette année le fossé fut élargi dans la partie faisant suite à la *Qâymâziyeh* : on détruisit beaucoup de maisons en cet endroit, le bain de Qâymâz, un four, qui était un waqf en faveur de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh*, et d'autres constructions. » Eṣ-Ṣalâḫ eṣ-Ṣafady s'exprime ainsi à la lettre *'ayn* : « 'Abdân el Falaky 'ezz ed-dîn, le propriétaire de la maison et du bain (sis) vis-à-vis de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh*, à Damas, mourut l'année 609. » Elle a vis-à-vis, aujourd'hui, la *Petite 'âdéliyeh* et le bain d'ebn Moûsek. Peut-être la *'âdéliyeh* était-elle la maison dudit 'abdân (N, fol. 26 v°).

[85] La biographie d'el malek el Manṣoûr 'émâd ed-dîn Zenky, fils d'Aq Sonqor, est donnée dans *Biographical dictionary*, I, 539. « Il était sur le point de s'emparer de Qal'ah Dja'bar, lorsqu'il fut trouvé mort dans son lit, assassiné par un de ses eunuques, le mercredi matin 15 rabî' 2ᵈ 541 (22 septembre 1146). Il fut enterré à Ṣeffîn. »

— Ebn el Aṭîr, *Atâbeks de Mosoul*, dans *Hist. or. des Crois.*, dit le 5 rabi' 2[d]. — Dans le *Kétâb er-rawdatayn*, on lit (p. 32) : « Cinq nuits étant écoulées du mois de rabi' (2[d]). »

[86] Voir la biographie d'Abou Sa'îd Aq Sonqor ebn 'abd Allah, Qâsem ed-dauleh, le *hâdjeb*, dans *Biographical dictionary*, I, 225.

[87] La biographie de Malekchâh se trouve dans *Biographical dictionary*, III, 440. Ce sultan Seldjoûqîde naquit le 9 djoumâda 1[er] 447 (6 août 1055) et mourut à Baghdâd le 15 chawwâl 485 (18 novembre 1092). Voir *Hist. or. des Crois.*, II, 2[e] p. 22.

[88] C'est-à-dire Ma'arrah Maṣrîn, « petite ville et arrondissement (*koûrah*) dans les environs de Halab, à cinq parasanges de cette ville. » *Marâṣed.*

[89] « *Kafar Ṭâb*, ville entre el Ma'arrah et Halab. » *Marâṣed.*

[90] « *Qal'ah Dja'bar*, sur l'Euphrate, entre Bâlès et er-Raqqah, près de Ṣeffîn. On l'appelait autrefois *Roûs*. Un homme des Banou Qochayr, aveugle, nommé Dja'bar, s'en étant emparé, elle prit son nom. » *Marâṣed.* — La biographie de ce Dja'bar se lit dans *Biographical dictionary*, I, 329.

[91] C'est-à-dire une construction surmontée d'une coupole.

[92] *Atâbeks de Mosoul*, dans *Hist. or. des Crois.*, II, 2[e] p., 313. — Dans ce passage, ebn Aṭîr se sert du mot بنى, alors que B emploie عمر ; ce qui prouve que ces deux expressions sont souvent synonymes.

[93] Au lieu de دار للحديث, il faut lire دارا للحديث.

[94] Voir *Atâbeks de Mosoul*, loco cit., p. 292. N porte par erreur 599 (le mercredi 11 chawwâl, au lever du soleil).

[95] Le grand *hâfez* Ṭéqat ed-dîn Abou'l Qasem 'aly ebn el Hasan ebn Hébat Allah ebn 'abd Allah ebn el Hosayn ebn 'asâker, ed-Démachqy, naquit dans la dernière décade d'el moharram de l'année 499. Il est l'auteur d'ouvrages importants, entre autres d'une *Histoire de Damas* en 80 volumes. Il mourut la nuit du (dimanche au) lundi 11 radjab de l'année 571 et fut enterré au cimetière de *bâb eṣ-ṣaghîr*, dans la chambre où repose Mo'âwyah (N, fol. 27 r°).

Cf. H. Khal., II, 130, où il est appelé Abou'l Hasan 'aly ebn Hasan.

Son tombeau, à *bâb eṣ-ṣaghîr*, près de celui d'Aws, porte l'inscription suivante (n° 619 de ma collection) :

(Vers) « Lorsque ma couche s'est trouvée le soir faite de terre, « et que j'ai passé la nuit auprès du Seigneur miséricordieux ;

« Félicitez-moi donc, mes amis, et dites : « Voici pour toi la

« bonne nouvelle; tu es mort (pour te rendre) chez un (Dieu) gé-« néreux.

« Ceci est le lieu de repos (*marqad*) de 'aly ebn 'asâker. Il mourut « la nuit du (dimanche au) lundi 11 radjab de l'année 571. »

D'après ebn Khallikân (*Biographical dictionary*, II, 254), il naquit le 1er moharram et mourut la nuit du (dimanche au) lundi *21* radjab (février 1176). Le 21 radjab est une erreur.

96 Le *hâfez* Bahâ ed-dîn Abou Mohammad el Qasem ebn 'asâker naquit en djoumâda 1er de l'année 527. Il composa des ouvrages. Il mourut le jour de jeudi 2 safar de l'année 600, et fut enterré au-dessus de son père, au cimetière (*maqâber*) de *bâb es-saghîr*, à l'orient des tombeaux des compagnons (du prophète), en dehors de la Hadîrah (N, fol. 27 r°-v°).

Ebn Khallikân (II, 254) dit qu'il naquit la nuit du (14 au) 15 djoumâda 2d et qu'il mourut le 9 safar. D'après ce biographe, il aurait été enterré en dehors de *bâb en-nasr*. — H. Khal. fait mention de ses ouvrages.

97 Voir ci-devant, n. 62.

98 Zayn el omanâ, le chaykh Abou'l barakât el Hasan ebn Mohammad ebn el Hasan ebn Hébat Allah ebn 'asâker, ed-Démachqy, le châfé'ïte, fut investi de l'inspection (*nazar*) du trésor et des waqfs. Puis il se consacra à l'ascétisme. Il vécut quatre-vingt-trois ans et mourut en safar de l'année 627. Il fut enterré auprès de son frère, le chaykh Fakhr ed-dîn ebn 'asâker, au cimetière (*maqâber*) des Soûfys. Es-Salah ebn Aybek es-Saiady, dans son *Wâfy*, dit qu'il était né en 544 (N, fol. 28 r°).

99 Et-Tâdj 'abd El Wahhâb, fils de Zayn el omanâ Abou'l barakât el Hasan ebn Mohammad, ed-Démachqy, ebn 'asâker, mourut le 11 djoumâda 1er de l'année 660, à la Mekke. Il était né en 614 (N, fol. 28 r°-v°).

100 Le chaykh Zayn ed-dîn Abou'l baqâ Khâled ebn Yoûsef ebn Sa'd ebn el Hasan ebn Mofarradj ebn Bakkâr, en-Nâbolosy, naquit à Naplouse l'année 585 et mourut en l'année 663 (N, fol. 28 v°).

101 Tâdj ed-dîn Abou Mohammad 'abd Er-Rahman ebn Borhân ed-dîn Abî Ishaq Ibrâhîm ebn Chabbâ' ebn Dyâ el Fazâry, el Badry d'origine, el Mesry, ed-Démachqy, (surnommé) el Ferkâh, naquit en rabî' 1er de l'année 624. Il remplit la fonction de répétiteur à la *Nâsériyeh*, dès qu'elle fut ouverte, et celle de professeur à la *Modjâhédiyeh*, qu'il abandonna ensuite. Il écrivit des ouvrages utiles. Il était de sept ans plus âgé qu'en-Nawawy. Il mourut à la *Bâdé-*

râïyeh en djoumâda 1[er] de l'année 690 et fut enterré au cimetière de *bâb es-saghîr*, dans la *qoubbeh* la *Bahâïyeh*, au nord-est du commencement du *mosalla* des deux fêtes (N, fol. 29 r°-v°).

[102] Taqy ed-dîn Mohammad ebn 'aly, surnommé ebn Daqîq el 'îd (*le fils de la farine de la fête*), châfé'ite, est fréquemment mentionné par H. Khal. Il mourut l'année 702 (*Comm.* 26 août 1302). — En l'année 680, il fut nommé professeur au collège situé dans le quartier de Qarâfah, près du mausolée d'ech-Châfé'y (Quatremère, *Mamloûks*, II, 43). Il mourut le vendredi 11 safar, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il exerçait alors les fonctions de *qâdy'l qodât*. Il était né le 25 cha'bân 625 (*ibid.*, II, 2[e] p., 227).

[103] Djamâl ed-dîn, ech-Charaf ebn en-Nâbolosy, le *hâfez*, ebn el Mozaffer Yoûsef ebn el Hasan ebn Badr, ed-Démachqy, naquit après l'année 600 et mourut le 10 d'el moharram de l'année 671 (N, fol. 29 v°).

[104] Djamâl ed-dîn ebn es-Sâboûny Mohammad ebn 'aly ebn Mahmoûd ebn Ahmad, le *hâfez* Abou Hâmed, fils du chaykh 'alam ed-dîn el Mahmoûdy, naquit l'année 604 et mourut au milieu de dou'l hedjdjeh de l'année 680. Il fut enterré au penchant du Qâsyoûn (N, fol. 29 v°).

[105] Le chaykh Madjd ed-dîn Yoûsef ebn Mohammad ebn Mohammad ebn 'abd Allah el Mesry, puis ed-Démachqy, le châfé'ite, le *kâteb*, connu sous le nom d'ebn el Mehtâr, mourut le 10 dou'l hedjdjeh 685, et fut enterré à *bâb el farâdîs* (N, fol. 30 r°).

[106] Charaf ed-dîn en-Nâbolosy Ahmad ebn Né'mah, el Moqaddasy, le *khatîb* de la Syrie, naquit en l'année 622. Il fut investi de (la direction de) la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh*, de la *Châmiyeh extra muros* et de la *Ghazzâliyeh*. Il mourut dans le mois de ramadân de l'année 694 (N, fol. 30).

[107] L'imâm, le *hâfez*, l'historien, 'alam ed-dîn Abou Mohammad el Qasem ebn Mohammad ebn Yoûsef ebn Mohammad el Berzâly el echbîly d'origine, ed-Démachqy, naquit l'année 663, ou plus exactement l'année 665. Il fut nommé supérieur de cette école de tradition la *Noûriyeh* et de la *Naftsiyeh*. Il composa les *Annales* faisant suite à celles d'Abou Châmah, en commençant de l'année de sa naissance, qui est celle de la mort d'Abou Châmah, 665, et le grand *Mo'djam*. Il mourut en état d'*ihrâm*, à Kholays, (le dimanche matin) 4 dou'l hedjdjeh de l'année 739 (N, fol. 30 r°-v°).

Le *Fawât el wafayât*, dans sa biographie (II, 162), donne pour la date de sa naissance djoumâda 1[er] de l'année 665.

H. Khal. mentionne ces deux ouvrages d'el Berzâly, le dernier sous le titre de *Mo'djam ech-choyoûhh* (V, 628). L'année 738 y est indiquée comme celle de sa mort.

« *Kholays*, château fort et village entre la Mekke et Médine, près de la Mekke. Il s'y trouve des palmiers et un grand bassin auprès duquel descendent les pèlerins. » *Marâsed.*

108 Peut-être s'agit-il ici du chaykh Badr ed-dîn ou Noûr ed-dîn Abou Mohammad Hasan ebn Zayn ed-dîn 'omar ebn el Hasan ebn Habîb, le philologue, el Halaby, mort en 779 (*Comm.* 10 mai 1377). — H. Khal. cite de lui un grand nombre d'ouvrages.

109 Au lieu de نعت, B a écrit تعب.

110 B écrit الترصيف au lieu de الرصيف.

111 Au lieu de الدقاق, B porte الرمال.

112 Ebn Kaṭîr l'appelle Nafîs ed-dîn Abou'l féda Ismâ'îl ebn Mohammad ebn 'abd el Wâhed ebn Ismâ'îl ebn Salâmah ebn 'aly ebn Sadaqah el Harrâny, et dit qu'il était un des témoins de la valeur (*chohoûd el qîmeh*, experts) à Damas, et qu'il naquit l'année 628. Il fut enterré au penchant du Qâsyoûn (N, fol. 31 r°).

113 B a copié purement et simplement. « Son élève » ne se rapporte pas à Nafîs ed-dîn Ismâ'îl, mais à ed-Dahaby que N mentionne quelques lignes plus haut.

114 *Et-Tadkéret el Kendiyeh*, appelée aussi *el 'alâïyeh* (H. Khal., II, 264 et 267), a pour auteur 'alâ ed-dîn ebn el Mozaffer ebn Hodbah (B écrit هدبة et N هبة الله) el Kendy. Sous le n° 2812, H. Khal. fait mention de la *Tadkéret er-râ'y*, par 'aly ebn el Mozaffer [ebn Ibrahîm el Kendy], d'Alexandrie, le grammairien, connu sous le nom d'er-Râ'y, et mort l'année 716 (*Comm.* 26 mars 1316).

115 'Alâ ed-dîn 'aly ebn el Mozaffer ebn Ibrahîm ebn 'omar ebn Zayd ebn Hébat Allah el Kendy, el Iskandarâny, puis ed-Démachqy. Il constitua en waqf à la *Somaysâtiyeh* son ouvrage *et-Tadkéret el Kendiyeh*, en cinquante volumes environ. Il mourut dans son jardin (situé) auprès de la *qoubbeh* d'el Masdjaf (?), la nuit du (mardi au) mercredi 19 radjab de l'année 716, et fut enterré à el Mezzeh. Il avait soixante-seize ans (N, fol. 31 r°).

116 Le conquérant de Jérusalem, el malek en-Nâser Salâh ed-dîn Yoûsef, fils d'el malek el 'azîz Mohammad, fils d'el malek ez-Zâher Ghâzy, fils de Salâh ed-dîn Yoûsef, fils d'Ayyoûb, fils de Châdy, construisit les deux *Nâsériyeh*. Ebn Kaṭîr dit : « En l'année 610 naquit el malek el 'azîz, fils d'ez-Zâher Ghâzy, et père d'el malek en-Nâser, seigneur de Damas. — Comme en-Nâser n'avait que sept

ans quand il succéda à son père, le royaume de Halab fut administré par un groupe de mamloûks d'el 'azîz, ayant à leur tête Chams ed-dîn Loulou; mais rien ne se faisait que d'après les avis de l'aïeule du jeune prince, Safyah (Dayfah) Khâtoûn, fille d'el malek el 'âdel Abou Bakr, fils d'Ayyoûb. Aussi, comme elle était sa sœur, el malek el Kâmel resta-t-il tranquille. Quand elle mourut, l'année 640, en-Nâser était devenu fort. En l'année 646, ses troupes lui conquirent Hems; il régna pendant dix ans sur cette ville. En l'année 652, il épousa la fille du sultan 'alâ ed-dîn (Kayqobâd), seigneur du Roûm, petite-fille d'el 'azîz par sa mère. (En-Nâser) était doué de bonnes qualités; mais il s'adonnait à la boisson et aux actes immoraux. Il faisait de grandes dépenses, surtout lorsqu'il ajouta la possession de Damas à celle de Halab. Il finit par tomber entre les mains des Tatârs, qui l'amenèrent à Hoûlâgoû. Ce sultan le traita honorablement; mais lorsqu'il apprit que son armée avait été défaite à 'ayn Djâloût, il entra dans une violente colère et donna l'ordre de le mettre à mort. Le prince très humblement: «Quelle «est ma faute?» dit-il. Hoûlâgoû suspendit l'arrêt fatal. Mais quand il reçut la nouvelle que Baydarâ avait été mis en déroute près de Hems, sa colère ne connut plus de bornes, et il entra en fureur. Il ordonna de le tuer, ainsi que son frère utérin el malek es-Zâher 'aly».

Ed-Dahaby rapporte dans ses *'ébar* sous l'année 659: «Quelqu'un a dit qu'il fut tué le 25 chawwâl de l'année 658, et qu'il fut enterré dans le *Charq* (l'Orient). Il s'était préparé une turbeh dans son rébât qu'il avait bâti au penchant du Qâsyoûn; mais il ne put y être enterré. En l'année 654, en-Nâser avait donné l'ordre de construire le rébât le *Nâséry* au penchant du Qâsyoûn, immédiatement après l'achèvement de la *Nâsériyeh intra muros* de Damas. La *Nâsériyeh extra muros* est un des édifices les plus extraordinaires comme solidité de construction et la *Nâsériyeh intra muros* une des plus belles madraseh. C'est lui qui construisit le grand khân qui est vis-à-vis de *Zendjâry*, et on y transféra la maison (de distribution) des aliments; elle était auparavant à l'ouest de la citadelle, dans l'écurie actuelle du sultan. Ce prince régna à Damas dix ans» (N, fol. 31 r°-v°).

Cf. ebn Khallikân, II, 445-446. La fille d'el malek el 'âdel y est appelée Safiyah Khâtoûn, comme dans N; mais Abou'l féda (*Hist. or. des Crois.*, I) lui donne le nom de Dayfah.

«*'Ayn el djâloût*, jolie petite ville entre Naplouse et Baysân, une

des dépendances de la Palestine. C'est là qu'étaient parvenus les Moghols lorsqu'ils furent rencontrés par le Bondoqdâr, qui les mit en déroute. Cet événement marqua la fin de leurs victoires. » *Marâsed.*

[117] Badr ed-dîn Abou'l fadl Mohammad ebn Abî Bakr el Asady, *vulgo* ebn Chohbeh, écrivit sous le titre de *Ed-dorr et-tamîn* une Vie de Noûr ed-dîn Mahmoud, fils de Zenky, en sept chapitres (H. Khal., III, 188). Il mourut en l'année 874 (*Comm.* 11 juillet 1469).

[118] Le 19 ramâdan (août 1230).

[119] L'imâm Kamâl ed-dîn Mohammad, qui portait la *konyah* d'Abou Bakr, naquit l'année 694 ou 695. Il professa dans diverses madraseh, du vivant de son père, et, après sa mort, au rébât le *Nâséry*. Plus tard, en l'année 741, il fut investi des fonctions de professeur à la *Bâdérâïyeh*, qu'il abandonna ensuite à son fils Charaf ed-dîn, l'année 750, lorsqu'il fut promu à la chaire de l'*Iqbâliyeh*. Puis il laissa celle-ci à son autre fils, Badr ed-dîn. Lorsque, en l'année 769, le qâdy Tâdj ed-dîn fut destitué, il partit pour Mesr et, en route, el Balqîny le nomma son substitut. Il se dirigea néanmoins vers le Caire, où il reçut sa nomination comme professeur de la *Châmiyeh extra muros*, l'année 769, et retourna à Damas. Mais il n'occupa cette chaire et la charge de substitut de la justice qu'un seul jour. Étant tombé malade, il mourut en chawwâl de la même année, à la madraseh l'*Iqbâliyeh*, et fut enterré dans la turbeh de la famille, au penchant du Qâsyoûn, vis-à-vis de la mosquée-cathédrale d'el Afram (N, 31 v°-32 r°).

[120] Le copiste a écrit el Ghoûny. — Heusâm ed-dîn el Qaramy?, le qâdy de Tripoli Abou 'aly el Hasan ebn Ramadân ebn el Hasan ebn Heusâm ed-dîn, el Qaramy, mourut à Tripoli l'année 746. Il avait donné sa première leçon au rébât le *Nâséry* du Qâsyoûn, le 17 chawwâl de l'année 725. Il écrivit des ouvrages (N, fol. 32 r°-v°).

[121] En l'année 690, (mourut) le grand émir Bémekteb (?) ebn 'abd Allah en-Nâséry; le *nâzer* du rébât (le *Nâséry*) à la Sâléhiyeh, conformément aux dernières volontés de son maître, investit le chaykh Charaf ed-dîn el Fazâry de la charge de supérieur du rébât, après ebn ech-Charîchy. Ech-Charaf el Fazâry est le *hâfez* Charaf ed-dîn Abou'l 'abbâs Ahmad ebn Ibrâhîm ebn Chabbâ' [a] ebn Dyâ, el Fazâry, *khatîb* de Damas, et frère de Tâdj ed-dîn (voir note 101). Il naquit à Damas en ramadân de l'année 630. Il était supérieur et profes-

[a] *Sic*, d'après Hâdji Khalifah. Le texte porte السباع, comme Quatremère, *Mamloûks*, II, 2ᵉ p., 259.

seur du rébât le *Nâşéry* et autres. Il fut investi des fonctions de *khatîb* de la mosquée-cathédrale de Djarrâh, puis de celle de Damas. Il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, l'année 705, dans le mois de chawwâl (N, fol. 32 v°).

122 Nadjm ed-dîn ebn Qawâm, le chaykh Abou Bakr ebn Mohammad ebn 'omar ebn ech-chaykh el kabîr Abî Bakr ebn Qawâm ebn 'aly ebn Qawâm, el Bâlésy d'origine, ed-Démachqy, naquit en dou'l qa'deh de l'année 690. Il était supérieur de la zâwyeh de son père. Il mourut en radjab de l'année 746 et fut enterré dans la zâwyeh de la famille, au penchant du Qâsyoûn, à côté de son père (N, fol. 32 v°).

123 Le chaykh Noûr ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad. Sa biographie sera donnée dans le paragraphe concernant leur zâwyeh.

124 Elle porte l'inscription suivante (n° 596 de ma collection) : « Au nom de Dieu, etc. A ordonné de construire cette madraseh « bénie et l'a constituée en waqf pour les faqîrs occupés (de l'étude) « du sublime qor'ân et les jurisconsultes qui suivent les leçons de tra- « dition concernant le prophète, Son Excellence très noble Tenkez « en-Nâşéry, *kâfel* (gouverneur) des nobles principautés en Syrie la « bien gardée. Et cela en l'année 739, sous la direction (بمباشرة) du « serviteur qui a besoin (de la miséricorde de Dieu) Aydémir el « Mo'îny. »

Le nom de Tenkez figure sur une inscription du sultan Mohammad, fils de Qalâoûn (n° 593), qui sera donnée plus loin.

125 Tenkez ayant acheté la maison des pièces de cuivre (*dar el foloûs*), qui est située à proximité des grainetiers (*el bozoûryîn*) et de la *Djawziyeh*, à l'orient des deux, en fit une maison admirable, telle qu'il n'en existait pas de plus belle à Damas. Il lui donna le nom de « la maison d'or » (*dâr ed-dahab*). — Le 26 dou'l qa'deh de cette même année 728, dit encore ebn Katîr, Tenkez transféra ses effets (*hawâşel*) et ses richesses de *la maison d'or*, sise en dedans de *bâb el farâdîs*, à la maison qu'il venait de construire; elle était connue sous le nom de *dâr el foloûs*; elle fut appelée *dâr ed-dahab* (N, fol. 33 v°).

126 Tenkez (el Achrafy), le grand émir Sayf ed-dîn Abou Sa'îd (Khalîl), vice-roi de Syrie, fut amené encore jeune à Meşr, où il grandit, par le (marchand d'esclaves) Khawâdja 'alâ ed-dîn de Siwâs et acheté par l'émir Heusâm ed-dîn Lâdjîn. Quand Lâdjîn fut tué, pendant qu'il régnait, Tenkez devint un des *Khâşşky* (officiers particuliers) du sultan (en-Nâşer Mohammad) et assista avec lui à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

bataille du (Wâdy'l) Khazandâr, puis à celle de Chaqhab. Il disait un jour que l'émir Sayf ed-dîn Toghyâl (Danyâl) et lui avaient été du nombre des mamloûks d'el Achraf (Khalîl). Il suivit des leçons sur le *Sahîh* d'el Bokhâry. Avant de partir pour el Karak, le sultan en-Nâser le nomma émir de dix; il avait remis son fief à l'émir Sârem ed-dîn Sâroûdjâ (Sâroûkhâ) el Mozaffary, qui était, suivant la coutume des Turcs, son aghâ. Quand le prince partit pour el Karak, Tenkez demeura à son service. Il l'expédia une fois à Damas, en qualité d'envoyé auprès d'el Afram. Ce dernier l'ayant accusé d'être porteur de lettres pour les émirs de Damas, il éprouva une frayeur extrême. Après avoir été fouillé et appliqué à la torture, il retourna auprès du sultan, à qui il fit part de ce qui lui était arrivé. « Si je remonte sur le trône, lui dit en-Nâser, tu seras *nâïb* de Damas. » En effet, lorsqu'il revint d'el Karak, il nomma l'émir Sayf ed-dîn Arghoûn, le *dawâdâr*, lieutenant du sultan, à Mesr, après avoir fait saisir le grand *djoûkandâr* (l'officier porteur de la raquette), et dit à Tenkez et à Soûdy (Sonoûdy) de se présenter chaque jour chez Arghoûn pour apprendre de lui les fonctions de *nâïb* et la manière de rendre la justice. Quand, au bout d'un an, ils furent devenus capables, Sayf ed-dîn Soûdy (Sodoûny) fut envoyé à Halab comme *nâïb*, et Sayf ed-dîn Tenkez, à Damas, en la même qualité. Il y arriva sur les chevaux de la poste en compagnie du hâdjdj Sayf ed-dîn Soûdy (Sodoûny), d'Artây (Araqtây) et de l'émir Heusâm ed-dîn Toûmtây (Taraqtây) le *bachmaqdâr* (officier qui portait les sandales du sultan). Leur arrivée à Damas eut lieu le (20 du) mois de rabî' 2[d] de l'année 712. Il se consolida dans son poste et partit avec les troupes pour Malatyah, qu'il emporta (en moharram de l'année 715). Ce succès grandit sa situation. Il inspira le respect aux émirs de Damas et donna la sécurité à la population; elle se trouva ainsi à l'abri de la tyrannie des émirs et des grands personnages, au point qu'aucun d'eux n'osa plus, redoutant la colère de Tenkez, commettre d'injustice, non seulement contre un musulman, mais même contre un *demmy*. Tenkez continua à s'élever en grade; il voyait doubler ses fiefs, ses troupeaux (*an'âm*) et ses revenus. C'est au point que les lettres qu'il recevait (de la Chancellerie) portaient : « Que Dieu exalte les victoires de Son Excellence (*el maqarr*) noble, élevée, émirienne »; comme titres honorifiques : « el atâbéky, el fâïdy[a] »; et comme épithètes : « Celui qui exalte l'is-

[a] Le *Fawât* dit : « el atâbéky, ez-zâhédy, el 'âbédy ».

lâm et les musulmans, le sayyed des émirs dans l'univers». Jamais on n'avait vu écrire de la sorte, au nom du sultan, à un fonctionnaire, *nâïb* ou non, quelle que fût sa charge. Le sultan ne faisait rien la plupart du temps (à Mesr) sans lui demander conseil (à Damas).

Tenkez édifia la mosquée-cathédrale qui porte son nom, à l'enclos du sumac, à Damas. Il construisit à côté une turbeh et un bain, et éleva auprès du marché des vanniers (*el Khawwâsîn*) une turbeh pour son épouse. A côté de sa maison (appelée) *la maison d'or*, il bâtit une école du qor'ân et de la tradition, et construisit un rébât à Jérusalem. Il restaura la ville sainte, y amena l'eau, qu'il introduisit dans le *haram* à la porte du masdjed el Aqsa, et y bâtit deux bains et une qâysâriyeh extrêmement belle. Il éleva à Safad l'hôpital auquel il donna son nom, un khân et d'autres bâtiments. C'est à lui qu'est dû, à Djaldjoûliyeh [a], le khân public d'*el menneh*, d'une extrême beauté et, au Caire, dans (la rue d') el Kâfoûry, une très grande maison, un bain, des boutiques, etc. Il répara, à Damas, les canaux, dont les eaux s'étaient altérées, restaura les constructions de mosquées et de madraseh, élargit les chemins et prit soin de leur entretien. Il eut dans toute la Syrie des monuments, des propriétés et des bâtisses (Es-Safady, abrégé). — J'ai vu sur une ancienne liste qu'au waqf de ladite maison (d'enseignement) du qor'ân et de la tradition appartenaient : comme bien *hélâly* (dont la taxe est payable chaque nouvelle lune), au marché des *Qachchâchîn*, en dehors du marché, dix-huit boutiques et, en dedans du marché, dix-neuf boutiques; au quartier du château (*hârat el qasr*), deux chambres et une écurie; et comme bien *kharâdjy* (soumis à l'impôt foncier) un jardin à Raydîn, connu sous le nom d'*el bandar* (N, fol. 33 v°-34 v°).

Les variantes sont tirées du *Khétat* et du *Fawât*.

On trouve une longue biographie de Tenkez dans le *Fawât el wafayât* (I, 117) et dans Maqrîzy, (*Khétat*, II, 54). — Cf. aussi ebn Batoûtah, I, 127, 217, 219, et Moudjîr ed-dîn, traduction Sauvaire, 16, 125, 142, 246 et 265.

127 En-Nâser Mohammad, fils de Qalâoûn, régna pour la troisième fois de 709 (1310) à 741 (1341).

128 L'inventaire nous en a été conservé dans le *Fawât el wafayât*

[a] Cf. V. Guérin, Samarie, II, 368, et Quatremère, *Mamloûks*, I, 2[e] p., 256.

(I, 120-122). Je mentionnerai, avec leur prix d'estimation, quelques-uns seulement des principaux immeubles sis à Damas ou ailleurs (la liste en est très longue) :

La *maison d'or*, avec tout ce qu'elle comprend et ses écuries, 600,000 derhams; — la *maison d'émeraude*, 200,000 derhams; — la maison de ..... (*ez-zerdkâch*) et ses dépendances, 220,000 derhams; — la maison qui est à côté de sa mosquée-cathédrale à Damas, 100,000 derhams; — le bain qui est à côté de la mosquée-cathédrale, 100,000 derhams; — le khân de l'arène (*el arsah*), 150,000 derhams; — l'écurie de l'enclos du sumac, 20,000 derhams; — la chambre qui est à côté du bain d'ebn Yomn, 4,500 derhams; — la qaysâriyeh des marchands de vêtements en étoffe rayée de l'Yaman (*el mardjelyîn*), 250,000 derhams; — les greniers de l'écurie de Behâdérâs, 10,000 derhams; — le khân des (esclaves) blancs et ses boutiques, 110,000 derhams; — les boutiques de *bâb el faradj*, 45,000 derhams; — le bain d'el Qâboûn, 20,000 derhams; — le bain d'el Qosayr el 'omary, 6,000 derhams; — la *Dahicheh* et le bain, 250,000 derhams; — le jardin d'el 'âdel, 180,000 derhams; — le jardin d'et-Todjîby, le bain et le four, 130,000 derhams; — le jardin d'el Djîly à Harastâ, 1,000 derhams; — les vergers (*hadâïq*) à Harastâ, 145,000 derhams; — le jardin d'el Qoûsy à Harastâ, 60,000 derhams; — le jardin d'ed-Dardoûr à Zaydyn, 50,000 derhams; — le petit jardin connu sous le nom du bain, à Zaydyn, 7,000 derhams: — le jardin d'er-Razzâl, 35,000 derhams; — la *mazra'ah* d'el Boûqy et d'el 'anbary, 100,000 derhams; — la portion des versants (?) (*dofoûf*) méridionaux à Kafar Batnâ, soit les deux tiers, 30,000 derhams; — le jardin d'es-Saflatoûny à el Manîhah, 75,000 derhams; — le champ (*haql*) de la Baytâriyeh au même village, 15,000 derhams; — el Fâtékiyât, er-Rachîdy et les vignes, à Zamalkâ, 180,000 derhams; — la *mazra'ah* d'el Marqa' à el Qâboûn, 110,000 derhams; — la portion des plantations de la *Ghaytat el a'djâm*, 20,000 derhams; — la moitié du jardin (*ghaytah*) connu sous le nom de Zoraybeh, 5,000 derhams; — l'aire à blé de Zabardîn, 43,000 derhams; — le château (*el qasr*) et ses dépendances, 550,000 derhams; — le quart du bourg d'el Qasrayn, 120,000 derhams; — la moitié de la Baytâriyeh, 180,000 derhams; — une portion d'el Bouwaydâ, 185,000 derhams; — la moitié de Bawwâbah, 180,000 derhams; — la portion du couvent d'ebn 'osroûn, 75,000 derhams; — la portion du petit couvent du lait (*douwayr el laban*), 1,500 derhams; — le couvent



blanc, 50,000 derhams; — la Tannoûriyeh, 22,000 derhams; — el 'ozayl, 130,000 derhams.

Biens-*meulk* sis dans la ville de Hems : le bain, 25,000 derhams; — le moulin sur l'Oronte, 30,000 derhams; — la maison de Qabdjaq, 25,000 derhams; — le khân, 100,000 derhams; — le bain contigu au khân, 60,000 derhams; — l'enclos (*hawch*) contigu au même, 60,000 derhams.

Biens-*meulk* sis dans la ville de Bayrout: le khân, 135,000 derhams; — les boutiques et le four, 120,000 derhams; — la savonnerie avec son matériel, 10,000 derhams; — le bain, 20,000 derhams; — l'abattoir, 10,000 derhams; — le moulin, 5,000 derhams; — le village de Zalâyâ, 45,000 derhams.

Villages dans le Béqâ' : Mardj es-Safâ, 700,000 derhams; — *et-tell el akhdar* (le tertre vert), 180,000 derhams; — el Moubârakeh, 75,000 derhams; — el Mas'oûdiyeh, 120,000 derhams.

Les trois bourgs connus sous le nom d'el Djawhary, 470,000 derhams; — es-Sa'âdeh, 400,000 derhams; — Abroûtiyâ, 60,000 derhams; — la moitié de Tabroûd es-Sâléhah et les boutiques, 400,000 derhams; — en-Nâsériyeh, 100,000 derhams.

Ra's el masâbîr : er-Rou's, 57,000 derhams; — une portion de la Hezbah de Roûf, 22,000 derhams; — Ra's el mâ et les seaux (?) qui se trouvent dans ses *mazra'ah*, 5,500 derhams; — le bain de Sarkhad, 50,000 derhams; — le moulin d'el Fawwâr, 30,000 derhams; — es-Sâlémiyeh, 7,500 derhams; — le moulin d'el Maghâr, 10,000 derhams; — la qaysâriyeh d'Adré'ât, 12,000 derhams; — la qaysâriyeh de 'adjloûn, 120,000 derhams.

Biens-*meulk* à Qâr el hammâm, 25,000 derhams; — es-Sâléhiyeh, le moulin et les terres, 125,000 derhams; — Râsalîtâ et ses *mazra'ah*, 125,000 derhams; — el Qosaybiyeh, 40,000 derhams; — les deux villages connus, l'un sous le nom de la Mazra'ah, et l'autre sous celui d'en-Naysabiyeh, 90,000 derhams.

[129] Le 21 moharram 741, d'après Moudjîr ed-dîn, traduction Sauvaire, p. 143.

[130] Moudjîr ed-dîn et Maqrîzy disent le 5 radjab.

[131] Le mot حكر signifie quelquefois «loyer», cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e p., 80; mais ici il a évidemment le sens d'«enclos». Voir de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 239, et *Biographical dictionary*, I, 275.

[132] Voir ci-devant, note 48.

[133] L'imâm Sadr ed-dîn Solaymân ebn 'abd el Halîm el Bâdéry, le

mâlékîte, l'ach'arîte, professeur de la *Charâbichiyeh* et supérieur de la *Tenkéziyeh*, naquit l'année 643 (*sic!*) et mourut le jour de dimanche 5 djoumâda 2[d] de l'année 749 (N, fol. 34 v°).

134 Chams ed-dîn el Ḫosayny dit dans sa *Suite* (aux *'ébar*) : « Le *ṣadr* habile, Chams ed-dîn Moḫammad ebn Aḫmad ebn Abî'l 'ezz el Ḫîwâny (el Ḫîzâny ?), puis ed-Démachqy, connu sous le nom d'ebn es-Sabbâb (*sic*, par un *sîn*), naquit l'année 674. » On lit dans les *Annales* d'ebn Kaṭîr, sous l'année 738 : « En ramâḏan de cette année fut ouverte la *Ṣabbâbiyeh* que construisit Chams ed-dîn ebn Taqy ed-dîn ebn eṣ-Ṣabbâb, le marchand, comme maison (d'enseignement) du qor'ân et de la tradition (N, fol. 34 v°-35 r°).

135 On lit dans N « la *Ma'badiyeh* » et, plus bas, « ebn Ma'bad ».

136 والمنقول, telle est l'expression dont se sert N; B écrit والمشهور « ce qui est très connu, c'est que ».

137 Le sayyed Chams ed-dîn el Ḫosayny dit dans sa *Suite* aux *'ébar*, sous l'année 746 : « En ḏou'l qa'deh mourut à Damas l'émir 'alâ ed-dîn ebn Ma'bad el Ba'albakky et il fut enterré à côté de sa maison. J'ai vu écrit de la main d'el Asady : Il alla rejoindre son père dans une turbeh qu'il s'était construite à l'intérieur de Damas, et dont il avait fait une maison (d'enseignement) du qor'ân » (N, fol. 35 r°).

138 Cette dernière phrase ne se trouvant pas dans le ms. de M. Schefer, on peut en conclure que celui dont fit usage 'abd el Bâseṭ offrait des variantes. Il serait intéressant d'éclaircir ce fait sur le ms. d'en-No'aymy que M. Max van Berchem a vu à Damas chez un libraire.

139 L'auteur n'a consacré aucun paragraphe à cette madraseh. Il la mentionne de nouveau au chapitre VIII et cite dans le chapitre III la *ruelle de la Lâqiyeh*.

(*La suite au prochain cahier.*)

HISTOIRE D'ESKENDER,

D''AMDA-ṢEYON II ET DE NÂ'OD,

ROIS D'ÉTHIOPIE,

TEXTE ÉTHIOPIEN INÉDIT

COMPRENANT EN OUTRE

UN FRAGMENT DE LA CHRONIQUE DE BA'EDA-MÂRYÂM,

LEUR PRÉDÉCESSEUR,

ET TRADUCTION,

PAR

M. JULES PERRUCHON.

Le texte éthiopien que je reproduis plus loin nous fournit un exemple du désordre qui règne dans certaines chroniques d'Abyssinie. Il comprend l'histoire des rois 'Eskender, 'Amda-Ṣeyon II et Nâ'od, avec un fragment de l'histoire de Ba'eda-Mâryâm, leur prédécesseur, inséré avant le règne de Nâ'od et paraissant être la continuation et la fin de celui d''Eskender. La vie de ce dernier roi est elle-même scindée en deux parties qui ont été interverties.

Ces interversions sont déjà anciennes puisqu'elles se rencontrent dans le ms. n° 29 de la Bibliothèque bodléienne d'Oxford, qui a été écrit sous le règne de Lebna-Dengel. C'est, on le sait, un manuscrit rap-

porté d'Abyssinie par Bruce et le meilleur que nous ayons.

Lorsque j'ai copié ce morceau dans le manuscrit n° 143 de la Bibliothèque nationale de Paris[1] dont l'écriture laisse, d'autre part, beaucoup à désirer, j'ai été fort embarrassé par cette disposition, ainsi que par la rédaction qui n'est pas toujours très claire. Craignant de commettre quelque erreur grave, j'ai communiqué ma copie et ma traduction à M. Esteves Pereira, capitaine du génie à Lisbonne, qui est très versé dans la connaissance de l'histoire de l'Éthiopie et à qui l'on doit une bonne édition des chroniques de Minas et de Susnyos[2]. M. Pereira possède une photographie du manuscrit d'Oxford dont il vient d'être question. Avec une obligeance que je ne saurais trop reconnaître, mon aimable correspondant a bien voulu rectifier ma copie d'après ce manuscrit, et c'est ainsi que je puis aujourd'hui faire cette publication, bien que quelques passages soient encore obscurs pour moi.

Un autre collaborateur sérieux pour la partie historique, M. René Basset, est venu spontanément s'offrir à moi. M. Basset, qui prépare en ce moment une édition complète d'un manuscrit arabe intitulé : فتوح

[1] Cf. Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1877, p. 217.

[2] *Historia de Minas, Ademas Sagad, rei de Ethiopia*, Lisboa, Imprensa nacional, 1888. — *Chronica de Susenyos, rei de Ethiopia*, tomo I, texto ethiopico, Lisboa, Imprensa nacional, 1892. — Cf. Compte rendu de ce dernier ouvrage par M. Drouin, dans le *Journal asiatique* de mars-avril 1893, p. 352.

الحبشة, *La conquête de l'Abyssinie,* par Chehab ed-Din, s'est empressé de m'envoyer quelques extraits de ce manuscrit relatif au roi Nâ'od, ainsi que des notes, en m'autorisant à les utiliser pour ce travail.

J'adresse à MM. Pereira et Basset mes plus sincères remerciements pour leur précieux concours et pour l'intérêt qu'ils témoignent à mes études.

Pour le texte éthiopien, je me suis servi des deux manuscrits nos 29 et 143, en les combinant ensemble. Ainsi il m'est arrivé parfois de laisser de côté la leçon du manuscrit d'Oxford pour adopter celle du manuscrit de Paris, qui m'a semblé plus correcte. J'ai indiqué en note ces changements, et pour permettre au lecteur de rétablir dans leur ordre normal les divers fragments historiques qui ont été intervertis, je les ai désignés par un chiffre romain.

Je vais maintenant donner une notice sur chacun des quatre rois dont il y est question, en commençant par Ba'eda Mâryâm qui est le premier en date.

BA'EDA-MÂRYÂM.

Ba'eda-Mâryâm régna dix ans, de 1468 à 1478 († 12 hedar 6791 = 8 novembre 1478 [1]). Il succéda à son père Zar'a-Ya'eqob, qui, quelque temps avant sa mort, l'avait accusé, ainsi que la reine Ṣeyon-Mogasâ, sa mère, de vouloir le détrôner. Ṣeyon-Mogasâ succomba sous les coups que lui fit infliger son royal

[1] D'après la chronologie éthiopienne qui compte les années à partir de la création du monde. La date correspondante est celle du calendrier julien.

époux, dans sa colère; Ba'eda-Mâryâm fut mis en prison et n'obtint sa liberté que grâce à l'intervention des supérieurs des monastères d'Éthiopie qui intercédèrent en sa faveur.

Les deux principaux événements de son règne sont les guerres qu'il fit contre les Dobas et contre le pays d'Adal. Les Dobas étaient des nègres païens qui habitaient le Wojjérat, au sud du Tigré. Ba'eda-Mâryâm entreprit de les convertir au christianisme et, pour mieux atteindre ce but, il commença par leur faire la guerre, afin de les soumettre. Ses troupes ne furent pas tout d'abord victorieuses; mais à la fin la victoire pencha de son côté.

Sous le nom général d'Adal, les Abyssins désignent le pays qui s'étend à l'est de l'Éthiopie. Dans un sens plus restreint, ce mot désigne les Musulmans qui habitaient sur la côte orientale d'Afrique du côté du Harar. Ces populations furent pendant longtemps en guerre avec les Abyssins. Amda-Ṣeyon leur livra de nombreux combats et les défit plusieurs fois[1]. Sous le règne de Zar'a-Ya'eqob, un certain Badlay, roi d'Adal ou du Harar, fut vaincu[2]; mais il est permis de supposer que cette défaite avait été suivie de quelques engagements entre Abyssins et Musulmans, engagements qui n'avaient pas été à l'avantage de ces derniers puisque nous voyons le fils de Badlay,

[1] Cf. *Histoire des guerres d''Amda-Syon*, dans le *Journal asiatique*, en 1889.

[2] *Les Chroniques de Zar'a-Ya'eqob et de Ba'eda-Mâryâm*, Paris, Émile Bouillon, 1893, p. 57 et suiv.

nommé Meḥmad, envoyer une députation à Ba'eda-Mâryâm pour lui porter des présents et lui demander la paix [1]. Après la mort de Meḥmad, son successeur, Lada'e-'Asman, recommença les hostilités. Telle est l'origine de cette guerre d'Adal qui, après un premier succès, aboutit à une défaite des armées de Ba'eda-Mâryâm.

En publiant l'année dernière la chronique de ce roi qui se compose de deux parties relatant les mêmes faits, j'ai fait remarquer que la première partie paraissant inachevée nous laissait sous l'impression d'une victoire remportée sur les troupes d'Adal par les Abyssins conduits par Gabra-Iyasus, tandis que la seconde partie, se terminant aussi par le récit de cette même campagne, mentionnait une défaite sanglante infligée à ce général et à Maḥâri-Krestos, qui commandaient l'armée éthiopienne [2]. Le fragment qui se trouve inséré entre les chroniques d'Eskender et de Nâ'od et que je désigne par le chiffre I est la fin de la première partie dont je viens de parler et concorde avec la deuxième partie. Il émane d'un témoin anonyme des événements qu'il rapporte, puisqu'il s'arrête un an après avoir mentionné cette défaite, en déclarant qu'il ignore ce qui s'est passé ensuite parce que le roi l'envoya avec ses enfants dans la province de Ganz. Cette remarque semble indiquer que l'auteur de ce morceau et peut-être même de toute la première partie de la chronique de Ba'eda-Mâryâm

[1] *Les Chroniques de Zar'a-Ya'eqob et de Ba'eda-Mâryâm*, p. 131.
[2] *Ibid.*, p. XXXII.

n'est autre que le précepteur des enfants de ce roi.

Je vais profiter d'une indication fournie par ce fragment pour faire une rectification à mon précédent travail. Confiant dans l'autorité de Bruce, mieux placé que moi pour être bien renseigné, j'ai dit que la guerre d'Adal avait eu lieu peu de temps avant la mort de Baʾeda-Mâryâm [1]. Toutefois j'ai établi par quelques données de la chronique de ce roi qu'elle avait dû se faire vers 1475 ou 1476. Le nouveau fragment confirme mon hypothèse en ce qui concerne la date de cet événement, car il en ressort que l'expédition dont il s'agit fut terminée la sixième année de son règne [2]. Ce règne ayant duré dix ans, de 1468 à 1478, c'est donc à la fin de 1474 que doit se placer la fin de cette expédition, mais *quatre ans* avant la mort de Baʾeda-Mâryâm.

Ce prince mourut le 12 de hedar [3]; il avait eu quatre fils: ʾEskender, né de la reine Romna pendant la guerre contre les Dobas [4], Têwoderos [5], ʿEnquâ-Esraʾêl [6] et Nâʾod dont il sera question plus loin.

[1] *Les Chroniques de Zarʾa-Yaʿeqob et de Baʾeda-Mâryâm*, p. XXXIII et XXXV.

[2] En effet, le narrateur explique qu'il a été envoyé à Ganz avec les enfants du roi dans la septième année du règne de Baʾeda-Mâryâm et il mentionne auparavant deux fêtes du baptême célébrées depuis la fin de la guerre d'Adal jusqu'à son départ. La première de ces fêtes ayant eu lieu aussitôt après la défaite de Maḥâri-Krestos, il n'y a donc qu'un an d'intervalle.

[3] Cf. René Basset, *Études sur l'histoire d'Éthiopie*, *Journal asiatique* 1881, tirage à part 1882, p. 102-103.

[4] *Les Chroniques de Zarʾa-Yâʿeqob et de Baʾeda-Mâryâm*, p. 155.

[5] *Ibid.*, p. 156.

[6] *Ibid.*, p. 161.

ʾEskender (Alexandre).

ʾEskender succéda à son père et régna quinze ans, de 1478 à 1494 († 12 genbot 6986 = 7 mai 1494). La chronique éthiopienne publiée par M. René Basset mentionne seulement que, d'après l'opinion, il aurait été tué d'un coup de flèche par Maya (?), gardien de l'étendard (?) [1]. Les nouveaux textes nous donnent quelques renseignements sur son règne. A la

[1] René Basset, *Études sur l'histoire de l'Éthiopie*, p. 103. Ludolf le fait régner de 1475 environ à 1491 et mentionne que c'est sous son règne que João Pires da Covilhã aborda en Abyssinie (*Hist. Æthiop.*, t. II, ch. VI, 7) (sur les voyages de ce Portugais, voir *Memoria chronologica acerca do descobrimento das terras do Preste João das Indias, e embaixadas que a elle enviaram os Portuguezes*, nos *Annaes maritimos e coloniaes*, Vᵉ série, nº 2, Lisboa, 1845, p. 57 à 62). Gutschmidt donne les dates de 1478 à 1494 (Wrigt, Catalogue des manuscrits éthiopiens du *British Museum*). Sur ce roi, consulter Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, traduction Castéra, Paris, 1790, t. IV, p. 173-180, d'après lequel il aurait régné de 1478 à 1495, en négligeant le règne d'Amda-Ṣeyon II.

Le manuscrit 141 de la Bibliothèque nationale, encore inédit, contient à peu près le même texte que la chronique publiée par M. Basset :

Ms. 141 fol. 13 vº, note marginale, እስክንድርኒ ፡ ቀተሎ ፡ ማያ ፡ ዘየአቅብ ፡ አልዋ ፡ ሞቱኒ ፡ አመ ፡ ፲ወ፪ለግንቦት ፡ ወመቃብሪሁ ፡ ደብረ ፡ ወርቅ ፡ አምደ ፡ ጽዮን ፡ ወልዱ ፡ ሕፃን ፡ ዘ፯ዓመቱ ፡ ነግሠ ፡ ፮ አውራኀ ፡ ወሞተ ፡ ናዖድ ፡ እኁሁ ፡ ለእስክንድር ፡ ውእቱ ፡ ደረሰ ፡ መልክዓ ፡ ማርያም ።

« ʾEskender fut tué par Mâyâ qui gardait ?; sa mort arriva le 12 de genbot, son tombeau est à Dabra-Warq. ʿAmda-Ṣeyon, son fils, âgé de sept ans, régna six mois et mourut. Naʿod frère d'ʾEskender. . . . . . il composa le portrait (en vers) de Marie. »

mort de son père, qui l'avait désigné comme son successeur, il fut élu roi, mais comme il était encore tout jeune, la régence fut confiée à sa mère. Elle était secondée dans ses fonctions par l'*aqabê-saʿat*, Tasfâ-Giyorgis, et les deux *beht-wadad* ou ministres, ʿAmda-Mika'êl et Badla-Reʿed. Au début, ces personnages vécurent en bonne intelligence et tout alla bien, mais bientôt deux hommes puissants, Abba-Hasabo et Abba-Amdu, s'aperçurent que le *beht-wadad* Amda-Mikaʿel gouvernait seul l'Éthiopie et firent de l'opposition. Ils furent arrêtés ainsi que leurs partisans et exilés.

Cependant le jeune roi ne tarda pas à faire acte de souverain. Il déclara la guerre au roi d'Adal, pour venger la défaite infligée à son père. Dans la deuxième année de son règne, il rassemble ses troupes et vient attaquer les Musulmans, malgré l'avis des moines qui lui prédisaient un désastre. Il ravage la ville de Dakar et se dispose à retourner dans son pays, mais les Musulmans le poursuivent, quoique peu nombreux. Un combat s'engage, ses soldats reculent et les ennemis restent victorieux; il peut néanmoins regagner son palais où, dit l'historien, il demeure triste et affligé, méditant une revanche contre le pays d'Adal.

Il y a ensuite une longue lacune dans le texte. La chronique est muette sur les événements qui eurent lieu pendant les treize années qui suivirent et passe aussitôt à la dernière année de son règne.

Un jour, on lui annonce que les gens d'Arḫo,

village mahométan, ont massacré Taklâye, son serviteur préféré. Il part aussitôt pour venger son ami; les gens d'Arḥo, ignorant que c'était le roi, se jettent sur lui et le percent de flèches. Il meurt le 12 de genbot, après avoir régné quinze ans et six mois.

Après sa mort, les Éthiopiens firent un grand carnage des habitants d'Arḥo; le corps du roi fut placé dans un monument, en attendant qu'on le mît dans son sépulcre. Za-Selus, son général, laissant le corps d'Eskender, se rendit dans l'Amhara pour faire nommer un roi de son choix, mais, d'un autre côté, on élut ʿAmda-Ṣeyon, fils d'ʾEskender, qui était encore un enfant. Les partisans de ce dernier firent la guerre à Za-Selus, qui fut défait et mis à mort, ainsi que ses alliés. Le corps d'ʾEskender fut placé dans le caveau de son père à Atronsa-Mâryâm et fut plus tard transporté à Dabra-Warq.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la chronique de ce roi se compose de deux parties qui ont été interverties; je les ai indiquées dans le texte par les chiffres romains II et III.

ʿAMDA-ṢEYON II.

J'ajoute, comme tous les historiens, le chiffre II au nom de ce prince, parce que la liste des rois d'Abyssinie nous en donne déjà un du même nom, le célèbre ʿAmda-Ṣeyon, qui régna de 1344 à 1372, dont nous avons déjà parlé.

ʿAmda-Ṣeyon II n'avait que sept ans lorsqu'il fut

proclamé roi; il ne régna que six mois et mourut le 29 teqemt 6987=26 octobre 1494. Le fragment qui le concerne est précédé du chiffre IV[1].

Nâ'od.

Le trône passa alors à Nâ'od, frère d'Eskender, qui régna treize ans, de 1495 à 1508 († 8 nahasé 7000=30 juillet 1508)[2]. Sa chronique débute par une prédiction faite en sa faveur par un moine. Nâ'od fut remarquable par sa longanimité envers un grand du royaume qui lui faisait une opposition sourde. Ce grand, nommé Taka-Krestos, chercha à soulever le peuple contre lui, mais il ne réussit pas; il fut saisi et déporté dans un endroit où on lui creva les yeux.

Nâ'od calma l'agitation qui régnait dans son royaume, en accordant une amnistie générale pour tous les faits antérieurs à son avènement et en défendant d'y faire la moindre allusion.

La chronique éthiopienne mentionne ensuite la

[1] La chronique publiée par M. René Basset (*Études*, p. 103) donne sept mois pour la durée de ce règne. Bruce indique aussi sept mois (*Voyage aux sources du Nil*, t. IV, p. 180). «Andreas, appelé au trône et nommé alors 'Amda Sion n'était encore qu'un enfant et n'eut qu'un règne de sept mois.» Ludolf (*Hist. Æthiop.*, t. II, ch. VI, 8), d'accord avec le ms. 141 (voir la note 1 de la page 325) et la présente chronique : six mois.

[2] Son nom de roi était Anbasa Batsar (lion pour l'ennemi) (René Basset, *Études*, p. 103). Gutschmidt indique 1494. C'est en effet à la fin de 1494, puisque 'Amda-Ṣeyon mourut le 26 octobre de cette même année, ou au commencement de 1495 qui me semble préférable comme point de départ.

translation dans l'île de Dagâ du corps de Zar'a-Ya-ʿeqob et loue ce roi de son zèle à défendre la foi en poursuivant les Juifs qui, sous son règne, paraissaient se convertir extérieurement et profanaient les sacrements[1].

Ainsi se trouve expliquée l'épithète d'exterminateur des Juifs donnée à Zarʾa-Yaʿeqob dans sa chronique. Il y est dit aussi qu'il fut enterré à Dabra-Naguadguad, tandis que la grande chronique éthiopienne publiée par M. René Basset lui assigne comme lieu de sépulture l'île de Daga; la translation de son corps sous le règne de Nâ'od rend compte de cette différence dans les deux chroniques[2].

Les écrivains éthiopiens sont toujours très laconiques. Dans la chronique de Nâ'od, il est impossible de savoir pour quel motif Takâ-Krestos se montrait hostile au nouveau roi. Bruce en donne la raison, Nâ'od était fils de Calliope : la seconde femme de Baʾeda-Mâryâm; il était né dans la ville de Gabargué[3] le même jour que l'armée royale fut défaite. L'impératrice Héléna et ses partisans, parmi lesquels Takâ-Krestos, voulaient faire régner ʿEnquâ-Esraʾêl, au lieu de Nâ'od, afin de pouvoir gouverner eux-mêmes[4]. Mais d'où Bruce tenait-il ces renseignements? Il ne disposait d'autres sources d'informations *écrites* que

[1] Cette translation est aussi rapportée dans une note marginale du ms. 141 (voir p. 350, note).

[2] *Les Chroniques de Zar'a-Yaʿeqob et de Ba'eda-Mâryâm*, p. 87 et 103, 117 et suiv.; R. Basset, *Études*, p. 102.

[3] Voir plus loin, p. 346 et 361.

[4] Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, t. IV, p. 182 et suivantes;

IMPRIMERIE NATIONALE.

celles que nous possédons aujourd'hui. Or, d'après la chronique de Baʿeda-Mâryâm, ʿEnqua-Esraʾêl était né avant Nâʾod, par conséquent son aîné, et devait avoir plus de droits au trône. En outre, Nâʾod, comme le fait remarquer Bruce, n'était que son demi-frère. Voici, dans l'ordre donné par la chronique de Baʿeda-Mâryâm, les quatre fils de ce roi :

1° ʾEskender, fils de la reine Romnâ (*Chr.*, p. 155);
2° Têwoderos, fils de la reine Erêsh-Gazêt (*ibid.*, p. 156);
3° ʿEnqua-ʾEsraʿêl, fils de larei ne Romnâ (*ibid.*, p. 161);
4° Nâʾod ou Qalayopâ et non fils de Calliope (fragment publié ci-après).

La reine Romnâ, dont il est question dans ce document, est-elle la même que la reine ʾElêni (Heléna ?), qui y est citée p. 174 et 176 ? je l'ignore.

Bruce mentionne également une victoire remportée par Nâʾod sur les Musulmans d'Adal; notre chronique n'en parle pas.

Je ne puis mieux faire, pour terminer l'histoire de ce roi, que de reproduire une longue note qu'a bien voulu m'envoyer M. René Basset : c'est la traduction d'un passage du فتوح الحبشة, cité plus haut. Il se réfère justement à une expédition dans le Bâli, pro-

consulter aussi l'ouvrage de M. René Basset déjà cité, *Études sur l'histoire d'Ethiopie*, qui contient des notes intéressantes sur ces règnes.

vince située à l'est de l'Abyssinie, et montre les procédés employés par les Musulmans à l'égard des Éthiopiens :

« Wanâdj-Djân (ወናግ፡ዣን = وناج جان), frère de Wasan-Sadjad (وسن سجد = ወሰን፡ሰገድ), était descendu près du sultan (d'Adal) Moḥammed, avait embrassé l'islamisme par une conversion sincère. Le sultan lui avait témoigné des égards, lui avait donné le gouvernement d'Ankarsah (انكرسح) et le commandement d'une expédition musulmane contre le Bâli. Il était arrivé dans ce pays, l'avait pillé et ruiné : les troupes chrétiennes s'étaient réunies contre lui et lui avaient livré bataille. Les Chrétiens eurent l'avantage; les Musulmans s'enfuirent et beaucoup d'entre eux furent tués. Wanâdj-Djân fut pris et amené au roi d'Abyssinie Nâ'od (ناود), père du roi Wanâdj-Sadjad (وناج سجد = ወናግ ሰገድ፡)[1]. On le lui présenta garrotté. Son frère Wasan-Sadjad intercéda pour lui : le prince le relâcha, le tint en grand honneur, tellement qu'il fit de lui comme son vizir. Il embrassa le christianisme avec répugnance, mais son cœur penchait toujours vers la (vraie) foi. Le roi lui donna le gouvernement de Bâli où il demeura, fortifiant son autorité, achetant des chevaux et en multipliant le nombre. Les soldats lui obéissaient. Un jour, il dit aux patrices : « Réunissez-vous aujourd'hui, je vous « ferai connaître une nouvelle qui m'est arrivée de la

[1] Wanag-Sagad ou Lebna-Dengel, qui succéda à Nâ'od, régna de 1508 à 1540.

« part du roi d'Abyssinie. » Ils se rassemblèrent de toutes les parties du Bâli au nombre de soixante, chacun d'eux commandant à beaucoup de cavaliers. Ils se réunirent en sa présence avec leurs chevaux. Alors il leur dit : « Entrez dans la maison, nous boirons « du vin. » Ils entrèrent chez lui, s'assirent et il leur apporta du vin vieux très capiteux. Ils burent, et quand ils furent ivres, il demanda à son compagnon nommé Del-ba-Iyasous (دل بيسوس = ድል፡በኢየሱስ፡) : celui-ci était chrétien à ce moment, plus tard il embrassa l'islamisme et périt martyr dans le Bâli avec Ourʿaï Ṣabr ed-Dîn (اورعي صبر الدين), fils de l'oncle du sultan Moḥammed. Wanâdj-Djân dit à son compagnon en question : « A présent, que ferons nous ? « Grâce à Dieu, ils sont tombés entre nos mains. » Del-ba-Iyasous répondit : « Attachons-les et égorgeons-« les comme des moutons. » Quand les patrices furent ivres, Wanâdj-Djân donna cet ordre à ses pages : « Entrez dans la maison, liez-les, garrottez-les et « égorgez-les tous à la porte comme des moutons. » Ils obéirent et prirent leurs chevaux et leurs armes. Puis il envoya un messager au sultan Moḥammed qui était alors à Dakkar (دكر), dans le pays de Saʿd ed-Dîn [1], pour lui dire : « Je suis ton serviteur, j'ai traité « de la sorte les infidèles, je les ai pris par trahison « et j'en ai tiré vengeance. » Le messager partit dire au sultan : « Rejoins-moi. » Alors Wanâdj-Djân dit aux gens de Bâli : « Embrassez l'islamisme et mangez des

[1] بر سعد الدين, désignation habituelle de l'Adal (M. Basset).

« animaux égorgés par les Musulmans, sinon je vous « traiterai comme j'ai traité vos chefs. » Ils se convertirent tous à l'islam, petits et grands. Moḥammed traînant en longueur, il lui envoya un second messager. Le sultan se décida, mais ses émirs et ses fonctionnaires lui dirent : « On ne peut se mettre en route « en ce moment; nous sommes en automne. » Comme il tardait, Wanâdj-Djân, en troisième lieu, lui envoya son fils Simou (سيمو) pour insister près de lui et lui dire : « Si tu ne viens pas, les infidèles arrive« ront : Dieu très haut et Moḥammed ben ʿAbdallah « (le Prophète) — sur qui soit le salut — t'imposent « de me rejoindre. » Quand Simou arriva près du sultan, celui-ci se leva en pleurant et en disant : « Je « ne puis tarder un seul instant. » Il abandonna l'avis de ses émirs et partit sur-le-champ pour le Bâli. Quant à Wanâdj-Djân, après qu'il eut fait partir son fils, il arriva une armée de Chrétiens nombreux comme les fourmis, envoyée par le roi d'Abyssinie et commandée par le patrice Djabra-Tadriyâs (جبرا تدرياس)[1]. Ils livrèrent bataille à Wanâdj-Djân pendant deux et trois jours, mais comme leur nombre augmentait, il reconnut qu'il ne pouvait leur résister. Il prit son harem et ses soldats et partit pour le pays des Musulmans. Il arriva jusqu'au fleuve Wabi (وبى)

[1] ገብረ ፡ ቴዎድሮስ ፡ Gabra Tĕwodros? (M. Basset). Peut-être y a-t-il une faute et doit-on lire Gabra'-Endreyas? Ce pourrait être le Gabriendreas dont parle Alvares (*Verdadeira informação das terras do Preste João das Indias*, Lisboa, Imprensa nacional, 1883, p. 147-148) et qui tua Masudi, un chef musulman (cf. Bruce, *Voyage*, t. IV, p. 183 et suiv.).

et il s'y était arrêté quand la mort le surprit. Il mourut là : son tombeau est encore célèbre et fréquenté, attirant les bénédictions. Ses compagnons l'enterrèrent et séjournèrent deux jours.

« Le sultan Moḥammed arriva et le pleura, puis il rassembla ses cavaliers et ses soldats et marcha contre le Bâli. A la nouvelle de l'approche du sultan Moḥammed et de son armée, le patrice Djabra-Tadriyâs s'enfuit vers le roi. Le sultan resta deux mois dans le Bâli, puis il revint dans son pays après avoir établi sous son autorité des gouverneurs dans cette contrée, parmi lesquels le père du Djarâd Mudjâhid[1], nommé Djarâd ʿAli (جراد على), Ourʿaï Ṣabr ed-Dîn (صبر الدين اورعي), Djouitâ-Adarah (جويتا ادره)[2], Ouâchou-Othmân (واشو عثمان) et d'autres. Del-ba-Iyasous resta avec eux. Ils demeurèrent deux mois après le retour du sultan. Ensuite le roi d'Abyssinie résolut de marcher en personne contre les fidèles, mais Wasan-Sadjad lui dit : « N'y va pas ; le roi des Mu« sulmans est descendu dans son pays ; j'irai contre eux. » Wasan-Sadjad s'avança à la tête d'une armée considérable ; un combat acharné fut livré : les nôtres ne s'enfuirent pas, mais ils furent tous tués sur le dos de leurs chevaux et Dieu les marqua du sceau du martyre. Le chérif Nour ben Aḥmed (نور بن احمد) fut pris, le ventre fendu par les infidèles, mais Wasan

[1] C'est le vizir Mudjâhid que nous retrouvons sous le règne de Lebna-Dengel et qui ravagea l'Amba de Geché (René Basset, *Études*, p. 18 et 109).

[2] Cf. le mot ጌታ « patron, seigneur ».

Sadjad le fit recoudre et il guérit. Simou, fils de Wanâdj-Djân, s'en retourna avec le sultan dans son pays. Moḥammed l'honora, le combla de bienfaits et le nomma djarâd comme son père, jusqu'à une expédition qu'il fit en Abyssinie. Simou fut pris par les infidèles à la journée de Del-Maïda (دل ميده); ils le firent chrétien et patrice à la place de son père[1]. »

Cet extrait d'un écrivain arabe nous dédommage heureusement de la sécheresse des chroniqueurs éthiopiens. Le même historien musulman mentionne une église construite par Nâ'od et pillée par le Djarad Djouba Grañ après la bataille de Chambéra-Kourê[2]; elle devait se trouver près du cours supérieur de l'Hawash, dans le Dawaro, où était campé Grañ[3].

[1] Ce Simou commandait une partie des forces du Bâli lors de l'invasion de Grañ entre la bataille de Chembrâ-Kourê et celle de Ayfars (René Basset, cf. *Études*, p. 104).

[2] Sous le règne de Lebna-Dengel, voir René Basset, *Études*, p. 104.

[3] Voici l'extrait de cet historien :

وكان هناك كنيسة للملك الاول واسمه ناؤد بن ادماس ولم (fol. 45 r°)
يكن للمسلمين بها علم ولا ساروا الا لاجل البقر والزاد فلما وصل المسلمون
الى الكنيسة وجدوها مملوّة من الذهب وصفائح الذهب في الكنيسة
وصحان الذهب والفضة وقماش للحرير فغنموا غنآئم كثيرة وانثنوا راجعين
الى نحو الامام وهو فوق نهر عواش

« Il y avait là une église bâtie par le précédent roi, nommé Nâ'od, fils d'Admâs (!) Les Musulmans ne la connaissaient pas, ils n'allaient (dans le pays) que pour chercher des bœufs et des provisions. Lorsqu'ils arrivèrent à cette église, ils la trouvèrent remplie d'or; à l'intérieur étaient des lames d'or, des vases d'or et d'argent et des étoffes

Na'od mourut le 7 naḥasê de l'an 7000 (31 juillet 1508), d'après la chronique publiée par M. René Basset, et fut enterré à Geché-Amba-Nagast[1].

de soie. Ils firent un butin abondant et revinrent du côté de l'imam qui était en haut du fleuve 'Awash.» L'endroit se nommait برارة, Berârah.

[1] René Basset, *Études*, p. 103. Notre historien arabe donne encore quelques détails sur la sépulture de ce roi qu'il place à Makana-Selâsê.

وكان فى بيت أمحرة كنيسة لم يكن مثلها فى الحبشة بناها (Fol. 59 v°.)
الملك ناؤد ابو الملك وناج سجّد جهد فى بنائها وعملها وشغلها ورصّعها
بالذهب وجلس على بنائها ثلاث عشرة سنة ولم يفرغ من بنائها ومات
بعد ثلاث عشرة سنة واشتغل فيها ابنه وناج سجّد وبناها بعده وجهد
فى عملها احسن مّما جهد فيها ابوه وجلس فى صناعتها خمسة وعشرين سنة
حتى فرغت وكلها من صفائح الذهب كانها نار تشعل وعمل فيها آنية
من الذهب والفضة وكان عرضها مائة ذراع وطولها مائة ذراع وعلوها الى
فوق مائة وخمسين ذراع كلها ذهب ومرصّعة بالفصوص واللؤلؤ والمرجان
وسماها الملك بكلمة كفرهم مكان الثلاثى وقولهم معناه بيت ثلاث آلهة جلّ
الله تعلى وتعلى عن ذلك علوّا كبيرا سبحانه احد فرد لم يلد ولم يولد
ولم يكن له كفوا احد وقبر ملك ناؤد بن ادماس بن زاراقوب فى الكنيسة
وكذلك فيها كنائس للملوك المتقدمة لكن عمل هذه الكنيسة لم يوجد فى
غيرها

«Il existait dans la région d'Amhara une église qui n'avait pas sa pareille en Abyssinie. Elle avait été construite par le roi Nâ'od, père du roi Wanadj-Sadjdjad (Wanag-Sagad), qui s'était occupé du plan, de la construction, des travaux et de l'ornementation en or. Il y avait passé treize ans et ne l'avait pas achevée, étant mort après ces treize ans. Son fils Wanadj-Sadjdjad en reprit la construction après lui et s'appliqua à en faire une œuvre plus belle que celle qu'avait projetée son père. Il y consacra vingt-cinq ans jusqu'à son complet achèvement. Cette église était tout entière couverte de

Le fragment du texte éthiopien concernant Ba'eda-Mâryâm paraît avoir été rédigé sous le règne de ce prince, bien que dans l'*explicit* placé à la fin se trouve le nom de Lebna-Dengel; les autres chroniques datent de ce dernier roi.

plaques d'or, semblables à un feu ardent, et à l'intérieur étaient des vases d'or et d'argent. Sa largeur était de 100 coudées, sa longueur de 100, et sa plus grande hauteur de 150. Elle était tout en or et en incrustations d'argent, de perles précieuses et de corail. Le roi l'avait appelée, du nom du village où elle se trouvait, *makan Etstsalâtsy* (*Makana-Selasé*), nom qui signifie : *lieu des trois dieux* (*Endroit de la Trinité*). Que Dieu soit glorifié, qu'il soit exalté dans son unité, d'une grande élévation! Louange à lui, car il est unique, car il n'a pas engendré, il n'a pas été engendré et personne n'a jamais été son égal (*Coran*, CXII, 3 et 4). C'est dans cette église que fut enterré le roi Nâ'od, fils d'Admas (!), fils de Zârâqub (Zara-Ya'eqob). Il y avait aussi dans l'Amhara des églises bâties par les rois précédents, mais aucune d'elles n'était une œuvre comparable.»

TEXTE.

Chronique d'Eskender[1].

II. Ms. 143 (fol. 77 r°)[2]. ወእምድኅሬሁ ፡ ነግሠ ፡ ወልዱ ፡ እስክንድር ፡ በከመ ፡ አዘ[ዘ[3] ፡ ወነገረ ፡] እምቅድመ ፡ ያዕርፍ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ያንግሥዎ ፡ እምድኅሬየ ፡ ለእስክንድር ፡ ወልድየ ። እስመ ፡ ኪያሁ ፡ ሠምረ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላኪየ ። ወዘንተ ፡ ቃሎ ፡ ነገሩ ፡ [እለ ፡ ሰምዑ ።] ወኮነ ፡ ንጉሠነ ፡ እስክንድር ፡ ኄረ ፡ ወንጹሐ ፡ ወየዋሃ[4] ። እስመ ፡ ሕፃን ፡ ውእቱ ፡ ወንኡስ[5] ፡ ውእቱ ፡ በመታቲሁ ። ወውእተ ፡ አሚረ ፡ አዘዘ ፡ [ንጉሥ ፡] ያምጽእዋ ፡ ለእሙ ፡ እምኀበ ፡ አግዓዝዋ ፡ ምድረ ፡ አምሐራ ፡ በመዋዕለ ፡ ንጉሥነ ፡ በእደ[6] ፡ ማርያም ። ወሰበ ፡ አብጽሕዋ ፡ ፍጡነ ፡ ኀበ ፡ ንጉሥ ፡ በፍሥሓ ፡ ወበሓሤት ። ቀዳሚ፡ እግዚእ ፡ ክብራ ፡ እሙ ፡ ለዘርአ ፡ ያዕቆብ ፡ ንጉሥ ፡ ወሠርዑ ፡ ላቲ ፡ ሕገ ፡ ጊዜ ፡ ትነግሥ ፡ ወአንበርዋ ፡ ውስተ ፡ መንበር ፡ ሊቃውንት ፡ ጸሩግ ፡ ማስሬ[7] ፡ ወሊቀ ፡ ደብተራ ፡ ወቀሲስ[8] ፡ ሐፄ ፡ ባረከሙ ፡ በከመ ፡ ሕጎሙ ፡ ወአ

[1] Les passages entre crochets sont ajoutés d'après le ms. d'Oxford; la lettre A indique les variantes de ce même manuscrit, la lettre B celles du ms. 143. — [2] *Bibl. bodl. d'Oxford,* ms. XXIX, fol. 29 r°, l. 4. — [3] B አዘዘ ፡ — [4] B ኄረ ፡ ወየዋሃ ፡ ወትሑተ ፡ ወንጹሐ ፡ — [5] B ንዑስ ፡ — [6] A ብእደ ፡; le mot ማርያም ፡ manque toujours dans B. — [7] B ጽሩግማሰሬ ፡ — [8] B ቄስ ፡

ሜሃኬ ፡ ዓቃቤ ፡ ሰዓት ፡ [ዘስሙ ፡] ተስፋ ፡ ጊዮርጊስ ፡ ግራ ፡ ብሕት ፡ ወደድ ፡ ዓምደ ፡ ሚካኤል ፡ ወቀኝዕ ፡ ብሕት ፡ ወደድ ፡ በድላርዕድ[1] ። ወኮነ ፡ መዋዕሊሁ ፡ ለንጉሥነ ፡ እስክንድር ፡ ዛሕን ፡ በፍሥሓ ፡ ወበሓሜት ፡ (fol. 77 v°) ውስተ ፡ ኵሉ ፡ ምድር ። ወኮኑ ፡ ስንዕዋነ ፡ እመ ፡ ንጉሥ ፡ ሮምና[2] ፡ ወዓቃቤ ፡ ሰዓት ፡ ተስፋ ፡ ጊዮርጊስ ፡ ወብሕት ፡ ወደድ ፡ ዓምዱ ፡ እሉ ፡ ሠላስቱ[3] ፡ ኢይትፈለጡ ፡ በገቢረ ፡ ምክር ፡ ወሥርዓተ[4] ፡ ትእዛዝ ። ወንጉሥሰ ፡ ኢየአምር ፡ ሥርዓተ ፡ ኢትዮጵያ ፡ ወነገሩቲሆሙ ፡ ኵሉ ፡ ለሰብአ[5] ፡ ኢትዮጵያ ፡ እስመ ፡ ሕፃን ፡ ውእቱ ፡ ጥቀ ፡ በውእቱ ፡ ዘመን ፲ ወእምድኅረ ፡ ኅዳጥ ፡ መዋዕል ፡ ገብሩ ፡ ጽልአ ፡ አባ ፡ ሐሳበ ፡ ወአባ ፡ ዓምዱ ፡ ወምእግን ፡ በጽድቁ ፡ ምስለ ፡ ብሕት ፡ ወደድ ፡ ዓምዱ ፡ ሰበ ፡ ርእዩ ፡ እንዘ ፡ ይኴንን ፡ ኵሎ ፡ ምድረ ፡ ኢትዮጵያ ፡ ባሕቲቱ ። ወበእንተዝ ፡ አኀዝዎሙ ፡ ለኵሎሙ ፡ እለ ፡ ተጻልኡ[6] ፡ ምስሌሁ ፡ ወቀሠፍዎሙ ፡ ብዙኀ ፡ ቅሥፈታተ ። ወእምዝ ፡ አሰርዎሙ ፡ ወአግዓዝዎሙ ። ወቦ ፡ [እምኔሆሙ] ፡ እለ ፡ ሞቱ ፡ በፍኖት ፡ ወቦ ፡ እለ ፡ ሐይዉ ።

[ምዕራፍ] ። ወእምድኅረዝ ፡ ኃሊፎ ፡ ንጉሥነ ፡ ምድረ ፡ የለባሳ[7] ፡ መካነ ፡ አቡሁ ፡ ገብረ ፡ [ሕገ ፡

[1] B በድልፈዕድ ፡ — [2] A ሮምኖ ፡ — [3] B ፫ ፡ — [4] A. ሥርዓት ፡ — [5] B ለኵሉ ፡ ሰብአ ፡ — [6] B ተፃብኡ ፡ — [7] B የለባሰ ፡

ቍርሐት ። ወፈጸመ ፡ ሥርዓተ ፡ አበዊሁ ፡ ቀደምት ።][1] ወበመዋዕ[ሊሁኒ ፡][2] መጽአ ፡ ጳጳሳት ፡ እምኢየሩሳሌም ፡ ቅድስት ፡ [በዝኁ ፡][3] ካህናት ፡ ወተሐደሰ ፡ አብያተ ፡ ክርስቲያናት ፡ ወመልአ ፡ ፍሥሓ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ በሓውርት ። ወኃሊፎ ፡ ካዕበ ፡ ንጉሥነ ፡ እመንገለ ፡ ሸዋ ፡ በዕሐ[4] ፡ ምድረ ፡ አምሓራ ፡ ወየዶን[5] ፡ ለኵሎን ፡ መካናት ፡ ወሐወጾን ፡ ለገነተ ፡ ጊዮርጊስ ፡ ወደብረ ፡ ነጐድጓድ ፡ ወለአትሮንስ ፡ እግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ወገብረ ፡ [ተዝካረ ፡][6] አቡሁ ፡ ህየ ፡ አመ ፡ ፲ ወ፪ ፡ ለኅዳር ፡ በዓለ ፡ ሚካኤል ፡ ሊቀ ፡ መላእክት ፡ ወ[ገብረ ፡] ሐኒጾታኒ[7] ፡ ለይእቲ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዘትሰመይ ፡ አትሮንስ ፡ ማርያም ፡ [አዘዘ] ። ወፈጸመ ፡ ውእቱኒ ፡ ንጉሥነ ፡ እስክንድር ፡ ዘኅደገ ፡ [ወጢኖ ፡] አቡሁ ፡ በእደ ፡ ማርያም[8] ። ወእምዝ ፡ ተመይጠ ፡ ብሔረ ፡ ሸዋ ፡ ወነበረ ፡ ውስቴታ ፡ ዘሥሉስ ፡ ምስሌሁ ፡ በካልእ ፡ መይደ ፡ እስመ ፡ እግዚአብሔር ፡ ፈትሐ ፡ ላዕሌሆሙ ፡

IV. ወለአስከሬነ ፡ እስክንድር ፡ እምድኅረ ፡ አንበርዎ ፡ ውስተ ፡ ምችግ ፡ [ሠለስተ ፡][9] ዕለተ ፡ በከመ ፡ አዘዘ ፡ ዘሥሉስ ፡ ምህላፈ ፡ እንተ ፡ ከልእዎ ፡ ወሰድዎ ። ወእምዝ ፡ ቀበርዎ ፡ ውስተ ፡ መቃብረ ፡

[1] B ገብረ ፡ ተዝካረ ፡ አበዊሁ ፡ ቀዳማውያን ፡ — [2] A መዕዕሊሁ ፡ (*sic*), B ወበመዋዕለ ፡ አበዊሁኒ ፡ — [3] B ወብዙኃን ፡ — [4] A ወበጽሐ ፡ — [5] A አዶን ፡ — [6] B ገብረ ፡ በከመ ፡ ገብረ ፡ አቡሁ ፡ — [7] B አዘዘ ፡ — [8] B ወጢኖ ፡ — [9] B ፫ ፡

ኢቡሁ ፡ አትሮንሰ ፡ ማርያም ፡ ወተከለ ፡ ክርስቶስኒ ፡ መጽአ ፡ ህየ ፡ ምስለ ፡ እሊአሁ ፡ ከመ ፡ ይላህም[1] ። ወሸልማትኒ ፡ አምጽኡ ፡ ሎቱ ፡ ህየ ፡ እምኀበ ፡ ንጉሥ ፡ ወአሠርገውዎ ። ወለእላንቱሰ ፡ ቅቱላን ፡ ኢዘዘ ፡ ከመ ፡ ይሰድዎሙ[2] ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡ ብሔር ፡ ከመ ፡ ይርአዩ[3] ፡ ኵሉ ፡ ሰብእ ። ወእምዝ ፡ ተመይጠ ፡ ተከለ[4] ፡ ክርስቶስ ፡ ምስለ ፡ ኵሎሙ ፡ ሐራሁ ፡ ኀበ ፡ ንጉሦሙ ፡ በትፍሥሕት ፡ ወበኃሤት ። ወበህየኒ ፡ ለእለ ፡ መከሩ ፡ ሰብእ ፡ ከመ ፡ ይሐሩ ፡ ቀዳሚ ፡ ምስለ ፡ ዘሥሉስ ፡ አውፅኡ ፡ አዕይንቲሆሙ ። ወበጽንዓ ፡ መንግሥቱ ፡ ዓምደ ፡ ጽዮን ፡ ወልደ ፡ እስክንድር ፡ (fol. 78 r°) እስከ ፡ ፮[5] ፡ አውራኀ ። ወእምዝ ፡ አዕረፈ ፡ በሰላም ፡ አመ ፡ ፳ ፡ ወ፱ ፡ ለ[ወርኃ ፡] ጥቅምት ። ኦእግዚአብሔር[6] ፡ እስእለከ ፡ በአንቃዕድዎ ፡ ለመሲሕከ ፡ እስክንድር ፡ ምስለ ፡ ወልዱ ፡ ዓምደ ፡ ጽዮን ፡ ውስተ ፡ ቤትከ ፡ አእትዎ ። በየማንከ ፡ ለሀልዎ ። ወግፍዖሙ ፡ ለኵሎሙ ፡ እለ ፡ ገፍዕዎ ። አሜን ። ወአሜን ። ወለወልዱ ፡ ልብነ ፡ ድንግል ፡ ትእዛዛቲከ ፡ አለብዎ ፡ ወለፀረ ፡ ንግሥከ[7] ፡ በኃይልከ ፡ ዝርዎ ። ወለዝክሩኒ ፡ እምገጸ ፡ ምድር ፡ ሠርዎ ። ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡ ወአሜን[8] ።

[1] A ከመ ፡ ኢይላህዎ ፡ — [2] Ms. XXIX, fol. 29 v°, a. — [3] B ይርአይ ፡ A ኦኵሉ ፡ manque. — [4] A ተከ ፡ — [5] B ፮ ፡ — [6] A ኦእግዚአ ፡ እግዚአብሔር ፡ — [7] B ዘንጉሥከ ፡ — [8] Ces dernières phrases sont rimées en ዎ.

III. ወውእቱ ፡ ንጉሥን ፡ እስክንድር ፡ ምሉአ ፡ ኃይል ፡ ወምሁረ ፡ ቀትል ። ወየአምር ፡ ኵሎ ፡ [ሥርዓተ ፡ ፀብእ ፡ ተፅዕኖ ፡ ፈረስ ፡ ወነዲፈ ፡ ቀስት ፡] ሥርዓተ ፡ ወልታ ፡ ወኵናት ። ወዓዲ ፡ መሓሪ ፡ ውእቱ ፡ ወመስተማህል ፡ ርኅሩኃ ፡ ልብ ፡ ወመፍቀሬ ፡ ሠናይ ፡ ወጸላኤ ፡ በቀል ። ወባሕቱ ፡ ሐራሁ ፡ አጥፍኡ ፡ ኵሎ ፡ ዓለመ ፡ ወአገዓሩ ፡ ነዳያነ ፡ ወኢገሠጾሙ ። ወበእንተዝ ፡ ተምዓ ፡ እግዚአብሔር ። ወበካልእ ፡ ዓመት ፡ አስተጋብአ ፡ ንጉሥ ፡ ኵሎ[ሙ ፡] ሐራሁ ፡ ወወረደ ፡ ምድረ ፡ አደል[1] ፡ እንዘ ፡ ይብልዎ ፡ ብዙኃን ፡ ቅዱሳን ፡ ኢትሖር[2] ፡ ምድረ ፡ አደል[2] ፡ [አንጉሥን ፡ ወ[3]]ኢትረክብ ፡ በቍዔተ ። ወውእቱሰ ፡ አበዮሙ ፡ ወሖረ ፡ ወበጽሐ ፡ ደካር ፡ ወአመዝበሩ[4] ፡ [ኵሎ] ፡ ቤቶ ፡ ወሥርዓቶ ። ወእንዘ ፡ ይትመየጥ ፡ ዴገንዎ ፡ እሙንቱ ፡ ተንበላት ፡ ወኵልቆሙሰ[5] ፡ ውኁዳን ። ወሰበ ፡ ወጠነ ፡ [አሜሃ ፡] ገቢረ ፡ ተፃብአ[6] ፡ ኑትዎ ፡ ኵሎሙ ፡ ሠራዊቱ ፡ በእምኔሆሙ ፡ እለ ፡ ሞቱ ። ወቦ ፡ እለ ፡ ጐዩ[7] ፡ ወቦ ፡ እለ ፡ ተፄወዉ ። ወለንጉሥሰ ፡ ከለሎ ፡ እግዚአብሔር ፡ በአክናፈ ፡ መላእክቲሁ ፡ [ወአእተትዎ ፡][8] በሰላም ፡ ውስተ ፡ ታእካሁ ። ወእምድኅረዝ[ኒ] ፡ ነበረ ፡ እንዘ ፡ ይቴክዝ ፡ ወየኀዝን ፡ ወይሔሊ ፡ ከመ ፡ ይሖር[9] ፡ ዳግመ ፡ ለተበ

[1] A ዓደል ፡ — [2] B ትሑር ፡ — [3] B አእግዚእን ፡ እስመ ፡ — [4] B ወአመዝበር ፡ — [5] Ms. XXIX, fol. 29 v°, b. — [6] B ፀብዕ ፡ — [7] A አምዕዉ ፡ — [8] (*sic*) B አብአ ፡ — [9] B ይሑር ፡

ቅሎ ፡ [እሉ ፡] አጽራሪሁ ። ወኢኮነ ፡ ሎቱ ፡ በከመ ፡ ሕሊናሁ ፡ ወመቅደሰሰ[1] ፡ ሐነጸ ፡ በእዴሁ ፡ እምድኅሬሁ ፡ እንዘ ፡ ይሰሚ ፡ ስማ ፡ ደብረ ፡ ምሥዋዕ ። ወረሰያ ፡ ክብርተ ፡ ወለካህናቲሃኒ ፡ ምስለ ፡ መከብበሙ ፡ አክበሮሙ ፡ ፈድፋደ ።

[ምዕራፍ ።] ወእምዝ ፡ በአሐቲ ፡ ዕለት ፡ እንዘ ፡ ሀሎ ፡ ውስተ ፡ ጽርሑ ፡ ነገርዎ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ ቀተልዎ ፡ ለተክላይ ፡ ገብርከ ፡ ዘታፈቅሮ ፡ ሰብአ ፡ አርዌ[2] ። ወበእንተዝ ፡ ተንሥአ ፡ ጊዜ ፡ ምሴት ፡ ወበጽሐ ፡ ኀቤሆሙ ። ወሰበ ፡ ርእዩ ፡ እሉ ፡ ሐለዩ ፡ ከመ ፡ ካልአን ፡ ሰብእ ፡ መጽኡ ፡ ለተፃብኦቶሙ ፡ ወተዘከሩ ፡ ኃጢአቶሙ ። ወኢያእመሩ ፡ ከመ ፡ ንጉሥ ፡ ውእቱ ፡ ወነድፍዎ ፡ እሉ ፡ ሰብአ ፡ አርዌ ፡ ዘይሰመዩ ፡ ግዩ[3] ፡ በጽልመተ ፡ ሌሊት[4] ። ወአዕረፈ ፡ አመ ፡ ፲ወ፱ ፡ ለ[ወርኃ] ፡ ግንቦት[5] ፡ እምአመ ፡ ነግሠ ፡ በ፲ወ፰ ፡ ዓመት ፡ ወ፯አውራኅ ። (fol. 78 v°) ወበእንተ ፡ ዝንቱ ፡ ቀተልዎሙ ፡ ለእሉ ፡ ሰብአ ፡ አርዌ ፡ ወኢኀደጉ ፡ አንስቲያሆሙ ፡ ወውሉዶሙ[6] ። ወለበድኑ ፡ ንጉሥን ፡ እስክንድር ፡ እምቅድመ ፡ ይሰድዎ ፡ ይደይዎ[7] ፡ ውስተ ፡ ዝኅሩ ፡ ኀደጎ ፡ ዘሥሉስ ፡ ምስለ ፡ [ኵሎሙ ፡][8] ማኅበራኒሁ ። ወሖረ ፡ ምድረ ፡ አምሐራ ፡ ከመ ፡ ያንግሥ ፡ ዘፈቀደ ፡ ሕሊ

[1] A መቅደሰሰ (*sic*). — [2] A ርዌ ፡ — [3] Ces deux mots dans B seulement. Au lieu de አርዌ ፡ A donne አርእዌ ፡ — [4] A በጽልመት ፡ በሌሊት ፡ — [5] B ወተቀብረ ፡ በደብረ ፡ ወርቅ ፡ — [6] A ለውሉዶሙ ፡ — [7] (*sic*); il faudrait ወደይዎ ፡ — [8] B ኵሉ ፡

ናሁ ፡ ወለሰብእ ፡ ምችግኒ ፡ አዘዞሙ ፡ [ከመ ፡] ኢያ ኅልፉ ፡ እስክሬን ፡ [ንጉሥነ ፡] እስክንድር ፡ ወእን ገሠ ፡ በከመ ፡ ሐለየ ፡ ወበዝየኒ ፡ አንገሥዎ ፡ ለዓም ደ ፡ ጽዮን ፡ ሕፃን ፡ ወልደ ፡ እስክንድር ፡ ወእምዝ[1] ፡ ሠርዑ ፡ እለ ፡ አንገሥዎ ፡ ለዓምደ ፡ ጽዮን ፡ ወኃ ለፉ ፡ ምድረ ፡ አምሐራ ። ወተፃብኡ ፡ ምስለ ፡ ዘሥ ሉስ ፡ ወምስለ ፡ ዘአንገሦ ። ውእተ ፡ ጊዜ ፡ የሀሉ ፡ ሐራ ፡ እስክንድር ፡ ወቀተልዎሙ ፡ ለኵሉሙ ፡ ግ ኅበራን ፡ ወወፃት ፡ በበ ፡ ሥርዓቶሙ ።

I. ወእምድኅረ ፡ ዝንቱ ፡ አዘዘ[2] ፡ ከመ ፡ ይብጽሑ ፡ ኵሉ ፡ ሠራዊት ፡ ጌዋ ፡ በወርኃ ፡ ኅዳር ። ወተጋብ ኡ ፡ ኀቤሃ ፡ በከመ ፡ አደሞሙ[3] ፡ ወአዘዞሙ ፡ [ወ]ለ ገራጅኒ ፡ እለ ፡ አምጽእሙ ፡ ገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ቀዳ ሚ ፡ ፈትሐሙ ፡ እማእሰሪሆሙ ፡ ሰበ ፡ ይቤልዎ ፡ ንሕነ ፡ ንመርሕ ፡ ፍኖተ ፡ አደል[4] ፡ ኵሎ ፡ በዘ ፡ አእ መርነ ፡ ወጠየቅነ ። ወአሜሃ ፡ ወፅአ ፡ ንጉሥነ ፡ እምሰቀላሁ ፡ ወነበረ ፡ ኀበ ፡ አኀበር ፡ [ዓቢይ ፡] ዘአ ግበረ[5] ፡ ርጉቀ[6] ፡ እምከተማሁ ። ወገብረቶሰ ፡ መ ንክር ፡ ጥቀ ፡ ወአዕማዲሁኒ[7] ፡ ገዚፍ ፡ ወነዊኅ ፡ ፈድፋደ ፡ ዘየአክል[8] ፡ መጠነ ፡ ዕሥራ[9] ፡ እመት ። ወበላዕሌሁ[10] ፡ አልበሰዎ ፡ ኮከቢ[11] ፡ ለውእቱ ፡ ሰቀላ ፡

[1] Ms. XXIX, fol. 29 v°, c. — [2] A አዘዘ manque. — [3] A ዓደሞሙ ፡ — [4] A ዓደል ፡ — [5] B ዘአግብአሙ ፡ ወዘአግበረ ፡ — [6] A ርኂቆ ፡ እመን ፡ — [7] A አዕማዲሁ ፡ — [8] B ገዚፋን ፡ ፈድፋደ ፡ ወነዊኃን ፡ ወየአክሉ ፡ — [9] B ፳ — [10] በ manque dans A. — [11] B ኮከቤ ፡

በአምሳለ ፡ አኅበር ። ወገብረ ፡ ውስቴቱ ፡ ልሁለ ፡ መንበረ[1] ፡ ወነበረ ፡ ዲቤሁ ፡ ውእቱ ፡ ንጉሥነ ፡ በእደ ፡ ማርያም ፡ አዘዘ ፡ ያቅርብዎሙ ፡ ለመሓሪ ፡ ክርስቶስ ፡ ብሕት ፡ ወደድ ፡ ዘፀጋም ። ወለገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ዘየማን ፡ ወለኵሎሙ ፡ ጌዋ[2] ፡ ምስለ ፡ እሙንቱ ፡ ገራዶች ፡ እለ ፡ ተጌወዉ ፡ ወአምጽእዎሙ ፡ ለኵሎሙ ፡ ቅድሜሁ ፡ ለንጉሥ[3] ። ወሰቤሃ ፡ ወሀበሙ ፡ ንጉሥ ፡ መንፈቀ ፡ ጌዋ ፡ ለመሓሪ ፡ ክርስቶስ ፡ ወመንፈቀ ፡ ጨዋ ፡ ለገብረ ፡ ኢየሱስ ። ወእምነ ፡ እሉሂ ፡ ተንበላት ፡ ከማሁ ፡ ከፈሎሙ ፡ ኵሎ ፡ ፍኖተ ፡ ከመ ፡ ይምርህዎሙ ፡ ወፈነዎሙ ፡ ምድረ ፡ አደል[4] ፡ ከመ ፡ ይሖሩ[5] ፡ ዘዘዚአሆሙ ፡ ወእምዝ ፡ ተመይጠ ፡ [ንጉሥ ፡] ውስተ ፡ ማኅደሩ ፡ ወይቤሎ ፡ አሜሃ ፡ ለንጉሥነ ፡ አባ ፡ ሚካኤል ፡ መምህር ፡ ዘደቅ ፡ ኢታ ፡ ዘደብረ ፡ መለኅ ፡ ርኢኩ ፡ በሕልምየ ፡ እንዘ ፡ ይውኅጠሙ ፡ ደመና ፡ ጽልመት[6] ፡ ወለገብረ ፡ ኢየሱስ[ኒ] ፡ ወለመሓሪ ፡ ክርስቶስ ፡ ወኢትኅድጎሙ ፡ ይሖሩ[5] ፡ አላ ፡ አዝዝ ፡ ከመ ፡ ይሜጥዎሙ ፡ እግዚእየ ። ወበእንተ ፡ (fol. 79 r°) ዝንቱ ፡ ነገር ፡ አግዓዝዎ ፡ ለውእቱ ፡ መነከስ ፡ ውስተ ፡ ዝዋይ ። ወእለ ፡ ሖሩሰ ፡ ውስተ ፡ አደል[4] ፡ [ተሞኡ] ፡ ወኅልቁ ፡ በእደ ፡ እስላም ፡ በወርኀ ፡ ታኅሣሥ ። ወነገርዎ ፡ ለንጉሥ ፡ በከመ ፡ ሐልቁ ፡ ወተወድኡ ።

[1] A መንበር ፡ — [2] A ጨዋ ፡ — [3] B ወአቀምዎሙ ፡ ቅድመ ፡ ንጉሥ ፡ — [4] A ዓደል ፡ — [5] B ይሑሩ ፡ — [6] Ms. XXIX, fol. 30 r°, a.

IMPRIMERIE NATIONALE.

[ወለ]ገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ወ[ለ]መሐሪ ፡ ክርስቶስ ፡ ምስለ ፡ እሊአሆሙ ፡ ወኀዘነ ፡ ንጉሥ ፡ በእንቲአሆሙ ። ወገብረ ፡ በህየ ፡ በዓለ ፡ ጥምቀት ፡ ወፋሲካ ። ወለውእቱኒ ፡ መነከስ ፡ አባ ፡ ሚካኤል ፡ ሜጥዎ ፡ እምኀበ ፡ እግዓዝዎ ፡ ሰበ ፡ ከነ ፡ እሙነ ፡ ራእዩ ። ወእምዝ ፡ ተንሥአ ፡ እምህየ ፡ ወበጽሐ ፡ ገበርጌ ። ወበህየ ፡ ተወልደ ፡ ቀለዮጺ ፡ ወበህየ ፡ ተሰምየ ፡ ናአድ[1] ። [ወእምዝ[2] ፡] ኀለፈ ፡ ምድረ ፡ ጠንሟር ፡ ወረሰየ ፡ ምክራመ ፡ ኀቤሃ ። ወበህየ ፡ እንዘ ፡ ሀሎ ፡ አምጽኡ ፡ ርእሶ ፡ ለገራድ ፡ አሊቆታ ፡ ዠን ፡ ጸገና ፡ በደዋሮ ፡ እስመ ፡ ወእቱ ፡ ዘቀተሎ ፡ ለባሕር ፡ ነጋሽ ። ወሰበ ፡ ተፈጸመ ፡ መዋዕለ ፡ ክረምት ፡ አዘዘ ፡ ለማቴዎስ ፡ ገንዝ ፡ ገራድ ፡ ከመ ፡ ይስድዶሙ ፡ ለሕፃናት ፡ ምድረ ፡ ገንዝ ፡ [ወ]ይትሐፀኑ ፡ በህየ ፡ በከመ ፡ ሕጎሙ ፡ ወሥርዓቶሙ ፡ ዘትካት ፡ ውእቱሰ ፡ ንጉሥነ ፡ ተንሥአ ፡ [ወበጽሐ[3] ፡] ምድረ ፡ አራራ[4] ፡ ወነበረ ፡ ኀቤሃ ፡ መዋዕለ ፡ ጓዳጠ[5] ፡ ወፈጸመ ፡ ሥርዓተ ፡ ጥምቀት ፡ በይእቲ ፡ ምድር ፡ ዝውእቱ ፡ ጂዓመቱ ፡ እምአመ ፡ ነግሠ ። ወእምድኅረዝ[ሰ] ፡ ኢያእመርኩ ፡ ወኢለበውኩ ፡ አነ ፡ ኵሎ ፡ ዘኮነ ፡ ነገረ ፡ ወፈነወኒ ፡ ኀበ ፡ ሕፃናት ፡ ምስሌሆሙ ፡ ከመ ፡ እንበር ።

[ምዕራፍ ።] ኦእግዚአብሔር ፡ ለበእደ ፡ ማርያም ፡ መሲሕከ ፡ አብአ ፡ ለኃዲር ፡ ውስተ ፡ ብሔር ፡ ሥ

[1] B ናዖድ ፡ — [2] B ወበህየ ፡ — [3] B ወሖረ ፡ — [4] B አራሬ ፡ — [5] A ብዙኃ ፡

ፀዑር[1] ፡ ኵሉ ፡ ጊጋዮ ፡ እንዘ ፡ ኢትዜከር ፡ በእንተ ፡
ግርያም ፡ እምከ ፡ ዘንጽሕት ፡ እምነውር ፡ አሜን ።
[በእንተ ፡ ሥጋሁ ፡ ወደሙ ፡ ለይኩን[2] ።] ወለወል
ዱ ፡ ልብነ ፡ ድንግል ፡ [መልአ ፡ ዘልፈ ፡] መንፈሰ ፡
ጥበብ ፡ ወምክር ፡ ትእዛዛቲከ ፡ ኵሉ ፡ ከመ ፡ ይግ
በር ፡ ወረሲ ፡ መዋዕሊሁ ፡ እስከ ፡ ፍጻሜ ፡ አቅማ
ር ። እንበለ ፡ ትካዝ ፡ ወገዐር ። ወሠሩ ፡ [አዕሩ
ር ፡][3] እምገጸ ፡ ምድር ፡ አሜን ፡ ወአሜን ፡

Chronique de Nâ'od.

ወእምዝ ፡ ነግሠ ፡ እግዚእነ ፡ ናኦድ[3] ወልደ ፡
በእደ[4] ፡ ግርያም ፡ ወእኁሁ[5] ፡ ለእስክንድር ፡ በወር
ኃ ፡ ኅዳር ። ወከነ ፡ አሜሃ ፡ ዛህነ ፡ ውስተ ፡ ኵሉ ፡
ምድር ፡ ወእምቅድመ ፡ መንግሥቱ ፡ ነገረ ፡ ፩ ፡ መ
ነኮስ ፡ ዘስሙ ፡ ዮሐንስ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ሰማዕኩ ፡
ቃለ ፡ እምሰማይ ፡ ዘይቤ ፡ ይነግሥ ፡ ናኦድ[6] ፡ [ን
ኡድ ፡] ብዑድ ፡ ወሰሚዕየ ፡ [ዘንተ ፡ ነገሮ ፡] እንዘ ፡
እነክር ፡ ነበርኩ ። [ወ]በጊዜ ፡ ዕድሜሁ ፡ ረከብኩ ፡
[ወበከመ ፡] ቃሉ[7] ፡ ለውእቱ ፡ መነኮስ ፡ ከነ ፡ ንጉ
ሥነ ፡ ንኡደ ፡ [ወ]ብዑደ[8] ፡ በኂሩቱ ፡ ወበትዕግሥ
ቱ ። ወተሠርዑ ፡ [ኵሉ ፡] ሰብአ ፡ ኢትዮጵያ ፡ እን
በይነ ፡ ሃይማኖቱ ፡ ወ (fol. 79 v°) እምግርማ[9] ፡ መን
ግሥቱ ፡ ዕቡያን ፡ ርእሰሙ ፡ አትሐቱ ፡ ወእኩያን ፡

[1] B ሰዑር ፡ — [2] Ms. XXIX, fol. 30 v°, b. — [3] B ፀር ፡ — [4] B ናዖድ ፡ — [5] A ብእደ ፡ — [6] A እሁኁ ፡ (sic). — [7] B በቃሉ ፡ — [8] B ንሁደ ፡ ብዑደ ፡ — [9] A ግርማ ፡

ተአተቱ ። ወኅሩያን ፡ [ሰብእ ፡] ተመክሐ ፡ ቦቱ ።
ወበጺሐ ፡ አትሮንሰ ፡ ማርያም ፡ አንሶሰወ ፡ መን
ገለ ፡ ሸዋ ፡ ወወጠነ ፡ ተካ ፡ ክርስቶስ ፡ ገቢረ ፡ ትዕ
ቢት ፡ ላዕሌሁ ፡ በውስተ ፡ ፍኖት ። ወፈነዎሙ ፡
ለኵሎሙ ፡ [ጼዋ] ፡ በፈቃዱ ፡ በበ[ሀገሮሙ][1] ። ወ
ዘንተ ፡ ሰሚዖ ፡ ንጉሥኒ ፡ ኖአድ[2] ፡ አርመመ ፡ ወተ
ዐገሠ ፡ እስከ ፡ ጊዜሁ ። ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ምድረ ፡
ሸዋ ፡ ሐለየ ፡ [ወ]ካዕበ ፡ [ውእቱ ፡] ተካ ፡ ክርስቶስ ፡
[ፈጽሞ ፡ ትዕቢት ፡ ወ]ኃጢአት[3] ፡ አልባሰ ፡ ፈረስ[4] ፡
ወተማከረ ፡ ምስለ ፡ ፍቁራኒሁ ፡ ከመ ፡ ይሐር[5] ፡ ወየ
ዓምፅ ፡ እምንጉሥ ። ወዘንተኒ ፡ ሶበ ፡ ነገርዎ ፡ ተ
ዐገሠ ፡ ንጉሥ ፡ ወይቤ ፡ ንጉሥ ፡ ይፌጽም ፡ ተም
ኔቶ ። ወንሕነኒ ፡ ድኅረ ፡ ንተልዎ ። እስመ ፡ እግ
ዚአብሔር ፡ አምላክነ ፡ ምስሌነ[6] ፡ ወይረድአነ ።
ወውእቱ ፡ አምሐለነ ፡ ቀዳሚ ፡ ጊዜ ፡ ንነግሥ[7] ፡
ከመ ፡ ኢንውጥን ፡ ንሕነ ፡ ገቢረ ፡ እከይ ፡ ላዕሌሁ ።
ወእምዝ[8] ፡ በከመ ፡ ቃሉ ፡ ለንጉሥ ፡ ፈጸመ ፡ ፍት
ወቶ ፡ ውእቱ ። ተካ ፡ ክርስቶስ[9] ፡ ሖረ ፡ በሌሊት ፡
ምስለ ፡ እሊአሁ ፡ ሠራዊ ፡ አፍራ[ሲሁ][10] ። ወበጺሐ ፡
ምድረ ፡ ኢፋት ፡ ከመ ፡ ይደምሮሙ[11] ፡ ውስተ ፡ ገ
ቢረ ፡ ዓመፃሁ ፡ ለኵሎሙ ፡ ጼዋ ፡ እለ ፡ ይነብሩ ፡

[1] B በበብሔሮሙ ፡ — [2] B ኖዕድ ፡ — [3] B ፈጸሜ ፡ ኃጢአት ፡ ወትዕቢት ፡ — [4] A ...ሰ...ሰ — [5] B ይሑር ፡ — [6] Manque dans A. — [7] B ወውእቱ ፡ ጊዜ ፡ ንነግሥ ፡ አምሐላነ ፡ ቀዳሚ ፡ — [8] Ms. XXIX, fol. 30 r°, c. — [9] B ወሖረ ፡ — [10] B አፍራሲ ፡ — [11] B ምስለ ፡ ኅሩያኒሁ ፡

ውስተ ፡ [ምድረ ፡] ኢፋት ። ወእሙንቱሰ ፡ ዴዋ ፡
አእመሩ ፡ እከየ ፡ ሕሊናሁ ፡ [ወበዓ]መፃሁ[1] ፡ አኅዝ
ዎ ፡ ወአሰርዎ ፡ ወአብጽሕዎ ፡ ኀበ ፡ ንጉሥ ። ርእ
ዩ ፡ [ከመ ፡] ገብረ[2] ፡ ሎቱ ፡ [እግዚአብሔር ፡] ኃይለ ፡
ወተአምረ ፡ ለንጉሥነ ፡ ናእድ[3] ፡ ሰበ ፡ ተዐገሠ ፡ ወ
ተወከለ ፡ በምሕረቱ ፡ ወአውደቆ ፡ [ፍጡነ ፡] ለፀረ ፡
መንግሥቱ ። ወሰብሑ ፡ [ኵሎሙ ፡] ሕዝበ ፡ ክር
ስቲያን ፡ እንበይነ ፡ ዝንቱ ። ይትባረክ ፡ እግዚአብ
ሔር ፡ አምላከ ፡ [እስራኤል[4] ፡ ዘገብረ ፡] መንክረ ፡
በባሕቲቱ ። ወንጉሥኒ ፡ ኢፈቀደ ፡ [ፍጹመ ፡] ለአ
ጥፍአቱ ፡ ዳእሙ ፡ አዘዘ ፡ ከመ ፡ ያግዕዝዎ ፡ ወበ
ህየ ፡ አጥፍኡ ፡ አዕይንቲሁ ፡ ዓቃብያኒሁ ።

[ምዕራፍ ።] ወእምድኅረዝ[5] ፡ ሰበ ፡ ተሀውኩ ፡
ሰብእ[6] ፡ እንዘ ፡ ይትዓመፁ ፡ በበይናቲሆሙ ፡ ካ
ልእ ፡ ለካልኡ ። ዘንተ ፡ ገብረ ፡ [እገሌ ፡ ወዘንተ ፡
ገብረ ፡ እገል ፡] በመዋዕለ ፡ ንጉሥነ ፡ እስክንድር ፡
ብሂለ ፡ ዝንቱ ፡ ዓመፃ ፡ ሰበ ፡ (fol. 80 r°) በዝኃ ፡ አዘ
ዘ ፡ በአዋጅ ፡ እንዘ ፡ ይብል[7] ፡ ኢትበሉ ፡ ከመዝ[8] ።
ወኃጢአተ ፡ ገብረከ[አ] ፡ በመዋዕለ ፡ ንጉሥነ ፡ ዓም
ደ ፡ ጽዮን ፡ ዘንተ ፡ ዘይቤሎ ፡ ቢጽ[9] ፡ ለቢጹ ፡ ሞተ ፡
ለይሙት ። ወሰበ ፡ ሰምዑ ፡ ዘንተ ፡ ትእዛዘ ፡ ተፈሥ
ሑ ፡ ኵሎሙ[10] ፡ ሕዝብ ፡ ወአንከሩ ፡ ጥበበ ፡ ወአ

[1] A አእመርዎ ፡ B እከየ ፡ ሕሊናሆ ፡ ወአመፃሆ ፡ — [2] B ርእዩ ፡ ዘገብረ ፡ — [3] B ናያድ ፡ — [4] B ፳ኤል ፡ — [5] A ዝንቱኒ ፡ — [6] A ሰብአ ፡ — [7] A ይብሉ ፡ — [8] B ኢትበሉ ፡ ከመዝ ፡ ኢትበሉ ፡ ወ ፡ — [9] A ቢጸ ፡ (*sic*). — [10] B ዅሉ ፡

እምሮቶ ፡ እንዘ ፡ ይብሉ ፡ በአማን ፡ አብዝኃ ፡ [ነገ
ረ ፡] ሀከከ ፡ ዘኢዓመፀ ፡ ወዘኢገፍዐ ፡ እግኢተረከ
በ ፡ በውእቱ ፡ ዘመን ፡ [ዘንተ ፡] ዘአዘዘ ፡ ንጉሥ ፡
ሠናየ ፡ ገብረ ። ወእምድኅረ[2] ፡ ርስትሰ ፡ ዘተገፍዓ ፡
ከመ ፡ ኢይኅድግ ፡ ነገረ ፡ ፍትሕ ፡ አዘዘ ። ወካዕ
በ ፡ ዘየዓቢ ፡ እምዝ ፡ ሠሉ ፡ ገብረ ፡ ሎቱ ፡ እግዚ
አብሔር[3] ፡ ተአምረ ፡ ወመንከረ ፡ በ፫ዓመተ ፡ መ
ንግሥቱ ፡ አፍለሱ ፡ ሥጋሁ ፡ ለንጉሥነ ፡ ዘርአ ፡
ያዕቆብ ፡ እምድኅረ ፡ ሞተ ፡ በ፴ዓመት ፡ ወአብእ
ዎ ፡ ደሴተ ፡ ደጋ ፡ ወኀበ ፡ አዕረፈ ፡ ሥጋሁ ፡ ምስለ ፡
አስከሬን ፡ ታሕተ ፡ ዖም ፡ ዘትሰመይ ፡ ምዕራፈ ፡ ጻ
ድቃን ፡ ተሰምዓ ፡ ቃል ፡ እምአፅመ ፡ በድኑ ፡ ዘይብ
ል ፡ ዛቲ ፡ ምዕራፍየ ፡ ለዓለም ። በእንተዝ ፡ ተዓው
ቀ ፡ ዕበዩ ፡ ወልዕልናሁ ፡ ወሀለወ ፡ እስከ ፡ ይእዜ ፡
እስመ ፡ በመዋዕሊሁ ፡ ከሠተ ፡ አይሁደ ፡ እለ ፡ ይ
ብሉ ፡ ክርስቲያን ፡ ንሕነ ፡ በሕሊናሆሙ ፡ እንዘ ፡

[1] B ዝ ፡ — [2] Ms. n° XXIX, fol. 3o v°, a. — La copie que possède M. Pereira s'arrête ici; mais le manuscrit doit contenir la suite, qui, d'autre part, se trouve reproduite en partie dans une note marginale du ms. 141, fol. 13, ainsi conçue : ወበ፫ዓመት ፡ እመንግሥቱ ፡ አፍለሱ ፡ ሥጋሁ ፡ ለንጉሥ ፡ ዘርአ ፡ ያዕቆብ ፡ እምድኅረ ፡ ሞተ ፡ በ፴ዓመት ፡ ወአብእዎ ፡ ደሴተ ፡ ዳጋ ፡ ወኀበ ፡ አዕረፉ ፡ ሥጋሁ ፡ ምስለ ፡ አስከሬን ፡ ታሕተ ፡ ኦም ፡ ዘትሰመይ ፡ ምዕራፈ ፡ ጻድቃን ፡ ተሰምዓ ፡ ቃል ፡ እምነ ፡ ዓፅሙ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ከመዝ ፡ ዛቲ ፡ ይእቲ ፡ ምዕራፍየ ፡ ለዓለም ፡ ወበእንተዝ ፡ ተዓውቀ ፡ ዕበየ ፡ ጽድቁ ፡ ወልዕልናሁ ፡ ወሀለወ ፡ እስከ ፡ ይእዜ ፡ እንዘ ፡ ይገብር ፡ ኃይላተ ፡ ሰበ ፡ ጸለዩ ፡ ወተማኀፀኑ ፡ በዓፅሙ ።

ይክህዱ ፡ ልደተ ፡ ክርስቶስ ፡ እ(ማርያም) ፡ እንዘ ፡ ይበልዑ ፡ በዓርብ ፡ ወበረቡዕ ፡ ወበዓቢይ ፡ ጾም ፡ በኅቡእ ፡ ወእንዘ ፡ ይተፍዑ ፡ ቀሪበሙ ፡ ቍርባነ ፡ ለክብረ ፡ ሥጋሁ ፡ ወደሙ ፡ ይደሉ ፡ ሰጊድ ፡ እሎንተ ፡ ርኩሳነ ፡ እለ ፡ የአክዩ ፡ እምነ ፡ አክልብት ፡ ወአዝዕብት ፡ አውደቀት ፡ ሎቱ ፡ በእዴሁ ፡ እግዝእትነ ፡ (ማርያም) ፡ እምካህናት ፡ ወእምኵሉ ፡ እድ ፡ ወአንስት ፡ ቀጥቀጠ ፡ አዕፅምቲሆሙ ፡ ወከዓወ ፡ ደማቲሆሙ ፡ እስከ ፡ በልዑ ፡ ኵሉ ፡ አራዊተ ፡ ገዳም ፡ ሥጋቲሆሙ ፡ ለእሉ ፡ ወበእንተዝ ፡ አንፈርዓፁ ፡ ኅሩያን ፡ እለ ፡ ተከዙ ፡ ቀዲመ ፡ ሶበ ፡ ሰምዑ ፡ በሐኬት ፡ በምግባረ ፡ ዚአሆሙ ፡ አስተንፈሰ ፡ ሕሊናሆሙ ፡ ወሕሊናየ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ቅድስት ፡ ወንጽሕት ፡ ማርያም ፡ እግዝእቶሙ ፡፡

TRADUCTION.

HISTOIRE D'ʾESKENDER ET D'ʿAMDA-ṢEYON II.

II. (Fol. 77 r°.) Après lui (Baʿeda-Mâryâm) régna son fils ʾEskender, ainsi qu'il le lui avait ordonné[1]; avant de mourir, il s'était exprimé en ces termes : « Que l'on fasse régner après moi ʾEskender, mon fils, car il est agréé de Dieu, mon seigneur. » Et ces paroles furent répétées par ceux qui les avaient entendues.

Notre roi ʾEskender fut bon, pur et doux, car c'était un tout jeune enfant. Le jour même, le roi ordonna de faire venir sa mère de l'Amhara où elle avait été reléguée sous le règne de notre roi Baʿeda-Mâryâm et on l'amena sans retard auprès de lui, avec une grande joie et un grand contentement, [comme] autrefois la reine ʾEgziʾe-Kebrâ, mère du roi Zarʾa-Yaʿeqob[2]. On promulgua une loi concernant sa régence[3]; les liqawent[4], le ṣerag-masarê[5]

[1] « Ainsi qu'il l'avait ordonné », (ms. 143). Les rois d'Éthiopie désignaient leur successeur (cf. *Les Chroniques de Zarʾa-Yaʿeqob et de Baʿeda-Mâryâm*, p. 109, 168).

[2] La mère de Zarʾa-Yaʿeqob se nommait en effet Egziʾe-Kebrâ (cf. Dillmann, *Ueber die Regierung, insbesondere die Kirchenordnung des Königs Zarʾa-Jacob*, p. 8, où il est question de ce passage de la chronique d'Eskender, et *Les Chroniques de Zarʾa Yaʿeqob et de Baʿeda-Mâryâm*, p. 86).

[3] Mot à mot : « Une loi du temps qu'elle régnerait. »

[4] Liqawent est le pluriel de liq qui désigne un grand juge (A d'Abbadie, *Dict. de la langue amariñña*, col. 25).

[5] Ṣerag-masarê ou ṣeradj-masarê est le titre du grand officier qui couronne le roi (A. d'Abbadie, *op. laud.*, col. 972).

et le liqa-dabtarâ[1] la firent asseoir sur le trône et le qasis-haçê[2] les bénit suivant leur coutume. A cette époque, l'ʿaqabê-saʿâât[3] se nommait Tasfa-Giyorgis[4]; ʿAmda-Mikâʾêl[5] était beht-wadad de droite et Badlâ-Reʿed beht-wadad de gauche[6].

Au temps de notre roi ʾEskender, le calme, la joie et l'allégresse régnèrent (fol. 77 v°) dans tout le pays. Sa mère Romnâ[7], l'ʿaqabê-saʿâât Tasfa-Giyorgis et le beht-wadad ʿAmdu[8] s'entendaient bien : il n'y avait aucun désaccord entre eux, ni dans leurs délibérations, ni dans les ordres qu'ils donnaient. Quant au roi, il ne connaissait pas le gouvernement ni les affaires de l'Éthiopie, car c'était alors un jeune enfant. Mais bientôt, abba Ḥasabo, abba ʿAmdu et Méʾeman-

[1] Liqa-dabtarâ signifie maître clerc ou chef des clercs.

[2] Le qasis-haçê ou qês-haçê (ms. 143) était le chapelain ou grand aumônier du roi.

[3] Ces deux mots, qui signifient gardien de l'heure, désignent l'un des grands officiers de la maison du roi (A. d'Abbadie, *op. laud.*, col. 503).

[4] Espoir de Georges.

[5] Colonne de Michel.

[6] Dans son acception la plus générale, ce mot signifie ministre. On dit aujourd'hui bitwadad (Ign. Guidi, *Grammatica elementare della lingua amariña*, Roma, 1892, p. 57, ligne 3). Il y en avait deux à la cour d'Éthiopie, l'un *de droite* et l'autre *de gauche* (cf. *Les Chroniques de Zarʾa-Yaʿeqob et de Baʿeda-Mâryâm*, p. 9).

[7] « Grenade », mère d'Eskender et de ʿEnqua-ʾEsraʾêl, troisième fils de Baʿeda-Mâryâm. (cf. *Les Chroniques de Zarʿa-Yaʿeqôb et de Baʿeda-Mâryâm*, p. 155, 161).

[8] ʿAmdu pour ʿAmda-Mikâʾêl. Dans les noms propres composés de deux substantifs dont le second est au génitif, on en omet souvent un qui est généralement le dernier; le premier prend alors la terminaison u ou ê. Ex. : *Gabra-Mâryâm* devient *Gabru; Kefla-Giyorgis, Keflê* (Ig. Guidi, *Grammatica della lingua amariña*, p. 41).

Baṣedequ[1] (?) commencèrent des hostilités contre le beht-wadad ʿAmdu lorsqu'ils s'aperçurent que celui-ci gouvernait seul l'Éthiopie. Pour ce motif, on s'empara de tous ceux qui avaient pris part à ces hostilités[2] et on leur infligea divers châtiments; puis on les enchaîna et on les déporta; les uns moururent en chemin, d'autres survécurent.

Notre roi se rendit ensuite à Yalabašâ[3], la résidence de son père; il y fit la cérémonie du couronnement et se conforma à la règle de ses ancêtres[4].

Sous son règne[5], des évêques vinrent aussi de la ville sainte de Jérusalem; les prêtres furent plus nombreux[5], les églises furent restaurées et le pays fut rempli de joie. Notre roi, ayant quitté de nou-

[1] Ces deux mots signifient «confiant dans sa justice» et je me demande avec M. Pereira si nous avons bien ici un nom propre. Ce pourrait être un titre comme «confident», mais je ne saurais préciser. Quant à abba ʿAmdu, je crois qu'il s'agit du supérieur de Dabra-Paraqlitos, nommé par Baʿeda-Mâryâm et comblé d'honneurs par lui (*Les Chroniques de Zarʿa-Yaʿeqob et de Baʿeda-Mâryâm*, p. 122).

[2] «Qui avaient combattu contre lui» (ms. 143). Voici ce que dit Bruce à ce propos : «L'acab saat, Tesfo Georgis et le Betwudet Amdu gouvernèrent le royaume pendant plusieurs années avec le plus absolu despotisme. Il se forma alors contre eux une conspiration à la tête de laquelle étaient deux hommes très puissants, l'abbé Amdu et l'abbé Hasabo, mais leur trame fut découverte; quelques conspirateurs furent punis de mort, d'autres emprisonnés, d'autres bannis dans des lieux inhabitables» (*Voyage aux sources du Nil*, traduction Castéra, Londres, 1790, t. IV, p. 174).

[3] Voir *Les Chroniques de Zarʿa-Yaʿeqob et de Baʿeda-Mâryâm*, p. 67, 91 et 155.

[4] «Et y fit la commémoration de ses ancêtres» (ms. 143).

[5] «Au temps de ses pères» (ms. 143). — Ainsi que beaucoup de prêtres (ms. 143).

veau le Shoa, se rendit dans l'Amhara, traversa toutes les localités; il visita Ganata-Giyorgis, Dabra-Naguadguâd, Atronsa-'Egze'etna-Mâryâm [1] et fit à ce dernier endroit la commémoration de son père, le 12 du mois de ḥedar, fête de l'archange Michel [2]. Il y fit terminer la construction de l'église nommée Atronsa-Mâryâm-Azazo(?) Notre roi 'Eskender acheva ainsi ce que son père avait commencé [3].

Il retourna ensuite dans le Shoa; Za-Selus [4] resta avec lui(?) à Kalée-Mayda (?) parce que Dieu avait prononcé son jugement sur eux [5].

IV. Puis, après avoir placé le cercueil d''Eskender à Metjeg [6] pendant trois jours, ils le transportèrent

[1] Ces trois localités, dont les noms signifient respectivement «paradis de Georges», «monastère de la foudre» et «trône de N. D. Marie», sont dans l'Amhara; la deuxième date du règne de Zar'a-Ya'eqob et la troisième de celui de Ba'eda-Mâryâm (cf. Les chroniques de ces deux rois, *index*).

[2] Le roi Ba'eda-Mâryâm mourut le 12 de ḥedar d'après le ms. 142 de la Bibliothèque nationale et le synaxare (cf. Basset, *Études sur l'histoire d'Éthiopie*, p. 103, et Zotenberg, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale*, p. 162, 215). Le mois de ḥedar commence le 28 octobre, suivant le calendrier julien.

[3] Cf. *Chroniques de Zar'a-Ya'eqob et de Ba'eda-Mâryâm*, p. 123, etc

[4] Za-Selus était son premier ministre et gouverneur d'Ambara (Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, traduction Castéra, Londres, 1790, t. IV, p. 176).

[5] C'est-à-dire que le traître Za-Selus resta là avec sa future victime (?)

[6] Ainsi que me l'a fait remarquer M. Pereira, le mot ምቶግ ፡ signifie, en amariñña, «entrée, exordes, absolutions» (cf. A. d'Abbadie, *Dictionnaire*, col. 89). Peut-être désigne-t-il un vestibule quelconque; mais je n'en vois pas bien la signification dans ce passage,

par le chemin où on l'avait arrêté, ainsi que l'avait ordonné Za-Selus, et le mirent dans le tombeau de son père, à 'Atronsa-Mâryâm. Takla-Krestos se rendit là avec ses soldats pour le pleurer[1], et ils apportèrent du palais du roi des vêtements ornés[2] dont ils vêtirent son corps. Takla-Krestos ordonna ensuite de promener dans tout le pays les cadavres de ceux qui avaient été mis à mort, afin que tout le monde les vît; puis il revint avec sa troupe près du roi[3], joyeux et content. On arracha les yeux à ceux qui avaient comploté de marcher avec Za-Selus.

(Fol. 78 r°.) Et par la force, la royauté passa à Amda-Ṣeyon, fils d''Eskender; il régna pendant six mois et mourut en paix le 29 de ṭeqemt[4].

Ô Seigneur Dieu, je t'en supplie, fais entrer dans ta demeure ton oint 'Eskender avec son fils 'Amda-Ṣeyon; place-le à ta droite et opprime tous ceux qui l'ont opprimé! Amen et amen! Fais comprendre tes commandements à son fils Lebna-Dengel; disperse

et je préfère le considérer comme un nom propre. Bruce dit que les partisans de Za-Selus qui avaient assassiné le roi cachèrent pendant quelques jours son corps dans un moulin (*Voyage aux sources du Nil*, t. IV, p. 179).

[1] A donne ኢይላሁዎ ፡ «pour qu'on ne le pleurât pas».

[2] Le mot ሽልማት ፡ (ሽልማት ፡) est amharique. Il signifie «décoration, beaux habits» (A. d'Abbadie, *Dict. amariñña*, col. 212).

[3] Qu'ils avaient nommé (?). Au lieu de Takla-Krestos, A porte ici Takâ-Krestos, qui est peut-être exact. Serait-ce le même personnage que nous retrouvons sous le règne de Nâ'od?

[4] Voir la note 1 de la page 328. Teqemt est le second mois des Éthiopiens; il commence le 28 septembre et finit le 28 octobre selon le calendrier julien.

par ta puissance les ennemis de ta royauté, et fais disparaître jusqu'à leur souvenir de la face de la terre; à tout jamais, amen.

III. A. — Notre roi 'Eskender était plein de valeur, expert dans les combats; il connaissait à fond l'art de la guerre, savait monter à cheval, tirer de l'arc, manier le bouclier et la lance; il était en outre miséricordieux, clément, d'un cœur compatissant, aimant le bien et détestant la vengeance. Mais ses soldats ruinaient tout le peuple; ils faisaient gémir les pauvres et il ne les réprimandait pas. C'est pour cela que Dieu s'irrita contre lui.

Dans la deuxième année de son règne, le roi rassembla toutes ses troupes et descendit dans le pays d'Adal, alors que plusieurs saints (religieux) lui disaient : « Ne va pas dans le pays d'Adal, ô notre Seigneur, car tu n'en tireras aucun profit. » Il ne les écouta pas; il se mit en route, arriva à Dakar [1] et en détruisit toutes les maisons et les temples (?) [2]. Comme il s'en retournait, les Musulmans le poursuivirent; ils étaient peu nombreux; mais lorsqu'il engagea le combat, tous ses soldats reculèrent; les uns furent tués sur place, d'autres purent s'enfuir, d'autres furent faits prisonniers [3]. Quant au roi,

[1] Dakar ou Dakkar fut la résidence des souverains musulmans de l'est de l'Éthiopie jusqu'à l'an 927 de l'hégire, époque à laquelle elle fut abandonnée pour Harar (cf. Maqrizi, *Hist. reg. islamit. in Abyssinia*, p. 36; Paulitschke, *Harar*, p. 506 et 218).

[2] Mot à mot : « toute sa maison et sa disposition » (?).

[3] Bruce donne à entendre qu'Eskender aurait été trahi par Za-

Dieu le protégea avec les ailes de ses anges qui le ramenèrent sain et sauf dans son palais. Il y demeura triste et affligé, méditant de retourner dans le pays d'Adal pour se venger de ses ennemis; mais cette pensée ne se réalisa pas. Il bâtit un temple qu'il nomma Dabra-Meŝwaʿe (monastère du sacrifice ou de l'offrande) et pour lequel il eut une grande vénération; il combla aussi d'honneurs les prêtres de ce temple ainsi que le makbeb[1].

B[2]. — Puis, un jour qu'il était dans son appartement, on lui dit : « Les gens d'Arḥo[3] ont tué Taklâye, ton serviteur que tu aimes. » A cette nouvelle, il se mit en route le soir même et se rendit dans le pays de ces gens. Lorsque ceux-ci le virent, ils pensèrent que c'étaient d'autres guerriers qui étaient venus pour leur faire la guerre et ils se souvinrent de

Selus. Dans la seconde année du règne de ce roi, le roi d'Adal était Schems ed-Dîn ben Mohammed (*Hist. des souv. de Harar*, dans Paulitschke, *Harar*, p. 505; Bruce, t. IV, p. 176, note 1).

[1] Ce titre paraît désigner une sorte d'archiprêtre; on le trouve employé aussi dans *La Chronique de Baʿeda-Màryàm*, p. 122.

[2] Il y a entre les fragments A et B une longue lacune; le premier se réfère à la deuxième année du règne d''Eskender, le second à la quinzième année.

[3] Bruce les appelle les habitants d'Arno, village mahométan (*Voyage*, t. IV, p. 177). Le mot Arḥo (አርሆ ፡ አርሖ [አርኆ]) désigne en amharique une caravane voyageant entre les *'Afar* et les *Tigray* (A. d'Abbadie, *Dict. amariñña*, col. 458 et 476-477) et paraît n'être pas un nom propre, puisque le ms. 143 ajoute : *qui se nomment Maya*. Ce pourraient être les hommes des caravanes dont parle d'Almeida, et qui transportaient du sel des confins du Tigré et d'Angot dans toutes les foires du royaume (liv. I, cap. IX). Cependant il se peut que ce mot soit aussi un nom de localité ou de population (M. Pereira).

leur crime; mais ils ne savaient pas que c'était le roi. Ces gens d'Arḥo, que l'on appelle Maye[1], le percèrent de flèches pendant les ténèbres de la nuit; il mourut le 12 de genbot[2] et fut enterré à Dabra-Warq[3], après avoir régné quinze ans et six mois[4].

(Fol. 78 v°.) Pour ce motif, on massacra les gens d'Arḥo, sans épargner les femmes ni les enfants. Quant au corps de notre roi 'Eskender, on le plaça dans un monument, en attendant qu'on le transportât dans son sépulcre. Za-Selus le laissa ainsi que tous ses compagnons et alla dans la province d'Amhara, pour faire nommer roi celui qui lui plaisait, après avoir ordonné aux gens de Metjeg de ne pas laisser enlever le cercueil d''Eskender. Il fit nommer roi celui qu'il avait choisi, mais là on élut ʿAmda-Ṣeyon, fils d''Eskender, qui était un enfant. Puis ceux qui avaient proclamé ce dernier, après avoir pris leurs dispositions, passèrent dans la province d'Amhara et firent la guerre à Za-Selus et à celui qu'il avait fait

[1] Le ms. B ajoute: que l'on appelle Maye (ou plutôt Maya). Au commencement du XVIe siècle, les Maya habitaient le district d'Ayfars, dont les chemins étaient étroits et bordés de forêts; ils ne possédaient d'autre bien que des bœufs; ils se servaient de flèches empoisonnées (Nerazzini, *La Conquista musulmana dell' Ethiopia nel secolo XVI*, p. 54). Sous le règne de Sarṣa-Dengel, ils habitaient à Wadj; enfin, sous celui de Seltan-Sagad ou Susnyos, ils étaient enrôlés dans l'armée de ce roi (Notes de M. Pereira).

[2] Genbot est le neuvième mois des Éthiopiens; il commence le 26 avril et finit le 26 mai selon le calendrier julien.

[3] Dabra-Warq est un couvent situé dans le Guadjam (Basset, *Études*, note 154).

[4] Voir la note 1, p. 325.

élire. Les soldats d'ʾEskender qui se trouvaient là à cette occasion tuèrent tous les partisans [du nouveau roi (?)], ainsi que ses officiers de tous grades (?)[1].

Fragment de la chronique de Ba'eda-Mâryâm.

I. Ensuite il commanda de faire venir tous les ṣêwas[2] dans le mois de ḥedâr[3] et ceux-ci se réunirent dans les délais fixés. Il désemprisonna aussi les garads que Gabra-ʾIyasus avait amenés quelque temps auparavant, parce que ces garads lui dirent : « Nous vous guiderons dans le pays d'Adal que nous connaissons très bien. » Notre roi sortit alors de son palais et vint prendre place sur une grande estrade[4] qu'il avait ordonné de faire et qui était loin de sa demeure. La facture en était très belle; les colonnes, très grosses et très hautes, avaient environ 20 coudées, et on l'avait tendue d'étoffes étoilées[5]. A l'intérieur on avait disposé un trône élevé sur lequel il s'assit.

[1] ወጸቶ ፡ (ወየቶ ፡), sorte de petits officiers de la maison royale (A. d'Abbadie, *Dict. amariñña*, col. 694).

[2] Les ṣêwas, tshawas ou çêwâs étaient des soldats qui recevaient du roi des fiefs pour leur subsistance et dont le principal métier était de faire des expéditions (M. Pereira). Ce mot est souvent employé dans les chroniques de Zar'a-Ya'eqob et de Ba'eda-Mâryâm; il y paraît désigner des garnisons placées dans les provinces pour maintenir l'ordre.

[3] Hedar est le troisième mois des Éthiopiens; il commence le 28 octobre et finit le 27 novembre (calendrier julien).

[4] En amharique እጎበር, châlit à quatre colonnes (A. d'Abbadie, *Dict. de la langue amariñña*, col. 374).

[5] ኮከቢ ፡ ou ኮከቤ, de ኮከብ étoile (?).

Notre roi Ba'eda-Mâryâm donna l'ordre de faire approcher Maḥâri-Krestos, le beht-wadad de gauche, et Gabra-'Iyasus, celui de droite, ainsi que tous les ṣewâs avec les garads qui avaient été faits prisonniers. On les amena tous devant lui; alors il donna la moitié des sewâṣ à Maḥâri-Krestos et l'autre moitié à Gabra-'Iyasus; il partagea de même, entre ces deux généraux, les Musulmans, afin que ceux-ci leur montrassent le chemin, puis il les envoya dans le pays d'Adal, chacun de son côté, et regagna sa demeure. Alors abba Mikâ'êl, supérieur des moines de Dabra-Malago[1], lui dit : « J'ai vu dans un songe un nuage noir dévorer non seulement Gabra-'Iyasus, mais aussi Maḥâri-Krestos; ne les laisse pas aller plus loin, mais fais-les revenir, ô mon seigneur. » Pour avoir parlé ainsi (fol. 79 r°), ce moine fut déporté à Zewâye. Gabra-'Iyasus et Maḥâri-Krestos se rendirent à Adal; ils furent vaincus et périrent de la main des Musulmans, dans le mois de taḫsas[2]. On annonça au roi qu'ils avaient été massacrés tous les deux ainsi que leurs troupes et il en fut très affligé. Il fit à cet endroit la fête du baptême[3] et la pâque et rappela de l'endroit où il avait été déporté le moine abba Mikâ'êl, après avoir reconnu que sa vision était vraie.

Le roi se mit ensuite en route et vint à Gabarguê. C'est là que naquit Qalayôpa et qu'il fut nommé

[1] Des fils de 'Ita de Dabra-Malago (?).

[2] Le mois de taḫsas commence le 27 novembre et finit le 27 décembre selon le calendrier julien.

[3] Le 6 janvier, jour de l'Épiphanie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nâ'od[1]. De cet endroit, le roi se rendit dans le pays de Ṭanṭar et y établit son quartier d'hiver. Pendant son séjour dans ce pays, les Jân-Ṣagana[2] du Dawaro lui apportèrent la tête du garad Aliqota; c'était celui qui avait tué le Bahr-Nagash. Lorsque la saison des pluies fut passée, il ordonna à Mâtêwos, le garad de Ganz, d'emmener ses enfants dans cette province pour les y élever conformément aux usages et aux institutions d'autrefois; quant au roi, il partit pour Arara, où il resta quelque temps[3] et où il célébra la commémoration du baptême. C'était la septième année de son règne. J'ignore ce qui se passa ensuite parce qu'il m'envoya rejoindre ses enfants pour vivre avec eux.

Ô Dieu! fais entrer Ba'eda-Mâryâm, ton oint, dans la terre mystérieuse (?), sans te souvenir de tous ses péchés, pour l'amour de Marie, ta mère pure de toute souillure, amen! — Par son corps et son sang, ainsi soit-il! — Donne à son fils Lebna-Dengel l'esprit de sagesse et de jugement, afin qu'il accomplisse tous tes commandements; prolonge ses jours, sans affliction ni angoisse, jusqu'à la fin du cycle, et extermine ses ennemis de la face de la terre, amen et amen!

[1] Voir p. 329 et 330.

[2] Jân-Sagana est le nom d'une certaine catégorie de ṣêwas (cf. *Chroniques de Zar'a-Ya'eqob et de Ba'eda-Mâryâm,* p. 45, 63 et 137).

[3] A donne longtemps; B, peu de temps.

Histoire de Nâ'od.

(Fol. 79 r°.) Ensuite régna notre seigneur Nâ'od, fils de Ba'eda-Mâryâm et frère d'Eskender. [Son avènement eut lieu] dans le mois de ḥedar. Tout le pays était alors tranquille. Avant son avènement, un moine, nommé Yohannès, raconta ce qui suit : « J'ai entendu une voix du ciel qui disait : « Na'od régnera, « loué et différent (?)[1]. » Et en entendant ces mots, j'en fus très étonné, mais plus tard je les compris. Conformément à la parole de ce moine, notre roi fut loué et différent (?) par sa bonté et sa longanimité. Tout le peuple d'Éthiopie fut affermi par sa foi et la grandeur de sa royauté. Les superbes baissèrent la tête, les méchants furent éloignés et les bons furent glorifiés par lui.

Après s'être rendu à Atronsa-Mâryâm, Nâ'od se dirigea vers le Shoa. Takâ-Krestos commença à se montrer en chemin dédaigneux vis-à-vis de lui et renvoya, comme il lui plut, les çêwas[2] dans leurs résidences. Notre roi Nâ'od l'ayant appris ne dit rien et patienta jusqu'à ce que son heure fût venue. Lorsqu'il arriva dans le Shoa, Takâ-Krestos mit le comble à son orgueil et à sa félonie; il harnacha son cheval

[1] La racine ነአደ ፡ signifie « louer »; ባዕድ ፡ « autre, différent, étranger ». Le moine semble vouloir dire que Nâ'od sera loué et bien différent par sa bonté et sa patience, en faisant un jeu de mots sur le nom de ce roi.

[2] C'est le même mot que ṣêwa, voir p. 360, note 2; ce mot est encore écrit plus loin çêwa.

et complota, avec ses amis, de partir et de faire une révolte contre le roi. Quand on en informa Nâ'od, celui-ci se contenta de dire : « Qu'il accomplisse son dessein, nous le suivrons, car le seigneur notre Dieu est avec nous et nous aidera; il nous a fait jurer autrefois, lorsque nous avons été élu roi, de ne pas commencer par mal agir envers lui. » Puis, comme l'avait dit le roi, Takâ-Krestos exécuta son projet; après avoir équipé ses chevaux, il partit pendant la nuit avec ses amis et, gagnant la province d'Ifat, il chercha à rallier à son œuvre d'iniquité tous les çêwas[1] qui étaient dans cette province. Mais ceux-ci reconnurent la malice de sa pensée, ils s'emparèrent de lui à cause de sa félonie, l'enchaînèrent et l'amenèrent au roi. Voyez quel exploit et quel prodige Dieu fit en faveur de notre roi Nâ'od, lorsque celui-ci se montra patient et confiant dans sa miséricorde et comme il renversa sans retard l'ennemi de sa royauté. Tout le peuple chrétien le glorifia pour ce fait et s'écria : « Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, qui seul fait des prodiges ! » Le roi ne voulut pas faire mourir Takâ-Krestos, mais il ordonna de le déporter (ou de l'emprisonner) et ses gardiens lui crevèrent les yeux.

Puis comme une grande agitation régnait dans le peuple parce que les gens s'injuriaient les uns les autres [en disant] : « Un tel a fait ceci au temps de notre roi 'Eskender, un tel a fait cela au temps de notre roi 'Eskender », et que ces querelles se multipliaient, il fit publier par un héraut l'ordre suivant : « Ne parlez pas ainsi et ne vous reprochez pas

d'avoir commis des délits sous le règne de notre roi ʿAmda-Ṣeyon; celui qui adressera ce reproche à un autre sera puni de mort. » Cet ordre combla de joie le peuple tout entier, qui admira la sagesse et le jugement du roi. Tous s'écrièrent : « En vérité, ceux qui n'étaient pas coupables et qui n'avaient commis aucune faute ont causé la plus grande agitation qui ait eu lieu de nos jours; le roi a bien fait de publier cet édit. » Nâ'od rendit ensuite une sentence pour que le droit d'héritage ne fût pas enlevé à celui qui avait été opprimé.

Mais ce qui est encore plus beau que tout cela, ce sont les miracles et les prodiges que Dieu fit pour Nâ'od. Dans la troisième année de son règne, ce prince fit exhumer le corps de notre roi Zar'a-Yaʿeqôb, mort depuis trente ans, et on le transporta dans l'île de Daga[1]. Et à l'endroit où il repose dans son cercueil, sous un gros arbre, endroit qui se nomme *la demeure des justes*, on entendit une voix sortant de ses ossements, qui disait : « Ceci est le lieu de mon repos éternel. » Ainsi se manifestèrent sa grandeur et sa supériorité qui ont persisté jusqu'à nos jours, parce que, sous son règne, il démasqua les Juifs qui se disaient chrétiens et qui, dans leur cœur, niaient que le Christ fût né de Marie, qui mangeaient le vendredi et le mercredi ainsi que pendant le grand jeûne, en secret, et qui crachaient

[1] Zarʿa-Yaʿeqob mourut le 26 août 1468; la translation de son corps aurait eu lieu en 1498, dans la troisième année du règne de Naʿod, monté sur le trône en 1495 (voir p. 328.)

après avoir reçu la communion, alors qu'il convient de se prosterner devant la gloire du corps et du sang de Jésus-Christ. Ces impurs qui étaient pires que les chiens et les hyènes, notre dame Marie les a exterminés par la main du roi du milieu des prêtres, de tous les hommes et de toutes les femmes; il a broyé leurs os et il a versé leur sang, à un tel point que tous les fauves du désert ont dévoré leur chair; les hommes pieux en ont dansé de joie, après avoir été affligés auparavant lorsqu'ils avaient appris leur négligence et leurs actes. L'esprit des justes en a été réconforté, ainsi que l'esprit de notre dame Marie, sainte et pure, leur patronne.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU VENDREDI 9 MARS 1894.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Barbier de Meynard, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont reçus membres de la Société :

Mme Andréa de Btenschön, 28, avenue d'Iéna, présentée par MM. Sylvain Lévi et James Darmesteter;

M. Assier de Pompignan, lieutenant de vaisseau, 110, boulevard Malesherbes, présenté par MM. Sylvain Lévi et Senart.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministère de l'instruction publique annonçant l'ordonnancement du premier trimestre de l'allocation annuelle faite à la Société asiatique.

M. Barbier de Meynard annonce que, conformément au désir exprimé par le Conseil dans la dernière séance, il a écrit, au nom du bureau, à M. Pischel, bibliothécaire de la Société germanique orientale, pour demander s'il est possible d'avoir communication des matériaux manuscrits réunis par M. A. Müller pour l'édition du *Kitab al-Hukemâ*.

M. Senart communique de nouveaux détails sur les inscriptions de Gandara dont il a entretenu le Conseil dans la dernière séance et qui, d'après une lettre récente du capitaine Dean qui les lui a envoyées, ont été trouvées sur le massif de Mahâban, rive droite de l'Indus, au nord d'Attock. Il donne un commentaire de celles de ces inscriptions qui sont conçues en sanscrit.

M. Sylvain Lévi présente un spécimen des trouvailles faites par M. Fournereau qui a entrepris une exploration méthodique des vieilles capitales de Siam. Il en a rapporté des inscriptions en vieux thaï, et quelques inscriptions sanscrites rares, dont l'une montre que le royaume du roi khmer Sûryavarma, déjà connu par l'épigraphie du Cambodge, s'étendait jusqu'au Ménam. Les estampages de M. Fournereau sont déposés au Musée Guimet.

M. l'abbé Chabot annonce la publication de la version syriaque du *Commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile de saint Jean*. Ce texte a un double intérêt, parce que c'est le seul ouvrage de Théodore qui nous arrive ainsi au complet, car il ne restait de son œuvre que des fragments; et d'autre part, la version reproduit le texte de l'Évangile, verset par verset, ce qui fournit un instrument précieux pour la critique et l'histoire du texte et de ses versions. Le manuscrit employé par M. Chabot est récent, mais écrit avec soin, et représente une traduction faite au ve siècle, dans la célèbre école des Perses, à Édesse.

M. Rubens Duval appelle l'attention de M. Chabot sur l'état et la valeur du manuscrit employé. M. Bæthgen a examiné un manuscrit récent du même commentaire qui se trouve à Berlin : il est criblé de fautes et ne peut point servir. Il y a lieu d'examiner dans les manuscrits récents si les variantes du texte biblique sont la reproduction de lectures anciennes ou simplement des fautes de copiste.

M. Duval signale l'intérêt qu'il y aurait à rechercher quelle influence la culture grecque a exercée, par l'intermédiaire des Syriens, sur la lexicographie arabe. Les traités grecs d'alchimie, traduits en arabe et en syriaque, renfermaient de nombreuses recettes tinctoriales. C'est par ces recettes que certains radicaux arabes ont reçu des acceptions nouvelles qui n'ont rien à voir avec le sens primitif. Ainsi le radical قنأ, qui signifie « haïr, tuer » (cf. hébreu קִנֵּא), désigne aussi diverses couleurs, sous l'influence du syriaque ܩܘܢܝܐ ou ܩܘܢܟܐ

qui vient du grec *κυανός*. Les radicaux بقع et نقع, qui signifient « fendre, crever », ont formé de nombreux dérivés, indiquant des couleurs artificielles ou mélangées, sous l'action du grec *φῦκος*, qui a donné le mischnaïque פּוּקס.

M. Barbier de Meynard présente à la Société, de la part de Ghalib Bey, numismate distingué, frère de Hamdi Bey, le directeur des Musées ottomans, le *Catalogue des monnaies turcomanes* des dynasties Ortokides, Zenguis, Atabeks, etc.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 9 mars 1894.)

Par l'India Office : *The Indian Antiquary*. December 1893; in-4°.

Par la Société : *Société de Géographie. Comptes rendus*, nos 3 et 4. Paris, 1894; in-8°.

— *Rendiconti*, série 5, vol. II, fascicule 12. Roma, 1894; in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XLVII, 4. Leipzig, 1894; in-8°.

Par les éditeurs : *The American Journal of Archaeology*. July-December 1893; in-8°.

— *Revue critique*, nos 7-10. Paris, 1894; in-8°.

— *Bolletino*, n° 195. Firenze, 1894; in-8°.

— *Polybyblion*, parties technique et littéraire. Février 1894; in-8°.

— *L'Oriente*. Gennaio, 1894, Roma, 1894; in-8°.

— *Musée impérial ottoman*, catalogue des sculptures grecques, romaines, byzantines et franques (en turc et en français). Constantinople, 1894; in-8°. — *Monnaies musulmanes* (en turc et en français). Constantinople, 1894; in-8°. — *Monuments funéraires*, catalogue sommaire (en turc et en français). Constantinople, 1894; in-8°.

Par les éditeurs : *Revue indo-chinoise illustrée*, n°° 1-4. Hanoi, 1893; in-4°.

Par les auteurs : F. Turettini, Le commentaire du *San ze King*. Genève, 1892-1894; in-8°.

— Taw-Sein-Ko, *A preliminary study of the Kalyani inscriptions of Dhammacheti*, 1476 a. d. (Extrait). Bombay, 1893; in-4°.

— J. Ghalib Edhem, *Catalogue des monnaies turcomanes, Beni Ortok, Beni Zengui, Frou' Atabéqiéh et Méliks eyoubites de Meyafariqin*. Constantinople, 1894; in-8°.

— G. Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, 2° partie. Paris, 1893; in-8°. — *Contes populaires malgaches*. Paris, 1893; in-8°.

— Rev. A. W. Greenup, *A short Commentary on the book of Lamentations*. Hertford, 1893; in-8°.

— *Supplément au Dictionnaire arabe de Saïd el Khouri el Chartouni*. Beyrouth, 1893; in-4°.

— O. Retovsky, *Numismatique des Ghiréi* (deux brochures en russe). Simphéropol, 1894; in-8°. — *Monnaies de Ghazi Ghérâi Khân II*, 1588-1607 (en russe), 1894; in-8°.

— E. Teza, *Paolino do San Bartolomeo*. Venise, 1888; in-8°.

— J. Halévy, Mahberet, *Recueil de compositions hébraïques en prose et en vers*. Jérusalem, 1894; in-8°.

— F. M. Esteves, *Vida do Abba Samuel, versão ethiopica*. Lisboa, 1894; in-8°.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1894.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Barbier de Meynard, président.

M. Barbier de Meynard rend compte de la lettre qu'il a reçue de M. Pischel, bibliothécaire de la Société orientale allemande, en réponse à la demande de communication des matériaux réunis par feu A. Müller pour une édition du

Kitab el-hukemâ. Ces matériaux ont été remis par la Société orientale à M. Lippert de la Bibliothèque de Vienne, qui a repris l'œuvre de M. Müller. M. Lippert serait très honoré d'entreprendre cette publication sous les auspices de la Société asiatique avec la collaboration de l'un de ses membres. M. Barbier de Meynard, en remerciant M. Lippert de sa proposition, lui a exprimé le regret de ne pouvoir l'accepter : elle ne répondrait pas au plan adopté par la Société pour sa collection d'auteurs orientaux. Le Conseil aura donc à faire choix d'un autre ouvrage pour remplacer le *Kitab el-hukemâ* dans la série des ouvrages à publier sous les auspices de la Société.

Le Président présente à la Société, de la part de M. de Goeje, l'édition du fameux traité de Maçoudi, jadis analysé par S. de Sacy, le *Kitab al-tanbih,* texte précieux que Sacy n'avait pu connaître que par le manuscrit insuffisant de Paris et dont le savant orientaliste hollandais a pu établir le texte avec le secours d'un manuscrit de Leide. M. Barbier de Meynard croit pouvoir bientôt présenter, à propos de ce texte, une proposition de nature à intéresser la collection orientale. Il annonce aussi la mise en train du troisième volume du *Mahâvastu* par M. Senart.

M. Sylvain Lévi présente de la part de M. Chavannes sa traduction du *Voyage d'I-tsing.*

M. Sylvain Lévi fait une lecture sur la *Chronologie du Nepal,* constituée dans ces dernières années seulement par le Pandit Bhagranlal et par M. Fleet et dont M. Lévi propose une coordination nouvelle. Cette communication paraîtra dans le prochain numéro du *Journal asiatique.*

M. Schwab présente quelques observations sur les transcriptions et les traductions erronées du latin, du grec et de l'arabe qui se rencontrent dans la littérature talmudique et rabbinique, parfois instructives et souvent intéressantes pour l'histoire des mœurs.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 13 avril 1894.)

Par l'India Office : *Indian Antiquary*. January and February 1894; in-4°.

— *Report on publications issued and registered in the several Provinces of British India during the year 1892*. Calcutta, 1893; in-4°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Tijdschrift*, Deel XXXVI, Afl. 6. Batavia, 1894; in-8°.

— *Notulen*, D. XXXI, 1-2, 4-6. Batavia, 1893; in-8°.

— *Dagh Register*, anno 1664. Batavia, 1893; in-4°.

— *Plakaatsboek*, 1602-1811, XI° Deel 1788-1794. Batavia, 1893; in-4°.

Par le Ministère de l'instruction publique : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*; Stephane Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*. Paris, 1894; in-4°.

Par la Société : *Société de Géographie. Bulletin*, 3° trimestre 1893; in-8°.

— *Comptes rendus*, n° 4, 1894; in-8°.

— *Journal asiatique*. Paris, janvier-février 1894; in-8°.

— *Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits*. Paris, 1850; in-4°.

— *Rendiconti*, V, vol. III, fasc. 1-2. Roma, 1894; in-8°.

— Academia Real das sciencias, *Documentos remettidos da India*, tomo IV. Lisboa, 1893; in-4°.

— *Recueil de voyages et de mémoires publié par la Société de Géographie*. Paris, 1867; in-4°.

Par les auteurs : De Goeje, *Bibliotheca geographorum arabicorum, pars octava, Kitab al-Tanbîh wal-Ischraf*, auctore Al-Masudi. Leiden, 1894; in-8°.

— R. Basset, *L'expédition du Château d'or et le combat d'ʿAli contre le dragon*. Rome, 1894; in-8°.

Par les auteurs : R. Basset, *Les Apocryphes éthiopiens III, l'Ascension d'Isaïe*. Paris, 1894; in-8°.

— Ph. Berger, *Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France*. Paris, 1894; in-8°.

— A.-F. Hérold, *L'upanischad du grand Aranyaka*. Paris, 1894; in-8°.

— J. Halévy, *Revue sémitique*, II. Avril 1894; in-8°.

— R.-C. Dutt, *Civilisation of ancient India*, 2 volumes. London, 1893; in-8°.

— W. Radloff, *Die alttürkischen Inschriften der Mongolei*. Saint-Pétersbourg, 1894; in-4°.

— A. Boissier, *Documents assyriens relatifs aux présages*. T. Ier, 1re livraison.

— Ed. Chavannes, *Les religieux éminents qui allèrent chercher la Loi dans les pays d'Occident*, mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang, par I-Tsing. Paris, 1894; in-8°.

— P.-A. Jaubert, *Géographie d'Édrisi*. Tomes II et IV. Paris, 1839 et 1840; in-8°.

BIBLIOGRAPHIE.

THE BOOK OF GOVERNORS : *The Historia monastica of Thomas bishop of Margā a. D. 840*, edited from syriac manuscripts in the *British Museum*, and other libraries by E. A. WALLIS BUDGE, litt. D., F. S. A., formerly scholar of Christ's college, Cambridge, and Tyrwhitt scholar, acting assistant-Keeper in the department of Egyptian and Assyrian antiquities, *British Museum*. Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner and C°, 1893, in-8°; tome Ier, texte syriaque et introduction, ccv et 409 pages; tome II, traduction anglaise, 732 pages.

L'importance de l'Histoire de Thomas de Marga, pour la connaissance de la vie monastique en Orient, qui joua un si

grand rôle dans les premiers siècles de notre ère, nous avait été révélée par les nombreux extraits qu'Assémani a publiés dans la première partie du troisième volume de la *Bibliotheca orientalis*. M. Budge, qui s'était déjà fait connaître dans le domaine de la littérature syriaque par la publication du *Livre de l'abeille* de Salomon de Basra et du *Roman d'Alexandre le Grand*, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des orientalistes par l'édition complète de cette histoire, faite avec un soin consciencieux et digne de tous éloges. Cette édition est basée sur quatre manuscrits assez récents : un manuscrit du *British Musenm*, du XVIIe siècle; deux copies modernes en la possession de M. Budge et un manuscrit du Vatican, du XVIIe siècle, collationné par M. Guidi.

Thomas, évêque de Marga, a écrit vers 840 de notre ère l'histoire du couvent de Beith-ʿAbhê, situé dans la province de Marga et dans l'ancienne Adiabène, l'un des plus anciens et des plus renommés parmi les couvents orientaux. Il n'accueille dans son ouvrage, dit-il, rien qu'il n'ait puisé dans des biographies anciennes ou qui ne lui ait été transmis par des traditions orales dignes de foi. Aussi les récits miraculeux tiennent-ils dans son livre une place bien moins considérable que dans les *Vies des saints*. On y trouve un tableau fidèle de la vie monastique chez les Syriens orientaux. Le couvent était une sorte de séminaire où les religieux faisaient leur éducation et recevaient l'instruction nécessaire. Après plusieurs années de préparation, ils étaient autorisés à se choisir une cellule dans le voisinage, en dehors du couvent. Là ils se livraient tout entiers aux pratiques d'un ascétisme plus ou moins rigoureux suivant le degré de perfection auquel ils pouvaient atteindre. Ils ne se réunissaient dans le couvent que pour les offices ou les repas, ou lorsqu'ils étaient convoqués par ordre du supérieur. La plupart des moines jouissaient, aussi bien dans le clergé que dans le monde laïque, d'une grande réputation de vertu et d'érudition. Le patriarche, les métropolitains, les évêques étaient souvent choisis parmi les supérieurs des couvents. Presque tous les auteurs en renom

dans les lettres syriaques étaient des moines ou d'anciens moines. C'est dans les monastères que se conservaient les anciennes traditions concernant la liturgie, l'ordre des offices et le plain-chant. Une réforme ne se faisait guère dans les services religieux sans que des moines en renom ne fussent consultés.

Thomas, comme il le reconnaît lui-même, a écrit les biographies des supérieurs du couvent de Beith-ʿAbhê plutôt qu'une histoire méthodique de ce couvent. Il prend pour modèle le *Paradis* de Palladius qu'il connaissait par la rédaction syriaque faite par ʿEnanischo. Il s'étend sur le rôle joué par des personnages qui ne se rattachent qu'indirectement à son histoire. Il termine celle-ci par les biographies de Rabbân Cyprien et de Rabbân Gabriel, du monastère de Bîrta dans la province de Marga. Néanmoins son ouvrage contient des notices historiques de valeur et d'utiles renseignements sur les mœurs et les usages des chrétiens orientaux sous les Sassanides et les Arabes. Il offre de plus, comme on le savait déjà par Assémani, d'importantes notices pour la géographie des provinces situées à l'est du Tigre. Enfin il renferme de nombreuses expressions étrangères aux Syriens occidentaux et peu connues jusqu'ici.

M. Budge était des mieux préparés pour l'édition de cet ouvrage. Il a fait un voyage en Orient et a visité les lieux où se sont passés les événements que Thomas nous fait connaître. Il a en outre rapporté de ce voyage de précieux documents qui lui ont permis de mettre en pleine lumière des faits déjà signalés par Assémani. Il s'est procuré en Orient une copie d'un manuscrit de la rédaction syriaque du *Paradis* de Palladius et des célèbres lettres du patriarche Ischoyabh. Aussi son introduction, qui comprend plus de cent cinquante pages, en dehors des listes qui y sont jointes, fournit-elle une critique savamment documentée de l'histoire de Thomas. Au bas des pages de la traduction, de nombreuses notes traitent de différents points d'histoire, de géographie, d'archéologie et de lexicographie, pour lesquelles M. le professeur G. Hoff-

mann a prêté aide à l'auteur. M. Budge fait preuve, dans ces notes, de connaissances bibliographiques peu communes. Il est rare qu'une publication orientale soit faite avec un soin aussi grand dans les détails.

On sera encore reconnaissant à l'éditeur d'avoir publié quelques-unes des lettres du patriarche Ischoyabh et de longs extraits de la rédaction syriaque du *Paradis* de Palladius. Il est à souhaiter que cette rédaction, si importante pour l'étude du livre de Palladius, soit bientôt livrée au public. La copie de M. Budge ne paraît pas valoir le manuscrit du Vatican, qui devra servir de base à l'édition à venir. Dans le deuxième volume, p. 32, M. Budge donne la vie de Paul le Simple, qui se trouve également dans les extraits du *Paradis* publiés par Lagerström, un élève de Tullberg, à Upsale, en 1851, pour sa thèse de philosophie (p. 21). Comme cette thèse est très rare et n'était pas connue de M. Budge, il est utile d'indiquer quelques variantes qui donnent la bonne leçon: ܠܓܪܗ au lieu de ܠܓܪ̈ܗ, 32 *pénult.* — ܒܡܣܡܐ au lieu de ܒܡܣܡܐ, 33, 18. — ܐܠܐ ܡܥܡܐ au lieu de ܠܐ ܡܥܡܐ, 34 *antépén.* — ܦܣܘܩܐ au lieu de ܕܦܣܘܩܐ, 35, 3.

La traduction, qui présentait des difficultés en raison de la langue même et aussi de l'incorrection des manuscrits, m'a paru très fidèle, à en juger par les passages que j'ai comparés avec le texte. Quelques légères erreurs : I, CLIII, 13-14, au lieu de «whenever he became hot», lire «quand il faisait chaud». — I, 16, 4, ܡܩܫ̈ܝܘܬܐ ne signifie pas *clay*, mais «pétrification», comme a traduit Assémani. L'idée exprimée par cette image est qu'une persuasion constante finit par triompher d'une résistance tenace, comme l'eau finit par amollir le roc. — II, 74, 14-15, au lieu de «Why should I keep silence [concerning this]?» lire «Comment cela se fit, je le passerai sous silence», comp. p. 77, note 4. — II, 271, 5, au lieu de «having consented», lire «étant présent». Ajoutons quelques remarques sur les notes : II, 402, note 1, la raison que fit valoir l'émir de Mossoul pour extorquer une somme assez ronde

au supérieur du couvent de Beith ʿAbhê, à propos de la reconstruction de l'église, était plutôt appuyée sur l'interdiction des anciens édits des Califes de construire de nouvelles églises. — II, 337, note 2, et 461, note 2, on serait tenté de comparer pour le Fort hébreu, ܚܨܢܐ ܥܒܪܝܐ, le *Kasr Ibreej* de Badger, *The Nestorians,* I, 66; mais ce Kasr, quoiqu'à l'ouest du Tigre, ne se trouve pas sur le bord de ce fleuve. — II, 410, 1, sur la particule du serment *lâ*, comparer aussi pour le nabatéen *Journal asiatique*, 8ᵉ série, t. XV, avril-juin 1890, p. 480-481. — II, p. 603, la note 1 était inutile puisqu'elle ne fait que répéter en abrégé la note 2 de la page 236 à laquelle il suffisait de renvoyer.

Des listes et des index complètent utilement cette édition. Au premier volume est jointe une carte destinée à faciliter au lecteur l'étude géographique de l'histoire de Thomas. L'exécution de cette carte ne paraît pas avoir été suffisamment surveillée par l'éditeur. Il est certainement sans importance que le Tigre à Mossoul soit désigné sur la petite carte d'angle par les mots *River Euphrates;* ce qui est plus grave, c'est que dans la grande carte comme dans la petite, le Beith Zabdai soit placé entre les deux Zab. Mais cette carte étant en dehors de l'œuvre, elle n'en diminue en rien les mérites; mérites qui, nous le répétons, sont peu ordinaires. Aussi sommes-nous heureux d'adresser à M. Budge nos sincères félicitations.

Nous venons de recevoir de M. Budge un magnifique volume renfermant le texte syriaque des *Discours de Philoxène de Mabboug*. Un des prochains cahiers du *Journal asiatique* rendra compte de cette publication de l'infatigable travailleur.

Rubens Duval.

Zur Geschichte der Çâhis von Kâbul von Dr M. A. Stein. Stuttgart, in-4°, 1893, 10 pages.

Dans ce court mais substantiel mémoire, M. Stein, l'auteur de la nouvelle édition du *Râjataranginî*, a cherché à apporter un peu de lumière dans l'histoire confuse des rois de Kâboul. La *Chronique du Kachmir*, Albîrounî, les historiens musulmans de l'Inde ne sont pas toujours d'accord sur les noms de ces souverains pas plus que sur l'histoire de leur lutte contre les râjas de Kachmîr et les sultans Samanides et Ghaznévides; mais c'est encore Albîrounî qui est le plus exact parce qu'il est plus ancien[1] et qu'il a été contemporain de la prise de Weïhand, la capitale des Shâhi, et de la chute de leur dynastie.

On sait que vers le milieu du ve siècle de notre ère (430 ou 450), les Petits Yue-tchi, qui faisaient partie de la famille des Grands Yue-tchi, dits aussi *Kouchans* et *Indo-Scythes*, se sont installés dans la vallée du fleuve Kâboul ou Kophen, et ont régné à Kâboul, Pechâver et Gandhâra. Leur chef était *Kitolo* ou *Katour* et ses descendants directs régnèrent pendant deux siècles[2]. En 641 ou 643, le Râï Sâhasi II est renversé par le brahmane Tchatch, qui fonda la première dynastie brahmane de Kâboul, que les historiens considèrent comme étant aussi de famille turque (Yue-Tchi). En 850, le dernier prince de la maison des Turcs de Kâboul (de race *tibétaine* suivant l'expression d'Albîrounî) est *Lagatûrmân;* il est détrôné par son vizir, le brahmane Kallar, qui fonde à son tour la deuxième dynastie des Brahmanes, laquelle règne dans les mêmes contrées pendant environ cent soixante-dix ans. Tous les souverains de Kâboul avaient le titre de *Shâhi*, appellation qui était, dans l'origine, spéciale aux

[1] En effet, il écrivait ses *Indica* vers l'an 1030, et Kalhaṇa n'a composé le *Râjataranginî* qu'un siècle plus tard (1148).

[2] D'où le nom de *Katour* et *Katourman* donné par les historiens arabes et persans à cette dynastie.

Tourouchkas et aux Indo-Scythes. Le *Râjataranginî* les appelle *Çâhi* (शाहि) et Albîrounî leur donne le nom de *Shâhiya*. Le mémoire de M. Stein s'occupe tout particulièrement des Shâhi de la deuxième dynastie brahmane qui a régné de 850 à 1026. D'après Albîrounî, ces souverains étaient : Kallar, Sâmand, Kamalû, Bhîm, Jaïpâl, Andpâl, Tarajanapâla et Bhîmapâla.

Le *Râjataranginî*, qui raconte la lutte entre les rois du Kachmîr et les Çâhi de Gandhâra, renferme aussi des renseignements historiques importants sur cette deuxième dynastie brahmane de Kâboul; mais ces indications sont éparses, sans suite, sans aucun ordre chronologique, au point que, à défaut des auteurs musulmans, il serait impossible de les utiliser. M. Stein a su cependant en tirer parti et mettre en lumière les événements historiques et les personnages de la *Chronique* de Kalhana. C'est ainsi qu'il a retrouvé : Kallar dans le Lallya Çâhi [1] de la *Chronique kachmirienne*, Kamalû dans Kamaluka, Bhîm dans Bhîmadeva. Sâmand, Jaïpâl et Andpâl ne sont pas mentionnés dans Kalhaṇa, mais on a pu les identifier avec Sâmantadeva, Jayapâla et Anandapâla d'autres chroniques et des monnaies. Quant à Tarajanapâla, il est cité dans la *Chronique* sous le nom de Çrî Çâhi Trilotchanapâla, soutenu par le général Tounga, chef des troupes kachmiriennes, mais abandonné peu après par celui-ci et définitivement vaincu par Hammîra [2]; son royaume devient la proie des Tourouchkas (Musulmans) en 1021. M. Stein a confirmé également d'une manière certaine l'identité de la ville de Udabhâṇḍapura, qui était, suivant Kalhaṇa, la capitale des Shâhi de Gandhâra, avec la Weihand d'Albîrounî et la ville moderne de Ohind, Hund, Und suivant les cartes, sur le Haut-Indus [3].

[1] Troyer avait traduit : «l'illustre Sahi du pays de Lalli» au lieu de «Çri Lallya Çahi» qui signifie littéralement «l'illustre Lallya, Shâhi».

[2] L'identification de Trilotchanapâla est due à M. Reinaud (*Mém. sur l'Inde*, 1849) et celle de Hammîra avec l'*émir* Mahmoud le Ghaznévide, Ed. Thomas, *Kings of Kabul*, 1846.

[3] Cette identification de Udabhâṇḍapura avec Utakhâṇḍa d'autres chro-

Ainsi, grâce à ces restitutions, l'histoire de la fin des Shâhi de Kâboul se trouve éclaircie à la fois par le *Râjataranginî* et par les sources étrangères. Pour les deux premières dynasties qui ont occupé le trône pendant quatre siècles, Kalhaṇa et Albîrounî sont beaucoup moins explicites. L'auteur arabe ne nous a laissé que le nom du fondateur Barhatagîn (le Kitolo des Chinois), celui d'un roi incertain Kank ou Kanik (كنك) qui a construit un monastère bouddhiste (comme le Kanichka des Grands Yue-tchi)[1] et le nom de Lagatûrmân, mot dont la seconde partie rappelle le Turamâṇa des Hûṇas. Quant aux rois intermédiaires, ils nous manquent chez Albîrounî. Dans le *Râjataranginî*, la plus ancienne mention des Çâhi se trouve à propos du roi du Kachmîr, Lalitâditya, le grand conquérant « semblable au soleil qui ne se lasse jamais de faire le tour du monde » (R. IV, 131), et qui fut vainqueur des Tourouchkas (R. IV, 179, c'est-à-dire des Shâhi). Or Latitâditya a régné de 693 à 729; par suite, nous n'avons encore rien de certain dans la *Chronique* pour la période antérieure à 693. Mais ici la confusion naît de la multiplicité des événements dont le Haut-Indus et Kâboul ont été le théâtre pendant les vᵉ, viᵉ et viiᵉ siècles.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que, pendant au moins un siècle, de 450 à 550 environ, les mêmes contrées ont été occupées à la fois par les Petits Yue-tchi et par les Huns blancs, qui vivaient pour ainsi dire côte à côte, sans que l'on puisse délimiter exactement leurs positions respectives. Nous savons aujourd'hui que, tout en étant tous les deux d'origine touranienne, ces peuples appartiennent à des familles très distinctes; la séparation entre les Kouchans et les Ephthalites ne fait plus question dans nos connaissances

niques et Utokiahantcha d'Hiouen Thsang, que M. Stein semble attribuer à S. Beal, est due en réalité à M. Reinaud (*Mém. sur l'Inde*, 1849, p. 156). M. Boehtlingk avait proposé, en 1839, la ville d'Attock qui est un peu plus au sud que Weihand.

[1] Quelques historiens musulmans en font à tort le dernier des rois Katour. Thomas pense que ce roi *Kank* est le même que *Vankadeva* des monnaies.

historiques. Mais, pour les Hindous, tous ces peuples étrangers venus du Nord-Ouest ne formaient qu'une seule race, celle des Çaka, mot générique comme celui de *mleccha* qui englobait tous les peuples barbares : Grands Yue-tchi, Indo-Scythes, Tourouchka, Petits Yue-tchi, Huns blancs, Ephthalites, Hûṇas. En outre, comme les Hûṇas ainsi que les Petits Yue-tchi prenaient sur leurs monnaies et dans leurs inscriptions le titre de *Shâhi*, il s'ensuit que le mot de *çahi*, dans l'esprit de Kalhaṇa, s'applique aussi bien aux Hûṇas qui ont occupé Gandhâra et le Haut-Indus pendant plus d'un siècle qu'aux Petits Yue-tchi qui (eux ou leurs descendants) y ont régné, comme on l'a vu, pendant quatre cents ans. Cette période de l'histoire du nord-ouest de l'Inde reste donc encore à éclaircir. La numismatique y sera sans doute d'un grand secours. Le nombre des monnaies que l'on possède avec des légendes en caractères nagaris, mais avec le type touranien, est relativement assez élevé, seulement il n'en a été publié qu'un très petit nombre. J'ai donné la liste de quelques-unes dans un des derniers cahiers du *Journal asiatique*. Sir A. Cunningham en possède, paraît-il, plusieurs autres dans sa collection particulière. Ce qui caractérise ces pièces, c'est que, outre leur aspect qui dénote une facture et une race étrangères, elles ont précisément dans la légende le mot *shâhi*. Il y a donc toute probabilité pour que les monnaies appartiennent soit aux Hûṇas, soit aux Shâhis de Kâboul; mais comme il existe aussi d'autres monnaies bilingues en caractères pehlvis et touraniens non encore déchiffrés, on ne peut, quant à présent, faire aucune attribution certaine pour ces diverses séries monétaires, antérieures au VIIIe siècle.

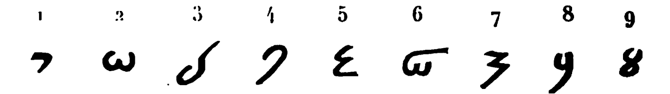
E. DROUIN.

NOTE SUR DES SIGNES DE NUMÉRATION INCONNUS.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale 1133, ancien fonds arabe, porte une pagination d'un caractère assez original et qui mérite d'être signalée. Du manuscrit lui-même nous ne dirons presque rien. C'est un traité d'arithmétique dont quelques passages sont intéressants; mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Il est en fort bon état; l'écriture en est ample et belle. Quant à sa date, elle n'est sans doute pas plus ancienne que le XV[e] siècle, et le lieu de provenance de ce manuscrit paraît être la Syrie.

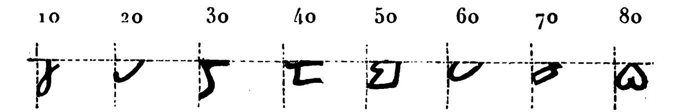
Quand on regarde avec quelque attention les pages de ce volume, on ne tarde pas à remarquer qu'elles portent, outre la pagination ordinaire en encre bien noire, une autre pagination en encre fort pâle, dont les chiffres se trouvent tout à fait dans l'angle des rectos, et ont été pour la plupart rognés par le relieur. On observe que les unités se répètent dans le même ordre, tout le long du manuscrit, qui compte quatre-vingts pages: cet ordre est donc certainement leur ordre naturel.

Les chiffres des unités se lisent sans incertitude. Ce sont les suivants :



Il n'y a pas de zéro. Après le 9 vient un caractère unique qui a la valeur 10. Ce caractère, placé à gauche de chacun des chiffres des unités, donne ensuite la série des nombres de 11 à 19. Puis un nouveau caractère exprime le chiffre 20. Le même procédé se répète jusqu'à la fin du livre : chaque dizaine a son signe propre, et dans les nombres composés de dizaines et d'unités, le chiffre de la dizaine se place à gauche de celui des unités.

Les chiffres exprimant les dizaines sont tous rognés; voici ce qui en reste :



Que sont ces caractères? A n'en pas douter, ils sont un alphabet; le procédé qui affecte à chaque dizaine un signe nouveau, le prouve. Pour nous, nous n'hésitons pas à voir dans les neuf premiers chiffres les neuf premières lettres de l'alphabet grec en y comprenant le digamma :

α β γ δ ε Ϝ ζ η θ

La déformation est considérable, mais elle ne rend pas impossible le rapprochement entre les deux suites de signes. La comparaison avec l'alphabet grec devient plus obscure pour les chiffres des dizaines; tronqués comme ils le sont, il est difficile d'en rien dire de précis.

Nous laissons au lecteur le soin de développer lui-même cette note, à laquelle nous ne voudrions pas donner une trop grande importance.

Baron Carra de Vaux.

Charaka Samhitâ,
translated into english by Avinash Chandra Kaviratna.
Calcutta, 200, Cornwallis street.

Le pandit Avinash Chandra Kaviratna continue courageusement sa tâche laborieuse. Nous avons reçu le 8[e] fascicule de sa traduction du *Charaka*. Il faut, dans tout manuel hindou, avoir la patience de chercher l'idée essentielle et originale sous le fatras de l'exposition scolastique et des ordonnances arbitraires. On est ici récompensé par nombre de

renseignements curieux. L'entreprise est donc aussi méritoire qu'elle est désintéressée. Il est vraiment du devoir de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Inde et à l'histoire des sciences de lui donner leur concours.

Nous envoyons au savant traducteur nos meilleurs vœux pour le prompt achèvement de sa tâche.

E. S.

Le Gérant,

RUBENS DUVAL.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1894.

DESCRIPTION DE DAMAS,

PAR

H. SAUVAIRE,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

(SUITE.)

CHAPITRE III.

SUR LES MADRASEH (COLLÈGES) DES CHÂFÉ'ÎTES.

LA MADRASEH L'ATÂBÉKIYEH. — A la Sâléhiyeh de Damas, à l'ouest de la *Morchédiyeh* et de la maison (d'enseignement) de la tradition [l'*Achrafiyeh-Moqaddasiyeh*]. Elle fut construite par la fille de Noûr ed-dîn Arslân, fils de l'Atâbek, seigneur (fol. 5) de Mosoul[1]. Le vrai est qu'elle était sa sœur, car ed-Dahaby dit dans les *'ébar*[2], sous l'année 640 : « La princesse (*el djéhah*) atâbékienne, femme d'el malek el Achraf [Mozaffer ed-dîn Moûsa][3], la fondatrice de la madraseh et de la turbeh, Turkân — c'est-à-dire par un *tâ* au commencement — Khâtoûn était fille du sultan el malek 'ezz ed-dîn Mas'oûd[4], fils de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Qotb ed-dîn Mawdoûd, fils de l'Atâbek Zenky, [fils d'] Aq Sonqor. » D'après es-Safady [5], elle mourut dans le mois de rabî' 1er de l'année 740 (*lisez* 640) et fut enterrée dans sa turbeh, dans la madraseh qu'elle avait construite à Qâsyoûn. La nuit de sa mort, la turbeh et la madraseh furent constituées en waqf.

Le premier qui y professa fut Tâdj ed-dîn Abou Bakr [ebn] Tâleb, connu sous le nom d'el Iskandary [6]; la chaire en fut également occupée par Nadjm ed-dîn Isma'îl [connu sous le nom d'] el Mârédany, le châfé'ite [7]; par le grand savant Safy ed-dîn el Hendy el Ormawy, le châfé'ite [8]; par [Nadjm ed-dîn] ebn Sasra [9]; par Djamâl ed-dîn ez-Zor'y [10]; par Mohiy ed-dîn ebn Djahbal [11]; par le qâdy en chef ebn Djoumleh [12]; par Chéhâb ed-dîn ebn el Madjd [13]; par Sadr ed-dîn ebn Djalâl ed-dîn el Qazwîny [14], comme délégué de son père; par Taqy ed-dîn es-Sobky [15]; par le qâdy en chef Bahâ ed-dîn [Abou'l baqâ ebn] es-Sobky [15 bis]; par son fils [Waly ed-dîn] Abou Dorr et par Zayn ed-dîn el Malahy, auxquels succédèrent Badr ed-dîn ebn Bahâ ed-dîn es-Sobky [16], son fils Djalâl ed-dîn, [Fath ed-dîn] Mohammad ebn Mohammad ebn el Djazary [17], ech-Chéhâb ebn Hedjdjy [18], Chams ed-dîn el Ikhnây [19]; Nâser ed-dîn el Bosrawy, secrétaire de la Chancellerie secrète [de Noûroûz], et son fils Kamâl ed-dîn [ebn Nâser ed-dîn] ebn el Bârézy [20].

La madraseh l'Is'erdiyeh [21]. — [Elle renferme une turbeh connue sous le nom de madraseh du khawâ-

dja Ibrâhîm.] (Elle est située) au *pont blanc*, qui fait partie de la Saléhiyeh de Damas. Elle fut construite [et achevée en 817] par le khawâdja Ibrâhîm ebn Mobârak Châh.

Mohammad[22], fils du khawâdja Ibrâhîm ebn Mobârak Châh ebn ʿabd Allah, el Isʿerdy, ed-Démachqy, naquit dans les premiers jours de ce siècle ou dans les derniers du précédent, et mourut dans les premiers jours de l'année 851, à Damas.

(Le khawâdja Ibrâhîm) avait de la fortune, des marchandises, des chevaux, des fils et des biens *apparents*, en même temps qu'il était généreux et charitable pour les pauvres. Il mourut en radjab de l'année 826[23], et fut enterré dans son mausolée élevé auprès de sa madraseh. Il était le mari de la fille du khawâdja [Chams ed-dîn] ebn el Mozalleq.

La madraseh l'Asadiyeh. — [Au *Charaf* méridional], à l'extérieur de Damas; elle donne sur l'*hippodrome vert*[24]. Destinée aux deux sectes, châféʿîte et hanafîte, elle fut construite par Asad ed-dîn Chîrkoûh [l'ancien]. Ce prince mourut subitement à Mesr[25] le 22 djoumâda 2d de l'année 564[26], après avoir exercé le vizirat en Égypte pendant deux mois et deux jours[27]. Après lui, el ʿâded investit (de ces fonctions) Salâh ed-dîn Yoûsef, fils du frère de Chîrkoûh. Le corps de Chîrkoûh fut, dans la suite, transporté à Médine. Ebn Chaddâd[28] dit dans la *Vie de Salâh ed-dîn* (Saladin)[29] : « Asad ed-dîn était un grand mangeur, très porté à se nourrir de viandes gros-

sières, qui lui occasionnaient sans cesse des indigestions et des inflammations de la gorge (*khawânîq*), dont il n'était délivré qu'après de fortes et très vives souffrances. Il fut pris d'une grave maladie et éprouva une violente esquinancie (*khânoûq*) qui l'emporta, le jour de samedi ou le jour de dimanche 23 djoumâda 2[d] de l'année 564, au Caire. Il fut enterré dans cette ville, et, quelque temps après, transporté à Médine, conformément à ses dernières volontés. Brave et courageux, il était du nombre des émirs de Noûr ed-dîn le *martyr* (et exerça) le vizirat d'Égypte. »

Je dis : « Il se peut que ce soit la madraseh élevée sur le Bânyâs[30], et connue sous le nom de la *Qaramâniyeh*. Ce qui est étonnant, c'est que Chîrkoûh soit le fondateur de deux *Asadiyeh* à Damas : celle qui est *extra muros* et l'autre *intra muros*, habitation du mollâ Ismâ'îl ebn 'abd el Wahhâb el 'adjamy, et de deux *Asadiyeh* à Halab, l'une à l'intérieur, et l'autre en dehors de la ville. Beaucoup de gens se réclament de lui[31], et cette madraseh n'est pas connue. Le waqf constitué en faveur de ces fondations se compose de Barzah[32] et de Domayr[33]. On ne connaît que trois qîrâts de Barzah[34] en faveur de l'*Asadiyeh intra muros* de Damas, et huit qîrâts de Domayr[35] en faveur de l'*Asadiyeh intra muros* de Halab. Qu'on sache donc cela. Quant aux descendants, ils ont souffert de l'exiguïté (des revenus) pour ne pas être retournés (fol. 5 v°) au droit dans leurs premières clauses[36]. »

Les professeurs de ce collège furent : el 'ezz el

Qorachy Abou'l Khaṯṯâb[37], er-Rokn el Badjaly[38], Ṣalâḥ ed-dîn el ʿalây, Chéhâb ed-dîn el Adraʿy et Charaf ed-dîn el Wamnâwy[39].

La madraseh l'Iṣfahâniyeh. — Au quartier des étrangers (*ḥârat el ghorabâ*) [et] à proximité de la rue (*darb*) des *chaʿʿârîn*[40]. [Elle était auparavant connue sous le nom de demeure de Charaf ed-dîn Ismâʿîl ebn et-Tabby? el Âmédy.] Elle fut bâtie par un marchand d'Iṣfahân.

La chaire de ce collège fut occupée par Djamâl ed-dîn ʿabd El Kâfy[41], puis par Djamâl ed-dîn, connu sous le nom d'*el Moḥaqqeq*[42].

Je dis : « Le quartier (*ḥârah*[43]) des étrangers est situé derrière la *Qadjmâsiyeh*. Cette madraseh est actuellement inconnue, à moins que l'emplacement n'en soit occupé par la *tékyeh* (couvent de derviches) d'Aḥmed Pacha; ce qui est très admissible. Dieu, qu'il soit exalté! connaît mieux la vérité. »

La madraseh l'Iqbâliyeh. — En dedans des deux portes d'*el faradj* et d'*el farâdîs*, au nord de la mosquée-cathédrale, et de la *Ẕâhériyeh intra muros*, à l'orient de la *Djâroûkhiyeh* [et de l'*Iqbâliyeh* ḥanafite] et au [nord-] ouest de la *Taqawiyeh*. L'*Iqbâliyeh* est connue comme ayant été construite par Djamâl ed-dîn Iqbâl [affranchi de Sett ech-Châm[44]. Au dire d'ebn Chaddâd, elle fut construite par Khawâdja Iqbâl], esclave noir d'el malek [Noûr ed-dîn le *martyr*]. Suivant eḍ-Ḍahaby, « (il s'agit de) Djamâl ed-

dauleh, l'*émir el djoyoûch* Charaf ed-dîn Abou'l fadâïl, l'abyssin, el Mostanṣéry, *ech-Charâby* (le sommelier[45]), qui fut nommé en l'année 626 (*Comm.* 30 novembre 1228) commandant des armées pour le ʿirâq. En l'année 628[46], il construisit pour les Châféʿites une madraseh de toute beauté, dont le professeur fut et-Tâdj el Ormawy. Puis il en construisit une autre en l'année 632; la chaire en fut occupée par Zayn ed-dîn Aḥmad ebn Nadjâ, el Wâséṭy. Il construisit aussi un hospice (*rébâṭ*) à la Mekke[47]. Il répandit beaucoup de bienfaits; il avait de la religion et de l'humilité, et était doué de belles qualités. Ayant eu une rencontre avec les Tatârs, l'année 643 (*Comm.* 29 mai 1245), il les mit en déroute. Ce succès le grandit et rehaussa son importance : il devint un des plus grands princes (*moloûk*), jusqu'à ce qu'il partit, au service d'el Mostaʿṣem[48], pour el Ḥelleh, dans le but de visiter le tombeau du *martyr*[49]. Iqbâl tomba malade à el Ḥelleh; on lui donna, dit-on, du poison dans une pomme et, quand il l'eut mangée, il ressentit les atteintes du mal. Il retourna à Baghdâd en descendant le fleuve, en chawwâl de l'année 653, et mourut dans cette ville. »

Il constitua en waqf, en faveur de cette madraseh, différents lieux[50], les deux tiers pour les Châféʿites et le tiers pour les Ḥanafites.

Les professeurs en furent successivement : Ṣadr ed-dîn [Aḥmad][51]; son fils Nadjm ed-dîn [ebn Sany ed-dauleh]; Badr ed-dîn ebn Khallikân; Chams ed-dîn ebn Khallikân, qui y eut pour suppléant (nâïb)



[Mohiy ed-dîn en-Nawâwy, ʿalâ ed-dîn] el Qoûnawy[52]; ech-Chéhâb ebn el Madjd[53]; ʿémâd ed-dîn Ismâʿîl en-Nâbolosy el Hosbâny[54]; el Kamâl [Abou Bakr ebn] ech-Charîchy [en l'année 750]; son fils Badr ed-dîn[55]; le fils de la sœur de celui-ci, Djalâl ed-dîn ez-Zorʿy[56]; [Chéhâb ed-dîn, fils de] ʿémâd ed-dîn el Hosbâny[57]; [le fils de Chéhâb ed-dîn,] Tâdj ed-dîn ʿabd El Wahhâb; Taqy ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh; Chams ed-dîn el Kafîry, et Abou'l Fadl[58], fils du chaykh Taqy ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh.

La madraseh l'Akaziyeh. — En face de la *Chebliyeh* hanafite. Elle fut construite par Akaz, le chambellan (*hâdjeb*)[59] de Noûr ed-dîn Mahmoûd. Elle est située à l'ouest de la *Tayyébeh* et de la *Tenkéziyeh*, et à l'ouest d'*Omm es-Sâleh*. [Sur le linteau de la porte a été gravée l'inscription suivante : Après le *basmaleh* « a constitué cette madraseh en waqf pour les disciples de l'imâm Abou ʿabd Allah Mohammad ebn Edrîs, ech-Châféʿy, l'émir Asad ed-dîn Akaz, en l'année 536[60] »; sa construction a été achevée sous le règne d'el malek [en-Nâser] Salâh [ed-dounya ou] ed-dîn [qui a arraché Jérusalem des mains des polythéistes, Mozaffer ed-dîn Yoûsef, fils d'Ayyoûb, le vivificateur du gouvernement du Commandeur des Croyants. La boutique qui en est à l'est est un waqf pour cette madraseh, ainsi que le tiers du moulin d'el-Lawwân. L'année 587].

Ceux qui y professèrent furent : Charaf ed-dîn el

Hâky[61]; puis Tâdj ed-dîn Djahbal; puis el Madjd ʿabd El Madjîd[62]; puis Borhân ed-dîn el Marâghy; puis Madjd ed-dîn ech-Chahrazoûry; puis el Kamâl ebn el Harastâny[63], et, ensuite, el Badr en-Nâbolosy[64].

La madraseh l'Amdjadiyeh. — Au *Charaf* supérieur. Elle fut construite par el malek el Mozaffar Noûr ed-dîn ʿomar, fils d'el malek el Amdjad[65], à l'époque où fut assassiné, dans la maison de la félicité (*dâr es-saʿâdeh*), son père [el malek el Amdjad Madjd ed-dîn Bahrâm Châh, fils de ʿezz ed-dîn Farrokhchâh, fils de Châhanchâh, fils d'Ayyoûb].

Le premier qui y donna des leçons fut Rafîʿ ed-dîn el Djabaly. Les autres professeurs furent successivement : Nadjm ed-dîn ebn Sany ed-dauleh; Amîn ed-dîn ebn ʿasâker; Borhân ed-dîn ebn el Khalkhâly; [Tâdj ed-dîn ebn el Khalkhâly]; Madjd ed-dîn el Mârédâny; Djamâl ed-dîn, connu sous le nom d'*el Mohaqqeq*[66]; Chéhâb ed-dîn, connu sous le nom d'ez-Zâhéry[67]; Chéhâb ed-dîn ebn Qomâ [qe]m el Foqqâʿy[68]; le sayyed Nâser ed-dîn, fils du *naqîb el achrâf*[69]; Chéhâb ed-dîn el Bâʿoûny[70], et son frère (*sic*) Nâser ed-dîn; Badr ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh; le qâdy ʿezz ed-dîn (fol. 6) Hamzah el Hosayny[71]; Mohebb ed-dîn Abou'l Fadl, [fils du qâdy Borhân ed-dîn Ibrâhîm], fils du qâdy de ʿadjloûn[72]; le sayyed Kamâl ed-dîn, fils du sayyed ʿezz ed-dîn. Celui-ci est le savant d'illustre origine ʿezz ed-dîn Hamzah el Baʿlbakky, chef (*ra'ys*) des *mouadden* de la (grande-

mosquée) omayyade, né l'année 815 (*Comm.* 13 avril 1412). Son père, ebn Abî Hâchem, fils du *ḥâfeẓ* Chams ed-dîn el Ḥosayny, était le chef des *mouaḍḍen* de la (grande-mosquée) omayyade; il naquit l'année 782 (*Comm.* 7 avril 1380) et mourut [le dernier jour de ṣafar de] l'année 848 (*Comm.* 20 avril 1444), à Damas. Le sayyed Kamâl ed-dîn [Moḥammad], le savant célèbre, le plus docte des habitants de la terre (*er-rob' el ma'moûr*) était né [le 5 djoumâda 1er de] l'année 850 (*Comm.* 29 mars 1446); il mourut vers l'année 935[73] (*Comm.* 15 septembre 1528). Il fut chargé (du professorat) de nombre de madraseh, tant au nom de son père que de son oncle paternel, le qâdy Moḥebb ed-dîn, [fils du qâdy Borhân ed-dîn Ibrâhîm,] fils du qâdy de 'adjloûn, et de son oncle maternel Taqy ed-dîn, [fils de Waly ed-dîn,] fils du qâdy de 'adjloûn. Il reçut d'el Badr, fils du qâdy de Chohbeh, l'autorisation de rendre des *fetwas*. En l'année 895 (*Comm.* 25 novembre 1489), il fut soumis à des extorsions et emprisonné quelque temps dans la grande-mosquée de la citadelle; puis il sortit sain et sauf (de prison).

Au rapport d'ebn ech-Cheḥnah, « el Amdjad est[74] Bahrâm Châh, fils de Farrokh Châh, fils de Châhanchâh, fils d'Ayyoûb ». Il fut assassiné après être sorti de Ba'lbakk[75] qui était assiégé, et que lui enleva el malek el Achraf [Moûsa, fils d'el 'âdel]. Il fut enterré dans la madraseh de son père[76], qui se trouve sur le *Charaf*, à Damas. Il avait régné à Ba'lbakk pendant quarante-neuf ans.

El Amdjad cultivait la poésie. Il était éloquent, savant, gracieux, généreux, l'objet des éloges. Il a composé un recueil de poésies. Il fut assassiné par un de ses mamloûks qu'il soupçonnait de lui avoir volé une ceinture [77] et une écritoire. Il l'emprisonna dans sa maison, mais le mamloûk, étant parvenu à ouvrir la porte, se précipita à l'improviste sur el Amdjad et, ayant saisi son sabre, il lui en asséna un coup si violent qu'il lui coupa la main. Après l'avoir frappé à la hanche, il s'enfuit sur la terrasse. On dit qu'il se jeta (de là) dans la (cour de) la maison et se tua. Selon d'autres, au contraire, les esclaves blancs (*ghelmân*) le coupèrent en morceaux.

Ebn ech-Chehnah dit dans ses *Annales* [78] qu'el Amdjad fut tué l'année 627. D'autres historiens assignent à sa mort la date de 628 [79]. Voici de ses vers :

« Combien cette vie s'écoule dans l'égarement! Qu'il m'a rendu insouciant et oublieux d'elle !

« J'ai perdu tout mon temps à jouer. Ô existence! y a-t-il après toi une seconde vie ? »

Son assassinat eut lieu en safar.

Ebn Katîr, dans ses *Classes* [80], dit qu'un des hommes pieux qu'il avait admis dans sa société l'ayant vu en songe : « Qu'est-ce que Dieu a fait de toi ? », lui demanda-t-il. Il répondit :

« J'étais craintif à cause de ma religion; cette crainte m'a passé.

« Mon âme est en sûreté contre les calamités. En mourant, ô homme, je suis venu à la vie [81]. »



La madraseh l'Amîniyeh[82]. — Au sud de *bâb ez-zyâdeh* (la porte de l'addition), une des portes de la grande-mosquée, nommée anciennement *bâb es-sâ'ât* (la porte des heures[83]). Elle est située à l'orient de la *Modjâhédiyeh*, dans le voisinage de la *qâsâriyeh*[84] (sic) *el qawwâsîn* (des fabricants d'arcs), [au dos du marché des armes, dans lequel se trouvait sa porte. Ce quartier s'appelait anciennement *ḫârat el qobâb* (le quartier des pavillons *ou* des coupoles). C'est là qu'était la maison de Salamah, fils de 'abd El Malek]. Ce fut, dit-on, la première madraseh qui fut bâtie à Damas pour les Châfé'ites. Elle fut bâtie par l'*atâbek des troupes*[85] à Damas, appelé[86] Amîn ed-dauleh Rabî' el islâm (le printemps de l'islamisme) Amîn ed-dîn Kastékîn[87], fils de 'abd Allah, es-Saftîky[88], qui était *nâïb* de la citadelle de Boṣra et de celle de Ṣarkhad. [Il fut investi (du commandement) des deux citadelles par l'atâbek Baṭaftékîn.] Il mourut l'année 541 (*Comm.* 13 juin 1146). Il avait constitué la madraseh en waqf l'année 514 (*Comm.* 2 avril 1120) [et lui avait assigné comme waqf la plus grande partie de ce qui l'entourait du *soûq es-sélâḫ* (le marché des armes) et la *qaysâriyet el qawwâsîn*][89].

Les professeurs en furent successivement : Djamâl ed-dîn ebn el Moslem[90]; son fils, Abou Bakr[91]; le fils de celui-ci, Charaf ed-dîn[92]; ebn 'abd[93], prédicateur de la grande-mosquée omayyade; Nadjm ed-dîn ebn Abî 'oṣroûn; Badr ed-dîn, fils du qâdy de Sendjâr, de nouveau; Moḫiy ed-dîn ebn Zaky ed-dîn; Rafi' ed-dîn ebn Ḫâmed, le châfé'ite; Qoṭb ed-dîn ebn

Abî ʿosroûn[94]; Nadjm ed-dîn ebn Sany ed-dauleh[94]; Qoṭb ed-dîn eṭ-Ṭarṭîṭy[95]; Abou 'l Ḥasan ebn ʿaqîl[96]; Ṣâîn ed-dîn ed-Démyâṭy[97]; et-Taqy el ʿirâqy, l'aveugle[98].

Et-Taqy habitait le minaret occidental et avait avec lui un jeune homme qui lui servait de domestique et de guide. Le chaykh, s'étant aperçu qu'il lui manquait des pièces de monnaie (f° 6 v°), l'accusa de les lui avoir volées et fut soupçonné à son tour, parce qu'on ne croyait pas qu'il eût de l'argent. Son avoir fut ainsi perdu et son honneur mis en suspicion. Aussi le vendredi matin 6 ḍou'l qaʿdeh de l'année 602 (15 juillet 1206), le trouva-t-on étranglé dans sa chambre, (située) dans le minaret occidental. Personne ne voulant faire sur lui la prière, parce qu'il s'était suicidé, le chaykh Fakhr ed-dîn [ʿabd Er-Rahman] ebn ʿasâker[99] s'avança et la récita, action qu'on lui imputa à péché. Suivant Abou Châmah, ce qui porta Taqy ed-dîn à se suicider fut [le profond chagrin que lui causèrent] la perte de son pécule et l'atteinte portée à son honneur. Abou Châmah, que Dieu lui fasse miséricorde! ajoute : « Il m'arriva une histoire pareille, mais Dieu, par sa grâce, me préserva. »

Les professeurs qui occupèrent ensuite la chaire de l'*Amîniyeh* furent : el Djamâl el Meṣry[100]; c'était un qâdy vivant dans la continence à Damas; il fut enterré [dans sa salle, en sa maison, près] à l'ouest de la *Qilîdjiyeh* [hanafîte, au commencement de la rue du basilic (*darb er-rayḥân*), du côté de la mos-

quée-cathédrale; au sud de la *Khadrâ*. Sa turbeh est percée d'une fenêtre (qui se trouve) à l'est de la madraseh la *Sadriyeh* hanbalite (située) à son côté ouest]. C'est actuellement un petit jardin vis-à-vis la maison (d'enseignement) du Qor'ân et de la tradition la *Tenkéziyeh;* — puis Rafî' ed-dîn el Halaby [101]. Après ceux qui viennent d'être mentionnés, il y eut encore trente professeurs dont le dernier fut 'ezz ed-dîn Hamzah el Hosayny; puis son fils, le sayyed Kamâl ed-dîn el Hosayny.

Je dis : « J'ai abrégé la liste de ceux qui occupèrent la chaire de ce collège, car c'eût été allonger sans grande utilité, ni variété, une énumération de noms et pas autre chose. »

La madraseh la Bâdérâïyeh. — En dedans de *bâb el farâdîs* et de (*bâb*) *es-salâmeh*, [au nord de Djayroûn, à l'est de la *Nâsériyeh intra muros*]. Elle est connue. C'était auparavant une maison connue sous le nom de maison d'Osâmah el Halaby [102], un des plus grands émirs; il avait en sa possession la citadelle de 'adjloûn [103] et Kawkab [104]. Dans sa vieillesse, il fut atteint de la goutte (*neqrès*). El 'âdel l'emprisonna [105] à el Karak et mit la main sur [ses effets (*hawâsel*),] ses propriétés immobilières [et sur ses richesses]. De ce nombre étaient sa maison [et son bain, (situés) en dedans de *bâb es-salâmeh*. Sa maison est celle] dont fit une madraseh le chaykh Nadjm ed-dîn el Bâdérâÿ [106] — par une lettre surmontée d'un point (*dâl*) — el Baghdâdy, el farady (versé dans la science

des préceptes divins). Il naquit l'année 594 (*Comm.* 13 novembre 1197). C'était un jurisconsulte occupant le premier rang, entouré de respect, jouissant d'une haute situation et doué d'un caractère plein de douceur. [Il bâtit à Damas la grande madraseh la *Mohandésiyeh.*] Il fut investi malgré lui des fonctions de qâdy à Baghdâd et mourut [dix-sept jours après, 1er dou'l hedjdjeh de] l'année 655[107].

Je dis : « Ebn Chohbeh s'exprime ainsi : En chawwâl de l'année 653, el Bâḍérâÿ acheta au prix de cent mille derhems, dans le but d'en faire une madraseh pour les Châfé'ites, la grande maison d'Osâmah qu'avait détruite[108] Nadjm ed-dîn Ayyoûb[109], en dedans de *bâb es-salâmeh*, et il commença le mois suivant à la restaurer. Le sultan[110] lui abandonna sur les marécages (*ghayḏah*) de Djesrîn[111] cinq cents charges de bois ».

« Le fondateur de ce collège stipula dans l'acte de waqf qu'il n'y entrerait aucune femme. — « Ni un (jeune homme) imberbe ? » lui dit le sultan (en-Nâṣer). — « Dieu, répondit-il, ne frappe pas avec deux bâtons. » « C'est pourquoi, ajoute ebn Chohbeh, cette madraseh ne prospéra pas, c'est-à-dire il n'en sortit aucun savant qui ait eu du succès. »

« (El Bâḍérâÿ) y professa lui-même, puis la chaire passa à son fils [Djamâl ed-dîn][112] et ensuite à Kamâl ed-dîn Salâr[113]. Après lui, la *Bâḍérâïyeh*) eut encore environ douze professeurs dont le dernier fut Chams ed-dîn el Ḫosayny[114], fils du frère de Taqy ed-dîn el Ḫesny. »

La madraseh la Bahnasiyeh. — A la montagne de la Ṣâléḥiyeh. Elle fut construite par Madjd ed-dîn, connu sous le nom d'Abou'l achbâl [el Ḥâreṭ ebn Mohallab el Bahnasy][115]. Il était le vizir d'el malek el Achraf Moẓaffer ed-dîn Moûsa, fils d'el malek el ʿâdel [Sayf ed-dîn Abou Bakr, fils d'] Ayyoûb. Plus tard, ce prince le destitua et le soumit à des extorsions. (Majd ed-dîn) était un bon poète.

Les professeurs qui y enseignèrent furent :

Nadjm ed-dîn ebn Sany ed-dauleh, puis le qâdy Chams ed-dîn ebn Khallikân[116]. Ensuite la chaire fut de nouveau occupée par Nadjm ed-dîn.

La madraseh la Taqawiyeh. — En dedans de *bâb el farâdîs*, [au nord de la mosquée-cathédrale et à l'est de la *Ẓâhérieh* et des deux *Iqbâliyeh*,] elle est une des madraseh les plus importantes de Damas. Elle fut bâtie en l'année 574 (*Comm.* 19 juin 1178) par el malek el Moẓaffar Taqy ed-dîn ʿomar, fils de Châhanchâh, fils de Nadjm ed-dîn Ayyoûb, fils de Châdy, [à qui appartient aussi à Meṣr la madraseh connue sous le nom de *manâzel el ʿezz*]. Il était brave, courageux et doué de belles qualités. Il naquit l'année 534 (*Comm.* 28 août 1139)[117].

(F° 7.) Ce collège eut pour professeurs : le qâdy en chef Moḥiy ed-dîn[118] el Barzy; puis Moḥiy ed-dîn [Moḥammed] ebn Zaky ed-dîn[119], et ensuite environ quinze professeurs dont le dernier fut le sayyed Kamâl ed-dîn[120]; puis, après le sayyed Kamâl ed-dîn, un groupe de Grecs[121] et de Persans; puis, entre

temps, le qâdy Zayn ed-dîn, connu pour avoir embrassé le rite hanafite; puis les Grecs se mêlèrent parmi eux. Ensuite la chaire fut occupée par le chaykh ʿalâ ed-dîn ebn ʿémâd ed-dîn, et, après lui, par le chaykh Badr ed-dîn ebn Rady ed-dîn, l'année 971 [122] (*Comm.* 21 août 1563).

La madraseh la Djâroûkhiyeh. — En dedans de *bâb el faradj* et de *bâb el farâdîs*, contiguë à l'*Iqbâliyeh* hanafite et au nord [de la mosquée-cathédrale et] de la *Zâhériyeh* [*intra muros*]. Elle est connue sous le nom de construction de Djâroûkh le Turkomân [qui portait le titre honorifique de Sayf ed-dîn]. Il la bâtit pour le grand savant Abou'l Qasem Mahmoûd ebn el Mobârak, connu sous le nom d'*el mehbar*, el Wâséty, el Baghdâdy [123]. Après lui, la chaire de la *Djâroûkhiyeh* fut occupée par environ dix-sept personnes.

Je dis : « Mais l'on comprend de l'énumération des professeurs (faite par en-Noʿaymy) qu'elle est plus ancienne que la *Bâdéraïyeh*, car Nadjm ed-dîn *el Bâdérâÿ* y professa aussi. »

La madraseh la Hemsiyeh. — Vis-à-vis de la madraseh la *Châmiyeh extra muros*. Mohiy ed-dîn et-Tarâbolosy [124] y professa.

Je dis : « El Djamâl el Mesry, le professeur de lecture (qor'ânique), qui était l'imâm de Sibâÿ [125], *nâïb* de Syrie, y habitait. Puis elle fut abandonnée, délaissée, et elle tomba en ruines. Elle se trouve actuellement parmi les maisons des Grecs. »

La madraseh la Halabiyeh. — Au quartier des sept (*nâhyat es-sab'ah*) [126]. La prière du vendredi y fut célébrée l'année 813 (*Comm.* 6 mai 1410).

La madraseh la Khabîsiyeh [127]. — Au sud du Zendjâry. Elle est dotée d'une charge de supérieur (*machîkhah*), dont fut pourvu Badr ed-dîn, fils du qâdy d'Adré'ât [128], et qui passa ensuite à ses enfants.

Je dis : « Elle est actuellement en ruines. Peut-être fait-elle partie des jardins. »

La madraseh la Khalîliyeh [129]. — A Damas. Le Charîf el Hosayny [130] dit dans la *Suite* des *'ébar* : « L'année 746 mourut à Hems le *nâïb* de cette ville, Sayf ed-dîn Bamaghtimor (*sic*) el Khalîly, le propriétaire de la *Khalîliyeh* à Damas. Il y fut transporté dans un cercueil et enterré à el Qobaybât » (N. f° 68 r°).

La madraseh la Dammâghiyeh. — En dedans de *bâb el faradj*, à l'ouest de la seconde porte [qui est] au sud [de la porte] du moulin. Elle est située au sud-est du chemin qui conduit à la porte orientale de la citadelle. Ce chemin se trouve entre elle et le fossé. Elle est aussi au nord de la *'émâdiyeh* et commune aux Châfé'ites et aux Hanafîtes. Elle fut construite l'année 638 (*Comm.* 23 juillet 1240) par 'âïchah, aïeule de Fârès ed-dîn ebn ed-Dammâgh et épouse de Chodjâ' ed-dîn ed-Dammâgh [el 'âdély] [131].

Parmi les Châfé'ites qui y professèrent (nous cite-

IMPRIMERIE NATIONALE.

rons) Chams ed-dìn el Hoûby[132]. Quinze professeurs lui succédèrent, dont le dernier fut Zayn eddîn, fils du qâdy de ʿadjloûn[133]. Parmi les Hanafites, el Eftékhâr el Kâchghary occupa la chaire, puis quatre professeurs; le dernier d'entre eux fut ebn Sahnoûn[134].

ʿâïchah constitua en waqf à ce collège : à *Qasr el-Labbâd*[135], (village situé) à l'orient de Moqra[136], huit parties (*sahm*) [de vingt-quatre, ce qui fait] le tiers[137], de la *mazraʿat ed-dammâghiyeh;* [une portion (*hessah*) de *Radjam el hayyât;*] une portion du bain d'Israël, [en dehors de Damas;] une portion à *Dayr Selmân*, [qui fait partie du Mardj;] la *mazraʿah de Sarhoûb*[138], auprès de *Qasr Omm Hakîm*[139], à l'orient [du village] de ʿarrâd et au sud de Chaqhab[140]; des loyers (*mohâkarât*), etc.

Ebn Chohbeh dit dans sa *Chronique*[141] : « La sandale du pied droit du prophète, que Dieu le bénisse et le salue! était conservée dans la madraseh la *Dammâghiyeh*, et celle du pied gauche dans la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*. Timoûrlenk (Tamerlan) s'empara des deux. Sache cela. »

Je dis : « La preuve la plus complète de ces attributions est l'inspiration qu'ont eue les savetiers, tant ouvriers que marchands, de rester là, comme pour montrer qu'ils étaient les serviteurs de la sandale du prophète, et de celles de sa nation, que Dieu le bénisse et le salue! Ils ne quittent pas ce lieu parce qu'il est enveloppé de sa bénédiction. »

La madraseh la Dawlaʿiyeh. — A Djayroûn[142], au sud-ouest de la madraseh la *Bâdérâïyeh*. Elle fut construite par Djamâl ed-dîn Abouʿabd Allah Mohammad[143], fils de Zayd, ed-Dawlaʿy, ed-Démachqy, prédicateur de Damas. Il naquit à ed-Dawlaʿiyeh[144], un des villages de Mosoul, [en djoumâda 2d de] l'année 555. Il étudia la jurisprudence sous [son oncle paternel] ʿomar ed-Dawlaʿy Dyâ ed-dîn[145] et occupa les fonctions de prédicateur pendant trente-sept (fol. 7 v°) ans.

Il professa le premier à ce collège; puis son frère Charaf ed-dîn lui succéda et ensuite le fils de son frère, Chams ed-dîn. Après ce dernier, dix professeurs environ y donnèrent des leçons.

Je dis : « Le fils du qâdy de ʿadjloûn a mis la main sur la madraseh et sur son waqf, au point de lui donner son nom[146]. Puis les fonctions de professeur ont pu être exercées actuellement, en l'année 974[147] (*Comm.* 19 juillet 1566), par le jeune homme de mérite, le savant accompli el ʿalây ʿalâ ed-dîn, fils du frère de Nâser ed-dîn, et-Tarâbolosy, imâm des hanafîtes à la grande-mosquée omayyade. »

La madraseh la Rokniyeh intra muros[148]. — Au nord des deux *Iqbâliyeh*, à l'est de la *ʿezziyeh intra muros* et de la *Falakiyeh*, et à l'ouest de la *Moqaddamiyeh*.

Je dis : « Elle est située dans la ruelle (*zoqâq*) des Banou Mofleh les Hanbalîtes. Elle fut constituée en waqf par Rokn ed-dîn Mankoûrès[149], affranchi de

Falak ed-dîn [150] [Solaymân el ʿâdély, le même qui bâtit la *Rokniyeh* hanafite *extra muros*]. »

Ceux qui en furent chargés sont : Chams ed-dîn ebn Sany ed-dauleh; puis son fils Ṣadr ed-dîn; puis le fils de celui-ci, Nadjm ed-dîn; puis Chams ed-dîn ebn Khallikân [151], qui y avait comme suppléant [Mohiy ed-dîn] en-Nawâwy; et ensuite environ vingt-cinq professeurs [152], dont le dernier fut Kamâl ed-dîn el Hosayny ebn (ʿezz ed-dîn] Hamzah [153].

La madraseh la Rawâhiyeh. — [En dedans de *bâb el farâdîs*], à l'orient de [la madraseh d'ebn ʿorwah, (située) dans] la mosquée-cathédrale. C'est une mosquée et une madraseh. Elle est contiguë à la mosquée-cathédrale, au nord de Djayroûn, à l'ouest de la *Dawlaʿiyeh* et [au sud] de la *Sayfiyeh* hanbalîte. Cette madraseh, c'est-à-dire la *Sayfiyeh*, est l'habitation du chaykh Mohammad el Ostouâny.

(La *Rawâhiyeh*) est connue [154]. Elle fut construite par Zaky ed-dîn [Abou'l Qasem] le marchand, [le *moʿaddel*], connu sous le nom d'ebn Rawâhah [155]. Il mourut l'année 622 (*Comm.* 13 janvier 1225). On l'appela ebn Rawâhah parce qu'il était le fils de la sœur d'Abou ʿabd Allah el Hosayn ebn ʿabd Allah ebn Rawâhah. Il mourut le 7 radjab, et ses dernières volontés furent d'être enterré dans sa madraseh de Damas, dans la chambre voûtée (البيت القبو) [156]. Mais ses exécuteurs testamentaires en furent empêchés par le professeur qui était le chaykh Taqy ed-dîn ebn es-Salâh.

(Ebn Rawâḫah) avait imposé aux jurisconsultes et au professeur des conditions très dures, dont quelques-unes étaient impossibles à remplir. Il stipula aussi qu'il n'entrerait dans sa madraseh, ni juif, ni chrétien, ni hanbalîte anthropomorphite [157]. Le fait est mentionné par eḍ-Ḍahaby dans les *Annales de l'islamisme* [158].

Le premier professeur de ce collège fut Charaf ed-dîn [ebn] Abî Bakr, el Qorachy [159].

Après sa mort (c'est-à-dire après la mort du fondateur), Moḫiy ed-dîn ebn ʿaraby, eṯ-Ṯây, et Taqy ed-dîn ebn ʿaly, le grammairien, el Meṣry, imâm du *machhad* de ʿaly, rendirent témoignage qu'ebn Rawâḫah avait destitué ebn eṣ-Salâḫ de cette madraseh. Il s'ensuivit de longs incidents; mais les choses ne s'arrangèrent pas comme ils l'avaient désiré. C'est ce qu'a relaté Abou Châmah.

Après le professeur el Qorachy, la chaire fut occupée par environ dix-sept professeurs, jusqu'à ebn Noûḫ el Maqdésy [160], qui exerçait des fonctions du gouvernement [161]; il fut nommé procureur du trésor public et inspecteur des waqfs. Ayant commis des malversations et dépassé toute limite, il fut emprisonné à la ʿ*aḏrâwiyeh*, où on le trouva étranglé, après qu'il eut été battu de verges et soumis à une amende. Es-Sâmarry avait eu beaucoup à souffrir de lui. Il alla le trouver en prison et ils plaisantèrent ensemble; mais il entreprit de se calmer beaucoup [162]. Après être sorti, il composa des vers dont voici quelques-uns :

« Le messager est arrivé [163], porteur de la bonne nouvelle consolatrice : elle a guéri les cœurs ; les gens étaient déjà sur le point de mourir.

« Si le vil [164] brigand nie les actes qu'il a commis contre les musulmans, que je sois le premier mis à mort.

« Réjouissez-vous ! Que votre joie augmente ! Nous avons tous notre part dans cette allégresse !

« Il est venu le noble commandement ordonnant de saisir ce que le traître a pillé dans le pays, et ce qu'il a acquis.

« Ô seigneur des émirs ! Ô soleil de la bonne direction ! Ô toi qui sais exécuter ce que tu as entrepris ! Ô toi qui accueilles la foule avec tant de bienveillance !

« Hâte-toi d'égorger el Maqdésy ; égorge-le, et empêche que cet enfant de l'adultère verse le sang de l'islâm.

« Sois inexorable à son égard et n'aie aucune compassion, toutes les fois que tu trouveras les richesses que ses mains ont amassées et ce qu'il a extorqué.

« Combien d'orphelins en pleurs et d'orphelines ont, à cause de sa tyrannie, passé la nuit sur la couche de la misère !

« Que de gens riches en ont été réduits, sous son administration, à mendier un secours, après avoir vécu au sein de l'opulence !

« Si le brigand nie, etc. »

La Zâwyet el Khadrâ [165] (la chapelle verte). —

Dans la *maqsoûrah*[166] du Khedr[167], à l'ouest du *djâmé* omayyade. ʿémâd ed-dîn et ensuite Djamâl ed-dîn ebn el Hamawy y donnèrent des leçons.

La madraseh la Châmiyeh extra muros[168]. — Au quartier de la *ʿayniyeh*[169]. Elle fut construite par Sett ech-Châm (*la dame de la Syrie*). Ebn Khallikân la nomme (fol. 8) dans son *Ta'rîkh* (Dictionnaire biographique) Zomorrod Kkâtoûn[170]. Elle était sœur utérine de Chams ed-dauleh Toûrân Châh[171], fille de Nadjm ed-dîn Ayyoûb[172], fils de Châdy, et mère d'el malek es-Sâleh Ismâʿîl; la plus charitable des femmes et la plus bienfaisante envers les pauvres. Elle mourut le jour de vendredi 16 dou'l qaʿdeh de l'année 616[173] (16 janvier 1220), dans sa maison connue sous le nom de la *Châmiyeh intra muros*. — Cette madraseh est appelée la *Heusâmiyeh*, parce que son fils, Heusâm ed-dîn[174], y fut enterré auprès de sa mère, dans le troisième tombeau qui suit la place (*makân*) occupée par le professeur. Dans celui qui vient après, est son mari et cousin germain Nâser ed-dîn Mohammad[175], fils d'Asad ed-dîn Chîrkoûh. Elle l'avait épousé après la mort du père de son fils Heusâm ed-dîn. Dans le tombeau contigu, du côté de la *qebleh*[176], repose el Moʿazzam Toûrân Châh, fils d'Ayyoûb et seigneur de l'Yaman. — Sett ech-Châm comptait trente-cinq rois avec lesquels le mariage était pour elle illicite[177].

Ebn Khallikân a dit[178]: « Toûrân Châh, qui se vocalise par un *dammah* sur le *tâ* à deux points par-

dessus, un *waw* quiescent suivi d'un *râ* et, après l'*alef*, un *noûn* — est un mot persan, et Châh — avec le *chîn* surmonté de trois points — signifie *roi* en langue persane. Ce nom veut dire *roi de l'Orient*. L'Orient a été appelé *Toûrân*, parce que c'est le pays des Turcs et que les Persans nomment les Turcs *Tourkân;* puis ils ont altéré ce mot et ont prononcé *Toûrân*. »

Le premier professeur de ce collège fut ebn es̲-S̲alâh̲, ou, suivant un auteur, Charaf ed-dîn, fils de l'oncle paternel d'ez-Zaky. Il y eut ensuite quarante-deux professeurs jusqu'à ce que la chaire échut au chayk̲h̲ Taqy ed-dîn [179], fils du qâdy de ʿadjloûn, qui eut pour successeurs : Sérâdj ed-dîn [ebn] es̲-S̲ayrafy [180], avant la mort de Taqy ed-dîn; Kamâl ed-dîn el Bâḍély, le sayyed Kamâl ed-dîn, le qâdy Maʿroûf, el Badr ebn Rad̲y ed-dîn; le chayk̲h̲ Moh̲ammad el Ydjy; le chayk̲h̲ Ah̲mad el Faloûdjy, le poste ayant été laissé vacant par el Ydjy [181]; le chayk̲h̲ Ismaʿîl en-Nâbolosy; notre chayk̲h̲ *Molla* Asad ed-dîn; puis, après lui, le qâdy Moh̲ebb ed-dîn le hanafite; son fils, le qâdy ʿabd El-Lat̲if; le chayk̲h̲ H̲asan el Boûrîny, et ʿabd El H̲ayy ebn *Molla* Yoûsef le Kurde. La madraseh passa ensuite de lui au *chayk̲h̲ el islâm* Chéhâb ed-dîn Ah̲mad el ʿayṭâwy. Puis elle devint vacante à sa mort, et fut occupée par le chayk̲h̲ Nadjm ed-dîn el Ghazzy. De ce dernier, elle passa au *chayk̲h̲ el islâm*, le chayk̲h̲ Chams ed-dîn el Maydâny; puis, quand il mourut, Nadjm ed-dîn el Ghazzy la reprit.



Je dis : « La *Châmiyeh extra muros* a un acte de fondation qui se trouve en copie chez la plupart des hommes éminents de Damas. »

La madraseh la Châmiyeh intra muros [182]. — Au sud de l'hôpital de Noûr ed-dîn. Elle fut construite par Sett ech-Châm dont il vient d'être parlé. C'était une maison lui appartenant, [qui fut convertie en madraseh après sa mort] et dans laquelle elle mourut. [Elle fut transportée à sa turbeh (élevée) dans la *Châmiyeh extra muros*, qu'on appela aussi la *Heusâmiyeh*].

[Abou Bakr Mohammad ebn ʿabd El Wahhâb ebn ʿabd Allah ebn ʿaly ebn Ahmad, el Ansâry, a constitué en waqf ce qui va être mentionné, savoir : la maison de Damas en totalité; en dehors de Damas, le bourg connu sous le nom de (To)raynah (Toraybah?); sa portion s'élève à onze parties (*sahm*) et demie, sur vingt-quatre parties d'un champ (*mazraʿah*) connu sous le nom de Djarmânâ, dépendance de Bayt Lehyâ; quatorze parties et un septième de partie sur vingt-quatre, d'un bourg connu sous le nom de Ṭanyeh (Tebniyeh?), dépendant de Djobbeh ʿasâl; la totalité du bourg connu sous le nom de Madjîd el qaryeh (Modjandel el Ghozâh?) et la moitié du bourg connu sous le nom de Madjîd (Modjandel?) es-Sowaydâ; lequel waqf a été fait en faveur de la khâtoûn Sett ech-Châm, fille de Nadjm ed-dîn Ayyoûb, fils de Châdy, pour passer après elle à la fille de son fils, Zomorrod Khâtoûn, fille de Heusâm ed-dîn

Mohammad, fils de (*sic*) ʿomar, fils de Lâdjîn; puis aux enfants de celle-ci, la part d'un garçon devant être égale à celle de deux filles; puis à ses petits-enfants, et ainsi de suite, jusqu'à extinction de la descendance, et, dans le cas de transformation de la maison en madraseh, aux jurisconsultes et étudiants en droit du rite châféʿite[183] y travaillant, à son professeur châféʿite[184] (etc.)].

[Taqy ed-dîn] ebn es-Salâh[185] y professa et, après lui, vingt-deux autres professeurs, dont le dernier fut Djamâl [Kamâl] ed-dîn el Bârézy[186].

Je dis : « Ensuite, d'après ce que je sais, le sayyed Kamâl ed-dîn; puis, après lui, le sayyed ʿaly; puis le chaykh Ahmad el Faloûdjy; après celui-ci, les fonctions étant vacantes, le sayyed Hasan, fils du sayyed Kamâl ed-dîn, et ensuite le chaykh Chéhâb ed-dîn ebn Rady ed-dîn. »

La madraseh la Châh[în]iyeh. — Dans la mosquée-cathédrale d'*et-Tawbeh* [(située) à la ʿ*oqaybeh*]. C'est une *halqah*[187] destinée à des leçons et fondée par l'émir Châhîn ed-dîn ech-Chodjâʿy, *dawâdâr*[188] de Chaykh[189]. Cet émir avait restauré le *djâmé*ʿ *et-Tawbeh* de ses propres deniers, en ramadân de l'année 816, après que cet édifice avait été consumé par un incendie.

Ceux qui y professèrent furent : Chams ed-dîn el Kafîry[190], puis Badr ed-dîn [fils de Taqy ed-dîn Abou Bakr], fils du qâdy de Chohbeh[191].

La madraseh la Choûmâniyeh. — Elle fut con-

struite par Khâtoûn, fille de Zahîr ed-dîn Choûmân. C'est celle qu'on appelle [actuellement] *et-Tayyébeh* (la bonne) [nom qu'on lui donna en signe de bon augure]. Il en sera question ci-après.

La madraseh la Charîfiyeh. — [Est celle qui est] auprès du quartier des étrangers (*hârat el ghorabâ*); [d'après le chaykh Taqy ed-dîn el Asady, la *Charîfiyeh* se trouve] dans la rue des *cha''ârîn*. Le fondateur (fol. 8 v°) n'en est pas connu.

Elle eut pour professeur Nadjm ed-dîn ed-Démachqy [en l'année 690]. On n'en connaît pas d'autre.

La madraseh la Sâléhiyeh (ou) Turbeh Omm es-Sâleh. — A l'ouest de la *Tayyébeh* et de la *Djawhariyeh* hanafite, et au sud-est de la *Châmiyeh intra muros*. Elle fut constituée en waqf par es-Sâleh [Abou'l Hasan] Isma'îl[192], fils d'el malek el 'âdel [Sayf ed-dîn Abou Bakr]. C'était un roi intelligent. El malek el Achraf Moûsa[193] lui avait légué Damas par son testament. Il régna peu de temps sur cette ville, que son frère el Kâmel[194] lui enleva. Es-Sâleh la lui reprit ensuite par la ruse et y resta plus de quatre ans.

En l'année 683 (*Comm.* 20 mars 1284) mourut el malek es-Sa'îd Fath ed-dîn 'abd El Malek, fils d'es-Sâleh [Abou'l Hasan] Isma'îl, fils d'[el malek] el 'âdel. Il était fils de la fille d'el Kâmel. Il [mourut la nuit du (dimanche au) lundi 3 ramadân et] fut enterré dans la turbeh de la mère d'es-Sâleh.

En l'année 688 (*Comm.* 25 janvier 1289) [et le jour de mardi 18 cha'bân] mourut el malek el Mansoûr Chéhâb ed-dîn Mahmoûd, fils d'es-Sâleh Isma'îl, fils d'el 'âdel. Il y fut enterré[195].

En l'année 727 (*Comm.* 27 novembre 1326) eut lieu la mort d'el malek el Kâmel Nâser ed-dîn [Abou'l ma'âly] Mohammad, fils d' [el malek] es-Sa'îd Fath ed-dîn ['abd El Malek], fils du [sultan el malek] es-Sâleh [Isma'îl Abou'l Hasan], fils d' [el malek] el 'âdel Abou Bakr, fils d'Ayyoûb. Il [mourut dans la soirée du (mardi au) mercredi 20 djoumâda 1er et] y fut également enterré[196].

En l'année 723 (*Comm.* 10 janvier 1323) mourut [la vertueuse khâtoûn] Khâtoûn, fille d'el malek es-Sâleh Isma'îl, fils d'el 'âdel [Abou Bakr, fils d'Ayyoûb, fils de Châdy]. Elle était pieuse et doyenne (*ra'yseh*) et ne se maria jamais. Elle [mourut dans sa maison, connue sous le nom de *maison de Kâfoûr*, le jour de jeudi 21 cha'bân et] fut enterrée dans la turbeh d'*Omm es-Sâleh*.

L'année des Khawâr[ezmiens, en 643], Damas fut enlevée à es-Sâleh [par es-Sâleh Ayyoûb]; puis Ba'lbakk [et Bosra, qui lui étaient restées]. Il se réfugia alors à Halab et ensuite à Mesr, où il fut mis à mort[197]. C'est lui qui fut le fondateur de la turbeh, de la madraseh et de la maison (d'enseignement) de la tradition et de lecture qor'ânique.

La madraseh la *Sâléhiyeh* eut pour professeurs Nadjm ed-dîn ebn el Moqaddasy[198], Chéhâb ed-dîn ebn el Madjd[199] et, après celui-ci, sept autres, chacun

d'eux pendant un certain temps. Le dernier de ces professeurs fut Tâdj ed-dîn ez-Zohry[200]. Quant à la fonction de supérieur (*machîkhah*) pour l'enseignement de la lecture qor'ânique, ce fut ʿalâ (ʿalam) ed-dîn es-Sakhâwy[201] qui l'exerça. Après lui, onze personnes en furent investies, c'est-à-dire de la charge de supérieur; la dernière d'entre elles fut Fakhr ed-dîn ebn es-Salef[202]. Pour ce qui est des fonctions de supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition, elles furent remplies par Kamâl ed-dîn ebn ech-Charîchy, puis par Chams ed-dîn ed-Dahaby[203], qui eut pour successeur ʿémâd ed-dîn ebn Katîr.

La madraseh la Sârémiyeh. — En dedans des deux portes d'*en-nasr* et d'*el Djâbyeh*, au sud-est de la ʿ*adrâwiyeh*. Elle fut construite par Sârem ed-dîn, mamloûk de Qâymâz en-Nadjmy[204].

[J'ai vu, gravée sur le linteau de la porte, l'inscription suivante : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux! Ce lieu (*makân*) béni a été construit par l'eunuque très illustre Sârem ed-dîn Djawhar ebn ʿabd Allah, l'homme libre, affranchi de la grande et illustre dame ʿesmat ed-dîn ʿadrâ, fille de Châhanchâh, que Dieu sanctifie son âme! C'est un waqf sacré et une immobilisation éternelle au nom de l'eunuque ci-dessus mentionné, pendant la durée de sa vie; puis, après sa mort, pour les jurisconsultes et ceux qui étudient la jurisprudence parmi les disciples de l'imâm ech-Châfé'y, que Dieu soit satisfait de lui! C'est à lui que revient l'inspection (*nazar*) de ce lieu

et le waqf qui lui est constitué est à l'eunuque Djawhar ci-dessus nommé, durant sa vie, suivant ce qu'il a rédigé dans l'acte de waqf. *En conséquence, quiconque l'altérera après l'avoir entendu*, (le verset)[205]. A été écrit l'année 622. »]

Ceux qui y donnèrent des leçons furent :

Nadjm ed-dîn le hanbalite, puis son fils, [puis] Tâdj ed-dîn ebn[206] el Ferkâh. Quinze professeurs leur succédèrent jusqu'à Badr ed-dîn, fils [du qâdy] de Chohbeh, qui eut pour successeur Zayn ed-dîn ʿabd El Qâder[207].

La madraseh la Salâhiyeh[208]. — [A proximité de l'hôpital de Noûr ed-dîn.] Elle fut construite par Noûr ed-dîn Mahmoûd, fils de Zenky, le *martyr*, et tira son nom du sultan [el malek en-Nâser] Salâh eddîn [le conquérant de Jérusalem. Le sultan] Noûr ed-dîn [el malek el ʿâdel Abou'l Qasem Mahmoûd, fils de l'atâbek Zenky, fils d'Aq Sonqor, le turc,] prit de son père[209] la ville de Halab. Il s'empara ensuite de la ville de Damas[210], dont il resta maître pendant environ vingt ans. Il était né l'an 511[211]. C'était le plus illustre des rois de son époque, le plus juste, le plus assidu à la guerre sainte. Il était brun, grand, sans poils aux joues; il inspirait le respect, se faisait remarquer par sa modestie, la chasteté de son langage et un jugement parfait; était exempt d'orgueil et animé d'une grande crainte de Dieu, qu'il soit exalté! [Il mourut d'une esquinancie (*khawânîq*) le

11 chawwâl 569 et son royaume passa à son fils es-Sâleh Isma'îl, âgé de onze ans.]

Quant au sultan [el malek en-Nâser Abou'l Mozaffar Yoûsef, fils d'Ayyoûb, fils de Châdy, fils de Marwân, fils d'Ya'qoûb, ed-Dawîny d'origine, et-Tekrîty de naissance] Salâh ed-dîn[212], il naquit l'année 532. Il était fait pour exercer la souveraineté; inspirant le respect, d'une haute portée d'esprit, d'une dignité parfaite, il réunissait toutes les qualités. Il resta vingt ans sur le trône et mourut [le 27 safar 589[213]] dans la citadelle de Damas, où il fut enterré. Plus tard[214], il fut transféré [de la citadelle] à sa turbeh [contiguë à la maison d'Osâmah et] que son fils el malek el 'azîz avait bâtie comme madraseh [connue actuellement sous le nom de la *'azîziyeh*[215]], au nord de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Fâdéliyeh*, à la *Kallâseh* [tout contre la grande-mosquée omayyade, du côté du nord, à proximité de la zâwyeh la *Ghazzâliyeh*].

Je dis : « Le vieux chaykh ed Darouty m'a informé que Salâh ed-dîn avait été enterré dans la madraseh de son fils el 'azîz, à Damas, et qu'el 'azîz l'avait été dans celle de son père, la *Sâléhiyeh* de Mesr. »

La chaire en fut occupée par Chams ed-dîn le Kurde[216], puis par Madjd ed-dîn[217] le Kurde.

[La madraseh la Toqtâïyeh[218]. — J'ai vu sur une liste d'enquête relative à des waqfs et portant la date de l'année 820 : La *Toqtâïyeh* est une des madraseh

châféʿites; une partie en a été restaurée. Elle est située en dedans de *bâb es-saghîr,* à environ cent coudées nord-est, à l'ouest de la maison du *Khawâdja* en-Nâséry, au sud du minaret de *la graisse;* elle a un petit minaret. Ebn Katîr dit dans sa *Chronique*, sous l'année 716 : « En radjab, le *nâïb* de Hems, l'émir Chéhâb ed-dîn Qartâÿ fut transféré à la lieutenance (*nyâbeh*) de Tripoli, en remplacement de l'émir Sayf ed-dîn et-Turkestâny, qui était mort, et l'émir Sayf ed-dîn Araqtâÿ[219] fut investi de la *nyâbeh* de Hems. La lieutenance d'el Karak fut donnée à Sayf ed-din Toqtâÿ[220] en-Nâséry, pour remplacer Sayf ed-dîn Ylbogha. » Mais il ne mentionne de lui aucune madraseh.

J'ai vu aussi dans le *Wâfy* de Salâh ed-dîn es-Safady, sous la lettre *Tâ*, qu'il fait mention de deux personnages. L'un est « Toqtâÿ le sultan, souverain du Qibdjâq (Kipchak), fils de Mangou Timour, fils de Sâber (*sic*) Khân, le très grand empereur Saloû (*sic*) Khân el ʿaly; il mourut en l'année 713[221] ». Le second est « Toqtâÿ, l'émir ʿezz ed-dîn, *dawâdâr* de l'émir Sayf ed-dîn Ylboghâ el Yahyâwy ». Il était du nombre des *djamdâr* (maîtres de la garde-robe) du sultan el malek en-Nâser Mohammad, fils de Qalâoûn, qui le donna à Ylboghâ. Celui-ci le fit *dawâdâr*. Il disait de lui : « Cet homme est mon parent et mon compagnon d'esclavage (*khachdâchy*). Il lui avait remis la direction de ses affaires et c'était lui qui était le *nâïb*. . . El malek el Kâmel le gratifia d'un *émirat de dix* à Damas. . . Plus tard, lorsque el Kâ-

mel eut été détrôné[222] et qu'el malek el Mozaffar[223] fut investi de la souveraineté, il se rendit de Damas auprès de ce prince... et reçut un *émirat de tab(lkhâ-nâh)*. Il continua à jouir de la faveur de son maître jusqu'à ce qu'il partit avec lui quand son maître se révolta contre el Kâmel. Il le suivit à Hamâh et fut pris avec les autres émirs et dirigé sur Mesr en compagnie de son frère Ylboghâ. On l'envoya à Alexandrie. Dans la suite, l'émir Sayf ed-dîn Chaykhoû[224] et l'émir Sayf ed-dîn Sarghatmich[225] intercédèrent en sa faveur auprès du prince, qui le mit en liberté ainsi que son frère Ylboghâ. Il demeura, lui, auprès de Chaykhoû, tandis qu'Ylboghâ était envoyé à Halab. Cela se passait dans le mois de radjab de l'année 748. Puis il reçut un *émirat de dix* et demeura au Caire, où il épousa la femme de l'émir Sayf ed-dîn Toghây Timour en-Nadjmy[226], le *dawâdâr*, qui était la sœur de l'émir Sayf ed-dîn Tâz[227] el Mâléky; le nom de celui-ci était Mohammad, fils de Noûh. » (Es-Safady) ne leur attribue la fondation d'aucune madraseh, ni khânqâh, ni autre (monument).]

La madraseh la Tabariyeh. — A *bâb el barîd*. Son waqf est situé à *Ra's el ʿayn*[228] et (comprend aussi) des boutiques à la Noûriyeh [à l'intérieur de Damas].

Charaf ed-dîn ebn Hébat Allah el Isfahâny[229] y donna des leçons.

La madraseh la Tayyébeh[230]. — Au sud de la *Noûriyeh* [hanafite] et à l'orient de la turbeh de

l'épouse de Tenkez, à proximité d'*el Khawwâṣîn* [à l'intérieur de Damas]. C'est la *Choûmâniyeh* dont il a été précédemment question. On lui changea son nom en signe de bon augure.

Je dis : « Il y a apparence qu'elle est au nord du bain attenant à la maison du qâdy de Syrie. »

La chaire en fut occupée par Abou'l ʿabbâs el Fazâry[231]; puis, après lui, par six autres professeurs.

La madraseh la Zabyâniyeh. — Au sud de la [madraseh la] *Châmiyeh intra muros* et à l'ouest de la *Sâléhiyeh*, qui est située elle-même à l'occident de la *Tayyébeh*. [Son waqf comprend la *mazraʿah* (sise) au village d'Yaʿqoûbâ et des enclos (*mohâkarât*) autour du fossé, au sud du rempart de Damas et au nord du cimetière de *bab es-saghîr*.]

Je dis : « Le mur de ce collège est contigu à celui de la *Châmiyeh intra muros.* »

Le *hâfez* Chéhâb ed-dîn [ebn] Hedjdjy y professa [en doul qaʿdeh de l'année 774].

La madraseh la Zâhériyeh extra muros. — En dehors de *bâb en-nasr*, [au quartier d'*en-Naybaʿ*,] à l'est de la *Khâtoûniyeh* hanafîte *intra muros* et à l'ouest de la khânqâh la *Heusâmiyeh*, entre les deux rivières de Bânyâs et de Qanawât, [au-dessus de l'hippodrome,] au *Charaf* méridional. Elle fut bâtie par el malek ez-Zâher [Ghâzy][232], fils d'el malek en-Nâser Salâh ed-dîn. Il [naquit à Mesr l'année 568 et] rapporta (des traditions) d'après [ʿabd Allah] ebn Bary[233]

et plusieurs autres. Il était d'une beauté et d'une culture d'esprit incomparables, doué de finesse et de sagacité; il honorait les savants et les poètes. [Il épousa les deux filles de son oncle paternel. Il mourut de la dysenterie le 20 djoumâda 2[d]. Eḍ-Ḍahaby dit encore, dans sa *Chronique* intitulée *el ʿébar,* sous l'année 659, en donnant le nécrologe de ceux qui moururent cette année : « Et le seigneur de Ṣahyoûn, le fils de Mankoûrès. Il conserva la souveraineté de Ṣahyoûn, après son père, pendant trente-trois ans. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans et fut enterré dans la citadelle de Ṣahyoûn. A sa mort, le trône passa à son fils Sayf ed-dîn Moḥammad. Et (en la même année 659 mourut) el malek ez-Ẓâher Ghâzy, frère utérin d'el malek en-Nâṣer Yoûsef; leur mère était turque. Il fut mis à mort avec son frère en présence d'Hoûlâgoû. »]

Une fois, le poète el Ḥalaby, étant son commensal, lui dit : « Je ferai des vers », le menaçant de composer une satire. — « Ecris en prose », répliqua le sultan, et il lui montra son sabre.

Ez-Ẓâher vécut quarante-quatre ans[234] et en passa trente sur le trône. [Il mourut en djoumâda 2[d] et fut enterré dans la citadelle. Il fut transporté ensuite et enterré dans sa madraseh qu'il avait construite à Ḥalab. Il est aussi le fondateur d'une autre madraseh à Damas, au Naybaʿ.]

Je dis : « D'après ce qui précède, il fut investi du souverain pouvoir à l'âge de quatorze ans. »

Au moment de mourir, il établit comme son suc-

cesseur au trône son fils [el malek] el ʿazîz [Ghyâṭ ed-dîn Moẖammad][235], alors âgé de trois ans. Bien qu'il eût des enfants grands, il lui donna la préférence parce qu'il avait reçu le jour de la fille de [son oncle paternel] el ʿâdel et qu'il avait pour oncles maternels el Achraf, el Moʿaẕẕam et el Kâmel [et pour aïeul el ʿâdel]. El Moʿaẕẕam chercha à détruire la décision d'ez̲-Z̲âher; mais il ne put y parvenir. [El Asady dit dans ses *Annales*, sous l'année 610 : « Et en ḍoû'l qaʿdeh, D̲ayfah K̲h̲âtoûn, fille d'el malek el ʿâdel, mit au monde el malek el Manṣoûr Moẖammad[236], fils d'ez̲-Z̲âher, seigneur de Ḥalab. »]

Après Chams ed-dîn ebn Maʿn[237], huit autres professeurs donnèrent des leçons dans ce collège; le dernier d'entre eux fut Nadjm ed-dîn [Moẖammad, fils de Waly ed-dîn, connu sous le nom de] fils du qâdy de ʿadjloûn[238].

La madraseh la Z̲âhériyeh intra muros. — Pour les Hanafîtes et les Châféʿîtes. En dedans des deux portes *bâb el faradj* et *bâb el farâdîs* [et entre les deux, voisine de la mosquée-cathédrale omayyade, au nord de *bâb el barîd*,] au sud des deux *Iqbâliyeh* et de la *Djâroûk̲h̲iyeh*, et à l'est de la [*grande*] *ʿâdéliyeh*. [Leurs deux portes se font vis-à-vis et sont séparées par le chemin.] C'était la maison d'el ʿâqîqy[239]; Ayyoûb, le père de Ṣalâẖ ed-dîn, l'acheta de sa succession et elle devint sa propre maison. [Ebn Kaṭîr dit sous l'année 676 : « Le jour de samedi 9 djoumâda 1er, on commença à bâtir la maison qui était connue sous

le nom de maison d'el ʿaqîqy, en face de la *ʿâdéliyeh*, pour faire la madraseh et la turbeh d'el malek eẕ-Ẕâher; ce n'était avant cette époque qu'une maison d'el ʿaqîqy, celle voisine du bain d'el ʿaqîqy, et on jeta les fondements de la turbeh le 5 djoumâda 2[d] et aussi ceux de la madraseh. » Le fils du qâdy de Chohbeh dit sous l'année 368 : « El ʿaqîqy, le propriétaire du bain sis à *bâb el barîd*, Aẖmad ebn el Ḫosayn ebn Aẖmad ebn ʿaly, el ʿaqîqy, mourut en djoumâda 1[er] de cette année; Makẖoûl, le *naîb* de la ville, assista à ses funérailles. Il fut enterré en dehors de *bâb eṣ-ṣaghîr*. »] El malek eẕ-Ẕâher [Baybars acheta sa maison et] la bâtit comme madraseh, maison (d'enseignement) de la tradition et turbeh, et cela vers l'année 670[240]. Cet el malek eẕ-Ẕâher est le sultan [Rokn ed-dîn] Abou'l fotoûẖ Baybars [le turc, el Bondoqdâṛy, puis eṣ-Ṣâléẖy en-Nadjmy[241], seigneur de l'Égypte et de la Syrie. Il naquit vers l'année 620]. Il était très courageux. Il fut investi de la souveraineté [le 17 ḍoû'l qaʿdeh de] l'année 658. Ses conquêtes furent célèbres et ses batailles fameuses. Il mourut [le jour de jeudi après midi, 28 el moẖarram de] l'année 676, en son château blanc et noir (*el qaṣr el ablaq*) [de Damas] et fut enterré dans son mausolée que construisit son fils es-Saʿîd[242].

Je dis : « Ces paroles de l'auteur (en-Noʿaymy), à savoir que c'est eẕ-Ẕâher qui construisit la *Ẕâhériyeh*, sont en contradiction avec ce qu'a mentionné le fils [du qâdy] de Chohbeh dans ses *Annales de l'islamisme*. D'après cet historien, cette madraseh fut construite

par son fils es-Saʿìd, qui procéda à cette construction à cause de la mort de son père Baybars, après qu'il eut appris la nouvelle de cet événement. La mort avait eu lieu antérieurement et le corps resta quelque temps dans la citadelle de Damas jusqu'à ce que es-Saʿìd arriva dans cette ville. Ce prince acheta alors la maison d'el ʿaqîqy, puis construisit la turbeh. C'est un long récit qui diffère de ce que l'auteur raconte ici; bien plus, la fin de son discours est la négation du commencement. »

[El malek es-Saʿìd mourut comme subitement au milieu de ḍoû'l qaʿdeh de l'année 678, après être resté un mois dans la citadelle d'el Karak. Puis, un mois après, il fut transporté auprès de son père, dans la madraseh susmentionnée. Son frère Khedr lui succéda comme souverain d'el Karak.]

A Rachîd ed-dîn [el Fâréqy][243], qui donna des leçons dans cette madraseh, succédèrent environ seize autres professeurs dont le dernier fut Mohiy ed-dìn el Mesry[244]. Les fonctions de supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition, laquelle est située entre l'*iwân* méridional des Hanafîtes et l'oriental des Châféʿîtes, furent exercées (f° 9 v°) par Abou Ishâq el Andalosy[245], puis par sept autres après lui; le dernier fut Chams ed-dìn eḍ-Ḍahaby[246].

[Dans le waqf constitué en faveur de cette madraseh, se trouvaient : les portions (*hésas*) (situées) à el Qonayṭérah; Kafar ʿâqeb (sur le lac de Tibériade, du côté du Jourdain); Sarmân en entier; el Achrafiyeh, au sud de Damas; la moitié de l'écurie (sise)

dans le Béqâʿ; la moitié d'eṯ-Ṯorrah, et un jardin à la Ṣâléḥiyeh.]

Je dis : « Cette madraseh est devenue actuellement une maison habitée par le chaykh Zayn ed-dîn ebn Sulṯân. »

La madraseh la Grande ʿÂdéliyeh[247]. — [A l'intérieur de Damas, au nord-ouest de la mosquée-cathédrale,] à l'est de la khânqâh la *Chéhâbiyeh*, [au sud-ouest de la *Djâroûkhiyeh* et en face de la porte de la *Ẕâhériyeh*, dont elle est séparée par le chemin].

Je dis : « Il y a apparence que la *Chéhâbiyeh* est celle dont la porte fait face à la ruelle (*zoqâq*) de la *Lâqiyeh*, dans la ruelle montante qui débouche à la *ʿoṣroûniyeh*, vis-à-vis de la *Ẕâhériyeh*; le chemin les sépare l'une de l'autre. »

Le premier qui la construisit fut Noûr ed-dîn [Maḥmoûd, fils de Zenky,] le *martyr;* [puis il mourut] sans qu'elle fût achevée. [Elle resta dans cet état et plus tard] el ʿâdel Sayf ed-dîn Abou Bakr Moḥammad, fils d'Ayyoûb et un des frères de Ṣalâḥ ed-dîn [en bâtit une partie]. Ce prince naquit à Baʿlbakk l'année 534 (*Comm.* 28 août 1139); il était de deux ans plus jeune que Ṣalâḥ ed-dîn (Saladin). Suivant un auteur, sa naissance eut lieu l'année 538 et, d'après un autre, l'année 540[248]. Il eut dix-sept enfants mâles qu'il pourvut de royaumes et maria ses filles à divers souverains[249]. Il mourut le [jour de vendredi] 7 djoumâda 2ᵈ de l'année 615 (31 août 1218) à ʿâléqîn [village] près de Damas, et fut en-

terré dans la susdite *ʿâdéliyeh*[250], non encore achevée. Son fils el malek el Moʿazzam la termina[251] et lui constitua des waqfs. Il y enterra son père Sayf eddîn [l'année 619] et lui donna le nom de ce prince.

Les professeurs de ce collège, après Djamâl eddîn el Meṣry[252], furent au nombre de dix-neuf jusqu'au chaykh Sérâdj (ed-dîn) el Ḥemṣy[253].

Il existe dans cette *ʿâdéliyeh* une charge de chaykh pour l'enseignement de la lecture qor'ânique et d'autres sciences semblables; elle fut remplie par ʿalam ed-dîn el-Lawraqy, puis après lui par six chaykhs dont le dernier fut Fakhr ed-dîn ebn eṣ-Ṣalef[254].

La madraseh la Petite ʿÂdéliyeh. — En dedans de *bâb el faradj*, à l'est de la porte orientale de la citadelle, et au sud de la *Dammâghiyeh* et de la *ʿémâdiyeh*. Elle fut construite par Zahrah Khâtoûn, fille d'[el malek] el ʿâdel [Sayf ed-dîn] Abou Bakr, fils d'Ayyoûb. C'était une maison appartenant à ebn Soûsek[255], et sise en face de la maison (d'enseignement) de la tradition la *Noûriyeh*. Elle devint la propriété de la tante paternelle de Zahrah Khâtoûn. Dans la suite, Zahrah Khâtoûn fut propriétaire, du chef de la fille de l'oncle paternel de son père, Bâbâ Khâtoûn, [fille d'Asad ed-dîn Chîrkoûh], [de la susdite maison], du village de Kâmed[256], d'une portion (*ḥeṣṣah*) du village de Barqoûm, dépendance de Ḥalab, d'une portion du village de Bayt ed-dâr, [dépendant d'el Aṣghâr], et du bain. Celui-ci est connu actuellement sous le nom de petit bain de la

ʿosroûniyeh et l'était anciennement sous celui d'ebn Soûseq. Bâbâ Khâtoûn constitua le tout en waqf au nom de Zahrah Khâtoûn, la propriétaire après elle, pour être transformé en lieu de sépulture, madraseh [et emplacements pour habitation]. Elle stipula que la madraseh aurait un professeur, un répétiteur, un imâm, un mouadden, un portier, un gardien et vingt jurisconsultes. [C'est ce qui eut lieu au commencement du mois de ramadân de l'année 655.]

Charaf ed-dîn ebn Naʿmeh el Moqaddasy[257] y donna des leçons, et après lui douze professeurs dont le dernier fut Ahmad ebn ez-Zohry[258].

La madraseh la ʿadrâwiyeh. — [Au quartier des étrangers], en dedans de *bâb en-nasr* [appelée maintenant porte de la Maison de félicité (*dâr es-saʿâdeh*)] et dans le voisinage de la Maison de la justice (*dâr el ʿadl*)[259], à laquelle une porte qui s'y trouve donne accès. Ce collège est commun aux Châféʿites et aux Hanafites. Il fut construit par [la dame] ʿadrâ, fille du sultan Salâh ed-dîn Yoûsef, [le conquérant de Jérusalem, dans le courant de l'année 580, en dedans de *bâb en-nasr,* au quartier des étrangers. Ebn Katîr dit, sous l'année 593 : « C'est là que mourut la dame ʿadrâ, fille de l'émir Salâh ed-dîn Châhanchâh, fils d'Ayyoûb, et fut enterrée dans sa madraseh]. Cette princesse fut la mère de l'émir Saʿd ed-dîn Masʿoûd, fils du *hâdjeb* Mobârak et seigneur de Safad, [qui mourut à Safad en chawwâl de l'année 602. Son frère Badr ed-dîn Mamdoûd (*lis.* Mawdoûd),

chehnah de Damas, était mort avant lui, en ramadân]. »

Je dis : « Mais non, (ʿadrâ n'était pas fille de Salâh ed-dîn); elle était fille de Noûr ed-dauleh Châhanchâh[260], fils de Nadjm ed-dîn Ayyoûb, fils de Châdy, fils de Marwân. Frère de Salâh ed-dîn et l'aîné de tous ses frères, il fut le père de ʿezz ed-dîn Farrokh Châh, d'el malek el Amdjad, seigneur de Baʿlbakk, et d'el malek el Mozaffar Taqy ed-dîn ʿomar[261], seigneur de Hamâh. Châhanchâh fut tué dans la rencontre qui eut lieu avec les Francs. Ils avaient réuni, dit-on, sept cent mille hommes entre cavaliers et fantassins, et s'étaient avancés vers la porte de Damas, ayant formé le projet d'envahir tous ensemble le pays des musulmans. Dieu lui donna sur eux la victoire. Il fut tué dans le mois de rabîʿ 1er 543 (juillet-août 1148). Tel est le récit d'ebn (fol. 10) Khallikân[262]. »

[Au rapport d'el Asady, sous l'année 602, Masʿoûd, fils du *hâdjeb* Mobârak, l'émir Saʿd ed-dîn, seigneur de Safad, avait à Damas une maison qui est devenue la propriété de l'émir Djamâl ed-dîn Moûsa ebn Yaghmoûr; elle se trouve à proximité du bain de Djâroûkh et voisine du rébât de Zahrâ Khâtoûn. — La maison de son frère Mamdoûd (Mawdoûd), à Damas, est située au quartier d'*el balâtah* et a passé à Nadjm ed-dîn el Djawhary, qui l'a constituée en waqf comme madraseh.]

Le premier qui occupa la chaire de la *ʿadrâwiyeh* fut Fakhr ed-dîn ebn ʿasâker [l'année 593]. Vingt-

huit professeurs lui succédèrent; le dernier d'entre eux fut Borhân ed-dîn ebn el Mo'tamed[263].

La madraseh la 'azîziyeh[264]. — [A l'est de la turbeh la *Salâhiyeh*], à l'ouest de la turbeh l'*Achrafiyeh*, et au nord de la maison (d'enseignement) de la tradition à laquelle le qâdy el Fâdel a donné son nom, [la *Fâdéliyeh*,] dans la *Kallâseh*, [touchant la mosquée-cathédrale omayyade]. Le premier qui en jeta les fondements fut el malek el Afdal[265]. Elle fut ensuite achevée par el malek el 'azîz[266] [qui lui constitua en waqf, un très grand village connu sous le nom de Mohdjatem[267]]. Ce prince mourut à l'âge de vingt-huit ans. C'était un jeune homme beau, gracieux, avenant et de mœurs pures. Il fit transporter son père, le sultan Salâh ed-dîn, et l'enterra dans un tombeau à la *qoubbeh* qui se trouve dans l'*iwân* de la '*azîziyeh*, du côté de l'ouest, et qui est percé de deux fenêtres, l'une à l'occident, sur le chemin qui conduit à la maison du moufty actuel, et l'autre donnant sur la *Fâdéliyeh*, vers le côté du sud. Il fit graver sur la caisse de son tombeau cette prière composée par le qâdy el Fâdel : « Ô mon Dieu, sois satisfait de cette âme, et ouvre-lui les portes du paradis; c'est la dernière des conquêtes[268] qu'elle espère. » Les vœux formés auprès de son tombeau sont exaucés. Les plus grands et les plus distingués d'entre les docteurs ont relaté le fait, et il ne comporte ni doute ni incertitude.

Salâh ed-dîn avait d'abord été enterré dans la cita-

delle; son transfert de la citadelle eut lieu le jour *ʿachoûrâ* [269] de l'année 592 (15 décembre 1195).

Les professeurs de ce collège furent : le qâdy Moḫiy ed-dîn ebn ez-Zaky; puis son fils Zaky ed-dîn; puis le frère de celui-ci, Moḫiy ed-dîn, et ensuite douze professeurs, dont le dernier fut [Taqy ed-dîn], le fils [du qâdy) de Chohbeh [270].

La madraseh la ʿOsroûniyeh. — En dedans des deux portes d'*el faradj* et d'*en-naṣr*, à l'est de la citadelle, et à l'ouest de la mosquée-cathédrale, au quartier (*maḫalleh*) de la pierre d'or.

[Ebn Kaṭîr dit : « Auprès du petit marché (*souwayqah*) de *bâb el barîd*, en face de la maison du fondateur; la largeur du chemin les sépare. » Je dis : « Sa maison est devenue actuellement une *qaysârîyeh* servant à l'habitation d'étrangers à la famille, et le sol appartient à sa descendance, non à la madraseh; il reste, jusqu'à présent, des vestiges en ruines de sa construction. » Le waqf de la madraseh comprend entre autres : dix qîrâts et demi dans Horayrah; à Baʿlbakk, deux *mazraʿah* connues maintenant sous le nom de Dayr en-nafṯ, et montant à environ dix qîrâts, en commun avec la ḵẖânqâh la *Somaysâtîyeh;* une *mazraʿah* connue sous le nom d'el Djaladiyeh, environ quatorze qîrâts, et qu'ensemencent les habitants d'el Djaʿîdiyeh; dans le village de Ḫamârâ au Mardj septentrional, un qîrât et trois quarts; à et-Tâbétiyeh, en dehors de la porte d'*el Djâbyeh* de Damas, un jardin connu sous le nom d'es-Sanboûséky.]

Elle fut construite par le qâdy en chef Charaf ed-dîn Abou Sa'id 'abd Allah ebn Mohammad ebn Hébat Allah ebn el Motahhar ebn Abî 'osroûn ebn Abî's-Sary, et-Tamîmy, el Hadîty, puis el Mawsély, ed-Démachqy. Il naquit à Mosoul [en rabî' 1er de] l'année 492 ou 493 [271]. Il professa longtemps dans ce collège, et investit son fils de la charge de qâdy. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-treize ans, et fut enterré dans sa madraseh, en face de sa maison. Il rapporta des traditions d'après les grands imâms; c'est à lui qu'on recourait pour les jugements. Il composa de nombreux et très importants ouvrages, et on lui doit des poésies charmantes. Il stipula que le professeur appartiendrait à sa descendance et que, dans le cas où il ne serait pas capable, il déléguerait quelqu'un. Ses deux fils, Nadjm ed-dîn et Mohiy ed-dîn, donnèrent des leçons à la madraseh, ainsi que plusieurs personnes de sa postérité.

Je dis : « Il semblerait, Dieu connaît mieux la vérité, que, quand il ne se trouva plus de savants parmi ses descendants, il se soit introduit parmi eux, en qualité de professeurs, des étrangers à la famille, tels que Ahmad ebn Nasr Allah [el Hamawy [272]], Chams ed-dîn ebn Ghânem [273], Djamâl ed-dîn el Qalânésy, puis son fils Amîn ed-dîn [274]. De tels savants n'acceptent pas des gains illicites; si leur acceptation de ces fonctions n'eût pas été légalement permise par suite d'impossibilité de la part des descendants, (ils ne l'auraient pas donnée).

Au nombre des vers composés par Charaf ed-dîn ebn [Abî] ʿosroûn sont les suivants :

« J'espère vivre, et à chaque heure passent à mes côtés les morts dont on secoue les bières;

« Je ne suis que l'un d'eux[275], si ce n'est que j'ai encore quelques restants de nuits à vivre. »

On a trouvé écrit de sa main, au bas d'une licence d'enseigner :

« Ô toi qui regardes ce diplôme après ma mort, cueillant les fruits de mon travail assidu,

« (N'oublie pas que) j'ai besoin, dans les ténèbres de ma tombe, que tu me donnes une prière.

« Me voilà pauvre, après avoir été riche, et isolé, après avoir réuni autour de moi une foule nombreuse. »

La madraseh la ʿémâdiyeh. — En dedans de *bâb el farâdîs* et contiguë à la *Dammâghiyeh* [du côté du sud]. Elle fut bâtie par ʿémâd ed-dîn [Ismâʿîl], fils de Noûr ed-dîn. Ce fut le sultan Salâh ed-dîn qui lui constitua des waqfs. ʿémâd ed-dîn y donna des leçons, puis son fils ʿezz ed-dîn.

Ainsi s'exprime ebn Chaddâd. Mais c'est une erreur. Le vrai est qu'elle fut bâtie par Noûr ed-dîn Mahmoûd, [fils de Zenky,] le *martyr,* pour le prédicateur de Damas, Abou'l barakât ebn ʿabd, el Hârêty[276]. Lorsqu'arriva el ʿémâd *el kâteb*[277] (le secrétaire), Kamâl ed-dîn ech-Chahrazoûry lui donna l'hospitalité [à la madraseh la *Noûriyeh,* (située) en dedans de *bâb el faradj*], et elle prit son nom à cause du sé-

jour qu'il y fit. [C'est pourquoi on l'appelle la *ʿémâdiyeh*].

Après les deux fils du prédicateur, Badr ed-dîn ebn es-Ṣâyegh[278] y professa.

[J'ai eu sous les yeux (rapporte en-Noʿaymy) une liste écrite de la main de Taqy ed-dîn ebn Chahlâ et ainsi conçue : « Louange à Dieu ! Décompte béni, s'il plaît à Dieu, de ce qu'a produit le waqf de la madraseh la *ʿémâdiyeh* (située) en dedans de *bâb el faradj*, que Dieu fasse miséricorde à son fondateur ! et de ce qui a été dépensé dans les constructions de la madraseh, le tout réuni sous l'inspection (*naẓar*) du soussigné, et cela pour l'année 865. En derhams, 1,000 pour lui; 70 de la boutique voisine de la madraseh, et habitée par el adamy (le corroyeur?) en l'année 8(6)4?; une chambre (*ṭabaqah*) par-dessus cette boutique, restée vacante; le loyer (*moḥâkarah*) de la *mazraʿah* connue sous le nom de la ʿémâdiyeh, à Qaṣr el-Labbâd, près du quartier (*ḥârah*) d'es-Solaymâny, 800; le loyer de la moitié de la *mazraʿah* située au Wâdy inférieur, et connue sous le nom de la Dammâghiyeh, aux mains d'ebn ʿoṣfoûr, 35; le loyer du petit jardin et de la maison d'el Adjroûd el Qarâdy, 300; le loyer du petit jardin et de la maison de Qizil Malak, 20; le loyer de la maison de Qarâ Boghâ le sourd, el Baʿlbakky...? (لبنى سلم); le loyer du sol des boutiques, portant la construction de Zayn ed-dîn ebn ʿaṭâ, 15; le loyer des boutiques au-dessus desquelles s'élève la construction d'ebn ʿoṣfoûr, 35; le loyer du sol des boutiques et

de la hauteur? (مطلع) portant la construction de Châhîn...? (سلم). Le détail des dépenses est le suivant : salaire des ouvriers et nettoyage (تعزيل) autour de l'étang et autres dépenses, y compris la subsistance de quatorze, et ce qui était préparé, avec ce qui avait été déboursé au compte du waqf dans la restauration de la madraseh, dans le courant de l'année (8)64, en argent lui appartenant, 70; impôt foncier et imposition (*farîḏah*) pour l'année (8)65, 70; le *naqîb* (préposé) du waqf, 10. Il restait après cela 700. Il a été remis pour l'inspection (*naẕar*) 160; pour les leçons, 300; pour les frais? (البوارى), prix d'huile, 24; la gérance? (العمالة), 100; l'*imâmah* aux jurisconsultes restants, au nombre de dix : le chaykh Chéhâb ed-dîn Aḥmad el ʿanbary, 20; le chaykh Chams ed-dîn Moḥammad ebn Ḥedjdjy el Khayry, 20; le chaykh Chams ed-dîn Moḥammad el Horayry, 20; le chaykh Chams ed-dîn el Ḥemṣy, 20; le chayhk Chams ed-dîn el Ḥawâry, 20; le chaykh Chams ed-dîn el Arîḥy, 20; le chaykh ʿomar eṭ-Ṭayby, l'aveugle, 20; le chaykh Djamâl ed-dîn ʿabd Allah ebn ʿabd Es-Sallâm, el ʿadawy, 20; le chaykh ʿaly el ʿaṣbâny, 20; et le chaykh Chams ed-dîn Moḥammad ebn el Farrâch, le portier, 20[279]. »

(Fol. 10 v°) LA ZÂWYEH LA GHAZZÂLIYEH. — [Dans la zâwyeh nord-ouest,] au nord de la chapelle sépulcrale de ʿoṯmân [connue actuellement sous le nom de *machhad du nâïb*], dans la mosquée-cathédrale omayyade. Elle est connue. La zâwyeh porta

d'abord le nom du chaykh Nasr el Moqaddasy[280], puis celui de l'imâm Abou Hâmed el Ghazzâly[281]. Le sultan en-Nâser lui constitua en waqf [en safar de l'année 572] un village [le village de Hazm à el Léwa dans le Hawrân[282]].

Je dis : « Le village est à Saydâ; on l'appelle el Hârah. Il existe encore aujourd'hui, mais réduit à la moitié. Dieu est plus savant. »

Le waqf constitué par en-Nâser concerne aussi ceux qui s'occupent, dans ce collège, des sciences relatives à la loi divine et les Châfé'ites qui y donnent des leçons.

Ceux qui y professèrent furent successivement : le chaykh Nasr ed-dîn Nasr el Moqaddasy; [ebn 'abd] le *khatîb* du *djâmé'* omayyade; Djamâl ed-dîn ed-Dawla'y; son frère Charaf ed-dîn; [le frère de celui-ci] Asîl ed-dîn el Is'erdy; 'émâd ed-dîn, le [fils du] *Chaykh des chaykhs;* 'ezz ed-dîn ebn 'abd Es-Sallâm[283]. Après eux, il y eut encore vingt professeurs environ jusqu'à Chams ed-dîn el Wafây[284].

Je dis : « Il est évident qu'il (en-No'aymy) n'a pas fait mention d'el Ghazzâly à cause de la notoriété que son nom avait acquise à la zâwyeh. Il y fut investi des fonctions de professeur, et le sultan en-Nâser constitua des waqfs à ce collège, tant pour lui que pour ses élèves. Le chaykh Nasr ed-dîn y était avant el Ghazzâly; mais il y professa, à ce que je crois[285], sans aucune dotation. Dieu connaît mieux la vérité. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

La madraseh la Fârésiyeh [et la turbeh qu'elle renferme]. — A l'ouest de la *Djawziyeh* [hanbalîte], vis-à-vis de celui qui sort de la porte de l'*addition* (*bâb ez-zyâdeh*). Elle fut constituée en waqf par Sayf ed-dîn Fârès, le *dawâdâr*, et-Tanamy[286], l'année 808 (*Comm.* 29 juin 1405).

Je dis : « Il est clair que c'est le *dawâdâr* fondateur de la *Tanamiyeh* au *maydân el ḫaṣa* (l'hippodrome des cailloux). »

[Il constitua en waqf le village de S̱aḫnâyâ, qu'il acheta en 808, avec l'autorisation du sultan, et autres] en faveur des professeurs, de dix jurisconsultes, de [dix] maîtres enseignant la lecture (qor'-ânique) et de dix[287] orphelins. Lorsque l'un d'eux avait appris le qor'ân par cœur, il sortait, et un autre était installé à sa place. (Le waqf était) aussi (affecté) à la distribution d'un [quart de] quintal[288] de pain par semaine, et à (la solde de) deux professeurs de lecture qor'ânique, autres que les dix [susmentionnés]; ils devaient être présents immédiatement après l'heure de midi et après l'ʿaṣr.

Cette école eut pour professeurs Chéhâb ed-dîn ebn Ḥedjdjy[289] et Djamâl ed-dîn [et-Ṭaymâny] el Meṣry [en chawwâl de l'année 811]; puis son fils [comme suppléant de] Taqy ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh; puis le fils de celui-ci, Badr ed-dîn et ensuite Taqy ed-dîn, fils du qâdy de ʿadjloûn.

[D'après des informations fournies par Djamâl ed-dîn el ʿadawy, portier de cette madraseh, le waqf de celle-ci comprenait, entre autres, le quart du vil-

lage de Fazârah, de la dépendance du Djawlân; un dixième du village de Bâlîn, de la dépendance du Béqâʿ; un quart du marché des armes, en commun avec la madraseh l'*Amîniyeh;* et la maison d'ebn Mozalleq.]

La madraseh la Fathiyeh. — Elle fut construite par el malek [el Ghâleb] Fath ed-dîn, seigneur de Bârîn [, parent du seigneur de Hamâh]. Elle renferme le tombeau du fondateur, qui lui constitua des waqfs dans les Dyâr el Maʿarriyeh[290]. ʿémâd ed-dîn el Harastâny[291] y donna des leçons et, après lui, quatre (professeurs).

Je dis : « On en ignore l'emplacement. Dieu, qu'il soit exalté! est plus savant. »

La madraseh la Fakhriyeh. — Entre les deux remparts. Elle fut construite par l'*Ostâd* Fakhr ed-dîn. La bâtisse en fut achevée en ramadân 821. [Fakhr ed-dîn mourut le 6 chawwâl de la même année et y fut enterré[292]].

La charge de professeur fut confiée à Chams ed-dîn el Barmâwy[293].

Je dis : « C'est le commentateur d'el Bokhâry[294]. »

La madraseh la Falakiyeh. — A l'ouest de la madraseh la *Rokniyeh intra muros*, au quartier (*hârah*) de l'Aftarîs [en dedans de la porte d'*el farâdîs* et (de la porte) d'*el faradj*].

Je dis : « Elle est située dans la ruelle où habite

de nos jours le qâdy Akmal ebn Mofleḥ, et le nom du quartier a maintenant disparu[295]. Dieu est plus savant. »

Elle fut construite par [le grand-émir] Falak ed-dîn [Abou Manṣoûr Solaymân ebn Charwah ebn Djeldek[296]], et renferme son tombeau; il mourut [le 27 el moḥarram de] l'année 599. [Il lui constitua en waqf le village entier d'el Djomân].

Les professeurs de ce collège furent : Chams ed-dîn ebn Sany ed-dauleh, puis le fils du qâdy de Chohbeh[297], et ensuite son fils Ṣadr ed-dîn [le qâdy en chef Abou'l ʿabbâs Aḥmad]. Il y eut après lui dix professeurs, dont le dernier fut [en ḍou'l qaʿdeh 782] Borhân ed-dîn [Ibrâhîm] ebn el Moʿtamed[298].

La madraseh la Qilîdjiyeh[299]. — En dedans des deux portes orientale (*bâb charqy*) et de Thomas (*bâb toûmâ*); à l'est de la *Mesmâriyeh*. [A l'ouest du *meḥrâb* est une turbeh, et de même à l'orient de la madraseh. Elle est en pierres de taille *mezzy*.] Elle fut construite par Modjâhed ed-dîn, fils de Qilîdj Moḥammad, fils de Chams ed-dîn Maḥmoûd. Elle est située dans un endroit connu sous le nom de *Qaṣr* [*ebn Abî*] *el Ḥadûl*[300].

Je dis : « Cette madraseh m'est inconnne. »

Zaky ed-dîn ebn el Kabaty[301] y donna des leçons et, après lui, huit professeurs dont le dernier fut Tâdj ed-dîn ez-Zohry [au commencement de l'année 801[302]].

La madraseh la Qawwâsiyeh. — A la petite ʿoqaybeh, au quartier (*ẖârah*) d'es-Solaymâny, près de la mosquée de l'olivier (*masdjed ez-zaytoûneh*). La construction en est due à l'émir ʿezz ed-dîn Ibrâhîm ebn ʿabd Er-Raẖman [ebn Moẖammad ebn Aẖmad ebn el Qawwâs], qui était préposé (*moubâcher*) à la surveillance des abus qui se commettaient dans la perception [d'une partie] des impôts revenant au sultan[303]. Au moment de sa mort [qui eut lieu le jour de mercredi 20 ḍou'l ẖedjdjeh de l'année 733[304]], il recommanda de faire de sa maison une madraseh [à l'extérieur de Damas, en dehors de *bâb el farâdîs*] et lui constitua des waqfs.

Les fonctions de professeur y furent remplies par (fol. 11) el ʿémâd le Kurde[305], puis par Bahâ ed-dîn, fils de l'imâm de la chapelle sépulcrale, et ensuite, après lui, par six professeurs dont le dernier fut Moẖiy ed-dîn en-Nâṣéry [le hanafite].

La madraseh la Qoûṣiyeh. — [C'est la *ẖalqah* qui est] dans la grande-mosquée omayyade. On ne lui connaît pas de fondateur. Suivant quelques-uns, elle fut constituée en waqf par son professeur qui était, dit-on, Djamâl el islâm.

Ceux qui y donnèrent des leçons furent : Chéhâb ed-dîn el Qoûṣy[306], puis ʿezz ed-dîn el Erbély, puis neuf autres dont le dernier fut Kamâl ed-dîn ebn Ḫamzah.

Je dis : « J'ai vu le sayyed Kamâl ed-dîn faire sa leçon à l'est de la *maqṣoûrah*, près de la tombe (*ḍarîẖ*) de sîdy Yaẖya, fils de Zakaryâ, que sur eux soit

le salut! J'ai assisté auprès de lui à des leçons sur des sciences diverses, entre autres, sur le *Djam' el djawâmé'*[307] et sur une partie du *Moghny*[308] : le premier ouvrage traitant des principes du droit, et le second, de la syntaxe grammaticale. »

La madraseh la Qaymariyeh intra muros. — [Au (marché des) *harîmyîn*[309], à l'intérieur de Damas.] Elle fut construite par [le commandant des armées] l'émir Nâser ed-dîn [Abou'l ma'âly el Hosayn] ebn 'azîz [ebn Abî'l fawârès], el Qaymary [le Kurde][310]. C'était un guerrier brave et courageux. C'est lui qui livra la Syrie[311] à el malek en-Nâser [seigneur de Hamâh, lorsque fut tué Tourân Châh, fils d'es-Sâleh Ayyoûb, à Mesr]. Il mourut en guerroyant sur le *Littoral* [en rabî' 1er de] l'année 665. On dit qu'il dépensa pour les *heures* (l'horloge) qui sont au-dessus de la porte de la madraseh plus de quarante mille derhams.

Le fondateur confia la charge de professeur au qâdy Chams ed-dîn ech-Chahrazoûry[312], auquel succédèrent onze professeurs dont le dernier fut Charaf ed-dîn Abou'l baqâ[313].

[Sayf ed-dîn el Qaymary, le fondateur de l'hôpital situé à la montagne (de Qâsyoûn), était du nombre des émirs et de leurs guerriers les plus renommés pour leur bravoure. Il mourut à Naplouse et fut transporté et enterré dans sa *qoabbeh*, qui est en face de l'hôpital. Ed-Dahaby le mentionne parmi les personnages qui moururent l'année 653[314].]

La Petite Qaymariyeh. — A l'ancienne *Qabâqébiyeh* (marché des fabricants de *qabqâb*, socques en bois), à l'ouest de la *Moqaddamiyeh* [hanafite] et au nord de la hanbalîte. [Elle est située entre la *Grande Qaymariyeh* dont il vient d'être question et qui se trouve au *soûq el harîmyîn*, et le marché des caisses (*soûq es-sanâdîq*); elle est autre que la *Qaymariyeh* située sur le chemin de la *Chebliyeh*, laquelle est au sud de la *Hâfêziyeh*.]

Djamâl ed-dîn ebn el Bâ'oûny en résigna la chaire[314 bis] l'année 892[315].

La madraseh la Karoûsiyeh. — A côté de la *Sâmarriyeh* châfé'ite. Elle fut constituée en waqf par Mohammad [ebn 'aqîl] ebn Karoûs [Djamâl ed-dîn][316], *mohtaseb* de Damas, [qui mourut dans cette ville en chawwâl de] l'année 641. Il fut enterré dans sa maison, dont il avait fait une madraseh.

Les leçons y furent données par Mohammad ebn Nadjm ed-dîn ebn Abî' t-Tayyeb (*ou* Abî' t-tîb?)[317].

Je dis : « Elle m'est inconnue; mais je présume fort qu'elle soit l'habitation du chaykh Abou'l baqâ el Béqâ'y, le prédicateur châfé'ite, devenu en dernier lieu hanafite. »

La madraseh la Kallâseh[318]. — Contiguë à la mosquée-cathédrale omayyade [du côté du nord. Elle a une porte donnant accès à la mosquée]. Elle fut édifiée par Noûr ed-dîn le *martyr*, l'année 555, et devint la proie des flammes avec le minaret de la

fiancée (*ma'danet el 'aroûs*), l'année 570 (*Comm.* 2 août 1174). Elle fut appelée la *Kallâseh*, parce qu'elle occupa l'emplacement où se préparait la chaux (*kels*) lorsque l'on construisit la grande-mosquée. Quelque temps après l'incendie, le sultan Salâh ed-dîn [fils d'Ayyoub, étant devenu maître de Damas le 29 rabî' 1er de l'année 575,] donna l'ordre de reconstruire la *Kallâsch* par les soins[319] [du *hâdjeb* Abou'l fath connu sous le nom] d'ebn el 'amîd[320].

[En l'année 647, le bassin de la *Kallâseh* fut reconstruit et on en dalla le vestibule ainsi que le sol du bassin.]

El Kamâl el Harastâny y donna des leçons, puis huit autres dont le dernier fut Chéhâb ed-dîn el Ghazzy et ensuite son fils Rady ed-dîn[321] [le 3 dou'l qa' deh de l'année 835].

La madraseh la Modjâhédiyeh intra muros[322]. — Près de la porte (du marché) des vanniers (*bâb el khawwâsîn*). Elle fut constituée en waqf par [le grand-émir] Modjâhed ed-dîn Abou'l fawârès, fils d'Yasen[323], fils de 'aly, [fils de Mohammad el Djalâly,] le Kurde, un des commandants en chef [de l'armée de Syrie, avant et pendant le règne de Noûr ed-dîn. Il fut lieutenant (*nâb*) à Sarkhad][324]. Il mourut [la nuit du (jeudi au) vendredi 2 safar de] l'année 555 et fut enterré dans son autre madraseh la *Modjâhédiyeh*, à *bâb el farâdîs*[325].

[C'est de cet émir que tire son nom le *sob'* el Modjâhédy, dans la mosquée-cathédrale, dans la

maqṣoûrah d'el Khedr, en dedans de la porte de l'*addition.*]

[La madraseh comprend dans son waqf le moulin d'el-Lawwân, à l'extrémité d'el Mezzeh, et ed-Dayroûsah.]

Je dis : « Cette madraseh est peut-être celle située derrière le marché de Djaqmaq, et voisine de la maison d'ebn Amîn ed-dîn le khawâdja; elle est actuellement la demeure du chaykh Nâṣer ed-dîn le hanafite, imâm de la grande-mosquée omayyade, et peut-être est-elle celle qui est vis-à-vis de la porte de la *qaysâriyeh* des marchands d'arcs (*qaysâriyet el qawwâsîn*); car je sais qu'elle portait anciennement le nom de *Modjâhédiyeh*. Quant à maintenant, on l'appelle la *Hedjâziyeh*, parce que les habitants du Hedjâz descendaient là. Mais alors elle servait de pied-à-terre (*manzoûl*) aux délégués (*nouwwâb*) du qâdy de Syrie et autres Grecs (*arwâm*). »

Elle eut comme professeurs Montakheb ed-dîn el Qorachy[326], puis une série de quatorze, qui se termina par el Borhân [ebn] el Moʿtamed, Zayn ed-dîn et-Tarâbolosy, Chams ed-dîn el Kafarsoûsy[327] et le Charîf le *mowaqqéʿ* el Halaby [né en l'année 852].

Je dis : « Il est le frère du sayyed Djalâl *rakkâb el khayl* (le monteur de chevaux). Dieu, qu'il soit exalté! est plus savant. »

La madraseh la Modjâhédiyeh [extra muros]. — Entre les deux portes d'*el farâdîs*. Nous venons de donner ci-dessus la biographie de son fondateur

[Modjâhed ed-dîn. C'est dans cette madraseh qu'il fut enterré].

Elle compta plusieurs professeurs.

(Fol. 11 v°) LA MADRASEH LA MASROÛRIYEH. — A *bâb el barîd*. Elle fut construite par l'eunuque [Chams el Khawâṣṣ] Masroûr, un des esclaves noirs des khalifes égyptiens, le propriétaire du khân de Masroûr[328] au Caire, ou, dit-on, par l'émir Fakhr ed-dîn] Masroûr el maléky en-Nâṣéry el ʿâdély, pour qui elle fut constituée en waqf par Chebl ed-dauleh [Kâfoûr] el Ḥeusâmy, le fondateur de la *Cheblîyeh*.

Nâṣeḥ ed-dîn [Abou'l Ḥasan ʿaly ebn Mortafé ebn Aftékîn (*ou* Taftékîn), el Djomayzy, el Meṣry] y donna des leçons[329], puis, après lui, quinze autres dont le dernier fut ʿysa ebn ʿoṭmân el Ghazzy[330].

JE DIS : « Elle m'est inconnue à la porte *de la poste*. »

LA MADRASEH LA MANKALÂNIYEH. — Ce que dit eṣ-Ṣafady donne à entendre que c'était une madraseh[331]; mais il n'en fait connaître ni professeur, ni fondateur. Elle est connue; (elle est située) près de la madraseh la *Qaymarîyeh intra muros*.

JE DIS : « Elle est voisine de la maison d'en-Noûry Maḥmoûd ebn el Bâbâ et d'ech-Chams Moḥammad ebn Koraychât. »

LA MADRASEH LA NÂṢÉRIYEH INTRA MUROS. — [En dedans de *bâb el farâdîs*,] au nord-est de la grande

mosquée et de la *Rawâḥiyeh*, au nord-ouest de la *Bâḍérâïyeh* et à l'est de la *Petite Qaymariyeh* et de la *Moqaddamiyeh intra muros.* Elle fut construite par el malek en-Nâṣer Yoûsef[332], fils de Ṣalâḥ ed-dîn [Yoûsef], fils d'Ayyoûb. [Cette madraseh était connue sous le nom de maison d'ez-Zaky el Mo'aẕẕam et la construction en fut achevée à la fin de l'année 653.]

Les leçons y furent données par Ṣadr ed-dîn ebn Sany ed-dauleh [qui commença le 7 el moḥarram de l'année 654], puis par Moḥiy ed-dîn Yaḥya [ebn] ez-Zaky[333] [en l'année 658]. Il eut pour successeur Nadjm ed-dîn [fils de Ṣadr ed-dîn ebn Sany ed-dauleh, de ḍou'l qa'deh 658 à ḍou'l qa'deh 669]. Il y eut ensuite environ trente professeurs dont les derniers furent el Badr, fils [du qâdy] de Chohbeh; en-Nadjm [Moḥammad, fils de Waly ed-dîn], fils du qâdy de 'adjloûn; son frère Taqy ed-dîn [Abou Bakr]; ech-Chams ebn Ghâzy[334] et le qâdy en chef ech-Chéhâb ebn el Forfoûr[335] [le jour de mercredi 4 djoumâda 2^d^, soit le 27 octobre, de l'année 905].

La madraseh la Madjnoûniyeh. — A l'est de la *Châmiyeh extra muros*, à la 'oqaybah[336]. Elle fut construite, après l'année 630, par Charaf ed-dîn ebn Charwah[337] ez-Zerzâry, connu sous le nom des *sept fous*[338].

Je dis : « Actuellement il est connu parmi le peuple sous le nom des *sept champions de la guerre sainte* (*es-sab'* (sic) *modjâhédîn*). »

'ezz ed-dîn [Aḥmad ebn Moḥammad ebn 'aly] el

Mawṣély y donna des leçons et, après lui, trois professeurs.

La madraseh la Nadjîbiyeh. — Contiguë à la madraseh la *Noûriyeh* et à la tombe de Noûr ed-dîn [le *martyr*], du côté du nord. Elle fut construite par en-Nadjîby [Djamâl ed-dîn] Aqoûch eṣ-Ṣâléḥy [en-Nadjmy[339]]. Cet émir aimait les savants et répandait de nombreuses aumônes; il était plein de mérite et adonné aux bonnes œuvres. Il mourut l'année 667[340] [âgé de soixante et quelques années].

Je dis : « Elle est peut-être auprès de la maison de Sîdy Djéléby et habitée par Moḥammad ed-Dowayry, le serviteur du noble *maḥmel*[341]. »

Eṣ-Ṣalâḥ eṣ-Ṣafady s'exprime ainsi : « L'émir Djamâl ed-dîn Aqoûch en-Nadjîby, mamloûk d'el malek eṣ-Ṣâleḥ Ayyoûb, qui se reposait sur lui pour toutes ses affaires et fit de lui son *ostâdâr* (majordome) pendant sa vie. El malek eẕ-Ẕâher l'investit de la lieutenance (*nyâbeh*) de Damas, où il arriva à la fin de ḍou'l ḥedjdjeh de l'année 660. Il suivait le rite châfé'ite, faisait beaucoup d'aumônes et avait de belles croyances. Corpulent, doué d'une voix mâle[342], il était grand mangeur. Il constitua des waqfs en faveur des deux *ḥarams* (la Mekke et Médine) et bâtit à Damas une madraseh à côté de celle de Noûr ed-dîn le *martyr*. Il s'y bâtit une turbeh dans laquelle il ouvrit deux fenêtres sur le chemin; mais il ne put y être enterré. Il constitua aussi en waqf une khânqâh en dehors de Damas, au *Charaf* le plus élevé (*ech-*

charaf el a'la) méridional et en remit l'inspection (*nazar*) au qâdy en chef ebn Kkallikân. Très patient, il ne se possédait plus dès qu'il s'agissait de la loi divine. Il demeura à Damas en qualité de *nâïb* pendant dix ans. Il fut ensuite remplacé par l'émir 'ezz ed-dìn Aydémir le 2 safar de l'année 670. En-Nadjîby retourna alors au Caire et resta sans emploi, dans sa maison, entouré du plus grand respect. Lorsqu'il tomba malade, el malek ez-Zâher lui fit visite. Quatre ans avant sa mort, il fut frappé de paralysie. Il mourut [la nuit du (jeudi au) vendredi 5 rabî' 1er de] l'année 677 [au Caire, dans sa maison sise dans la rue de la meloûkhiyah. Il était né vers le commencement de l'année 620 (*Comm.* 4 février 1223). »

Ce collège[343] eut pour professeur Chams ed-dîn ebn Khallikân[344] et, après lui, dix personnes dont la dernière fut 'émâd ed-dîn Isma'îl ebn Katîr[345], puis Taqy ed-dîn [ebn] el Harîry [le jour de dimanche 11 rabî' 1er de l'année 835][346].

NOTES DU CHAPITRE III.

[1] Ed-Dahaby dit dans son *Abrégé des Annales de l'islamisme*, sous l'année 607 : « En cette année mourut le seigneur de Mosoul, Noûr ed-dîn Arslân Châh, fils de 'ezz ed-dîn Mas'oûd, fils de Mawdoûd, fils de l'Atâbek. Il régna après son père pendant dix-huit ans. Il bâtit pour les Châfé'ites une madraseh de toute beauté. La souveraineté passa après lui à son fils Mas'oûd. » — Cet historien dit dans le même ouvrage, sous l'année 600 : « El malek Charaf (el Achraf?), seigneur de Harrân, épousa la sœur du seigneur de Mosoul Noûr ed-dîn, la princesse Atâbékiyeh, la fondatrice de la turbeh et de la madraseh (situées) à la montagne (N, fol. 35 r°).

On trouve la biographie de Noûr ed-dîn Arslân Châh dans *Biographical dictionary*, I, 174.

[2] *El 'ébâr fi khabar man 'abar*, ouvrage historique, par le *hâfez* Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn Ahmad ed-Dahaby. Cet ouvrage, qui va jusqu'à la fin de l'année 740, fut continué jusqu'à la fin de l'année 764 par Chams ed-dîn Abou'l mahâsen Mohammad ebn 'aly el Hosayny. Une *Suite* jusqu'à l'année 785 fut composée par Chams ed-dîn Mohammad ebn Mohammad ebn 'aly el Hosayny, fils du précédent, et mort en 792. Une autre *Suite* a pour auteur Zayn ed-dîn 'abd Er-Rahîm ebn Hosayn el 'irâqy, mort en 806, et une autre, son fils Waly ed-dîn Ahmad el 'irâqy, mort en 826 (H. Khal., IV, 182). — Ed-Dahaby est aussi l'auteur du *Ta'rikh el islâm* «les Annales de l'islamisme», cf. ci-devant, chap. II, n. 48.

[3] El Achraf Mozaffer ed-dîn Moûsa reçut de son père el 'âdel, en 598, Harrân et les dépendances de cette ville. Voir Abou'l féda, *Hist. or. des Crois.*, I, 80.

[4] La biographie de 'ezz ed-dîn Masoûd est donnée dans *Biographical dictionary*, III, 356. — Ce prince mourut le 27 cha'bân 589 (28 août 1193).

[5] Salâh ed-dîn Khalîl ebn Aybek es-Safady, mort en l'année 764 (*Comm.* 21 octobre 1362), composa, entre autres ouvrages, le *Wâfy bé'l wafayât* ou Biographies des hommes illustres de l'époque. Cf. H. Khal., VI, 417.

[6] El Iskandary était aussi surnommé *ech-chohroûr* «le merle». Il resta dans cette madraseh jusqu'à sa mort.

[7] Nadjm ed-dîn Isma'il y enseigna jusqu'à la fin de l'année 674.

[8] Safy ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn 'abd Er-Rahîm ebn Mohammad el Hendy el Ormawy, châfé'ite, naquit dans l'Inde en rabî' 1er de l'année 644. Il partit de Dehly en radjab de l'année 667, fit le pèlerinage de la Mekke, puis entra dans l'Yaman, dont le souverain, el Mozaffar, lui donna 400 dînârs. Il arriva ensuite à Mesr, en l'année 671, et y passa quatre ans. Étant parti pour le Roûm (l'Asie Mineure) par la route d'Antioche, il y séjourna onze ans : cinq à Qoûnyeh (Iconium), cinq à Siwâs (Sébaste), et une année à Qaysariyeh (Césarée). Puis il vint à Damas en l'année 685, et s'y fixa. Il fut investi de la charge de *chaykh des chaykhs* et donna des leçons à la *Zâhériyeh intra muros*, à la *Rawâhiyeh*, à la *Dawla'iyeh* et à cette *Atâbékiyeh*. Il composa des ouvrages. Suivant ebn Katîr, el Hendy mourut la nuit du (lundi au) mardi 29 safar de

l'année 715. Au moment de sa mort, il n'avait plus que la *Ẕâhériyeh*, où il mourut. Il fut enterré au cimetière des Ṣoûfys (N, fol. 35 v°-36 r°). Ḫ Khal. fait mention de ses ouvrages.

Le Rasoûlîde el Moẕaffar Yoûsef régna de l'an 647? (1249?) à l'année 694 (1295). Cf. St. Lane Poole; *The mohammadan dynasties*, 1894, p. 99.

[9] Le mercredi 9 djoumâda 2[d] de l'année 715, la leçon fut donnée à l'*Atâbékiyeh* par le qâdy en chef Nadjm ed-dîn ebn Ṣaṣra, Abou'l ʿabbâs Aḥmad ebn ʿémâd ed-dîn Moḥammad ebn Amîn ed-dîn Sâlem ebn Bahâ ed-dîn Abî'l mawâheb el Ḥasan ebn Hébat Allah ebn Maḥfoûẕ ebn el Ḥasan ebn Moḥammad ebn el Ḥasan ebn Aḥmad ebn Moḥammad ebn Ṣaṣra, eṯ-Ṯaʿlaby, er-Rabʿy, châféʿite. Il naquit en ḍou'l qaʿdeh de l'année 655. Il professa à la *Petite ʿâdéliyeh*, l'année 682, à l'*Amîniyeh*, l'année 690, et à la *Ghazzâliyeh*, l'année 694. Il fut promu qâdy des troupes sous le règne d'el ʿâdel Ketboghâ, puis nommé qâdy de la Syrie, en l'année 702. Il mourut subitement dans son jardin à es-Sahm, la nuit du (mercredi au) jeudi 16 rabîʿ 1[er] de l'année 723. La prière sur son corps fut faite dans la mosquée-cathédrale d'el Moẕaffer et il fut enterré dans la turbeh de famille, dans la *Rokniyeh*. Il était âgé de soixante-huit ans (N, fol. 36 r°-v°).

Ṣaṣra est ainsi vocalisé par M. Hartwig Derenbourg, dans sa traduction d'Ousâmah, II, 379 et 595, où il est fait mention d'Abou'l mawâheb el Ḥasan ebn Hébat Allah ebn Maḥfoûẕ..., né en 537, et mort en 586. — Néanmoins Quatremère, *Mamloûks*, II, 21, dit ebn Ṣaṣary.

[10] En ḍou'l qaʿdeh de l'année 726, ez-Zorʿy se démit, pour aller à Meṣr, de ses fonctions de professeur à l'*Atâbékiyeh* en faveur de Moḥiy ed-dîn ebn Djahbal.

[11] B écrit Djahl; N, ici, Khahbal, mais au fol. 60 v°, Djahbal ou Djohbol. — Moḥiy ed-dîn Abou'l fédâ Ismâʿîl ebn Moḥammad ebn Ismâʿîl ebn Ṯâher ebn Naṣr Allah ebn Djahbal, frère du chaykh Chéhâb ed-dîn, naquit à Damas l'année 666. Il fut investi pendant quelque temps de la charge de qâdy de Tripoli, puis destitué. Il retourna à Damas, où il mourut en chaʿbân de l'année 740, et fut enterré auprès de son frère, au cimetière des Ṣoûfys (*Ebn Kaṯîr*, N, fol. 36 v°).

[12] Le qâdy en chef ebn Djoumleh occupa la chaire de l'*Atâbékiyeh* le jour de dimanche 13 chawwâl de l'année 733 (N, fol. 36 v°).

[13] Le qâdy en chef Chéhâb ed-dîn ebn el Madjd professa à la *Ghazzâliyeh* et à la *'âdéliyeh*, tout en conservant l'*Iqbâliyeh* (N, fol. 36 v°). Voir aussi plus loin, n. 53 et n. 199.

[14] Sadr ed-dîn donna la leçon le second jour de dou'l qa'deh de l'année 738, comme délégué de son père (N, fol. 36 v°).

[15] Le qâdy en chef Taqy ed-dîn Abou'l Hasan 'aly ebn 'abd El Kâfy ebn 'aly ebn Tammâm ebn Yoûsef ebn Moûsa ebn Tammâm, el Ansâry, el Khazradjy; es-Sobky, naquit à Sobk, un des *a'mâl* (de la province) d'el Menoûfiyeh, le premier jour de safar de l'année 683. Il professa à la *Mansoûriyeh*, à la *Hakkâriyeh* et à la *Sayfiyeh* et, en djoumâda 2^d^ de l'année 739, fut investi de la charge de qâdy de Damas, en remplacement de Djalâl ed-dîn el Qazwîny. Il professa, à Damas, à la *Ghazzâliyeh*, à la *Grande 'âdéliyeh*, à cette *Atâbékiyeh*, à la *Masroûriyeh* et à la *Châmiyeh extra muros*. Il fit longtemps la *khotbeh* à la mosquée-cathédrale de Damas, et donna, à la *Kallâseh*, des leçons de tradition. Sur la fin de sa vie, il se démit de ses fonctions de qâdy de Syrie, et revint à Mesr, où il mourut en djoumâda 2^d^ de l'année 756 (N, fol. 37 r°).

On trouve dans H. Khal. la mention de ses nombreux ouvrages.

Dans le cadastre de l'Égypte dressé en 777 de l'hégire et traduit par S. de Sacy à la suite de 'abd el-Latîf, il est fait mention (p. 653) de deux lieux du nom de Sobk : Sobk ed-dahhâk et Sobk el 'abîd.

[15 bis] Le qâdy en chef Bahâ ed-dîn Abou'l baqâ Mohammad, fils du qâdy Sadîd ed-dîn 'abd El Barr, fils de l'imâm Sadr ed-dîn Yahya ebn 'aly, el Ansâry, el Khazradjy, es-Sobky, el Mesry, ed-Démachqy, juge (*hâkem*) en Égypte et en Syrie, naquit en rabî' 1er de l'année 707. Il vint à Damas avec le qâdy en chef es-Sobky, dont il fut le substitut. Il professa à l'*Atâbékiyeh*, à la *Zâhériyeh extra muros*, à la *Rawâhiyeh* et à la *Qaymariyeh*. Puis il fut nommé qâdy de Damas et professeur de la *Ghazzâliyeh* et de la *'âdéliyeh*, pendant peu de temps. Mandé à Mesr en l'année 765, après s'être démis de ses places en faveur de ses deux fils, il fut investi de la fonction de qâdy de la troupe, de la procuration souveraine, et de la charge de grand substitut de la justice. Puis il fut promu qâdy en chef d'Égypte avec toutes les fonctions attachées à la charge de qâdy. Il resta ainsi environ sept ans et fut destitué. Il fut nommé ensuite qâdy de Syrie, où il arriva dans les commencements de l'année 757 (*sic*), comme qâdy et professeur de la *Ghazzâliyeh*, de la *'âdéliyeh* et de la *Nâsériyeh*, et supérieur de la maison (d'enseignement) de la tradition

l'*Achrafiyeh*. On y ajouta, un mois avant sa mort, la fonction de *khaṭîb* de la grande-mosquée omayyade. Il mourut en djoumâda 1er de l'année 777, et fut enterré dans la turbeh des Sobky, au penchant (du Qâsyoûn) (N, fol. 10 r°).

16 Le qâdy en chef Badr ed-dîn Abou 'abd Allah Moḥammad, fils du qâdy en chef Bahâ ed-dîn Abou'l baqâ dont il vient d'être question, naquit en cha'bân de l'année 741. Il mourut dans le mois de rabî' 1er de l'année 803, et fut enterré en dehors de *bâb en-naṣr* (N, fol. 37 r°-v°).

17 Fatḥ ed-dîn Moḥammad ebn Moḥammad ebn Moḥammad ebn Moḥammad ebn el Djazary, ed-Démachqy, mourut dans sa demeure à l'*Atâbékiyeh*, le jour de lundi 23 ṣafar de l'année 814, à l'âge de trente-cinq ans, à ce que je présume (N, fol. 37 v°).

18 Taqy ed-dîn el Asady dit dans sa *Suite*, sous l'année 816 : «En cette année mourut notre chaykh, le chaykh des Châfé'ites Chéhâb ed-dîn Abou'l 'abbâs Aḥmad ebn 'alâ ed-dîn Abî Moḥammad Ḥedjdjy ebn Moûsa ebn Aḥmad ebn Sa'd ebn 'achm ebn Ghazwân ebn 'aly ebn Saraq ebn Turky ebn Sa'dy, el Ḥosbâny d'origine, ed-Démachqy. Il était né entre le *maghreb* (le coucher du soleil) et l'entrée de la nuit (*'échâ*), la nuit du (samedi au) dimanche 4 el moḥarram de l'année 751, à la khânqâh des paons, au *Charaf* supérieur, en dehors de Damas. J'ai vu écrit de sa main : «Les commencements coïncidant avec ma naissance sont au nombre de dix : le «commencement de la (seconde) moitié du huitième siècle; le commencement de l'année arabe; le commencement de l'année solaire; «le premier jour de la saison du printemps; le premier jour du signe «du Bélier; le commencement de la nuit du premier jour de la semaine; le commencement du moment où le croissant devient lune; «le commencement du moment où les démons se reposent après leur «expansion, lorsque disparaît l'étoile de l'entrée de la nuit.» Il composa des ouvrages, entre autres un livre qu'il a intitulé *ed-Dârès* sur l'histoire des madraseh, et dans lequel il mentionne la biographie du fondateur, les clauses stipulées par lui, et les biographies des professeurs jusqu'au dernier moment. C'est un livre précieux. La majeure partie a été la proie des flammes lors de la rencontre des Tatârs; j'en ai eu sous les yeux quelques cahiers brûlés. Chéhâb ed-dîn professa à la *Ẕobyâniyeh*, du vivant de son père et de ses maîtres, en ḏou'l qa'deh de l'année 774, et fut répétiteur à la *'oṣroûniyeh* et à la *Dammâghiyeh*. Puis, après cela, il remplit les mêmes fonctions à la *Châmiyeh extra muros* et à la *Taqawiyeh*, également du vivant

IMPRIMERIE NATIONALE.

de son père; ensuite à l'*Aminiyeh*, à la *Rawâḥiyeh* et à la *'adrâwiyeh* » (N, fol. 37 r°-39 v°).

H. Khal., qui mentionne plusieurs de ses ouvrages, place sa mort en l'année 815 (*Comm.* 13 avril 1412).

D'après le calendrier astronomique, le 1[er] moharram 751 a correspondu au mercredi 10 mars 1350, et le 4 au samedi (*nuit du dimanche* pour les musulmans) 13 mars.

[19] Le qâdy en chef Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Moḥammad ebn Tâdj ed-dîn Moḥammad ebn Fakhr ed-dîn 'oṯmân, el Ikhnây, châféïte, naquit l'année 757. En l'année 787, il fut nommé qâdy de la caravane de la Mekke (*er-rakb*) par l'intercession de l'émir Djibraïl. Qâdy de Zor', où il se transporta d'er-Raḥabah, il fut ensuite nommé qâdy de Ghazzah. Puis en ḍou'l qa'deḥ de l'année 793, il exerça les fonctions de substitut du qâdy à Damas au nom du qâdy Chéhab ed-dîn el Bâ'oûny. Il professa à la *Ẓâhériyeh intra muros* dont s'était désisté en sa faveur le qâdy 'alâ ed-dîn el Karaky, le *kâteb es-serr*, fut investi encore de la charge de *wakîl* du trésor public et plus tard, en 796, de l'inspection (*naẓar*) de l'armée à Damas, pour laquelle il paya une forte somme. Il en fut destitué huit mois après. Il reprit ses fonctions de substitut du qâdy et de *wakîl* du trésor public, puis fut promu qâdy de Ḥalab en djoumâda 2[d] de l'année 797 et destitué en radjab de l'année 799. En djoumâda 1[er] de l'année 800, il fut investi de la charge de qâdy de Damas, du poste de *khaṭîb* et des fonctions de supérieur avec toutes les chaires et inspections y annexées. Destitué, puis replacé, il mourut la nuit du (jeudi au) vendredi 17 radjab de l'année 810 (N, f° 39 v°-40 r°).

Zor' et *Zor'ah*, l'une des principales villes du Ḥawrân. Cf. Géogr. d'Abou'l fédâ, II, II, 36.

[20] Depuis « Nâṣer ed-dîn » jusqu'à la fin de ce passage, les auteurs cités par en-No'aymy ne sont pas d'accord entre eux. — Nâṣer eddîn conserva la chaire de l'*Atâbékiyeh* depuis la mort d'el Ikhnây (810) jusqu'en 817. Le jour de dimanche 9 djoumâda 2[d] de cette année, Noûr ed-dîn ebn Qawâm professa à ce collège par délégation du fils du *kâteb es-serr*, Kamâl ed-dîn ebn el Bârézy. Le secrétaire de la Chancellerie Kamâl ed-dîn y donna la leçon le jour de dimanche 3 ḍou'l qa'deh de l'année 831 (N, f° 40 r°-41 v°).

[21] Le chaykh Taqy ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh, dit dans sa *Suite*, sous le mois de djoumâda 2[d] de l'année 816 : « En cette année furent élevés trois bâtiments, les plus belles habitations des jardins

de Damas : la *Dahicheh*, le jardin d'ebn en-Nachweh sur le bord de la Ṭawra, près d'er-Robweh, et le jardin d'ebn Djamâ'ah à el Mezzeh. Mais les matériaux de cette troisième construction ont été transportés à la madraseh du Khawâdja Ibrâhîm ebn es-Se'erty» (N, f° 41 v°).

[22] Les lignes que je place entre deux astérisques sont surmontées d'un trait. Le copiste a-t-il voulu indiquer qu'elles doivent être supprimées?

[23] Le grand Khawâdja Borhân ed-dîn Ibrâhîm ebn Mobârak Châh el Is'erdy était, avec le Khawâdjâ Chams ed-dîn ebn el Mozalleq, le plus grand marchand de Damas. Son commerce s'étendait à tous les pays. Il mourut à la fin du jour de vendredi, à l'âge de soixante et quelques années (f° 42 r°).

Is'erd, ville située entre le Tigre et Mayyâfâréqîn (*Hist. or. des Croisades*, I, 832 [Index]). — Suivant el Iṣṭakhry (éd. de Goeje, 76 K), *Is'erd*, qu'on appelle aussi *Se'ert*, est une petite ville, sans remparts. — Voir aussi Abou'l féda, *loco cit.*, II, II, 63.

[24] *El maydân el akhḍar* était situé sur la rive droite du Barrada (*lire* Barada), immédiatement au sud-ouest de la ville de Damas. C'est apparemment l'emplacement du long faubourg qui s'appelle aujourd'hui *le Maydân* (*Hist. or. des Croisades*, I, 760).

[25] En-No'aymy et les historiens mentionnés ci-dessous disent «au Caire». — Il est probable que déjà au x° siècle de l'hégire le nom de Meṣr se donnait comme aujourd'hui à el Qâhérah.

[26] Le manuscrit porte par erreur 524. — La biographie de Chîrkoûh ebn Châdy est donnée par ebn Khallikân (*Biographical dictionary*, I, 626). «Il mourut subitement au Caire, le samedi 28 (*sic* pour 22), ou, suivant er-Rauḥy, le dimanche 23 de djoumâda 2[d] 564.» Ebn Chaddâd dit le 22; Abou Châmah donne la même date et le jour de samedi; Abou'l fédâ (*Hist. or. des Croisades*, I, 38), le samedi 22 de djoumâda 2[e] de l'année 564 (23 mars 1169); ebn Chaddâd (*ibid.*, III, 48), et *Biographie de Saladin* (*ibid.*, III, 408) le dimanche 22 djoumâda 2[e] (23 mars 1169).

[27] D'après Abou Châmah et ebn Khallikân, deux mois et cinq jours.

[28] Ebn Khallikân (IV, 417 et suiv.) : «Abou'l maḥâsen Yoûsef ebn Râfé' ebn Tamîm, surnommé Bahâ ed-dîn et connu sous le nom d'ebn Chaddâd, naquit à Mosoul en 539, fut qâdy de Ḥalab et y mourut en l'année 632 (1234).» Cf. aussi notice dans *Hist. or. des Croisades*, I, Introduction, XLV. — Comp. ci-après, note 42.

[29] سيرة صلاح الدين « Vie de Saladin ». Elle a été publiée en arabe et en latin par Schultens. Le passage emprunté ici à ebn Chaddâd se trouve page 34 de l'édition de 1755. Cet ouvrage, qui a pour titre : النوادر السلطانية والمحاسن اليوسفية et dont H. Khal. ne fait pas mention, se trouve avec sa traduction dans *Hist. or. des Croisades*, III, 3-370.

[30] « Rivière de Damas. La vraie orthographe est Bânâs, sans *yâ*. » *Marâsed*.

[31] On lit dans le manuscrit : واناس كثير ينتسبون اليه.

[32] « *Barzah*, avec le *tâ*, indice du féminin, village dans la Ghoûtah de Damas. Les Damasquins prononcent ce nom avec un *hâ*, en l'infléchissant. Il s'y trouve une chapelle sépulcrale (*machhad*) d'Abraham, l'ami de Dieu; les Juifs samaritains l'ont en grande vénération. » *Marâsed*.

[33] Quoique ce nom se présente dans le manuscrit sous la forme Daymar, je ne doute point qu'il ne faille lire Domayr. « Domayr est un des villages de la Ghoûtah de Damas, devant le col de l'Aigle. Dans sa mosquée se trouve un long palmier. » *Marâsed*. — Cf. aussi M. Hartwig Derenbourg, trad. d'Ousâma ibn Mounkidh, p. 170, note 4.

[34] Le copiste a écrit Mahrazah.

[35] Ici encore le texte nous donne Daymar au lieu de Domayr.

[36] Ebn Katîr dit sous l'année 664 : « En cette année, le fils du Khalife el Mosta'sem ebn el Montaser, en-Nâser 'aly l'abbâsîde, arriva à Damas et on le fit descendre à la maison (*sic*) l'*Asadiyeh*, en face de la madraseh la '*aziziyeh*. Il était prisonnier aux mains des Tatârs. » Suivant el Asady, en safar de l'année 814, mourut de la peste à la madraseh l'*Asadiyeh* (située) à l'extérieur de Damas, la femme du qâdy Nadjm ed-dîn ebn Hedjdjy, (l'esclave) mère de son fils. La prière sur son corps fut faite à la mosquée-cathédrale de Tenkez et elle fut enterrée à l'extrémité du cimetière des Soûfys, aux pieds du chaykh Taqy ed-dîn ebn es-Salâh (N, f° 42 v°).

[37] 'omar ebn 'abd El 'azîz ebn Hasan ebn 'aly ebn Mohammad ebn Mohammad ebn 'aly, el Qorachy, ed-Démachqy, le *faqîh* Abou'l Khattâb, châfé'ite, mourut en djoumâda 2[d] de l'année 615 (N, f° 42 v°-43 r°).

[38] Rokn ed-dîn Abou Yahya Zakaryâ ebn Yoûsef ebn Solaymân ebn Hammâd, el Badjaly, mourut le jour de jeudi 23 djoumâda 1[er] de l'année 722, à l'âge de soixante-sept ans, et fut enterré près du chaykh Taqy ed-dîn el Fazâry (N, f° 43 r°).

[39] Le qâdy suprême Charaf ed-dîn Moûsa ebn Chéhâb ed-dîn Ahmad ebn Moûsa, el Wamnâwy, épousa la fille du chaykh Charaf ed-dîn, qui lui laissa en mourant une grande fortune. Il professa à l'*Asadiyeh* en safar de l'année 795; puis, en chawwâl de l'année 796, le qâdy en chef Badr ed-dîn Abou'l baqâ se démit en sa faveur de la chaire et de l'inspection de la *Rawâhiyeh*. En 814, il fit le pèlerinage de la Mekke comme qâdy de la caravane et mourut le jour de jeudi 8 el moharram après l'*"asr*, en sa demeure (sise) près de la madraseh la *Zendjâriyeh*, au sud de *bâb toûmâ*. On dit que sa mort fut occasionnée par les menaces de Noûroûz au sujet d'un dépôt de Kamâl ed-dîn l'*ostadâr*. Il fut enterré au cimetière de *bâb es-saghîr*, auprès de la *qoubbet es-Syâhah*, et la prière sur son corps fut faite à la mosquée *des roseaux*. Suivant une information fournie par le qâdy Chams ed-dîn el Kafîry, il serait né vers l'année 760. — Cette *qoubbet es-Syâhah* se trouve au nord du *banc des témoins*, à vingt pas environ, et à l'orient de la *qoubbet er-Ryânah* et de la turbeh de Tâdj ed-dîn el Fazâry (N, f° 43 r°-v°).

[40] Les *cha"ârin* (au nom. *cha"âroûn*) sont ceux qui garnissent de poil, doublent de peau à poil l'intérieur des bottines, ou emploient la peau de manière que le poil soit en dedans. Cette expression peut aussi s'appliquer aux «fabricants de شعار» vêtement de dessous; couverture, housse de cheval. — B écrit partout *cha"âdin*; ce qui est une erreur manifeste.

[41] Le *khatîb* de Damas Djamâl ed-dîn Abou 'abd El Kâfy ebn 'abd El Malek ebn 'abd El Kâfy, er-Rab'y, ed-Démachqy, le moufty, naquit l'année 612. Il mourut le dernier jour de djoumâda 1er de l'année 689 (N, f° 44 r°).

[42] «Le jurisconsulte Djamâl ed-dîn Ahmad, connu sous le nom d'*el mohaqqeq*, professe à l'*Isfahâniyeh* jusqu'à maintenant.» Ainsi s'exprime le qâdy 'ezz ed-dîn ebn Chaddâd dans son livre (intitulé) الاعلاق الخطيرة (N, f° 44 r°). H. Khal. attribue cet ouvrage, qui traite (des émirs) de la Syrie et de la Mésopotamie, à ebn Chaddâd Yoûsef ebn Râfé' el Halaby, mort en 632 (*Comm.* 26 septembre 1234). Mais M. Hartwig Derenbourg fait observer (*Vie d'Ousâmah*, II, 495, n. 3) qu'il ne faut pas confondre cet auteur, Mohammad ebn 'aly ebn Ibrâhîm ebn Khalîfah ebn Ibrâhîm ebn Chaddâd, el Ansâry, el Halaby, mort au Caire en 684 (12 avril 1285), avec ebn Chaddâd, le chancelier et le biographe de Saladin.

Es-Saqqâ'y donne (f° 12 v°) la biographie de Djamâl ed-dîn Ahmad ebn 'abd Allah ebn el Hosayn, connu sous le nom d'*el mohaq-*

qeq, jurisconsulte et médecin. Il demeura à Damas comme *ra'ys et-teubb*, pendant quelque temps, en qualité de substitut de 'alam ed-dîn ebn Abî Holayqah et professeur de la madraseh la *Sâré-miyeh*. Il mourut à Damas en ramadân de l'année 694. — Sous l'*Amdjadiyeh*, N (f° 48 v°) lui donne la même généalogie; voir ci-après, n 66.

[43] *Hârah* signifie d'après Maqrîzy (*Khétat*) plusieurs maisons réunies ou contiguës. L'espace ou rue sur laquelle donnent les portes de ces maisons est proprement ce qu'on nomme *hârah*. Cette rue a son entrée dans la grande rue ou شارع par une porte. Il n'y a point de boutique dans les *hârah*, si ce n'est quelquefois auprès de la porte d'entrée, où l'on trouve une boutique d'épicier ou un café (S. de Sacy, *'abd El-Latif*, 385).

A Damas, le quartier des chrétiens s'appelle *hârat en-nasâra*.

On lit dans le *Marâsed* (I, 281) : « *Hârah* est le nom du quartier (*el mahalleh*) chez les habitants de Damas; ils appellent en effet les quartiers (*el mahall*), les rues (*el hârât*). »

Ci-après, aux f°s 12 v° et 28 r°, le quartier de la monnaie est appelé *hârat es-sekkeh* et *mahallet es-sekkeh*.

Comp. aussi chapitre II, n. 51.

[44] Le *hâfez* ebn Katîr, dans ses *Annales*, s'exprime ainsi sous l'année 603 : « Iqbâl l'esclave noir, Djamâl ed-dauleh, l'un des esclaves noirs d'el malek Salâh ed-dîn et le fondateur des deux *Iqbâliyeh*, qui étaient deux maisons qu'il transforma en madraseh, la grande pour les Châfé'ites, et la petite pour les Hanafites avec le tiers du waqf qu'il constitua, mourut à Jérusalem en dou'l qa'deh de l'année 603 » (N, f° 44 r°).

[45] Sur la *sommellerie* (شراب خاناه ou شربخاناه), cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 162.

[46] Ebn Katîr dit sous l'année 628 : « En cette année fut achevée la construction de la madraseh l'*Iqbâliyeh* qui est au marché des Persans (*soûq el 'adjam*), à Baghdâd, et qui tire son nom d'Iqbâl *ech-charâby* » (N, f° 44 r°).

[47] « Il y a aussi le rébât d'Iqbâl *ech-charâby* el Mostanséry el 'abbâsy, à la porte des Banou Chaybah, à droite en entrant à la mosquée *el harâm*. La date de sa construction est l'année 641 » (*Die Chroniken der Stadt Mekka*, éditée par Wüstenfeld, II, 108). — « Au nombre des eunuques d'el Mostanser billah était l'émir Charaf ed-dîn Iqbâl ech-charâby el Mostansery el 'abbâsy. Il construisit à la Mekke une madraseh à droite en entrant à la mosquée *el harâm* par

la porte du salut (*bâb es-salâm*) et il y constitua en waqf un grand nombre de livres, en l'année 631. La madraseh existe jusqu'à présent et a été transformée en rébât» (*Ibid.*, III, 177).

[48] El Mosta'sem, le dernier khalife 'abbâsîde de Baghdâd, fut tué par les Tatârs en l'année 656.

[49] C'est-à-dire d'el Hosayn, fils de 'aly, tué à Kerbélâ. — C'est aussi de Hellah qu'ebn Batoûtah se rendit à Kerbélâ. Voir t. II, 99.

[50] L'inscription de Damas n° 237 de ma collection en contient l'énumération suivante : «Le tiers du village d'es-Samoûqah; le tiers de la *mazra'ah* d'el Aftarîs; le tiers d'une *mazra'ah* au nord de Baydar Zabdîn; cinq qîrâts et un tiers d'une vigne connue sous le nom de Moayyed ed-dîn, à el Hadîtah; deux qîrâts de Malîhah (et) de Zar' Mâhât, sur la route de Zor' à Bosra.» D'après une note de M. Waddington, le village d'es-Samoûqah est près de Safad et ceux d'el Efterîs, de Zebdîn, d'el Hadîtah, de Malîhah et de Zar' Mâhât, dans le *Mardj el Ghoûtah*.

[51] En l'année 658, dit ed-Dahaby dans les *'ébar*, mourut ebn Sany ed-dauleh, le qâdy en chef Abou'l 'abbâs Ahmad, qui portait le titre honorifique de Sadr ed-dîn, ebn Yahya ebn Hébat Allah ebn el Hasan, et-Ta'laby, ed-Démachqy, connu sous le surnom d'ebn Sany ed-dauleh, qui était celui de son aïeul el Hasan. Il naquit l'année 590. Il professa l'année 615. Il fut ensuite investi de la *wékâleh* du trésor public, donna des leçons à *l'Iqbâliyeh* et à la *Djâroûkhiyeh*, et exerça quelque temps les fonctions de qâdy. Il revint malade d'auprès d'Hoûlâgoû et fut atteint par la mort à Ba'lbakk en djoumâda 2[d], à l'âge de soixante-dix-huit ans. Suivant d'autres, il fut le premier professeur de la *Nâsériyeh* (N, f° 44 v°).

[52] Le chaykh, le grand savant, le qâdy en chef, le chaykh des chaykhs 'alâ ed-dîn Abou'l Hasan 'aly ebn Noûr ed-dîn Abî'l fédâ Isma'îl ebn Yoûsef, el Qoûnawy, et-Tebrîzy, naquit dans la ville de Qoûnouah vers l'année 668. Il vint à Damas au commencement de 693. Il mourut à Damas en 729 et fut enterré au penchant du Qâsyoûn (N, f° 45 r°).

[53] Comp. ci-devant n. 13 et ci-après n. 199. — Chéhâb ed-dîn Ahmad ebn el Madjd 'abd Allah ebn el Hosayn ebn 'aly, ez-Zawzâry, el Erbély d'origine, puis ed-Démachqy, qâdy en chef des Châfé'îtes à Damas, naquit en 662. Il professa à cette *Iqbâliyeh* en l'année 700, à la *Rawâhiyeh* et à la turbeh d'*Omm es-Sâleh*; puis il fut nommé procureur du trésor public. Il devint ensuite qâdy en chef

de la Syrie, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Elle eut lieu au commencement de djoumâda 1er de l'année (*sic*) (N, f° 45 r°).

[54] L'imâm 'émâd ed-dîn Abou'l fédâ Ismâ'îl ebn Khalîfah ebn 'abd El 'âly, en-Nâbolosy d'origine, el Hosbâny, naquit l'année 718 approximativement et vint à Damas l'année 738. Il mourut en dou'l qa'deh de l'année 778 et fut enterré à *bâb es-saghîr*, au sud de la mosquée-cathédrale de Djarrâh, à gauche en allant vers le sud (N, f° 45 r°-v°).

« Hosbân (Hesbon), petite ville, chef-lieu du Balqâ, dans une vallée qui confine au Ghaur de Zoghar. » Abou'l fédâ, *Géographie*, traduction, II, II, 5.

[55] Badr ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad mourut dans le mois de rabî' 1er de l'année 770, à l'âge de quarante-six ans, et fut enterré auprès de son père (N, f° 45 v°).

[56] Mohammad ebn Mohammad ebn 'otmân ebn Ahmad ebn 'amr ebn Mohammad, le qâdy en chef Djalâl ed-dîn abou'l ma'âly, fils du qâdy en chef Nadjm ed-dîn, fils du qâdy en chef Fakhr ed-dîn, ez-Zor'y d'origine, ed-Démachqy, célèbre sous le nom de *Chamar Noûh*, le petit-fils par la fille (*sebt*) du chaykh Djamâl ed-dîn ebn ech-Charîchy. Il fut élevé par son aïeul et par ses deux oncles maternels Badr ed-dîn et Charaf ed-dîn. En l'année 778, il fut nommé qâdy de Halab. Destitué au bout de six mois, il vint à Damas en ramadân, investi de la charge de qâdy des troupes, de la *wékâleh* du trésor public et de la chaire de l'*Iqbâliyeh*. Il composa pour cette chaire, moyennant une somme, avec el Hosbâny qui la lui avait enlevée et exerça les fonctions de qâdy à Halab jusqu'à sa mort, survenue en rabî' 1er de l'année 782. Ebn Hedjdjy dit qu'il ne pense pas qu'il ait atteint l'âge de quarante ans (N, f° 45 v°-46 r°).

[57] Le chaykh Chéhâb ed-dîn Abou'l 'abbâs Ahmad, fils de l'imâm 'émâd ed-dîn Ismâ'îl el Hosbâny, naquit l'année 749. Il professa en outre à l'*Amîniyeh* et dans d'autres madraseh et fut *khatîb* de la grande-mosquée d'*et-Tawbeh*. Il mourut en rabî 2d de l'année 815 et fut enterré au Qâsyoûn (N, f° 46 r°).

[58] Taqy ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh, dit dans ses *Annales* : « En rabî' 2d de l'année 838 et le jour de dimanche 28 du mois, mon fils Abou'l Fadl Mohammad, que Dieu le conserve ! donna la leçon à la madraseh l'*Iqbâliyeh*, que je lui avais cédée. J'en avais été investi moi-même avec le chaykh Chams ed-dîn el Kafîry, à la place de Tâdj ed-dîn el Hosbâny, qui m'avait résigné ainsi qu'à lui sa chaire et l'inspection. Mais ebn el Aftékîn nous disputa l'inspec-

tion, l'obtint et répara la madraseh. Quand mourut le chaykh Chams ed-dîn el Kafîry, je fus investi des places annexes qu'il avait en sa possession » (N, f° 46 r°).

Sur l'expression نزل عن « céder, concéder, abdiquer, résigner », voir Quatremère, *Mamloûks*, I, 175.

[59] B écrit *Sâheb*. — Il existait au Caire une *place d'el Akaz*, vis-à-vis de la maison de l'émir Sayf ed-dîn el Akaz en-Nâséry, le vizir (Maqrîzy, *Khéta'*, II, 48); mais ce ne peut-être le nôtre, plus ancien et sans l'article.

[60] Il faut sans doute lire 586. — La phrase commençant par « sa construction » et finissant par « 587 », que B a incorporée dans le texte, semble faire partie de l'inscription.

[61] El Berzâly dit dans ses *Annales*, sous l'année 736, et j'ai copié sur son autographe, ce qui suit : « Et la nuit du (vendredi) au samedi 18 djoumâda 2^d, mourut le chaykh, le jurisconsulte, le vieillard (*el mo'ammar*) Charaf ed-dîn Abou Mohammad Hasan ebn Ya'qoûb ebn Elyâs ebn 'aly, el Hâky, châfé'ite, dans sa demeure à la madraseh l'*Akaziyeh* de Damas. La prière sur son corps fut faite dans le *djâmé' el mo'ammar* et il fut enterré au cimetière de *bâb es-saghîr*. Sa naissance avait eu lieu peu après l'année 640 et il était parvenu à sa quatre-vingt-quinzième année. Il était établi comme *châhed* (temoin) à l'emplacement des marchands d'oiseaux, en dedans de *bâb el Djâbyeh* » (N, f° 46 v°).

[62] Fils d'el Madjd er-Roûdrawâry (N, f° 46 v°).

« *Roudrawâr*, arrondissement près de Nahâwand, une des dépendances du Djabal; elle a une étendue de trois parasanges. Ses villages sont reliés à des jardins remplis d'arbres et à de rapides cours d'eau. Il s'y trouve el Karadj. Le Karadj de Roûdrawâr est une petite ville, construite en argile, fortifiée, où il y a beaucoup de safran qu'on exporte en divers pays. Elle est située au centre et à sept parasanges tant de Nahâwand que d'Hamadân. » *Marâsed*. — Roûdrawâr, dit le *Lobâb*, est une ville des environs d'Hamadân. Plusieurs savants en sont originaires. Cf. Abou'l fédâ, *loco cit.*, II, II, 160.

[63] 'abd El Djabbâr ebn 'abd El Ghany ebn 'aly ebn Abî'l Fadl ebn 'abd El Wâhed ebn 'abd El-Latif, el Ansâry, Kamâl ed-dîn Abou Mohammad ebn el Harastâny, le jurisconsulte, le moufty, châfé'ite, naquit en 549. Suivant ebn el Hâdjeb, il donna des leçons à la *Kallâseh* et à l'*Akaziyeh*. Il était de la famille d'ebn Talîs. Il mourut en cha'bân de l'année 624 (N, f° 46 v°).

[64] Le chaykh Badr ed-dîn Mohammad ebn el Borhân Ibrâhîm

ebn Wohayb, on dit aussi Hébat Allah, ebn 'abd Er-Rahman ebn Abî'l Qasem ebn Mohammad, el Djazary d'origine es-Salty, en-Nâbolosy, fut investi à Damas des fonctions de professeur à cette *Akaziyeh*, de celles de supérieur à l'*Asadiyeh*, et de la charge d'imâm à la mosquée *des roseaux*. Il passa les quatre-vingts. Sa naissance eut lieu l'année 706 (N, f° 47 r°).

Sur la ville de Salt (Philadelphie), située sur la montagne orientale du Ghaur, au midi de 'adjloûn, cf. Quatremère, *Mamloûks*, II, 246 et suiv.

[65] On lit dans el Asady, sous l'année 628 : « Bahrâm Châh, fils de Farroûkh Châh, ..., el malek el Amdjad Madjd ed-dîn Abou'l Mozaffar, seigneur de Ba'lbakk, reçut après la mort de son père, en 578, cette ville en don de Salâh ed-dîn et la conserva jusqu'en 627. A cette date, elle lui fut enlevée par el Achraf, qui la remit à son frère es-Sâleh » (N, f° 48).

Le *Fawât el wafayât*, qui donne la biographie de Bahrâm Châh (I, 102), dit qu'il fut enterré dans la turbeh de son père, sur le *Charaf* septentrional.

El malek el Amdjad Madj ed-Dîn Abou'l Mozaffar Bahrâm Châh, fils de Farroûkh, fut autorisé par Salâh ed-dîn à conserver le gouvernement de Ba'lbakk. Lorsque cette ville lui fut enlevée par el Achraf, fils d'el 'âdel (626 = 1228), il se rendit à Damas, où il fut assassiné par un de ses mamloûks, dans la soirée du (mardi au) mercredi 12 chawwâl 628 (août 1231) (*Biographical dictionary*, I, 616). — D'après Abou'l féda (*Hist. or. des Crois.*, I, 106), el malek el Amdjad ne rendit la ville de Ba'lbakk, dont il était le seigneur, à el malek el Achraf, qu'en 627. Il reçut de lui en dédommagement (la ville d') ez-Zabadâny, le Qosayr de Damas (hameau situé) au nord de cette ville, et autres lieux. Il se rendit alors à Damas et s'installa dans son hôtel situé près (داخل en dedans) de la porte *bâb en-nasr* . . . et fut assassiné. Il avait occupé la principauté de Ba'lbakk pendant quarante-neuf ans.

[66] Ebn Katîr dit sous l'année 694 : « El Djamâl *el mohaqqeq* Ahmad ebn 'abd Allah ebn el Hosayn, ed-Démachqy, fut investi de la charge de supérieur de la *Dakhwâriyeh*, attendu qu'il était le premier de tous dans l'art de la médecine, et visita les malades à l'hôpital, suivant la règle des médecins. Il était en même temps professeur des Châfé'ites à la *Farrokhchâhiyeh* et répétiteur dans nombre de madraseh » (N, f° 48 v°). — Comp. ci-devant, n° 42.

[67] Le qâdy Chéhâb ed-dîn Ahmad ebn 'abd Allah ebn 'abd Er-

Rahman ebn 'abd Allah, ed-Démachqy, connu sous le nom d'ez-Zâhéry, naquît en chawwâl de l'année 678 — quelqu'un a dit en 657. — Il professa à ladite *Amdjadiyeh* et à la *Madjnoûniyeh*. Il mourut en cha'bân de l'année 755, et fut enterré au Qâsyoûn (N, fol. 48 v°).

68 Chéhâb ed-dîn Ahmad ebn Mohammad ebn Qomâqem, ed-Démachqy, el Foqqâ'y, mourut à Damas en djoumâda 2d de l'année 809. Qomâqem était le surnom de son père; celui-ci était marchand de bière (*foqqâ'*) (N, fol. 48 v°).

69 Le sayyed Nâser ed-dîn Mohammad, fils du sayyed 'alâ ed-dîn 'aly, fils du *naqib el achrâf* (syndic des chérifs), mourut en safar de l'année 814. Il fut chargé de plusieurs fonctions, entre autres celles de professeur et d'inspecteur de la *Nâsériyeh*, de supérieur de l'*Asadiyeh intra muros* et de professeur de l'*Amdjadiyeh*, du *tasdir* à la mosquée-cathédrale, de la moitié du poste de *khatîb* de la mosquée *des roseaux*, et autres places et inspections. A la mort de leur père, lui et son frère Chéhâb ed-dîn furent confirmés dans les emplois qu'il détenait. Ses funérailles eurent lieu le jour de mardi 2 du mois. Il était âgé de trente-cinq ans environ. On l'appelait *zorayq*, parce qu'il avait les yeux bleus (N, fol. 48 v°-49 r°).

70 A la mort de Nâser ed-dîn, son frère, Chéhâb ed-dîn, fut investi de la chaire et de l'inspection de la *Nâsériyeh*. Puis, le jour de samedi, 11 djoumâda 2d de l'année 818, Chams ed-dîn Mohammad, fils du qâdy en chef Chéhâb ed-dîn Ahmad, el Bâ'oûny, étant revenu de Mesr, enleva à Chéhâb ed-dîn ebn *naqib el achrâf* l'inspection des deux *harams*, la moitié de la chaire et l'inspection de l'*Amdjadiyeh* et autres emplois, produisant mensuellement mille derhams. Altoûnboghâ el 'otmâny l'avait secondé dans cet acte. Mais au retour du qâdy en chef, c'est-à-dire d'ebn Hedjdjy, les choses rentrèrent dans l'ordre (N, fol. 49 v°).

71 Le sayyed et qâdy 'ezz ed-dîn Hamzah mourut hors de chez lui, à Jérusalem, le 2 rabî' 2d de l'année 891, et fut enterré au cimetière de Mâmilâ (N, fol. 49, v°).

72 Le qâdy Mohebb ed-dîn mourut la nuit du (jeudi au) vendredi 23 rabî' 1er de l'année 891 et fut enterré auprès de son père, à l'ouest de la Qalandariyeh, dans la turbeh (cimetière) de *bâb es-saghir*. Il était né en 826 (N, fol. 49 v°).

73 Cette date infirme la note en latin qu'on lit en tête du manuscrit de Paris et d'après laquelle 'abd El Bâset serait mort vers l'année 920. L'auteur de cette note l'a confondu avec son homonyme 'abd El Bâset ebn Khalîl ebn Châhîn, el Malaty, el Qâhéry, hana-

fîte, dont H. Khal. mentionne plusieurs ouvrages et qui mourut, en effet, en 920. On verra d'ailleurs au fol. 40 r° que l'abréviateur du *Tanbih e-tâleb* n'avait que quatorze ans en 921.

[74] Le texte porte هو après el Amdjad; l'édition égyptienne d'ebn ech-Chehnah ne le porte pas.

[75] Quand el Achraf Moûsa enleva Ba'albakk à el Amdjad, il le fit demeurer auprès de lui à Damas, dans la maison de son père. Le même auteur (ebn Katîr) dit, sous l'année 635, à propos de la mort d'el Achraf, que ce prince avait constitué en waqf la maison de Farroûkh Châh, qu'on appelle *dâr es-sa'âdeh*, et son jardin au Nayrab, en faveur de son fils (N, fol. 47 v°).

[76] D'après ebn Katîr, ce fut dans sa madraseh, sise à côté de celle de son père, au *Charaf* septentrional. En donnant la biographie de Farrokh Châh, cet auteur s'exprime ainsi : «C'est de lui que tire son nom la madraseh la *Farrokhchâhiyeh* (située) au *Charaf* septentrional, et à côté de laquelle est la turbeh l'*Amdjadiyeh*. Elles sont toutes deux affectées aux Hanafîtes et aux Châfé'ites» (N, fol. 48 v°).

[77] حياصة. Cf. sur ce mot Quatremère, *Mamloûks*, I, 31, et Dozy, *Dictionnaire des vêtements*, 145. — Le *Fawât el wafayât* (I, 249) fait mention d'une ceinture qui valait cinq mille dînârs (plus de soixante mille francs !).

[78] تاريخ ابن الشحنة. Cet ouvrage ne figure pas sous ce titre dans H. Khal., mais sous celui de روض المناظر (III, 491); il a été imprimé au Caire, dans la marge des tomes IX et X du *Kâmel* d'ebn el Atîr, avec le titre de روضة المناظر. Ebn Chehnah (Abou'l Walîd Zayn ed-dîn Mohammad ebn Mohammad), el Halaby, hanafite, mourut l'année 815 (*Comm.* 13 avril 1412).

[79] Les deux dates sont restées en blanc dans le manuscrit. — Ebn ech Chehnah (t. IX, d'ebn el Atîr, p. 84) rapporte aussi l'assassinat de Bahrâm Châh à l'année 627; ed-Dahaby, dans les *'ébar*, dit 628; ebn Katîr et es-Safady, dans le *Wâfy*, le placent en chawwâl 628. Ebn Chaddâd donne le mois de safar 629.

[80] H. Khal., IV, 149, les appelle طبقات عماد الدين. — Comp. chap. II, n. 4.

[81] Ces deux vers se trouvent aussi dans le *Fawât el wafayât*, I, 103; mais au lieu de من ديني, on y lit من ذنبي (de mon péché).

[82] Ce collège est mentionné dans le n° 298 de ma collection des inscriptions de Damas (il sera donné plus loin sous la khânqâh la *'ezziyeh*) et dans le *Kétâb er-rawdatayn*, p. 50.

[83] « Car il y avait là une horloge (بنكام الساعات) au moyen de laquelle on connaissait chaque heure qui s'écoulait de la journée. Elle était surmontée d'oiseaux en cuivre, d'un serpent de même métal et d'un corbeau. L'heure s'achevait-elle, que le serpent sortait, les oiseaux sifflaient, le corbeau criait, et un caillou tombait. Voilà ce que dit le qâdy ebn Zohayr » (N, fol. 50 r°).

Comp. le passage du manuscrit 823, fol. 53 v°, reproduit et traduit par de Sacy, *'abd El-Latif*, p. 578, et dans lequel un auteur appelé ebn Djobayr décrit l'horloge que l'on voyait en sortant de la porte de Djayroûn. — Le texte porte قبل ان ينقل que le savant orientaliste a lu قيل اذا تنقل et, plus bas, الطيقان المذكورة qu'il a cru devoir remplacer par الطاقين المذكورتين.

[84] Plus loin on lit *qaysâriyeh*. — S. de Sacy (*'abd El-Latif*, p. 303), dans une note sur la *qaysâriyeh*, donne à ce terme le sens de « halle ». — Cette construction devait fort ressembler à ce qu'on appelle, à Alexandrie, une *okelle* : au rez-de-chaussée sont des magasins servant d'entrepôt pour les marchandises, et des boutiques, tout autour d'une grande cour, à peu près carrée. Par-dessus, au premier étage, des logements dont la porte s'ouvre sur une galerie couverte, passage et promenoir, donnant sur la cour. Il en est de même du *khân*. Celui qui existe à Saydâ et qui appartient à la France est construit dans les mêmes conditions. Un grand portail auquel est préposé un portier (*bawwâb*) ferme ces établissements ; il s'y trouve aussi quelques petites portes donnant accès soit dans la cour, soit à un escalier conduisant au premier étage. Le mot *okelle* n'est pas usité en Syrie. — M. de Goeje, dans le glossaire de sa *Bibliothèque des géographes arabes*, IVe partie, définit la *qaysâriyeh* par : *taberna mercatoria, hospitium mercatorium* (= خان).

[85] D'après Khalîl Dâhéry (ms. ar. 695, fol. 230 v°), l'atâbek des armées est le même que le *grand-émir*, et porte encore le titre de *bekler beki* (Quatremère, *Mamloûks*, I, 3).

[86] Le copiste a écrit يقلب, qui n'a pas de sens ici ; je suppose qu'il faut lire, comme dans N (fol. 50 r°), يقال له.

[87] Les deux manuscrits B et N donnent كستكين ; mais il faut lire كمشتكين (Gumuchtékîn) comme dans le texte imprimé du *Kétâb er-rawdatayn*, p. 50. Cf. *Ousâma*, traduction de M. Hartwig Derenbourg, p. 178, n. 5.

Ed-Dahaby dit sous l'année 493 : « Kastékîn (Gumuchtékîn) ebn ed-Dânichmend, seigneur de Malatyah et de Siwâs, rencontra les

Francs près de Malatyah, les mit en déroute, et fit prisonnier leur roi Boémond (Cf. Abou'l fédâ, *Hist. or. des crois.*, I, 5). Et il arriva par mer sept navires? (*qarânès*); (les assaillants) s'emparèrent de la citadelle d'el Kawratah et en massacrèrent la garnison. Ebn ed-Dânichmend marcha à leur rencontre, dit ebn el Atîr, et les tailla en pièces. Trois mille Francs seulement, sur neuf cent mille, échappèrent la nuit venue (N, fol. 50, r°-v°). — La bataille, à laquelle prit part l'armée franque au nombre de 300,000 hommes, est mentionnée dans le *Kâmel* d'ebn el Atîr (*Hist. or. des Crois.*, I, 203), mais il n'est pas question de la citadelle.

[88] Et-Taftbéky, d'après N, fol. 50 r°, où il est dit qu'il fut investi des fonctions d'atâbek des troupes à Damas en l'année 530.

[89] On l'appelait le prix de l'or (*haqq ed-dahab*) et elle possédait une portion du jardin d'el Khachchâb, à Kafar Soûsyâ, et autres propriétés (N, fol. 50 r°).

[90] Djamâl ed-dîn ebn Djamâl el islâm Abou'l Hasan 'aly ebn el Moslem ebn Mohammad ebn 'aly, Es-Solamy, ed-Démachqy, professa pendant quelque temps à la *halqah* d'el Ghazzâly, dans la mosquée-cathédrale. C'est lui qui conseilla à el Ghazzâly de prendre place dans la *halqah* du chaykh Nasr, qui est le lieu connu, dans la mosquée-cathédrale, sous le nom de la *Ghazzâliyeh*. Professeur à la *Ghazzâliyeh* et à la *Mo'îniyeh*, il fut le premier qui donna des leçons à la madraseh d'Amîn ed-dauleh, en l'année 514. Il composa des ouvrages, Il mourut en dou'l qa'deh de l'année 533, du vivant du fondateur, et fut enterré à *bâb es-saghîr*, sur la même rangée que plusieurs des compagnons du prophète (N, fol. 50 v°-51 r°).

Cf. H. Khal., I, 170.

[91] Mohammad ebn 'aly ebn el Moslem Mohammad ebn 'aly ebn el Fath, le prédicateur (*wâ'ez*) Abou Bakr ebn Djamâl el islâm Abî'l Hasan, es-Solamy, ed-Démachqy, fut investi de la charge de prédicateur (*khatîb*) à la mosquée-cathédrale de Damas, et de celle de professeur à la zâwyeh qui fait face à la porte d'*el barâdeh*. Il mourut en chawwâl de l'année 564, à l'âge de soixante-deux ans, et fut enterré au-dessus de son père (N, 51 r°).

Le *wâ'ez* prononce des sermons, sans position officielle. Le *khatîb* exerce une charge; c'est lui qui fait chaque vendredi, dans le *djâmé'*, où les fidèles se réunissent pour la prière en commun, la *khotbeh* ou prône avec une invocation finale pour le sultan régnant.

Voir sur la *khotbeh* la note rédigée par M. de Slane dans *Hist. or. des Crois.*, t. I, p. 757.

92 Charaf ed-dîn Abou'l Hasan 'aly ebn Abî Bakr ebn Djamâl el islâm, es-Solamy, naquit à Damas l'an 544. Il professa à la zâwyeh située en face de *bâb el barâdeh*. Expulsé plus tard de Damas, il demeura à Hems jusqu'à sa mort, qui eut lieu en djoumâda 2[d] de l'année 602 (N, fol. 51 r°).

93 El Khedr ebn Chebl ebn 'abd, Abou'l barakât el Hâréty, ed-Démachqy, professa à la *Ghazzâliyeh* et à la *Modjâhédiyeh*. Un autre (qu'ebn Chaddâd) dit que Noûr ed-dîn le *martyr* construisit pour lui la madraseh qui est en dedans de *bâb el faradj* et qu'on appelle la *'émâdiyeh*. Il en devint le premier professeur. Puis elle fut connue sous le nom d'el 'émâd *el kâteb*. Il naquit l'année 486 et mourut en dou'l qa'deh de l'année 562. Il fut enterré à *bâb el farâdîs* (N, fol. 51 v°).

94 Le qâdy le *ra'ys* Qotb ed-dîn abou'l ma'âly Ahmad ebn Abî Mohammad (ebn) 'abd Es-Sallâm ebn el Motahhar ebn Abî Sa'd 'abd Allah ebn Abî 'osroûn naquit en radjab de l'année 592. Il professa à l'*Amîniyeh* et à la *'osroûniyeh*, à Damas, et mourut en djoumâda 2[d] de l'année 675 (N, f° 53 v°-54 r°). — Quatremère, *Mamloûks*, I, 2[e] part., 146, dit qu'il mourut à Halab à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

94 bis Le qâdy en chef Nadjm ed-dîn Abou Bakr Mohammad, fils du qâdy en chef Sadr ed-dîn Abou'l 'abbâs Ahmad, fils du qâdy en chef Chams ed-dîn Abou'l barakât Yahya ebn Hébat Allah ebn el Hasan, surnommé (ebn) Sany ed-dauleh, naquit l'an 616. Il fut investi de la charge de qâdy en chef après la défaite des Tatârs à 'ayn Djâloût en ramadân de l'année 658, et destitué un an après. Puis on lui fit habiter Mesr et il fut soumis à une amende. Ensuite il fut nommé qâdy de Damas pendant quelques jours, après le règne de Sonqor el achqar, en safar de l'année 679. Le qâdy en chef Chams ed-dîn Ahmad ebn Khallikân lui avait enlevé alors la chaire de l'*Amîniyeh*, en moharram de ladite année, mais il l'avait reprise en safar. Il mourut le 8 el moharram de l'année 680 et fut enterré au Qâsyoûn, dans la turbeh de son aïeul (N, f°. 54 r°). — Cf. Quatremère, *loco cit.*, II, 49.

95 Qotb ed-dîn Abou'l ma'âly Mas'oûd ebn Mohammad ebn Mas'oûd, en-Naysâboûry, et-Tartîty, l'auteur du *Kétâb el Hâdy* sur la jurisprudence, naquit en radjab de l'année 505. Il vint à Damas l'année 540 et donna des leçons à la *Modjâhédiyeh*, puis à la zâwyeh la *Ghazzâliyeh*, après la mort de Nasr Allah el Massîsy. En l'année 568, il revint à Damas qu'il avait quittée et professa à cette

Amîniyeh et à la *Ghazzâliyeh;* Noûr ed-dîn le *martyr* commença à construire pour lui une madraseh, qui est la *Grande 'âdéliyeh*. Il avait aussi occupé la chaire de la *Djâroûkhiyeh*. Il mourut à la fin de l'année 578 et fut enterré, d'après ed-Dahaby, dans une turbeh qu'il avait construite à l'ouest du cimetière (*maqâber*) des Soûfys. Il avait également bâti une mosquée sur les rochers qui sont en face du moulin de l'hippodrome (N, f° 51 v°).

Cf. H. Khal. *El Hâdy fi'l foroû'*, VI, 470.

« *El Massisah* et *el Masisah* (Mopsueste) est une ville (sise) sur le bord du Djayhoûn et un des postes-frontières de la Syrie, entre Antioche et le Bélâd er-Roûm; anciennement les musulmans y stationnaient pour inquiéter le pays ennemi. — *El Masstsah* est aussi un des villages de Damas, près de Beyt Lahya. » *Marâsed.*

96 'aly ebn 'aqîl ebn Hébat Allah ebn el Hasan ebn el Mo'alla, le jurisconsulte châfé'ite Dyâ ed-dîn Abou'l Hasan ebn el Hoûby, el Mohallaby, ed-Démachqy, le notaire, naquit l'année 537. Il fut imâm au *machhad* de 'aly et mourut en radjab de l'année 601 (N, f° 51 v°-52 r°).

97 Sâïn ed-dîn Abou Mohammad 'abd El Wâhed ebn Ismâ'îl ebn Zâfer, ed-Démyâty, le châfé'ite, naquit, à ce qu'on suppose, en l'année 556 et mourut en rabî' 1er de l'année 613 (N, f° 52 r°).

98 Et-Taqy 'ysa ebn Yoûsef Ahmad.

99 Voir chapitre II, n. 62. Le *Kétâb el wafayât* donne sa biographie, I, 133.

100 Le qâdy en chef Djamâl ed-dîn Abou'l Walîd Yoûnès ebn Badrân ebn Fîroûz ebn Sâ'ed ebn 'asâker ebn Mohammad ebn 'aly, el Qorachy, ech-Chayby, el Hedjâzy d'origine, el Mesry, naquit à Mesr en l'année 555 approximativement. Il fut procureur du trésor public à Damas et investi de la charge de professeur à cette *Amîniyeh*, après et-Taqy l'aveugle, par le vizir Safy ed-dîn Abou Bakr qui le nomma aussi professeur de la *Grande 'âdéliyeh*, quand la construction en fut achevée en l'année 619. C'était sous le règne d'el Mo'azzam. On lui contesta sa généalogie comme descendant de Qoraych. Chaque jour de vendredi, après l'*'asr*, il siégeait, pour rendre la justice, à la fenêtre *el Kamâly*, dans le *machhad* de 'otmân. Il mourut en rabî' 1er de l'année 623 (N, f° 52 v°-53 r°).

Ech-cheubbâk el Kamâly. On lit au f° 54 v° et en plusieurs autres endroits : « à la fenêtre *el Kamâly* de la mosquée-cathédrale de Damas ».

En parlant de la mort de Tâdj ed-dîn Mohammad, fils de Ché-

hâb ed-dîn (voir ci-devant, n. 57), N dit (f° 57 v°) qu'il mourut en sa demeure située dans la ruelle de la turbeh du sultan Salâh ed-dîn Yoûsef.

[101] N écrit el Djabaly. — Rafi' ed-dîn est mentionné plus haut. — Le qâdy er-Rafi' Abou Hâmed 'abd El 'azîz ebn 'abd El Wâhed ebn Ismâ'îl ebn 'abd El Hâdy ebn Mohammad ebn Hâmed, el Djabaly, châfé'ite, fut investi par es-Sâleh Isma'îl du poste de qâdy à Damas, l'année 638. Saisi et condamné à une amende, il fut mis à mort en dou'l hedjdjeh de l'année 642. Il a écrit des ouvrages de médecine (N, f° 53 r°-v°).

Cf. H. Khal., I, 303. Dans l'index, Flügel l'appelle el Djabaly (*al.* el Halaby). M. Leclerc, *Histoire de la médecine arabe*, II, 210, lui donne le nom ethnique d'el Djîly et le fait mourir en l'année 641 (sans doute d'après ebn Osaybé'ah).

[102] N écrit par erreur el Djabaly. — Voir *Hist. or. des Crois.*, I, index, aux mots Osâmah 'ezz ed-dîn et 'adjloûn. 'ezz ed-dîn Osâmah el Halaby était l'un des principaux généraux de Saladin. Cf. aussi la note de M. H. Derenbourg (*Ousâma*, traduction, 191).

[103] *'adjloûn* est un château fort et Bâ'oûtah en est le bourg. Le château s'élève à un temps de galop du bourg. Tous deux sont situés sur la montagne orientale du Ghaûr, en face de Baysân, et de Baysân on découvre 'adjloûn, cette place inexpugnable bien connue. Ce château fort est récent : il a été construit par 'ezz ed-dîn Osâmah, l'un des principaux généraux de Saladin» (Abou'l fédâ, *loco cit.*, II, II, 23).

[104] «*Kawkab* est le nom d'une citadelle sise sur la montagne qui donne sur Tibériade; elle est très forte et domine le Jourdain. Elle fut conquise par Saladin et ruinée depuis.» *Marâsed.*

[105] Il le soupçonnait d'être en correspondance avec ez-Zâher, seigneur de Halab. Il lui extorqua un million de dînârs. La citadelle de Kawkab fut rasée jusqu'au sol, parce qu'il était hors d'état de la conserver (N, f° 59 r°).

[106] Le chaykh Nadjm ed-dîn 'abd Allah ebn Mohammad, el Bâdérâÿ, el Baghdâdy, fut professeur de la *Nézâmiyeh* (à Baghdâd) et ambassadeur du khalîfat auprès des divers souverains (N, f° 59 r°).

Cf. dans Quatremère, *Mamloûks*, I, 77 n., la notice sur el Bâdérâÿ tirée de Hasan ebn 'omar (f° 11 r°) et d'Abou'l mahâsen (f° 172 v°).

[107] Dans sa madraseh, près de *bâb es-salâm*, on lit sur sa tombe l'inscription suivante (n° 245 de ma collection), écrite sur papier :

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Ceci est la tombe du chaykh parfait, savant, pratiquant, très « docte, versé dans la science des préceptes divins (*el farady*). Nadjm « ed-dîn 'abd Allah ebn Abî'l wafâ Mohammad ebn el Hasan, el Bâ« dérâÿ, le châfé'ite, que Dieu, qu'il soit exalté! lui fasse miséri« corde! Il mourut à la miséricorde et au pardon de Dieu, l'an« née 655. »

108 اخربها. Cette destruction eut lieu, d'après Abou Châmah, en 647, comme on le verra plus loin sous la madraseh l'*Yaghmoûriyeh*.

109 (El malek es-Sâleh) Nadjm ed-dîn Ayyoûb, fils d'el Kâmel, régna à Damas en 636 et fut dépossédé de cette ville en 637. Il régna en Égypte de 637 à 647 et rentra en possession de Damas de 643 à 647.

110 Le sultan d'Égypte (et de Syrie) était alors el Mo'ezz 'ezz eddîn Aybek, qui régna de 648 (1250) à 655 (1257).

111 « *Djesrîn* est un des villages de la Ghoûtah de Damas. » *Marâsed.*

112 'abd Er-Rahman ebn 'abd Allah ebn el Hasan ebn 'abd Allah ebn el Hasan ebn 'otmân, Djamâl ed-dîn, fils du chaykh Nadjm ed-dîn, el Bâdérâÿ, el Baghdâdy, puis ed-Démachqy, professa à la madraseh de son père, après lui, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le jour de mercredi 6 radjab de l'année 677. Il fut enterré au penchant du Qâsyoûn. Il avait passé la cinquantaine (N, f° 59 r°-v°).

On trouve sa biographie dans le *Tâly wafayât el a'yân* d'es-Saqqâ'y, f° 51 r°-v°. Cet auteur dit que Djamâl ed-dîn vint à Damas, après la prise de Baghdâd, et demeura dans la maison voisine de la madraseh.

113 Le chaykh Kamâl ed-dîn Abou'l fadâïl Salâr ebn el Hasan ebn omar ebn Sa'îd, el Erbély, avait été désigné par le fondateur de la *Bâdérâïyeh* comme répétiteur à ce collège. Il conserva ces fonctions jusqu'à ce qu'il mourut en djoumâda 2^d de l'année 670. Il fut enterré à *bâb es-saghîr* (N, f° 59 v°).

Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e part., 107, lui donne la *konyeh* d'Aboul Fadl.

114 Le chaykh Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn Hasan ebn Mohammad, el Hosayny, châfé'ite, neveu du chaykh Taqy ed-dîn el Hesny, fut nommé à la chaire de la *Bâdérâïyeh*, sans y toucher de traitement, et s'occupa de restaurer ce collège. Il mourut à Damas le jour de lundi 3 rabî' 1er de l'année 894 (N, f° 61 v°).

115 Fils de Mohaddeb ed-dîn Abou'l mahâsen el Mohallab ebn Hasan ebn Barakât 'aly ebn Ghyât, el Mohallaby, el Mesry. Il était

connu sous le nom d'el Madj el Bahnasy. Il mourut à Damas en safar de l'année 628, âgé de plus de soixante-dix ans, et fut enterré dans sa turbeh qu'il avait construite au penchant du Qâsyoûn (N, f° 62 r°).

Bahnasa, dans le Sa'îd d'Égypte, sur le canal de Joseph ou du Fayyoûm.

[116] Chams ed-dîn Ahmad ebn Khallikân, dont le nom entier est Abou'l 'abbâs Ahmad ebn Mohammad ebn Ibrâhîm ebn Abî Bakr ebn Khallikân, ainsi appelé du nom de son aïeul, el Barmaky, el Erbély, naquit à Arbèles en 608. Il vint en Syrie pendant sa jeunesse. En dou'l qa'deh de l'année 659, il fut nommé qâdy de Syrie avec juridiction séparée, charge à laquelle furent jointes l'inspection des waqfs, de la mosquée-cathédrale, de l'hôpital, et les fonctions de professeur dans sept madraseh : la *'àdéliyeh*, la *Nâsériyeh*, la *'adrâwiyeh*, la *Falakiyeh*, la *Rokniyeh*, l'*Iqbâliyeh* et la *Bahnâsiyeh*. Son diplôme fut lu le jour de *'arafah*, le vendredi, après la prière publique, à la fenêtre *el Kamâly* de la mosquée-cathédrale de Damas. Il fut plus tard destitué et remplacé par 'ezz ed-dîn ebn es-Sâyegh, l'année 669. Sept ans après, au commencement de 677, il fut rétabli à son poste et ebn es-Sâyegh destitué. Privé de nouveau de ses fonctions en el moharram 680, ebn Khallikân ne conserva en sa possession que l'*Amîniyeh* et la *Nadjîbiyeh*. Il composa un recueil précieux sur les morts des personnages illustres. Il mourut dans l'*iwân* de la madraseh la *Nadjîbiyeh*, dans la soirée (du vendredi au) samedi 26 radjab de l'année 681 (30 octobre 1282) et fut enterré au penchant du Qâsyoûn. Il était âgé de soixante-treize ans (N, f° 54 v°).

On trouve la biographie d'ebn Khallikân dans de Slane, *Biographical dictionary*, introduction des vol. I et II; dans Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e part., p. 180 et suiv., 271; *ibid.*, II, 22; et dans es-Saqqâ'y, ms. 732, f° 3 v°.

[117] La biographie de Taqy ed-dîn 'omar, prince de Hamâh, est donnée par le *Biographical dictionary*, II, 391. Ce prince mourut le 19 ramadân 587 (10 octobre 1191). — Il devint seigneur de Hamâh en 574. — Il fut enterré dans une turbeh que recouvre une madraseh très connue, sur le territoire de Hamâh (*Kétâb er-rawdatayn*, 2e part., p. 195). Le *Khétat* (II, 264), à propos de la madraseh nommée *Manâzel el 'ezz*, donne aussi une biographie de Taqy ed-dîn 'omar et dit qu'il mourut la nuit du (jeudi au) vendredi 9 du mois de ramadân.

[118] Ebn Chaddâd l'appelle le qâdy en chef Mohiy ed-dîn Mohammad ebn 'aly (N, f° 63 v°).

[119] Qâdy de Damas; il fit à Jérusalem, le 4 cha'bân 583 (9 octobre 1187), le premier sermon après la prise de la ville sainte par Saladin (*Hist. or. des Croisades*, I, 705). — Il récita le service funèbre à l'enterrement de ce prince (*Ibid.*, 69, et III, 366, 369, 387 et 412).

Ebn Khallikân donne sa biographie (II, 633). Il était né à Damas en 550 (1155); il mourut dans cette ville le 7 cha'bân 598 (2 mai 1202) et fut enterré au penchant du Qâsyoûn.

[120] Il s'agit probablement de Kamâl ed-dîn, fils du qâdy 'ezz ed-dîn Hamzah, el Hosayny, qui figure parmi les professeurs de la madraseh l'*Amdjadiyeh*.

[121] *Arouâm*, c'est-à-dire originaires du pays du Roûm (Asie Mineure).

[122] 'abd El Bâset avait alors soixante-quatre ans.

[123] Envoyé comme ambassadeur auprès de Khawârezm Châh à Isbahân, il mourut en route à Hamadân en dou'l qa'deh 592 (N. f° 65 r°).

[124] Le jour de dimanche 14 dou'l qa'deh de l'année 726, fut ouverte la madraseh la Hemsiyeh (qui est) vis-à-vis de la *Châmiyeh extra muros*, et la leçon y fut donnée par Mohiy ed-dîn de Tripoli. Il était qâdy de Hesn 'akkâr et surnommé Abou Rébâh (N, f° 67 r°).

Le *château de 'akkâr* est placé dans la montagne de ce nom, située au delà de Ba'lbakk et à l'orient de Tripoli. Cf. Abou'l fédâ, *loco cit.*, II, 89.

[125] Si el Djamâl el Mesry est le même dont la biographie est donnée ci-devant, n. 100, et qui vécut de 555 à 623, on peut être à peu près fixé sur l'époque à laquelle ce Sibâÿ était *nâïb* de Syrie.

[126] Ou «de la lionne». N (f° 67) porte جفظ السبعة. La moitié inférieure de ce f° 67 r° est restée en blanc, ainsi qu'une partie du verso.

[127] Ce titre manque dans N.

[128] Le qâdy suprême Badr ed-dîn Hasan, connu sous le nom de fils du qâdy d'Adré'ât, mourut la nuit du (samedi au) dimanche, au coucher du soleil, fin du mois de moharram de l'année 814, dans son habitation au haut de la madraseh la *Khabîsiyeh*, et fut enterré dans la turbeh du chaykh Raslân (N, f° 67 v°).

[129] Cette madraseh et sa notice sont omises dans B.

[130] Cf. ci-devant, note 2.

[131] Ebn Kaṭîr dit, sous l'année 614 : « Ech-Chodjâ' Maḥmoûd, connu sous le nom d'ebn ed-Dammâgh, était du nombre des amis d'el 'âdel, qu'il faisait rire. Il acquit des biens considérables. Sa maison était située en dedans de *bâb el faradj*. Sa femme 'âïchah en fit une madraseh pour les Châfé'ites et les Hanafîtes et lui constitua des waqfs. Il mourut à Damas en ḍou'l qa'deh » (N, f° 68 r°).

[132] Il mourut l'année 637. Cf. *Fawât el wafayât*, II, 227, où son nom est écrit une fois el Khoûly, comme dans B.

[133] Zayn ed-dîn ebn Waly ed-dîn, connu sous le nom de fils du qâdy de 'adjloûn (N, f° 70 r°).

[134] 'abd El Wahhâb ebn Aḥmad ebn Saḥnoûn, le prédicateur d'en-Nayrab, hanafîte, professa à la *Dammâghiyeh*. Il vécut soixante-quinze ans et mourut l'année 694. Il était le médecin de l'hôpital de la montagne (*Fawât el wafayât*, II, 26). Es-Saqqâ'y donne également la biographie d'ebn Saḥnoûn (Madj ed-dîn), f° 55 r°, et dit qu'il mourut en ḍou'l qa'deh. — N ne fait mention ici d'aucun des professeurs hanafîtes.

[135] Ebn Châker dit que *Qaṣr el-Labbâd* était un couvent.

[136] « *Maqra* — par un *fatḥah*, puis un *sokoûn* et un *alef* bref à la fin — village de Syrie, faisant partie des districts de Damas. C'est ainsi qu'a dit quelqu'un; mais les traditionnistes et les habitants de Damas donnent un *ḍammah* au *mîm*. » *Marâṣed*.

[137] On sait que les Arabes divisent toute chose en vingt-quatre parties qu'ils appellent *qîrât* ou bien *sahm* (*litt.* flèche).

[138] Au lieu de Sarḥoûb, N écrit Charkhoûb.

[139] « *Qaṣr Omm Ḥakîm*, à Mardj eṣ-Ṣoffar, du territoire (من ارض) de Damas. Omm Ḥakîm était l'épouse d'Héchâm, fils de 'abd El Malek. » *Marâṣed*.

[140] *Chaqḥab*. Village situé dans le Mardj eṣ-Ṣoffar. Cité par Maqrîzy, *Khéṭaṭ*, II, 58 et 92. — C'est près de cet endroit qu'eut lieu, dans l'année 702 (1303), entre les Mongols de la Perse et les Égyptiens, une bataille dans laquelle ceux-ci furent victorieux. — C'est là que les Francs prirent position en l'année 520 (1126-1127) (*Hist. or. des Croisades*, I, 16, 173, 790 et 372).

[141] Voir Ḥ. Khal., II, 103 : « *Ta'rikh ebn Chohbeh*. C'est une suite à l'*Histoire* d'eḍ-Ḍahaby intitulée *el 'ébar*. Selon moi, c'est une *Chronique* à part, que l'auteur a appelée *Ta'rîkh el islâm*, en six gros volumes environ, dont je possède le deuxième et le troisième, com-

mençant avec l'année 560 (*Comm.* 18 novembre 1164). J'ai vu un exemplaire complet.»

[142] «*Djayroûn.* Portique (*saqifeh*) allongé, supporté par des colonnes et entouré de portiques; une ville l'enveloppe; il se trouve à Damas, au centre, comme un quartier (*el mahalleh*). La porte orientale de la mosquée-cathédrale qui y conduit se nomme *bâb Djayroûn* (la porte de Djayroûn).» *Marâsed.* — Voir sur *Djîroûn*, 'abd El-Latîf, n. 44, p. 442 et suiv., S. de Sacy, qui cite successivement Mas'oûdy, Maqrîzy, Khalîl Dâhéry, Abou'l fédâ, Djawhary, Abou Châmah et Thévenot. D'après Gabriel Taouil, «Djiroûn est un vaste et ancien édifice, couvert de toits, et renfermant dans son intérieur, tant à droite qu'à gauche, des lieux d'aisances, au-dessous desquels passe sans cesse une partie de la rivière de Damas». Cet édifice, qui sert aujourd'hui de latrines publiques, était sans doute autrefois un bazar ou marché couvert. — Il fut consumé par un incendie en l'an 559 (*Kétâb er-rawdatayn*, 132). De Sacy donne encore, p. 576, addition à la note 44, un extrait du ms. n° 823, dans lequel il est question des trois portes primitives de Damas et des quatre portes de la mosquée, des quatre réservoirs (سقايات) de la mosquée, et de l'horloge (ميقاتية) qu'on voit à droite en sortant de *bâb Djayroûn.* — D'après Mas'oûdy, traduction de M. Barbier de Meynard, III, 272, «l'emplacement du palais de Djayroûn, qu'il nomma *Irem aux piliers*, est occupé, en l'an 332, par un des marchés de Damas, situé près de la porte de la mosquée-cathédrale, appelée *Djayroûn* ou porte de *Djayroûn.* C'était un vaste édifice servant de château à ce roi. Il était muni de portes d'airain d'un travail merveilleux, dont les unes sont restées dans leur état primitif, et les autres ont été adaptées à la mosquée-cathédrale.»

[143] Il fut enterré dans sa madraseh (N, f° 70 v°).

[144] «*Ed-Dawla'iyeh.* Grand village à une journée d'el Mawsel, sur la route de Nésîbîn.» *Marâsed.*

[145] Il lava le corps de Saladin (*Hist. or. des Crois.*, I, 68, et III, 369). S. de Sacy, *'abd El-Latîf*, 488, indique, d'après Abou'l mahâsen (ms. ar. de la Bibliothèque nationale, n° 661), l'année 598, comme la date de la mort d'ed-Dawla'y et dit que ses noms et surnoms étaient Dyâ ed-dîn 'abd El Malek ebn Yâsîn. — Ebn Khallikân (IV, 544) dit également que celui qui lava le corps de Saladin s'appelait Dyâ ed-dîn Abou'l Qâsem 'abd El Malek ebn Zayd ebn Yâsîn..., châfé'ite, prédicateur de Damas, qui mourut le 12 rabî' 1er 598 (10 décembre 1201). Il était né l'an 507 (1113-1114).

Il fut enterré au cimetière des martyrs (*maqâber ech-chohadâ*), en dehors de *bâb es-saghîr*. — On trouve près de *bâb es-saghîr* le tombeau d'ed-Dawla'y. Il porte l'inscription suivante (n° 615 de ma collection) :

« Au nom de Dieu, etc. Qor. XXXVII, 59. Ceci est le tombeau « du chaykh, le jurisconsulte, l'imâm, le savant, le moufty, la lu- « mière de la religion (Dyâ ed-dîn), le *khatîb*, l'imâm et le moufty « de Damas, Abou'l Qâsem 'abd El Malek, fils de Zayd, et-Taghlaby, « ed-Dawla'y, que Dieu lui fasse miséricorde! Il mourut le jour de « mardi, avant le coucher du soleil, après avoir fait la prière de « l''*asr* et sans cesser de réciter son chapelet jusqu'à sa mort, le « 12 rabî' 1er de l'année 598. »

146 Le membre de phrase est incomplet dans le ms. et par suite le sens reste douteux. On y lit حتى نسبت ق.

147 'abd El Bâset avait alors soixante-quatre ans (lunaires).

148 N l'appelle « châfé'îte », au lieu de *intra muros*.

149 Il faudrait écrire منكويرش, *Manko-virech*, qui signifie en turc oriental « don de Dieu » (cf. *Hist. or. des Crois.*, I, 844).

150 Falak ed-dîn était frère utérin d'el malek el 'âdel. Il est mentionné dans *Hist. or. des Crois.*, II, 1re part., 61, et III, 307, 308.

151 D'après ebn Katîr, il se désista de cette chaire en faveur de Chéhâb ed-dîn Abou Châmah, l'année 660 (N, f° 73 v°).

152 De ce nombre était Djamâl ed-dîn et-Taymâny en faveur duquel Chéhâb ed-dîn ebn Hedjdjy et le sayyed Chéhâb ed-dîn, fils du *naqîb el achrâf*, résignèrent la chaire de la *Rokniyeh*, en dou'l qa'deh 815, moyennant cent cinquante florins (*afloûry*) payables partie comptant et partie à terme (N, f° 74 v°). (Cependant) le fils du qâdy de Chohbeh dit dans ses *Annales*, sous l'année 815 : « Et-Taymâny naquit à Mesr l'an 771 et fut tué en safar de l'année 815, dans sa demeure (située) au *ta'dîl*, pendant la guerre qui éclata entre en-Nâser (Faradj) et ses compétiteurs au trône, en safar de l'année 815. Il fut enterré au cimetière (*maqâber*) d'el Homoriyeh, à proximité de la Choûwaykeh, près du quartier du tombeau de 'âtékah, à côté du chaykh 'aly ebn Ayyoûb » (N, f° 74 r°-v°).

153 Il professa à ce collège l'année 886 (N, f° 77 v°). Comp. sous la madraseh l'*Amdjadiyeh*.

154 Cf. ebn Khallikân (II, 189-190) : « Un collège du même nom existait à Halab, fondé également par ez-Zaky Abou'l Qâsem Hébat Allah ebn 'abd El Wâhed ebn Rawâhah, el Hamawy. Il mourut à Damas le mardi 7 radjab 622 (3 juillet 1225) et fut enterré dans

le cimetière des Soûfys. Chéhâb ed-dîn 'abd Er-Rahman Abou Châmah dit dans ses *Annales* qu'ebn Rawâhah mourut en 623. »

155 D'après ebn Katîr (N, f° 77 v°), il s'appelait Hébat Allah, fils de Mohammad.

156 Il habitait la chambre qui se trouvait dans l'*iwân* de la madraseh, du côté de l'ouest (N, f° 77 v°).

157 حشوى. Cf. de Goeje, *Bibl. geogr. arab.*, glossaire, au mot حشو.

158 Les *Annales* d'ed-Dahaby existent à la Bibliothèque nationale, n° 646.

159 Le qâdy Charaf ed-dîn Abou Tâleb 'abd Allah ebn 'abd Er-Rahman ebn Sultân ebn Yahya ebn 'aly ebn 'abd El 'azîz ebn Zayn el qodât (l'ornement des qâdys) Abî Bakr, el Qorachy, ed-Démachqy, professa à la *Rawâhiyeh* en l'année 604, et à la *Châmiyeh extra muros*. Il mourut en cha'bân de l'année 615 et fut enterré dans *leur* cimetière, à la mosquée *du pied* (N, f° 78 r°).

160 L'imâm Chams ed-dîn 'abd Er-Rahman ebn Noûh ebn Mohammad ebn et-Turkomâny el Maqdésy mourut en rabî' 2d de l'année 654, à l'âge d'environ soixante-dix ans (N, f° 78 r°-v°).

Il s'agit ici de son fils Nâser ed-dîn Mohammad ebn Chams ed-dîn 'abd Er-Rahman ebn Noûh, ed-Démachqy. Celui-ci professa à la *'adrâwiyeh* et à la turbeh d'*Omm es-Sâleh*. On le trouva étranglé le vendredi matin 3 cha'bân de l'année 689. Il fut enterré au cimetière (*maqâber*) des Soûfys (N, f° 78 v°-79 v°).

161 كان داخلا فى الدولة.

162 لكن تعرض بالتشفى كثيرا. Je ne suis pas certain d'avoir bien traduit ce membre de phrase. N porte نعم له متشفيا. Il écrit quelques lignes plus haut : على قصيدة يتشفى بها لما كان اسدى اليه من الظلم واذاة. « Il composa une pièce de vers comme soulagement aux injustices et aux mauvais procédés qu'il lui avait fait subir. »

163 Le courrier de la poste porteur de l'ordre de procéder à une enquête arriva en djoumâda 2d de l'année 688.

164 Au lieu de اللئم, N porte العظم « le très grand ».

165 N ne fait pas mention de cette zâwyeh.

166 Le mot *maqsoûrah* désigne : *une chambre grillée, placée dans une mosquée, auprès du « menbar » (la chaire) et dans laquelle le prince se place pour faire la prière et entendre la khotbeh.* On peut consulter pour ce qui concerne la *maqsoûrah* l'*Architecture arabe ou monuments du Caire*, de Coste, p. 32 (Quatremère, *Mamloûks*, I, 164, et II, 283).

[167] Sur le *Khedr*, cf. Qor'ân, sourate XVIII, et Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs*, I, 169.

[168] En-No'aymy a omis ce titre. Du reste, il doit y avoir ici (f° 81 r°) une forte omission du copiste, car il n'est pas question de Sett ech-Châm, quoique l'auteur, en parlant de la *Châmiyeh intra muros* (f° 86 r°) qui suit, renvoie à la biographie de cette princesse, qu'il dit avoir donnée. De plus, les deux premiers professeurs seuls sont mentionnés et son article ne cite aucun de ceux énumérés dans la longue liste de B.

[169] Abou Châmah (voir ci-après n. 174) appelle ce quartier la *'awniyeh*.

[170] Ce collège est mentionné par ebn Khallikân (II, 189); mais la princesse est appelée Zaman Khâtoûn, ce qui est sans doute une faute de copiste.

[171] La biographie de Chams ed-dauleh Toûrân Châh (el malek el Mo'azzam) surnommé Fakhr ed-dîn, fils d'Ayyoûb, fils de Châdy, fils de Marwân, se trouve dans le *Biographical dictionary*, I, 284-287. Saladin l'envoya faire la conquête de l'Yaman (année 569); puis, en 571, il le nomma son lieutenant à Damas. Toûrân Châh mourut à Alexandrie, d'après ebn Chaddâd (voir Schultens, p. 45), le jeudi 1er safar 576 (26 juin 1180); mais cet auteur dit dans une autre partie de son ouvrage que sa mort eut lieu le 5 safar. Son corps fut transporté à Damas par Sett ech-Châm, qui était sa sœur du côté du père, et fut enterré par elle dans le collège qu'elle avait fondé en dehors de la ville. Cet édifice contient également son tombeau, celui de son fils Heusâm ed-dîn 'omar ebn Lâdjîn et celui de son second mari, Nâser ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn Asad ed-dîn Chîrkoûh, qu'elle avait épousé à la mort de Lâdjîn.

[172] Cf. *Biographical dictionary*, I, 243-247. Nadjm ed-dîn Ayyoûb (Abou' ch-Chokr Ayyoûb ebn Châdy ebn Marwân, surnommé el malek el Afdal Nadjm ed-dîn). Pendant son séjour à Ba'lbakk en qualité de lieutenant de l'atâbek 'émâd ed-dîn Zenky, il fonda la khânqâh appelée la *Nadjmiyeh*. Il resta ensuite à Damas, au service de Noûr ed-dîn Mahmoûd, fils de Zenky. Il arriva au Caire, appelé par son fils Saladin, en 565, et y mourut le mercredi 27 dou'l hedjdjeh 568 (8 août 1173).

[173] C'est aussi la date que donne ebn Khallikân (I, 285).

[174] Heusâm ed-dîn 'omar, fils de Lâdjîn, mourut dans la nuit du (jeudi au) vendredi 19 ramadân 587 (10 octobre 1191). Voir *Biographical dictionary*, I, 285. — Le *Kétâb er-rawdatayn* (2e part.,

p. 195) porte : « Il fut enterré dans la turbeh la *Heusâmiyeh*, qui tire de lui son nom et fut construite par sa mère Sett ech-Châm, fille d'Ayyoûb. C'est la madraseh la *Châmiyeh* (située) en dehors de Damas, à la *'awniyeh*. »

175 Dans la biographie de Chîrkoûh ebn Châdy (el malek el Mansoûr Asad ed-dîn), mort au Caire le 22 djoumâda 2^d^ 564 (23 mars 1169), ebn Khallikân (I, 627) parle du fils de ce prince, Nâser ed-dîn Mohammad, surnommé el malek el Qâher. Quand Saladin prit possession de la Syrie, il lui rendit Hems que Noûr ed-dîn avait enlevée à sa famille. Nâser ed-dîn en conserva la possession jusqu'à sa mort qui eut lieu le 9 dou'l hedjdjeh 581 (3 mars 1186). Son corps fut transporté à Damas par son épouse et cousine Sett ech-Châm, qui l'enterra à côté de son frère Chams ed-dauleh Toûrân Châh, dans le mausolée qu'elle avait construit dans sa madraseh en dehors de la ville. A sa mort, son fils appelé (comme son grand-père) Asad ed-dîn Chîrkoûh lui succéda sur le trône de Hems. Il était né en 569 (1173-1174). Il mourut à Hems le mardi 19 radjab 637 (14 février 1240).

176 Le copiste a écrit لجهة القبلة; l'article de لجهة est de trop. Peut-être faut-il lire لجهة القبلية « le côté méridional ». La préposition من est omise.

177 ولها من الملوك المحارم الخ.

178 I, 287, de la traduction anglaise.

179 Taqy ed-dîn Abou Bakr ebn Waly ed-dîn 'abd Allah ebn 'abd Er-Rahman ebn Mohammad ebn Mohammad ebn Charaf ebn Mansoûr ebn Mahmoûd ebn Yoûnès ebn Mohammad ebn 'abd Allah, célèbre sous le nom de fils du qâdy de 'adjloûn, est né, que Dieu le conserve en vie! en cha'bân de l'année 841. En l'année 895, Taqy ed-dîn a résigné le tiers de ladite chaire en faveur de Sérâdj ed-dîn Abou Hafs 'omar, fils de 'alâ ed-dîn 'aly ebn es-Sayrafy, ed-Démachqy, né en 825. Il y a donné la leçon, pour ledit tiers, le jour de dimanche 5 safar de l'année 896, lequel était le sixième (degré) du signe du Capricorne (N, f° 84 v°).

H. Khal. fait mention de Taqy ed-dîn (IV, 296), mais sans donner la date de sa mort.

180 Voir la note précédente.

181 فراغا من الايجى.

182 Citée par ebn Khallikân, II, 189. — L'inscription de cette madraseh située à *bâb el barîd*, près de l'hôpital, est ainsi conçue (n° 253 de ma collection) :



« Au nom de Dieu, etc. Cette madraseh est celle de la grande « khâtoûn, la très illustre, la chasteté (l'épouse) des rois et des sul- « tans, Sett ech-Châm, mère de Heusâm ed-dîn, fille d'Ayyoûb, fils « de Châdy, que Dieu la reçoive en sa miséricorde, ainsi que ses « père et mère! C'est un waqf en faveur des savants qui étudient la « jurisprudence, disciples de l'imâm ech-Châfé'y, que Dieu soit satis- « fait de lui! Ce qui est constitué en waqf en faveur de la madraseh « et de ces savants consiste en ce qui suit : La totalité du village « connu sous le nom de Toraybeh, la totalité de la portion indivise, « soit onze parties et demie sur vingt-quatre parties, la totalité de « la *mazra'ah* connue sous le nom de Djarmânâ, la totalité de la por- « tion comprenant quatorze parties et un septième de partie des « vingt-quatre parties primitives du village nommé Tobnayeh, la « moitié du village appelé Djobbeh 'asâl et la totalité du village « connu sous le nom de Modjandel el ghozâh, dans le mois de ra- « madân auguste de l'année 628. »

On voit que (sauf erreur du copiste) la transformation de la maison de Sett ech-Châm en madraseh n'eut lieu que douze ans après la mort de cette princesse.

« *Djarmânâ*, un des cantons de la Ghoûtah de Damas. » — « *Djarmânas*, un des villages de la Ghoûtah. Peut-être est-ce le même que le précédent. » *Marâsed*.

Le *Marâsed* donne *Djobbeh 'osayl*, « canton (*nâhyeh*) entre Damas et Ba'lbakk, comprenant nombre de villages ».

183 الشغعوبة. Cf. *Hist. or. des Crois.*, I, 764.

184 Ce professeur était le qâdy en chef Zaky ed-dîn Abou'l 'abbâs et-Tâher ebn Mohammad ebn 'aly, el Qorachy. Le texte ajoute : « S'il est en vie et, s'il ne l'est pas, à ses descendants directs capables de professer » (N, f° 86 r°). — Un dixième des revenus du waqf était attribué au *nâzer* (inspecteur) pour ses peines et soins, la surveillance des propriétés constituées en waqf et ses allées et venues. De plus, huit cents derhams d'argent *nâsérys* devaient être consacrés annuellement à l'achat d'abricots, de pastèques et de *halwa*, la nuit du milieu de cha'bân, suivant que le *nâzer* le jugerait à propos.

185 En djoumâda 1er de l'année 628 (N, f° 86 v°). — Ebn es-Salâh est dit ici « originaire de Sohraward ».

« *Sohraward*, ville à proximité de Zandjân dans le Djébâl. » *Marâsed*.

186 Le 1er cha'bân de l'année 838, correspondant au 2 février, il était secrétaire de la Chancellerie à Mesr (N, f° 89 r°).

[187] و حلقة, que N remplace par و وظيفة تصدير «c'est un emploi de *tasdîr*», ce qui nous donne la signification approximative de ce terme que je n'ai encore rencontré dans aucun autre ouvrage. Ebn Chaddâd compte dans la grande-mosquée omayyade onze *halqah*, neuf cent ving-quatre *sob'* et soixante-treize *tasdîr*, pour l'enseignement de la lecture du qor'ân; il mentionne aussi des *halqah* pour (l'enseignement de) la tradition, etc (N, f° 96 r°).

[188] Suivant le chaykh Chéhâb ed-dîn ebn Hedjdjy (mort en 815, H. Khal.), c'était un des plus grands aides de son maître dans les guerres civiles. Il mourut en ramadân de l'année 816, sur la route de Mesr, regretté par beaucoup de gens, qui disaient qu'il était la «bonne étoile» de son maître (N, f° 90 r°).

[189] Le sultan bordjîte el Mo'ayyad Chaykh régna de 815 (1412 à 824 (1421).

[190] Le chaykh Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn Ahmad ebn Moûsa, el 'adjloûny, el Kafîry (el Kofayry?) d'origine, ed-Démachqy, naquit dans les premiers jours de chawwâl de l'année 757. Il fut investi de la chaire de la *Sârémiyeh* et d'autres, en safar de l'année 814. Le qâdy Chams ed-dîn, pendant sa dernière maladie, lui résigna sa portion de la chaire de la *'azîziyeh*, et il occupa bientôt après le poste du *tasdîr* (تصدّر) dans la mosquée-cathédrale. Il fut investi de la charge de qâdy de la caravane de la Mekke en l'année 829. Il composa des ouvrages. Il mourut le 13 el moharram de l'année 831. La prière fut faite sur lui dans la mosquée *des roseaux* et il fut enterré au cimetière des Soûfys. Il s'était démis de la plupart de ses places en faveur du sayyed Chéhâb ed-dîn, fils du *naqîb el achrâf* (N, f° 90 r°-v°).

[191] Notre chaykh, le très docte Badr ed-dîn Abou'l Fadl Mohammad, fils du chaykh des Châfé'ites Taqy ed-dîn Abou Bakr, fils du qâdy de Chohbeh, fit la leçon le jour de mardi 4 du mois de rabî' 1er de l'année 831. C'est ce qu'a dit son père, le chaykh Taqy ed-dîn, dans sa *Suite*, ajoutant que le jour de samedi 25 safar de l'année 848, il avait terminé, à la mosquée d'*et-Tawbeh*, le *Mokhtasar* d'ebn Hâdjeb (N, f° 90 v°).

[192] Es-Sâleh (el malek) 'émâd ed-dîn Isma'îl, fils d'el malek el 'âdel, fils d'Ayyoûb, avait été désigné pour son successeur par son frère el Achraf en 635. Mais son autre frère, el Kâmel, prit les devants et occupa Damas en djoumâda 1er de la même année, lui permettant de garder la ville et le district de Ba'lbakk, Bosra, etc.

Es-Sâleh reprit possession de Damas en 637 et la conserva jusqu'en 643 (1245).

[193] Cf. chapitre II, n. 3. — El Achraf Moûsa mourut à Damas le jeudi 4 moharram 635 (27 août 1237) et fut enterré dans la citadelle. Son corps fut dans la suite transporté au mausolée qu'il s'était construit à la *Kallâseh*, tout contre le côté septentrional de la grande-mosquée de Damas.

[194] El malek el Kâmel Nâser ed-dîn Abou'l ma'âly Mohammad, fils d'el malek el 'âdel Sayf ed-dîn Abou Bakr, frère de Saladin, mourut à Damas dans l'après-midi du mercredi 21 radjab 635 (8 mars 1238) et fut enterré dans la citadelle. On lui éleva un mausolée qui communique par une fenêtre grillée avec la grande-mosquée. Voir sa biographie dans *Biographical dictionary*, III, 240 248.

[195] N dit «dans la turbeh de son aïeul, dont il était le *nâzer* (inspecteur)».

[196] On lit dans N : «On voulut l'enterrer auprès de son aïeul maternel el malek el Kâmel; mais comme ce ne fut pas possible, on l'enterra dans la turbeh d'*Omm es-Sâleh*. Son fils, l'émir Salâh ed-dîn, le remplaça dans l'office d'émir de *tabl(khânah)*, et son frère fut fait *émir de dix*» (f° 91 v°).

[197] قتل. — Il fut mis à mort, dans le château de la Montagne, le dimanche 27 dou'l qa'deh 648. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 30.

[198] Le qâdy Nadjm ed-dîn Abou'l 'abbâs Ahmad ebn Mohammad ebn Khalaf ebn Râdjeh ebn Hélâl ebn Bélâl ebn 'ysa, el Moqaddasy, hanbalîte, puis châfé'îte, naquit en cha'bân de l'année 578. Il donna des leçons à la *Châmiyeh extra muros*, à *Omm es-Sâleh*, à la *'adrâwiyeh* et à la *Sârémiyeh*. Abou Châmah dit qu'il était connu sous le nom du Hanbalîte. Il mourut le 6 chawwâl de l'année 638 et fut enterré au Qâsyoûn (N, f° 91 v°).

[199] Chéhâb ed-dîn (ebn) el Madjd professa à la *Sâléhiyeh*, connue sous le nom de turbeh d'*Omm es-Sâleh*, lorsqu'il fut nommé qâdy, l'année 732 (N, f° 92 r°). Cf. ci-devant n. 13 et n. 53.

[200] Le jour de mercredi 19 (moharram) de l'année 819, Tâdj ed-dîn ez-Zohry donna la leçon à la *'adrâwiyeh* en remplacement du chaykh Chéhâb ed-dîn ebn Nachwân qui s'était désisté en sa faveur et en faveur de ses deux fils de ses places et entre autres de la madraseh d'*Omm es-Sâleh*, du tiers de la *'azîziyeh*, des fonctions de répétiteur à la *Châmiyeh extra muros* et à la *Petite 'âdéliyeh*, du *tasdîr* de la mosquée-cathédrale; cela ajouté à ce qu'il possédait, c'est-

à-dire la chaire de la *Châmiyeh extra muros*, celle de la *Petite 'âdéliyeh*, la charge de moufty de la *maison de justice* et de qâdy de la troupe, le *tasdîr* de la mosquée-cathédrale et autres places et inspections. On a vu sous la *Châmiyeh extra muros* qu'une des clauses stipulées par le fondateur était que celui qui y professerait n'occuperait pas d'autre chaire; mais *il n'y a de force qu'en Dieu* (N, f° 92 v°).

201 'alam ed-dîn Abou'l fatḥ 'aly ebn Moḥammad ebn 'abd Es-Samad, el Hamdâny, es-Sakhâwy, el Meṣry, naquit l'année 558 ou 559. Ed-Dahaby dit dans les *'ébar* sous l'année 643 : « 'alam ed-dîn es-Sakhâwy Abou'l Ḥasan ebn Moḥammad ebn 'abd Es-Samad ebn 'abd El Aḥad, el Hamdâny, naquit avant les 560. Il mourut dans sa demeure à la turbeh d'*Omm es-Sâleḥ*, le 12 djoumâda 2[d], et fut enterré dans son mausolée au mont Qâsyoûn » (N, f° 92 v°).

'alam ed-dîn es-Sakhâwy est mentionné par H. Khal.

« *Sakha*, chef-lieu d'un arrondissement en Égypte. » *Marâṣed.*

D'après l'état sommaire des provinces de l'Égypte publié par S. de Sacy à la suite de sa traduction de 'abd El-Latîf, *Sakha* se trouve dans la province de Gharbiyeh.

202 Fakhr ed-dîn ebn es-Salef, 'otmân ebn Moḥammad ebn Khalîl ebn Aḥmad ebn Yoûsef, ed-Démachqy, châfé'ite, professeur de lecture qor'ânique, *ra'ys* (chef) des mouaddens à la grande-mosquée omayyade, naquit en l'année 772 et mourut à Damas sur la fin de la peste de l'année 841, la nuit du (samedi au) dimanche 15 chawwâl (N, f° 94 r°).

203 Le jour de lundi 20 ḍou'l ḥedjdjeh de l'année 718 (N, f° 94 r°). — Cf. chapitre II, n. 48.

204 Quatremère, *Mamloûks*, I, 27, nous fournit la note suivante : « La famille de Qaymâz, établie à Damas, est souvent nommée dans l'*Histoire de l'Égypte et de la Syrie*. L'écrivain 'émâd ed-dîn el Isfahâny fait mention de l'émir Sârem ed-dîn Qaymâz en-Nadjmy (ms. ar. 714, fol. 120 r°, 142 r°, 189 v°, 192 v°, 209 r°, 245 r°, 265 r°). On lit dans l'histoire de Nowayry (26° part., f° 168 r°) que le sultan el malek el Achraf avait acheté la maison de Qaymâz en-Nadjmy. Abou'l maḥâsen (Manhel safy, t. IV, ms. ar. 750, f° 114 r°) parle d'un collège situé à Damas, et appelé la *Qaymâziyeh*. Dans l'*Histoire d'Égypte* du même écrivain (ms. ar. 661, f° 24 r°), sous le règne du khalife el Fâïz, il est fait mention de Tâdj el moloûk Qaymâz, qui était un des principaux émirs du royaume. »

Ce nom est souvent écrit Qâymâz.

205 Qor'ân, II, v. 177.

206 Au lieu de *ebn*, N (f° 94 r°) porte يعني «c'est-à-dire». Cf. en effet chap. II, n. 101.

207 Le chaykh Zayn ed-dîn fut investi de cette chaire le 12 chawwâl de l'année 887. Il succéda, a dit quelqu'un, à Badr ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh. Il mourut la nuit du (vendredi au) samedi 16 dou'l hedjdjeh de l'année 903 et fut enterré au cimetière de *bâb es-saghîr* (N, f° 95 r°-v°).

208 Il en est fait mention dans *Hist. or. des Crois.*, III, 429.

209 عن ابيه.

210 Damas était alors au pouvoir de Modjîr ed-dîn Abou Sa'îd Abeq, fils de Djamâl ed-dîn Mohammad, fils de Tâdj el moloûk Boûry, fils de Zahîr ed-dîn Toghtékîn, l'*atâbek* du prince Doqâq, fils de Totoch. Noûr ed-dîn occupa la ville le dimanche 9 safar 549 (25 avril 1154) et donna Hems en échange à Modjîr ed dîn. Cf. *Biographical dictionary*, III, 339.

211 Le dimanche 17 chawwâl (11 février 1118). Cf. *Ibid.*, III, 341.

212 Voir la biographie de Saladin *Ibid.*, IV, 479-558, et dans *Hist. or. des Crois.*, t. III.

213 Le mercredi.

214 Le jeudi 10 moharram 592 (15 décembre 1195), d'après un auteur.

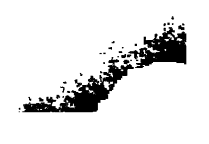
215 La *'azîziyeh* est mentionnée dans *Biographical dictionary*, IV, 547.

216 N (f° 96 r°) ajoute : «le boiteux».

217 Il s'appelait 'abd Allah (N, f° 96 r°).

218 Elle est omise dans B. Le copiste de N écrit *et-Taftâïyeh* et, plus bas, Tontây en-Nâséry. Il est d'ailleurs impossible de se fier à l'orthographe qu'il nous donne pour la plupart de ces noms propres.

219 L'émir Sayf ed-dîn Araqtây, que le vulgaire prononce Raqtaÿ, était un des mamloûks d'el malek el Achraf Khalîl, fils de Qalâoûn. Il fut nommé *djamdâr* (maître de la garde-robe) par le frère de ce prince, el malek en-Nâser Mohammad, qui l'envoya avec l'émir Tenkez à Damas. Puis, *nâïb* de Hems en radjab de l'année 710, il exerça cette charge pendant quelque temps et, en 718, fut transféré à la lieutenance de Safad. En l'année 730, mandé à Mesr, il y fut nommé *émir de cent* et plus tard envoyé comme *nâïb* à Tripoli, en remplacement de Tînâl. Il y resta jusqu'à l'époque



où, ayant embrassé le parti d'Altounboghâ, il fut pris et emprisonné à Alexandrie. Mis en liberté au commencement du règne d'el malek es-Sâleh Isma'îl, il reçut du successeur de ce prince, el malek el Kâmel, la lieutenance de Halab, en remplacement de l'émir Ylboghâ el Yahyâwy, et arriva dans cette ville en djoumâda 1[er] de l'année 746. Cinq mois après environ, il fut mandé à Mesr et au bout de peu de temps el Kâmel fut détrôné et remplacé sur le trône par el Mozaffar Hâdjdjy, qui l'investit de la vice-royauté à Mesr, fonctions dont il s'acquitta jusqu'à la déposition d'el Mozaffar, auquel succéda el malek en-Nâser. S'étant démis de la vice-royauté, il demanda et obtint la lieutenance de Halab, qu'il exerça jusqu'à son transfert à Damas, à la grande joie des habitants de cette ville, qui se portèrent à sa rencontre; mais atteint de maladie, il succomba à 'ayn Mobârakeh, en dehors de Halab, le mercredi 5 djoumâda 1[er] de l'année 750, ayant dépassé les soixante-dix ans (Maqrîzy, *Khétat*, II, 40-41).

[220] Quatremère, *Mamloûks*, II, 2[e] part., 83, cite d'après Nowayry (f° 166 r°) un émir nommé Sayf ed-dîn Taqtây.

[221] D'après M. St. Lane Poole (*The mohammedan dynasties*), le khân mongol de la Horde d'or (Horde bleue du Kipchak occidental) Toqtoû, de la famille de Bâtoû, régna de 689 (1290) à 712 (1312).

[222] Le mamloûk bahrite el Kâmel Sayf ed-dîn Cha'bân régna de 746 (1345) à 747 (1346).

[223] El Mozaffar Sayf ed-dîn Hâdjdjy succéda au précédent en 747 et régna jusqu'en 748 (1347).

[224] On trouve la biographie de Chaykhoû en-Nâséry dans Maqrîzy, *Khétat*, II, 313 : Un des mamloûks d'en-Nâser Mohammad, fils de Qalâoûn, il fut très en faveur auprès d'el Mozaffar Hâdjdjy, fils de Mohammad, fils de Qalâoûn. Il devint si puissant qu'il intercéda pour les émirs et les fit sortir de la prison d'Alexandrie. Il mourut la nuit du (jeudi au) vendredi 26 dou'l qa'deh de l'année 758 et fut enterré dans la khânkâh la *Chaykhoûniyeh*, où se trouve son tombeau.

[225] Sayf ed-dîn Sarghatmich en-Nâséry fut acheté en l'année 737 par le sultan en-Nâser Mohammad ebn Qalâoûn au prix de deux cent mille derhams, représentant alors environ quatre mille metqâls d'or. Il s'éleva à une haute position et devint tout-puissant. Mais en 759 il fut saisi et conduit à Alexandrie, où il mourut en prison en dou'l hedjdjeh de la même année. Cf. *Khétat*, II, 404.

226 Toghây Tîmor était *dawâdâr* d'el malek es-Sâleh Ismâ'îl, fils de Mohammad, fils de Qalâoûn. A la mort d'es-Sâleh, il conserva sa position sous les règnes des deux frères de ce prince, el malek el Kâmel Cha'bân et el malek el Mozaffar Hâdjdjy. Il fut le premier qui reçut un *émirat de cent* et un *commandement de mille*, et cela au commencement du règne d'el Mozaffar Hâdjdjy. Il fut tué par l'émir Mandjak en l'année 748. Voir *Khétat*, II, 425.

227 L'émir Sayf ed-dîn Tâz, *émir madjlès*, commença à être célèbre sous le règne d'el malek es-Sâleh Ismâ'îl. Il conserva la dignité d'émir jusqu'à la déposition d'el malek el Kâmel Cha'bân et à l'avènement d'el Mozaffar Hâdjdjy. Ce dernier prince ayant été déposé, la puissance de Tâz augmenta sous le règne d'el malek en-Nâser Hasan. C'est lui qui plaça sur le trône el malek es-Sâleh Sâleh. Le 2 chawwâl de l'année 755, en-Nâser Hasan étant remonté sur le trône fit partir Tâz comme *nâïb* de Halab, où il demeura. Cf. *Khétat*, II, 74.

228 B écrit براس الوكذاده. *Ra's el 'ayn* doit désigner ici quelque localité des environs de Damas.

229 Charaf ed-dîn Abou 'abd Allah el Hosayn ebn 'aly ebn Mohammad ebn Mohammad ebn Mohammad ebn Hâmed ebn Mohammad ebn 'abd Allah ebn 'aly ebn Mahmoûd ebn Hébat Allah ebn Aloh — *Aloh* signifie en arabe « aigle » — el Isfahâny d'origine, ed Démachqy, connu sous le nom d'ebn ech-Charaf Hosayn, naquit en el moharram de l'année 657. Il mourut en radjab de l'année 739 et fut enterré au Qâsyoûn (N, f° 97 r°).

230 C'est-à-dire « la bonne ».

231 Voir chapitre II, n. 121.

232 Pour la biographie d'el malek ez-Zâher Ghyât ed-dîn Abou'l fath Ghâzy Abou Mansoûr, fils de Saladin et souverain de Halab, voir *Biographical dictionary*, II, 443-446. Il mourut la nuit du (22 au) 23 djoumâda 2d 613 (7 octobre 1216).

233 Il n'existe aucune mention de ce fait dans la biographie d'ebn Bary. Cf. *Biographical dictionary*, II, 70-72. Ebn Bary était né à Mesr le 5 radjab 499 (13 mars 1106). Il mourut dans la même ville la nuit du (vendredi au) samedi 27 chawwâl 582 (10 janvier 1187).

234 Quarante-cinq, d'après el Asady (N, f° 99 r°).

235 Abou'l Mozaffar Mohammad Ghyât ed-dîn. Il était né à Halab le jeudi 5 dou'l hedjdjeh 610 (16 avril 1214) et mourut dans cette ville le mercredi 4 rabî' 1er 634 (5 novembre 1236). Cf. *Biographical dictionary*, II, 445.

IMPRIMERIE NATIONALE.

236 N (f° 98 v°) donne, d'après ebn Wâsel, la liste des cadeaux qui furent offerts au nouveau-né. Elle est très longue.

237 Chams ed-dîn Abou 'abd Allah ebn Ma'n ebn Sultân, ech-Chaybâny, ed-Démachqy, mourut en 604 (N, f° 99 v°).

238 Nadjm ed-dîn donna la leçon le jour de samedi 8 du mois de rabî' 2d de l'année 874. Il était né en 831. Il composa des ouvrages (N, f° 100 v°).

239 Es-Saqqâ'y dit (f°s 6 r° et 24 v°) que la turbeh la *Zâhériyeh* est située vis-à-vis de la madraseh la *'âdéliyeh*. Maqrîzy (Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e part., 162) s'exprime de même au sujet de la maison d'el 'aqîqy. Il ajoute que cette maison fut achetée (en 676) par 'ezz ed-dîn Aydémir, *nâïb* de la Syrie, pour une somme de soixante mille derhams (es-Salâh el Kotoby dit quarante-huit mille).

240 Le texte de N, reproduit par B, porte par erreur « vers 690 ».

241 Quatremère, *Mamloûks*, I, donne le règne de ce sultan, dont es-Saqqâ'y présente aussi une biographie (f° 23 v°). D'après ce dernier, « el malek ez-Zâher Rokn ed-dîn Baybars, connu sous le nom d'el Bondoqdâry, es Sâléhy, en-Nadjmy, était mamloûk de Chams ed-dîn el Khâsy (le châtreur), *kâteb ed-dardj* (écrivain des rôles) à Damas, qui l'avait acheté jeune et l'exposa en vente après lui avoir adressé des paroles grossières. Il passa à l'émir 'alâ ed-dîn Aydékîn le *Bondoqdâr* es-Sâléhy, auquel il doit son nom patronymique; puis au sultan el malek es-Sâleh (Nadjm ed-dîn Ayyoûb) ». — On trouve aussi la biographie de Baybars dans le *Fawât el wafayât*, I, 109. L'auteur mentionne (p. 113 et suiv.) les constructions élevées par ce prince. Je citerai seulement celles qui concernent Damas : « Les Tatârs avaient détruit les créneaux des sommets de la citadelle de Damas et les faîtes de ses tours. Il les reconstruisit. Il bâtit le pavillon (*târémah*) qui est sur le marché aux chevaux. Il bâtit un bain en dehors de *bâb en-nasr* et renouvela trois écuries au *Charaf* supérieur. Il bâtit le *qasr el ablaq* à l'hippodrome et il n'y eut pas son pareil. Il reconstruisit le *machhad* de Zayn el 'âbédîn dans la grande-mosquée de Damas, les chapiteaux des colonnes et des piliers et les dora. Il refit la porte *bâb el barîd* et en fit daller le sol. »

Sur le *Kâteb ed-dardj*, voir Quatremère, *Mamloûks*, II, 2e part., 221.

Les inscriptions suivantes sont les témoins des réparations faites par ce prince à la citadelle et aux tours.

(N° 540 de ma collection.) Sur la courtine de la citadelle, entre

la tour à droite de l'entrée et celle qui forme l'angle nord-est, en deux grandes lignes; à chaque bout un lion fruste :

« Au nom de Dieu, etc. Bonheur à notre maître le sultan el ma-« lek ez-Zâher Rokn ed-dounya ou ed-dîn, savant, juste, champion « de la foi, assidu des rébâts, assisté de Dieu, el Mansoûr Baybars « es-Sâléhy. Il a ordonné la reconstruction (عمارة) de la citadelle vic-« torieuse et sa remise au gouverneur (*el 'aziz*) obéi ez-Zâhéry Salâ-« mich, en l'année 658. Et en a fait le tour le chef (*ra'ÿs*) de l'armée « victorieuse, le jour de dimanche 26 ramadân de ladite année. Sous « la direction (بتولى) du serviteur qui a besoin de Dieu, qu'il soit « exalté ! 'ezz ed-dîn Aybek el maléky ez-Zâhéry es-Sâléhy, connu sous « le nom du *Dizdâr* (commandant de forteresse), que Dieu lui « soit. . . ! »

(N° 789.) Sur la courtine, à droite de la tour de droite, en deux lignes; à chaque bout un lion mutilé :

« Au nom de Dieu, etc. Gloire à notre maître, etc. (comme dans « l'inscription précédente jusqu'à « assisté de Dieu ») el Mozaffar el « Mansoûr Baybars en-Nadjmy es-Sâléhy. Il a ordonné la reconstruc-« tion de la citadelle victorieuse, après sa livraison par l'ennemi. . . .

« En l'année 658. Et l'armée s'en est emparée en entier le jour de « dimanche 27 (*sic*) ramadân de la date susmentionnée. Sous la di-« rection du serviteur qui a besoin de la miséricorde de Dieu, qu'il « soit exalté ! l'émir 'ezz ed-dîn Aybek el maléky ez-Zâhéry es-Sâ-« léhy, . . . »

(N° 541.) Sur la façade est de la citadelle :

« Au nom de Dieu, etc. A ordonné la reconstruction de cette « tour bénie le sultan el malek ez-Zâher, savant, juste, champion « de la foi, assidu des rébâts, défenseur des frontières, el Mansoûr « Rokn ed-dounya ou ed-dîn, le sultan de l'islamisme et des musul-« mans, celui qui détourne le chemin des Francs et des *Chayâheb ?* « Berbers, le maître des cous des nations, le serviteur des deux *ha-* « *rams* (de la Mekke et de Médine), l'associé du Commandeur des « Croyants, que Dieu éternise son empire et exalte son œuvre ! Sous « la direction du pauvre serviteur Chodjâ' Isma'îl ebn 'omar ez-Zoûry « (et-Toûry ?) el maléky ez-Zâhéry, à la date de dou'l hedjdjeh de « l'année 663. »

(N° 542.) Façade est de la citadelle :

« Au nom de Dieu, etc. Il a été ordonné de reconstruire cette « tour bénie sous le règne de notre maître le sultan el malek ez-Zâ-« her, savant, juste, champion de la foi, assidu des rébâts, défenseur

« des frontières, le conquérant, Rokn ed-dounya ou ed-dîn, le sultan « de l'islamisme et des musulmans, celui qui tue les infidèles et les « polythéistes, qui vivifie la justice dans l'univers, le maître des « cous des nations, le sultan des Arabes et des Persans, l'associé du « Commandeur des Croyants, que Dieu éternise son règne, exalte ses « victoires et double sa puissance! Sous la direction du pauvre ser- « viteur Chodjâ' Isma'îl ebn 'omar ez-Zoûry el maléky ez-Zâhéry, à « la date des mois de l'année 663. »

(N° 791.) Tour à droite de la porte de la citadelle, grande inscription en une ligne, sous les mâchicoulis :

« Au nom de Dieu, etc. (A ordonné) de renouveler (cette) tour « bénie le sultan el malek, etc. (comme au n° 541 jusqu'à « et des « musulmans »), celui qui tue les polythéistes et les... (Sous la di- « rection) du pauvre serviteur l'émir Chodjâ' Isma'îl ebn 'omar et- « Toûzy (*sic*) el maléky ez-Zâhéry... l'année 673. »

[242] On trouvera son règne dans Quatremère, *Mamloûks*, I. Cf. aussi es-Saqqâ'y, f° 24 v°.

[243] Le chaykh Rachîd ed-dîn el Fâréqy, le très docte Abou Hafs 'omar ebn Ismâ'îl ebn Mas'oûd ebn Sa'd, er-Rab'y, el Fâréqy (de Mayyâfâréqîn), puis ed-Démachqy, le jurisconsulte, naquit l'année 598. Il professa quelque temps à la *Nâsériyeh intra muros*, puis à cette *Zâhériyeh intra muros*. Il était dominé par la science astrologique et l'examen des jugements tirés des planètes et des étoiles; malgré cela, il calculait très mal « les moments favorables à choisir » (*el ekhtyarât*, les *élections*). On le trouva étranglé dans sa demeure à la *Zâhériyeh*, et son argent volé, en el moharram de l'année 689. Il fut enterré au cimetière (*maqâber*) des Soûfys (N, f° 101 v°). — Ou el Fâréqâny, cf. Quatremère, *Mamloûks*, II, 116.

[244] Le qâdy Mohiy ed-dîn el Mesry donna la leçon à la *Châmiyeh extra muros* le jour de mercredi 24 ramadân de l'année 832 (N, f° 102 v°).

[245] Ed-Dahaby dit dans ses *Annales* (intitulées) *el 'ébar*, sous l'année 687 : « Abou Ishâq el-Lawzy Ibrâhîm ebn 'abd El 'azîz ebn Hadjîn, er-Ro'ayny, el Andalosy, mâlékite, le traditionniste, naquit l'année 614. Il habita Damas et mourut le 24 safar à en-Nayba'. » Ebn Nâser ed-dîn dit dans son *Tawdîh* : « Son nom est 'abd El 'azîz ebn Yahya ebn 'aly, er-Ro'ayny, el Andalosy, el-Lawzy. Il vint habiter Damas. Il naquit à Lawzeh, qui est une des dépendances de Séville » (N, f° 102 v°-103 r°).

246 Le jour de mercredi 17 djoumâda 2d de l'année 729. Il résigna la charge de *khatib* qu'il exerçait à Kafarbatnâ (N, f° 104 r°).

« *Kafarbatna* est un des villages de la Ghoûtah de Damas. » *Marâsed.* Comp. chap. II, n. 48. Dans la biographie d'ed-Ḍahaby, le *Fawât el wafayât*, II, 228, l'appelle ebn Qâymâz (au lieu d'ebn Qâyâzîb) et dit qu'il naquit en rabi' 1er.

247 Ebn Batoûtah, I, 218, dit que le plus grand collège des Châfé'ites à Damas est celui appelé *el 'âdéliyeh* et qu'il est en face de la madraseh la *Zâhériyeh.*

248 Abou Bakr Mohammad, fils d'Abou' ch-chokr Ayyoûb, fils de Châdy, fils de Marwân, et surnommé el malek el 'âdel Sayf ed-dîn, était frère de Saladin. Sa biographie se trouve dans *Biographical dictionary,* III, 235-239. Ebn Khallikân donne pour la naissance d'el 'âdel, *à Damas,* les deux dates moharram 540 (juin-juillet 1145) et 538.

Nous devons à ce prince une très belle inscription encadrée qu'on lit sur la tour de droite de la porte de la citadelle.

(N° 788 de ma collection) : « Au nom de Dieu, etc. A ordonné « la reconstruction de cette tour bénie, notre maître le sultan el « malek el Mozaffar (à qui Dieu donne la victoire) el Mo'ayyad (as- « sisté de Dieu) el Mansoûr (victorieux) Sayf ed-dounya ou ed-dîn, « sultân de l'islamisme et des musulmans, exterminateur des infi- « dèles et des polythéistes, protecteur des deux nobles *harams*, Aba « (*sic*) Bakr, fils d'Ayyoûb, l'ami du Commandeur des Croyants, « que Dieu exalte sa victoire! Et cela en l'année 610. Sous la di- « rection de l'émir Heusâm (?) ed-dîn Ibrâhîm ebn Moûsa, que Dieu « fasse durer ses jours ! »

249 ملوك الاطراف. Cette expression rappelle celle de ملوك الطوايف « rois de bandes ou rois de fractions de bandes » et par laquelle les historiens désignent des gouverneurs de provinces et de villes, qui se déclarèrent indépendants. Cf. *Prolégomènes* d'ebn Khaldoûn, traduction, II, p. 11 note.

250 D'après ebn Khallikân (III, 238), la madraseh la *'âdéliyeh* se trouve sur le bord de la route.

251 La turbeh ne fut terminée qu'en l'année 620 (N, f° 104 r°).

252 En l'année 619 (N, f° 105 r°).

253 Le jour de mercredi 5 rabi' 2d de l'année 838 (N, f° 107 r°).

254 Ce dernier paragraphe n'existe pas dans le manuscrit de M. Schefer.

255 N écrit « ebn Morsek » et, plus bas, « Marqoûm » au lieu de

Barqoûm et «Bayt ed-dâyr» au lieu de Bayt ed-dâr. Les deux manuscrits du *British Museum* donnent pour les trois noms des leçons conformes à celles de B.

Le *Kétâb er-rawdatayn*, 2e part., p. 149-150, fait mention d'un émir 'ezz ed-dîn Moûsek ebn Djekr, fils de l'oncle maternel de Saladin. Très gravement malade, il demanda la permission d'entrer à Damas, où il mourut en l'année 585 et fut enterré au mont Qâsyoûn.

256 Sur la ville de ce nom, voir *Géographie* d'Abou'l féda, traduction, II, 2e part., p. 27. D'après ed-Démachqy, édition Mehren, p. ۱۱۱, elle est une des dépendances (*a'mâl*) de Ba'lbakk. La ville de Kâmed était la capitale du Béqâ'.

257 Le chaykh Charaf ed-dîn Ahmad ebn Ahmad ebn Na'meh, el Moqaddasy, châfé'ite, prédicateur, mourut à Damas en ramadân de l'année 694 (Es-Saqqâ'y, f° 5 v°). — Ebn Katîr dit dans ses *Annales*, sous l'année 682 : «A la fin de cha'bân, Charaf ed-dîn ebn Na'meh, el Moqaddasy, l'un des imâms le plus éminents et des chefs des docteurs auteurs d'ouvrages, exerça la fonction de substitut de la justice au nom d'ebn ez-Zaky. Quand, en chawwâl, mourut son frère Chams ed-dîn Mohammad, il fut investi à sa place de la chaire de la *Châmiyeh extra muros* et on lui enleva celle de la *Petite 'âdéliyeh* et de la *Rawâhiyek* (N, f° 107 v°).

Cf. Quatremère, *Mamloûks*, II, 2e part., p. 27.

258 Taqy ed-dîn el Asady dit dans la *Suite* : «En rabî' 1er de l'année 825 et le jour de dimanche 7 du mois, la leçon fut donnée à la *Petite 'âdéliyeh* par Chéhâb ed-dîn Ahmad, fils du qâdy Tâdj ed-dîn ebn ez-Zohry. A la mort de leur père, ce Chéhâb ed-dîn et son frère furent mis en possession de ses nombreuses charges. Seule, la chaire de la *Châmiyeh extra muros* sortit de leurs mains. Il mourut de la peste le jour de mardi 12 rabî' 1er de l'année 833» (N, f° 108 r°-v°).

259 دار العدل. Il en existait aussi une au Caire, au pied du château de la Montagne. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 223, et *Khétat*, II, 205. — Ebn Batoûtah, I, 219, fait mention de celle de Damas.

260 Ebn Khallikân donne la biographie de ce prince (I, 615-616), et dit que 'adrâ était sa fille. Il fait mention de la *'adrâwiyeh* fondée par elle et fixe la date de sa mort au 10 moharram 593 (4 décembre 1196). — Voir aussi pour 'adrâ, fille de Châhanchâh, ci-devant, sous la *Sârémiyeh*, l'inscription de Sârem ed-dîn Djawhar.

261 On trouve dans le *Fawât el wafayât* (II, 315) la biographie

du fils de Taqy ed-dîn 'omar : « Mohammad ebn 'omar ebn Châhanchâh ebn Ayyoûb, le sultan el malek el Mansoûr, fils d'el malek el Mozaffar Taqy ed-dîn, fils de l'émir Noûr ed-dîn, seigneur de Hamâh et fils du seigneur de cette ville. Il composa en plusieurs volumes des *Annales* suivant l'ordre chronologique et un livre qu'il appela les *Classes* (*tabaqât*) des poètes, en dix volumes. Il régna dix ans et mourut l'année 610. »

H. Khal., en citant ce dernier ouvrage (IV, 145), dit qu'el malek el Mansoûr Mohammad ebn 'omar ebn Chahanchâh mourut en 617 (*Comm.* 8 mars 1220).

262 *Biographical dictionary*, I, 615. — Dans les *Kawâkeb ed-darriyeh fî's-sirat en-noûriyeh*, Badr ed-dîn, fils du qâdy de Chohbeh, rapporte sous l'année 543 le passage suivant qu'il emprunte à ebn Abî Tayy : « Dans la défaite, c'est-à-dire la défaite infligée par Noûr ed-dîn au seigneur d'Antioche, fut tué Châhanchâh, fils d'Ayyoûb et frère d'el malek en-Nâser Salâh ed-dîn. Il était aussi le père de 'ezz ed-dîn Farrokh Châh, de Taqy ed-dîn 'omar et de la dame 'adrâ de qui tire son nom la madraseh la *'adrâwiyeh*. Le tombeau de ce prince se trouve dans la turbeh la *Nadjmiyeh*, à côté de la madraseh la *Heusâmiyeh*, au cimetière d'*el 'owayniyeh*, en dehors de Damas. » C'est la turbeh qui est à l'intérieur de la *Châmiyeh extra muros* (F, f° 109 v°-110 r°).

Le texte imprimé du *Kétâb er-rawdatayn* (p. 55) porte « le cimetière d'*el 'awniyeh* ».

263 Le qâdy suprême Borhân ed-dîn Ibrâhîm, fils du qâdy Chams ed-dîn Mohammad ebn Borhân ed-dîn Ibrâhîm ebn el Mo'tamed, y donna la leçon le jour de dimanche 14 dou'l qa'deh de l'année 880 (N, f° 112 r°).

264 Ce collège est mentionné dans *Hist. or. des Croisades*, III, 428. — Plusieurs auteurs disent qu'il se trouve « à côté de la *Kallâseh* » et non « dans ».

265 El malek el Afdal Noûr ed-dîn 'aly, fils de Saladin; né en 565; appelé à Damas, 582; roi de Syrie, 589; déposé, 592; atâbek d'el Mansoûr Mohammad en Égypte, 595; roi de Samosate. Cf. *Tableau généalogique des Ayyoubites*, dressé par M. Waddington, de l'Institut. — La biographie d'el Afdal se trouve dans *Biographical dictionary*, II, 353-355.

266 El malek el 'azîz 'émâd ed-dîn 'otmân, né en 567; *nâïb* d'Égypte, 582; roi d'Égypte, 589; mort le 21 moharram 595. Cf. *Tableau généalogique*, et ci-devant, chapitre II, note 67. — Il mou-

rut la septième heure de la nuit précédant le mercredi 21 moharram 595 (22 novembre 1198); le *Kétâb er-rawdatayn*, 2e part., 234, porte «la nuit du (samedi au) dimanche 20».

267 Dans le *Kétâb er-rawdatayn*, 2e part., 231, on lit Madjadjah.

268 On sait que فتح, plur. فتوح, signifie «ouverture» et aussi «conquête». — Cf. sur cette épitaphe, *Hist. or. des Croisades*, III, 428.

269 Neuvième *ou* dixième jour du mois de moharram. — Voir ci-devant, note 214, et *Hist. or. des Croisades*, III, 428.

270 Le jour de mercredi 13 safar de l'année 823 (N, f° 116 r°).

271 Après ebn el Motahhar, on lit dans N (f° 117 v°) ebn 'aly. Ebn Khallikân, qui donne (II, 32-35) la biographie du fondateur de la *'osroûniyeh*, l'appelle Abou Sa'd 'abd Allah ebn Abî's-Sary Mohammad ebn Hébat Allah ebn Motahhar ebn 'aly ebn Abî 'osroûn ebn Abî 's-Sary, et-Tamîmy, el Hadîty, puis el Mawsély, le faqîh châfé'ite, à qui fut donné le titre honorifique de Charaf ed-dîn, et dit qu'il naquit à Mosoul le lundi 22 rabî' 1er 492 (15 février 1099) et mourut à Damas la nuit du (lundi au) mardi 11 ramadân 585 (22 octobre 1189). Il se transporta à Damas en 549 (1154) et y revint en 570 (1174-1175).

H. Khal. cite plusieurs de ses ouvrages sous le nom d'Abou Sa'd (al. Abou Sa'îd) 'abd Allah ebn Mohammad ebn Hébat Allah, el Mawsély, el Yamany (al. et-Tamîmy), vulgo ebn Abî 'osroûn et dit qu'il mourut en 585.

Il professa à Mosoul l'année 523; puis fut nommé qâdy de Sendjâr, de Nasîbîn, de Harrân et d'autres villes. Il entra l'année 545 à Halab où le sultan Noûr ed-dîn, seigneur de cette ville, lui témoigna de la bienveillance. Quand, en 549, ce prince s'empara de Damas, il arriva avec lui, professa à la *Ghazzâliyeh*, et fut investi de l'inspection des waqfs. Puis il partit pour Halab et fut promu qâdy de Sendjâr, de Harrân et du Dyâr Bakr. Revenu à Damas l'année 570, il fut nommé qâdy l'année 573. Dix ans avant sa mort, il devint aveugle et le sultan remit la charge de qâdy à son fils Abou Hâmed. Il fut enterré dans sa madraseh, en face de sa maison. Noûr ed-dîn lui avait bâti des collèges à Halab, à Hamâh, à Hems et à Ba'lbakk. Il s'en bâtit un à lui-même à Halab et un autre à Damas (N, f° 117 v°-118 r°).

Cf. aussi *Kétâb er-rawdatayn*, 263, et 2e part., 150.

«*Hadîteh* de Mosoul, petite ville qui était sur la rive orientale du Tigre, près du Zâb supérieur. Elle forme la limite du 'irâq, du côté

de Mosoul. Il s'y trouve un tombeau qu'on dit être celui de ʿabd Allah, fils de ʿomar, fils d'el Khaṭṭâb; mais ce n'est pas exact, attendu qu'il mourut à Médine.» *Marâṣed.*

272 Aḥmad ebn Moḥammad ebn Naṣr Allah, Tâdj ed-dîn el Ḥamawy, châféʿîte, mourut l'année 687. Il fut investi de la charge de *chaykh des chaykhs* (N, f° 118 v°).

Le titre de «chaykh des chaykhs» (*chaykh ech-choyoûkh*) ou «doyen des vieillards» servait à indiquer le chef du corps des professeurs ou des *ʿolamâ*. Il servait aussi à désigner les chefs de chaque ordre de derviches. Cf. *Hist. or. des Croisades*, I, 763.

273 Le chaykh Chams ed-dîn ebn Ghânem y donna la leçon le 1er moḥarram 692 et, en l'année 699, mourut, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, Solaymân ebn Moḥammad ebn Hâïl ebn ʿaly, el Moqaddasy, connu sous le nom d'ebn Ghânem. Il fut le père de ʿalâ ed-dîn ebn Ghânem (N, f° 118 v°).

274 Le fils de Djamâl ed-dîn el Qalânésy, le qâdy Amîn ed-dîn Abou ʿabd Allah Moḥammad, naquit l'année 701. Il fut nommé à plusieurs reprises qâdy des armées à Damas et procureur du trésor public. Il fut ensuite investi de la charge de *kâteb es-serr*, de celle de *chaykh des chaykhs* et des fonctions de professeur à la *Nâṣériyeh intra muros* et à la *Châmiyeh intra muros* (N, f° 118 v°-119 r°). Il mourut à Damas en rabîʿ 1er de l'année 763 (N, f° 88 r°).

275 Le manuscrit de Paris porte وما انا الا منهم; ebn Khallikân, p. ٣٥٩, écrit وهل انا الا مثلهم.

276 B donne ʿabd El Kâfy. Je suis la leçon de N. — El Kheḍr ebn Chebl ebn ʿabd, le jurisconsulte Abou'l barakât el Ḥâréṭy, ed-Démachqy, châféʿîte, *khaṭîb* de Damas et professeur à la *Ghazzâliyeh* et à la *Modjâhédiyeh*, naquit en chaʿbân de l'année 486. Noûr ed-dîn bâtit sa madraseh auprès de *bâb el farâdj* et l'en nomma professeur. Il y enseigna pendant dix-huit ans. Il mourut en ḍou'l qaʿdeh de l'année 562, et fut enterré à *bâb el farâdis* (N, fol. 120 r°).

277 El Asady dit sous l'année 597 : «El ʿémâd *el kâteb*, Moḥammad ebn Moḥammad ebn Ḥâmed ebn Moḥammad ebn ʿabd Allah ebn ʿaly ebn ʿabd Allah ebn Maḥmoûd ebn Hébat Allah ebn *Aloh* — mot qui en arabe signifie «aigle» (عقاب), — l'imâm, l'éloquent rédacteur de la correspondance, le vizir ʿémâd ed-dîn Abou ʿabd Allah el Iṣbahâny, le *kâteb*, connu sous le nom de fils du frère du vizir, naquit à Iṣbahân l'année 519, et arriva à Baghdâd à l'âge de vingt ans environ. Il étudia la jurisprudence à la *Néẓâmiyeh*. Il se transporta à Damas en l'année 562. L'émir Nadjm ed-dîn Ayyoûb lui

fraya la voie auprès du sultan Noûr ed-dîn, qui lui confia la chaire de la madraseh connue sous le nom de la *'émâdiyeh*. Lorsque Noûr-ed-dîn mourut, il reprit le chemin du 'irâq. 'émâd ed-dîn, dit ebn Khallikân, conserva sa haute position jusqu'à la mort de Salâh ed-dîn. Cet événement porta la perturbation dans sa situation. Il garda la maison, et se consacra au professorat et à la composition de ses ouvrages. Il mourut à Damas en ramadân, et fut enterré au cimetière (*maqâber*) des Soûfys. El 'émâd rapporte lui-même qu'en radjab de l'année 566, Noûr ed-dîn lui confia la chaire de la madraseh (située) auprès du bain d'el Qasyr (ou d'*el Qosayr*, le petit château) et où il était descendu à son arrivée à Damas (N, fol. 120 r°-v°). — Cf. aussi sa biographie dans ebn Khallikân, III, 300-305, et voir *Kétâb er-rawdatayn*, 2e part., 245.

278 Badr ed-dîn Abou'l yosr Mohammad, fils du qâdy en chef 'ezz ed-dîn Mohammad ebn 'abd El Khâleq ebn Khalîl ebn Moqallad ebn Dja'bar, el Ansâry, ed-Démachqy, connu sous le nom d'ebn es-Sâyegh, naquit en el moharram de l'année 676. Il professa aussi à la *Dammâghiyeh*. Il mourut à Damas en djoumâda 1er de l'année 729, et fut enterré dans la turbeh de sa famille, au penchant du Qâsyoûn (N, fol. 68 v°-69 r°). — On trouve sa biographie dans le *Fawât el wafayât*, II, 214, qui place sa mort en 739.

279 Le texte ne paraît pas partout très clair; j'ai dû en traduire certains passages par conjecture.

280 Le chaykh Nasr ebn Ibrahîm ebn Nasr, el Moqaddasy, composa plusieurs ouvrages (voir H. Khal.). Il étudia la jurisprudence à Soûr, sous Salîm er-Râzy, pendant quatre ans, et se rendit, en l'année 480, à Damas, où il passa sa vie dans la pratique de grandes austérités et mortifications. Il mourut en moharram 490 (janvier 1097) et fut enterré à Damas, où sa tombe continua à être hautement vénérée. (*Tabaqât ech-châfé'yîn*. *Tab. el-foqahâ*, dans *Biographical dictionary*, I, 42, n. 2. Voir aussi Modjîr ed-dîn, traduction Sauvaire, p. 64, 128 et 140.)

281 On trouve la biographie d'Abou Hâmed Mohammad ebn Mohammad ebn Ahmad el Ghazzâly, surnommé *Heudjdjet el islâm* Zayn ed-dîn, dans *Biographical dictionary*, II, 621-624. Il naquit à Toûs en l'année 450 (1058-1059) et mourut à Tabarân, le lundi 14 djoumâda 2d de l'année 505 (décembre 1111). Dans la biographie d'Ahmad el Ghazzâly (I, 79-80), frère d'Abou Hâmed, ebn Khallikân dit que Ghazzâly est dérivé de *ghazzâl* (fileur), formé d'après le système généralement adopté par la population du Kho-

wârezm et du Djordân. Quelques-uns prononcent Ghazâly, nom d'un village dans les dépendances de Toûs. C'est cette dernière prononciation qu'a adoptée es-Sam'âny, dans ses *Ansâb;* mais la première est plus généralement usitée. — Modjîr ed-dîn nous parle aussi d'el Ghazzâly et de la *Ghazzâliyeh* de Jérusalem, traduction Sauvaire, p. 64, 66, 128 et 140.

[282] Cf. *Kétâb er-rawdatayn*, p. 263.

[283] 'ezz ed-dîn 'abd El 'azîz ebn 'abd Es-Sallâm ebn Abî'l Qâsem ebn el Hasan, es-Solaymy, ed-Démachqy, puis el Mesry, naquit en 577 ou 578. Il mourut à Mesr, en djoumâda 1er de l'année 660 (N, fol. 123 v°).

Sa mort est mentionnée par Quatremère, *Mamloûks*, I, 182, où il est appelé es-Salamy.

[284] N (fol. 125 v°) appelle ce qâdy en chef, el Wanâÿ, et dit qu'en safar de l'année 846, il donna ses leçons à la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh*, puis à la *'âdéliyeh*, puis à la *Ghazzâliyeh* et à la *Bâdérâïyeh*.

[285] حسبة. Comp. ci-devant, chapitre II, n. 33.

[286] Il était le *dawâdâr* de Tanam (N, fol. 126 r°).

[287] N dit quinze.

[288] Le quintal syrien était égal à 185k,388.

[289] Le *hâfez* Chéhâb ed-dîn ebn Hedjdjy, es-Sa'dy, dit lui-même, sous l'année 811 de ses *Annales*, que, dans la première décade de chawwâl, il donna la leçon à la madraseh la *Fârésiyeh* (située) au sud de la mosquée-cathédrale (N, fol. 126 r°).

[290] N écrit *ed-dyâr el mesriyeh* et B, plus haut, Mârédîn au lieu de Bârîn.

[291] Fath ed-dîn donna l'inspection des fonctions de professeur au qâdy 'émâd ed-dîn el Harastâny, et ensuite à son fils Mohiy ed-dîn, à qui elle fut enlevée en l'année 669 (N, fol. 126 v°).

[292] *Remarque.* Il existe en outre deux madraseh appelées *Fakhriyeh;* l'une est à Jérusalem. Ebn Katîr dit dans ses *Annales*, sous l'année 732 : «Le qâdy Fakhr ed-dîn, écrivain des mamloûks, Mohammad ebn Fadl Allah, inspecteur des armées à Mesr, copte d'origine, embrassa l'islamisme et devint un bon musulman. Il fit de nombreuses fondations pieuses. Le sultan lui accorda des marques multiples de sa faveur. Il mourut âgé de plus de soixante-dix ans. C'est de lui que tire son nom la *Fakhriyeh* qui est à Jérusalem. Il mourut au milieu de radjab et le séquestre fut mis après sa mort sur ses richesses et ses propriétés.»

La seconde *Fakhriyeh* se trouve à Mesr. Suivant es-Safady, 'otmân ebn Qizil, l'émir Fakhr ed-dîn Abou'l fath el Kâmély, naquit à Halab. C'était un des meilleurs émirs d'el Kâmel. Il constitua en waqf la madraseh très connue au Caire, ainsi que la *mosquée* sise en face, une école publique et le rébât qui est sur le penchant du Moqattam. Il mourut à Harrân et fut enterré en dehors de cette ville, l'année 629 (N, fol. 127 r°).

Sur la *Fakhriyeh* de Jérusalem et son fondateur, voir Modjîr ed-dîn, traduction Sauvaire, p. 141, et sur celle du Caire, *Khétat*, II, 367. Maqrîzy appelle Fakhr ed-dîn el Bâroûmy, et dit qu'il fut majordome (*ostâdâr*) d'el malek el Kâmel Mohammad, fils d'el 'âdel, et l'administrateur du royaume. Il était né à Halab en l'année 551 et mourut à Harrân le 18 dou'l hedjdjeh de l'année 629. L'auteur de la *Description de l'Égypte* place le rébât à el Qarâfah; il lui en attribue un autre à la Mekke.

Au lieu de مسجد, on lit dans N ممر, qui signifie «passage» et n'a pas de sens ici.

[293] Chams ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad ebn 'abd Ed-Dâîm ebn Moûsa, el 'asqalâny, en-Na'ymy, el Barmâwy, el Mesry, naquit en dou'l qa'deh de l'année 763. Le 7 cha'bân 826, cinquante jours après la mort de son fils Abou'l Fadl, il partit pour Mesr. En dou'l hedjdjeh 828, il résigna les fonctions qu'il exerçait à Damas (N, fol. 57 v° 58-r°).

H. Khal. mentionne ses ouvrages et place sa mort en 831 (*Comm.* 22 octobre 1427).

[294] Le commentaire du *Djâmé' es-sahih*, composé par el Barmâwy, porte le titre de *el-Lâmé' es-sabîh*. Cf. H. Khal., II, 525.

[295] واستكتب. Le copiste me paraît avoir estropié ce mot, que je traduis par conjecture.

[296] Comp. ci-devant, n. 150. Voir aussi *Kétâb er-rawdatayn*, 2e part., 239.

[297] N ne fait pas mention du fils du qâdy de Chohbeh, et dit que Sadr ed-dîn était le fils de Chams ed-dîn ebn Sany ed-dauleh (fol. 127 v°).

[298] C'est-à-dire le qâdy suprême Borhân ed-dîn Ibrâhîm ebn Chams ed-dîn Mohammad ebn Borhân ed-dîn Ibrâhîm ebn el Mo'tamed. Voir ci-devant, n. 263.

[299] Ebn Chaddâd l'appelle la *Qilîdjiyeh-Modjâhédiyeh*.

[300] Ebn Chaddâd dit en parlant de la grande-mosquée de Djarrah : «Après qu'elle eut été restaurée par el Achraf Moûsa, elle

devint la proie des flammes sous le règne d'el malek es-Sâleh 'émâd ed-dîn Isma'îl, vers la fin de l'année 642, lorsque Mo'în ed-dîn ebn ech-chaykh vint assiéger Damas.» (Je lis نازل au lieu de تارك que porte le manuscrit. Cf. Abou'l féda dans *Hist. or. des Crois.*, I, 122.) Plus tard, en l'année 652, la construction en fut renouvelée par l'émir Modjâhed ed-dîn, fils de Mohammad, fils de l'émir Chams ed-dîn Mohammad, fils de l'émir Ghars ed-dîn Qilîdj en-Noûry. Cet émir Modjâhed ed-dîn est autre que le premier. Je ne l'ai mentionné que pour faire remarquer qu'il y en avait deux (du même nom) (N, fol. 128 v°).

301 N l'appelle el-Labany (fol. 128 v°).

302 Le qâdy en chef Tâdj ed-dîn Abou Nasr 'abd El Wahhâb, fils du chaykh des Châfé'ites Chéhâb ed-dîn, ez-Zohry, el Béqâ'y, el 'âry d'origine, ed-Démachqy, naquit l'année 767 et mourut le jour de vendredi 23 safar de l'année 824, dans sa demeure, à la Sâléhiyeh, au pont *blanc*. La prière sur son corps fut faite à la porte de la *Mârédâniyeh;* puis, une seconde fois, dans la mosquée-cathédrale d'Ylboghâ et, en troisième lieu, dans la mosquée-cathédrale de Tenkez. Il fut enterré au-dessus de son père, dans le cimetière des Soûfys (N, fol. 81 r°-v°).

303 كان مباشرا للشر ؟ في بعض الجهات السلطانية. Sur les جهات السلطنة, cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, p. 17. — Peut-être faut-il lire للشرا «à l'achat» (dans quelques domaines royaux).

304 El Berzâly le fait mourir le jour de dimanche au coucher du soleil, 24 dou'l hedjdjeh, à la 'oqaybeh, et ajoute qu'il fut enterré sur le penchant du Qâsyoûn. Il constitua en waqf sa maison comme madraseh, à l'extérieur de Damas, en dehors de *bâb el farâdîs* (N, fol. 129 r°).

305 L'émir 'ezz ed-dîn Ibrâhîm institua comme professeur de ce collège 'émâd ed-dîn le Kurde, châfé'ite (N, fol. 129 r°).

306 Chéhâb ed-dîn Abou'l mahâmed, Abou't-Tâher et Abou'l 'ezz, Ismâ'îl ebn Hâmed ebn 'abd Er-Rahman ebn el Mardjân, le voyageur (*el morahhel*), el Ansâry, el Khazradjy, procureur du trésor public en Syrie, naquit à Qoûs en el moharram de l'année 574, vint au Caire, en l'année 590, puis à Damas, où il se fixa en l'année 591. Chéhâb ed-dîn el Qoûsy mourut en rabî' 1er de l'année 653 et fut enterré dans sa maison qu'il avait constituée en waqf comme maison (d'enseignement) de la tradition, située, comme on l'a vu précédemment, à proximité de la place (*er-rahbeh*), en dedans de

bâb charqy, une des portes de Damas, et où se trouve son tombeau (N, fol. 129 v°).

Es-Saqqâ'y (fol. 22 v°) dit à propos d'un Chéhâb ed-dîn el Qoûsy (contemporain de Chams ed-dîn Ahmad ebn el Mofaddal ebn 'ysa ebn Ibrahîm ebn Matroûh, le *kâteb,* mort à Damas en 699) qu'il avait des propriétés dans la Ghoûtah et une belle maison voisine des sayyeds les Banou Sasra. A sa mort, Chéhâb ed-dîn immobilisa sa maison comme madraseh et lui constitua un waqf.

307 Le *Djam' el djawâmé'* est sans doute l'ouvrage de ce nom traitant des principes de la jurisprudence et ayant pour auteur Tâdj ed-dîn 'abd el Wahhâb ebn 'aly ebn es-Sobky, châfé'ite, mort en 771 (*Comm.* 5 août 1369). H. Khal., II, 610.

308 Le *Moghny fi'n-nahou* a été composé par Fakhr ed-dîn Ahmad ebn el Hosayn el Tcharperdy, mort en 746 (*Comm.* 4 mai 1345). H. Khal., V, 654.

309 *Les harîmyîn* sont les marchands de *harîm* (vêtement grossier que revêt celui qui doit faire le pèlerinage de la Mekke).

310 On lit dans es-Saqqâ'y (fol. 6, r°) : « Lorsque el malek el Mozaffar Qotoz conquit la Syrie, il donna en fief à l'émir Fârès ed-dîn Aqtây el Mosta'reb, connu sous le nom de l'*Atâbek,* l'apanage (*khobz*) de l'émir Nâser ed-dîn el Hosayn ebn 'azîz, el Qaymary, lequel consistait dans le nombre de deux cent cinquante cavaliers et constituait le plus important des apanages (*akhbâz*) de la Syrie. »

Cf. sur le mot خبز, Quatremère, *Mamloûks,* I, 2e part., 159.

Es-Saqqâ'y donne comme suit la biographie de cet émir (fol. 30 v°) : « L'émir Nâser ed-dîn el Hosayn ebn 'azîz, el Qaymary, célèbre par ses bienfaits, était un des plus grands émirs de la Syrie pendant le règne d'en-Nâser, un des plus justes, et dont la conduite était la plus belle. Il avait un nombre de deux cent cinquante cavaliers, et son apanage était le plus important de tous. Il édifia la madraseh et les boutiques de la *souwayqah* (le petit marché) qui l'avoisinent et qui portent son nom. Il les constitua en waqf pour la madraseh. A la mort d'en Nâser, il devint un des émirs de Mesr. El malek ez-Zâher lui donna le commandement d'un groupe d'émirs et le plaça sur le *Littoral,* vis-à-vis des Francs qui étaient à 'akkâ. Il mourut en rabî' 1er de l'année 665. » — En 661, ez-Zâher l'institua en qualité de délégué royal (*nâïb es-saltaneh*) pour les provinces conquises du littoral (*Hist. or. des Crois.,* II, 1re part., 218.

On trouve dans Quatremère, *Mamloûks,* I, 2e part., 45, la biographie de l'émir Nâser Hosayn (*sic*) ebn 'azîz el Qaymary, que lui

ont fournie Nowayry (fol. 36 r°), le prétendu Hasan ebn Ibrahîm (fol. 194 v°) et Abou'l mahâsen (fol. 217 r° et v°) : «Cet officier était un des principaux émirs, un de ceux qui occupaient auprès du prince le rang le plus éminent. C'était lui qui, au moment de la mort tragique de Toûrân Châh, fils d'el malek es-Sâleh Nadjm ed-dîn Ayyoûb, avait livré la Syrie à el malek en-Nâser Yoûsef, souverain de Halab. Distingué par ses rares qualités, son courage intrépide, sa générosité, il commanda les armées de la Syrie, sous les règnes d'el malek es-Sâleh et d'el malek en-Nâser. Sous ce dernier règne, il était plus obéi que le sultan lui-même : tous les Kurdes lui étaient dévoués et exécutaient fidèlement ses ordres : el malek ez-Zâher lui conféra un bénéfice militaire اقطاع dans le *Sâhel*, et l'éleva au-dessus de tous les émirs de cette province. C'était lui qui avait fait construire, à Damas, le collège *Qaymariyeh*, destiné aux Châfé'ites, et situé près du minaret de Fîroûz. Il dépensa, disait-on, pour cet objet, une somme de quarante mille derhams. Il mourut le dimanche, treizième jour du mois de rabî' 1er, dans la province où il commandait. Plein de fierté, il se plaisait à rivaliser avec les sultans pour la magnificence de son cortège, le nombre de ses chevaux, de ses mamloûks et des gens de sa suite.»

Quatremère me paraît avoir attribué à la construction du collège la dépense (40,000 derhams) faite pour l'horloge.

[311] N écrit : «qui mit en-Nâser en possession de Damas».

[312] N l'appelle «es-Sohrawardy». — L'imâm Chams ed-dîn Abou'l Hasan 'aly ebn Mahmoûd ebn 'aly, es-Sohrawardy, le Kurde, mourut en chawwâl de l'année 675. Il fut enterré à la Soûfiyeh (le cimetière des Soûfys), face à face avec le chaykh Taqy ed-dîn ebn es-Salâh (N, fol. 131 r°).

«*Chahrazoûr*, vaste arrondissement dans le Djébâl, entre Erbel et Hamadân. Tous ses habitants sont Kurdes. La cité se trouve dans la plaine et est protégée par un mur de huit coudées d'épaisseur. A proximité s'élèvent une montagne connue sous le nom de Ché'rân et une autre appelée ez-Zalam. Le Tamarra se détourne de cette ville dans la direction de Khânéqîn.» *Marâsed.*

[313] Charaf ed-dîn Yoûnès, fils du qâdy 'alâ ed-dîn ebn Abî'l baqâ, mourut le jour de mercredi 25 safar de l'année 814 (N, fol. 132 r°).

[314] Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 60, où il est cependant appelé Charaf ed-dîn (Yoûsef ebn Abî'l fawârès).

[314 bis] Au lieu de نزل بها que porte B, N écrit نزل عنها, leçon qui m'a paru préférable. — Dans B on lit الباغوكى pour الباعونى.

[315] B porte 792.

[316] Es-Safady l'appelle le *mohtaseb* ebn Abî Karoûs, Mohammad ebn 'aqîl ebn 'abd El Wâhed ebn Ahmad ebn Hamzah ebn Karoûs, le *mohtaseb* Djamâl ed-dîn Abou'l makârem, es-Salamy, ed-Démachqy (N, fol. 132 v°).

[317] Mohammad ebn 'omar, le chaykh Nadjm ed-dîn, fils du chaykh Nadjm ed-dîn ebn Abî't-Tayyeb, procureur du trésor public à Damas, arriva aux plus grands postes, tels que l'inspection du trésor à la citadelle de Damas et la fonction de procureur du trésor public. La mère de ce Nadjm ed-dîn était fille de Chams ed-dîn, fils du qâdy Nadjm ed-dîn Abou Bakr Mohammad, fils du qâdy en chef de Damas. Nadjm ed-dîn était châfé'ite. Il mourut en deux jours d'une pustule qui se déclara sur son visage. Sa mort eut lieu le 4 cha'bân de l'année 742 (N, fol. 132 r°-v°).

[318] Est citée par ebn Batoûtah, I, 211.

[319] على يد. Cette expression, qui signifie littéralement «par la main de», se rencontre fréquemment dans les inscriptions arabes.

[320] L'édifice nommé *Kallâseh* fut englouti dans le tremblement de terre de l'année 598; il est tombé seize créneaux de la grande-mosquée et un des minarets; un autre a été fendu, ainsi que le dôme en plomb (*qobbet en-nesr*). 'Abd el-Latîf, traduction de Sacy, 417. — Voir aussi sur la *Kallâseh* ebn Khallikân, Biographie de Saladin.

[321] La (chaire de la) *Kallâseh* était alors en la possession de son père, Chéhâb ed-dîn. Taqy ed-dîn el Asady dit encore : «Le jour de mercredi 19 rabî' 1er de l'année 847, Rady ed-dîn se présenta à la *Kallâseh*. Le qâdy secrétaire de la Chancellerie secrète de Mesr, Kamâl ed-dîn el Bârézy, l'avait investi d'un *tasdîr* qu'il avait renouvelé pour lui à la *Kallâseh*, en lui assignant un traitement mensuel de cent cinquante derhams» (N, fol. 133 v°). — *Remarque*. La *halqah* la *Kawtariyeh*, qui est vis-à-vis de la fenêtre de la *Kallâseh*, sous le minaret de *la fiancée*, à la mosquée-cathédrale, a été constituée en waqf par le *martyr* Noûr ed-dîn, en faveur de jeunes garçons et d'orphelins, devant lire chaque soir après l'*'asr*, trois fois : *Dis : il est Dieu unique* (Qor'ân, CXII, v. 1), paroles dont la récompense est dévolue par eux au fondateur. A cet effet, ils touchent une rétribution du grand *sob'*, c'est-à-dire du *sob'* qui est dans la mosquée-cathédrale. Leur nombre était alors de trois cent cinquante-quatre (N, fol. 133 v°-134 r°).

[322] Cette madraseh faisait face à la porte de la maison de Sayf

el Ghazzy (sise) sur la même ligne que le collège de Noûr ed-dîn (*Kétâb er-rawdatayn*, 123, dernière ligne).

[333] Au lieu d'ebn Yâsen, N le nomme Bozâz (plus bas Borân) ebn Yamîn. Le *K. er-rawdatayn* porte partout ebn Mâmîn. Cf. aussi Ousâma, traduction de M. Derenbourg, qui l'appelle Bouzân, p. 176, n. — On lit dans le *K. er-rawdatayn*, p. 123-124, que sa maison était située à *bâb el farâdîs*. Il est fait mention, dans ce même passage, des deux collèges fondés par Modjâhed ed-dîn et portant son nom.

[334] Ebn Chaddâd ne fait mention ici, dans son livre *el a'lâq (el khatîrah)*, ni de cet émir, ni de sa biographie. Il le cite en parlant des mosquées de Damas et dit : « Il y a une mosquée dans la madraseh de Borân ebn Yamîn, le Kurde, connu sous le nom de Modjâhed ed-dîn, qui était la maison du Charîf le qâdy Abou'l Hasan. » Cet auteur parle encore de lui à propos de l'arrondissement du Hawrân. Dans ce passage, il s'exprime en ces termes : « Lorsque Mo'în ed-dîn fit la conquête de Sarkhad et de Bosrâ, il remit la première à l'émir Modjâhed ed-dîn ebn Borân ebn Yâmîn, le Kurde, et la seconde à son *hâdjeb* Fârès ed-dauleh Sarkhak. Modjâhed ed-dîn y resta jusqu'à sa mort. Sarkhad passa alors à son fils Sayf ed-dîn Mohammad, à qui elle fut enlevée par el malek el 'âdel Noûr ed-dîn Mahmoûd, quand ce prince s'empara de Damas » (N, f° 134 r°).

[335] Abou Châmah dit : « Touchant la porte renouvelée (جديد) d'*el farâdîs*. »

[336] Le qâdy en chef Montakheb ed-dîn Abou'l ma'âly Mohammad, fils du qâdy en chef Abou'l Fadl Yahya ebn 'aly ebn 'abd El 'azîz, el Qorachy, naquit au commencement de l'année 467. Le fondateur l'investit de l'inspection et de la chaire de cette madraseh. Il mourut dans le mois de rabî' 1er de l'année 537 et fut enterré auprès de son père, à la mosquée *du pied* (N, f° 134 v°).

[337] C'est-à-dire originaire de Kafarsoûsiyeh, « un des villages de la Syrie, dépendant de Damas ». *Marâsed*.

[338] Voir sur ce khân, *Khétat*, II, 92. — L'eunuque Masroûr passa au service particulier de Saladin, qui lui donna le commandement de sa garde (*halqah*). Il se retira du service sous le règne d'el Kâmel et, se consacrant à Dieu, il garda la maison. Masroûr éleva un grand nombre de monuments pieux en Syrie et en Égypte. Il possédait en Syrie un hameau qui fut vendu pour une forte somme

IMPRIMERIE NATIONALE.

à l'émir Sayf ed-dîn Abou'l Hasan el Qaymary. — Sur la madraseh la *Masroûriyeh* du Caire, voir de même *Khétat*, II, 378.

329 En vertu d'une stipulation du fondateur. — Djamâl ed-dîn Yoûsef, fils de Nâseh ed-dîn, succéda à son père comme inspecteur et mourut le 5 safar de l'année 659. Il fut enterré au-dessus de son père, à la montagne (de Qâsyoûn) (N, f° 135 v°).

330 B écrit el Maghréby, au lieu d'el Ghazzy. — Après la mort du chaykh Zayn ed-dîn 'omar ebn Moslem ebn Sa'îd, el Qorachy, en dou'l hedjdjeh de l'année 792, la chaire fut occupée par ech-Charaf 'ysa ebn 'otmân el Ghazzy (N, f° 136 v°).

331 Voici, au sujet de la *Mankalâïyeh* (sic), *tout* le paragraphe que lui consacre en-No'aymy (f° 136 v°) : Es-Safady, en donnant, sous la lettre *sîn*, la biographie de Sandjar, le grand-émir 'alam ed-dîn ech-Chodjâ'y, el Mansoûry, s'exprime en ces termes : « Il fut élevé en premier lieu à Damas chez une femme connue sous le nom de Sett Qadjâ, à côté de la madraseh la Mankalâïyeh. »

Es-Saqqâ'y, dans la biographie de l'émir 'alam ed-dîn Sandjar ech-Chodjâ'y (f° 43 r°), appelle cette femme Sett Qasâ et dit qu'elle habitait à côté de la madraseh la *Mankalâniyeh* et de la maison du seigneur de Hamâh, à Damas. — « Cet émir, s'étant transporté au Caire, apprit l'écriture et un peu de littérature et s'attacha au sultan el Mansoûr Sayf ed-dîn Qalâoûn, auprès de qui il obtint de l'avancement et dont il fut plusieurs fois le vizir. — En l'année 690, el malek el Achraf (Khalîl), fils d'el Mansoûr (Qalâoûn), le nomma *nâïb* de Syrie et le destitua l'année suivante. Lorsqu'il quitta l'Égypte pour se rendre en Syrie, l'année 692, il lui confia les fonctions de *nâïb* de Mesr. En el moharram de l'année 693, el malek el Achraf fut tué à Taroûdjah pendant que l'émir 'alam ed-dîn ech-Chodjâ'y se trouvait à la citadelle de Mesr. » Ech-Chodjâ'y périt tragiquement dans le mois de safar. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, II, 2e part., 11-13, et la notice d'après Abou'l mahâsen (ms. 663, f° 33 r°), p. 12.

« *Taroûdjah*, village d'Égypte dans l'arrondissement d'el Bohayreh, une des dépendances d'Alexandrie. » *Marâsed*. — Voir aussi *État des provinces et villages de l'Égypte*, de Sacy, *loco cit.*, province de Bohayreh, p. 663.

332 Il s'agit sans doute d'en-Nâser Salâh ed-dîn Yoûsef, fils d'el 'azîz Mohammad, fils d'ez-Zaher Ghâzy, fils de Saladin, fils d'Ayyoûb, qui régna à Halab de 634 à 658 et à Damas de 648 à 658.

333 Le qâdy en chef Mohiy ed-dîn Yahya était fils du qâdy en chef Mohiy ed-dîn Mohammad ebn ez-Zaky. Après avoir occupé pendant quelques mois la chaire de cette *Nâșériyeh*, il partit pour Mesr. où il mourut en radjab de l'année 668 (N, f° 137 r°). — A l'âge de soixante et douze ans. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e part., 81.

334 N l'appelle le qâdy Mohiy ed-dîn Yahya ebn Ahmad ebn Ghâzy, époux de la sœur de l'inspecteur de la madraseh, le qâdy des Hanafîtes, fils du qâdy de 'adjloûn.

335 Le qâdy en chef des Châfé'ites Chéhâb ed-dîn Ahmad ebn Charaf ed-dîn Mahmoûd ebn Djamâl ed-dîn 'abd Allah ebn Forfoûr (N, f° 138 v°).

336 El 'oqaybah ou el 'aqîbah, «la petite montée», village situé apparemment dans la banlieue de Damas, et au sud de cette ville (*Hist. or. des Croisades*, I, Index et p. 113).

337 B écrit «ebn Charaf».

338 D'après une inscription de Damas de l'année 642 (n° 475 de ma collection), le même surnom a été porté par Charwah ebn Hosayn el Mehrâny.

339 La biographie de l'émir Djamâl ed-dîn Aqoûch en Nadjîby es-Sâléhy en Nadjmy est donnée par es-Saqqâ'y (f° 6 r°) : «C'était un des grands-émirs connus par leurs bienfaits. Il fut investi de la charge d'*ostâd ed-dâr* au commencement du règne d'ez-Zâher (Baybars) et appelé aux fonctions de *nâïb* de Syrie, après l'émir 'alâ ed-dîn Taybars el Wazîry, au commencement de l'année 661. — Il fut destitué des fonctions de *nâïb* en l'année 670 et remplacé par l'émir 'ezz ed-dîn Aydémir ez-Zâhéry. Il mourut au Caire l'année 677.» — Cette dernière date est aussi celle qu'on trouve pour la mort de cet émir, dans Quatremère, *Mamloûks*, I, 2e part., 167.

340 C'est 677 qu'il faut lire. Voir la note précédente. — Ed-Dahaby dit dans ses *Annales*, sous l'année 667 (*sic pour* 677) : «En Nadjîby Djamâl ed-dîn Aqoûch es-Sâléhy en-Nadjmy, *ostâdâr* d'el malek es-Sâleh, fut également investi de la charge de majordome par el malek ez-Zâher, puis de la lieutenance de Damas pendant neuf ans. Il fut remplacé par 'ezz ed-dîn Aydémir. Puis il resta au Caire sans emploi et fut atteint de paralysie quatre ans avant sa mort. Il mourut en rabî' 2d, à l'âge de soixante et quelques années. Damas lui doit une khânqâh, un khân et une madraseh. Il ne laissa pas d'enfant.» Ed-Dahaby venait de dire : «En l'année 670, le sultan partit pour Damas et destitua en-Nadjîby, qu'il remplaça par son mamloûk 'ezz ed-dîn

Aydémir. Au milieu de cha'bân, Damas fut en proie à une très vive frayeur à cause des Tatârs. Le *nâïb* de cette ville, 'alam ed-dîn Taybars el Wazîry, ordonna à tous ceux qui en avaient les moyens de partir de Damas et de se rendre en Égypte. Le sultan el malek ez-Zâher Baybars envoya alors, en ḍou'l qa'deh, quelqu'un pour se saisir dudit *nâïb* et le destitua, remettant la lieutenance à l'émir Djamâl ed-dîn Aqoûch en-Nadjîby, un des plus grands émirs. » Sous l'année 662, son disciple ebn Kaṭîr dit : « Au rapport d'Abou Châmah, le 28 (*sic*) mourut Mohiy ed-dîn 'abd Allah ebn Safy ed-dîn ebn Marzoûq, dans sa maison à Damas, voisine de la madraseh la *Noûriyeh*. » Je dis : « Cette maison est celle qui fut convertie en madraseh châfé'ite. Elle fut constituée en waqf par l'émir Djamâl ed-dîn Aqoûch en-Nadjîby. » Il dit encore sous l'année 677 : « Parmi les grands personnages qui moururent cette année, fut Aqoûch ebn 'abd Allah, le grand-émir Djamâl ed-dîn en-Nadjîby Abou Sa'd, es-Sâléhy, qu'el malek es-Sâleh Nadjm ed-dîn Ayyoûb, fils d'el Kâmel, affranchit, et dont il fit un des plus grands émirs : il le nomma son *ostâdâr*, puis son *nâïb* à Damas (*ech-Châm*) pendant neuf ans. Aqoûch y fonda la madraseh la *Nadjîbiyeh* et lui constitua des waqfs nombreux et productifs. Il fut enterré dans sa turbeh qu'il avait construite à la petite Qarâfah. Il s'était aussi bâti une turbeh appelée la *Nadjîbiyeh* et lui avait ouvert des fenêtres sur le chemin, mais il ne put y être enterré (N, fol. 139 v°-140 r°).

341 C'est le nom donné au rideau de soie envoyé avec pompe à la Mekke par le souverain d'Égypte.

342 جوهرى الصوت « bien constitué quant à la voix ».

343 Il fut ouvert dans la première décade de ḍou'l qa'deh de l'année 677 (N, fol. 140 v°).

344 C'est là qu'il mourut le samedi 26 radjab 681. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, 2ᵉ part., 187.

345 On lit dans N (fol. 141 r°) : Le jour de jeudi 11 djoumâda 1ᵉʳ de l'année 736, dit ebn Kaṭîr, *son* secrétaire (de Djamâl ed-dîn fils du qâdy d'ez-Zabadâny), Isma'îl ebn Kaṭîr donna la leçon à la *Nadjîbieh*.

Djamâl ed-dîn Abou 'abd Allah Mohammad, fils du qâdy Mohiy ed-dîn el Hasan ebn Mohammad ebn Matoûkh ebn Djarîr el Hâréṭy, connu sous le nom de fils du qâdy d'ez-Zabadâny, naquit en djoumâda 2ᵈ de l'année 688 et mourut de la peste au commencement d'el moharram de l'année 776. Il fut enterré à la Sâléhiyeh (N, fol. 89 r°-v°).

346 D'après Taqy ed-dîn el Asady, il fut investi de cette chaire en remplacement d'ebn Kaṭîr, qui fut professeur de la maison (d'enseignement) de la tradition l'*Achrafiyeh* (voir chapitre II, n. 17).

L'Isma'îl ebn Kaṭîr de la note précédente est-il le même que ce dernier?

(La suite à un prochain cahier.)

LETTRE DE TANSAR À JASNASF, ROI DE TABARISTAN,

PAR

M. DARMESTETER.

(SUITE.)

TRADUCTION[1].

(6 *b*) Voici ce que dit Ibn al Moqaffaʿ, d'après Bahrâm, fils de Khorzâd, qui le tenait de son père Manûcihr, Mobed du Khorâsân, et des savants de Perse[2]:

Lorsque Alexandre envahit les provinces du Couchant et le pays de Roum[3], invasion célèbre qu'il est oiseux de rappeler ici, après s'être emparé du pays copte, du pays berbère[4] et du pays hébreu, il conduisit son armée en Perse et livra bataille à Darius. Une partie des familiers de Darius le trahit[5] et tran-

[1] Voir le texte plus haut, p. 200-250.

[2] Voir plus haut, p. 190-192.

[3] Ou mieux : « Lorsque Alexandre, dans les provinces du Couchant et le pays de Roum, fit cette invasion célèbre... » Il part du couchant et de Roum (la Grèce).

[4] Le Berbéristan, qui est, non pas la Berbérie des modernes, mais la côte d'Afrique au bas de la mer Rouge (la *Barbarica regio* de Pline, Berbera d'aujourd'hui : voir *Études iraniennes*, II, 221-225).

[5] Voir le texte, p. 200, note 6.

chant la tête de leur souverain, ils l'apportèrent à Alexandre. Alexandre ordonna de les pendre haut et court[1], ce qui est le supplice en usage chez les Roumis, d'en faire une cible pour les flèches et de proclamer : « Voici le châtiment réservé à qui ose attenter à la vie d'un roi. » Lorsqu'il se fut emparé du royaume d'Irân-Shahr, tous les princes et ce qui survivait des grands, des seigneurs, des magistrats et des nobles du pays se réunirent en sa présence. Le bruit de leur puissance et de leur nombre lui donna à penser et il écrivit à son ministre et maître Aristote : « Par la grâce de Dieu tout-puissant nos affaires sont en bonne voie et je veux partir pour l'Inde, la Chine et l'Extrême-Orient. Mais je réfléchis que, si je laisse en vie les grands de la Perse, en mon absence ils feront naître des troubles qu'il sera difficile de réprimer; ils envahiront Roum et attaqueront nos provinces. Ce que je vois de mieux à faire, c'est de les faire périr tous et je pourrai alors, libre de toute inquiétude, réaliser mes projets. » Aristote répondit comme il suit à cette communication : « C'est un fait avéré que dans le monde, les races de chaque zone se distinguent par une excellence, un talent, une supériorité spéciale, étrangère aux races des autres climats. Ce qui distingue les gens de Perse, c'est le courage, la bravoure et la prudence au jour du combat, ces qualités qui forment le plus solide et le plus puissant des instruments de souveraineté et de succès. Si tu

[1] Voir le texte, p. 200, note 7.

les extermines, (7 *a*) tu auras supprimé de ce monde le suprême pilier du talent, et une fois les grands disparus, tu seras absolument forcé de faire passer aux vilains les fonctions et le rang des grands. Or, sois bien convaincu que dans ce monde il n'est mal, fléau, révolte et peste dont l'action soit si pernicieuse que le passage des vilains au rang des nobles. Prends donc bien garde, tourne bride de ce projet et, dans ta sagesse accomplie, coupe-toi la langue de la sévérité qui porte et qui blesse plus que la lance homicide, et ne va pas, pour le repos de cette vie éphémère, effacer et perdre ton bon renom, en suivant de vagues calculs au lieu de la vérité et de la certitude de la religion et de la foi.

Quand tu vivrais six cents ans ici-bas,
ne compte cette vie sans fin que comme une chanson :
du moins si tu deviens une chanson, ô sage!
mieux vaut bonne chanson que mauvaise.

« Il faut donc prodiguer protection, fidélité, bienveillance et libéralité aux chefs des grandes maisons, aux dignitaires, aux princes et aux grands, et écarter de leur cœur, par des bontés et des amabilités, les causes de chagrin et d'inquiétude : car les anciens ont dit qu'une affaire qui n'aboutit pas par la bienveillance et la douceur ne réussit pas davantage par la force et la violence. Ce qu'il y a à faire, c'est de confier le royaume de Perse à ses rois[1], et, partout où

[1] A ses rois provinciaux.

tu en découvriras un, de lui conférer la couronne et le trône, mais sans donner à aucun d'eux la préséance ou l'autorité sur les autres, en sorte que chacun règne pour lui en prince indépendant. Porter la couronne est un grand orgueil, et un chef qui a obtenu la couronne n'accepte pas de payer tribut à personne, ni de courber la tête devant un autre. Il naîtra donc entre ces roitelets tant de discordes, de mésintelligences, de compétitions et de luttes à propos du pouvoir, tant de rivalités pour l'éclat et l'étendue de leurs richesses, tant de querelles pour le degré de considération, tant pour l'orgueil de leur train, qu'ils n'auront pas loisir de se venger de toi[1] et, absorbés dans leurs affaires entre eux, ne se souviendront plus du passé. (7 *b*) Et quand tu serais aux confins les plus éloignés du monde, chacun d'eux effrayera son voisin de ta puissance, de ta force et de la menace de ton assistance, et il y aura sécurité pour toi et après toi, si peu de sécurité et de confiance qu'il y ait dans la fortune. »

Quand Alexandre eut pris connaissance de cette réponse, il adopta le parti que lui indiquait Aristote. Il partagea l'Iran entre ses princes auxquels il donna le nom de « Mulûk uttavâïf » (Rois des provinces)[2], et

[1] Comparer le début de l'*Ardâ Vîrâf*.

[2] Comparer le Grand Bundahish : « Plus tard, sous le règne de Dârâ, fils de Dârâ, le Kaisar Alaksandar fondit d'Arûm, envahit l'Irânshahr, tua le roi Dârâ, détruisit toute la race royale, les Mages et les grands d'Irânshahr. Il éteignit nombre de feux sacrés, enleva le Zend de la religion mazdéenne et l'emporta en Arûm, brûla

conduisit son armée de Perse dans l'Extrême-Orient, à la poursuite de la puissance que le Roi des Rois lui avait octroyée. Il soumit les hommes et s'empara de l'univers. Quatorze ans après, sur son retour, il arriva à Babylone, abandonna tout ce qu'il avait pris et trépassa.

Nous le voyons, le monde ne vaut;
tous les royaumes de ce monde ne valent pas une obole.

Son armée, qui était emmêlée comme les Pléïades, se dispersa comme la constellation de l'Ourse, et il n'était pas encore en terre que les soldats se précipitèrent comme le vent dans leur patrie; la fortune sépara toute cette assemblée et dispersa tout cet amas de biens. La succession des jours et des nuits et le jeu des événements passèrent là-dessus.

Longtemps après, Ardashîr, fils de Bâbak, fils de Sâsân, se leva[1]. En ce temps-là Ardavân était roi des deux Irâq[2], du Mâh[3] (le Mâh Nihâvand et le Mâh Bâsthâm), de Mâsabadân[4], de Qazvîn et de Samnân; c'était le plus puissant et le plus obéi des « Rois des

l'Avesta même, et *divisa l'Irânshahr entre quatre-vingt-dix petits princes.* »

Sur les *Mulûk uttavâif* et leur identité avec les *dahyupaiti* de l'Avesta, voir *Zend-Avesta* (du musée Guimet), III, p. XL-XLI.

[1] Ardashîr s'insurge vers 212, prend quatorze ans à abattre un à un les Mulûk uttavâif, à établir l'unité de l'empire et à se faire Roi des Rois; il règne sur l'empire unifié environ de 226 à 241.

[2] L'Irâq dit arabe, et l'Irâq persan.

[3] Sur *Mâh* (Mâda), désignation de régions qui faisaient partie de la Médie ancienne, voir Olshausen, *Mâh-Mâda.*

[4] Mâsabadân, la Mésobadène de Pline.

provinces ». Ardashîr le fit prisonnier avec quatre-vingt-dix autres princes qui étaient les descendants des rois installés par Alexandre. Il fit périr les uns par le glaive, les autres par la prison. Il épargna Ardavân[1].

A cette époque vivait en grande puissance et haut rang Jasnasfshâh[2], roi du Farshvâdgar[3] et du Tabaristân. Comme ses ancêtres avaient reconquis par la force le Farshvâdgar sur les lieutenants d'Alexandre et suivaient la religion et le parti des Rois de Perse, Ardashîr le traita avec courtoisie; il n'envoya pas d'armée dans sa province; il fit preuve à son égard d'indulgence et de bons procédés, pour éviter une lutte ouverte et un conflit. Lorsque Jasnasfshâh, roi du Tabaristân, vit clairement qu'il fallait absolument obéir et se soumettre à Ardashîr, (8 *a*) il adressa

[1] Traduction douteuse : Ardashîr n'avait point l'habitude de faire grâce, il eût fait grâce à Ardavân moins qu'à tout autre. Ardavân périt dans la dernière bataille (Tabari, tr. Noeldeke, 14). Il y a sans doute une lacune dans le texte : «et [le monde] passa des mains d'Ardavân.»

[2] Jasnaf-shâh. *Jasnaf* جسنف, ou mieux *Jasnasf*, est une corruption de *Gushnasp* (ج arabe = گ persan; س pour ش; س omis), nom propre fréquent sous la période sassanide; primitivement nom du feu sacré de la caste guerrière (varshan-aspa, pehlvi *vashnasp, gushnasp, gushasp; Zend Avesta*, I, 155). — La présence de ce nom prouve le zoroastrisme de la dynastie de Tabaristân, et l'antiquité relative du culte des feux de caste.

[3] *Farshvâd-gar* فرشوادگر. *Farshvâd* فرشواد est une corruption orthographique de *Fadashvâr*, فدشوار (lire د pour ر, ر pour د), représentant le pehlvi *Patash-khwâr*, nom de la chaîne au sud du Tabaristân (Bundahish, XII, 17). Pour la réduction de *khv* خو à *v* و, cf. *khvâr* خوار, réduit à *vâr* وار dans *dushvâr* دشوار.

une lettre au chef des Herbeds[1] d'Ardashîr, fils de Bâbak, Tansar. Bahrâm Khorzâd rapporte qu'on l'appelait Tannasar parce que le poil avait poussé si dru sur tous ses membres que tout son corps ressemblait à la tête d'un cheval[2]. Tansar, ayant lu la lettre du roi de Tabaristân, lui répondit comme il suit.

I. Le Herbad des Herbads, Tansar, a reçu la lettre de Jasnafshâh, prince du Tabaristân, du Farshvâdgar, du Jîlân, du Dîlmân, de Rûyân[3] et de Damâvand. Il l'a lue, lui a envoyé ses salutations et se prosterne devant lui. Il a pris connaissance de ce que cette lettre contient de sain et de malsain et en a éprouvé de la joie. Bien que la vérité et l'erreur s'y mêlent par moitié, il espère que ce qu'elle contient de mauvais se changera pour le bien.

Tu bénis mon nom et tu me magnifies. Heureux celui qui mérite les éloges d'un homme tel que toi, dont la bénédiction est digne d'être exaucée! Sans

[1] Herbed des Herbeds هربد هرابده; titre donné aussi à Tansar par le Dînkart (*Hêrpatân Hêrpat* : *Zend-Avesta*, III, p. XXXI, note 2). L'emploi actuel de Herbed, comme prêtre du degré inférieur, est relativement moderne (*Ibid.*, I, p. LIV-LV).

[2] L'explication de Bahrâm fait difficulté avec la lecture *Tansar*, qui, se décomposant en *tan* corps et *sar* tête, laisse précisément en dehors l'idée importante, celle des cheveux. Si l'on suppose que le pehlvi *tnsr* a laissé tomber, comme il arrive souvent, une lettre répétée, on aura *tnnsr*, c'est-à-dire *tan-vars* (tanu-varesô) «qui a du poil sur tout le corps», ce qui cadre avec le *teshdîd* de plusieurs passages (*Tannasar*) et avec l'étymologie de Bahrâm.

[3] *Rûyân*, le *Raoidhita* du Zamyâd Yasht, 2 (le *Royishn-mand* de Bundahish, XII, 2, 7 (*Zend-Avesta*, II, 416, note 25).

doute que le Créateur te bénira plus encore que moi, ô roi, fils de roi, et tu profiteras autant que moi-même.

Tu dis que moi, Tansar, j'occupais auprès de ton père une position considérable et qu'il suivait mes conseils dans les actes de son gouvernement. Il a quitté ce monde et n'a laissé près de ses deux fils nul plus proche que moi. Il est bien vrai que ton père (que son âme soit éternelle et sa mémoire à jamais durable!) m'honorait et me respectait au delà de mes mérites; il se soumettait tout entier à mes avis et à mes conseils et laissait de côté ses autres fidèles; et, s'il vivait encore, il se lèverait devant celui devant qui tu restes assis et s'empresserait à ma rencontre. Mais puisque tu en es arrivé à me demander conseil et m'as fait l'honneur de demander mon avis, sache ceci : Tous les fils d'Adam savent ce qui est de moi; sages ou ignorants, bourgeois ou gens de rien, nul n'ignore que depuis cinquante ans je commande à mes passions, que je m'abstiens rigoureusement des joies du mariage et de l'amour, de l'acquisition des richesses[1] et du commerce des hommes,

[1] L'ascétisme est aussi contraire que possible à l'esprit du zoroastrisme; l'Avesta dit en particulier : « L'homme qui a femme est au-dessus de celui qui vit dans la continence; l'homme qui a une maison au-dessus de celui qui n'a pas de maison; l'homme qui a un fils au-dessus de celui qui n'a pas de fils; l'homme qui a de la fortune au-dessus de celui qui n'en a pas » (Vendidad, IV, 47). Aussi Tansar sent-il le besoin d'expliquer qu'il ne se livre pas à l'ascétisme par amour de l'ascétisme même, mais pour des fins pratiques. Selon Maçoudi (II, 160), Ardashîr également finit par renoncer au monde : « il envisagea les misères de la vie, ses illu-

et jamais je n'ai pris à cœur ce qu'il peut m'arriver de désirer. Je vis dans ce monde comme un prisonnier, et cela afin que les peuples connaissent mon esprit de vertu et de justice (8 *b*) et que, lorsqu'ils me consultent sur les moyens de sauver leur âme et de s'abstenir du péché et que je leur donne la bonne direction, ils ne s'imaginent pas que je cherche à les abuser dans la recherche d'un intérêt mondain et qu'ils ne soupçonnent pas d'artifice. Car si j'ai renoncé, il y a si longtemps, à tout ce qu'aime le monde et ai fait mon repos de ce qu'il déteste, c'est pour que le jour où j'appelle un homme à la voie droite, aux bonnes œuvres, au salut, il m'écoute et ne réponde pas à mes conseils par la révolte. C'est ainsi que feu ton père, après ses quatre-vingt-dix ans de vie et de règne sur le Tabaristân, prêtait une oreille soumise à mes paroles, et en cet ami parfait il n'y avait pas place au moindre soupçon. Sache bien que cette façon de vivre et ces mœurs de moi que je viens de t'exposer ne reposent pas sur des principes de mon invention. Comment aurais-je l'audace de m'attaquer à la religion et d'interdire ce qu'elle permet au sujet de la femme, du vin et des jouissances charnelles? Car interdire ce qui est licite, c'est autant que permettre ce qui est défendu. Cette conduite et cette règle viennent d'hommes qui furent des chefs religieux, gens de bon sens, de science et

sions et son néant, etc... il préféra donc abdiquer la royauté pour vivre dans les temples du feu, et se consacrer, dans la retraite, à l'adoration du Dieu unique... »

de vraie foi, comme un tel et un tel, élèves des Maîtres et des Sages anciens, du temps et des jours de Dârâ. Devant les maux qu'ils avaient vus causés par les sots et la canaille, devant tout ce qu'ils voyaient et entendaient du peu d'égards et de considération que les ignorants témoignent aux sages, ils préférèrent s'isoler et renoncer à cette vie vide et à ces mœurs de brute[1]. Rougissant de voir marcher en dehors des voies de la raison ceux qui étaient leurs confidents et associés — les hommes — ils brisèrent leur cœur, et, se refusant à jouer plus longtemps avec les renards, allèrent chercher la paix au milieu des panthères. Ils dirent donc adieu au monde, renoncèrent aux mille passions qui le suivent et, préférant la lutte pour l'âme et pour l'éternité aux séances où l'on vide la coupe des désirs vains, ils sacrifièrent leurs passions au salut de leur âme; *car il est écrit dans la Bible*[2] *: Fuir les ignorants, c'est se rapprocher de Dieu.*

Homme pur, sois généreux à l'égard de deux hommes, car
[il n'est au monde plus misérable qu'eux :
Le premier, c'est le sage que le monde laisse misérable aux
[mains des ignorants;
L'autre, c'est le roi que la mauvaise fortune précipite du trône
[dans la mendicité.

(9 *a*) Le Roi, prince du monde, sait que les sages ont dit : On appelle grand roi celui qui s'intéresse plus

[1] Le développement qui commence à cette phrase, jusqu'à la fin des vers, est évidemment une paraphrase due à la rhétorique du traducteur arabe.

[2] Dans la Thora (توریت).

au bien de l'avenir qu'au temps présent, afin de mériter un beau nom dans ce monde et une bonne place dans l'autre [1]. Je t'écris tout cela sur mes affaires pour que tu saches que quand un homme me demande conseil, c'est autant que s'il me conférait un bienfait; et si mes avis portent fruit, j'en suis tout joyeux, car c'est là toute ma joie dans le monde, et les rois de la terre, les puissants et les grands n'ont pas d'autre moyen de m'obliger ou de me rendre heureux.

Ne sois pas surpris de ma passion pour le bien du monde : elle n'a clairement pour objet que de consolider les lois et les principes de la vraie religion. En troisième lieu, je sais bien que d'ici peu mon âme nouera une amitié inaltérable avec celle des ancêtres, et quand nous nous rencontrerons, quelle joie de nous conter ce que nous avons fait! Le prince et roi doit donc savoir que nos efforts pour aider les peuples n'ont d'autre mobile que la générosité.

II. Quant à toi, ton devoir propre est de monter à cheval et, prenant ta couronne et ton trône, de te rendre à la cour du Shâhanshâh. Tu ne dois tenir pour vraie couronne que celle qu'il te mettra sur la tête, ni pour vraie royauté que celle qu'il te confiera. Tu as déjà entendu raconter ce qu'il en a été de ceux qui ont reçu de lui la couronne et le sceptre.

[1] نیک نام دنیا وآخرت : répond à la formule du Yasna 62, 6 (ed. Geldner) : zazê buyê vaṅhaûca mizhdê *vaṅhâuca sravahi urunaêca dareghê havaṅhê.*

L'un d'eux était Qâbûs, roi de Kirmân; obéissant et soumis, il vint rendre hommage au seuil sublime du Roi et obtint l'honneur de baiser le tapis inaccessible. Le Shâhanshâh dit alors aux Mobeds : « Nous avions décidé de ne conférer le titre de Roi à aucune créature dans le royaume de nos ancêtres. Mais voici que Qâbûs est venu chercher asile auprès de nous; nous le confirmons dans le trône et la couronne. Et de même nous n'enlèverons le titre de Roi à aucun de ceux qui viendront nous offrir leur soumission et resteront dans la grande voie de l'obéissance[1]. Nul (autre), s'il n'appartient à notre maison, ne doit prendre le titre de Roi, excepté les commandants de marches[2], du pays des Alains et des districts de l'Ouest et du Khvârizm. Nous ne rendrons pas héréditaire la dignité royale[3], comme nous le faisons pour les autres fonctions. Les princes royaux doivent servir à tour de rôle à notre cour sans avoir de fonction déterminée; car, s'ils prétendaient aux fonctions, ils tomberaient dans les querelles, les luttes, les conflits, les intrigues, toute leur dignité se perdrait (9 *b*) et ils seraient dégradés aux yeux de l'opinion. Qu'en pensez-vous? Si vous approuvez ma façon de voir,

[1] Le Roi des Rois (*Shâhanshâh*) laisse le titre de Roi (*Shâh*) aux chefs des dynasties locales existantes qui le reconnaissent. On trouvera dans Ibn Khordadbeh la liste complète des princes auxquels Ardashîr laissa le titre de Shâh. Dans le nombre se trouve le titre de Kirmân-Shâh.

[2] اصحاب ثغور. Les *marzbân?*

[3] پادشاهی. Il s'agit sans doute des princes de la famille du Roi des Rois, non des dynasties locales.

IMPRIMERIE NATIONALE.

exprimez-le; sinon, dites ce qu'il y a à faire.» Comme l'initiation et l'accomplissement de cette réforme étaient utiles et salutaires, elle passa. Il renvoya chez lui Qâbûs. Je me suis étendu ainsi sur ce point parce que le prince m'avait demandé de lui dire en toute hâte ce qu'il y a à faire. Eh bien, il faut partir en toute hâte et vite te présenter à la cour, afin d'éviter que l'on ne t'y mande, que tu ne sois blâmé et frappé de la colère du Shâhanshâh, et que tu n'aies à passer de l'obéissance volontaire à l'obéissance forcée.

III. Tu m'as posé plusieurs questions sur les actes politiques du Shâhanshâh, et tu m'as dit que les uns sont fâcheux et les autres contraires à la voie bonne. J'y répondrai. Tu écris que le Shâhanshâh aspire à rétablir la vraie foi des Anciens, mais qu'il faut entendre par là l'abandon de la Loi[1], et s'il est juste au point de vue mondain, il ne l'est pas au point de vue de la vraie Religion[2].

Or, il faut que tu saches qu'il y a deux sortes de lois, la loi des Anciens et la loi des Modernes[3]. La

[1] Il prétend rétablir la vraie foi des anciens, حق اوّلينان; c'est une façon de se débarrasser de la loi réelle, de la religion traditionnelle, سنّت.

[2] Ce qu'il fait peut être bien au point de vue des intérêts ou de la justice du monde, بدنيا راست, il ne l'est pas au point de vue de la religion, دين.

[3] La loi dans sa pureté primitive et la loi des temps présents, ce que l'Avesta appelle *paoiryô ṭkaêshô* et *aparô ṭkaêshô* (*Zend-Avesta*, III, p. XXIX et p. 197, note, *ad* 717). L'aparô ṭkaêshô est la loi de

loi des Anciens est la justice même; mais de nos jours, on a tellement oblitéré la notion de justice, qu'appeler quelqu'un juste, c'est le traiter de sot, d'original et d'obstiné [1]. La loi des Modernes n'est que violence : mais le peuple s'est fait une telle habitude de l'iniquité qu'il ne sait plus préférer la justice utile à ce qui lui nuit et se détourner de ce dernier [2]. Si bien que lorsque des modernes veulent restaurer la justice, on leur crie : « Les temps sont trop mauvais pour cela », et c'est ainsi qu'il ne reste souvenir ni trace de la justice. Et quand le Shâhanshâh veut supprimer quelque iniquité des Anciens [3], qui ne s'ajuste pas aux exigences du temps présent, on lui dit : « C'est la coutume antique, c'est la règle des Anciens ». Tu dois être convaincu que c'est un devoir de travailler à abolir les traces de l'iniquité, soit ancienne, soit moderne. Il est certain que l'iniquité, passée ou présente, est chose réprouvable, qu'elle vienne des Anciens ou qu'elle vienne des Modernes. Mais le Shâhanshâh actuel a pouvoir sur la Religion et Dieu est son allié; et dans cette œuvre de destruction et de changement de l'ordre de violence, je le vois mieux armé et orné de plus de vertus que les Anciens. Tu reconnaîtras que sa loi vaut mieux que les lois passées, (10 *a*) si tu t'inté-

fait du jour, telle que l'ont faite l'oubli et la corruption de l'ancienne loi et les nécessités historiques.

[1] C'est le traiter de « fossile ».

[2] Texte et traduction douteux.

[3] L'œuvre d'Ardashîr n'est donc pas, de l'aveu même de son théoricien, une restauration pure et simple de l'ordre antique.

resses aux choses de la Religion et te refuses à toute partialité en matière religieuse.

Tu sais qu'Alexandre brûla à Istakhar nos livres sacrés, écrits sur douze mille peaux de bœuf[1]. Il en resta quelque chose dans la mémoire, mais encore n'était-ce tout que des légendes et des traditions[2]; on ne savait plus rien des lois religieuses et des ordonnances; et enfin, par la corruption des hommes de ce temps, par la disparition de la loi, parl e goût du nouveau et de l'apocryphe et la soif de la réputation, ces légendes mêmes et ces traditions sortirent de la mémoire populaire, au point qu'il n'en resta pas un élif d'authentique. Il fallait donc absolument un esprit droit et honnête pour faire revivre la Religion[3]. Or, as-tu jamais entendu citer ou vu de tes yeux aucun roi autre que le Shâhanshâh qui ait montré l'énergie nécessaire pour cette œuvre? Vous savez qu'en même temps que la Religion se perdait et disparaissait, se perdait aussi la connaissance des généalogies, des traditions et des biographies, qui étaient complètement sorties de la mémoire des hommes (ces documents étaient écrits en partie dans les registres, en partie sur les pierres et les murs), jusqu'au point que même les faits passés au temps de vos pères vous sont sortis de mémoire. Comment donc pourriez-vous

[1] Voir *Ardâ Vîrâf*, I; Shâh Nâma Pehlvi.

[2] قصص واحاديث. Des légendes et des traditions comme celles qui forment le fond des Yashts épiques et du *Livre des Rois*.

[3] Après toutes ces ruines, il s'agit moins de faire revivre la religion que de la refaire.

posséder l'histoire générale, la biographie particulière des rois, et la science d'une Religion qui doit [pourtant] durer sans terme jusqu'à la fin du monde? Il est hors de doute que, même dans les temps anciens, alors que les hommes possédaient une connaissance parfaite de la Religion et lui étaient fermement attachés, ils sentaient le besoin d'un roi puissant et sage dans les conjonctures et les troubles qui pouvaient survenir au milieu d'eux; car si la Religion n'est pas éclairée par la raison, elle est sans force.

IV. Sur ce que tu écris que le Shâhanshâh exige des gens la profession d'un métier quelconque et la courtoisie, sache que, d'après la Religion, les hommes sont divisés en quatre classes [1]. La chose est consignée et expliquée en maints passages dans les livres sacrés, d'une façon qui rend inutiles toute discussion et tout commentaire, toute opposition, toute contestation. Ces classes sont connues sous le nom des quatre membres. La tête de ces membres est le Pâdishâh [2]. Le premier membre est le Clergé et lui-même se divise à son tour en plusieurs catégories : juges, prêtres,

[1] L'Avesta connaît, en effet, quatre classes : prêtres (*atharvan*), guerriers (*rathaêsthar*), laboureurs (*vâstryô fshuyãs*) et artisans (*hutukhsh*); Yasna, 19, 17; cf. Maçoudi, *Kitâb al-tanbîh*. La classification de Tansar concorde avec celle de l'Avesta pour les deux premières classes; mais sa troisième classe semble un démembrement de la première; sa quatrième classe comprend les deux dernières de l'Avesta, cultivateurs et gens de métier. Il y a peut-être là quelque confusion du fait du traducteur.

[2] Cf. *Shikan-Gamânîk*, I.

surveillants et instructeurs[1]. Le deuxième comprend les gens de guerre qui sont eux-mêmes divisés en deux classes, les cavaliers et les fantassins; chacune de ces deux classes a son rang et ses fonctions propres. Le troisième membre comprend les scribes, (10 *b*) divisés eux-mêmes en plusieurs espèces : écrivains, comptables, rédacteurs de jugements, de diplômes, de contrats, biographes; les médecins, les poètes et les astrologues entrent aussi dans cette série. Le quatrième membre se compose des gens de service. Sous ce nom on comprend les marchands, les cultivateurs, les négociants et tous les autres corps de métier. Cette répartition des hommes en quatre classes est pour le monde une garantie durable de bon ordre.

[1] حكام, زهاد, سدنه, معلمان. Ces quatre termes arabes cachent les quatre termes de la hiérarchie sacerdotale, telle que la donne le Yasna pehlvi (voir *Zend-Avesta,* I, 30 ss.). Ces quatre termes sont en pehlvi :

Dâtôbar, داور, juge;

Magûpat, موبد, prêtre;

Rat (دستور), chef de communauté, prêtre en chef d'un temple du feu;

Magû-andarzpat, instructeur des prêtres.

Trois des termes arabes, les deux premiers et le dernier, répondent sans difficulté aux termes pehlvis :

حاكم, juge, dont حُكّام est le pluriel, répond à *dâtôbar* داور, zend *ṭkaêsha;*

زاهد religieux, dont زُهّاد est le pluriel, répond à *magûpat* موبد, zend *môghu* (ou *atharvan*);

مُعلّم, instructeur, répond à *magû-andarzpat,* l'instructeur des mages (z. *aêthryapaiti?*).

Il suit de là que سدنه doit répondre à *rat* (z. *ratu*). C'est le pluriel (سَدَنَة) de سادن, surveillant d'un temple.

Le passage d'une caste à l'autre est interdit, sauf le cas où l'un de nous montre un talent particulier. Alors on porte le cas devant le roi. Après une épreuve et une enquête prolongée faite par les Mobeds et les Herbeds, s'ils reconnaissent le mérite du candidat, ils le transfèrent dans une autre caste[1]. Mais lorsque le cours des temps amena la corruption de l'autorité royale, qui devint impuissante pour le bien public, les hommes aspirèrent à des choses auxquelles ils n'avaient pas droit. Ils perdirent les mœurs, abandonnèrent la loi, rejetèrent la prudence, et s'engagèrent aveuglément dans des voies sans issue. La violence se donna carrière : chacun fondit sur son voisin sans considération pour son rang, jusqu'à ce que tout bien-être et toute religion fussent entièrement anéantis. Sous une forme humaine les hommes se conduisirent en démons, *comme il est dit dans le noble Coran : Les démons, hommes et Djins, murmurent l'un à l'autre*[2].

On secoua le voile de l'honneur et de la politesse Il parut des gens sans noblesse et sans fonction, sans propriété héréditaire, sans souci de l'origine, sans métier ni art, affranchis de toute préoccupation, sans profession aucune, propres seulement à la délation, à la méchanceté, à la fabrication des mensonges et des calomnies, et de tout cela se faisant un moyen d'exis-

[1] Le parsisme moderne est moins libéral : on ne peut plus entrer par le mérite dans la caste sacerdotale; pour être Mobed, il faut naître Mobed; on ne le devient plus.

[2] Sourate 6, verset 112.

tence, un marchepied pour s'élever et conquérir la richesse. Le Shâhanshâh, par sa pure intelligence et la vertu de son génie, a reconstitué ces membres disjoints. Il a remis chacun à sa place distincte, l'a fait redescendre à son rang et a arrangé que personne n'exercerait un autre métier que celui pour lequel Dieu l'avait créé. Par ses mains la Providence divine a ouvert aux habitants de ce monde une porte inconnue même aux âges antiques. Il fixa chacun dans l'une ou l'autre de ces quatre classes (11 *a*) et établit que s'il se rencontrait parmi les gens de service un homme qui se fît connaître par une dévotion éprouvée, ou par la force et le courage, ou par le mérite, l'honneur et l'intelligence, ils l'en instruisissent afin qu'il prît une décision sur ce cas.

V. Quant à ce qui paraît excessif à tes yeux dans les peines qu'inflige le Shâhanshâh et dans la prodigalité avec laquelle il verse le sang de ceux qui agissent contrairement à ses vues ou à ses ordres, sache bien que les anciens avaient la main plus courte que lui[1], parce que la désobéissance et l'abandon des bonnes mœurs n'étaient point dans le caractère du peuple. Chacun ne s'occupait que de son bien et de ses affaires personnelles et ne se fatiguait pas à des desseins pervers et à se révolter contre les rois. Quand la corruption s'accrut, que les hommes s'affranchirent de toute obéissance à la religion et aux ordres rationnels des

[1] Allongeaient moins la main pour atteindre le mal, étaient plus indulgents.

rois et que tout respect disparut, l'honneur d'un tel pays ne pouvait plus être restauré sans verser le sang. [[1] Peut-être as-tu entendu ce mot d'un homme de bien dans des temps pareils : Nous ne savions pas jadis, mais nous savons à présent que la chasteté, la pudeur, le contentement, la fidélité dans l'amitié, les bons conseils et la piété reposent sur l'absence de toute convoitise; et comme en ce temps la convoitise s'étalait au plein jour, toute bienséance disparut parmi nous. Nos proches devinrent nos ennemis; celui qui obéissait exigea l'obéissance; le serviteur voulut être maître. Les gens du peuple, semblables à des démons dont on relâcherait les liens, abandonnèrent leurs travaux et se dispersèrent dans les villes pour pratiquer le vol, l'émeute, l'escroquerie et autres métiers infâmes. Les choses en vinrent enfin à ce point que les serviteurs se révoltèrent contre leurs maîtres et les femmes contre leurs maris. Cet homme énuméra d'autres faits de ce genre et ajouta : Plus de parenté, plus de bons conseils, plus de loi et de bienséance.]

Tu comprends maintenant comment les ordres donnés par le roi que chacun s'occupe de son métier et ne se mêle point des affaires des autres ont pour effet d'établir la stabilité dans le monde et d'assurer la bonne marche des affaires publiques. C'est la pluie qui ranime la terre, le soleil qui la conforte, le vent qui accroît son souffle. (11 *b*) S'il verse le sang

[1] Ici commence une interpolation du traducteur arabe.

de pareilles gens avec une prodigalité dont on ne voit pas le terme, nous savons, nous, que c'est la vie et le bonheur de l'avenir; de toute façon, l'État et la Religion en seront plus solidement affermis et gardés de l'anarchie et de la décadence. Plus il prendra des mesures rigoureuses pour que tous les membres de ce corps se meuvent chacun dans son cercle original, plus il sera digne d'éloges. [1]Ajoutez qu'il a institué un chef pour chacune des classes[2]; après ce chef vient un contrôleur chargé du recensement de cette classe; puis un inspecteur digne de confiance qui doit rechercher les revenus de chaque individu, enfin un instructeur pour instruire chacun dès l'enfance dans un métier ou une science et le mettre en état de gagner tranquillement sa vie. Ces instructeurs, ces juges, ces surveillants[3], chargés de l'enseignement, reçoivent des appointements fixes. Il a institué aussi un instructeur de cavalerie[4], chargé d'aller dans les villes et les campagnes pour y initier les gens de guerre au métier des armes et aux différentes disci-

[1] Il semble que cette fin de paragraphe soit transposée du chapitre IV où elle serait mieux à sa place et qu'elle continue naturellement.

[2] Un chef, رئيس; un contrôleur, عارض; un inspecteur, مفتش; un instructeur, معلّم. Nous ne connaissons l'équivalent indigène que pour le dernier terme (*andarzpat*). Le premier terme est sans doute *sar*.

[3] Nous revenons à l'organisation décrite au chapitre IV.

[4] Fonctionnaire cité dans le *Kârnâmak* d'Ardashîr sous le nom *Andarzpati aspvârakân* (tr. Nœldeke, p. 62, n° 3), ce que les chroniques arabes rendent *muaddib al-asâvira* (*ibid.*, cf. *Zend-Avesta*, I, 31).

plines de leur profession. Ainsi, tous les habitants du royaume s'occuperont de leurs affaires, [car les sages ont dit : « Un cœur vide cherche le mal et la main oisive est impatiente du péché »[1], c'est-à-dire qu'un cœur inoccupé et oisif est toujours à la recherche des intrigues et des vaines rumeurs, et de là naissent les troubles, et une main qui n'est pas au travail est inquiète[2].]

Tu dis que l'on parle beaucoup de ces effusions de sang et que l'on s'en effraye[3]. Je te répondrai qu'il y a beaucoup de rois qui sont prodigues de sang tout en n'en versant que quelques gouttes; ils ne mettent à mort que dix personnes et c'est trop encore. Et il y en a d'autres qui tuent des milliers d'hommes, et qui devraient en tuer davantage, parce que la chose est nécessitée par le temps et les hommes; il y en a beaucoup qui mériteraient la mort et à qui pourtant le Shâhanshâh fait grâce. La clémence et la douceur de ce roi dépassent de beaucoup celles de Bahman et d'Isfandyâr[4], sur la bonté desquels toutes les nations anciennes sont d'accord. Je te dirai que la rareté des supplices et des exécutions dans les anciens temps et leur grand nombre dans le temps présent tiennent au peuple et non pas au roi.

Sache qu'il y a châtiment pour trois sortes de

[1] Addition du traducteur arabe.

[2] Paraphrase du proverbe arabe par le traducteur persan.

[3] Ici reprend le sujet véritable de ce chapitre, dont le développement a été interrompu par les interpolations des traducteurs et par une transposition du chapitre précédent.

[4] Peut-être faut-il lire « Bahman, fils d'Isfandyâr ».

fautes. La première faute est celle de la créature contre le Seigneur (exalté soit son nom!), lorsqu'elle se détourne de la religion et innove dans la religion. La seconde est celle du sujet contre le roi, quand le sujet s'insurge, se révolte ou trahit. La troisième est celle du prochain contre le prochain, quand l'un opprime l'autre. Or, le Shâhanshâh a institué pour ces trois cas des règles bien meilleures que celles des Anciens. Car au temps des Anciens on mettait à mort sans délai quiconque s'écartait de la religion, tandis que le Shâhanshâh a ordonné que l'on tienne le coupable en prison et que pendant toute une année des clercs le catéchisent sans interruption, lui prodiguent les conseils, lui exposent des arguments et dissipent ses doutes. S'il se repent et confesse son erreur, on le met en liberté; si l'obstination et l'orgueil le retiennent dans l'infidélité, on le met à mort[1]. Pour ce qui est du second cas, autrefois on n'épargnait jamais ceux qui s'étaient révoltés contre le roi ou avaient pris la fuite dans la bataille. Le Shâhanshâh a ordonné qu'on n'exécute qu'une partie pour intimider les autres et leur servir d'exemple : on laissera vivre ceux-là pour leur faire espérer le pardon et les tenir suspendus entre la terreur et l'espoir, mesure excellente pour le bon gouvernement. Quant au troisième cas, les lois qui régissaient antérieurement la matière étaient les suivantes : on frappait celui qui avait frappé, on blessait celui qui avait

[1] Première apparition de l'inquisition. — Cf. Yasna, 31, 1, note 2.

blessé; on appliquait cette loi de talion au brigand et au voleur; et de même pour l'adultère, il ordonna à la fois la mutilation et l'amende, de sorte que le coupable souffrît et que la victime en retirât profit. Au contraire, quand on coupe la main à un voleur, cette peine ne rapporte rien à qui que ce soit et porte un préjudice criant à l'intérêt général; le brigand payera quatre fois autant que le voleur [1]. On coupera le nez à l'adultère, on ne lui infligera aucune mutilation qui affaiblisse une force, de sorte que le coupable sera flétri sans que le travail en souffre.

Il ordonna d'insérer ces prescriptions dans le livre des lois et ajouta : « Nous avons trouvé le monde divisé en trois classes et pour chacune d'elles nous avons agréé un genre de politique. La première, peu nombreuse, comprend l'élite et les gens de bien : nous les traitons par l'amitié pure. La deuxième classe, qui est nombreuse, est celle des pervers et des séditieux : nous les traitons par la crainte pure. (12 *b*) La troisième classe, qui est innombrable, est un peuple composite : la politique à suivre à son égard tiendra le milieu entre la bienveillance et la terreur : ni trop de confiance, qui l'enhardirait; ni trop de sévérité, qui l'effaroucherait. Parfois, il faudra mettre à mort pour une faute qui appelle et mérite le pardon : d'autres fois on pardonnera des méfaits qui méritent la mort. Ayant reconnu que la législation des Anciens n'avait point de réparation pour ceux qui avaient subi

[1] Brigand et voleur; l'un prend ouvertement par force, l'autre en secret : c'est la différence de *hazaṅha* et *tâyush* (cf. Yasna, 12, 2).

l'injustice et portait un grave préjudice à la société qu'elle frappait dans le nombre et dans la force [1], nous avons établi cette loi à appliquer après nous et avons donné cet ordre aux juges que, si les criminels condamnés à la réparation pécuniaire, après s'être acquittés, retombaient dans leur crime, on leur couperait les oreilles et le nez, sans qu'ils puissent prétendre à un nouveau pardon. »

MIa. Tu écris au sujet des innovations que le Shâhanshâh a introduites dans la législation concernant la famille, les rangs et la hiérarchie, que la famille et la hiérarchie sociale sont comme les piliers, les appuis et les colonnes, et que si les fondements viennent à manquer, la maison s'ébranle et s'écroule. Sache que la ruine de la famille et de la hiérarchie se fait de deux façons. Tantôt ce sont les hommes qui ruinent une maison et transfèrent ailleurs le rang; tantôt c'est la seule action du temps qui, sans effort des étrangers, lui enlève sa considération, sa valeur, sa gloire et sa puissance. Des générations indignes apparaissent, s'imprègnent de mœurs ignobles, oublient la dignité de leur rang et perdent tout prix aux yeux du peuple. Tout comme les gens de métier, elles s'occupent à acquérir du bien et ne songent pas à amasser un trésor de bon renom. Elles s'unissent avec la basse classe et non plus avec leurs égaux, et de ces unions sortent des vilains qui ensevelissent la

[1] En supprimant les coupables ou les rendant incapables de travail.

dignité de la famille. Le Shâhanshâh, pour relever et remettre en honneur l'aristocratie, a promulgué un règlement dont je n'ai pas entendu dire qu'homme ait jamais édicté le semblable; il consiste à établir une distinction visible et générale entre la basse classe et les nobles. Il établit des différences dans la monture, le vêtement, l'habitation, les jardins, les femmes et le domestique, et, parmi les nobles eux-mêmes, il établit des différences. « J'ai interdit, dit-il, qu'un homme de race épouse une femme de basse classe, afin de préserver la pureté du sang : celui qui le fera sera déchu du droit d'héritage. » (13 *a*) Il défendit aussi aux gens du peuple indépendants d'acheter les biens de la noblesse. Et, en cela, il rendit service au bien général en faisant que la place et le rang de chacun restât fixé, et il les enregistra dans les livres et les archives.

[*Je te citerai à ce propos l'histoire du coffre. Il y avait autrefois un grand roi qui, dans un accès de colère contre ses femmes, leur dit : « Je vous montrerai que je puis me passer de vous. » Il commanda un coffre et y laissa tomber une goutte de sperme. L'une de ces femmes recueillit en elle cette goutte et il en naquit un enfant. On prétendit que la mère était la reine et que le père était le coffre* [1].

[1] On ne voit pas clairement le rapport de cette histoire bizarre avec le développement à l'appui duquel elle est donnée. On voit, par le passage qui suit, qu'il s'agit de la nécessité de maintenir la pureté de la race en empêchant le mélange des classes. — L'histoire en elle-même rentre dans un ensemble de contes représentés surtout dans l'Inde (Vasishṭha, conçu de Mitrâ-Varuṇâ dans le

On rapporte aussi dans la Bible des Juifs et dans l'Évangile des Chrétiens qu'après Noé (sur lui soit le salut!) les hommes se multiplièrent et qu'il ne resta pas un empan de terre inhabitée. Les Beni Elohim se mêlèrent aux enfants des hommes. De là sortirent les Géants[1]*; si bien que Dieu (exalté soit son nom!) jeta les yeux sur eux, et voici que les rangs étaient tombés dans un désordre que l'on ne peut imaginer. Dieu ordonna de punir par la mort, la spoliation ou l'exil quiconque s'écarterait de la loi propre à sa place et son rang, et il dit : « J'ai écrit cette histoire à l'usage des rois à venir. Peut-être ne sauront-ils pas tenir ferme la Religion : ils n'auront qu'à lire mon Livre et agir en conséquence. »*

VII. Sois absolument convaincu que le Roi est « la Règle » au milieu de ses sujets et de son armée; qu'il est le suprême ornement au jour de fête, et au jour de crainte la forteresse, l'asile, la protection contre l'ennemi. Tu dis que le Shâhanshâh a perdu tout respect de la religion et de la loi : sache que le Shâhanshâh a trouvé les lois religieuses corrompues ou abolies et l'esprit d'innovation et d'hérésie en honneur et en vigueur chez les peuples. Il a institué des surveillants à cet effet que lorsqu'un homme meurt en laissant des biens après lui, on avise les Mobeds,

kumbha, d'après le *Rig Veda;* Agastya dit kumbha-sambhâva. Variante atténuée : Fradhâkhshti Khumbya, élevé dans la cruche, *Bundahish.*, 29, 5; origine des Afghans Karlânai, *Kilîdi Afghani*, 185).

[1] *Genèse*, VI.

qui partagent ces biens entre les héritiers d'après la loi des testaments[1]. Si le défunt ne laisse pas de fortune, ils ont à s'occuper de ses funérailles et du sort de ses enfants. Seulement, le prince a prescrit que les substituts des princes royaux soient aussi des princes royaux et que les substituts de nobles soient des nobles. Il n'y a rien là de réprouvable ni d'étonnant, ni selon la loi religieuse ni selon la raison.

[*Voici le sens du mot « Abdâl » dans leur secte.* (13 *b*) *Lorsqu'un homme mourait sans enfants, s'il laissait une femme, on la donnait en mariage à l'un des parents du défunt, celui qui était le plus proche ou qu'il aimait le plus*[2]. *De même s'il ne laissait qu'une fille. S'il ne laissait*

[1] Cette loi se retrouvera sans doute dans le vieux Code pehlvi découvert par Tahmuras D. Anklesaria et dont il a lithographié un spécimen en 1887.

[2] Les Rivâyats concordent avec ce passage. Si un homme marié meurt sans enfants, la moitié des enfants que sa veuve remariée peut avoir lui appartiennent, et, dans l'autre monde, elle lui appartient : elle est dite *cakar zan,* femme servante. S'il meurt sans avoir été marié, ses parents dotent et marient une jeune fille en son nom : la moitié des enfants qu'elle a appartiennent au mort; et elle-même lui appartient dans l'autre monde : elle est dite alors *satar zan,* femme d'adoption (cf. West, *Pahlavi Texts,* I, 143, note; *Patet Irâni,* § 15, dans le *Zend-Avesta,* III, 174). Mon ami, M. Sylvain Lévi, me signale une page de l'Inde d'Albîrûnî, où ce passage, qu'Albîrûnî a lu sans doute dans le texte d'Ibn al-Moqaffa', se trouve analysé. Voici le passage d'Albîrûnî, dans la traduction de Sachau, I, 109-110 : [à propos du Nikâḥ-elmakt (= matrimonium exosum) des Arabes]. There was a similar institution among the Magians. In the book of Tausar (*sic :* TAUSAR) the great herbadh, addressed to Padashvâr-girshâh, as an answer to his at tacks on Ardashîr the son of Bâbak, we find a description of the institution of a man's being married as the substitute for another

ni femme, ni fille, on choisissait une femme parmi les esclaves du défunt et on la confiait à l'un de ses plus proches parents : les enfants qui naissaient de là devenaient légataires au nom du défunt. Quiconque contrevenait à ces dispositions était mis à mort[1]*, et l'on disait : Il faut que cet homme se reproduise jusqu'à la fin des temps*[2]*. La Bible des Juifs veut également que le frère épouse la femme de son frère défunt et perpétue ainsi sa race*[3]*. Les Chrétiens n'en usent pas de même*].

VIII. Tu rappelles que le Shâhanshâh a fait enlever et éteindre le feu des pyrées et les a abolis et que jamais nul n'a eu pareille audace en matière religieuse. La chose n'est point si grave que tu penses et

man, which existed among the Persians. If a man dies without leaving male offspring, people are to examine the case. If he leaves a wife, they marry her to his nearest relative. If he does not leave a wife, they marry his daughter or the nearest related woman to the nearest related male of the family. If there is no woman of his family left, they woo by means of the money of the deceased a woman for his [110] family and marry her to some male relative. The child of such a marriage is considered as the offspring of the deceased. Whoever neglects this duty and does not fulfill it kills innumerable souls, since he cuts off the progenyand the name of the deceased to all eternity.

[1] Il s'agit sans doute du plus proche parent refusant d'accomplir le *satar* : cf. *Patet Irâni*, § 15.

[2] L'homme qui ne laisse pas d'enfants mâles après lui ne passera pas le Pont du Paradis, quelques bonnes œuvres qu'il ait laissées derrière lui, et les Amshaspands lui diront : «As-tu produit dans le monde là-bas un remplaçant pour toi?» (Yasna, 62, 5, note 19). — Aujourd'hui encore, «un fils adoptif» se dit en Perse *âkhirat-oglu, bin âkhirat*, «fils de l'autre monde».

[3] Le lévirat.

tu es mal informé. Après Darius, les « Rois de provinces » instituèrent chacun un pyrée à leur usage personnel : or c'était là une innovation contraire aux ordres des anciens rois[1].

VI *b*. Tu me rappelles aussi que le Shâhanshâh a interdit aux hommes une vie trop large et des dépenses exagérées. Il a là-dessus établi trois états et son but a été de mettre ainsi une distinction entre ses sujets pour qu'on reconnût chaque classe à son équipage. Tout d'abord il distingue les nobles des gens de métier et de service par la splendeur de leurs montures, de leurs vêtements et de leur armement. A leurs femmes, les robes de soie, les castels élevés, les bottines, les caleçons, le chapeau, la chasse et les autres exercices des grands. Quant aux gens de guerre, le Shâhanshâh leur confère un rang honoré et toutes sortes de faveurs; et comme ils sacrifient sans cesse leur vie, leurs biens et leur famille à la caste populaire et à son bien-être, qu'ils sont à combattre les ennemis du pays pendant que les gens du peuple, dans le repos, l'aisance et la sécurité, restent tranquillement à leur foyer avec leur femme et leurs enfants, il est juste, en retour, que les gens de service et les

[1] L'unité de l'empire suppose l'unité du feu royal. Le feu royal était le *Nûr dirakhshân* de Shîz où les rois, à leur avènement, se rendaient à pied en pèlerinage (*Ibn Khordâdbeh*). — La question s'est posée sous une forme plus humble à Bombay, entre les deux dastûrs de la secte rasmie, l'un contestant à l'autre le droit d'inaugurer un second temple du feu Bahrâm, car le feu Bahrâm étant le feu du pays, il ne peut y en avoir qu'un seul.

artisans les saluent, s'inclinent devant eux, leur rendent hommage et, en général, (14 *a*) témoignent une grande déférence à l'égard des gens de guerre et des nobles.

IX. Pour ce que tu m'écris que le Shâhanshâh a institué un corps d'espions pour surveiller ses sujets et que cette mesure a provoqué l'épouvante et la stupéfaction parmi tout le peuple, sache que les gens pieux et honnêtes n'ont rien à redouter; car le Roi ne peut commettre comme « yeux » et policiers que des hommes honnêtes, soumis, pieux, fidèles, instruits, pratiquants, dévots et vertueux, de sorte qu'ils ne rapportent rien au roi qui ne soit bien prouvé et certain. Si tu es comme il faut et obéissant, et que ces agents fassent de toi un rapport exact au souverain, tu dois t'en réjouir, car ils en rendront un témoignage sincère et la bonté du prince à ton égard s'en accroîtra. Dans le *Testament*[1] qu'il a écrit à ce sujet, le Shâhanshâh dit expressément ceci : « L'ignorance où est un roi de ce qui se passe parmi son peuple est une porte ouverte au mal. Seulement, il faut que le roi prenne bien garde d'écouter les gens peu honorables et peu sûrs. Il ne doit pas entrer dans cette voie et dire qu'il ne fait qu'imiter

[1] وصیتی, c'est-à-dire *andarz*, n'est pas nécessairement un testament de mourant : c'est une recommandation, un conseil. Cependant il faut rappeler que Maçoudi (II, 162) cite un testament écrit par Ardashîr pour son fils Sapor, au moment où il abdiquait pour lui. Si le *Vaçiat* de notre lettre est le même, tout ce passage sera étranger à la lettre de Tansar.

Ardashîr. Car moi, j'ai trouvé le siècle désorganisé, la religion troublée, l'autorité royale ébranlée, les hommes libres et les gens de bien sans pouvoir. Mes confidents à moi sont des gens de bien. A Dieu ne plaise que les rois donnent aux méchants assez de pouvoir pour faire parvenir par l'entremise de ces agents leurs délations à l'oreille du prince! Autrement (Dieu nous en préserve!) s'ils leur donnent accès, il n'y a plus repos ni tranquillité pour les sujets, dont l'obéissance et les services resteraient désormais sans profit, sans rien à espérer ni à attendre. Lorsque les affaires d'un État marchent ainsi, la révolution éclate bien vite et l'on taxe le souverain de faiblesse d'esprit et d'impuissance. »

X *a*. Que le Roi, fils de Roi, ne s'imagine pas que le Shâhanshâh a établi cette chose [1] au hasard et sur de vaines raisons; qu'en voyant son héritier présomptif il se dit : « Cet homme attend ma mort », et que cette pensée refroidit son amitié et son affection. Comme la désignation d'un successeur est un mauvais garant des intérêts et du roi et des sujets, mieux vaut que l'on ignore qui il sera. Il se peut aussi que, s'il est connu, les ennemis ourdissent des complots et que les rebelles, démons et hommes, fassent venir le mal sur lui. Sois bien convaincu que l'homme

[1] A établi qu'il n'y aurait pas d'héritier désigné. Le développement qui commence ici *ex abrupto* et viendrait mieux après le chapitre II est interrompu au bout de quelques lignes par une longue dissertation sur le nom des *Iraniens* et reprend page 553 (chap. X *b*).

qui est en vue est exposé à périr, (14 *b*) étant plein de lui-même et sans amabilité. C'est pour cela qu'on nous a appelés les *Modestes*[1]. Dans les livres, chez les modernes comme chez les anciens, entre toutes les dénominations qu'on nous donne, c'était là la plus belle et c'est la plus chère, tant que nous nous sommes comportés de façon à la justifier. Ce nom nous rappelle, nous conseille et nous prêche notre devoir; c'est ce nom qui, chez nous, assure l'honneur, la considération, la gloire et la dignité; tandis que l'humiliation et la terreur sont attachés à l'orgueil et à la superbe[2]. Du temps des anciens comme des modernes, nous sommes toujours restés fidèles à cette pensée, à cette direction morale. Nous n'éprouvions des rois que bonté et bienveillance et ceux-ci à leur tour trouvaient chez nous obéissance et affection. Aussi, en paix et en repos, nous étions l'envie du monde entier; nous étions les souverains des sept climats, au point que si l'un de nous circulait dans les sept Keshvars, il n'y avait créature qui osât, par crainte de nos rois, jeter sur lui un regard irrespectueux[3]. [Nous vécûmes ainsi jusqu'à l'époque de Dârâ, fils

[1] خاضعين; traduction de *Airya* (parsi *êr*), qui est le nom ethnique des Iraniens (*Yasht*, VIII, 6). La vertu de l'*airya*, de l'homme pieux, modeste, soumis, est divinisée dans *Ârmaiti*, et le défaut contraire est personnifié dans le démon de l'insolence, *Tarômaiti* (voir *Zend-Avesta*, I, 24). Se rappeler que *arya* est le positif de *ἄριστος*. Cf. p. 546.

[2] Voir la note précédente.

[3] Il est clair que le développement suivant n'appartient pas à la lettre de Tansar.



de Cihrâzâd[1]. Il n'y eut jamais au monde souverain plus savant, plus sage et de plus beau caractère. Tous les rois, depuis la Chine jusqu'à l'occident de l'Empire grec, étaient ses humbles esclaves et lui envoyaient le tribut et des présents et des troupes. On lui donnait le surnom de Toghûlshâh[2]. Toutes les infortunes et les calamités qui l'ont assailli, lui, son fils Dârâ et leur peuple jusqu'à ce jour, tiennent à ceci :

Quand Dârâ, au sortir du berceau et des langes, approcha l'heure de joie royale, devant lui s'ouvrirent toutes les portes de la faveur, toutes les ressources de l'affection paternelle; on confia à des serviteurs le soin de son éducation, on lui donna des lieutenants, de sorte qu'en ouvrant les yeux il se vit porte-couronne et souverain. Il s'imagina que la royauté ne vient pas de Dieu, mais de la seule personnalité du roi. Il ne tint pas compte de ses devoirs nouveaux et se dit à lui-même :

« De père en fils la royauté est à moi; le soleil et l'épi, l'oiseau et le poisson, tout est à moi. »

Il y avait parmi ses pages un jeune garçon nommé Parî dont il fit son ami intime. Il était de tous ses repas, et tous deux burent jusqu'à l'ivresse à la coupe de l'orgueil. Le roi avait un secrétaire blanchi sous le

[1] Le fils de Bahman dirâz-dast et de Humâi cihrâzâd (*Bundahish*, 34, 8).

[2] تغولشاه. Je ne sais que faire de ce nom de *Toghûl*. Est-ce un nom d'homme ou un nom de pays? On ne peut songer à *Toghrul* qui est طغرل et qui est turc, à moins que la ligne ne soit une addition malheureuse du traducteur persan. Y a-t-il eu un prince turc au XII[e] siècle ou avant, portant les deux noms de طغرل et de دارا?

harnais, éprouvé à son service et bien en cour. (15 *a*) *homme sage, éloquent, d'un jugement solide, pieux, sûr, de bonne mine et de belles mœurs, de noble caractère et d'un heureux naturel. Il s'appelait Rastîn. Ce Parî convoitait sa place et désirait s'en emparer. Pour arriver au but désiré, il lança le coursier de l'empressement, mit sur son épaule le manteau de la satire et de la critique et tira du fourreau le glaive de la rancune pour conquérir ce poste. Il était lieutenant de Toghûlshâh. Quand les choses en arrivèrent aux extrémités, et comme Parî ne cessait pas ses emportements et perdait toute patience à attendre, Rastîn s'en alla un jour chez le Shâhanshâh et lui demanda une audience secrète. A cette époque, on n'osait dire aux rois la vérité pure et simple et on exposait sa pensée par voie d'apologue et d'histoires. Rastîn s'exprima ainsi :*

Que le bonheur accompagne le roi des rois jusqu'à la fin des siècles ! (*Fable*)[1].

J'ai entendu conter qu'une fois, dans certaines îles, il y avait une cité prospère, pacifique et florissante. Cette cité avait un roi qui avait reçu le pouvoir de ses ancêtres. Dans les environs de cette cité une troupe de singes avait élu domicile, et ces singes passaient également leur vie dans la quiétude, l'aisance et la tranquillité. Ils possédaient un roi respecté, dont ils écoutaient les conseils et

[1] La fable qui suit est évidemment une addition d'Ibn el Moqaffa', le traducteur arabe de Kalîla et Dimna. Elle se retrouve dans l'original sanscrit (*Pancatantra*) et, bien qu'elle manque dans le *Kalîla* syriaque, a dû appartenir au Kalîla pehlvi dont le Kalîla d'Ibn el Moqaffa' est traduit. Le texte arabe publié par Sacy ne le contient pas; mais on sait que ce texte est incomplet.

suivaient la direction, et ils n'osaient souffler sans un signe de lui. Un certain jour, il les convoqua en assemblée, et lorsqu'ils furent réunis, il leur dit : « Il nous faut quitter ce pays et émigrer en autre lieu. » Les singes lui dirent : « Il faut nous dire les raisons de cette douloureuse nécessité et nous justifier l'opportunité de cette résolution, afin qu'il y ait consentement unanime. Si cette mesure semble nécessaire et utile, on ne s'y soustraira pas. » Il répondit : « Je n'entends pas vous expliquer l'opportunité de cette mesure, car ce campement vous agrée, ce pays est vaste et charmant et abonde en agréments, et je sais bien que si je vous fais part de ce que je sais, cela ne sera d'aucun poids à vos yeux et n'agira pas sur votre esprit. Mais puisque vous reconnaissez mon mérite, ma sagesse, ma supériorité intellectuelle, (15 *b*) *écoutez mes conseils, croyez qu'il est urgent de les suivre et émigrons, car les sages ont dit :*

Je ne sangle ma monture que lorsqu'elle est amaigrie. Si ma patrie cesse d'être plaisante, je la quitte.

En tout cas, fuir la tyrannie et les calamités, voilà la règle suivie par tous les prophètes. Il est absurde pour le sage, lorsqu'il voit l'annonce du malheur et les affres de la calamité suspendues sur lui, sur les siens et sur sa fortune, de faire montre de sottise et de négligence en dédaignant ces symptômes et en sacrifiant à ses biens la joie et le bonheur de toute la vie, de faire signe à la mort et l'attirer sur lui ». Les singes répliquèrent : « Ô Roi, c'est assurément dans l'excès de votre affection envers nous, vos sujets, que vous plaidez avec une telle

insistance pour nous faire agréer vos conseils. Cependant, tant qu'il ne se sera pas produit quelque grave affaire et quelque coup de la fortune, ne vous livrez pas à ces excès d'éloquence. Mais tant que vous ne nous aurez pas fait connaître les raisons de cet exode, notre cœur ne cessera pas de battre d'émoi. Lorsque nous serons instruits de ce mystère, sans doute aucun, nous nous tiendrons forcés d'accomplir votre ordre et de nous conformer à vos défenses, et nous seconderons de toute la force de notre cœur et d'un mouvement allègre les effets de votre grande bienveillance à notre égard.» Le Roi des singes répondit : « Sachez donc qu'hier j'étais monté sur un arbre qui regarde sur la ville. Je regardais dans le palais du roi : je vis un mouton appartenant au prince qui se querelait avec une des servantes. Or, les sages ont dit : Évitez le voisinage des querelles; et je ne veux pas désobéir aux conseils des sages et mépriser leur parole.» Les singes se regardèrent avec un sourire d'étonnement, puis, d'un ton dédaigneux et tranchant, lui dirent : « Voilà bien des années que tu as été notre guide et notre souverain. Tu es le plus sage de la tribu, tu as l'âge et l'expérience; mais tu ne nous dis pas ce qui peut résulter pour nous des batteries d'un mouton avec une servante du palais.» Le Roi des singes repartit : « D'abord votre perte, et c'est là la moindre chose, car la chose commencera par vous; ensuite la perte des habitants de cette cité, sa destruction et le meurtre de son roi.» Les singes de s'extasier et de s'exclamer plus encore : « Nous ne te connaissions pas auparavant sous cet aspect. (16 a) Tu es victime du mauvais œil et un voile a recouvert ton intelligence. Surveille-toi bien, nous

allons appeler le médecin pour qu'il te guérisse de ton mal, que tu rentres en toi-même et ne soies point déchu de trône.» Le Roi des singes reprit : « Les sages ont dit vrai : Celui qui est faible d'intelligence, le Roi du jour ne saurait en faire un homme de valeur et intelligent; celui qui n'a pas le contentement, la fortune ne le rendra pas riche; celui qui n'a pas la vraie foi, la large connaissance des traditions ne fera pas de lui un théologien. Puisque telle est votre opinion de moi, le mieux est que j'aille moi-même quérir le médecin et vous épargne le souci de ma maladie.» Et sur l'instant, il sella le coursier de la séparation et abandonna son royaume.

Il ne se passa guère de temps que la servante courut un jour hors du palais avec une bouteille d'huile à la main et un morceau de bois enflammé. Le mouton, suivant son habitude, se dirigea vers la fille et se jeta sur elle. Elle jeta bouteille et tison sur la bête. L'huile, le feu et la laine se mêlèrent, l'animal effrayé par la chaleur courut de porte en porte, se jeta de palais en palais, jusqu'à ce qu'il arriva à l'hôtel d'un des notables de la cité. Il se trouva que le propriétaire de l'hôtel était malade. Le mouton courut sur lui et le brûla; et il brûla et blessa plusieurs autres notables. La nouvelle vint au roi. Il demanda aux médecins des remèdes et des emplâtres contre les brûlures. Ils furent tous d'accord qu'il n'y avait pas d'emplâtre plus efficace que le fiel de singe. Le roi dit : « Rien de plus facile.» Il ordonna à un des siens de monter à cheval, d'aller à la chasse et de lui apporter du fiel de singe. Suivant l'ordre du roi, le chasseur réussit à attraper un singe par ruse et perfidie et

obtint ce qu'on voulait. Les singes se réunirent et tuèrent l'envoyé du roi, qu'ils mirent en morceaux. A cette nouvelle, le roi monta à cheval en personne, livra bataille aux singes et en tua tant qu'il finit par faire grâce au reste. L'un d'eux s'en fut auprès d'un homme de la cour du roi, fit son Salâm et lui dit : « Voilà tant d'années que nous habitons près de vous sans que nous ayons rien eu à souffrir ni nous de vous, ni vous de nous, absorbés chacun dans le soin d'assurer notre existence journalière (16 *b*) *et dans nos habitudes invétérées. Quelle considération vous a poussés à nous détruire et à nous exterminer? Pourquoi l'épine des mauvaises pensées est-elle entrée dans l'œil de votre générosité, et comment, au mépris des droits de bon voisinage, dédaignant le maintien de la sécurité, avez-vous perdu tout souci du blâme public dans ce monde et des châtiments de la vie future? »*

L'homme raconta au singe tout au long l'histoire de la servante, du mouton et du feu, les gens brûlés, les remèdes du médecin, le meurtre du chasseur et la vengeance du Roi. Le singe fondit en larmes et s'écria : « Combien est vrai ce qu'a dit le Commandeur des croyants, ʿAlî, fils d'Abû Ṭâlib (sur lui soient la merci et la grâce de Dieu!) : Celui qui dans les temps difficiles n'écoute pas le conseiller compatissant, savant et expérimenté, se prépare à la fin regret et remords. Jeune homme, le torrent du destin nous a engloutis les premiers dans la mer du néant pour que la fortune vous balaie ensuite comme la paille. » L'homme lui demanda : « Ce que tu m'annonces là est bien grave; as-tu quelque preuve à l'appui de ton dire? » Le singe répondit : « Oui. Nous avions un roi

plein d'intelligence, de sagacité, de mérite et de savoir, instruit dans les secrets du monde et les merveilles du ciel. Par son esprit solide et son intelligence pénétrante, il avait échappé à mille embûches et jamais il n'avait mis le pied dans les filets de la Fortune. Il avait l'esprit clair et l'intelligence qui prévoit. Un jour il monta par curiosité sur un arbre situé au bord de la ville. » (Et le singe conta) l'histoire de la fille et du mouton, et ce qui se passa entre eux et le roi, les explications du roi, et comment, devant leur refus d'écouter ses conseils et leur ingratitude pour ses avis, il renonça au trône et s'éloigna d'eux.

L'homme écouta cette histoire d'une oreille étonnée. De retour en ville, il la raconta à son tour, et la rumeur la porta aux oreilles et aux lèvres de grands et petits. On la conta enfin au roi qui ordonna de rechercher le premier narrateur. C'était un des notables de la cité et il avait nombre de frères et de parents. Il se rendit à la cour, et quand on le présenta au Roi, il advint par hasard que celui-ci fit monter la fumée de sa colère de la voute de son cerveau jusqu'à l'étoile de la Chèvre, (17 *a*) *et à l'instant il ordonna de lui infliger un supplice atroce*[1]. *A cette nouvelle, les parents de ce malheureux, accompagnés du peuple entier, se rassemblèrent devant le palais : une émeute éclata qu'il fut impossible de réprimer, et le tout finit par le meurtre du roi, la dispersion des habitants et la destruction de la ville.*

Lorsque Rastîn, le secrétaire, dans son discours à

[1] Cette fin si faiblement motivée est sans doute abrégée.

[illegible] fut arrivé à cet endroit, le Roi lui dit : « [illegible] histoire et qu'avais-tu besoin de la conter[1] ? » Rastin exposa alors au roi sa situation avec Pari, le secrétaire de Dârâ, et dit : « Si pénible que la chose soit au Shâhanshâh, il serait sage de me destituer de mes fonctions, pour arrêter les menées de Pari. » Le Shâhanshâh lui dit : « Garde le silence et ne souffle mot de ce narré. C'est une affaire qui s'arrangera. » Quelque temps après, il empoisonna Pari[2].

Quand la mesure de la vie de Toghâlshâh fut épuisée, que les éléments de son corps commencèrent à se résoudre en poussière et que le faucon de la mort prit son vol vers l'empyrée, Dârâ[3] s'assit sur le trône paternel et les habitants de ce monde se préparèrent à le féliciter. De l'Inde, de la Chine, de Roum et de la Palestine, toutes les races se rassemblèrent au palais avec des présents, des cadeaux, des troupes, des témoignages. Dârâ n'entendait rien à la politique. Son premier soin fut de donner au frère de Pari les fonctions de secrétaire. Devenu tout-puissant dans le gouvernement de Dârâ, pour venger son frère, il fit parvenir au Roi des rapports mensongers sur les grands, les gouverneurs et les chefs qui avaient été les clients ou les amis de Rastin. Comme le Roi était ivre d'orgueil, ne connaissait rien aux affaires, et se montrait sans merci pour les fautes, ses cruautés faus-

[1] C'est une question que l'on peut continuer à se faire après la réponse de Rastin.

[2] Le manuscrit du British Museum ajoute : « Pari périt. On dit que Toghâlshâh le fit empoisonner dans l'hôtel du connétable. »

[3] Dârâ, fils de Dârâb, le Darius Codoman des Grecs.

sèrent la loyauté de ses sujets et installèrent la haine dans les esprits. Toute confiance en ses paroles et en ses actes disparut. Il abandonna les lois des ancêtres et soutint les innovations de ce secrétaire téméraire. Quand Alexandre parut sur les frontières occidentales de l'empire, on assit le roi sur le coursier de l'irréflexion, on lui mit en main les rênes de la présomption. Quand les deux armées se rencontrèrent, une partie de ses soldats fit défection, le reste s'entendit avec l'ennemi et le mit à mort. Ils s'en repentirent par la suite, (17 *b*) *mais les regrets ne servirent de rien pour réparer le mal.*

« *L'objet dont on s'est privé change tout à coup de valeur.* »

X *b*. Il n'est pas vrai que le Shâhanshâh, dans un accès de colère, ait établi cette loi d'après laquelle il n'y aura pas après lui d'héritier présomptif[1]. Il n'a fait que proclamer l'opportunité de la chose et même il a ajouté : « Nous ne prétendons pas que notre opinion soit tenue pour définitive. Nous ne possédons pas la science universelle. Le monde supraterrestre est au Seigneur (exaltée soit sa gloire !). Nous vivons dans le monde de la génération et de la corruption[2] et les êtres de ce monde ne sont pas en état de connaître les causes et les aspects contraires des choses. Il se peut que dans un autre temps une façon de voir différente de la nôtre paraîtra la bonne. »

[1] Voir plus haut, chap. X *a* (page 533).

[2] عالم كون وفساد, *γένεσις* et *φθάρσις* : en pehlvi *yahvûnishn*, *vinâsishn* (*Zend-Avesta*, III, p. XXXIII).

Tu reproches au Shâhanshâh d'avoir subordonné le choix d'un héritier présomptif à la consultation préalable des confidents, des conseillers et des hommes purs. Sache que sur ce point nous avons voulu que le Shâhanshâh se tienne à l'écart et n'ait avec qui que ce soit de conférence sur ce sujet. Il écrira seulement de sa propre main trois messages, qu'il confiera chacun à une personne sûre et jouissant de toute sa confiance[1]; le premier au Mobed des Mobeds, le second au Grand Chancelier[2], le troisième au Généralissime. Quand le monde perdra le Shâhanshâh, le Mobed des Mobeds sera convoqué ainsi que les deux autres personnages. Ils se réuniront pour délibérer et décachèteront les messages et se consulteront sur le choix à faire parmi les enfants du roi. Si l'avis du Mobed est conforme à celui des deux autres, on en informera le peuple. S'il y a désaccord, on n'en dira rien au dehors : mais le Mobed tiendra un conseil secret avec les Herbeds, les docteurs et les dévots. Ils entreront en prière et marmotteront le « Vâdj ». Les gens de bien se tiendront derrière, disant *amen*, se prosternant et levant les mains avec humilité. Cela prendra fin à la prière du

[1] Ce message ne contient sans doute que des considérations générales, observations sur le caractère et les aptitudes respectives des divers candidats, sur les besoins de l'État, et non pas une recommandation précise, car en ce cas il n'y aurait plus lieu à une délibération et à un choix des trois grands officiers.

[2] مهتر دبيران, le chef des secrétaires; dans le Kârnâmak, *dapirân-mahisht;* le titre officiel était sans doute *Erân-daptrpat*, car l'équivalent arménien est *Dprapets Ariats* (Nœldeke, *Tabari*, 444).

soir et l'on acceptera avec foi ce que Dieu (sa Royauté soit exaltée!) aura inspiré au cœur du Grand Mobed[1]. Cette nuit-là, on apportera dans la grande salle du palais la couronne et le trône. Les grands officiers prendront leur place. Alors le Grand Mobed, accompagné des Herbeds, des Grands et des Ministres, se rendra à l'assemblée des princes royaux; ils se rangeront tous devant les princes et diront: « Nous avons consulté devant le Très-Haut; il a daigné nous conduire et nous inspirer et nous a instruits de ce qui est bien. » (18 *a*) Alors le Mobed s'écriera à haute voix: « Les *Anges*[2] ont agréé pour roi un tel fils d'un tel. Adoptez-le aussi, créatures, et bonne nouvelle pour vous! » On soulève alors le prince royal et on l'asseoit sur le trône, on lui met la couronne sur la tête; puis, lui ayant saisi la main, on lui dit: « Acceptes-tu de Dieu (glorifié soit son nom!) la religion de Zoroastre, qu'a affermie Gushtâsp, fils de Lohrâsp[3]? » Le prince répond affirmativement et dit: « S'il plaît à Dieu, je ferai le bien de mes sujets. » Les gens du palais et la garde restent avec lui et la foule retourne à ses occupations et à ses affaires[4].

[1] L'élection est donc, en somme, aux mains du clergé.

[2] Les Izeds ou les Amshaspands.

[3] Cf. Patet Irâni, fin (*Zend-Avesta*, III, 177).

[4] Ce caractère semi-électif de la royauté, dont ne parlent pas les historiens persans, laisse pourtant sa trace dans ces scènes d'acclamation des grands qui prennent place à chaque avènement dans Firdausi et Tabari. Jusqu'à quel point ce droit d'élection resta théorique ou fut une réalité, il est difficile de le dire dans le silence des textes historiques. Le fait que le roi a souvent pour

XII. Tu m'interroges sur les guerres et les fêtes du Shâhanshâh, sur sa vie civile et militaire. Je te rappellerai que la terre se divise en quatre parties. La première est la région des Turcs[1], du couchant de l'Inde au levant de Roum. La deuxième s'étend entre Roum et le pays copte, le pays berber[2] et le pays hébreu. La troisième est le pays des Noirs, de Berber à l'Inde. La quatrième est la région qui a pour nom la Perse et pour surnom le « pays des Modestes » [des dévots[3]]. Cette région s'étend de la rivière de Balkh à la frontière de l'Azarbaïdjân, de l'Arménie et du Fârs, de l'Euphrate et de la terre d'Arabie jusqu'à l'ʿOmân et le Makrân, et de là jusqu'à Kâbul et jusqu'au Tokhâristân. Cette quatrième région est la partie privilégiée de la terre, et comparée aux autres pays, elle est la tête, le nombril, la bosse de chameau et le ventre. Je vais t'expliquer ces termes. On l'appelle tête, parce que depuis les temps d'Iraj, fils de Farîdûn, la prééminence (رياست de رأس tête) et la souveraineté ont appartenu à nos rois. Ils ont gouverné sur tous les peuples : les contestations qui s'élevaient entre les nations étaient

successeur son frère ou son oncle, au lieu de son fils, prouve que la succession directe dans l'ordre de progéniture n'était pas un principe reconnu.

[1] Si cette partie de la lettre appartient à l'original, il faut lire « la région des Touraniens » (Tûrân) au lieu de « la région des Turcs ». Au cas contraire, elle est postérieure à Khosroès Anûshirvân, duquel date l'entrée de l'empire turc dans l'horizon iranien.

[2] Voir plus haut, p. 502, note 4.

[3] Les Aryens. Voir plus haut, p. 534, note 1.

réglées d'après les vues et l'ordre de nos rois. Elles leur envoyaient leurs filles, des tributs ou des cadeaux. — Elle est le nombril, parce qu'elle est au centre de toutes les terres du globe et ses habitants sont les plus illustres, les plus honorés, les plus pieux, les plus braves. La science équestre du Turc, l'ingéniosité de l'Indien, la dextérité et l'art du Grec, Dieu (béni soit-il, glorifié et exalté!) nous a donné tous ces talents et en plus grande mesure qu'à chacun de ces peuples pris à part. Quant aux bonnes mœurs religieuses et au service du Roi, ce sont des faveurs qu'il nous a octroyées et qu'il leur a refusées[1]. Le teint de nos visages, la couleur de nos cheveux tiennent le juste milieu : ni le noir, ni le blond ou le roux n'y prédomine. (18 *b*) Le poil de notre barbe ou de nos cheveux n'est ni démesurément crépu comme chez les Zangs, ni flottant comme chez les Turcs. — Elle est la bosse de chameau[2], parce que notre pays, comparé aux autres, possède plus d'avantages et de bonnes productions. — Enfin elle est le ventre, parce que tout ce que les trois autres parties de la terre produisent en fait d'aliments, de drogues, de liqueurs et de parfums, vient dans notre pays où nous en jouissons, comme la nourriture et le vin vont au ventre.

Toutes les sciences de la terre sont notre lot. Nos

[1] Nous avons tous leurs talents et en plus la connaissance de la vraie religion et du gouvernement le meilleur.

[2] La viande de la bosse des animaux à bosse est la plus savoureuse.

rois ne se sont jamais fait connaître par le massacre, le pillage, la mauvaise foi, la bassesse ou l'irréligion. Si un différend s'élevait entre deux rois, ou si l'un devait à l'autre (?) et que les gens de désordre fissent de la querelle matière à pillage, ils rebâtissaient les cités et ne molestaient point les sujets dans un but de pillage ou de conquête, pour satisfaire leur cupidité ou leur caprice. Si une contestation s'élevait entre eux, ils la tranchaient d'après la loi religieuse et la procédure de la preuve. On n'a jamais vu mille hommes d'entre nous partir en guerre contre vingt mille ennemis sans revenir victorieux, et cela parce qu'ils n'étaient jamais les agresseurs. Tu as sans doute entendu parler du meurtre de Syâvash et de la perfidie d'Afrâsiâb le Turc à son égard[1]. Les nôtres le rencontrèrent à deux cents reprises et dans toutes ces rencontres ils remportèrent la victoire. Ils finirent par le tuer avec tous ceux qui avaient pris part au meurtre de Syâvash et par conquérir entièrement le pays des Turcs.

Aujourd'hui[2] le Shâhanshâh étend l'ombre de sa majesté sur tous ceux qui agissent bien, lui obéissent et envoient le tribut, et il protège leurs États. Sa majesté versera sur eux ses faveurs. Plus tard il se réserve d'entreprendre la guerre sainte contre Roum. Il ne prendra pas de repos qu'il n'ait vengé Dârâ sur les Alexandrides[3], enrichi son trésor et

[1] Yasht, IX, 18; XIX, 77; *Études iraniennes*, II, 227.
[2] Au moment où Tansar écrit.
[3] اسكندريان. Les Romains, maîtres de la Grèce, et par suite

celui de l'État et restauré les villes qu'Alexandre a méchamment détruites dans le Fars. Il faut qu'il les soumette au tribut qu'ils ont toujours payé à nos rois pour le pays copte et la Syrie, que nos rois avaient autrefois conquis en la terre des Hébreux lors de l'invasion de Bokht Nasr dans ces contrées[1]. Comme le climat trop mauvais (19 *a*) ne nous allait pas, que les maladies y étaient chroniques et que nos gens n'en pouvaient supporter le séjour, ils avaient confié ce pays au roi de Roum, en se contentant du tribut. Cet état de choses dura jusqu'aux temps de Kesra Anûshirvân[2].

XIV. Tu expliques que tu as un lien de parenté avec le Shâhanshâh du côté d'Ardashîr, fils d'Isfan-

héritiers d'Alexandre. Il n'y a sans doute qu'une rencontre curieuse, mais fortuite, dans le fait que l'empereur romain auquel Ardashîr déclara la guerre portait le nom d'Alexandre et avait pris Alexandre le Grand pour modèle, modèle qu'il comptait d'ailleurs surpasser (*Elaborabat denique ut dignus illo nomine videretur, imo ut Macedonem illum vinceret;* Lampride, *Alexandre Sévère*, XLIX).

[1] Les prétentions d'Ardashîr sont exprimées dans Hérodien dans des termes concordant avec ceux de Tansar : «Il prétendait avoir des droits incontestables sur toutes les provinces d'Asie qui sont séparées de l'Euphrate par la mer Égée et par la Propontide; que tout ce pays jusqu'à l'Ionie et la Carie avait toujours été gouverné par des satrapes de la nation, depuis Cyrus, qui transporta l'empire des Mèdes aux Perses, jusqu'à Darius qui fut vaincu par Alexandre, et qu'ainsi il ne ferait point d'injustice aux Romains en entrant dans l'ancien héritage de ses ancêtres.» (Tr. Mongault.)

[2] Cette dernière phrase est d'Ibn el Moqaffa' ou peut-être mieux de Bahrâm. Il faut probablement lire Kesra Parvîz (590-627), au lieu de Kesra Anûshirvân (531-578), car c'est Parvîz qui enleva momentanément l'Égypte et la Syrie aux Romains.

dyâr, dit Bahman[1]. Je te répondrai qu'à mes yeux, le second Ardashîr est bien supérieur au premier. Si vous cherchez parmi vos parents, soit dans la ligne maternelle, soit dans la ligne paternelle, quelqu'un qui vous soit supérieur en une ou deux qualités, vous pouvez sans doute le trouver et vous le trouverez; mais parce qu'un homme l'emporte sur vous d'une ou deux qualités, il ne s'ensuit pas qu'il soit votre égal. Autrement, il faudrait mettre l'âne au-dessus du cheval, car le sabot de l'âne est plus solide que celui du cheval, et l'âne résiste davantage à la fatigue. La vérité est que pour ce qui est des actions, des qualités et des mérites, c'est sur l'opinion de la masse[2] qu'il faut s'appuyer et non sur le rare et l'exceptionnel qui prête au ridicule.

Quant à toi, il faut faire ton devoir d'honnête homme, écouter mes conseils, et sans tarder aller rendre hommage au Shâhanshâh. Je ne voulais point répondre à ta lettre, de peur que ma réponse ne te déplût; mais, en y repensant, je me suis dit qu'il valait mieux que[3]...

XV. Tu contes que les actes et les décisions du Shâhanshâh t'étonnent. Ils n'ont rien qui doivent t'étonner. Ce qui est étonnant, c'est la façon dont il a, à lui seul, conquis le monde. Ajoutez que la

[1] Ardashîr dirâz-dast cité plus haut. Jasnasf prétend être l'égal d'Ardashîr, comme descendant de la même souche.

[2] Peut-être mieux : « c'est sur l'ensemble qu'il faut juger... »

[3] Je ne comprends pas.

terre entière était une vague de lions déchaînés; il y avait quatre[1] siècles qu'elle était pleine de bêtes féroces, d'animaux sauvages, de démons à face humaine, sans religion, sans mœurs, sans instruction, sans sagesse et sans pudeur; c'était un peuple de qui ne venait dans le monde que ruine et corruption; les villes étaient devenues des déserts, les édifices étaient en ruines et désolés. En l'espace de quatorze ans[2], à force d'habileté, de force et de génie, il a fait couler l'eau dans le désert, fondé des villes[3], créé des villages, comme on n'avait pas fait en l'espace de quatre mille ans avant lui. Il a amené des architectes et des habitants; (19 *b*) il a construit des routes, il a édicté des lois sur le manger et le boire, le vêtement, le voyage et le séjour. Et il n'est chose où il ait mis la main sans inspirer aux hommes la confiance en sa capacité et sans la mener à bonne fin. Et il a si bien travaillé pour l'avenir de mille années après lui, que son œuvre ne sera jamais interrompue. Il trouve plus de joie à l'avenir, il prend plus de peine pour le bien des générations qui viendront après lui, qu'il n'en trouve dans le temps présent et à redresser les affaires de ses contemporains. A cela il s'intéresse plus qu'à sa propre santé. Et qui

[1] Plutôt cinq siècles. De l'avènement des Arsacides à celui d'Ardashîr (250 AC-226 PC), il y a 476 ans. De l'invasion d'Alexandre à l'avènement d'Ardashîr (336 AC-226 PC), il y a 562 ans.

[2] Les quatorze années remplies par ses luttes contre les Mulûk ut-tavâif et contre Ardavân, d'environ 211 à 225.

[3] Voir la liste des villes fondées par Ardashîr dans Tabarî (trad. Nœldeke, 19-20).

considérera tout ce que, durant ces quatorze années, il a déployé de mérite, de savoir, de raison et d'éloquence, de colère et de satisfaction, de générosité et de modestie, saura reconnaître que, depuis que le puissant artiste du monde a arrondi la sphère azurée, la terre n'a jamais vu un roi juste à l'égal de celui-ci. La porte de bien et de bon ordre qu'il a ouverte au peuple restera ouverte pendant mille ans[1]. Et n'était que nous savons qu'au bout de mille ans l'abandon de son testament amènera le trouble et la confusion dans le monde[2] déliant ce qu'il a noué, je dirais qu'il a travaillé pour le monde pour l'éternité. Bien que nous soyons des créatures vouées à la destruction et au néant, pourtant la philosophie veut que nous travaillions en vue de ce qui dure et que nous nous ingéniions pour l'éternité. Tu dois être parmi ceux-là[3], et tu recevras bientôt le bien et la félicité réservés à ton service; à Dieu ne plaise que

[1] Dans la doctrine parsie, le monde dure 12,000 ans ou 12 *hazârs;* Zoroastre a paru à la fin du 9ᵉ hazâr. La fin de chacun des 3 hazârs qui restent doit être marquée par une ruine de la religion et un débordement du mal, auxquels met un terme l'apparition de trois prophètes successifs, fils de Zoroastre. D'après notre texte, Ardashîr aurait inauguré un hazâr, ce qui est en contradiction avec la chronologie parsie, car Ardashîr paraît l'an 553 du 10ᵉ millénium. Il est probable que dans cette phrase, et plus haut, le millénium est pris dans un sens indéfini. Le développement qui suit, qui d'ailleurs fait allusion au testament d'Ardashîr, sera étranger à la lettre primitive de Tansar. — Le texte arabe de ce passage se retrouve, probablement d'après Ibn el-Moqaffa', dans le *Kitâb al Tanbîh*, p. 98-99 de l'édition de Goeje.

[2] Cf. la note précédente.

[3] Ou, avec le manuscrit I, «parmi les gens de la religion».

le mal ne tombe sur toi et ton peuple, car les sages ont dit : . . . . .

Sois convaincu que celui qui renonce à l'effort personnel et s'appuie sur la prédestination se dégrade et s'avilit; et celui qui s'agite dans la libre recherche et nie la prédestination n'est qu'un ignorant infatué. Le sage doit prendre la voie moyenne entre la libre recherche et le destin, sans se contenter de l'une ou de l'autre. Car le destin et le libre arbitre sont comme les deux valises du voyageur sur le dos d'un quadrupède. Si l'une est plus lourde que l'autre, les bagages tombent à terre, le dos (20 *a*) de la bête est rompu, le voyageur se trouve dans l'embarras et manque le but de son voyage. Si, au contraire, les deux valises sont d'un poids égal, le voyageur ne se désole pas, la monture est tranquille et arrive à bon port.

On raconte là-dessus qu'autrefois il y avait un roi nommé Jihang. Il appartenait à la secte des fatalistes, se montrait partisan fanatique de la prédestination et disait :

L'homme n'efface pas ce que l'ordre du Destin a écrit avec le calam qui trace sur la tablette blanche et noire.

Ses contemporains réprouvaient ses doctrines, si bien que l'un de ses frères, se levant contre lui, lui disputa la couronne et l'expulsa du pays avec ses enfants. Ils se réfugièrent auprès du Qîrân-shâh (?) et, se mettant à son service, remirent en ses mains leur fortune humiliée. Le roi, confiant dans le destin, ne fit aucun effort pour re-

conquérir son royaume et les choses en vinrent au point qu'ils se trouvèrent sans force pour gagner leur vie. Ses enfants vinrent le trouver et lui tinrent ce langage : « C'est ta croyance au fatalisme qui nous a ainsi ruinés; la lâcheté de ta nature et ton manque de cœur rappellent le chameau qu'un enfant de dix ans charge de foin et, tant il a peu de cœur, la longe au nez, le conduit au marché. Si ce chameau avait seulement autant de cœur qu'un moineau, le premier enfant venu ne pourrait lui infliger une telle humiliation. » Jihang répondit à ses enfants : « Vous avez raison; c'est là ce qui m'a ruiné et a renversé ma fortune. » Ils se mirent d'accord, se résignèrent à reconquérir le royaume perdu et, par l'effort, arrivèrent à leur objet.

Le Roi, fils de Roi, du Tabaristân doit excuser mon audace. La reconnaissance que je porte à ton père et la grandeur de ta famille ne m'ont pas permis d'omettre un seul conseil et de te parler avec une hypocrite flatterie.

Ici s'arrête la traduction du morceau d'Ibn al-Moqaffaʿ. Mais j'ai lu dans les livres d'histoire que quand Jasnafshâh de Ṭabaristân lut la lettre de Tansar, il s'en alla rendre hommage à Ardashîr, fils de Bâbak, et déposa en ses mains le trône et la couronne. Ardashîr le reçut avec les plus grands honneurs et le plus grand respect, et quand il se décida à l'expédition contre Rûm, il le renvoya et lui octroya le

Ṭabaristân et les autres régions du Farshvâdgar; et le royaume de Ṭabaristân resta dans sa famille jusqu'au temps du roi Fîrôz. Quand Qobâd monta sur le trône[1], les Turcs firent des incursions sur le Khorâsân et du côté du Ṭabaristân. Qobâd tint conseil avec les Mobeds. Après délibération, ils tombèrent d'accord que le Roi devait envoyer là-bas son fils aîné, nommé Kâûs[2].

[1] An 488 de notre ère.

[2] Source de la dynastie des Sipâhbad de Tabaristân. Sur l'histoire de cette dynastie, voir Olshausen et Dorn.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU VENDREDI 11 MAI 1894.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

M. le Président entretient la Société de la publication d'un ouvrage qui doit remplacer celle du *Kitâb el-hukamâ*.

Il s'agirait de faire la traduction française du *Kitâb el-tanbîh,* dont le texte arabe vient d'être publié par M. de Goeje. Le savant hollandais ayant donné son adhésion à ce projet, M. Barbier de Meynard propose de confier cette traduction à notre confrère M. Carra de Vaux. L'ouvrage serait publié dans le format des neuf volumes des *Prairies d'or* de Maçoudi qui ont paru de 1861 à 1877, aux frais de la Société asiatique, et formerait le complément à cet ouvrage. Cette proposition est mise aux voix et votée à l'unanimité des membres. M. Carra de Vaux, présent à la séance, déclare se charger de la traduction du *Kitâb el-tanbîh*.

M. le Président fait part ensuite au Conseil d'une demande adressée par M. Chavannes en vue d'obtenir une subvention pour la publication de la traduction française de l'historien chinois Sse-ma-tsien. La Société asiatique allouerait, à titre d'encouragement, une somme de 1,200 francs par chaque volume qui paraîtrait, à la seule condition que l'ouvrage serait imprimé en France et que mention serait faite de cet encouragement sur la couverture des volumes. M. Chavannes mettrait à la disposition de la Société deux exemplaires gratuits et la faculté d'acquérir l'ouvrage au prix de librairie

serait accordée aux membres de la Société asiatique. La traduction de Sse-ma-tsien comprendra environ dix volumes.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée dans les termes et sous les conditions ci-dessus. M. Chavannes, présent à la séance, exprime ses remerciements à la Société.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur un point particulier de philologie nabatéenne. Il s'agit d'un passage de Strabon, touchant la forme de sépulture chez les Nabatéens, et d'après lequel les rois eux-mêmes étaient enterrés dans des trous à fumier : *παρὰ τοὺς κοπρῶνας* (XVI, 4, 26). M. Ganneau pense que cette assertion de Strabon, empruntée d'Athénodore, repose sur une méprise. Le mot כפרא, *kafra* ou *kapra*, qui ne nous est connu que par le nabatéen et qui désigne un monument funéraire, aurait été mal compris d'Athénodore, qui aurait confondu, par un jeu de mots, le *kapra* avec les *κοπρίαι*. Si cette explication était vraie, on en conclurait, en outre, que la première syllabe en nabatéen était vocalisée en *o* : *kopra*. En arabe, le mot *kafr*, كفر, est resté avec le sens de « tombeau » chez les anciens lexicographes. Les méprises dans le genre de celle d'Athénodore sont fréquentes chez les anciens auteurs. M. R. Duval fait observer, à propos de noms des tombeaux chez les Nabatéens, que le mot *nefesh*, *nafsha* a les deux sens de « vie » et de « tombeau ». Dans les inscriptions nabatéennes, palmyréniennes et même himyarites, le mot *nafsha* a le sens spécial de *stèle, stèle pyramidale*. Dans la version syriaque du livre des Macchabées (I, XIII, 28), il est question de *nafshot* érigées par Simon à sa famille. Il y avait autant de stèles que de corps enterrés. Le *nafsha*, comme le *iad* (יד) en hébreu, c'est-à-dire « la main », était la marque du souvenir de l'existence du mort, destinée à perpétuer sa mémoire. Plus tard, en syriaque, le mot *nefesh* a pris le sens de « tombeau ». Dans la chronique d'Édesse, on voit que, en l'an 400 des Grecs, le roi Abgare éleva une *nafsha* en l'honneur de sa famille. Dans la littérature syriaque postérieure, outre le mot *nafsha*, on rencontre le mot *nausa* « sanctuaire », le *ναός* grec, que

l'on trouve du reste aussi mais plus rarement en arabe, où il a le sens spécial de mausolée.

M. Duval insiste sur ce fait intéressant que le *nefesh* indique l'individualité du mort et qu'il y avait autant de *nefesh* ou stèles qu'il y avait de morts.

Au sujet du *nefesh*, M. Cl.-Ganneau rappelle qu'il a déjà eu occasion de faire les mêmes remarques, qu'il avait consignées dans une note remise à la Commission du *Corpus*, lors de la publication du 2[e] fascicule de la partie araméenne.

M. Halévy fait remarquer qu'il y a dans le Talmud des passages qui indiquent que l'on ne confondait jamais le *nefesh* avec le tombeau; dans le paganisme sémitique, le *nefesh* semble avoir représenté au sens des croyances populaires le corps, le buste du défunt et on lui faisait des offrandes, coutume dont il reste encore des traces chez les israélites d'Orient. M. Halévy ajoute qu'en assyrien *napishtou* désigne, dans les textes religieux et magiques, le buste du corps humain; on le plaçait sur le tombeau afin que l'âme du défunt y trouvât un lieu de repos lorsqu'elle venait visiter les sépultures. Cette pratique a été interdite dans la Bible comme étant entachée d'idolâtrie.

En ce qui concerne le *Kafra* nabatéen, M. Halévy pense que les mots de Strabon « *à côté* du fumier » (παρὰ τοὺς κοπρῶνας) au lieu de « *dans* le fumier » ne semblent pas favorables à l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 11 mai 1894.)

Par l'India Office : *Annual Administration Report of the Forest Department*. 1892-1893. Madras; in-8°.

— *Annual Progress Report of the Archaeological Survey Circle*. North-western Provinces and Oudh. June 1893. Roorkee; long in-8°.

Par le Ministère de l'Instruction publique : *Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur*. XLIX. Médecine et pharmacie, par M. A. de Beauchamps. 1842-1848; in-4°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Bijdragen*, 5e Volgr. X, 2. Sgravenhage, 1894; in-8°.

Par la Société : Société de Géographie, *Comptes rendus*, n° 6. Paris, 1894; in-8°.

— *The Journal of the Asiatic Society*. April 1894. London; in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen margenländischen Gesellschaft*, t. XLVIII, 1, Heft. Leipzig, 1894; in-8°.

Par les éditeurs : *Revue critique*, nos 16-19. Paris, 1894; in-8°.

— *Le Muséon*, avril 1894. Louvain; in-8°.

— *The American Journal of Archaeology*. January-March 1894; in-8°.

— *Journal and Text of the Buddhist Text Society of India*, I, IV. Calcutta, 1894; in 8°.

— *Revue de l'histoire des religions*. Janvier-février 1894; in-8°.

— *The American Journal of Philology*. Vol. XV, 1, n° 57. Baltimore, 1894; in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire. Avril 1894; in-8°.

— *Mittheilungen*, in Tokio, 53 Heft, 1894; in-8°.

— *Journal des savants*, janvier et février 1894. Paris, 1894; in-4°.

— *Jornal das sciencias, da Academia das sciencias* de Lisboa. Feverero, 1894; in-4°.

— *Bolletino*, nos 199 et 200. Firenze, 1894; in-8°.

Par les auteurs : Dr P. Horn, *Das Heer und Kriegswesen der Grossmoghuls*. Leide, 1894; in-8°.

Par les auteurs : Goldziher, *Renan mint orientalista, Emlékbeszéd.* Budapest, 1894; in-8°.

— C. M. Pleyte, *Nederlandsch Koloniaal Centralblad*, n° 1. Leide, 1894; in-8°.

— J. Casanova, *Sceaux arabes en plomb* (extrait). Paris, 1894; in-8°.

— *Ethnographia*, szerkeszti Dr. Munkácsi Bernát. Budapest, 1894; in-8°.

PHILIPPE-ÉDOUARD FOUCAUX.

La Société asiatique a perdu le 19 mai 1894, en M. Foucaux, professeur de sanscrit au Collège de France, un de ses membres les plus anciens, et l'orientalisme français un vaillant travailleur qui s'est efforcé de lui ouvrir une voie nouvelle.

Philippe-Édouard Foucaux était né à Angers le 15 septembre 1811. En 1838, il vint à Paris pour étudier les langues et les littératures de l'Orient, et suivit le cours que faisait avec tant d'éclat, au Collège de France, Eugène Burnouf. Il fut bientôt un des disciples assidus et un des amis de l'illustre professeur. En 1840, il fut reçu membre de la Société asiatique, dans la séance annuelle du 18 juin.

Ce fut en grande partie sur les conseils de son maître Eug. Burnouf qu'il entreprit l'étude du tibétain, dont la connaissance, indépendamment de l'intérêt qu'elle pouvait présenter au point de vue purement linguistique et philologique, était d'une si grande utilité pour celle du Bouddhisme septentrional. Il s'y livra avec ardeur et persévérance, n'ayant d'autres secours que les travaux grammaticaux et lexicographiques, les analyses et les traductions d'Alex. Csoma et I. J. Schmidt. Dès 1841, il s'annonçait comme tibétaniste par la publication d'un spécimen du *Rgya-tch'er-rol-pa*. En 1842, il ouvrait le cours de tibétain créé pour lui « près la Bibliothèque royale » (cours qui, par le fait, rentrait dans le cadre de ceux de l'École des langues orientales et se faisait dans la même salle, mais n'y fut jamais compris officiellement,

même à titre de cours annexe, et fut toujours annoncé par une affiche spéciale). En même temps qu'il ouvrait son cours, M. Foucaux publiait, sous le titre de *Sage et Fou*, un texte tibétain à l'usage de ses auditeurs. Mais, quelques années plus tard, en 1847, il affirmait plus hautement sa connaissance du tibétain par la publication intégrale du texte dont il avait donné, en 1841, un spécimen, le *Rgya-tch'er-rol-pa* ou « Développement des jeux [1] ». Ce n'était qu'une « première partie », suivie de près (dès 1848) par la « seconde partie », savoir : la traduction française de ce même ouvrage, sous le titre de « *Histoire du Bouddha Sakya-Mouni*, traduite du tibétain ». On peut bien dire, sans exagération, que l'apparition de cette vie du Bouddha en français fut un événement. Des publications postérieures ont complété de bien des manières la *Vie du Bouddha*; elles n'ont pas affaibli l'intérêt et la valeur du travail de M. Foucaux.

Ce savant continua son cours, l'alimentant par diverses publications, principalement par sa *Grammaire tibétaine* [2], qui parut en 1858. Cette même année, il fut appelé à faire, comme remplaçant, le cours de sanscrit au Collège de France. La chaire, devenue vacante en 1852 par la mort d'Eugène Burnouf, avait été occupée par un de ses élèves M. Théod. Pavie, compatriote, condisciple et ami de M. Foucaux à qui il laissa sa place en se retirant volontairement. M. Foucaux fit le cours dans ces conditions jusqu'en 1862. Il y avait alors dix ans que Burnouf était mort; on jugea que la vacance avait été d'une longueur suffisante et on se décida à nommer un titulaire. M. Foucaux, qui était professeur de fait, devint alors professeur en titre, et eut ainsi l'honneur et la satisfaction de succéder à son illustre maître. Il conserva encore deux ans

[1] རྒྱ་ཆེར་རོལ་པ་ *Rgya tch'er-rol-pa* ou « Développement des jeux », contenant l'histoire du Bouddha Sakya-Mouni traduite sur la version tibétaine, par Ph.-Ed. Foucaux. Première partie, texte tibétain. Paris, Imprimerie royale, 1847; II, 385 pages.

[2] *Grammaire de la langue tibétaine*, par Ph.-Ed. Foucaux, Imprimerie impériale, 1858.

son cours de tibétain et n'y renonça que lorsqu'il se fut assuré de la continuation de l'enseignement; il le transmit, en effet, en 1864, au signataire de ces lignes.

Il put alors se consacrer uniquement à son cours de sanscrit et le fit pendant trente-deux ans avec le soin, l'exactitude et la conscience qu'il apportait à tous ses travaux; c'est en accomplissant sa tâche journalière de professeur qu'il contracta, dans la salle même des cours du Collège de France, le mal qui l'emporta en quelques jours.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les travaux de M. Foucaux, traductions d'épisodes du *Mahabhârata*, de drames de *Kalidâsa*, publications et traductions de textes tibétains. Nous désirons seulement bien marquer la place qu'il occupe dans l'orientalisme français.

L'honneur de M. Foucaux est d'avoir représenté, dirai-je? ou créé et acclimaté en France une branche d'études qui n'était cultivée qu'en Russie, où I. J. Schmidt et A. Schiefner s'y adonnaient avec éclat. On ne peut pas dire que Calcutta fût alors un centre d'études tibétaines, car, bien que Csoma y eût trouvé déférence, asile, protection, aide efficace pour la publication de ses importants travaux, il n'y fit pas de disciples et y termina sa carrière dans un véritable isolement. Mais s'il n'eut pas de disciples près de lui, il en eut au loin. En donnant, dans son *Analyse du Kandjour*, un développement exceptionnel à la notice du premier ouvrage du volume II de la section Mdo [1], il semblait dire à ses lecteurs, à ceux du moins qui seraient tentés de marcher sur ses traces : Voilà l'ouvrage qu'il importe surtout d'étudier et de faire connaître. — Un homme de bonne volonté et de courage s'est trouvé pour répondre à cette sorte d'appel du fondateur des études tibétaines : il était à Paris; c'est Édouard Foucaux. Il nous a donné le *Lalitavistara* en tibétain, ce qui intéresse la science; il nous l'a donné en francais, ce qui intéresse le public lettré,

[1] Cet ouvrage est précisément le *Lalitavistara*. Csoma lui consacre plus de six pages in-4°, l'analysant chapitre par chapitre. Il n'a fait cela pour aucun autre traité du *Kandjour*.

tous ceux qu'attire le Bouddhisme et, en général, l'histoire philosophique et religieuse de l'Orient.

La place faite au tibétain dans l'enseignement et dans les recherches d'érudition et la publication de la *Vie du Buddha Sakya-Mouni* sont les vrais titres qui assurent à la mémoire de Ed. Foucaux l'estime et les regrets du monde savant.

L. Feer.

BIBLIOGRAPHIE.

Lexicon syriacum, auctore Carolo Brockelmann; præfatus est Th. Nœldeke. Fasciculus I, Berlin, 1894, Reuther et Reichard, in-8°, 80 p.

Le besoin d'un dictionnaire syriaque d'un maniement aisé et mis à la portée de tous se faisait vivement sentir depuis que les publications syriaques ont pris une extension si considérable dans la seconde moitié de ce siècle. Les étudiants, qui ne peuvent toujours recourir au grand *Thesaurus syriacus* de M. Payne Smith encore inachevé, n'avaient d'autres ressources que le lexique syriaque extrait par Michaelis, en 1788, du *Lexicon heptaglotton* de Castel, ouvrage aussi cher que rare malgré son insuffisance notoire. Il n'est donc pas surprenant que, de différents côtés, il se soit rencontré des syrologues prêts à entreprendre la tâche ardue et pénible qu'impose la confection d'un dictionnaire mis au courant des progrès de la science, tâche facilitée dans une certaine mesure par le *Thesaurus* de M. Payne Smith et la publication des ouvrages orientaux de lexicographie. En Angleterre, Mlle Payne Smith a commencé à imprimer à la *Clarendon press* un dictionnaire syriaque-anglais destiné aux commençants et basé sur le *Thesaurus* de son père. Voici plus d'un an qu'elle m'a adressé la première feuille, en me faisant l'honneur de me demander mon avis sur ce spécimen. A Beirouth, les Pères jésuites impriment également un nouveau

dictionnaire syriaque-latin, dont les épreuves, qui m'ont été communiquées, vont actuellement jusqu'à la quatrième lettre de l'alphabet (*dolath*). Enfin M. Brockelmann, en Allemagne, vient de faire paraître le premier fascicule du *Lexicon syriacum* dont le compte rendu fait l'objet du présent article.

Ce fascicule renferme les quatre premières lettres et s'arrête au commencement du *hé*. L'introduction que M. Nœldeke a accepté d'écrire ne sera sans doute publiée qu'après l'achèvement de l'impression du dictionnaire. En tête on lit un prospectus des éditeurs, MM. Reuther et Reichard, de Berlin, qui donne un aperçu du plan de l'ouvrage. L'auteur s'est proposé, disent-ils, d'écrire un manuel (*Handwœrterbuch*) qui facilitât la lecture des textes syriaques et les recherches du linguiste. Pour atteindre ce but, le manuel doit être complet et concis. L'ouvrage, ajoutent-ils, comprend tous les mots qui se rencontrent dans la littérature publiée jusqu'à ce jour et dont les citations proviennent de lectures personnelles. Ont été exclus : 1° les noms de personnes et de lieux; 2° le domaine limitrophe de la lexicographie et de la grammaire, l'auteur, pour les questions de forme, renvoyant à la grammaire de M. Nœldeke; 3° les nombreux mots grecs fournis par les lexiques syriaques de Bar Ali et de Bar Bahloul, en retenant les mots syriaques et persans transmis par les lexicographes; 4° tous les éléments étrangers indiqués comme tels dans la littérature. Les mots sont rangés suivant l'ordre des racines; pour les mots étrangers eux-mêmes, il n'a pas été tenu compte, pour le classement, des lettres faisant office de voyelles. Les rapprochements avec d'autres langues ne sont faits que pour les termes d'une dérivation douteuse, mais les mots persans ont été rétablis d'après les travaux de Paul de Lagarde. M. Jensen, de son côté, a indiqué les mots assyriens reçus par les Syriens. Les explications sont en latin; on y a joint les expressions anglaises quand le latin n'était pas suffisamment clair.

Tels sont les principaux points que fait ressortir le prospectus pour guider le lecteur dans ses recherches. Sur la plu-

part d'entre eux, on sera d'accord pour louer la méthode de l'auteur; sur quelques-uns, nous sommes d'un avis différent.

C'est un grand mérite d'avoir pris les mots syriaques aux sources mêmes, au lieu d'avoir dépouillé les livres de lexicographie composés en Orient ou en Europe. Sur la couverture du fascicule, un index des abréviations donne une liste presque complète de la littérature syriaque actuellement publiée, qui comprend plus de deux cents volumes [1]. On ne peut exiger que M. Brockelmann ait lu et dépouillé cet énorme matériel, mais ses citations dénotent une grande lecture et il a profité avec intelligence des index joints à plusieurs publications.

En s'arrêtant sur la lisière du domaine grammatical, pour nous servir de l'expression des éditeurs, M. Brockelmann suppose le lecteur déjà préparé par une première étude du syriaque. Dans quelques cas, la concision frise l'énigme. Sous ܐܒܐ pater, on lit : *pl.* ܐܒܗܐ etiam parentes. L'auteur pense probablement que le lecteur suppléera dans son esprit : *pluriel à forme féminine* ܐܒܗܬܐ « les ancêtres et les pères spirituels ». *pluriel à forme masculine* ܐܒܗܐ « les aïeux et *même les père et mère* ». Sous ܐܬܪܐ on lit : ܒܐܬܪ *cum suff.* ܒܐܬܪܗܘܢ, faut-il sous-entendre que ܒܬܪܗ est la forme ordinaire (*Jud.*, IX, 4; *Jos. Styl.*, 63, 8; *Jul. der Abtr.*, 95, 4 et 9, autres exemples dans Payne Smith, *Thes.*, 625) et que ܒܐܬܪܗܘܢ se rencontre aussi quelquefois ?

M. Brockelmann a eu raison de laisser de côté les mots grecs fournis par les lexicographes. Il aurait même pu sans inconvénient écarter les termes techniques grecs transcrits dans les traductions; pour ces derniers, c'est au dictionnaire grec qu'on doit recourir en cas de besoin. Les traités d'al-

[1] Dans cet index, les *Anecdota syriaca* publiés par M. Land sont indiqués par le sigle ASI, tandis que dans le texte ils sont désignés par les lettres AS qui servent également pour les *Analecta syriaca* de Paul de Lagarde. On ne trouve pas dans l'index le sigle *Rie* qui, dans le texte, désigne les *Reliquiæ juris* de P. de Lagarde.

chimie syriaque publiés par M. Berthelot renferment un très grand nombre de ces termes; je n'ai donné que les plus intéressants dans mes *Notes de lexicographie* publiées dans ce *Journal*, que M. Brockelmann a utilisées. Cependant on pourrait faire une exception pour les mots estropiés dont la restitution n'est pas évidente, ou pour ceux qui ont pris un sens inconnu aux dictionnaires grecs, comme ܐܠܐܒܝܩ = *αἰθάλη* « alambic ».

Le même ostracisme pourrait aussi frapper les mots persans, dont il appartient au dictionnaire persan de nous donner la clef. Nous entendons par là les mots persans des lexiques de Bar Ali et de Bar Bahloul, car dans la littérature même ces mots sont assez rares. M. Brockelmann, en ce qui concerne Bar Bahloul, a pris ses explications dans les *Gesammelte Abhandlungen* de Paul de Lagarde, sauf quelques termes empruntés au *Thesaurus* de Payne Smith. Mais Paul de Lagarde, bien loin d'avoir épuisé le sujet, n'avait donné qu'un choix. Si M. Brockelmann avait dépouillé le lexique de Bar Bahloul, pour les quatre premières lettres il aurait trouvé des matériaux dix fois plus considérables que ceux qu'il a donnés. Citons quelques exemples choisis parmi les termes les plus faciles à identifier : ܐܪܝܓܪܘܢ « seneçon », 595, 20; 783, 6; 944, 18, etc.; ou ܐܪܝܓܪܘܢܘܢ, 43, 1; ܕܪܝܓܪܘܢ, 548, 2; اذريونه, Lag. *Ges. Abh.*, 10, 10; Imm. Löw, *Aram. Pflanz.*, n° 10, p. 42. — ܐܦܣܪܕܢ « ce qui rafraîchit », 265, 6; افسردن, Lag., *Symm.*, 91. — ܒܠܢܓܐܣܦ, ܒܪܢܓܐܣܦ (et ܦܠܢܓܐܣܦ) « artemisia abrotonum », 399, 1; بلنجاسپ et برنجاسپ. — ܓܐܘܙܒܐܢ « buglosse », 475, 23; گاوزبان ou كاوزوان, Imm. Löw, n° 182, p. 244. — ܓܐܘܙܗܪܐ « fiel de bœuf », 458, 17, گاوزن. — ܓܘܪܝ ܣܓܕܐ « âne de selle », 400, 7 et 12, گور; ܓܘܪܝ « litière », 980, 9 (le *Lexicon* donne seulement, d'après Lagarde, ܓܘܪܝ ܐܘܡܦܩܝ, ὀμφάκινος οἶνος). — ܓܙܡܐܙܟ « tamarin », 271, 6, et ܓܙܡܐܙܝ, 480, 22, گزمازك, Imm. Löw, n° 38, p. 66. — ܓܘܙܓܢܕܡ « lichen », 473, 20, گوز گندم, Imm. Löw, p. 155. — ܓܘܣܡܐ ܗܢܕܝܐ, 487, 18, expliqué par « ce qui

ressemble à des boucles de cheveux », کیش بربهان. — ܟܟܘܣ « sèche » (*σηπία*) et alcyonum (*ἀλκυόνιον* de Dioscor.), 493, 16; 770, 2; P. S., *Thes.* sous ܩܩܠܐ et ܣܩܠܐ, cf. Imm. Löw, Z. D. M. G., XLVII, 533, sans doute du persan گلاه « noir »; l'expression syriaque est ܟܘܣܝܐ ܕܝܡܐ ou ܪܥܘܬܐ ܕܝܡܐ, ar. زبد البحر, 179, 20; 472, 15. — ܓܪܒ « lèpre », 513, 13; 776, 7, گرك. — ܟܘܪܟܐ « petit porc », 475, 7, et ܟܘܪܟܪܐ, 716, 7, گراز. — ܟܝܣܒܪܐ « coriandre », *BB.*, sous ܩܘܪܝܐܢܕܪܘܢ; گشنیز, *Gesam. Abh.*, p. 57, l. 19; Imm. Löw, p. 210. — ܕܐܪܡܟ « marum », 595, 8; 1154, 2, دارمك, appelé aussi (*sic*) ܐܪܕܫܝܪ, 1154, 1, اردشيران, Imm. Löw, n° 193, p. 252. — ܕܪܘܢܓ « racine d'aconit », 592, 16, درونك. On voit que le *Lexicon* est loin d'être complet sur ce chapitre, qu'il aurait mieux valu laisser de côté, en exceptant quelques mots d'origine douteuse comme ܟܟܘܣ.

Le plus grand nombre des mots grecs et persans exclu, le *Lexicon* gagnait une place qui aurait été avantageusement remplie par des locutions propres au syriaque, dont il est trop sobre. Pour éviter des longueurs, je ne donnerai qu'un exemple : ܐܝܬܐ impératif *afel* de ܐܬܐ signifie « apporte », mais il est pris quelquefois adverbialement dans le sens de « ainsi ». Lagarde, *Anal. syr.*, 92, 20; 130, 23; *Prœt.*, 244, 7 d'en bas. Au commencement du Talmud de Jérusalem, on lit : איתא חמי « ainsi considère ». Avec ce mot s'est formée la locution ܐܝܟ ܐܝܬܐ ܕܢܐܡܪ « pour ainsi dire », « par exemple », usitée par les grammairiens (Jacq. d'Édesse, *Lettre sur l'orthogr.*; Élias de Tirhan, *Gram.*; Bar Hebræus, *Œuv. gramm.*) pour introduire une citation; comp. Lagarde, *Anal. syr.*, 109, 17; B. O., II, 233, 8, etc. Tout mot d'un usage fréquent, comme ܐܝܟ, ܐܝܟܢܐ, ܐܦܢ, ܐܠܐ, etc., entrait dans diverses combinaisons pour former des locutions.

Le procédé de classer les mots étrangers sous les racines syriaques est nouveau et semble étrange. On est surpris de trouver, par exemple : ܓܘܢܝܐ = *γωνία* sous ܓܢ à côté de ܓܢܘܡܐ = *γνώμη*. Le système suivi par M. Brockelmann dans

ce cas n'apparait pas toujours clairement : ܐܘܪܓܢܘܢ = ὄργανον figure sous ܐܪ, mais ܐܘܪܝܙܘܢ = ὁρίζων sous ܐܘܪ; ܕܝܩܛܛܘܪ = *dictator* sous ܕܩ, mais ܕܝܩܣܛܐ = δικασταί sous ܕܝܩ [1].

A ces considérations générales sur la méthode de M. Brockelmann, nous croyons utile d'ajouter quelques observations et additions que nous a suggérées la comparaison de nos notes personnelles avec le premier fascicule. Nous les donnons dans l'ordre du *Lexicon*.

ܐܘܒܝܐ n'est pas le grec οὐαί, mais ὦ βία, comme l'a montré Lagerström, *Parad. Patrum*, 28, note 13, et comme je l'ai indiqué dans l'index grec de *Bar Bahloul*, 49, 24; 50, 1; 60, 6; 286, 1; comp. *Opusc. nest.*, 6, 17 ܐܘܚܝܐ ܕܐܝܟ ܒܥܠܕܒܒܐ ܐܘܒܝܐ (ܐܘܚܝܐ ,49, 24) ܕܐܝܟ ܒܥܠܐ = *BB.*, 50, 1 ܕܐܣܝܪܐ ܗ̄ ܐܘܗ ܡܢܝ ܕܦܩܕ ܐܘܗ ܡܢܝ.

ܐܘܛܘܡܪܝܘܢ, αὐτομάρειον, lire αὐτοματάρειον.

Ajouter : ܐܢܙܪܘܬ et ܐܢܙܪܘܬܐ « sarcocolle », ar. عنزروت, *La Chimie au moyen âge*, II, 7, 10; 97, 6; autre forme ܐܙܪܘܬ; comp. *BB.*, 122 *ult.*; 700, 14, etc.

Sous ܐܠܦ : ܡܠܦܢܘܬܐ, *pl.* ܡܠܦ̈ܢܐ. Le pluriel de ܡܠܦܢܘܬܐ est ܡܠܦ̈ܢܘܬܐ, 1 *Tim.*, IV, 3; *Jul.*, 110, 5, 8, 15, etc., voir mon *Traité de gram.*, p. 230 *b*; ܡܠܦ̈ܢܐ est le pluriel de l'infinitif ܡܠܦܢܐ pris substantivement.

ܐܪܩܐ signifie « teredo » et non « rubigo » d'après les lexicographes syriaques; M. Payne Smith a également admis ce sens; comp. Jacq. de Saroug, Z. D. M. G., XXXI, 383, 4 : ܣܣܐ ܡܚܒܠ ܠܗ. ܘܐܪܩܐ ܓܪܡ ܫܘܦܪܗ « la mite le ravage et le termite ronge sa beauté »; le rapprochement de ܣܣܐ et de ܐܪܩܐ rappelle *Math.*, VI, 19, 20 (comp. *Mal.*, III, 11). Bar Hebræus, *Œuv. gram.*, II, 80, 4 d'en bas, explique ܐܪܩܐ par ܩܠܡܐ à propos du vers 918, ܘܐܪܩܐ ܠܐ ܓܪܡ ܐܪܙܐ « le termite ne perce pas le mar-

[1] Souvent le *Lexicon* ne donne que le mot grec sans en expliquer le sens, ce qui n'est pas toujours suffisant. Quand on lit, par exemple, ܐܦܘܦܣܝܣ ἀπόφάναι, on n'est guère renseigné; il fallait ajouter que ܐܦܘܦܣܝܣ se construit, dans les traités de logique, avec le verbe ܥܒܕ dans le sens de « nier ».

teau ». Comparer encore le talmudique מאכולות « termites » et אכלא טינא « ver de terre », *Bab. batr.*, 73, *b*.

Ajouter ܐܟܠܐ « marteau » donné non seulement par les lexicographes, mais aussi par BH dans le vers cité ci-dessus et expliqué par lui par ܐܪܙܦܬܐ.

ܐܘܟܣܕܝܢ *ὀξάδιον*, lire *ὀξείδιον*.

ܐܟܣܝܐ *ἄξιος*, lire *ἀξία* « dignité », ajouter *Het Leven van Joh.*, 64, 11; comp. *BB.*, 163, 7.

Sous ܐܟܦ ajouter ܐܟܝܦ « préoccupé », « inquiet », *Jul.*, 121, 15.

ܐܟܠܐ... 4 impostor, deceptor... hæresis. L'explication « impostor », « deceptor » est empruntée, avec les deux citations de saint Éphrem qui suivent, à l'index que M. Bickell a joint à son édition des *Carmina Nisibena*. M. Brockelmann ajoute un troisième passage de saint Éphrem pris dans l'édition de M. Lamy. Les lexiques syriaques expliquent le mot par « explorateur », « espion », جاسوس, ܡܥܩܒܢܐ. C'est, à mon avis, le vrai sens; comp. le *Targ. Onk.*, אלילי אתון « vous êtes des espions », Gen., XLII, 9. La récente publication de M. Budge, *The Discourses of Phil.*, fournit deux nouveaux exemples : 130, 1, ܐܟܠܝܗ̇ ܕܟܐܢܘܬܐ « les inquisiteurs de la justice »; 516, 13, ܐܟܠܝܗ̇ ܕܚܫܐ « les provocateurs des passions ». M. Lamy, dans le troisième passage de saint Éphrem, a traduit par « duces ». Dans *Jul.*, 80, 14, ܐܟܠܬܐ a le même sens et ne veut pas dire « hérésie », comme le pense M. Brockelmann. Voici le passage : ܘܬܥܒܕܘܢܗ̇ ܐܟܠܬܐ ܕܟܠܗܝܢ ܨܢܝܥܬܐ « vous en feriez la provocatrice de toutes les turpitudes ». Il est vrai que *BB.*, 171, 22-23, explique aussi ܐܟܠܬܐ par ܗܪܣܝܘܛܬܐ « hérétique », parce que, dans la théologie syriaque, le mot *chercheur* est synonyme d'hérétique, comp. *Thes. syr.*, sous ܒܨܘܝܐ, *col.* 568; et ܕܪܘܫܐ, *col.* 955.

Ajouter : ܐܡܐ ܕܡܝܐ « conduite d'eau », *Sir.*, XXIV, 30; ܐܡܐ ܕܡܠܟܐ = ברכת המלך, *Neh.*, II, 14. ܐܡܐ (comme vocalise l'édition d'Ourmiah dans ce dernier passage) a le sens de bras,

comme nous disons « un bras de rivière »; talmud אַמָּה, voir les passages cités par Buxtorf.

ܐܰܡܶܕ « effugit », « evasit ». L'*afel* a le même sens et on s'attendait à le trouver ici. Si M. Brockelmann pense le donner sous la racine ܡܕ, il était utile de renvoyer à cette racine. Pour ma part, je crois que le radical est ܐܡܕ, comp. ar. أمد « terme », « but ». Le sens primitif est « parvenir », « arriver au but », puis « pouvoir », « suffire à », analogue au verbe ܡܛܳܐ qui a suivi la même filière. Avec ܡܢ le verbe ܐܰܡܶܕ a le sens de « arriver hors de », échapper », « fuir ».

Sous ܐܢܚܬܐ, donner ܬܐܢܘܚ « elle gémira », *Zach., Hex.*, IX, 5, formé vraisemblablement de ܐܢܚܬܐ « gémissement ».

ܐܢܛܘܒܝܐ intubus, genus olei; lire *oleris* (chicorée).

ܐܢܛܝܩܝܐ *ἀντικυρικόν* (? PS.) *Geop.* 50, 16; lire « attique ». Le passage cité est ܡܢܝܐ (*l.* ܡܢܝܐ) ܚܕ ܐܢܛܝܩܝܐ ܠܥܣܪܐ ܟܝܠܝܢ « une mine attique pour dix mesures ». Il s'agit d'une addition de marube au vin „ comp. *BB.*, 1106, 4 d'en bas.

Ajouter : ܐܩܢܬܐ ܛܪܓ « gomme adragante » (*τραγάκανθα*, ܐܩܢܬܐ est une corruption populaire de *ἄκανθα*). *La Chimie au moyen âge*, II, 34, 7; 45, 19 (cité dans mes *Notes de lexicogr.*, sous le mot ܩܘܡܝܘܢ); comp. *BB.*, 213, 14; 818, 5; 819, 22; 1008, 16; Galien, Z. D. M. G., XXXIX, p. 300, n° 8; Imm. Löw, p. 49, n° 24.

Ajouter : ܐܣܩܦܢܬܐ ou ܐܣܩܦܢܬܐ, *pl.* ܐܣܩܦܢܬܐ ou ܐܣܩܦܢܝܬܐ (*σκαπάνη*) « hoyau », *Geop.*, 2, 12; 3, 7; 12, 15 et 17; 34, 29; 67, 18; 81, 7. La deuxième forme ܐܣܩܦܬܐ ou ܐܣܩܦܬܐ est expliquée dans le *Lexicon* par *σκαφία* = *σκαφεῖα*.

ܐܣܦܐ et ܐܣܦܝܢܐ est le grec *σφήν*, comp. *BB.*, 235, 18; 239, 14; P. S., *Thes.*, 313. Le passage d'Eusèbe ܐܦ ܠܐ ܐܠܦܐ ܡܬܩܢܐ ܒܐܣܦܝܢܝܗ ܐܠܐ ܡܢ ܐܢܫ ܐܠܦܐ ܡܠܚܐ signifie « un navire ne peut être bien assemblé avec ses coins que par un homme du métier » (jeu de mots avec ܐܣܦܝܢܐ « coin » et ܣܦܝܢܝܐ « matelot »).

ܐܣܦܣܛܐ, comparer Nœldeke, *Tabari*, 244, note.

Ajouter : ܐܩܕܝܩܘܣ; ܐܩܕܝܩܐ, *ἔκδικος*, *ἔκδικοι*, *Het Leven van*

Joh., 73, 11; 74, 5; voir ܐܦܝܣܩܘܦܐ. — ܐܩܛܣܛܣܝܐ, ἀκαταστασία, *Het Leven van Joh.*, 58, 8.

ܐܦܬܐ... 2 manica, Duv. B., 2, 294, note 1. Ce n° 2 est à effacer; « manche », dans mes *Notes épigr.*, signifie *le manche* d'un outil et non *la manche* d'un vêtement.

ܐܦܝܠܐ, lire ܐܦܝܠܐ.

ܐܦܪܐ tegumentum capitis sacerdotum, BA, 1298 (?). Bar Ali et Bar Bahloul, 265, 4, écrivent ܐܦܪܐ. Le premier a la glose الثريص; le second القريص, ce qui signifie une « espèce de ragoût », Dozy, *Suppl. aux dict. ar.*, II, 328 et 329; comp. aussi Sieg. Frænkel, *Wiener Zeit.*, 1889, p. 257.

Ajouter ܐܪܒܥܬܐ « aines », BH., *Chron. syr., éd.* Bedjan, 80, 23; *BB.*, 280, 10; ou renvoyer à la racine ܪܒܥ; ar. أُرْبِيَّة.

Sous ܐܘܪܚܐ, ajouter « caravane », *Mar Balai*, éd. Overb., 285, 4; *Hist. Joseph*, éd. Bedjan, 26, 4; de l'hébreu ארחה. Dans le sens de « fois », ajouter ܚܕܐ ܐܘܪܚܐ ܘܬܪܬܝܢ « une ou deux fois », *Goep.*, 71, 14-15.

Ajouter: ܐܛܛܓܝܢ, ἀτταγήν, *Das Buch der Naturg.*, 27, 9.

ܐܪܡܠܐ « veuf », ܐܪܡܠܬܐ « veuve » manquent; si ces mots doivent figurer sous la racine ܪܡܠ, à laquelle il est douteux qu'ils appartiennent, il était utile de l'indiquer par un renvoi.

Ajouter : ܐܪܡܢܝܩܐ. ἀρμενιακὰ (μῆλα) « abricot », *Geop.*, 13, 23; Imm. Löw, p. 150.

ܐܪܡܘܣܐ « mercurialis », lire ܐܪܡܝܣܐ.

Le *Lexicon* donnant ܐܪܝܣ, Ἄρης (planeta), il était conséquent d'ajouter les autres noms de planètes : ܐܦܪܘܕܝܛܐ, ܒܠܬܝ ou ܒܠܬܝ, « Vénus », ܒܠ « Bêl, Jupiter »; ܗܪܡܝܣ, Ἑρμῆς, avec leur équivalence comme noms de métaux, d'après *La Chimie au moyen âge.*

ܐܪܢܒܐ, ajouter : ou ܐܪܝܢܒܐ, comp. P. S., *Thes.*, 393 et 394; *Acta martyr.*, éd. Bedjan, IV, 538, 1; 588, 2; Nœldeke, *Die Erzählung vom Mäusekönig*, 2, note.

Sous ܐܪܩ on lit : ܡܪܘܩܬܐ lorica (*Balai*, Overb., 287, 3). Ce sens est très douteux, v. PS., *col.* 2229. Dans l'*Hist. de Jo-*

seph, Bedjan, *2e éd.*, 36, 8, au lieu de ܡܘܙܥܬܐ, on lit ܙܘܥܬܐ « tremblement » qui vaut mieux.

Sous ܐܠܐ on est surpris de lire ܐܠܐܡ ܠܐ ne pigeat te, qui appartient au verbe ܠܐܡ. Le *Lexicon* a raison de conserver la traduction de Bickell, mais il a tort de confondre les deux verbes.

ܐܬܓܪܒ (quid gr. ?) lepra morbus. C'est un verbe formé de ܓܪܒܐ « lépreux » et qui signifie « il fut frappé de la lèpre » (communication de M. Imm. Löw).

ܟܪܟܐ... larcinia, lire *lacinia.*

ܟܘܟܐ est à joindre en un seul article avec ܟܘ̈ܟܐ; sinon on ne comprend pas le sens du premier mot.

ܒܝܫܐ « malus », ajouter : pris substantivement « le diable » fréquent dans la *Peschito* du Nouveau Testament.

ܟܽܘܥܳܐ d'après BA.; ajouter Guidi, *Un nuovo testo*, 23, 16.

Sous ܒܪ, ajouter ܒܪܐ « pressoir », *Geop.*, 85, 22; Talm. et Targ. בַּר, בַּרָא.

ܒܪܡܝܩܐ lire ܒܪܡܝܩ, *BB.*, 360, 9.

ܒܪܡܐ aries parvus, *BB.*, est à supprimer. Lagarde, à qui le *Lexicon* doit ce sens, avait lu ܡܪܡܐ au lieu de ܒܪܡܐ, *BB.*, 378, 11. Le mot signifie « morceau de pierre », « caillou », comme l'explique *BB.*

Sous ܒܪܡܐ, ajouter ܒܪܩܘܛܐ « petits cailloux », *Geop.*, 75, 11.

Sous ܒܡܣ, ajouter ܒܰܡܶܣ « enflammer ». *Jes.*, *Hex.*, I, 25, ܐܒܡܣ = πυρώσω; *Het Leven van Joh.*, 65, 9, ܡܒܡܣ ܒܬܢܘܗܝ « en faisant étinceler ses yeux ».

ܟܽܘܡܳܐ « lapis magnus ». La forme ܟܘܡܐ (comp. ܟܘܡܝܐ) se trouve maintenant dans Budge, *The Disc. of Phil.*, 10, 19.

ܒܰܗܶܠ a aussi le sens de « accélérer, hâter », *Jul.*, 162, 3; 166, 26. Comp. ܐܰܒܗܶܠ « effrayer et hâter ».

ܒܟܠܐ ضرب من التزاويق (d'après Élias de Nisibe). Si M. Brockelmann s'était reporté à *BB.*, 380 *ult.* et 397, 2,

il aurait vu qu'il s'agit de 1 *Reg.*, VI, 18, où on lisait : ܩ̈ܛܠܐ et ܩ̈ܛܠܬܐ. Le mot suivant du *Lexicon*, ܩܛܠܬܐ lychnuchi genus, est la même chose.

ܩܘܒܘܢܝܘܣ pestilentia, BH., *Chron.*, 80, 23; ajouter corrompu de *βουβῶνες*, *BB.*, 362, 16 et Gal. dans PS. sous ܐܓܘܢܐ.

ܩܘܣܛܐ, lire ܩܘܣܛܐ. Ni *La Chimie au moyen âge*, ni mes *Notes de lexicographie* n'ont la forme ܩܘܣܛܐ.

ܩܘܣܡܘܢ tintorialis, lire *tinctorius*.

Ajouter : ܩܘܒܠܐ « bâton », Nestle, *Gramm. syr.*, 2ᵉ *éd.*, 96, 12, sous ܩܘܒܐ. — ܡܩܛܠܐ et ܡܩܛܠܐ « charbon ardent », *Geop.*, 50, 3; 52, 11 et 14, = *ἄνθρακες διάπυροι*. M. Payne Smith a lu à tort ܕܩܛܠܐ et ܕܩܛܠܐ qu'il a mis sous ܕܩܛ, *col.* 3397 et 3398.

Les articles ܒܪܬ et ܒܪ pourraient être augmentés de nombreuses locutions composées avec ces mots [1]. Sous ܒܪܬ le *Lexicon* renvoie au second mot du groupe pour les expressions qu'on ne trouve pas sous le ܒ; il est admissible qu'il en est de même pour ܒܪ. Ces complexes formant une unité, il était plus logique de les donner sous la première lettre.

ܒܪܘܦܘܠܐ, lire ܒܪ ܦܘܠܐ et placer sous ܒܪ.

Sous ܒܪܐ : ܡܒܪܐ « remotus », ajouter ܡܒܪܐ « removens », *Apoc. acts*, 255, 8.

ܒܛܪܟܝܘܢ *βατράχιον* « malachites ». Puisque M. Brockelmann citait *BB.*, il devait donner la forme plus correcte de cet auteur, ܒܛܪܟܝܘܢ. En outre l'explication complète est : « malachite dorée ou chrysocolle », comp. *βατράχιόν ἐστι χρυσόκολλα καὶ χρυσόπρασον*, Palladius, *De febribus*, éd. Bernard, Leyde, 1845.

[1] Pour ܒܪ, notamment : ܒܢ̈ܝ ܡܠܟܐ « assistants, conseillers », *Jul.*, 144, 14; 146, 24; PS, *col.* 584. — ܒܢ̈ܝ ܩܝܡܐ « moines », ܒ̈ܢܬ ܩܝܡܐ « nonnes », par opposition à ܒܢ̈ܝ ܥܠܡܐ « laïcs », PS., *col.* 595. — ܒܪ ܦܚܡܐ ou ܒܪ ܦܘܚܡܐ « semblable », *Jul.*, 127, 17. — ܒܪ ܢܩܦܐ et ܒܪ ܓܢܒܐ « partisan », *Jul.*, 66, 4. — ܒܪ ܫܘܝܘܬܐ « qui est d'accord », *Anal. syr.*, 95, 30, etc.

Sous ܦܠܚܐ, ajouter ܐܬܦܠܚ « se consacra », *Anal. syr.*, 19, 9.

ܦܪܫ... 3 *intr.* « ascendit » (nisi ܐܬܦܪܫ *leg.*). Le sens de « monter » est assuré par Kayser, *Das Buch von der Erkennt.*, 79, 4; *Jul.*, 47, 4; *Apocr. acts*, 259, 16.

ܦܪܫܬܐ genus piscium, BA; lire ܦܪܫܬܐ « anguille ». Imm. Löw, *Aram. Pfl.*, p. 97; dans *BB.*, ܦܪܫܘܬܐ, 453, 16; ܦܪܫܬܐ et ܦܪܫܬܐ, 520, 9-10; comp. dans le *Lexicon* ܦܪܫܬܐ.

ܐܬܦܪܙ se invicem tangentes sonum dederunt (lapides), sens fort douteux, v. inf. ܐܬܦܪܙ.

Sous ܦܬܐ, ajouter ܦܬܐ ܗܢܕܝܐ « noix du cocotier », *La Chimie au moyen âge*, 38, 14.

ܓܘܢܐ... 2 cibus BH; 3 gemma, *Opusc. nest.;* inexact : ܬܠܬܐ ܓܘܢܐ ܕܬܒܫܝܠܐ dans BH signifie « trois espèces de ragoût », v. PS., *col.* 682 *fin*, où il est dit que ܓܘܢܐ, outre le sens de couleur, signifie aussi *espèce*, comme لون en arabe. Dans *Opusc. nest.*, 47, 21, ܬܪܫܝܫ ܓܘܢܐ ܚܘܪܐ veut dire « Taršiš, c'est-à-dire couleur blanche », par opposition aux autres pierres d'une couleur différente.

ܟܢܒܪܐ planta quædam, ar. كنكر, حمف; lire ܚܪܫܦ « artichaut »; *BB.*, 471, 11; Imm. Lōw, p. 293.

ܓܠܝܬܐ *Geop.*, 64, 4; vox incerta. Les mots ܓܠܝܬܐ ܕܦܐܬܐ traduisent le grec κεγχραμίδας, 721, 14, « la graine dans la pulpe de la figue ». ܓܠܝܬܐ est donc le pluriel du mot ܓܠܬܐ « pulpe d'un fruit », ou d'un mot ܓܠܬܐ ayant le même sens.

ܓܪܝܐ gluten, ajouter : comp. ar. غِرَاء.

Sous ܓܪܓܠ, ajouter « creuser en rond », de ܓܪܓܠܐ « rotunditas », *Geop.*, 83, 29 = κύκλῳ φιαλοῦν.

ܓܠܘܩܪܝܙܐ γλυκέριζα, lire γλυκύῤῥιζα.

ܓܠܐܪܝܢ genus cibi e lacte concreto, ajouter : grec γαλάριον, *BB.*, 443, 13; 490, 11.

ܓܪܫܐ EN, 28, 27, ܓܪܫܐ BA, 2928, quisquiliæ (*sweepings*). Comment M. Brockelmann a-t-il eu l'idée d'un tel sens? Élias de Nisibe a la glose الرش, ce qui signifie *la corde*, comme l'indique exactement PS.; comp. Dozy, *Suppl.*, sous مَرَسٌ. Cette

glose vise Math., XIX, 24, voir *Opusc. nest.*, 146, 3; *BB.*, 500, 19. Bar Ali a la glose الملكس, ce qui signifie *la poutre* du sommet du toit, à laquelle sont attachés les chevrons et qui présente la forme d'une carcasse de chameau, voir BA, nos 3356 et 4547; *BB.*, 177, 21; 500, 17; 658 *ult.*; 854 *ult.* Ce dernier sens était fondé sur l'usage, comp. ܩܢܛܪ̈ܬܐ « poutres », *Das Buch der Naturgeg.*, 53, 12 [1].

Sous ܡܩܡܛܐ, ajouter ܩܡܛ « se contracter, se rider », *Ephr.*, éd. Lamy, I, 281 *pén.* = قلص, Nœldeke, *Gött. gelehrte Anz.*, 1882, p. 1509.

ܩܘܡܣܐ, lire ܩܘܡܣܣ, *BB.*, 469, 11.

ܐܓܣ « recubuit » est comparé avec اجلس d'après G. Hoffmann. J'avais également rapproché le verbe arabe dans mon *Traité de grammaire*, p. 103; mais je crois maintenant que le verbe syriaque est formé de ܓܣܐ « flanc », « côté », comme le donne à penser la forme *afel* et signifie : « s'étendre sur le côté », « s'accouder », comp. ܡܓܣܐ « accubitus ». Le *Lexicon* ne donne pas ce dernier mot quoiqu'il se trouve non seulement chez les lexicographes, mais aussi chez les autres auteurs. Voir les exemples cités par P. S., *Thes.*, 757; ajouter *Parad. Patrum* (Markström-Tullberg), 11, 8; *Opusc. nestor.*, 41, 13.

ܓܝܣܛܐ γεῖσος, lire γεῖσον.

ܩܘܦܣܝܢ ovis *BB.*, lire « bâton recourbé avec lequel le berger arrête les moutons (crosse d'évêque) », voir *BB.* dans PS, *col.* 3684, sous ܡܩܦܐ.

ܚܦܩ ne signifie pas « circumfossit » (*sic* pour « circumfodit » [2]), mais « provigner »; dans *Geop.*, 14, 11, ܚܦܩܘ ܟܪܡܐ répond au grec βλαστολογεῖν et non à περισκάπτειν; à la ligne suivante, on lit ܚܦܩܐ ܐܠܡܣܘܢ (leg. ܐܝܟ) ܐܝܟ ܩܛܣܛܘܪܝܣܣ, καταστόρεσις signifie « provignage » (ܚܦܩ̈ܐ); *ibid.*, 32, 19 et suiv.; 72, 16; 81, 28, ܚܦܩܐ = γύρωσις.

[1] Ou mieux ܩܢܛܪ̈ܬܐ, comme a *BB.* dans le passage correspondant sous ܩܠܐܟܐ, voir P. S., *col.* 3601, sous ܩܠܩܘܣ.

[2] Sous ܚܦܣ, le *Lexicon* imprime aussi « perfossit » pour « perfodit ».

Sous [Syriac], ajouter [Syriac] « qui excite », *Het Leven van Joh.*, 75, 12; *Iul.*, 134, 2.

[Syriac] « lionceau », a aussi le pluriel [Syriac], *Ier.*, LI, 38.

[Syriac] « castor », lire [Syriac], *cf.* BH., *Œuv. gram.*, II, 90 *ult.*; *BB.*, 515, 21; *Das Buch der Naturgeg.*, 6, 12, a [Syriac] qui donne la prononciation nestorienne.

[Syriac] inter se tangentes sonum ediderunt (lapides) BA., n° 7035. Ce verbe signifie « dégringoler », comme l'indique la glose arabe بدحرج. Voici ce que Bar Ali veut dire : « pierres qui dégringolent les unes sur les autres en produisant du bruit et en se précipitant », lire [Syriac] au lieu de [Syriac], comp. *BB.*, 473, 13.

[Syriac] est à supprimer. *BB.*, 516, 4; 675, 23, a [Syriac] comme BA.

[Syriac] χρυσοκόμη, Gal., Z. D. M. G., XXXIX, 302, 11, est à supprimer. Galien a [Syriac] sous χόνδρος et non sous χρυσοκόμη; c'est donc le même mot que celui qui est expliqué ensuite par « hordeum molitum ».

[Syriac], lire [Syriac], *BB.*, 475, 12.

Ajouter [Syriac] « homme mielleux », *Métrique*, éd. abbé Martin, p. 54, ar. عسول.

[Syriac]; lire [Syriac], *BB.*, 558, 6.

[Syriac] pa. purgavit, *Geop.*, 111, 8, à supprimer. Dans le passage cité [Syriac] est une faute pour [Syriac].

[Syriac]... pa. « excitavit », ajouter « ministravit », exemples dans P. S., *Thes.*, 837; dans ce dernier sens, le syriaque peut avoir été influencé par le grec δουλεύω.

[Syriac], *Job*, XLI, 5, n'a pas le même sens que [Syriac], *ibid.*, XLI, 11. L'Hexapla a pour le premier [Syriac]; Éphrem l'explique par [Syriac], *Thes.*, 851; *Opusc. nest.*, 118, 1, et *BB.*, 547, 11, le rendent par « gencive ».

[Syriac] et [Syriac], lire [Syriac] et [Syriac].

[Syriac] palmula pamatura *BB.*, cit. PS. Dans *BB.*, 531, 17; 673, 21, ce mot signifie, comme l'arabe دوخلة, « couffe



de dattes », un panier dans lequel les dattes sont pressées en forme de gâteau.

ܕܚܘܛܐ expulsivus. Bernstein a corrigé en ܕܚܘܝܐ; le mot devait donc être placé sous ܕܚܐ et non sous ܕܚܛ.

ܐܪܡܐ gramiæ, lemæ, BA, n° 4233. La glose arabe الرمص indique qu'il faut lire ܪܡܨܐ au lieu de ܐܪܡܐ. *BB.* donne la forme exacte sous ܩܕܚܐ et ܪܡܨܐ, quoiqu'il aït aussi ܐܪܡܐ, 582, 26; 802, 8.

ܕܘܡܣܬܪܐ lire ܪܘܡܣܬܕܐ.

Sous ܕܪܘܬܐ, ajouter : « servante », *Kal. et Dim.*, éd. Wright, 228, 9, = جارية, Nœldeke, *Gött. gel. Anz.*, 1884, p. 683; *Præt.*, 77, 42. — « marcotte », *Geop.*, 31, 19 et 20; 66, 4 et 9; 67, 9, 10, 13, etc.; 73, 16; 80, 26; ܬܕܪܐ « que tu marcottes » . *ibid.*, 67, 12.

Sous ܦܩܩܐ, ajouter ܦܩܘܩܐ, *Anal. syr.*, 43, 20.

Les additions que nous avons proposées pour ce premier fascicule sont toutes appuyées sur des exemples tirés de la littérature, le but principal d'un dictionnaire étant d'aider à la lecture des textes. Dans leur prospectus, les éditeurs donnent à entendre que tous les mots syriaques transmis par les lexicographes ont été recueillis. On trouve quelques citations du *Livre de l'interprète* d'Élias de Nisibe, des *Opuscula nestoriana*, des *Lexiques* de Bar Ali et de Bar Bahloul, des *Œuvres grammaticales* de Bar Hebræus [1]. Mais ces ouvrages sont loin d'avoir été dépouillés d'une manière systématique et on formerait une longue liste des mots qu'ils nous ont conservés et qui ont été omis par le *Lexicon* [2]. Nous n'attachons que peu d'importance à ces omissions. Tant que les mots en question

[1] On lit même ܬܒܝܪܐ « fractus » d'après Karmsedinoyo (une autorité très sujette à caution), cité dans le *Thesaurus* de Payne Smith, mais un des mots précédents, ܟܠܒܬܐ « forceps », de la même source, est omis.

[2] Cette observation s'applique surtout aux *Opuscula nestoriana*, à la petite grammaire de Bar Hebræus, *Œuv gramm.*, II, et au lexique de Bar Bahloul. M. Brockelmann a complètement laissé de côté notre édition de ce lexique; en la consultant, il se serait épargné une grande partie des erreurs et des omissions que nous avons signalées.

ne se seront pas rencontrés dans un texte littéraire, on sera autorisé à les tenir pour des locutions vulgaires et dialectales, qui n'ont pas trouvé droit de cité dans la langue écrite. Toutefois, les noms de plantes composés avec ܐܕܢܐ = ὠτίς, ܐܫܟܐ = ὄρχις, ܕܩܢܐ = ϖώγων, etc., sont imités du grec et n'appartiennent pas à la langue vulgaire. ܟܪܡܚܘܪܐ « vigne blanche » est à décomposer en ܟܪܡܐ ܚܘܪܐ, selon Lagarde, *Gesam. Abh.*, 38, n° 96; comp. Imm. Löw, p. 90, et vient du persan. Ces mots auraient dû figurer au *Lexicon*, ainsi que d'autres du même genre, et les divers composés avec ܓܘܙܐ « noix ».

C'est la destinée d'un dictionnaire, si près de la perfection qu'il soit, de renfermer des lacunes et de prêter le flanc à la critique. Les observations et additions que nous avons présentées n'ont pas pour but d'amoindrir la valeur de cet ouvrage, qui rendra de réels services aux études syriaques. En les formulant, nous n'avons eu d'autre pensée que de faciliter à l'auteur la rédaction de sa liste des *Addenda et corrigenda*, s'il juge à propos d'en écrire une.

M. Brockelmann a fait preuve d'érudition et a fourni une grande somme de travail. Peut-être a-t-il procédé avec une certaine précipitation, mais il faut considérer que, au commencement, un ouvrage est toujours un peu flottant. On doit attendre l'achèvement du livre avant de porter un jugement définitif; cependant on peut augurer de ce fascicule que nous posséderons bientôt un dictionnaire syriaque qui comblera une regrettable lacune.

Le *Lexicon* s'imprime à Leipzig chez M. Drugulin; c'est dire que l'exécution typographique ne laisse rien à désirer. Les éditeurs pensaient d'abord que l'ouvrage atteindrait cinquante feuilles et que le prix serait de quarante mark. Ils espèrent maintenant qu'il ne dépassera pas trente feuilles et que le prix pourra être fixé entre vingt-cinq et trente mark.

Après avoir corrigé cet article, nous avons reçu le second fascicule du *Lexicon* qui va jusqu'à la lettre *kaf*.

RUBENS DUVAL.



Musée impérial ottoman. — Section des monnaies musulmanes. — *Catalogue des monnaies turcomanes*, Beni Ortok, Beni Zengui, Ferou Atabekyéh et Meliks Eyoubites de Meiyafarkin, par I. Ghâlib Edhem. 1 vol. in-8°, C. P., imprimerie Mirhan, 1894, xx-162 p., 1 et viii pl. photogr.

Nous avons rendu compte dans le *Journal asiatique* des deux ouvrages de numismatique ottomane et seljoucide qu'a publiés Ghàlib Edhem Bey, en 1890 et 1892. Ces ouvrages étaient rédigés en turc, et contenaient la description raisonnée d'une partie de la collection de médailles de l'auteur. Il s'agit aujourd'hui du catalogue du Musée impérial de Constantinople, dont la publication est faite sous les auspices du sultan Abd ul Hamid, et par les soins de O. Hamdy Bey, directeur général des Musées ottomans, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette publication, qui compte déjà plusieurs parties concernant l'antiquité grecque, va s'étendre successivement à toutes les catégories de monuments anciens et du moyen âge que possède le Musée impérial. Tous ces catalogues seront rédigés en turc et en français, afin de les rendre plus accessibles aux Ottomans, comme aux savants d'Europe. Ghâlib Bey a été tout naturellement chargé de la partie numismatique, et le volume dont nous nous occupons est le premier de la série.

Il contient la description des monnaies des différentes dynasties musulmanes connues sous le nom de : Ortokides, Atâbeks Zenguides ou Zenkides (بنى زنكى), Atâbeks indépendants (فروع اتابكيه ferou' Atâbekieh « suite des A ») et Aïoubites de Meïafarkin. Tous ces princes, d'origine turque, ont régné en Mésopotamie pendant les xii° et xiii° siècles, et sont contemporains des deuxième (1147-1149) et troisième (1189-1192) croisades. Leurs monnaies ne sont pas rares et offrent cette particularité intéressante qu'elles ont des représentations figurées : bustes, cavaliers, saints, personnages et autres dessins empruntés aux monnaies grecques, romaines et byzantines. Quelques-unes de ces monnaies donnent même le

portrait du souverain régnant, ce qui est contraire aux prescriptions religieuses, et ne se rencontre, sauf de très rares exceptions, nulle part ailleurs dans la numismatique musulmane. Il est certain que le contact des princes chrétiens d'Orient : byzantins, arméniens, croisés, a exercé une grande influence sur le monnayage turc de cette époque, et que l'esprit d'imitation des Arabes, contenu pendant plusieurs siècles, trouvait dans les monnaies chrétiennes qui circulaient en grand nombre un aliment artistique qui ne pouvait manquer de les séduire. Peut-être ces représentations étaient-elles destinées à préparer par degrés les esprits à voir sans murmurer l'effigie du prince régnant ou l'image de ses actions représentées fidèlement sur ses monnaies. C'est ainsi que Youlouk Arslan, Ortok Arslan, Izeddin Mess'oud, Gueugbouri, Saladin, se sont en réalité fait représenter eux-mêmes sur leurs monnaies respectives. L'abbé Barthélemy, qui a le premier, en 1755, étudié les monnaies arabes avec figures[1], fait remarquer à ce sujet que les Khalifes et autres souverains qui se prétendaient les descendants directs du Prophète restèrent toujours fidèles aux prescriptions du Coran, et que ceux qui violèrent cette loi religieuse furent des Turcs, c'est-à-dire des étrangers, qui étaient d'une religion et d'une race différentes, et qui n'avaient embrassé le mahométisme que par politique, s'alliant d'ailleurs indifféremment avec des chrétiens et des musulmans[2].

Du reste, l'imitation des types monétaires chrétiens était un moyen d'assurer la valeur fiduciaire du monnayage musulman dans les pays circonvoisins. En outre, la représentation de figures d'animaux ou autres objets, sur les monnaies turques, peut s'expliquer par l'usage, commun à tous les

[1] Voir son mémoire intitulé : *Dissertation sur les médailles arabes*, dans le Recueil de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXVI (1759), p. 557.

[2] Mém. cit., p. 570. Cf. H. Lavoix, *Les peintres arabes*, Paris, 1876, p. 22. Au sujet des Khalifes, il faut se rappeler toutefois que les premiers successeurs de Mahomet : Moawiah, Abd el Melek, Omar (et El Nomân dans le Maghreb) ont des monnaies à figures, copiées sur le type byzantin.

peuples tartares, de marquer leurs mois, leurs cycles, leurs tribus, par des animaux ou des symboles appelés *Tamga*. Parmi ces derniers, il est intéressant de signaler le signe *x* qui se trouve sur certaines monnaies des Atâbeks, et qui remonte au VIIe ou VIIIe siècle. (Voir *Revue numism.*, 1891.)

Les monnaies décrites dans le catalogue sont celles du Musée ottoman, augmentées d'une centaine de pièces provenant de dons particuliers. L'ensemble constitue une collection à peu près complète de tout ce que l'on possède en fait de monnaies des Ortokides et des Atâbeks. Cette série monétaire a été l'objet de travaux importants, depuis l'abbé Barthélemy qui, le premier, déchiffra la monnaie d'argent de Housâm-eddin Timour-tach. Il faut citer ensuite : Castiglioni, 1819; Marsden, 1823; Fraehn, 1826; Pietraszevski, 1843; S. L. Poole, 1876; et enfin le catalogue du *British Museum*, 1877. Grâce à ces travaux antérieurs, la numismatique ortokide était déjà bien connue; le catalogue dressé par Ghâlib vient y ajouter, par quelques pièces inédites, de nouveaux documents. Il manque encore au Musée, comme dans toutes les collections, certaines pièces qui peut-être n'ont jamais été frappées, comme, par exemple, pour les derniers émirs de Mardin. Il est possible cependant, maintenant que l'attention des savants est attirée vers la numismatique musulmane, que l'on découvre peu à peu ces monnaies.

C'est ainsi que jusqu'ici on ne connaissait que deux souverains ortokides de Khartabirt (moderne Kharpout) : Imad eddin Abou-Bekr ben Kara Arslan (581-600 H.) et son fils Nizam ed-din (600-620); Ghâlib Bey en a découvert trois autres : Ibrahim, Ahmed (ou Khizr) et un certain Ortok Shah que les historiens mentionnent comme le dernier émir de cette petite dynastie (685 H.). Mais, de tous ces princes, Imad eddin est le seul dont on possède des monnaies de bronze. Parmi les ortokides de Mardin, l'auteur publie deux pièces, l'une en bronze de l'an 698 H., qu'il attribue à Nedjm ed-din Ghazi II, et l'autre en argent, de l'an 740, qui serait de Shems ed-din Sâlih, son successeur. Ces deux pièces sont inédites.

Je dois ajouter toutefois que si la lecture نجم الدين paraît certaine pour la première de ces pièces, la date 698 est illisible sur la photogravure. Il en est de même pour la petite monnaie d'argent de Sâlih, où le nom الصالح se lit difficilement ainsi que la date.

L'ouvrage est précédé d'une introduction donnant un résumé de l'histoire des familles turques qui se sont établies en Mésopotamie au ve siècle de l'hégire, et qui ont donné naissance aux différentes dynasties ortokides de Keïfa — de Khartabirt — de Mardin et Miafarkin; des Zenguides; Atâbeks de Mossoul — d'Aleb — de Sendjar — de Djézireh et d'Arbel. D'autres notices historiques se trouvent, en outre, à la fin du catalogue de chaque dynastie. Des index de toute nature et huit planches très nettes de photogravures font de l'ouvrage de Ghâlib Bey un excellent manuel, le premier qui soit écrit en français. Il ne manque que la partie bibliographique qui a été complètement supprimée, sans doute pour plus de simplicité; mais nous considérons cette omission comme une lacune qui devra disparaître des prochains catalogues. Nous ne demandons pas les références pour chaque pièce, ce qui serait un travail trop considérable, quoique utile, mais au moins la liste des ouvrages antérieurs que l'auteur a consultés. Ce desideratum ne diminue pas la valeur du livre pour lequel nous exprimons nos remerciements et félicitations aux deux savants de Constantinople.

E. Drouin.

Recherches sur la domination arabe, le chiitisme et les croyances messianiques sous le khalifat des Omayades, par G. von Vloten. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences d'Amsterdam.*) 1894, in-8°, 81 pages.

Ne reprochons pas à ce titre un peu de prolixité, car il résume exactement les données du travail dont M. von Vloten vient d'enrichir l'histoire de la civilisation arabe. Rechercher

l'enchaînement des causes qui, dans l'ordre politique et religieux, ont entraîné la chute des Khalifes omayades et facilité l'avènement des Abbassides, surtout dans les provinces orientales de l'empire, tel est le problème à la solution duquel le jeune orientaliste de Leyde vient de consacrer une étude pleine d'érudition et de judicieuse critique. Tout en prenant pour base de ses informations les plus anciennes et les meilleures chroniques, celles de Tabari, de Maç'oudi, de Beladori et d'autres auteurs non moins accrédités, il a fort bien compris que leurs témoignages ne pouvaient être acceptés sans contrôle puisqu'ils ont subi, comme ceux des annalistes de la période abbasside, l'influence plus ou moins directe et, jusqu'à un certain point, la censure de la cour de Bagdad. Aussi n'est-ce pas exclusivement sur les faits politiques et militaires que l'auteur a porté son attention; il a tenu aussi à bien connaître l'état social et religieux des provinces arabes au second siècle de l'hégire, la condition des races vaincues, leur rapport avec le Khalife et ses représentants, et enfin le développement des sectes en lutte contre l'orthodoxie.

Trois faits principaux expliquent la grande secousse qui, en déplaçant l'axe du khalifat, fait passer sur la tête des héritiers collatéraux du Prophète la couronne usurpée par Moawyah et ses successeurs. On peut les résumer ainsi: 1° haine invétérée des peuples vaincus contre les conquérants de race étrangère; 2° développement des idées chiites, c'est-à-dire du culte voué aux descendants d'Ali divinisés par la réaction qui se manifeste avec une intensité profonde en Irac, en Perse et dans le Khorassân; 3° attente d'un Messie ou libérateur qui, en raison du progrès de la croyance chiite, ne peut être qu'un héritier direct d'Ali, un *Mehdi*. Voilà le cadre que M. von Vloten s'est tracé et dans lequel il a su faire entrer une foule de renseignements nouveaux et instructifs sur la condition politique et économique du gouvernement de Bagdad, la répartition et le prélèvement presque toujours arbitraires de l'impôt, l'administration des provinces, la vénalité des fonctionnaires, l'impopularité du pouvoir central,

toutes choses qui donnent au passé de l'islam une singulière et triste ressemblance avec sa condition actuelle.

On ne peut que féliciter M. von Vloten du talent avec lequel il a poursuivi l'étude d'une thèse assez importante pour avoir mérité de figurer, il y a quelques années, parmi les questions mises au concours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A défaut du prix auquel il aurait eu droit de prétendre si la question avait été maintenue, le docte orientaliste de Leyde peut compter sur les suffrages et les encouragements du monde savant. Nous devons le remercier aussi du choix qu'il a fait de notre langue pour la rédaction de son mémoire et nous nous empressons de calmer ses appréhensions à cet égard : à part quelques erreurs de peu d'importance et qui, pour la plupart, ne sont que des fautes d'impression, il s'est fort bien tiré de cette difficulté ajoutée à tant d'autres. En un mot, M. von Vloten s'annonce comme une des meilleures recrues des études d'érudition orientale; élève de M. de Goeje, il n'oubliera pas que noblesse oblige et réalisera sans nul doute par des publications de plus longue haleine la promesse de cet excellent début.

B. M.

Praktisches Übungsbuch zur gründlicheren Erlernung der Osmanisch-türkischen Sprache, von L. Pekotsch, 1re partie, Vienne, 1894, in-8°.

Dans ses limites modestes et sans nulle visée scientifique, ce Manuel est un des mieux faits que je connaisse et des plus propres à faciliter l'étude du turc usuel. Ce n'est pas que le plan suivi par l'auteur soit chose nouvelle : il y a longtemps qu'on a reconnu l'utilité de ces exercices simultanés de thèmes et de versions qui reproduisent, à l'aide de mots déjà connus et groupés dans une série de phrases courtes et adroitement combinées, le mécanisme des formes grammaticales, les tournures populaires, idiotismes, etc. Mais, en suivant la vieille et bonne méthode, l'auteur a fait preuve ici

d'une connaissance approfondie de son sujet et des besoins de l'enseignement d'une langue vivante. Son livre est divisé en sept chapitres. Après avoir donné quelques règles précises d'accentuation, ce qui pour l'osmanli n'exige pas de longues explications, le Manuel passe successivement en revue l'article indéfini, l'impersonnel *dir* در, dont le rôle est si important, les pronoms possessifs affixes, le génitif déterminé et indéterminé, les différentes manières d'exprimer les verbes *avoir* et *être*, le verbe défectueux *imek* ایمك au présent et au parfait, et, dans un dernier chapitre, les postpositions ou particules suffixes qui forment les noms de métier et d'origine, les noms d'action et les autres catégories de même ordre. Des notes au bas des pages facilitent la traduction; en outre, une clef (*Schlussel*) de tous les exercices en turc et en allemand, et qui en est le corrigé, occupe la seconde moitié du livre et forme le complément indispensable au moins pour ceux qui se passeront des leçons d'un maître. Le maître ne sera pas non plus sans la consulter quelquefois et avec profit.

Ce n'est que le commencement d'un ouvrage de longue haleine, le quart tout au plus d'un travail où toutes les autres parties de la grammaire ottomane seront étudiées d'après les mêmes principes et avec la même abondance d'exemples. A en juger par le fascicule que nous avons sous les yeux, nous n'hésitons pas à recommander le Manuel de M. Pekotsch comme le meilleur guide qu'on puisse choisir, et nous souhaitons que l'auteur puisse aussi heureusement et sans tarder terminer une tâche si bien commencée.

B. M.

M. BRIAN HOUGHTON HODGSON (1800-1894).

Le 23 mai est mort à Londres un homme dont le nom est intimement lié à l'histoire de notre Société.

M. Brian Houghton Hodgson était né en 1800. Sa longue carrière, commencée dans le Service de l'Inde, illustrée par la trouvaille de la littérature bouddhique du Nepal, volon-

tairement renfermée ensuite dans l'activité d'un gentilhomme campagnard, a eu au fond plus d'unité qu'il ne semble d'abord.

Comme tant d'Anglais de caractère entreprenant, il a eu surtout la curiosité des choses de la nature et la passion de l'activité extérieure et de la découverte. Jeté par sa carrière en plein Himalaya, il y trouvait un champ fait à souhait pour ses goûts. C'était une terre vierge. Il s'employa sans trève à en révéler les secrets. Ethnographie, faune, flore, il en étudia savamment tous les aspects naturels; sans être philologue, il en fit connaître les dialectes avec une patience et une précision exemplaires; sans être indianiste, il est devenu le créateur d'une branche de l'indianisme. Ce n'est pas un honneur médiocre que d'avoir eu Eugène Burnouf pour tributaire.

Non content de signaler un vaste filon, M. Hodgson s'attacha à répandre ces richesses. Sa générosité s'étendit à Paris presque aussi largement qu'à Londres. C'est sa libéralité en même temps que ses services que notre Société essaya d'honorer en faisant frapper et en lui décernant jadis une médaille d'or. Notre gratitude est toujours vivante; elle se perpétuera avec les publications dont ses précieux envois continueront de fournir la matière.

Qu'il me soit permis d'être ici l'interprète de l'hommage commun, bien dû à la mémoire d'un homme qui, s'il est entré de bonne heure dans la retraite, en avait glorieusement conquis le droit par un véritable dévouement scientifique, de courageux travaux, et par des découvertes qui feront vivre son nom.

E. S.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME III, IX[e] SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

Pages.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le Gérant :

Rubens Duval.